U d'/ of Ottawa
39003010556776

10/4/54

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/sermonsabregespo00ligu

Ottawa
LIBRARY ANNEX

SERMONS ABRÉGÉS

POUR

TOUS LES DIMANCHES DE L'ANNÉE

PAR

S. ALPHONSE-MARIE DE LIGUORI
Docteur de l'Eglise, fondateur de la Congrégation du T. S. Rédempteur.

Traduction du Père L. DUJARDIN
REVUE PAR LE PÈRE H. SAINTRAIN
de la même Congrégation.

TROISIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE CATHOL.
Rue Bonaparte, 66

LEIPZIG
L.-A. KITTLER, COMMISSIONNAIRE
Sternwartenstrasse, 46

H. & L. CASTERMAN
ÉDITEURS PONTIFICAUX, IMPRIMEURS DE L'ÉVÊCHÉ
TOURNAI

F. H. Bindley
ptre
ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

S. ALPHONSE-MARIE DE LIGUORI

TRADUITES PAR LES PÈRES

L. DUJARDIN (partie ascétique)

ET

Jules JACQUES (partie dogmatique)

PARTIE ASCÉTIQUE

TOME QUINZIÈME

DESMARAIS & ROBITAILLE LIMITÉE
ORNEMENTS d'ÉGLISE
OTTAWA
PRINTED IN SWITZERLAND

SERMONS ABRÉGÉS

POUR

US LES DIMANCHES DE L'ANNÉE

PAR

S. ALPHONSE-MARIE DE LIGUORI
octeur de l'Eglise, fondateur de la Congrégation du T. S. Rédempteur.

Traduction du Père L. DUJARDIN
REVUE PAR LE P. H. SAINTRAIN
de la même Congrégation.

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
Université d'Ottawa
BIBLIOTHÈQUES
uOttawa
LIBRARIES
Université d'Ottawa
University of Ottawa
Université d'Ottawa
University of Ottawa
Université d'Ottawa
LIBRARIES
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

TROISIÈME ÉDITION.

PARIS
RAIRIE INTERNATIONALE CATHOL.
Rue Bonaparte, 66

LEIPZIG
L.-A. KITTLER, COMMISSIONNAIRE
Sternwartenstrasse, 46

H. & L. CASTERMAN
ÉDITEURS PONTIFICAUX, IMPRIMEURS DE L'ÉVÊCHÉ
TOURNAI

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

PROPRIÉTÉ.

BV
4254.3
.L52514
1876

PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

Octobre 1876.

D'après le cardinal Villecourt,[1] c'est en 1771, la neuvième année de son épiscopat, et la soixante-quinzième de son âge, que saint Alphonse a publié ce recueil de SERMONS ABRÉGÉS POUR LES DIMANCHES. En comparant différentes éditions, nous avons trouvé qu'il y a fait dans la suite quelques légères corrections et çà et là plusieurs additions, consistant principalement en citations latines des saints Pères; nous n'avons pas manqué d'en tenir compte.

Dans l'original, les textes latins sont ordinairement précédés ou suivis, soit d'une traduction formelle, soit d'une explication plus ou moins étendue, soit d'une interprétation substantielle, selon ce qui convient au discours; mais il s'en trouve qui ne sont aucunement traduits ni expliqués, et nous tâchons d'y suppléer, en nous conformant toujours à la méthode du saint Auteur, comme nous pensons qu'il eût fait lui-même, s'il avait écrit dans notre langue.

Voici une indication sommaire des sujets traités dans ce volume :

DIEU : son Amour pour nous, s. 4, 29; sa Compassion envers les pécheurs, 18; sa Miséricorde, 32.

FINS DERNIÈRES : la Mort, certaine et incertaine, 33, du juste, 11, du pécheur, 38, du mondain, 44, 51; le Jugement, particulier, 37, universel, 1; le Paradis, 16; l'Enfer, 8, 10, 48, 50.

JUSTE : sa Sagesse, 5; sa Vie heureuse, 13; sa Mort, 11.

(1) Vie et Inst. de S. Alph. l. 6. p. 1. ch. 5.

Péchés : le Péché mortel, 6; l'Habitude, 20; la Rechute, 21; le Nombre fixé pour le pardon, 15; l'Occasion, 22, 42; le Scandale, 23, 40; le Péché véniel dans l'état de tiédeur, 19.

Pécheur : sa Folie, 5; ses Illusions, 14, 41, 52; sa Vie malheureuse, 13; sa Mort, 38, 44, 51.

Prière : Conditions, 26; Efficacité et Nécessité, 39; Confiance dans le recours à la Mère de Dieu, 7.

Sacrements : Confession sacrilège, 17; Communion, 31.

Salut : Importance, 12; Dangers, 9; Moyens, 3, 25.

Vertus : Amour envers Dieu, 4, 46; Conformité à la volonté divine, 28; Charité envers le prochain, 30.

Vices : Respect humain, 27; Colère, 34; Blasphème, 53; Impureté, 40, 45, 47; Passion dominante, 49.

Sujets divers : Utilité des tribulations, 2; Prix du temps, 24; Vanité du monde, 35, 43; Education des enfants, 36.

Dans un tableau que nous avons placé au tome précédent, saint Alphonse indique l'usage qu'on peut faire de ces sermons dans les missions et les exercices spirituels; il faut y ajouter les nombreux matériaux que présentent les autres volumes, et dont on peut profiter pour toutes sortes de sujets à traiter, comme aux diverses fêtes de l'année, notamment à celles de la sainte Vierge, etc.

APPROBATION.

Deux théologiens de notre Congrégation ont été chargés par nous d'examiner l'ouvrage intitulé : SERMONS ABRÉGÉS POUR TOUS LES DIMANCHES, formant un volume des OEuvres de saint Alphonse, traduites par le R. P. DUJARDIN ; les examinateurs nommés ayant vérifié l'entière fidélité de cette nouvelle traduction, en la collationnant avec soin à l'original, nous en approuvons la publication.

Rome, le 21 Novembre 1876.

NICOLAS MAURON,

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL ET RECTEUR MAJEUR DE LA CONGRÉGATION DU T. S. RÉDEMPTEUR.

IMPRIMATUR.

Tornaci, die 8a Decembris 1876.

J.-B. PONCEAU, Vic.-Gen.

SERMONS ABRÉGÉS

POUR TOUS LES DIMANCHES DE L'ANNÉE.

DESSEIN DE L'OUVRAGE.

Ce livre ne porte point le titre de DOMINICALE, mais celui de SERMONS ABRÉGÉS POUR TOUS LES DIMANCHES DE L'ANNÉE. — Il y est dit que les sermons sont ABRÉGÉS; car, bien qu'il s'y trouve une matière suffisante pour chaque sermon, les idées n'y sont pas exposées avec étendue : elle sont présentées brièvement, mais pas au point que le lecteur n'en puisse comprendre toute la substance, en sorte que l'ouvrage peut servir aussi pour faire la lecture spirituelle; et si les sujets ne sont pas traités au long, c'est afin que le prédicateur puisse les développer lui-même à sa manière, comme bon lui semble; car il prononcera difficilement avec chaleur ce que contient le sermon, s'il ne se l'est rendu propre en quelque façon. En outre, on y a mis beaucoup de sentences des Ecritures et des saints Pères avec diverses réflexions, peut-être plus qu'il ne convient pour chaque sermon, afin que le prédicateur ait à choisir et prenne ce qui lui plaît davantage. On a eu soin, enfin, d'énoncer les choses dans un style simple et facile, dans lequel, pour le bien des âmes, on désire que la divine parole soit exprimée.*

(*) Il est bon de voir ce que le saint auteur ajoute dans une note qui se trouve à la suite du dernier sermon.

AVIS AUX PRÉDICATEURS.

1. De la fin qu'on doit se proposer.

Avant tout, si le prédicateur veut que ses sermons produisent beaucoup de fruits, il doit se proposer pour fin de prêcher, non pour en retirer des honneurs et des louanges, ou quelque autre avantage temporel, mais uniquement pour gagner des âmes à Dieu. Il est donc nécessaire que celui qui s'emploie à cette haute fonction d'ambassadeur de Dieu, le prie avec ferveur de l'enflammer de son saint amour; car c'est par ce moyen que ses sermons auront un grand succès. Comme on demandait un jour au vénérable Jean d'Avila ce qu'il y a de plus utile pour bien prêcher, il répondit par ce peu de mots : « C'est d'aimer beaucoup Jésus-Christ. » En effet, on a vu souvent que les prédicateurs qui aimaient beaucoup Jésus-Christ, faisaient plus de bien par un seul sermon, que d'autres par plusieurs.

Saint Thomas de Villeneuve disait que les paroles du prédicateur doivent être comme des traits de feu, qui percent les auditeurs, et les enflamment de l'amour divin. Mais, ajoutait-il, comment peuvent-ils enflammer les cœurs, ces discours qui, si longs et si bien travaillés qu'ils soient, semblent sortir d'une montagne de neige? « Le cœur parle au cœur, dit saint François de Sales, et la langue ne parle qu'aux oreilles; [1] » ce qui signifie que, quand les paroles du

(1) Lettre 218. Man. de prêcher, ch. 5.

prédicateur ne viennent pas de son cœur, elles attireront difficilement les cœurs des autres à l'amour de Dieu ; il doit avant tout en être lui-même embrasé. *Lampades ejus, lampades ignis atque flammarum :*[1] Il faut d'abord être feu pour brûler soi-même, et puis flamme pour enflammer les autres. Saint Bernard[2] exprimait la même chose sous une autre figure, en disant qu'il faut être d'abord réservoir, et puis canal : réservoir, c'est-à-dire rempli de ferveur et de zèle, qu'on puise dans l'oraison mentale ; ensuite, canal, pour communiquer les mêmes sentiments aux autres.

2. Des matières qu'on doit traiter.

Quant aux matières des sermons, il faut avoir soin de choisir celles qui portent le plus à détester le péché et à aimer Dieu. Ainsi, on parlera souvent des fins dernières, la Mort, le Jugement, l'Enfer, le Paradis et l'Eternité, suivant cet avis de l'Esprit-Saint : *Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis.*[3] Il est bon surtout de rappeler souvent le souvenir de la mort, et de faire sur ce sujet plusieurs sermons dans l'année, tantôt sur la certitude de la mort, qui met fin à tous les plaisirs comme à toutes les peines de ce monde ; tantôt sur l'incertitude du moment où la mort doit arriver ; parfois sur la mort malheureuse du pécheur ; et d'autres fois sur la mort heureuse des justes.

On aura soin aussi de parler souvent de l'amour que Jésus-Christ nous porte, et de l'amour que nous devons à Jésus-Christ, et de la confiance que nous devons avoir en sa miséricorde, dès que nous voulons nous amender.

Il y a des prédicateurs qui ne savent parler que de la justice de Dieu, de terreurs, de menaces et de châtiments.

(1) *Cant. 8. 6.* (2) *In Cant. s. 18. n. 3.*
(3) *Eccli. 7. 40.*

Sans doute, les sermons terribles sont bien propres à réveiller les pécheurs endormis dans le vice ; mais qu'on se persuade bien d'un autre côté que si quelqu'un s'abstient du péché uniquement par crainte des châtiments, il lui sera bien difficile de persévérer longtemps. L'amour est cette chaîne d'or qui attache les âmes à Dieu, et les rend constantes à repousser les tentations et à pratiquer la vertu. Saint Augustin disait : *Ama, et fac quod vis.* Celui qui aime vraiment Dieu, évite de lui donner du déplaisir, et cherche à lui plaire autant qu'il le peut. Et ici, qu'on note encore cette grande parole de saint François de Sales : « L'amour qui ne naît point de la passion de Jésus-Christ, est faible. » Par là, le saint nous apprend que c'est la passion de Jésus-Christ qui nous porte le plus à l'aimer.

Une chose très utile aussi, et qui porte en même temps à aimer Dieu, c'est de parler aux pécheurs de la confiance que nous devons avoir en Jésus-Christ, si nous voulons quitter le péché. *Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum* :[1] Quand on a le cœur dilaté par la confiance, on court facilement dans la voie du Seigneur. — De même, on parlera souvent de la confiance que nous devons avoir dans l'intercession de la Mère de Dieu. Outre les sermons qu'on fera dans l'année aux fêtes principales de la sainte Vierge, comme à celles de son Annonciation, de son Assomption, de son Patronage, de ses Douleurs, etc., souvent dans les autres sermons, on tâchera d'insinuer aux auditeurs la dévotion envers cette grande Reine. Bien louable est la coutume de ces prédicateurs qui n'omettent jamais dans leurs sermons de dire quelque chose de Marie, soit en rapportant quelque exemple des grâces accordées par elle à ses serviteurs, soit en parlant de quelque pratique de dévotion en son honneur, ou de quelque prière que nous devons lui adresser.

(1) *Ps. 118. 32.*

En outre, qu'on ait soin de revenir souvent sur les moyens de se maintenir dans la grâce de Dieu, comme de fuir les occasions dangereuses et les mauvaises compagnies, de fréquenter les sacrements, et surtout de se recommander souvent à Dieu et à la bienheureuse Vierge pour obtenir les grâces nécessaires au salut, principalement celles de la persévérance et de l'amour envers Jésus-Christ, sans lesquelles nous ne pouvons nous sauver.

De plus, le prédicateur ne manquera pas de parler plusieurs fois, dans ses sermons, contre les mauvaises confessions qu'on fait en cachant des péchés par honte. C'est là un mal qui n'est pas rare, mais fréquent, surtout dans les petites localités, et qui envoie bien des âmes en enfer. Il est donc très utile qu'on raconte de temps en temps quelque exemple de ces âmes damnées pour avoir caché leurs péchés en confession.

3. Des parties du sermon.*

Les parties du sermon sont au nombre de neuf, savoir : l'Exorde, la Proposition, la Division, l'Introduction, la Preuve, la Réfutation, l'Epilogue, la Moralité, et l'Exhortation. Mais ces neuf parties se réduisent à trois principales, qui sont : 1. l'EXORDE, avec la proposition et la division; 2. la PREUVE, avec l'introduction, qui la précède, et la réfutation, qui la suit; 3. la PÉRORAISON, ou conclusion, qui comprend l'épilogue, la moralité, et l'exhortation.

I. — A l'EXORDE, les rhéteurs assignent sept parties : l'Introduction, la Proposition générale, la Confirmation, la Répétition, la Liaison, la Proposition particulière et la Division. Mais on les réduit ordinairement à trois : la Proposition générale, la Liaison, et la Proposition particulière,

(*) Cet article et les deux suivants sont un résumé de ce qu'on a vu dans le traité DES EXERCICES DE MISSION, ch. 7.

ou la principale du sermon, à laquelle s'unit la Division des points.

Exemple de l'exorde : (PROP. GÉNÉR.) Il est nécessaire de se sauver ; car il n'y a pas de milieu : celui qui ne se sauve pas, est damné. (LIAISON.) Or, pour se sauver, il faut faire une bonne mort. (PROP. PARTIC.) Mais il est bien difficile de faire une bonne mort, après une mauvaise vie. — La proposition particulière, ou principale du sermon, doit être claire, brève et facile. De plus, on doit y garder l'unité; autrement, on ferait, non pas un sermon, mais plusieurs. C'est pourquoi les points dans lesquels on divise le sermon, doivent tendre à prouver une seule proposition ; par exemple : Celui qui a contracté une mauvaise habitude, se sauve difficilement ; car la mauvaise habitude, premièrement, aveugle l'esprit, et secondement, endurcit le cœur. Ce seront là les deux points du sermon. — Ces points, énoncés brièvement, seront en petit nombre, deux ou au plus trois. Quelquefois même, un seul point suffira ; exemple : Le péché mortel est un grand mal, parce que c'est une injure qu'on fait à Dieu. — Ou bien : Celui qui abuse trop de la miséricorde de Dieu, sera abandonné de Dieu.

II. — La PREUVE, qui compose le corps du sermon, doit être un parfait syllogisme, mais sans en prendre la forme; on prouve la majeure avant de passer à la mineure, et on prouve la mineure avant de passer à la conséquence ; ce qui s'entend toutefois, quand la majeure ou la mineure a besoin de preuve; car, lorsque les choses sont connues et certaines par elles-mêmes, il suffit de les amplifier, sans les prouver.

Pour ce qui concerne l'ordre des preuves, on apporte ordinairement en premier lieu les autorités de l'Ecriture et des saints Pères ; puis viennent les raisons, les similitudes et les exemples. Les textes de l'Ecriture doivent être proférés avec beaucoup de gravité ; et il vaut mieux s'attacher à bien expliquer et à peser un ou deux textes, que d'en rapporter

ensemble un bon nombre, sans les peser. Les sentence Pères doivent être en petit nombre et sans étendu faut qu'elles renferment un sens frappant, et non t Après les autorités, on produit les raisons : il e qui disent qu'on doit donner d'abord les moins fort ensuite les plus puissantes; pour moi, j'estime avec d'a qu'il vaut mieux réserver pour la fin les raisons les décisives, mais en exposant au commencement quelqu son solide, et au milieu les moins fortes; car, en dé par quelque motif trop faible, on pourrait faire une vaise impression sur l'esprit des auditeurs. Après les r viennent les similitudes et les exemples. Il est dit q est l'ordre qu'on doit suivre « ordinairement; » mais quelquefois bon de procéder d'une autre manière; ce laissé à la prudence du prédicateur.

Les transitions d'un point à un autre doivent être relles; on ne passera jamais brusquement d'un objet autre objet différent. Voici les formes les plus usitées plus faciles : Venons à l'autre point, etc.; ou bien : avoir vu, etc. — En passant d'un argument à un aut peut dire : Ajoutez, etc.; ou bien : En outre, il faut sidérer, etc. — Autant que possible, on aura soin d la fin du point ou du raisonnement qu'on termine, a commencement de celui qui suit.

Quant à l'amplification des preuves, elle peut être ve consistant dans les paroles, ou elle est réelle, et peut s par la gradation, comme dans cet exemple : C'est une de souffrir les tribulations avec patience; une vertu grande, de les désirer; une plus grande encore, d réjouir. — Elle peut se faire aussi, soit par le développ des circonstances du sujet, soit par la comparaison du avec un autre d'égale ou de moindre importance.

Les réflexions morales ont leur place propre, com le dira ci-après, dans la péroraison; il est cependant p

elquefois, quand on a donné des preuves suffisantes, d'en rer quelque moralité. Cela convient surtout dans les sermons de mission, où l'auditoire se compose ordinairement de gens peu instruits, auxquels les moralités font plus d'impression ; mais il faut que ces moralités accidentelles ne soient jamais trop longues ni trop fréquentes, au point de rendre le discours ennuyeux et languissant.

III. — Enfin, la PÉRORAISON contient trois parties : l'Epilogue, la Moralité, et l'Exhortation.

L'épilogue est une récapitulation du sermon, où l'on résume les motifs les plus convaincants qui ont été expliqués, mais en les présentant d'une autre manière, en vue de l'exhortation qui doit suivre; en sorte que, dans cette récapitulation même, le prédicateur commence à émouvoir les cœurs.

Quant à la moralité, on remarquera que souvent le plus grand fruit du sermon consiste, surtout quand on prêche au peuple, à exposer avec à-propos et chaleur les conséquences morales qui en découlent. On aura donc soin de parler contre les vices les plus communs, tels que la haine, l'impudicité, le blasphème, les mauvaises occasions et les mauvaises compagnies ; on blâmera les parents qui permettent que leurs enfants s'entretiennent avec des personnes de sexe différent, et spécialement les mères qui font entrer les jeunes gens dans leurs maisons pour converser avec leurs filles. De plus, on exhortera les chefs de famille à bannir de chez eux les mauvais livres, et particulièrement les romans, lesquels insinuent un poison secret qui corrompt la jeunesse. On parlera aussi contre les jeux de hasard, qui sont la ruine des familles et des âmes.

En somme, on tâchera d'insinuer, chaque fois qu'on le pourra, des choses pratiques, ou les moyens à employer pour résister aux vices et pour persévérer dans la bonne voie, comme de fuir les occasions dangereuses et les mauvaises

compagnies, et de se faire violence dans les mouvements de colère, pour éviter tout excès en actions ou en paroles; ainsi, pour éviter les blasphèmes ou les imprécations, on engagera les auditeurs à dire, par exemple : Seigneur! donnez-moi de la patience. Très sainte Vierge! aidez-moi. Que Dieu fasse de vous un saint. Etc.

On recommandera les pratiques suivantes : entrer dans quelque congrégation; assister à la messe tous les jours; faire chaque jour quelque lecture spirituelle; renouveler chaque matin la résolution de ne pas offenser Dieu, en lui demandant la grâce de la persévérance; faire tous les jours la visite au saint Sacrement et à la sainte Vierge devant une de ses images; chaque soir, faire l'examen de conscience avec l'acte de contrition; après avoir commis quelque péché, faire à l'instant un acte de contrition, et puis s'en confesser le plus tôt possible. Surtout, on recommandera de recourir à Dieu et à la bienheureuse Vierge dans les tentations, en répétant souvent les saints noms de Jésus et de Marie, et en continuant à les invoquer jusqu'à ce que la tentation cesse.

Ces remèdes et ces moyens, le prédicateur doit les répéter et les recommander plusieurs fois dans le cours des sermons, sans être arrêté par la crainte qu'un critique lettré ne lui reproche de dire toujours la même chose. Le prédicateur n'a point à rechercher les éloges des lettrés, mais le bon plaisir de Dieu et le salut des âmes, particulièrement des pauvres ignorants, qui retirent moins de profit des sentences et des raisonnements, que de ces pratiques faciles qu'on a soin de leur inculquer en les répétant. Je dis : « En les répétant; » car l'esprit peu cultivé de ces pauvres gens oublie facilement ce qu'on leur enseigne, si on ne le répète plusieurs fois.

---

4. De l'élocution.

On engage les jeunes prédicateurs à rédiger leurs sermons et à les apprendre par cœur, avant de monter en chaire. Il est utile de vouloir prêcher d'abondance, parce qu'alors le discours devient plus naturel et plus familier ; mais cela n'appartient qu'à ceux qui ont l'habitude de la chaire depuis plusieurs années ; pour les autres, s'ils voulaient improviser, ils ne feraient que s'accoutumer à prêcher au hasard, en disant ce qui leur vient à la bouche, sans réflexion et sans ordre.

Les jeunes prédicateurs auront donc soin d'écrire leurs sermons, mais sans y employer un style fleuri, des termes emphatiques, des pensées élevées, des périodes sonores. Qu'on lise le livre d'or du célèbre littérateur Louis Muratori, « De l'Eloquence populaire, » où il démontre que tous les sermons qui se font à un auditoire composé de savants et d'ignorants, doivent être non seulement familiers, mais encore populaires, c'est-à-dire, d'un style facile et simple comme le langage du peuple, pourvu toutefois qu'on y évite les phrases et les expressions grossières et trop basses, qui ne conviennent pas à la chaire. « Le peuple, dit-il, est pour la plus grande partie composé d'ignorants ; si vous lui jetez des doctrines et des réflexions abstruses, en vous servant d'expressions et de phrases au-dessus de l'intelligence commune, quel bien espérez-vous faire à des gens qui ne parviennent pas à vous comprendre ? Elle ne sera donc jamais conforme aux règles de la véritable éloquence, la pratique de ceux qui, au lieu de se mettre à la portée de la faible intelligence du grand nombre de leurs auditeurs, semblent s'étudier à n'être compris que des personnes instruites, comme s'ils avaient honte de se faire entendre aussi du pauvre peuple, qui n'a pas moins de droit que les autres à

la parole de Dieu. Le prédicateur chrétien est obligé de parler à chacun de ses auditeurs en particulier, comme s'il n'y en avait aucun autre à écouter son discours. Celui qui, par la hauteur de ses raisonnements, ne se met pas en peine d'être compris de tous, trahit le dessein de Dieu, son devoir, et le besoin d'une grande partie des auditeurs. » Aussi, le Concile de Trente ordonne à tous les pasteurs d'accommoder leurs sermons à la capacité de ceux qui doivent les entendre : *Archipresbyteri et parochiales habentes ecclesias, per se vel alios idoneos, plebes sibi commissas pro earum capacitate pascent salutaribus verbis.*[1]

Saint François de Sales[2] disait que les mots choisis et les périodes harmonieuses sont la peste de la prédication; la raison principale en est que Dieu ne prête point son concours à ces sortes de sermons fleuris. Ils pourront servir aux personnes instruites, mais non aux ignorants, qui le plus souvent forment la majeure partie de l'auditoire; les sermons, au contraire, faits dans un style familier sont utiles aux ignorants comme aux savants. Muratori ajoute que, lorsqu'on ne parle qu'à des gens du peuple ou de la campagne, on doit se servir du langage le plus populaire et le plus simple, pour se conformer à leur intelligence bornée. Il dit que le prédicateur, parlant à ces ignorants, doit se figurer qu'il est comme un d'entre eux, et qu'il veut persuader quelque chose à ses compagnons. Par conséquent, dans les sermons faits au bas peuple, les périodes doivent être concises et détachées, de manière que celui qui n'a pas compris le premier sens, comprenne le second; ce qui ne peut s'obtenir quand le discours est lié; car, alors, celui qui n'a pas compris la première période, ne comprendra pas la seconde ni la troisième.

(1) *Sess. 5. de Ref. c. 2.*
(2) Lettre 218. Man. de prêcher, ch. 5. a. 1.

Muratori avertit en outre que, lorsqu'on prêche au peuple, il est très utile de faire usage de la figure appelée Antiphore, par laquelle le prédicateur fait une question et y répond lui-même; exemple : Dites-moi : pourquoi tant de pécheurs, après la confession, retombent-ils dans les mêmes péchés? Je vais vous le dire : C'est parce qu'ils n'ôtent point l'occasion. — Il est bon aussi de recommander plusieurs fois aux auditeurs l'attention à ce qui se dit, surtout quand on parle de certaines choses d'une plus grande importance; on dira, par exemple : Soyez attentifs à ce que je vous dis maintenant. — Il est encore bon de faire dans le discours quelque pieuse exclamation; par exemple : O Dieu plein de bonté! vous venez à nous pour nous sauver, et nous vous fuyons pour nous damner! — Il est pareillement utile de répéter avec force quelque grave maxime de salut, telle que celle-ci : Il n'y a point de remède : tôt ou tard, il faut mourir; oui, tôt ou tard, il faut mourir. — Ou bien : Mes chers frères, il est certain que vous serez, après cette vie, ou éternellement heureux, ou éternellement malheureux. Entendez bien : ou éternellement heureux, ou éternellement malheureux.

Je ne m'étends pas davantage sur ce point, selon moi très important; car j'ai dû le traiter plus au long dans une lettre apologétique que j'ai fait imprimer, en réponse à un religieux, qui me reprochait d'approuver les sermons faits d'une manière simple et populaire. J'y ai exposé succinctement ce qu'a écrit sur ce sujet Muratori, et j'y ai ajouté le sentiment des saints Pères, selon ce que j'ai trouvé. Cette lettre est jointe au présent ouvrage,* et je prie mon lecteur de ne pas manquer de la parcourir; car c'est une œuvre particulière, qu'aucun autre auteur n'avait faite auparavant.

(*) Voir au commencement du tome précédent.

5. De la prononciation et du geste.

Je ne veux pas omettre de dire en outre quelque chose sur la modification de la voix et du geste.

Quant à la voix, le prédicateur doit éviter de parler avec emphase, d'une voix monotone ou toujours élevée. Ce qui excite et concilie l'attention des auditeurs, c'est de parler d'une voix tantôt forte, tantôt médiocre, tantôt basse, selon qu'il convient au sentiment qu'on exprime, mais en évitant les excès, et sans passer brusquement d'un ton à un autre : on fait ici une exclamation ; là, on fait une pause, et puis on reprend avec un soupir. Cette variété de tons et de manières tient l'auditoire toujours attentif.

Quant au GESTE, il faut éviter le geste affecté, ou trop uniforme, ou trop impétueux avec grande agitation de corps. On se sert ordinairement de la main droite pour faire les gestes, et peu de la main gauche. On ne doit pas élever la main plus haut que la tête, ni l'étendre trop, ni la tenir trop court, ou seulement devant la poitrine. Pendant l'exorde, il convient qu'on se tienne debout au milieu de la chaire ; à la première période, on ne doit pas faire de geste ; à la seconde seulement, on peut commencer à mouvoir la main droite, en tenant la gauche appuyée sur la poitrine ou sur la chaire. Il faut éviter de mettre les mains sur les flancs, de les élever des deux côtés en forme de croix, ou de les porter derrière les épaules, et encore de les battre l'une contre l'autre, ou d'en frapper la chaire, si ce n'est rarement. Il est très inconvenant de frapper des pieds ou de relever le surplis. On doit régler le mouvement de la tête sur celui de la main, en la tournant dans la même direction. C'est un défaut de tordre la tête, ou de l'agiter trop, de la tenir toujours élevée ou toujours inclinée sur la poitrine. Les yeux doivent suivre le mouvement de la tête ; c'est donc

un défaut de les tenir fermés, ou toujours baissés, ou fixés le plus souvent vers un côté, spécialement vers celui où se trouvent des femmes. Il est permis de s'asseoir, mais quelquefois seulement. On peut aussi se porter d'un côté de la chair à l'autre, mais sans précipitation ; ordinairement, il convient de se tenir au milieu, pour être vu et entendu de tous les assistants ; il est bon, cependant, de se tourner de temps en temps, tantôt vers la droite, tantôt vers la gauche, mais sans jamais aller jusqu'à tourner le dos au côté opposé.

6. De la durée du sermon et autres observations.

Les sermons de carême ne doivent pas durer plus d'une heure, et ceux des dimanches ne dépasseront pas trois quarts d'heure ; quant aux prônes de paroisse, on ne doit pas les prolonger au delà d'une demi-heure.

On comprend même, dans cet espace de temps, l'acte de contrition, qu'il est ordinairement utile de faire pratiquer au peuple, en le portant, vers la fin du sermon, à recourir à la Mère de Dieu, pour lui demander quelque grâce particulière, comme la sainte persévérance, la bonne mort, l'amour envers Jésus-Christ, et autres semblables. Il importe peu que, pour donner place à ces actes, le discours doive s'abréger ; car ils sont le meilleur fruit qu'on en puisse retirer.

On fera bien d'exhorter quelquefois les auditeurs à rapporter aux autres, leurs parents ou leurs amis, ce qu'ils ont entendu dans le sermon, afin qu'il puisse ainsi profiter même à ceux qui n'y ont pas assisté.

SERMONS ABRÉGÉS

POUR

TOUS LES DIMANCHES DE L'ANNÉE.

SERMON I.

PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT.

SUR LE JUGEMENT UNIVERSEL.

Et videbunt Filium hominis, venientem in nubibus cœli cum virtute multa et majestate.[1]

Et ils verront le Fils de l'homme, venant sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande majesté.

A présent, Dieu n'est point connu; c'est pourquoi les pécheurs le méprisent, comme s'il ne pouvait se venger quand il le veut, des injures qui lui sont faites.[2] Mais Dieu a destiné un jour, que l'Ecriture appelle le Jour du Seigneur, ***Dies Domini,*** où il voudra se faire connaître pour ce qu'il est, le Juge éternel faisant justice.[3] Il sera connu, dit saint Bernard, quand il fera justice, lui qui maintenant est ignoré,

(1) *Matth. 24. 30.*

(2) Et quasi nihil posset facere Omnipotens, æstimabant eum. *Job. 22. 17.*

(3) Cognoscetur Dominus judicia faciens. *Ps. 9. 17.*

quand il veut faire miséricorde.[1] Aussi, ce jour-là est appelé un jour de colère et de désolation.[2]

Voici donc trois points que nous allons considérer : — 1. La différence qui éclatera entre les justes et les pécheurs. — 2. L'examen des consciences. — 3. La sentence pour les élus et pour les réprouvés.

1. Différence entre les justes et les pécheurs dans la vallée de Josaphat.

Ce grand jour commencera par le feu, qui viendra du ciel et consumera la terre, avec tous les hommes qui seront alors vivants et toutes les choses de ce monde.[3] Tout ne sera plus qu'une masse de cendres.

Les hommes étant morts, la trompette sonnera, et tous ressusciteront, comme l'Apôtre nous l'assure.[4] L'idée de ce grand événement faisait trembler saint Jérôme : Je crois entendre à chaque instant, disait-il, cette trompette formidable qui appelle tous les morts au tribunal de Jésus-Christ.[5] Et saint Augustin avouait que rien ne l'éloignait des jouissances terrestres, comme la crainte du jugement.

Au son de cette trompette, les âmes glorieuses des élus descendront du ciel, pour se réunir à leurs corps, avec lesquels elles ont servi Dieu sur la terre ; et en même temps, les âmes malheureuses des damnés sortiront de l'enfer, pour

(1) Cognoscetur Dominus judicia faciens, qui nunc ignoratur misericordiam quærens. *De Grad. hum. et sup. c. 6.*

(2) Dies iræ, dies illa, dies tribulationis et angustiæ, dies calamitatis et miseriæ. *Soph. 1. 15.*

(3) Terra et quæ in ipsa sunt opera, exurentur. *II. Pet. 3. 10.*

(4) Canet enim tuba, et mortui resurgent. *I. Cor. 15. 52.*

(5) Quoties diem judicii considero, contremisco. Sive comedam, sive bibam, sive aliud faciam, semper insonare videtur auribus meis illa terribilis tuba : Surgite, mortui, venite ad judicium.

se réunir à leurs corps maudits, avec lesquels elles ont offensé Dieu. Oh ! quelle différence on verra alors entre les uns et les autres ! Les damnés apparaîtront hideux et noirs, comme des tisons d'enfer, tandis que les élus resplendiront comme autant de soleils.[1] Combien se trouveront heureux alors ceux qui auront mortifié leurs corps par les pénitences ! Nous pouvons le deviner par ces mots de saint Pierre d'Alcantara, apparaissant après sa mort à sainte Thérèse :[2] « O l'heureuse pénitence, qui m'a valu une telle gloire ! »

Dès que les hommes seront ressuscités, ils seront convoqués par les anges dans la vallée de Josaphat, pour y être jugés.[3] Ensuite, les anges viendront et sépareront les réprouvés des élus, en plaçant ceux-ci à la droite, et les autres à la gauche.[4]

Oh ! quelle confusion souffriront alors les malheureux damnés, s'écrie l'auteur de l'Ouvrage imparfait ; cette seule peine, ajoute-t-il, suffirait pour faire leur enfer.[5] Le frère sera séparé de son frère, le mari de sa femme, le fils de son père, etc.

Mais voilà que les cieux s'ouvrent ; les anges viennent assister au jugement, portant l'étendard de la Croix et les autres signes de la Passion du Rédempteur ; c'est l'enseignement de saint Thomas,[6] fondé sur cette parole du divin

(1) Tunc justi fulgebunt sicut sol. *Matth. 13. 43.*

(2) O felix pœnitentia, quæ tantam mihi promeruit gloriam ! *In ejus Offic. lect. 6.*

(3) Populi, populi, in valle concisionis ; quia juxta est dies Domini. *Joel. 3. 14.*

(4) Exibunt Angeli, et separabunt malos de medio justorum. *Matth. 13. 49.*

(5) Quomodo putas impios confundendos, quando, segregatis justis, fuerint derelicti ! — Et si nihil ulterius paterentur, ista sola verecundia sufficeret eis ad pœnam. *Homil. 54.*

(6) Veniente Domino ad judicium, signum Crucis et alia Passionis indicia demonstrabuntur. *Comp. theol. p. 1. c. 244.*

Maître lui-même : *Alors paraîtra le signe du Fils de l'homme dans le ciel, et toutes les tribus de la terre pleureront.*[1] — Les pécheurs verseront des larmes de désespoir, à la vue de la Croix, car alors se vérifiera cette menace de saint Jean Chrysostome : « Les clous se plaindront de toi, les plaies et la croix de Jésus-Christ plaideront contre toi.[2] »

On verra venir aussi, pour assister au jugement, la Reine des saints et des anges, la bienheureuse Vierge Marie, et paraître enfin l'éternel Juge *sur les nuées, tout resplendissant de gloire et de majesté.*[3] Ah ! quel tourment pour les réprouvés, que la vue d'un tel juge ![4] Selon saint Jérôme, la présence de Jésus-Christ les fera plus souffrir que l'enfer même.[5] En sorte qu'en ce jour, comme l'a prédit saint Jean, ils supplieront les montagnes de tomber sur eux, pour les cacher à la vue de leur juge irrité.[6]

2. Examen des consciences.

Les livres des consciences sont ouverts, et le jugement commence.[7] Alors, rien ne restera caché ; le Seigneur, dit l'Apôtre, *éclairera ce qui était tenu dans les ténèbres.*[8] Dieu lui-même dit, par l'organe de son prophète, qu'il portera la

(1) Et tunc parebit signum Filii hominis in cœlo ; et tunc plangent omnes tribus terræ. *Matth. 24. 30.*

(2) Clavi de te conquerentur, Cicatrices contra te loquentur, Crux Christi contra te perorabit.

(3) Et videbunt Filium hominis venientem in nubibus cœli, cum virtute multa et majestate. *Matth. 24. 30.*

(4) A facie ejus cruciabuntur populi. *Joel. 2. 6.*

(5) Damnatis melius esset inferni pœnas, quam Domini præsentiam, ferre.

(6) Dicunt montibus et petris : Cadite super nos, et abscondite nos a facie sedentis super thronum et ab ira Agni. *Apoc. 6. 16.*

(7) Judicium sedit, et libri aperti sunt. *Dan. 7. 10.*

(8) Illuminabit abscondita tenebrarum. *I. Cor. 4. 5.*

lumière des lampes jusque dans les lieux les plus secrets.[1] La lumière de la lampe découvre toutes les choses cachées.

Le jugement, dit saint Jean Chrysostome, sera terrible pour les pécheurs ;[2] mais il comblera de consolation et de joie les justes, à chacun desquels *Dieu donnera alors la louange qu'il aura méritée par ses bonnes œuvres*.[3] L'Apôtre ajoute qu'en ce jour les élus seront élevés dans les airs au-dessus des nues, pour se joindre aux anges et augmenter le cortège qui doit accompagner le Seigneur.[4]

Ces mondains qui maintenant traitent d'insensés les saints, parce qu'ils vivent mortifiés et humiliés, reconnaîtront alors leur propre folie : *Insensés que nous étions,* s'écrieront-ils, *leur vie nous paraissait une folie, et leur fin sans honneur ; mais voilà qu'ils participent à la dignité des enfants de Dieu et au bonheur des saints*.[5] En ce monde, on proclame heureux ceux qui possèdent les richesses, les honneurs ; mais en réalité ceux-là seuls font fortune qui se font saints. Consolez-vous donc, âmes chrétiennes, qui menez ici-bas une vie pleine de tribulations : *Votre affliction se tournera en joie*.[6] Dans la vallée de Josaphat vous serez placées sur des trônes de gloire.

Les réprouvés, au contraire, seront placés à gauche, comme autant de chevreaux destinés à la boucherie, en attendant leur dernière condamnation. Au jour du jugement, dit l'auteur de l'Ouvrage imparfait, il n'y a plus aucun

(1) Scrutabor Jerusalem in lucernis. *Soph. 1. 12.*

(2) Terribile judicium, sed peccatoribus ; justis autem optabile et suave.

(3) Et tunc laus erit unicuique a Deo. *I. Cor. 4. 5.*

(4) Rapiemur cum illis in nubibus obviam Christo in aera. *I. Thess. 4. 16.*

(5) Nos insensati, vitam illorum æstimabamus insaniam, et finem illorum sine honore ; ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter Sanctos sors illorum est. *Sap. 5. 4.*

(6) Tristitia vestra vertetur in gaudium. *Jo. 16. 20.*

espoir de miséricorde pour les malheureux pécheurs.[1] Et selon saint Augustin, la plus grande peine du péché, infligée à ceux qui persistent à vivre dans la disgrâce de Dieu, c'est de perdre la crainte et le souvenir du jugement qui les attend.[2] — Continue donc, malheureux, s'écrie l'Apôtre, obstine-toi de plus en plus à vivre dans le péché; par là, au jour du jugement, tu auras amassé un trésor de colère que Dieu te réserve.[3]

Alors, dit saint Anselme, les pécheurs ne pourront se cacher; ils seront contraints de comparaître au jugement, et ce sera pour eux un tourment insupportable.[4] Les démons feront leur office d'accusateurs; ils diront au juge, selon saint Augustin :[5] Décide qu'il m'appartient, celui qui n'a pas voulu t'appartenir. — Les témoins contre eux seront : 1° Leur propre conscience.[6] 2° Les créatures; les murs même de la maison où ils ont péché, crieront contre eux.[7] 3° Le divin juge lui-même se déclarera témoin.[8] Il sera juge de votre cause, dit saint Augustin, Celui qui maintenant est témoin de votre vie.[9]

Le Seigneur adressera spécialement aux chrétiens réprouvés ces reproches qu'il faisait aux Israélites : *Malheur à toi, Corozaïn! malheur à toi, Bethsaïde, parce que, si les villes de Tyr et de Sidon eussent vu les prodiges qui ont été faits en*

(1) Judicii tempus misericordiam non recipit. *Homil. 52.*

(2) Magna jam est peccati pœna, metum ac memoriam futuri perdidisse judicii. *Serm. 154. n. 8. Edit. Bened. app.*

(3) Secundum autem duritiam tuam et impœnitens cor, thesaurizas tibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei. *Rom. 2. 5.*

(4) Latere erit impossibile, apparere intolerabile. *Medit. c. 2.*

(5) Judica meum esse, qui tuus esse noluit. *De Salut. doc. c. 62.*

(6) Testimonium reddente illis conscientia ipsorum. *Rom. 2. 15.*

(7) Lapis de pariete clamabit. *Habac. 2. 11.*

(8) Ego sum judex et testis, dicit Dominus. *Jer. 29. 23.*

(9) Ipse erit judex causæ tuæ, qui modo testis est vitæ tuæ. *Serm. 9. E. B.*

vous, elles eussent fait pénitence dans le cilice et dans la cendre.[1] Chrétiens infidèles, leur dira-t-il, si j'avais fait aux mahométans et aux idolâtres les grâces que vous avez reçues de moi, ils auraient fait pénitence de leurs fautes, tandis que, pour vous, la mort seule a pu mettre fin à vos péchés. — Et alors, il révélera à tous les regards leurs crimes les plus cachés.[2] Il découvrira et rendra publiques, pour les confondre, toutes leurs actions honteuses, leurs injustices et leurs cruautés secrètes.[3] Tous les damnés porteront leurs péchés écrits sur le front.

Quelles excuses raisonnables pourront-ils trouver alors pour se délivrer? Ah! des excuses! Leurs péchés mêmes leur fermeront la bouche,[4] en sorte que, loin de chercher à s'excuser, ils se condamneront eux-mêmes.

3. La sentence pour les élus et pour les réprouvés.

Selon saint Bernard, le souverain juge prononcera en premier lieu la sentence qui invitera les élus à la gloire du paradis, afin que les réprouvés ressentent une peine plus grande, en voyant ce qu'ils ont perdu.[5] Jésus-Christ se tournera donc premièrement vers les élus avec un regard doux et serein, et il leur dira : *Venez, les bénis de mon Père; entrez en possession du royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde.*[6] Il bénira toutes les

(1) Væ tibi, Corozain! væ tibi, Bethsaida! quia, si in Tyro et Sidone factæ essent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere pœnitentiam egissent. *Matth. 11. 21.*

(2) Revelabo pudenda tua, in facie tua. *Nah. 3. 5.*

(3) Ponam contra te omnes abominationes tuas. *Ezech. 7. 3.*

(4) Omnis iniquitas oppilabit os suum. *Ps. 106. 42.*

(5) Prius benedicti vocabuntur in regnum, quo videlicet (reprobi) acrius doleant, videntes quid amiserint. *In Ps. 90. s. 8. n. 7.*

(6) Venite, benedicti Patris mei; possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi. *Matth. 25. 34.*

larmes qu'ils auront versées par repentir de leurs fautes, et toutes leurs bonnes œuvres, oraisons, mortifications, communions; surtout il bénira les peines qu'il a souffertes pour eux dans sa passion, et le sang qu'il a répandu pour leur salut; et avec cette bénédiction, en chantant : *Alleluia! Alleluia!* les élus entreront en paradis, pour y louer et aimer Dieu éternellement.

Le juge se tournera ensuite vers les réprouvés, et prononcera leur condamnation en ces termes : *Retirez-vous de moi, maudits; allez au feu éternel.*[1] — Ils seront donc maudits, et ainsi, séparés de Dieu, ils iront brûler à jamais dans le feu de l'enfer. *Et ils iront au supplice sans fin et les justes à la vie éternelle.*[2]

Après cette sentence, selon saint Ephrem, les malheureux damnés seront contraints de faire leurs adieux à leurs parents, au paradis, aux saints et à la divine Mère : Adieu, justes! adieu croix! adieu beau ciel! adieu parents et enfants! jamais plus nous ne vous reverrons. Adieu, vous aussi, sainte Mère de Dieu, Marie![3] A l'instant, au milieu de la vallée s'ouvrira un profond gouffre, où ils seront tous précipités; et ils entendront se fermer sur eux ces portes qui ne s'ouvriront plus jamais dans l'éternité. — O maudit péché! à quelle triste fin tu dois un jour conduire tant de pauvres âmes rachetés par le sang de Jésus-Christ! O âmes malheureuses, à qui est réservée une fin si déplorable!

Mais vous, chrétiens mes frères, consolez-vous : maintenant, Jésus-Christ est un Père, et non un juge; il est prêt

(1) Discedite a me, maledicti, in ignem æternum. *Matth. 25. 41.*

(2) Et ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam. *Ibid. 46.*

(3) Valete, Justi! vale, Crux! vale, Paradise! valete, patres ac filii! nullum siquidem vestrum visuri sumus ultra. Vale, tu quoque, Dei Genitrix, Maria! *De Variis Torm. inf.*

à pardonner au pécheur qui se repent ; hâtons-nous de lui demander pardon...

On fera faire au peuple l'acte de contrition et de bon propos, avec la prière à Jésus et à Marie pour obtenir la sainte persévérance ; on aura soin de terminer ainsi chaque sermon.*

(*) Voir à la fin des Avis, page 15.

SERMON II.

DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

SUR L'UTILITÉ DES TRIBULATIONS.

Joannes autem cum audisset in vinculis opera Christi.[1]
Jean était dans les chaînes, lorsqu'il apprit les œuvres de Jésus-Christ.

C'est dans les tribulations que Dieu enrichit de ses plus grandes grâces les âmes qu'il chérit. Ainsi saint Jean-Baptiste, étant dans les fers, souffrant les peines d'une cruelle prison, apprit avec joie les merveilles opérées par le Sauveur : *Cum audisset in vinculis opera Christi.* Immenses sont les avantages que nous apportent les tribulations. Le Seigneur nous les envoie, non parce qu'il nous veut du mal, mais parce qu'il nous veut du bien; nous devons donc, quand elles nous arrivent, les embrasser avec actions de grâces, non seulement en nous résignant à la volonté divine, mais encore en nous réjouissant de ce que Dieu nous traite comme il a traité son divin Fils Jésus, dont la vie sur la terre fut toujours affligée.

Je veux donc aujourd'hui vous montrer, — dans le premier point, combien les tribulations nous sont utiles, — et dans le second, comment nous devons nous comporter dans les tribulations.

(1) *Matth. 11. 2.*

1. Combien les tribulations nous sont utiles.

Celui qui n'a pas été éprouvé, que sait-il? L'homme de beaucoup d'expérience, nous dit l'Esprit-Saint, *réfléchira beaucoup; et celui qui a beaucoup appris, parlera avec sagesse.*[1] — Ainsi, celui qui vit dans la prospérité, et n'a aucune expérience de revers, ne sait rien de l'état de son âme. Considérons, au contraire, les bons effets de l'épreuve

Premièrement, la tribulation nous fait ouvrir les yeux, que la prospérité nous tient fermés. Saint Paul,[2] ayant été frappé de cécité au moment où Jésus-Christ lui apparut, reconnut alors les erreurs dans lesquelles il vivait. Le roi Manassé, étant prisonnier à Babylone, eut recours à Dieu, reconnut ses péchés, et en fit pénitence.[3] L'enfant prodigue, se trouvant réduit à garder les pourceaux et souffrant de la faim, prit la résolution de retourner à son père.[4]

Secondement, la tribulation nous délivre de l'attachement aux choses de la terre. Quand une mère veut sevrer son enfant, elle met de l'amertume sur ses mamelles, afin qu'il s'en dégoûte, et qu'il consente à prendre une meilleure nourriture. C'est ainsi que Dieu agit avec nous, pour nous détacher des biens terrestres : il y met du fiel, et fait que, les trouvant amers, nous les rejetions avec répugnance, pour diriger nos affections vers les biens célestes, dont la douceur n'est pas trompeuse; c'est la remarque de saint Augustin.[5]

(1) Qui non est tentatus, quid scit? Vir in multis expertus cogitabit multa; et qui multa didicit, enarrabit intellectum. *Eccli. 34. 9.*

(2) *Act. 9.*

(3) Postquam coangustatus est, oravit Dominum Deum suum, et egit pœnitentiam valde coram Deo. *II. Par. 33. 12.*

(4) Dixit :... Surgam et ibo ad patrem meum. *Luc. 15. 17.*

(5) Ideo Deus felicitatibus terrenis amaritudines miscet, ut alia quæratur felicitas, cujus dulcedo non est fallax. *Serm. 105. E. B.*

Troisièmement, ceux qui vivent dans la prospérité, sont sujets à beaucoup de tentations d'orgueil, de vanité, à l'envie d'acquérir plus de richesses, plus d'honneurs et plus de plaisirs. La tribulation nous délivre de ces tentations, et nous rends humbles et contents de l'état dans lequel le Seigneur nous place. Notre Père céleste nous corrige par ce moyen, dit l'Apôtre, afin que nous n'allions pas nous perdre avec les mondains.[1]

Quatrièmement, les tribulations nous servent à expier nos péchés beaucoup mieux que les pénitences que nous pratiquons de notre propre volonté. Saint Augustin dit que Dieu, daignant se faire notre médecin, nous les envoie comme un remède salutaire.[2] Oh! l'excellent remède que les tribulations, pour guérir les plaies que nous ont faites nos péchés! Aussi, le même saint reprend le pécheur qui s'en plaint : Pourquoi vous lamenter? dit-il; vos souffrances sont une médecine plutôt qu'un châtiment. Job proclame heureux celui que Dieu corrige par les tribulations; car, si la main du Seigneur le frappe et le blesse, cette même main le guérit.[3] Et saint Paul se glorifiait de se voir affligé.[4]

Cinquièmement, les tribulations nous font penser à Dieu, et nous obligent de recourir à sa miséricorde, dans la persuasion que lui seul peut et veut nous soulager dans nos misères; c'est ce qu'a déclaré le Seigneur lui-même : Dans leurs tribulations, ils s'empresseront de venir à moi.[5] Et notre Sauveur nous encourage par ces douces paroles :

(1) A Domino corripimur, ut non cum hoc mundo damnemur. *I. Cor. 11. 32.*

(2) Intelligas, homo, medicum esse Deum, et tribulationem medicamentum esse ad salutem. — Unde plangis? Quod pateris, medicina est, non pœna. *In Ps. 21. en. 2. n. 4.*

(3) Beatus homo qui corripitur a Deo :... quia ipse vulnerat et medetur; percutit, et manus ejus sanabunt. *Job. 5. 17.*

(4) Sed et gloriamur in tribulationibus. *Rom. 5. 3.*

(5) In tribulatione sua, mane consurgent ad me. *Os. 6. 1.*

Venez à moi, vous tous qui êtes dans la peine, et je vous soulagerai.[1] — Dieu se fait appeler notre *Secours dans les tribulations.*[2] Ailleurs, David nous dit que les Hébreux, quand ils se voyaient vaincus et affligés par leurs ennemis, se souvenaient de Dieu et retournaient à lui.[3]

Sixièmement, les tribulations nous font gagner de grands mérites auprès de Dieu, en nous donnant occasion d'exercer les vertus qui lui sont les plus agréables, comme l'humilité, la patience et la conformité à sa volonté sainte. Le vénérable Jean d'Avila disait : « Un seul Béni soit Dieu ! dans les contrariétés, vaut plus que mille actions de grâces dans ce qui réussit à notre gré. » Et saint Ambroise : Otez aux martyrs leurs souffrances, et vous leur enlèverez leurs couronnes.[4]

Oh ! quel trésor de mérites acquiert celui qui souffre avec patience les mépris, la pauvreté et les maladies ! — Les mépris venant des hommes, sont les vrais désirs des saints : ils aspirent à être méprisés par amour pour Jésus-Christ, afin de se rendre par là semblables à lui. — De plus, que ne gagne-t-on pas en supportant les incommodités de la pauvreté ! *Deus meus, et omnia :* Mon Dieu ! vous êtes tout pour moi, disait saint François d'Assise ; et en parlant ainsi, il se trouvait plus riche que tous les grands de la terre. Bien vrai est ce mot de sainte Thérèse : « Moins nous posséderons ici-bas, plus nous jouirons là-haut.[5] » Oh ! heureux celui qui peut dire avec sincérité : « Mon Jésus, vous seul me suffisez ! » Si vous vous croyez malheureux, parce que

(1) Venite ad me omnes, qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. *Matth. 11. 28.*

(2) Adjutor in tribulationibus. *Ps. 45. 2.*

(3) Cum occideret eos, quærebant eum, et revertebantur, et diluculo veniebant ad eum. *Ps. 77. 34.*

(4) Tolle martyrum certamina, tulisti coronas. *In Luc. c. 4.*

(5) Fond. ch. 14.

vous êtes pauvre, dit saint Jean Chrysostome, vous êtes malheureux en effet et digne de compassion, non parce que vous êtes pauvre, mais parce que, au lieu d'être content de votre pauvreté, vous vous estimez malheureux.[1] De plus, par la patience dans les maladies et les infirmités, nous formons une grande et peut-être la plus grande partie de la couronne qui nous est préparée dans le ciel. Certain malade se plaint de ce que, dans l'état où il se trouve, il ne peut rien faire; mais il se trompe; car, dans cet état, il peut faire tout, en supportant avec calme et résignation tout ce qu'il souffre. La croix que Jésus-Christ nous donne à porter, dit saint Jean Chrysostome, est la clef du ciel.[2]

D'après saint François de Sales la science des saints consiste à souffrir constamment pour Jésus-Christ, et c'est le moyen de se sanctifier en peu de temps. C'est ainsi que Dieu éprouve ses serviteurs, et qu'il les trouve dignes de lui.[3] *Car,* ajoute l'Apôtre, *le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il flagelle tous ceux qu'il reçoit parmi ses enfants.*[4] C'est pourquoi Jésus-Christ disait un jour à sainte Thérèse : « Sois persuadée, ma fille, que celui qui est le plus aimé de mon Père, est aussi celui qui en reçoit les plus grandes croix.[5] » De là encore cette réflexion de Job : *Si nous avons reçu* volontiers *de la main de Dieu les biens*, ou les prospérités de ce monde, *pourquoi n'en recevrions-nous pas* avec encore plus de joie *les maux*, ou les tribulations, qui nous sont beaucoup plus utiles que les prospérités?[6] — Saint

(1) Sane dignus es lacrymis, ob hoc quod miserum te existimas, non ideo quod pauper es. *In Ep. ad Phil. hom. 2.*

(2) Crux Christi clavis est paradisi. *In Luc. hom. de Divite.*

(3) Deus tentavit eos, et invenit illos dignos se. *Sap. 3. 5.*

(4) Quem enim diligit Dominus, castigat; flagellat autem omnem filium quem recipit. *Heb. 12. 6.*

(5) Vie, addit.

6) Si bona suscepimus de manu Dei, mala quare non suscipiamus *Job. 2. 10.*

Grégoire observe que, comme le feu augmente, quand il est pressé par le vent, de même l'âme se perfectionne, quand elle est pressée par les tribulations.[1]

Les tribulations qui tourmentent le plus les bonnes âmes, ce sont les tentations, par lesquelles le démon nous excite à offenser Dieu ; mais celui qui les repousse et les souffre avec patience, en recourant à Dieu, en retire un grand trésor de mérites. *Dieu est fidèle, et il ne permettra que vous soyez tentés au delà de vos forces ; mais il vous fera tirer profit de la tentation même, afin que vous puissiez persévérer.*[2] C'est pour cela que Dieu permet que les tentations nous affligent. *Bienheureux ceux qui pleurent,* dit le Seigneur, *parce qu'ils seront consolés.*[3] Oui, bienheureux, comme nous l'explique l'Apôtre, puisque nos tribulations sont si courtes et si légères, en comparaison de la gloire immense qu'elles nous préparent dans le ciel pour toute l'éternité.[4]

Il est donc nécessaire, dit saint Jean Chrysostome, que vous souffriez en paix les tribulations ; car, si vous les acceptez avec résignation, vous gagnerez beaucoup. Et si, au contraire, vous les subissez malgré vous, au lieu de profiter, vous ne ferez qu'augmenter votre misère.[5] Il n'y a pas d'autre moyen : si nous voulons nous sauver, nous devons souffrir : *C'est par beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu.*[6] Un grand ser-

(1) Ignis flatu premitur, ut crescat.

(2) Fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis ; sed faciet etiam cum tentatione proventum, ut possitis sustinere. *I. Cor. 10. 13.*

(3) Beati, qui lugent ; quoniam ipsi consolabuntur. *Matth. 5. 5.*

(4) Id enim quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis. *II. Cor. 4. 17.*

(5) Magna lucraberis. — Si vero ægre feres, neque calamitatem minorem facies, et majorem reddes procellam. *Ad pop. Ant. hom. 64.*

(6) Per multas tribulationes oportet introire in regnum Dei. *Act. 14. 21.*

viteur de Dieu disait que le paradis est la demeure des pauvres, des persécutés, des humiliés et des affligés ; tels ont été les martyrs et tous les saints. De là cette conclusion de l'Apôtre : *La patience vous est nécessaire, pour accomplir la volonté de Dieu, et obtenir ainsi l'effet de ses promesses.*[1] Mais, demande saint Cyprien, est-ce une si grande chose d'embrasser les courtes afflictions de cette vie, pour ceux à qui sont promis les biens éternels du paradis ?[2]

En somme, les châtiments que Dieu nous envoie, nous viennent, non pour notre malheur, mais pour notre bien, comme l'assurait Judith.[3] Et selon saint Augustin, on doit croire que Dieu est irrité contre le pécheur qu'il ne punit point.[4] Quand on voit un pécheur affligé en cette vie, c'est un signe que Dieu veut lui faire miséricorde dans l'autre, en lui infligeant, au lieu du supplice éternel, une peine temporelle, qui est infiniment moindre ; mais malheur au pécheur que Dieu ne châtie point en ce monde ! c'est un signe que le Seigneur conserve son indignation contre lui, et qu'il veut le punir dans l'éternité.

Le prophète Jérémie demande à Dieu : *Pourquoi les pécheurs vivent-ils dans la prospérité?* Et il répond lui-même, en disant : *Rassemblez-les comme un troupeau pour le sacrifice, et les réservez pour le jour de l'extermination.*[5] De même que, au jour du sacrifice, on réunit les victimes destinées à être immolées, ainsi les méchants sont destinés

(1) Patientia enim vobis necessaria est, ut, voluntatem Dei facientes, reportetis promissionem. *Heb. 10. 36.*

(2) Quid hoc ad Dei servos, quos paradisus invitat? *Ep. ad Demetr.*

(3) Flagella Domini, quibus quasi servi corripimur, ad emendationem, et non ad perditionem nostram, evenisse credamus. *Judith. 8. 27.*

(4) Illi Deus irascitur, quem peccantem non flagellat. *In Ps. 98. n. 11.*

(5) Quare via impiorum prosperatur? — Congrega eos quasi gregem ad victimam, et sanctifica eos in die occisionis. *Jer. 12. 1.*

à la mort, comme victimes de la colère de Dieu. Tel est le commentaire de Du Hamel au texte cité.[1]

Quand donc nous voyons que Dieu nous afflige, disons-lui humblement avec Job : Seigneur! mes péchés méritent un châtiment beaucoup plus grand que celui que vous m'envoyez.[2] — Nous devons même aller jusqu'à lui faire cette prière avec saint Augustin : *Hic ure, hic seca, hic non parcas, ut in æternam parcas :* « Brûlez, tranchez, Seigneur! ne m'épargnez point ici-bas, pour m'épargner dans l'éternité. » — Bien grand est le châtiment du pécheur dont le Seigneur dit : *Epargnons l'impie, et il n'apprendra pas la justice ;*[3] ne le châtions pas durant sa vie sur la terre ; il continuera de vivre dans le péché, et il en sera puni par le supplice éternel. — Saint Bernard, considérant ce passage, s'écrie : Seigneur! je ne veux pas d'une telle miséricorde ; c'est un châtiment qui surpasse tout châtiment.[4]

Ainsi, celui que Dieu éprouve sur la terre par les tribulations, a un signe certain qu'il est cher au Seigneur, selon ce que l'ange Raphaël a dit à Tobie : *Parce que vous étiez agréable à Dieu, il a été nécessaire que vous fussiez mis à l'épreuve par la tentation.*[5] C'est pourquoi saint Jacques proclame heureux celui qui souffre ; *car, après avoir été éprouvé par les afflictions, il recevra la couronne de la vie éternelle.*[6]

Pour avoir part à la gloire des saints, il faut souffrir en

(1) Destina eos ut victimas furoris tui in diem sacrificii. *In Jer. 12. 3.*

(2) Peccavi, et vere deliqui, et ut eram dignus non recepi. *Job. 33. 27.*

(3) Misereamur impio, et non discet justitiam. *Is. 26. 10.*

(4) Misericordiam hanc ego nolo ; super omnem iram miseratio ista. *In Cant. s. 42. n. 4.*

(5) Quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te. *Tob. 12. 13.*

(6) Beatus vir qui suffert tentationem ; quoniam, cum probatus fuerit, accipiet coronam vitæ. *Jac. 1. 12.*

cette vie, comme ont souffert les saints, dont aucun n'a été bien reçu et bien traité par le monde; ils ont tous été repoussés et persécutés; tant est vrai ce qu'a écrit l'Apôtre lui-même : *Tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ, seront persécutés.*[1] — De là ce mot de saint Augustin que celui qui ne veut pas de persécutions, n'a pas encore commencé à être chrétien.[2] Quand nous sommes affligés, il doit suffire pour nous consoler, de savoir que le Seigneur est alors près de nous et avec nous, comme l'Ecriture nous l'enseigne : *Le Seigneur est auprès de ceux dont le cœur est en proie à l'affliction.*[3] — *Je suis avec lui dans ses tribulations.*[4]

2. Comment nous devons nous comporter dans les tribulations.

Celui qui se trouve dans la tribulation en ce monde, doit avant tout quitter le péché, et tâcher de se mettre en état de grâce; autrement, tout ce qu'il souffrira, étant en état de péché, sera entièrement perdu pour lui. Ecoutons saint Paul : *Si je livrais mon corps pour être brûlé vif, mais sans avoir la charité, cela ne me servirait de rien.*[5] En vain donc on endurerait tous les tourments des martyrs, jusqu'au supplice même du feu; faute d'être en état de grâce, on n'en retirerait aucun profit.

Quand, au contraire, on souffre avec Dieu et pour Dieu, e cœur plein de résignation, toutes les souffrances se changent en consolation et en joie.[6] C'est ainsi que les apôtres,

(1) Omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur. *II. Tim. 3. 12.*

(2) Si putas te non habere persecutiones, nondum cœpisti esse christianus. *In Ps. 55. n. 4.*

(3) Juxta est Dominus iis qui tribulato sunt corde. *Ps. 33. 19.*

(4) Cum ipso sum in tribulatione. *Ps. 90. 15.*

(5) Si tradidero corpus meum, ita ut ardeam, charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest. *I. Cor. 13. 3.*

(6) Tristitia vestra vertetur in gaudium. *Jo. 16. 20.*

après avoir été injuriés et fouettés par les Juifs, se retiraient pleins de joie de devant le conseil, parce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir ces mauvais traitements pour l'amour de Jésus-Christ.[1] Lors donc que Dieu nous visite par quelque tribulation, nous devons dire avec Jésus-Christ : *Ne faut-il pas que je boive ce calice que mon Père m'a donné?*[2] — Remarquons que toutes les afflictions, même celles qui nous arrivent par le moyen des hommes, nous viennent de Dieu; c'est toujours Dieu qui nous les envoie.

En outre, quand nous nous voyons affligés de tous les côtés à la fois, et que nous ne savons que faire, nous devons nous tourner vers Dieu, qui seul peut nous consoler. C'est ce que disait le roi Josaphat, en s'adressant au Seigneur : *Ns sachant quel parti prendre, tout ce que nous pouvons faire encore, c'est de lever les yeux vers vous.*[3] Et c'était la pratique de David dans ses tribulations; il recourait à Dieu, et Dieu le consolait.[4] Nous devons recourir à Dieu par la prière, et ne cesser de le prier, jusqu'à ce qu'il nous exauce. Le même prophète disait encore : *Comme les yeux d'une servante sont attachés sur les mains de sa maîtresse, ainsi nos yeux sont levés vers le Seigneur notre Dieu, jusqu'à ce qu'il ait pitié de nous.*[5] A son exemple, tenons nos yeux levés vers le Seigneur, et continuons de l'invoquer, jusqu'à ce qu'il soit touché de compassion pour nous. Il faut avoir une grande confiance dans le cœur de Jésus-Christ, qui est plein de miséricorde, et ne pas faire comme ceux qui, ayant

(1) Ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati. *Act. 5. 41.*

(2) Calicem, quem dedit mihi Pater, non bibam illum? *Jo. 18. 11.*

(3) Cum ignoremus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te. *II. Par. 20. 12.*

(4) Ad Dominum, cum tribularer, clamavi, et exaudivit me. *Ps. 119. 1.*

(5) Sicut oculi ancillæ in manibus dominæ suæ, ita oculi nostri ad Dominum Deum nostrum, donec misereatur nostri. *Ps. 122. 2.*

à peine commencé à prier, et ne se voyant pas exaucés, se découragent aussitôt; on peut leur appliquer le reproche adressé par le Sauveur à saint Pierre : *Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté?*[1] — Quand les grâces que nous demandons, sont spirituelles, ou peuvent servir au bien de notre âme, nous devons être certains que Dieu nous exaucera, pourvu que nous soyons constants dans la prière, et que nous ne perdions pas la confiance : *Tout ce que vous demandez dans vos prières,* a dit le Seigneur, *croyez que vous le recevrez, et il vous sera accordé.*[2] Ainsi, dans les tribulations, il est nécessaire de ne cesser jamais d'espérer avec confiance que la divine Bonté nous consolera; et quand la tribulation persiste, il faut dire avec Job : *Quand Dieu me tuerait, je ne laisserais pas d'espérer en lui.*[3]

Dans leurs peines, au lieu de recourir à Dieu, les âmes de peu de foi ont recours aux moyens humains; en agissant ainsi, elles irritent Dieu, et, trompées dans leur vaine espérance, elles restent en proie à leurs misères : *Si le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent. Si le Seigneur ne garde la ville, c'est en vain que veille celui qui la garde.*[4] — Ce texte est ainsi commenté par saint Augustin : « C'est Dieu qui bâtit, c'est lui qui nous ouvre l'intelligence, c'est lui qui applique notre esprit au bien à faire; et cependant nous travaillons aussi en qualité de manœuvres; mais, si Dieu ne garde la ville, etc.[5] »

(1) Modicæ fidei, quare dubitasti? *Matth. 14. 31.*

(2) Omnia quæcumque orantes petitis, credite quia accipietis, et evenient vobis. *Marc. 11. 24.*

(3) Etiamsi occiderit me, in ipso sperabo *Job. 13. 15.*

(4) Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt, qui ædificant eam. — Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat, qui custodit eam. *Ps. 126. 1.*

(5) Ipse ædificat, ipse intellectum aperit, ipse ad finem applicat sensum vestrum; et tamen laroramus et nos tamquam operarii; sed, nisi Dominus custodierit civitatem, etc.

Tout bien, tout secours, doit nous venir de Dieu; sans lui, les créatures ne peuvent nous aider en rien.

De là ces plaintes du Seigneur.[1] « Ne suis-je pas dans Sion? Pourquoi donc les hommes me provoquent-ils à la colère, en recourant aux créatures, dont ils font leurs idoles, et en mettant en elles toute leur espérance? Ils cherchent un remède à leurs maux! Pourquoi donc ne le cherchent-ils pas dans Galaad, (montagne de l'Arabie, pleine de parfums et d'aromates, symbole de la miséricorde divine,) où ils peuvent trouver le médecin et le remède de tous leurs maux? Pourquoi vos plaies demeurent-elles ouvertes, sans guérison? » C'est que vous recourez et vous donnez votre confiance aux créatures et non à moi.

Dans un autre endroit, le Seigneur se plaint en ces termes : « Pourquoi dites-vous, mes enfants, que vous ne voulez plus recourir à moi? Est-ce que je suis devenu pour vous une terre stérile, qui ne donne pas de fruit, ou n'en donne que tardivement? est-ce pour cela que vous m'avez oublié depuis si longtemps?[2] » — Par ces paroles, Dieu nous exprime son désir de nous voir recourir à lui, afin qu'il puisse nous dispenser ses grâces; et en même temps, il nous apprend que, quand nous le prions, il ne tarde pas à nous exaucer, mais il commence aussitôt à nous secourir.

Non, le Seigneur ne dort pas,[3] assure David, quand nous recourons à sa bonté, et que nous lui demandons des grâces utiles à nos âmes; plein de sollicitude pour notre bien, il

(1) Numquid Dominus non est in Sion...? Quare ergo me ad iracundiam concitaverunt in sculptilibus suis?... Numquid resina non est in Galaad? aut medicus non est ibi? Quare ergo non est obducta cicatrix filiæ populi mei? *Jer. 8. 19.*

(2) Numquid solitudo factus sum Israeli, aut terra serotina? Quare ergo dixit populus meus : Recessimus, non veniemus ultra ad te?... Populus vero meus oblitus est mei diebus innumeris. *Jer. 2. 31.*

(3) Non dormitabit neque dormiet, qui custodit Israel. *Ps. 120. 4.*

nous entend alors; et s'il s'agit de grâces temporelles, il nous accordera la grâce demandée, dit saint Bernard, quand il la jugera profitable à notre âme, ou il nous donnera une grâce plus utile,[1] celle de nous résigner à sa divine volonté, et de souffrir patiemment les tribulations; ce qui nous vaudra un grand mérite de plus pour le paradis.

(*Acte de contrition, de bon propos, et prière à Jésus et à Marie.*)

(1) Aut dabit quod petimus, aut quod nobis noverit utilius. *In Quadr. s. 5. n. 5.*

SERMON III.

TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

SUR LES MOYENS NÉCESSAIRES AU SALUT.

Ego vox clamantis in deserto : Dirigite viam Domini.[1]
Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Rendez droite la voie du Seigneur.

Tous voudraient se sauver et aller jouir du paradis ; mais, pour arriver au paradis, il faut suivre la voie droite qui y conduit. Or, cette voie droite, c'est l'observation des commandements de Dieu ; et c'est ce que saint Jean-Baptiste prêchait en disant : *Dirigite viam Domini : Rendez droite la voie du Seigneur,* ou, suivez-la fidèlement. — Mais, afin que nous puissions toujours marcher dans cette voie que le Seigneur nous a tracée, sans nous en détourner à droite ou à gauche, il y a des moyens à prendre.

Voici quels sont ces moyens : — le premier, la défiance de nous-mêmes ; — le second, la confiance en Dieu ; — et le troisième, la résistance aux tentations.

1. Défiance de nous-mêmes.

Opérez votre salut avec crainte et tremblement,[2] nous dit l'Apôtre. Pour mériter la vie éternelle, il nous faut vivre

(1) *Jo. 1. 23.*
(2) Cum metu et tremore vestram salutem operamini. *Phil. 2. 12.*

continuellement dans la crainte, il faut que nous tremblions sans cesse, nous défiant absolument de nos propres forces, attendu que, selon la parole de Jésus-Christ, sans lui nous ne pouvons rien faire,[1] rien d'utile à nos âmes. De nous-mêmes, ajoute saint Paul, nous sommes incapables d'avoir une bonne pensée; nous ne pouvons rien que par la grâce de Dieu.[2] Nous ne pouvons pas même prononcer le nom de Jésus utilement, avec mérite, sans l'assistance de l'Esprit-Saint.[3]

Malheur à celui qui, dans la voie de Dieu, se confie en lui-même! Saint Pierre en a fait la triste expérience. Après la dernière Cène, Jésus-Christ lui dit : *En cette nuit, tu me renieras trois fois*. Mais lui, plein de confiance en ses propres forces et sa bonne volonté, il répondit : *Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renierai point.*[4] Or qu'arriva-t-il? Se trouvant pendant cette même nuit dans la cour de Caïphe, où Jésus avait été emmené prisonnier, à peine s'entend-il reprocher d'être un disciple du Sauveur, que, pris de frayeur, il renia son Maître trois fois, en prostestant avec serment qu'il ne l'avait jamais connu. Chose étonnante! Il nous est tellement nécesaire d'être humbles et de nous défier de nous-mêmes, que Dieu va jusqu'à permettre parfois que nous tombions dans quelque péché, afin d'acquérir par là cette humilité et la connaissance de notre faiblesse. La même chose arriva à David; c'est pourquoi, après son péché il faisait cet aveu : *Avant d'avoir été humilié, j'ai péché.*[5]

(1) Sine me, nihil potestis facere. *Jo. 15. 5.*

(2) Non quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis, quasi ex nobis; sed sufficientia nostra ex Deo est. *II. Cor 3. 5.*

(3) Et nemo potest dicere : Dominus Jesus, nisi in Spiritu Sancto. *I. Cor. 12. 3.*

(4) In hac nocte, antequam gallus cantet, ter me negabis. — Etiamsi oportuerit me mori tecum, non te negabo. *Matth. 26. 34.*

(5) Priusquam humiliarer, ego deliqui. *Ps. 118. 67.*

C'est pourquoi l'Esprit-Saint déclare heureux l'homme qui est toujours dans la crainte.[1] Celui qui craint de tomber, se défiant de ses propres forces, évite autant qu'il peut les occasions dangereuses, se recommande souvent à Dieu, et parvient ainsi à se préserver des péchés. Au contraire, celui qui ne craint pas, se confiant en lui-même, s'expose facilement aux dangers, se recommande peu à Dieu, et ainsi il tombe. Figurons-nous un homme suspendu au-dessus d'un grand précipice par une corde que tient un autre; se voyant dans un tel danger, il ne ferait que prier celui qui tiendrait la corde, lui répétant toujours : « Tenez, de grâce! tenez ferme, ne lâchez point! » C'est ainsi que chacun de nous est en péril de tomber dans l'abîme de tous les désordres, si la main de Dieu ne nous soutient; et partant nous devons supplier continuellement le Seigneur de ne pas nous retirer sa main protectrice, et de nous secourir dans tous les périls de cette vie.

Saint Philippe de Neri disait à Dieu chaque matin en se levant : « Seigneur, tenez la main aujourd'hui sur Philippe; sinon, Philippe vous trahira. » On lit dans sa Vie qu'un jour, allant par les rues de Rome, et considérant sa misère, il répétait sans fin : « Je suis désespéré! Je suis désespéré! » Un religieux qui l'entendit, le crut réellement tenté de désespoir et le reprit en l'exhortant à espérer en la bonté divine; mais le saint répondit : « Je désespère de moi-même; mais je me confie en Dieu. » C'est ainsi que nous devons passer cette vie où si souvent nous nous trouvons en danger de nous perdre, il faut que toujours nous désespérions de nous-mêmes, et mettions notre confiance en Dieu.

(1) Beatus homo qui semper est pavidus. *Prov. 28. 14.*

2. Confiance en Dieu.

Saint François de Sales l'a remarqué : Si nous n'étions attentifs qu'à nous défier de nous-mêmes et à considérer notre faiblesse, nous n'aboutirions qu'à nous rendre pusillanimes, avec grand danger de nous abandonner au relâchement ou au désespoir. Plus nous nous défions de nos propres forces, plus nous devons nous confier en la divine miséricorde. C'est, dit le même saint, une balance où le plateau de la confiance en Dieu s'élève à mesure que descend celui de la défiance de nous-mêmes.

Ecoutez-moi, pauvres pécheurs qui, par le passé, avez eu le malheur d'offenser Dieu et de mériter l'enfer : si le démon vous dit qu'il vous reste peu d'espoir du salut éternel, répondez-lui : Il est écrit dans les Livres saints : Jamais aucun pécheur ne s'est perdu après avoir mis sa confiance dans le Seigneur.[1] — Vous donc, ayez une ferme résolution de ne plus pécher, abandonnez-vous dans les bras de la bonté divine, et, n'en doutez pas, Dieu aura pitié de vous, et il vous sauvera de l'enfer : *Jetez tous vos soucis dans le sein du Seigneur,* dit le prophète, *et il vous nourrira.*[2] Notre-Seigneur a dit un jour à sainte Gertrude, comme le rapporte Louis de Blois : « Celui qui se confie en moi, me fait une telle violence, que je ne puis m'empêcher de lui accorder ce qu'il demande. »

Ceux qui mettent leur confiance en Dieu changeront de force, en se dépouillant de leur propre force, qui n'est que faiblesse, pour être revêtus de la force divine; ils voleront dans la voie du Seigneur *comme des aigles, sans se fatiguer,* et sans jamais s'arrêter.[3] Ainsi parle Isaïe, et David ajoute :

(1) Nullus speravit in Domino, et confusus est. *Eccli. 2. 11.*

(2) Jacta super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet. *Ps. 54. 23.*

(3) Qui autem sperant in Domino, mutabunt fortitudinem, assument

Celui qui espère dans le Seigneur, sera tellement *environné de sa miséricorde,* qu'il n'en pourra jamais être abandonné.[1]

Selon saint Cyprien, la miséricorde divine est une source d'une grandeur infinie, et la confiance avec laquelle on s'y présente, est la mesure des grâces qu'on en rapporte. De là cette prière du Prophète-Roi : *Que votre miséricorde, Seigneur, descende sur nous, selon que nous avons espéré en vous.*[2] — Quand donc le démon cherche à nous épouvanter, en nous mettant devant les yeux combien il nous est difficile de persévérer dans la grâce de Dieu au milieu de tant d'occasions et de dangers que nous rencontrons en cette vie, alors, sans lui répondre, levons les yeux vers Dieu, et espérons en sa bonté, de laquelle nous viendra certainement le secours nécessaire pour résister à tous les assauts : *J'ai levé les yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours.*[3] Et quand l'ennemi nous représente notre faiblesse, disons avec l'Apôtre : *Je puis tout en celui qui me fortifie ;*[4] il est vrai que par moi-même, je ne puis rien ; mais je me confie en Dieu, et, avec sa grâce, tout me sera possible.

Ainsi, au milieu de tant de périls qui menacent notre salut, tenons sans cesse nos regards fixés sur Jésus-Christ, nous abandonnant entre les mains de celui qui nous a rachetés par sa mort, et lui disant : *Je remets mon âme entre vos mains ; c'est vous qui m'avez racheté, Seigneur, Dieu de vérité.*[5] Excitons-nous par ces paroles à conserver une

pennas ut aquilæ ; current, et non laborabunt ; ambulabunt, et non deficient. *Is. 40. 31.*

(1) Sperantem autem in Domino misericordia circumdabit. *Ps. 31. 10.*

(2) Fiat misericordia tua, Domine, super nos, quemadmodum speravimus in te. *Ps. 32. 22.*

(3) Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi. *Ps. 120. 1.*

(4) Omnia possum in eo qui me confortat. *Phil. 4. 13.*

(5) In manus tuas commendo spiritum meum ; redemisti me, Domine, Deus veritatis. *Ps. 30. 6.*

grande confiance de parvenir à la vie éternelle, et ajoutons : *J'ai espéré en vous, Seigneur ! je ne serai pas confondu à jamais.*[1]

3. Résistance aux tentations.

Il est bien vrai que, dans les occasions dangereuses, si nous invoquons le Seigneur avec confiance, il vient à notre secours ; mais parfois, dans certaines circonstances plus pressantes, il voudra que nous y mettions aussi notre part, et que nous nous fassions violence pour résister. Ce ne sera pas assez alors de recourir à Dieu une ou deux fois ; il nous faudra répéter nos prières, aller, aller encore gémir devant la bienheureuse Vierge et aux pieds de Jésus crucifié, nous écriant avec larmes : Marie, ma Mère ! aidez-moi, Jésus, mon Sauveur ! secourez-moi. Par pitié, ne m'abandonnez pas, ne souffrez pas que j'aie le malheur de vous perdre.

Souvenons-nous de cette parole de l'Evangile : *Qu'elle est petite, la porte, et qu'elle est étroite, la voie, qui conduit à la vie, et qu'il en est peu qui la trouvent !*[2] — Le chemin du paradis est étroit ; les carrosses, comme on dit, n'y passent pas ; qui veut aller en carrosse n'y pourra pas entrer ; il en est donc peu qui parviennent au paradis, parce qu'il en est peu qui veulent se faire violence pour résister aux tentations ; or, on lit encore dans l'Evangile : *Le royaume des cieux souffre violence, et les violents l'emportent.*[3] Ces mots : *Vim patitur,* « souffre violence, » sont ainsi expliqués par un auteur : *Vi quæritur, invaditur, occupatur :* Il est nécessaire de se faire violence pour le chercher, s'en emparer, en prendre possession. Celui qui veut l'acquérir sans gêne, en

(1) In te, Domine, speravi ; non confundar in æternum. *Ibid. 1.*

(2) Quam augusta porta et arcta via est, quæ ducit ad vitam, et pauci sunt, qui inveniunt eam ! *Matth. 7. 14.*

(3) Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud. *Ibid. 11. 12.*

menant une vie aisée et douce, n'y parviendra pas, et il en restera exclu. Les violents seuls le ravissent : *Violenti rapiunt illud.* Les saints, pour se sauver, sont allés ceux-ci vivre dans un cloître, ceux-là s'enfermer dans une grotte ; d'autres, comme les martyrs, ont embrassé les tourments et la mort.

Il en est qui se plaignent de n'avoir pas de confiance en Dieu ; mais ils ne s'aperçoivent pas que leur peu de confiance naît de leur peu de résolution dans le service de Dieu. Sainte Thérèse disait : « Le démon n'a point peur des âmes irrésolues. » Et le Sage nous avertit *que les désirs tuent le paresseux.*[1] Il en est qui désireraient se sauver, se sanctifier, mais qui ne savent jamais se résoudre à en prendre les moyens, tels que la méditation, la fréquentation des Sacrements, le détachement des créatures, ou qui les prennent quelquefois, et puis les négligent. En un mot, ils se repaissent de désirs inefficaces, et ils continuent de vivre dans la disgrâce de Dieu, ou du moins dans leur tiédeur, qui finit par leur faire perdre Dieu ; ainsi se vérifie le proverbe : *Les désirs du paresseux le tuent.*

Si donc nous voulons nous sauver et devenir des saints, il faut que nous formions une ferme résolution, non seulement, en général, de nous donner à Dieu, mais encore, en particulier, de prendre les moyens opportuns, et de plus, après les avoir pris, de ne pas les abandonner. A cette fin, il faut que nous ne cessions jamais de prier Jésus-Christ et sa très sainte Mère, pour obtenir la sainte persévérance.

(1) Desideria occidunt pigrum. *Prov. 21. 25.*

SERMON IV.

QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

SUR L'AMOUR QUE JÉSUS-CHRIST NOUS PORTE ET SUR L'OBLIGATION QUE NOUS AVONS DE L'AIMER.

Et videbit omnis caro salutare Dei.[1]
Et tout homme verra le Sauveur envoyé de Dieu.

Ce Sauveur du monde dont le prophète Isaïe prédisait en ces termes l'apparition aux yeux des hommes ici-bas, le voilà qui est venu, et nous l'avons vu, non seulement vivre parmi les hommes, mais encore souffrir et mourir pour notre amour. Appliquons-nous donc en ce moment à considérer l'amour que nous devons avoir pour Jésus-Christ, tout au moins en reconnaissance de l'amour qu'il nous porte.

Nous verrons, — dans le premier point, combien est grand l'amour que Jésus-Christ nous a témoigné, — et dans le second, combien nous sommes obligés à l'aimer en retour.

1. Combien est grand l'amour que Jésus-Christ nous a témoigné.

Jésus-Christ est venu pour faire connaître aux hommes combien Dieu les aime; c'est l'enseignement de saint

(1) *Luc. 3. 6. — Is. 40. 5.*

Augustin.[1] Il est donc venu parmi nous, et, pour nous montrer l'amour immense qu'il nous porte, il s'est donné lui-même entièrement à nous, se soumettant, d'abord à toutes les peines de cette vie, et puis aux fouets, aux épines, enfin, à toutes les douleurs et à tous les outrages qu'il souffrit dans sa passion, jusqu'à mourir abandonné de tous sur le bois infâme de la croix : *Il nous a aimés,* dit l'Apôtre, *et s'est livré lui-même pour nous.*[2]

Jésus-Christ pouvait bien nous sauver sans mourir sur la croix et sans souffrir. Pour nous racheter, c'était assez d'une seule goutte de son sang, assez même d'une simple prière offerte par lui au Père éternel ; car, étant d'une valeur infinie à raison de sa divinité, elle suffisait pour racheter le monde et mille mondes ; mais non, remarque saint Jean Chrysostome ou un autre auteur ancien : « Ce qui suffisait pour notre rédemption, ne suffisait pas au grand amour qu'il nous portait.[3] » Il a donc voulu, pour nous montrer combien il nous aimait, répandre, non pas une goutte de sang, mais tout son sang à force de tourments. C'est ce que signifient ces paroles qu'il prononça la veille de sa mort : *Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera versé pour plusieurs.*[4] Le mot *Effundetur* (sera versé), exprime que, dans sa passion, le sang de Jésus-Christ fut répandu entièrement, jusqu'à la dernière goutte ; et en effet, après sa mort, quand son côté fut ouvert par la lance de Longin, il en sortit du sang et de l'eau, pour constater que c'étaient les dernières gouttes de sang qui lui restaient. Ainsi, pouvant nous sauver sans souffrir, Jésus-Christ a voulu embras-

(1) Propterea Christus advenit, ut cognosceret homo quantum eum diligat Deus. *De catech. rud. c. 4.*

(2) Dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis. *Ephes. 5. 2.*

(3) Quod sufficiebat redemptioni, non sufficiebat amori.

(4) Hic est enim sanguis meus novi testamenti, qui pro multis effundetur. *Matth. 26. 28.*

ser une vie toute remplie de peines, et puis la mort cruelle et ignominieuse de la croix : *Il s'est abaissé, ayant obéi jusqu'à la mort et la mort en croix.*[1]

Que pouvait faire de plus le Fils de Dieu, pour nous prouver son amour, que de mourir pour nous? La plus grande preuve d'amour qu'on puisse donner à ceux qu'on aime, a dit Jésus lui-même, c'est de livrer sa vie pour eux.[2] Dites-moi, mon cher frère : si un serviteur, ou même l'homme le plus vil de la terre, avait fait pour vous ce qu'a fait Jésus-Christ, en mourant de douleur sur une croix, pourriez-vous penser à lui sans l'aimer?

Saint François d'Assise ne pouvait presque penser à autre chose qu'à la passion de Jésus-Christ; en y pensant, il pleurait continuellement; il versa tant de ces pieuses larmes, qu'il en devint presque aveugle. Un jour, il fut trouvé ainsi tout en pleurs, soupirant et gémissant à haute voix, au pied du Crucifix; on lui demanda pourquoi il se lamentait de la sorte, et il répondit : « Je pleure sur les douleurs et les ignominies de mon Sauveur; et ce qui me fait surtout pleurer, c'est que les hommes, pour qui il a tant souffert, vivent sans penser à lui. »

O chrétien! si jamais tu doutes de l'amour de Jésus-Christ envers toi, lève les yeux, et regarde-le suspendu à cette croix. Ah! s'écrie saint Thomas de Villeneuve, ce sont des témoins bien sûrs de son amour pour toi, que cette croix sur laquelle il est cloué, ces douleurs intérieures et extérieures qu'il souffre, et cette mort amère qu'il supporte pour toi.[3] N'entends-tu pas, disait saint Bernard, la voix de cette croix,

(1) Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. *Phil. 2. 8.*

(2) Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis. *Jo. 15. 13.*

(3) Testis crux, testes dolores, testis amara mors, quam pro te sustinuit.

de ces plaies, qui crient pour te faire comprendre qu'il t'a réellement aimé?[1]

Selon saint Paul, ce qui doit nous porter à aimer Jésus-Christ, ce ne sont pas tant ses cruels tourments, comme la flagellation, le couronnement d'épines, le voyage douloureux au Calvaire, l'agonie de trois heures sur la croix, ainsi que les coups, les souffrances, les crachats au visage, et toutes les autres peines de sa passion ; mais c'est surtout l'amour qu'il nous a témoigné, en voulant tant souffrir pour nous : cet amour, dit l'Apôtre, non seulement nous oblige, mais nous force en quelque sorte et nous contraint d'aimer un Dieu qui nous a tant aimé : *La charité de Jésus-Christ nous presse.*[2] Ce texte est ainsi commenté par saint François de Sales : « Sachant que Jésus-Christ, vrai Dieu, nous a aimés jusqu'à souffrir pour nous la mort, et la mort de la croix, n'est-ce pas cela avoir nos cœurs sous le pressoir, et les sentir presser de force, et en sentir exprimer de l'amour par une contrainte d'autant plus violente, qu'elle est tout aimable?[3] »

L'amour dont le tendre cœur de Jésus brûlait pour nous, fut tel, que, non seulement il voulut mourir pour notre salut, mais, durant toute sa vie, il soupirait ardemment après le jour où il devait souffrir la mort pour l'amour de nous ; c'est ce qu'il exprimait en ces termes : *Je dois être baptisé,* dans ma passion, *du baptême* de mon propre sang, pour laver les péchés des hommes ;[4] *oh ! combien je me sens pressé,* comme l'explique saint Ambroise, par le désir *de voir bientôt arriver ce jour,* le jour de ma mort ! — Aussi, la veille de sa passion, il dit : *J'ai désiré bien ardem-*

(1) Clamat crux, clamat vulnus, quod ipse vere dilexit.

(2) Charitas enim Christi urget nos. *II. Cor. 5. 14.*

(3) Am. de D. l. 7. ch. 8.

(4) Baptismo autem habeo baptizari ; et quomodo coarctor usquedum perficiatur ! *Luc. 12. 50.*

ment de manger cette pâque avec vous, avant de souffrir.[1]

Saint Laurent Justinien s'écriait : Nous avons vu le Fils de Dieu, qui est la Sagesse infinie, devenu comme insensé par l'excès de son amour pour les hommes.[2] — C'est là précisément ce que disaient les Gentils : quand on leur prêchait la mort que Jésus-Christ a voulu souffrir par amour pour les hommes, ils la regardaient comme une folie qu'on ne pourrait jamais croire; cela est attesté par saint Paul en ces termes : *Nous prêchons le Christ crucifié, scandale pour les Juifs, et pour les gentils, folie.*[3] Quoi! se disaient-ils, qui pourra jamais croire qu'un Dieu, parfaitement heureux en lui-même, ne dépendant d'aucun être, a voulu prendre la chair humaine et mourir pour l'amour des hommes, ses créatures? Croire cela ce serait croire un Dieu devenu fou par amour pour les hommes. — L'auteur de la vie mourant pour les hommes, c'est là, remarque saint Grégoire, ce qui leur a paru une invention folle.[4] Mais, quoi qu'en disent et en pensent les infidèles, il est de foi que, pour notre salut, le Fils de Dieu a voulu verser tout son sang, afin d'en faire un bain où nos âmes seraient purgées de tous leurs péchés : *Il nous a aimés,* dit saint Jean, *et nous a lavés de nos péchés dans son sang.*[5] Aussi, les saints, en considérant l'amour de Jésus-Christ, restaient muets de stupeur. Saint François de Paule, à la vue du crucifix, ne pouvait faire autre chose que de s'écrier : « O amour! O amour! O amour! »

(1) Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum, antequam patiar. *Luc. 22. 15.*

(2) Vidimus Sapientiam amoris nimietate infatuatam. *Serm. de Nat. Dom.*

(3) Prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam. *I. Cor. 1. 23.*

(4) Stultum visum est, ut pro hominibus Auctor vitæ moreretur.

(5) Dilexit nos, et lavit nos a peccatis nostris in sanguine suo. *Apoc. 1. 5.*

Et cependant, ce n'est pas tout : *Après avoir aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin.*[1] Ce bon Seigneur ne fut pas content de nous témoigner son amour en mourant pour nous sur la croix ; arrivé à la fin de sa vie, il voulut de plus nous laisser sa propre chair pour nourriture de nos âmes, et s'unir ainsi entièrement à nous : *Prenez et mangez,* nous dit-il alors, *ceci est mon corps.*[2] Mais pour cet autre don et excès d'amour, nous en parlerons au long une autre fois, quand nous traiterons du très saint Sacrement de l'autel. — Passons maintenant au second point.

2. Combien nous sommes obligés d'aimer Jésus-Christ.

Celui qui aime, veut être aimé. En nous aimant, dit saint Bernard, Dieu n'a en vue que de s'attirer notre amour.[3] Notre Rédempteur lui-même l'avait déjà déclaré : Je suis venu sur la terre, dit-il, pour allumer dans les cœurs des hommes le feu sacré de l'amour divin ; et tout ce que je veux, c'est qu'ils en soient embrasés.[4] — Dieu ne demande autre chose de nous, que d'être aimé ; c'est pourquoi la sainte Eglise nous fait prier ainsi : « Que l'Esprit-Saint nous enflamme de ce feu que le Seigneur Jésus-Christ apporta sur la terre et voulut voir s'y allumer ardemment.[5] » Embrasés de ce feu, ah ! que n'ont pas fait les saints ! Ils ont tout abandonné, délices, honneurs, pourpre et sceptres,

(1) Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos. *Jo. 13. 1.*

(2) Accipite et comedite : hoc est corpus meum. *Matth. 26. 26.*

(3) Non ad aliud amat Deus, nisi ut ametur. *In Cant. s. 83.*

(4) Ignem veni mittere in terram ; et quid volo, nisi ut accendatur ? *Luc. 12. 49.*

(5) Illo nos igne, quæsumus Domine, Spiritus inflammet, quem Dominus Jesus Christus misit in terram, et voluit vehementer accendi.

pour se livrer sans réserve à ses bienheureuses ardeurs. — Mais, direz-vous, qu'ai-je à faire pour brûler, moi aussi, d'amour envers Jésus-Christ? — Faites ce que faisait David, qui disait : *Dans ma méditation, le feu s'allumera.*[1] La méditation est l'heureuse fournaise où s'allume le feu précieux de l'amour divin. Faites l'oraison mentale chaque jour, en pensant à la passion de Jésus-Christ, et ne l'abandonnez pas, et comme ce saint roi, vous serez à votre tour embrasé de cette flamme bienheureuse.

Jésus-Christ, dit saint Paul, a voulu mourir pour nous, afin de se rendre maître de tous nos cœurs.[2] Il a voulu donner sa vie pour tous les hommes, sans en exclure un seul, ajoute le même Apôtre, afin qu'aucun d'eux ne vive plus pour soi, mais uniquement pour ce Dieu qui est mort pour eux.[3]

Certes, pour répondre dignement à l'amour de notre Dieu, il faudrait qu'un autre Dieu mourût pour lui, comme il est mort pour nous. Mais on est forcé de s'écrier : O ingratitude! un Dieu a voulu donner sa vie pour le salut des hommes, et les hommes ne veulent pas même y penser! Ah! si nous pensions souvent à la passion de notre Rédempteur, et à l'amour qu'il nous y a témoigné, comment pourrions-nous ne pas l'aimer de tout notre cœur? Dès que quelqu'un, avec une foi vive, regarde Jésus attaché par trois clous sur un gibet infâme, chaque plaie de Jésus lui parle, et lui dit : *Diliges Dominum Deum tuum :* Aime, ô homme! aime ton Seigneur et ton Dieu, qui t'a aimé tant! — Et à des paroles si tendres, qui pourrait jamais résister? Saint Bonaventure dit que les plaies de Jésus-Christ sont des blessures qui

(1) In meditatione mea exardescet ignis. *Ps. 38. 4.*

(2) In hoc enim Christus mortuus est et resurrexit, ut et mortuorum et vivorum dominetur. *Rom. 14. 9.*

(3) Pro omnibus mortuus est Christus, ut et qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est. *II. Cor. 5. 15.*

blessent les cœurs les plus durs, et qui enflamment les âmes les plus froides.[1]

Oh! si scires mysterium crucis! si tu savais le mystère de la croix, disait l'Apôtre saint André au tyran qui cherchait à lui faire renier Jésus-Christ : O tyran! voulait-il dire, si tu connaissais l'amour que t'a porté ton Dieu, lui qui a daigné mourir sur une croix pour te sauver, au lieu de te donner tant de peines pour me séduire, tu abandonnerais tous les biens de ce monde, pour te donner entièrement à l'amour de Jésus-Christ.

Je termine, mes très chers auditeurs, en vous recommandant de méditer désormais tous les jours la passion de Jésus-Christ; il me suffit que vous y employiez chaque jour un quart d'heure. Au moins, que chacun de vous se procure une belle image de Jésus crucifié, la tienne dans sa chambre, et lui donne de temps en temps un regard, en disant : O mon Jésus! vous êtes mort pour moi, et je ne vous aime point!

S'il arrive à quelqu'un de souffrir des injures et des violences pour une personne qu'il aime, il lui est très agréable que cette personne s'en souvienne, y pense, et en parle avec reconnaissance; si, au contraire, elle ne veut pas y penser ni en entendre parler, cela lui déplaît beaucoup. De même, il est très agréable à Jésus-Christ que nous pensions souvent à sa passion, et il lui déplaît beaucoup que nous ne voulions pas y penser.

Oh! que les souffrances et la mort de Jésus-Christ nous consoleront au dernier moment, si pendant notre vie nous les avons souvent méditées avec amour! N'attendons pas qu'on nous mette le crucifix en main à l'heure de la mort, et qu'on nous rappelle alors ce que Jésus-Christ a souffert

(1) Vulnera, corda saxea vulnerantia, et mentes congelatas inflammantia. *Stim. div. am. p. 1. c. 1.*

pour nous; embrassons-le dès maintenant, et tenons-le toujours étroitement uni à nous, afin que nous puissions vivre et mourir unis à lui. En outre, celui qui est dévot à la passion de Jésus, ne peut manquer de l'être aussi aux douleurs de Marie, dont le souvenir nous consolera sussi beaucoup à la mort.

Oh! la belle méditation, que de méditer Jésus en croix! Oh! la belle mort, que de mourir entre les bras de Jésus crucifié, en mourant volontiers pour l'amour de ce Dieu qui est mort pour notre amour!

SERMON V.

DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE NOËL.

SUR LA VRAIE SAGESSE.

Positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum.[1]
Celui-ci est établi pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs.

C'est là ce qu'a dit, entre autres prophéties, le saint vieillard Siméon, lorsqu'il eut la consolation de tenir dans ses bras l'Enfant Jésus. Par ces paroles, il exalta le bonheur des saints, qui, après la vie présente, ressusciteront à la vie éternelle dans le royaume des bienheureux, et il déplora le malheur des pécheurs, qui, pour les plaisirs misérables de cette courte vie, se livrent à leur perte éternelle. Néanmoins, ces derniers, ne pensant qu'à jouir des biens présents, traitent d'insensés les saints, qui aiment à vivre pauvres, humiliés et mortifiés; mais un jour viendra où ils reconnaîtront leur erreur : *Insensés que nous étions!* s'écrieront-ils, *nous regardions leur manière de vivre comme une folie,*[2] mais, hélas! les vrais insensés, c'était nous. Tel sera leur aveu.

Examinons en quoi consiste la vraie sagesse, et nous verrons, — dans le premier point, que les pécheurs sont les vrais insensés, — et dans le second, que les saints sont les vrais sages.

(1) *Luc. 2. 34.*
(2) Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam. *Sap. 5. 4.*

1. Les pécheurs sont les vrais insensés.

Quelle plus grande folie que de s'attirer l'inimitié de Dieu alors qu'on pourrait jouir de son amitié, et de se faire ainsi une existence malheureuse sur la terre, pour tomber après cela, par la damnation, dans un malheur éternel?

Saint Augustin rapporte que, deux courtisans de l'empereur romain se trouvant dans un monastère, l'un d'eux s'y mit à lire la Vie de saint Antoine abbé. Il lisait, dit le saint Docteur, et, en lisant, il se détachait doucement des affections du monde. Ensuite, se tournant vers son compagnon, il lui parla ainsi : Mon ami, nous sommes bien fous! Que cherchons-nous? Que pouvons-nous espérer de plus sur la terre, en servant l'empereur, que d'obtenir le titre de ses amis? Et si nous y parvenons, après avoir couru tant de dangers, nous serons exposés à un plus grand danger relativement au salut éternel. Et puis, quand pourrons-nous arriver à être les amis de César? Mais, conclut-il, si je veux être ami de Dieu, je puis le devenir à l'instant,[1] en faisant en sorte de rentrer dans sa grâce; car la grâce de Dieu est ce trésor infini qui nous rend dignes de son amitié.[2]

Les Gentils ne croyaient pas qu'il fût possible à la créature de parvenir jamais à jouir de l'amitié de Dieu, parce que, selon le mot de saint Jérôme : Si l'amitié ne trouve les amis égaux, elle les rend tels.[3] Néanmoins, Jésus-Christ lui-

(1) Legebat, et exuebatur mundo cor ejus. — Quid quærimus? Majorne esse potest spes nostra, quam quod amici imperatoris simus? Et per quot pericula ad majus periculum pervenitur? Et quamdiu hoc erit? — Amicus autem Dei, si voluero, ecce nunc fio.

(2) Infinitus enim thesaurus est hominibus; quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiæ Dei. *Sap. 7. 14.*

(3) Amicitia pares aut accipit aut facit. *In Mich. 7.*

même a dit que, si nous observons ses préceptes, nous serons ses amis.[1]

Je le répète donc : quelle folie est celle des pécheurs, qui, pouvant jouir de l'amitié de Dieu, veulent vivre dans l'inimitié de Dieu ! Le Seigneur ne hait aucune de ses créatures, ni les tigres, ni les vipères, ni les crapauds : *Vous aimez tout ce qui existe,* dit le Sage, *et vous ne haïssez rien de ce que vous avez fait.*[2] Et pourtant il ne peut s'empêcher de haïr les pécheurs : *Vous détestez tous ceux qui font l'iniquité.*[3] C'est que Dieu ne peut ne pas haïr le péché, comme son ennemi, entièrement opposé à sa volonté, et que, haïssant le péché, il hait nécessairement le pécheur, qui est uni avec le péché. C'est encore le Sage qui l'affirme en ces termes : *Dieu enveloppe dans une même haine et l'impie et son impiété.*[4]

Une autre folie du pécheur, c'est de mener une vie opposée à la fin pour laquelle Dieu l'a créé. Dieu nous a créés et nous conserve la vie, non pas afin que nous cherchions à nous enrichir, à obtenir des honneurs terrestres, à nous procurer des plaisirs, mais afin que nous l'aimions et le servions en ce monde, pour aller ensuite l'aimer et le posséder éternellement en l'autre. *Notre fin,* dit l'Apôtre, *est la vie éternelle.*[5] Ainsi, la vie présente est, suivant l'expression de saint Grégoire, comme un chemin ouvert devant nous pour arriver à notre patrie, qui est le paradis.[6]

Mais le malheur de la plupart des hommes est qu'ils se

(1) Vos amici mei estis, si feceritis quæ ego præcipio vobis. *Jo. 15. 14.*

(2) Diligis enim omnia quæ sunt, et nihil odisti eorum quæ fecisti. *Sap. 11. 25.*

(3) Odisti omnes qui operantur iniquitatem. *Ps. 5. 7.*

(4) Similiter autem odio sunt Deo impius et impietas ejus. *Sap. 14. 9.*

(5) Finem vero vitam æternam. *Rom. 6. 22.*

(6) In præsenti vita, quasi in via sumus, qua ad patriam pergimus. *In Evang. hom. 11.*

conduisent comme des insensés, en suivant, au lieu du chemin de leur salut, celui de leur damnation. L'un est fou des richesses, et, pour un vil intérêt, il perd les biens immenses du paradis ; l'autre est fou des honneurs, et, pour un peu de fumée, il perd la gloire d'être roi du ciel ; l'autre est fou des plaisirs des sens, et, pour ces courtes et misérables jouissances, il perd la grâce de Dieu, et se condamne à brûler pour toujours dans la prison de l'enfer. Pauvres fous! Si l'on devait, après tel péché, avoir la main brûlée avec un fer rouge, ou être enfermé pour dix ans dans une chambre obscure, certainement on s'en abstiendrait; et le malheureux qui pèche, ne sait-il pas qu'il sera condamné à demeurer à jamais enfermé dans l'abîme de l'enfer, où son corps enseveli dans le feu, devra brûler durant toute l'éternité? Il en est qui, pour sauver leur corps, consentent à perdre leur âme; mais, dit saint Jean Chrysostome, ne voient-ils pas que, en perdant leur âme, ils perdent aussi leur corps, qui sera condamné à souffrir les tourments éternels?[1]

En somme, les pécheurs perdent la raison à tel point, qu'ils deviennent semblables aux brutes, lesquelles ne suivent que l'instinct et se jettent sur ce qui flatte les sens sans distinguer entre ce qui est permis et ce qui est défendu. Non, dit saint Chrysostome, ils n'agissent pas en hommes, mais en bêtes. En effet, observe le saint, être homme, c'est être raisonnable, et pour cela il faut se conduire d'après la raison et non d'après l'appétit sensuel.[2] Si Dieu donnait à une bête l'usage de la raison, et qu'elle agît selon la raison, on dirait qu'elle agit en homme; ainsi, quand l'homme agit selon les sens, contre la raison, que doit-on dire? On doit dire qu'il agit en bête.

(1) Si animam negligimus, nec corpus salvare poterimus.

(2) Hominem illum dicimus, qui imaginem hominis salvam retinet : quæ autem est imago hominis? Rationalem esse. *In Gen. hom. 23.*

Oh! s'écriait Moïse, *s'ils pouvaient avoir la sagesse et l'intelligence, et prévoir l'avenir!*[1] Celui qui se conduit en homme et selon la raison, prévoit l'avenir, c'est-à-dire ce qui doit lui arriver à la fin de la vie présente, savoir, les comptes qu'il devra rendre au moment de sa mort, après laquelle il sera envoyé en enfer ou en paradis, selon ce qu'il aura mérité. Selon saint Bernard, on n'est pas sage quand on ne l'est pas envers soi-même, et en prenant soin avant tout de connaître et d'assurer son bonheur éternel.[2]

Les pécheurs ne s'occupent que du présent, sans penser à la fin pour laquelle ils sont créés. Mais que leur sert de gagner tout le reste, s'ils n'obtiennent pas la fin qui seule peut les rendre heureux? Obtenir cette fin est l'unique chose nécessaire pour nous,[3] si elle manque, tout est perdu. Et quelle est cette fin? C'est la vie éternelle.[4] Les pécheurs vivent peu en peine d'obtenir cette fin; cependant ils approchent de la mort, de l'éternité, et ils ne savent où ils vont aboutir. Supposé qu'un pilote, à qui l'on demande où il va, réponde qu'il n'en sait rien; ne doit-on pas juger, dit saint Augustin, qu'il conduit le navire à sa perte? Puis le saint conclut : Tel est celui qui s'écarte de la voie qu'il doit suivre.[5]

Et tels sont les sages du monde, qui savent gagner de l'argent, obtenir des honneurs, se donner beaucoup de plaisirs, mais qui ne savent pas sauver leur âme. Ainsi le mauvais riche sut se faire une fortune et vivre dans l'opu-

(1) Utinam saperent, et intelligerent, et novissima prævideren t! *Deut. 32. 29.*

(2) Non ergo sapiens, qui sibi non est. *De Consid. l. 2. c. 3.*

(3) Porro unum est necessarium. *Luc. 10. 42.*

(4) Finem vero vitam æternam. *Rom. 6. 22.*

(5) Fac hominem perdidisse quo tendit, et dicatur ei : Quo is? — et dicat : Nescio. — Nonne iste navem ad naufragium perducit? — Talis est, qui currit præter viam. *In Ps. 31. enarr. 2.*

lence; mais ensuite, il mourut, et fut enseveli dans l'enfer! Ainsi Alexandre-le-Grand sut conquérir de nombreux royaumes; mais ensuite, frappé par la mort, il fut condamné aux tourments éternels! Ainsi Henri VIII, après s'être révolté contre Jésus-Christ et contre l'Eglise, reconnaissant à la fin la ruine de son âme, s'écria désespéré : Tout est perdu : *Amici, perdidimus omnia!* Hélas! combien n'en est-il pas d'autres encore qui gémissent maintenant dans l'enfer, en s'écriant : *De quoi nous ont servi notre grandeur et le vain étalage de nos richesses? Tout cela est passé comme l'ombre!*[1] Nous avons fait une grande figure dans le monde, au milieu de l'opulence et des honneurs; mais voici que tout est passé comme une ombre, et il ne nous reste qu'à souffrir et à pleurer éternellement! — Saint Augustin observe que, pour les pécheurs, il n'y a rien de plus malheureux que le bonheur dont ils jouissent en cette vie, et qui les endurcit dans leur mauvaise volonté.[2]

En un mot, à tous ceux qui négligent le soin de leur âme, il arrive ce que dit Salomon : *La fin de la joie est la tristesse.*[3] Tous leurs plaisirs, leurs honneurs et leurs grandeurs vont aboutir à une douleur et à des larmes sans fin. *La trame de ma vie ne faisait que de commencer, quand il l'a tranchée.*[4] Oui, tandis qu'ils ne songent qu'à ourdir la toile de leurs espérances, et à faire fortune dans le monde, la mort vient, coupe le fil de leur vie, les dépouille de tout, et les envoie brûler pour toujours dans l'abîme infernal. Or, quelle plus grande folie pourrait-on imaginer, que de vouloir, par le péché, se faire, d'ami de Dieu que l'on était,

(1) Quid nobis profuit superbia, aut divitiarum jactantia? Transierunt omnia illa tamquam umbra. *Sap. 5. 8.*

(2) Nihil est infelicius felicitate peccantium, qua mala voluntas, velut hostis interior, roboratur. *Ad Marcel. ep. 138. E. B.*

(3) Extrema gaudii luctus occupat. *Prov. 14. 13.*

(4) Dum adhuc ordirer, succidit me. *Is. 38. 12.*

l'esclave du démon; d'héritier du paradis, l'héritier de l'enfer? Car dès que l'on commet un péché mortel, on est immédiatement inscrit au nombre des damnés. Saint François de Sales disait que si les anges pouvaient pleurer, en voyant la ruine d'une âme qui commet un péché mortel, ils verseraient des larmes infinies.[1]

Pour comble de folie, les pécheurs se condamnent, par là même qu'ils vivent dans le péché, à mener une vie malheureuse; car tous les biens du monde ne sauraient contenter notre cœur, qui est créé pour aimer Dieu, et qui, hors de Dieu, ne peut jamais trouver aucune paix. Que sont toutes les grandeurs et toutes les délices de ce monde? *Vanité des vanités,*[2] répond le Sage, c'est-à-dire, pures vanités, mensonges et illusions. C'est ainsi qu'en parle Salomon, après en avoir fait l'expérience; et il ajoute : *Vanité et affliction d'esprit.*[3] Non seulement ces sortes de biens ne contentent pas, mais ils affligent l'âme; et plus ils sont abondants, plus ils l'affligent. — Les pécheurs espèrent trouver la paix dans leurs désordres; mais quelle paix! quelle paix! *Il n'est point de paix pour l'impie, dit le Seigneur.*[4]

Je ne m'étends pas davantage sur ce point, la vie malheureuse des pécheurs, parce que j'en ferai le sujet propre d'un autre sermon. Pour le moment, il suffit de vous faire savoir que la paix est un don que Dieu accorde aux âmes dont il est aimé, et non à celles qui l'offensent, et qui, au lieu d'être amies de Dieu, veulent se rendre esclaves du démon, tyran cruel, dont toute l'occupation est de nous affliger sans miséricorde.[5] S'il nous promet quelque plaisir,

(1) Am. de D. l. 4. ch. 3.
(2) Vanitas vanitatum. *Eccl. 1. 2.*
(3) Vanitas et afflictio spiritus. *Eccl. 4. 16.*
(4) Non est pax impiis, dicit Dominus. *Is. 48. 22.*
(5) Crudelis est, et non miserebitur. *Jer. 6. 23.*

ce n'est pas, dit saint Cyprien, pour nous faire du bien, mais pour nous entraîner avec lui dans le supplice de l'enfer.[1]

2. Les saints sont les vrais sages.

Comprenons bien que les vrais sages sont ceux qui savent aimer Dieu et gagner le paradis. Heureux celui à qui le Seigneur donne la science des saints![2] Oh! quelle belle science, de savoir aimer Dieu et sauver son âme! Bienheureux, s'écriait saint Augustin en s'adressant à Dieu, bienheureux celui qui vous connaît, ne sût-il pas autre chose.[3] Celui qui sait qui est Dieu, quel amour il mérite, et qui enfin sait l'aimer, il importe peu qu'il ne sache pas autre chose; il sera plus sage que tous les savants qui savent beaucoup de sciences, mais ne savent pas aimer Dieu. Un jour, le frère Gilles, franciscain, disait à saint Bonaventure : « Vous êtes bienheureux, père Bonaventure, vous qui savez tant de belles choses, et pouvez ainsi devenir plus saint que moi, qui suis un pauvre ignorant. » « Ecoute, lui répondit le Saint : si une pauvre vieille, quelque ignorante qu'elle soit, sait aimer Dieu plus que moi, elle sera plus savante et plus sainte que moi. » Là-dessus, le frère Gilles se mit à crier : « O pauvre vieille! pauvre vieille! écoute ce que dit le père Bonaventure : Si tu aimes Dieu, tu peux devenir plus sainte que lui. »

C'est là ce qui excitait l'envie de saint Augustin, et le faisait rougir de lui-même : Eh quoi! disait-il : les ignorants se lèvent et font la conquête du ciel; et nous, savants du monde, que faisons-nous?[4] — En effet, que de rustres, qui

(1) Ut habeat socios pœnæ, socios gehennæ.
(2) Dedit illi scientiam sanctorum. *Sap. 10. 10.*
(3) Beatus, qui te scit, etiam si alia nesciat! *Conf. l. 5. c. 4.*
(4) Surgunt indocti, et cœlum rapiunt. *Conf. l. 8. c. 8.*

ne savent pas lire, mais qui savent aimer Dieu, se sauvent; et que de savants du monde se damnent! Oh! quels sages qu'un saint Jean de Dieu, un saint Félix de Cantalice, un saint Pascal Baylon, pauvres frères lais, ignorants dans les sciences humaines, mais savants dans la science des saints! Et la merveille, c'est que les mondains eux-mêmes reconnaissent cette vérité, et louent celui qui se détache du monde afin de vivre pour Dieu seul; mais, en pratique, ils font tout le contraire.

Dites-moi, mes chers frères : de quelle compagnie voulez-vous être, des sages selon le monde, ou des sages selon Dieu? Pour faire un bon choix, saint Jean Chrysostome nous conseille de visiter les cimetières : *Proficiscamur ad sepulchra.* Oh! la bonne école que celle des tombeaux, pour connaître la vanité des biens de ce monde, et pour apprendre la science des saints! Pour moi, dit le saint Docteur, je n'y vois partout que de la pourriture et des vers.[1] C'est-à-dire : Parmi ces cadavres, je ne puis distinguer qui a été noble, qui a été riche, qui a été savant; tous sont tombés en pourriture, et ne laissent que des os, en sorte que, à la mort, toutes leurs grandeurs et toutes leurs gloires se sont dissipées comme un songe.

Qu'avons-nous donc à faire? Voici le conseil de saint Paul : *Le temps est court; c'est pourquoi il faut que ceux qui usent de ce monde soient comme s'ils n'en usaient pas; car la figure de ce monde passe.*[2] Ce monde n'est qu'une scène qui passe et finit bientôt. Dans le peu de jours qu'il nous reste à passer ici-bas, tâchons de vivre en sages, non selon le monde, mais selon Dieu; pour cela appliquons-nous à sauver notre âme,

(1) Nihil video, nisi putredinem, ossa, et vermes. Omnia fabula, somnium, umbra. *In Matth. hom.* 77.

(2) Hoc itaque dico, fratres : Tempus breve est; reliquum est, ut... qui utuntur hoc mundo, tamquam non utantur; præterit enim figura hujus mundi. *I. Cor.* 7. 29.

et prenons-en les moyens, c'est-à-dire : fuyons les occasions dangereuses, pratiquons l'oraison, fréquentons la congrégation, approchons-nous souvent des sacrements, faisons chaque jour quelque lecture spirituelle, chaque jour encore, autant que possible, entendons la messe, ou du moins, faisons une visite à Jésus-Christ dans le Sacrement de l'autel et à la sainte Vierge dans quelque pieuse image. En nous conduisant ainsi, nous serons de vrais sages, et nous trouverons le bonheur en cette vie et pour toute l'éternité.

SERMON VI.

PREMIER DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR LA MALICE DU PÉCHÉ MORTEL.*

Ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te.[1]
Voici que nous vous cherchions, votre père et moi, fort affligés.

La très sainte Vierge Marie, ayant perdu Jésus, ne pouvait se consoler de ne plus le voir, et elle ne cessa de le chercher en pleurant, jusqu'à ce qu'elle l'eût retrouvé. Comment donc se fait-il que tant de pécheurs, après avoir perdu, non pas la vue de Jésus-Christ, mais la grâce de Dieu, restent insensibles et dorment en paix, sans chercher à la retrouver? Cela vient de ce qu'ils ne comprennent point ce que c'est que de perdre Dieu par le péché. On dit : Je commets ce péché, non pour perdre Dieu, mais pour me procurer un plaisir, pour jouir du bien d'autrui, pour satisfaire ma vengeance. — Celui qui parle ainsi, montre qu'il ne connaît pas la malice du péché mortel.

Qu'est-ce que le péché mortel? — Premièrement, c'est un grand mépris qu'on fait de Dieu; — secondement, c'est une grande peine qu'on fait à Dieu.

(*) Voir au tome I.
(1) *Luc. 2. 48.*

1. Le péché mortel est un grand mépris qu'on fait de Dieu.

Le Seigneur invite le ciel et la terre à détester avec lui l'ingratitude que lui montrent les hommes en péchant mortellement, après qu'il les a créés, nourris de son sang, et élevés au point d'en faire ses enfants adoptifs : *Cieux, écoutez, et toi, terre, prête l'oreille : j'ai nourri des fils, je les ai élevés, et eux ils m'ont méprisé.*[1] Quel est ce Dieu méprisé par les pécheurs? C'est une Majesté infinie, devant laquelle tous les rois de la terre, tous les saints et tous les anges du ciel, sont moins qu'une goutte d'eau, selon le mot d'Isaïe, et moins qu'un grain de sable.[2] Ou plutôt, devant la grandeur de Dieu, toutes les créatures sont tellement minimes, qu'*elles sont comme si elles n'étaient pas*,[3] ajoute le même prophète. Et l'homme qui offense ce Dieu, qu'est-il? Saint Bernard répond : Un vil amas de pourriture, pâture des vers, qui vont bientôt le dévorer.[4] C'est, dit saint Jean, un être *misérable,* qui ne peut rien; *aveugle,* qui ne voit rien et ne connaît rien; *pauvre* et *nu,* qui n'a rien.[5] — Et ce néant, ajoute saint Bernard, a l'audace de mépriser un Dieu, et de provoquer sa colère.[6] Le Docteur angélique a donc raison de dire que le péché mortel contient une malice en quelque sorte infinie.[7] Et même saint Augustin appelle le péché, d'une manière absolue, un mal infini : *Infinitum*

(1) Audite, cœli, et auribus percipe, terra... : Filios enutrivi, et exaltavi ; ipsi autem spreverunt me. *Is. 1. 2.*

(2) Quasi stilla situlæ,... pulvis exiguus. *Is. 40. 15.*

(3) Omnes gentes, quasi non sint, sic sunt coram eo. *Is. 40. 17.*

(4) Saccus stercorum, cibus vermium. *Medit. c. 3.*

(5) Miser, et pauper, et cœcus, et nudus. *Apoc. 3. 17.*

(6) Tam tremendam Majestatem audet irritare pulvisculus! *In Cant. s. 16.*

(7) Peccatum quamdam infinitatem habet ex infinitate divinæ Majestatis. *P. 3. q. 1. a. 2.*

malum. C'est pourquoi l'enfer et mille enfers ne peuvent suffire pour punir un seul péché mortel.

D'après la définition commune en théologie, le péché mortel consiste à tourner le dos au souverain bien, qui est Dieu.[1] C'est aussi ce que le Seigneur lui-même reproche au pécheur : Ingrat, lui dit-il, je ne me serais jamais séparé de toi ; *tu as été le premier à m'abandonner, en me tournant le dos.*[2] *Retrorsum abiisti.*

Celui qui méprise la loi de Dieu, méprise Dieu même, puisqu'il sait que, par la violation de la loi, il perd la grâce de Dieu : *En trangressant la loi,* écrit l'Apôtre, *tu déshonores Dieu.*[3] Dieu est le souverain Maître de toutes choses, parce que c'est lui qui a créé tout ce qui existe.[4] Aussi, toutes les créatures sans raison, les vents, la mer,[5] le feu, les pluies, lui obéissent.[6] Mais l'homme, quand il pèche, dit à Dieu : Seigneur, vous me commandez, mais je ne veux pas vous obéir : vous me commandez de pardonner cette injure, mais je veux me venger ; vous me commandez de laisser là le bien d'autrui, mais je veux le prendre ; vous voulez que je m'abstienne de ce plaisir déshonnête, mais je ne veux pas m'en abstenir. — C'est pourquoi Dieu lui adresse ce juste reproche : *Tu as brisé mon joug, tu as rompu mes liens, et tu as dit : Je ne servirai point.*[7] — En un mot, enfreindre la loi de Dieu, c'est lui dire : Je ne vous reconnais point pour mon maître. — Telle fut précisément la réponse de Pharaon, quand Moïse lui enjoignit au nom de Dieu de mettre son

(1) Aversio ab incommutabili bono. *1. 2. q. 87. a. 4.*

(2) Tu reliquisti me, dicit Dominus ; retrorsum abiisti. *Jer. 15. 6.*

(3) Per prævaricationem legis, Deum inhonoras. *Rom. 2. 23.*

(4) In ditione tua cuncta sunt posita... Tu fecisti cœlum et terram. *Esth. 13. 9.*

(5) Venti et mare obediunt ei. *Matth. 8. 27.*

(6) Ignis, grando, nix, glacies,... faciunt verbum ejus. *Ps. 148. 8.*

(7) Confregisti jugum meum, rupisti vincula mea, et dixisti : Non serviam. *Jer. 2. 20.*

peuple en liberté : *Qui est le Seigneur, pour que j'écoute sa voix et que je renvoie Israël ? Je ne connais point le Seigneur.*[1]

Ce qui augmente l'injure faite à Dieu par le péché, c'est le néant des biens pour lesquels on l'offense. *Pourquoi le pécheur offense-t-il Dieu ?*[2] Pour une fumée, un mouvement de colère, un plaisir brutal ! *Pour une poignée d'orge, pour un morceau de pain,*[3] dit le Seigneur lui-même : O ciel ! comment nous laissons-nous si facilement séduire par le démon ? C'est que nous tenons *en main une balance trompeuse,*[4] comme dit le prophète Osée. Nous ne pesons pas les choses dans la balance de Dieu, qui ne peut nous tromper ; nous voulons les peser dans la balance de notre ennemi, qui ne cherche qu'à nous tromper, pour nous conduire avec lui dans l'enfer.

Seigneur ! s'écriait David, *qui est semblable à vous ?*[5] Dieu est un bien infini ; c'est pourquoi, lorsqu'il se voit mis en balance par le pécheur avec un peu de terre, une misérable satisfaction, il s'en plaint avec raison par la voix d'Isaïe : *A quoi m'avez-vous comparé et assimilé ? dit le Saint.*[6] A tes yeux, ô pécheur, ce vil plaisir valait donc plus que ma grâce ; c'est pour cela que tu m'as rejeté avec mépris.[7] Ainsi, ajoute Salvien, Dieu est si peu de chose selon toi, qu'il mérite d'être mis après les choses misérables de ce monde.[8]

Le tyran qui martyrisa saint Clément, évêque d'Ancyre,

(1) Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus, et dimittam Israel ? Nescio Dominum. *Exod. 5. 2.*

(2) Propter quid irritavit impius Deum ? *Ps. 10. 13.*

(3) Violabant me... propter pugillum hordei et fragmen panis. *Ezech. 13. 19.*

(4) In manu ejus statera dolosa. *Os. 12. 7.*

(5) Domine, quis similis tibi ? *Ps. 34. 10.*

(6) Cui assimilastis me, et adæquastis ? dicit Sanctus. *Is. 40. 25.*

(7) Projecisti me post corpus tuum. *Ezech. 23. 35.*

(8) Nullus pene apud homines vilior est, quam Deus. *Adv. Avaros, l. 3.*

fit placer devant lui un monceau d'or, d'argent et de pierreries, pour le lui donner, s'il renonçait à la foi de Jésus-Christ; mais le saint poussa un profond soupir, en considérant l'aveuglement des hommes, qui mettent un peu de terre en comparaison avec Dieu! Mais bien des pécheurs, pour beaucoup moins que cela, se privent de la grâce de Dieu : ils s'attachent à quelque misérable jouissance, et ils abandonnent Dieu, qui est un bien infini, et qui seul peut les rendre heureux. Le Seigneur s'en plaint par la bouche de Jérémie : s'adressant d'abord aux cieux, il veut qu'ils soient dans la stupéfaction et que leurs portes se brisent d'horreur. Et pourquoi! *Parce que mon peuple,* répond-il, *a fait un double mal : ils m'ont abandonné, moi source d'eau vive, pour aller se creuser de mauvaises citernes, qui ne peuvent retenir aucune eau.*[1]

Nous nous étonnons de l'injustice dont les Juifs se rendirent coupables envers Jésus-Christ, lorsque, Pilate leur ayant demandé lequel des deux, Jésus ou Barabbas, ils voulaient voir mis en liberté, ils répondirent : *Non celui-là mais Barabbas.*[2] — Les pécheurs font encore pis : quand le démon leur propose le choix entre un désir de vengeance, ou quelque plaisir honteux, et Jésus-Christ, ils répondent : *Pas lui, mais Barabbas,* c'est-à-dire le péché.

Le Seigneur dit : *Il n'y aura pas chez toi de Dieu nouveau.*[3] Je ne veux point que tu m'abandonnes, moi ton vrai Dieu, pour te faire un dieu nouveau, et te mettre à son service. — Ce que l'homme préfère à Dieu, dit saint Cyprien, il en fait son dieu ; car il en fait sa dernière fin, tandis que,

(1) Obstupescite, cœli, super hoc; et portæ ejus, desolamini vehementer. Duo enim mala fecit populus meus : me dereliquerunt fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cisternas, cisternas dissipatas, quæ continere non valent aquas. *Jer. 2. 12-13.*

(2) Non hunc, sed Barabbam. *Jo. 18. 40.*

(3) Non erit in te deus recens. *Ps. 80. 10.*

notre dernière fin, c'est Dieu seul.[1] De même saint Jérôme : Chacun se fait un Dieu de ce qu'il aime et adore. Le vice dans un cœur, c'est une idole sur l'autel.[2] La créature que nous préférons à Dieu, devient notre dieu ; le saint Docteur dit donc que, comme les païens adoraient les idoles sur les autels, ainsi les méchants adorent le péché dans leurs cœurs. Le roi Jéroboam, s'étant révolté contre Dieu, voulut attirer le peuple au culte des idoles qu'il adorait lui-même ; il fit donc un jour exposer ses idoles devant le peuple, et lui dit : Voici vos dieux.[3] Ainsi fait le démon : il présente au pécheur la satisfaction qu'il désire, et lui dit : Qu'as-tu affaire de Dieu? voici ton dieu, ce plaisir, cet argent, cet acte de vengeance ; prends cela, et laisse là Dieu. — Et c'est ce que fait le pécheur, quand il consent à la tentation : il abandonne Dieu, et il adore comme son dieu dans son cœur la passion à laquelle il se livre : « Un vice dans un cœur, c'est une idole sur l'autel. »

Ce qui augmente encore le mépris que le pécheur fait de Dieu, c'est qu'il pèche en sa présence. Saint Cyrille de Jérusalem dit que certains peuples avaient choisi le soleil pour leur dieu, afin que la nuit, où le soleil est absent, ils pussent faire ce qu'ils voudraient, persuadés qu'alors il n'y aurait pas de dieu pour les punir.[4] En agissant ainsi, ces malheureux aveugles péchaient encore ; mais, du moins, ils avaient cette pudeur, de ne point pécher en présence de leur dieu. Le chrétien, au contraire, sait que Dieu est partout, et qu'il voit tout : *Le ciel et la terre sont pleins de ma présence,*[5] dit

(1) Quidquid homo Deo anteponit, sibi deum facit. *De Dup. Mart.*

(2) Unusquisque quod cupit et veneratur, hoc illi deus est. Vitium in corde, est idolum in altari. *In Ps. 80.*

(3) Ecce dii tui, Israel. *III. Reg. 12. 28.*

(4) Alii solem ponebant deum, ut, occidente sole, sine deo essent. *Catech. 4.*

(5) Cœlum et terram ego impleo. *Jer. 23. 24.*

le Seigneur par l'organe de Jérémie. Malgré cela, il ne laisse pas d'offenser Dieu, et de braver sa colère sous ses propres yeux.[1] Aussi, le Seigneur dit que le pécheur, en osant pécher devant lui, qui est son juge, le rend encore témoin de ses péchés.[2] Et saint Pierre Chrysologue fait cette remarque : Pour celui qui commet un crime dont le juge lui-même est témoin, il n'y a aucune excuse qui puisse lui servir.[3] — Cette pensée, d'avoir offensé Dieu en sa présence, faisait le plus grand regret de David : *C'est contre vous seul que j'ai péché,* disait-il à Dieu, *et j'ai fait le mal devant vos yeux.*[4]

Mais passons au second point, où nous verrons encore mieux combien est grande la malice du péché mortel.

2. Le péché mortel est une grande peine qu'on fait à Dieu.

Il n'y a pas de peine plus amère, que de se voir maltraité par une personne qu'on aime et à laquelle on a fait du bien. Quel est celui que le pécheur méprise? Il méprise un Dieu, qui l'a comblé de ses bienfaits, et qui l'a aimé jusqu'à mourir pour lui sur la croix ; et en commettant un péché mortel, il bannit ce Dieu de son cœur. Une âme qui aime Dieu, est aimée de Dieu, et Dieu lui-même, assure Notre-Seigneur, vient habiter en elle.[5] En sorte que le Seigneur ne quitte point cette âme, à moins qu'elle ne le repousse : c'est l'enseignement du concile de Trente.[6] Il demeure en

(1) Ad iracundiam provocat me ante faciem meam. *Is. 65. 3.*

(2) Ego sum judex et testis. *Jer. 29. 23.*

(3) Excusatione caret, qui facinus, ipso judice teste, committit. *Serm. 26.*

(4) Tibi soli peccavi, et malum coram te feci. *Ps. 50. 6.*

(5) Si quis diligit me,... Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus. *Jo. 14. 23.*

(6) Non deserit, nisi deseratur. *Sess. 6. cap. 11.*

elle, alors même qu'il sait que dans peu de temps elle le chassera.

Ainsi, lorsque l'âme ingrate consent au péché mortel, elle dit à Dieu : Seigneur, retirez-vous de moi.[1] Elle ne le dit point de bouche, mais par le fait même, suivant la remarque de saint Grégoire.[2] Le pécheur sait bien que Dieu ne peut habiter avec le péché; il voit qu'en péchant il force Dieu à s'éloigner; c'est donc comme s'il lui disait : Puisque vous ne pouvez plus demeurer avec moi, et que vous partez, bon voyage! — Et par cette même porte, par laquelle Dieu sort de l'âme, le démon y entre et en prend possession. Quand un prêtre baptise un enfant, il ordonne au démon de sortir de cette âme, et de faire place au Saint-Esprit : *Exi ab eo, immunde spiritus, et da locum Spiritui Sancto*. Mais quand l'homme consent au péché, il dit à Dieu : *Exi a me, Domine; da locum diabolo :* Sortez de moi, Seigneur; cédez la place au démon, que je veux servir.

Saint Bernard assure que le péché mortel est tellement opposé à Dieu, que, si Dieu pouvait mourir, le péché lui ôterait la vie.[3] Aussi lisons-nous dans le livre de Job, que l'homme, quand il commet un péché mortel, s'attaque à Dieu, en levant la main contre lui.[4] Saint Bernard dit encore de celui qui pèche, que sa volonté propre, pour autant qu'il y a de malice en elle, ôte la vie à Dieu. Puis il en donne la raison : Le pécheur sait bien que, s'il commet tel péché, Dieu le condamne à l'enfer;[5] c'est pourquoi, lorsqu'il est

(1) Dixerunt Deo : Recede a nobis. *Job. 21. 14.*

(2) « Recede, » non verbis, sed moribus. *Mor. l. 15. c. 49.*

(3) Peccatum, quantum in se est, Deum perimit.

(4) Tetendit enim adversus Deum manum suam, et contra Omnipotentem roboratus est. — Cucurrit adversus eum erecto collo, et pingui cervice armatus est. *Job. 15. 25.*

(5) Quantum in ipsa est, Deum perimit voluntas propria. — Omnino enim vellet Deum peccata sua vindicare non posse. *In Temp. Pasch. s. 3.*

déterminé à pécher, il voudrait que Dieu n'existât point; ce qui revient à souhaiter de lui ôter la vie pour le mettre hors d'état de punir.

Le livre de Job continue : Le malheureux, dressant son cou, c'est-à-dire son orgueil, court offenser Dieu; et comme il s'attaque à un adversaire très puissant, il est armé; de quoi est-il armé? *Pingui cervice :* D'une tête grasse, symbole de l'ignorance, qui lui fait dire : Ce n'est point un grand péché; Dieu est plein de miséricorde; nous sommes de chair; le Seigneur a compassion de nous. — O témérité, ô illusion, qui fait tomber tant de chrétiens en enfer!

En outre, celui qui commet un péché mortel, que fait-il? Il afflige le cœur de Dieu.[1] Quelle peine n'éprouveriez-vous pas, si vous saviez qu'une personne que vous avez beaucoup aimée, et à laquelle vous avez fait beaucoup de bien, a voulu vous ôter la vie! Dieu n'est point sujet à la douleur; mais, s'il en était capable, un seul péché mortel suffirait pour le faire mourir de tristesse, comme le dit le Père Medina.[2] Ainsi, mon cher frère, quand vous avez commis un péché mortel, si Dieu avait pu mourir, vous l'auriez fait mourir de douleur, affligé de voir que vous l'outragiez et lui tourniez le dos, après qu'il vous a fait tant de bien, et en est venu jusqu'à donner tout son sang et sa vie pour vous.

(*Acte de contrition, etc.*)

(1) Ipsi autem ad iracundiam provocaverunt et afflixerunt spiritum Sancti ejus. *Is. 63. 10.*

(2) Peccatum mortale, si possibile esset, destrueret ipsum Deum, eo quod causa esset tristitiæ in Deo infinitæ. *De Satisf. q. 1.*

SERMON VII.

DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS L'EPIPHANIE.

SUR LA CONFIANCE QUE NOUS DEVONS AVOIR EN LA MÈRE DE DIEU, QUAND NOUS RECOURONS A ELLE.*

Deficiente vino, dicit Mater Jesu ad eum : Vinum non habent.[1]
Le vin ayant manqué, la Mère de Jésus lui dit : Ils n'ont point de vin.

Nous lisons dans l'Evangile de ce jour, que Jésus-Christ, ayant été invité aux noces de Cana en Galilée, s'y rendit avec sa sainte Mère. Le vin y étant venu à manquer, Marie dit à son divin Fils : *Vinum non habent :* Ils n'ont point de vin. — Par ces paroles, elle entendait prier son Fils de consoler ces époux, que le manque de vin affligeait; mais Jésus lui répondit que son heure n'était pas encore venue.[2] Il voulait dire par là que le temps destiné pour faire des miracles était celui où il devait parcourir la Judée en prêchant. Cependant, malgré une telle réponse, qui semblait répugner entièrement au désir de Marie, le Fils, dit saint Jean Chrysostome, voulut obtempérer au vœu de sa Mère.[3] En effet, Marie ordonna aux serviteurs de faire ce que son Fils leur dirait. Jésus

(*) Voir au tome I, III, VII.

(1) *Jo. 2. 3.*

(2) Quid mihi et tibi est, mulier? nondum venit hora mea.

(3) Licet hoc dixerit, « Nondum venit hora mea, » maternis tamen precibus obtemperavit. *In Jo. hom. 21.*

leur dit de remplir les vases avec de l'eau, et cette eau fut changée en un vin excellent ; ce qui consola les époux et toute la maison.

Ce fait nous porte à considérer aujourd'hui : — dans le premier point, combien est grande la puissance de Marie, pour nous obtenir de Dieu les grâces que nous désirons ; — et dans le second, combien est grande la bonté de Marie, pour subvenir à tous nos besoins.

1. Combien est grande la puissance de Marie, pour nous obtenir de Dieu les grâces que nous désirons.

Si grand est le mérite de la bienheureuse Vierge Marie auprès de Dieu, dit saint Bonaventure, que ses demandes ne peuvent manquer d'être exaucées.[1] Mais pourquoi les prières de Marie ont-elles tant d'efficacité auprès de Dieu ? Saint Antonin en donne la raison, c'est qu'elle est Mère.[2] Les prières des saints sont des prières de serviteurs ; mais celles de Marie sont des prières de mère ; ce qui fait, dit saint Antonin, qu'elles ont une certaine force de commandement auprès de Jésus-Christ qui aime tant sa Mère ; voilà pourquoi il est impossible que les prières de Marie éprouvent un refus.

C'est pour cette raison que le secours de cette divine Mère est proclamé tout-puissant par Cosme de Jérusalem.[3] Oui, tout-puissant ; car il est juste, ajoute Richard de Saint-Laurent, que le Fils communique sa puissance à sa Mère ; et partant le Fils, qui est tout-puissant, a rendu sa Mère toute-puissante, comme une créature peut l'être, savoir, en

(1) Maria tanti apud Deum est meriti, ut non possit repulsam pati.

(2) Oratio Deiparæ habet rationem imperii ; unde impossibile est eam non exaudiri. *P. 4. t. 15. c. 17. § 4.*

(3) Omnipotens auxilium tuum, o Maria ! *Hymn. 6. in depr. ad Deip.*

obtenant tout ce qu'elle demande.[1] De là, saint Bernardin de Sienne a pu dire que tout est soumis à l'empire de Marie,* et que Dieu lui-même, en quelque sorte, lui obéit.[2]

Un jour sainte Brigitte entendit notre Sauveur qui disait à sa glorieuse Mère : Demandez-moi ce que vous voulez; aucune de vos prières ne peut être rebutée. Et il en donna l'admirable raison que voici : Puisque vous ne m'avez rien refusé pendant votre vie sur la terre, il est juste que je ne vous refuse rien, maintenant que vous êtes avec moi dans le ciel.[3]

Suivant saint George de Nicomédie, Jésus-Christ exauce toutes les prières de sa Mère, comme s'il voulait par là satisfaire à l'obligation qu'il a envers elle, Marie lui ayant donné par son consentement la nature humaine, quand elle l'accepta pour son Fils.[4] Et le martyr saint Méthode s'écriait : Réjouissez-vous, réjouissez-vous, ô Vierge sainte ! vous avez pour débiteur votre divin Fils, à qui nous sommes tous redevables de ce que nous avons : lui, il vous doit la nature humaine, qu'il a reçue de vous.[5]

Le même saint George que nous venons de citer, encourage les pécheurs, en leur assurant que, s'ils recourent à la bienheureuse Vierge avec la volonté de se corriger, elle les

(1) Cum autem eadem sit potestas Matris et Filii, ab omnipotente Filio omnipotens Mater est effecta. *De Laud. B. M. l. 4.*

(*) On lit dans l'hymne de l'office du Saint Rosaire : *Cunctis creatis imperat :* Toute créature est soumise à son empire. (H. S.)

(2) Imperio Virginis omnia famulantur, etiam Deus. *Pro Fest. V. M. s. 5. c. 6.*

(3) Pete quod vis a me ; non enim inanis potest esse petitio tua. — Quia tu mihi nihil negasti in terra, ego tibi nihil negabo in cœlo. *Rev. l. 6. c. 23. — l. 1. c. 24.*

(4) Filius, quasi exsolvens debitum, implet petitiones tuas. *Or. de Ingr. B. V.*

(5) Euge, euge, quæ debitorem habes Filium ! Deo enim universi debemus, tibi autem ille debitor est. *Or. de Sim. et Anna.*

sauvera par son intercession; et s'adressant à elle-même, il lui dit : O Mère de Dieu! les péchés d'une âme, si grands et si nombreux qu'ils soient, ne peuvent surpasser votre miséricorde. Rien ne résiste à la puissance que vous avez auprès du Créateur; car il regarde votre gloire comme la sienne propre.[1] — Rien ne vous est impossible, ajoute saint Pierre Damien, puisque vous pouvez relever même les désespérés à l'espérance de se sauver.[2]

Lorsque l'archange saint Gabriel vint annoncer à la bienheureuse Vierge, que Dieu la choisissait pour être la Mère de son Fils, il lui dit qu'elle avait trouvé la grâce.[3] Sur quoi Richard de Saint-Laurent fait cette réflexion : Si nous voulons recouvrer la grâce perdue, allons à Marie, par qui cette grâce a été retrouvée.[4] — Marie n'a jamais perdu la grâce de Dieu, elle en a toujours joui; si l'archange lui dit qu'elle avait retrouvé la grâce, cela signifie qu'elle l'a retrouvée, non pour elle-même, mais pour nous, qui avons eu le malheur de la perdre; nous devons donc, selon le cardinal Hugues, nous présenter à Marie et lui parler ainsi : Auguste Dame! le bien doit être restitué à qui l'a perdu : la grâce que vous avez trouvée, n'est pas à vous, puisque vous ne l'avez jamais perdue; elle est à nous, qui l'avons perdue par notre faute; c'est donc à nous que vous devez la restituer.[5]

(1) Habes vires insuperabiles, ne clementiam tuam superet multitudo peccatorum. — Nihil tuæ resistit potentiæ; tuam enim gloriam Creator existimat esse propriam. *Loco cit.*

(2) Nil tibi impossibile, cui possibile est desperatos in spem beatitudinis relevare. *De Nat. B. V. s. 1.*

(3) Ne timeas, Maria; invenisti enim gratiam. *Luc. 1. 30.*

(4) Cupientes invenire gratiam, quæramus inventricem gratiæ. *De Laud. B. M. l. 2. p. 5.*

(5) Currant igitur peccatores ad Virginem, qui gratiam amiserunt peccando; secure dicant : Redde nobis rem nostram, quam invenisti. *In Luc. 1.*

Il a été révélé à sainte Brigitte, que toutes les grâces que nous demanderons à Dieu par l'entremise de Marie, nous seront accordées; car elle entendit un jour Notre-Seigneur dire à sa divine Mère : Tous les pécheurs qui demandent miséricorde par votre intercession, avec la volonté de se corriger, seront exaucés.[1] — Si tout le paradis demandait à Dieu une grâce, et que Marie en demandât une autre opposée, le Seigneur exaucerait Marie, et non tout le paradis, parce qu'il aime plus la bienheureuse Vierge seule, que tous les autres saints ensemble, comme le dit Suarez.[2]

Concluons donc ce premier point avec saint Bernard : Toutes les grâces que nous désirons obtenir de Dieu, demandons-les par l'entremise de Marie, et nous les aurons; car elle est la Mère de Dieu, et quand elle demande à son Fils quelque grâce pour nous, elle ne peut manquer d'être exaucée.[3]

2. Combien est grande la bonté de Marie, pour subvenir à tous nos besoins.

Combien est grande la bonté de Marie, on le voit dans le fait même que décrit l'Evangile de ce jour, et que nous avons considéré au commencement : le vin manque aux noces de Cana, et les époux en sont dans la peine; aucune personne de la maison ne demande à la sainte Vierge qu'elle prie son Fils de consoler les époux dans cette nécessité; mais le cœur de Marie, qui ne saurait voir une affliction sans y compatir, comme dit saint Bernardin de Sienne, la porte à prendre d'elle-même l'office d'avocate, et à demander

(1) Per te omnes qui petunt misericordiam cum voluntate se emendandi, gratiam habebunt. *Rev. l. 1. c. 50.*

(2) Deus plus amat solam Virginem, quam reliquos Sanctos omnes. *De Inc. p. 2. d. 18. s. 4.*

(3) Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus; quia frustrari non potest. *De Aquæd.*

le miracle à son divin Fils sans en avoir été priée. Or, ajoute-t-il, si cette bienfaisante Souveraine a daigné faire un tel acte sans en être priée, que ne fera-t-elle pas, quand on la priera?[1]

Le même fait de l'Evangile fournit à saint Bonaventure un autre argument en faveur de la confiance avec laquelle nous devons attendre de Marie toutes sortes de grâces, maintenant qu'elle règne dans le ciel : Si, dit-il, pendant qu'elle était en ce monde, elle fut si miséricordieuse, elle doit l'être bien plus encore maintenant en paradis. Et voici la raison qu'il en donne : Dans le ciel, en présence de Dieu, Marie voit beaucoup mieux nos besoins, que lorsqu'elle était ici-bas ;[2] et autant sa compassion envers nous s'y est accrue, autant s'y est accru son désir de nous soulager. — En effet, bien vraies sont les paroles de Richard de Saint-Victor qui, s'adressant à la bienheureuse Vierge elle-même, affirme que cette tendre Mère ne saurait voir souffrir personne sans compatir à sa peine et la secourir : « Votre cœur maternel est tellement rempli de bonté, qu'il ne peut s'empêcher de distiller le lait de la miséricorde, et porter secours partout où il aperçoit une misère à soulager.[3] »

Saint Pierre Damien, parlant aussi à Marie, lui dit qu'elle nous aime d'un amour invincible.[4] C'est-à-dire que tout l'ardent amour des saints envers cette Reine si aimable n'a jamais égalé celui qu'elle leur portait; et c'est cet amour qui la rend si pleine de sollicitude pour notre bien. Très

(1) Officium advocationis et piæ auxiliatricis assumpsit, non rogata. — Si hoc non rogata perfecit, quid rogata perficiet? *Pro Fest. V. M. s. 9. a. 3. c. 2.*

(2) Magna erga miseros fuit misericordia Mariæ adhuc exsulantis in mundo, sed multo major est regnantis in cœlo. Quia magis nunc videt hominum miseriam. *Spec. B. V. lect. 10.*

(3) A Deo pietate replentur ubera tua, ut lac fundant misericordiæ, nec possis miserias scire, et non subvenire. *In Cant. c. 23.*

(4) Amas nos amore invincibili. *In Nat. B. V. s. 1.*

grand, dit saint Bonaventure, est le pouvoir des saints du ciel auprès de Dieu pour obtenir ses grâces aux âmes qui se recommandent à eux; mais Marie l'emporte sur eux tous non seulement en puissance, mais encore en zèle pour nous obtenir les divines miséricordes.[1]

Et quand un pécheur recourt à cette grande Avocate, comme elle l'a déclaré à sainte Brigitte, elle ne regarde pas les péchés dont il est chargé, mais seulement l'intention qui l'amène; s'il vient avec la volonté de se corriger, elle l'accueille, et, par son intercession, elle le guérit et le sauve.[2] Le Seigneur tient les yeux ouverts sur les justes.[3] Mais la sainte Vierge, dit Richard de Saint-Laurent, tient les yeux ouverts sur les justes et sur les pécheurs, et agit envers chacun de nous précisément comme une mère, qui a toujours les regards fixés sur son enfant, soit pour l'empêcher de tomber, soit pour le relever, s'il tombe.[4]

La bienheureuse Vierge est appelée, dans l'Ecriture, le bel Olivier qu'on voit dans les champs.[5] De l'olive, il ne sort que de l'huile; ainsi, des mains de Marie, il ne sort que des grâces et des miséricordes. Il est dit que ce bel Olivier est au milieu des champs, afin que nous comprenions, comme l'explique Hugues de Saint-Victor, que Marie est prompte à se faire trouver par tous ceux qui recourent à

(1) Sicut ipsa apud Deum omnibus Sanctis est potentior, ita pro nobis omnibus est sollicitior. *Spec. B. V. lect. 6.*

(2) Quantumcumque homo peccet, si ex vera emendatione ad me reversus fuerit, statim parata sum recipere revertentem; nec attendo quantum peccaverit, sed cum quali voluntate venit; nam non dedignor ungere et sanare plagas ejus, (quia) vocor (et vere sum) Mater misericordiæ. *Rev. l. 2. c. 23. — l. 6. c. 117.*

(3) Oculi Domini super justos. *Ps. 33. 16.*

(4) Oculi Dominæ super peccatores et justos, sicut oculi matris super puerum, ne cadat, et, si ceciderit, ut eum relevet. *De Laud. B. M. l. 2. p. 2.*

5) Quasi oliva speciosa in campis. *Eccli. 24. 19.*

elle.[1] Dans l'ancienne loi, il y avait plusieurs villes servant d'asile, non pas à tous les coupables, mais seulement à ceux qui étaient poursuivis pour certains délits : « En moi, dit Marie par la bouche de saint Jean de Damas, en moi trouvent un refuge tous les pécheurs, quelles que soient leurs fautes.[2] Pourquoi donc craindrions-nous, demande saint Bernard, d'aller à Marie, qui n'a rien d'austère ni de terrible, qui n'est que douceur et clémence ?[3]

Saint Bonaventure disait à cette aimable Reine qu'en la regardant, il croyait voir la miséricorde même, qui l'accueillait.[4] Elle a dit elle-même un jour à sainte Brigitte : Malheureux, et malheureux éternellement, sera le pécheur qui, pouvant en cette vie se recommander à moi, qui ai le pouvoir et le désir de le sauver, ne le fait pas et se damne.[5]

Le démon rôde sans cesse comme un lion rugissant, cherchant quelqu'un à dévorer, dit saint Pierre.[6] Mais notre miséricordieuse Mère, assure Bernardin de Bustis, va toujours cherchant des pécheurs à sauver.[7] Telle est la bonté de cette Reine, ajoute Richard de Saint-Victor, qu'elle prévient nos suppliques, et se met à nous aider, avant que nous l'ayons invoquée.[8] Et cela, dit-il encore dans un passage déjà cité,

(1) Ut omnes ad ipsam respiciant, omnes ad ipsam confugiant. *De Assumpt. s. 2.*

(2) Ego Civitas refugii omnium ad me confugientium. *De Dorm. B. V. or. 2.*

(3) Quid ad Mariam accedere trepidet humana fragilitas? nihil austerum in ea, nihil terribile ; tota suavis est. *In Sign. magn.*

(4) Certe, Domina, cum te aspicio, nihil nisi misericordiam cerno. *Stim. am. p. 3. c. 19.*

(5) Miser erit, qui ad misericordem, cum possit, non accedit. *Rev. l. 2. c. 23.*

(6) Circuit, quærens quem devoret. *I. Pet. 5. 8.*

(7) Ipsa semper circuit, quærens quem salvet. *Marial. p. 3. s. 1.*

(8) Velocius occurrit ejus pietas, quam invocetur, et causas miserorum anticipat. *In Cant. c. 23.*

parce que Marie a un cœur si tendre envers nous, qu'elle ne peut voir nos misères, sans y compatir.[1]

Ne négligeons donc pas de recourir dans tous nos besoins à cette Mère de miséricorde; celui qui la prie, la trouvera toujours prête à l'assister, dit Richard de Saint-Laurent.[2] Elle est prête à nous secourir, et quelquefois même elle prévient nos suppliques; mais ordinairement, elle veut être priée; et quand on ne la prie pas, elle se tient pour offensée, selon saint Bonaventure : O grande Reine! lui disait-il, vous vous regardez comme offensée, non seulement par ceux qui vous outragent, mais encore par ceux qui ne vous demandent point de grâces.[3] — D'où il suit, comme l'ajoute le même saint Docteur, qu'il est impossible à Marie de ne pas secourir quiconque l'invoque; car elle ne sait et n'a jamais su refuser sa compassion ni sa consolation aux malheureux qui recourent à elle.[4]

Mais, pour mieux s'assurer la faveur de cette bonne Souveraine, il faut l'honorer par certaines dévotions particulières que pratiquent ses pieux serviteurs; telles sont les suivantes :

1. Réciter tous les jours au moins cinq dizaines du rosaire.

2. Jeûner tous les samedis, jeûne que beaucoup de personnes font au pain et à l'eau; pour le moins, faire ce jeûne au pain et à l'eau aux veilles des sept principales fêtes de la sainte Vierge.

3. Réciter les trois *Ave* ordinaires, au son de l'*Angelus;* de plus, dans la journée, dire l'*Ave Maria* chaque fois que l'horloge sonne, ou qu'on rencontre en chemin une sainte

(1) Nec possis miserias scire, et non subenire.

(2) Inveniet semper paratam auxiliari. *De Laud. B. M. l. 2. p. 1.*

(3) In te, Domina, peccant, non solum qui tibi injuriam irrogant, sed etiam qui te non rogant.

(4) Ipsa enim non misereri ignorat, et miseris non satisfacere.

image; de même, quand on sort de la maison, ou qu'on y entre.

4. Réciter chaque soir, avant de se coucher, les litanies de la sainte Vierge, et, à cette fin, se procurer quelque belle image de Marie, qu'on tiendra près de son lit.

5. Porter le scapulaire des Douleurs de Marie et celui du Carmel.*

6. Il y a encore beaucoup d'autres dévotions pratiquées par les serviteurs de Marie; mais la plus utile, c'est de se recommander souvent à cette divine Mère. On ne manquera pas de lui adresser trois *Ave* chaque matin, afin d'être préservé du péché durant tout le jour; et quand la tentation se présente, on l'invoquera aussitôt, en disant : Marie! secourez-moi. — Il suffit de prononcer les noms de Jésus et de Marie, pour vaincre toute tentation; et si la tentation ne cesse pas, que l'on continue d'invoquer Jésus et Marie, et l'on ne sera jamais vaincu par le démon.

Saint Bonaventure appelle Marie le Salut de ceux qui l'invoquent : *O Salus te invocantium!* En effet, si un vrai serviteur de Marie, — j'entends celui qui veut véritablement s'amender, et recourt avec confiance à cette Avocate des pécheurs, — venait à se damner, cela n'arriverait que parce que Marie ne pourrait ou ne voudrait pas le secourir; or, cela ne peut être, dit saint Bernard : Marie étant Mère de la toute-puissance et de la miséricorde, ne peut manquer ni de pouvoir ni de volonté de sauver son serviteur. C'est donc avec raison qu'elle est appelée le Salut de ceux qui l'invoquent. On en trouve une infinité d'exemples; qu'il nous suffise de rappeler celui de sainte Marie d'Egypte. Souillée de péchés, après bien des années d'une vie dissolue, elle voulut un jour entrer dans l'église de Jérusalem, où l'on célébrait la fête de la Sainte-Croix; mais Dieu, pour la faire

(*) Voir au tome VIII

rentrer en elle-même, permit que l'église, ouverte à tout le monde, fût fermée pour elle : chaque fois qu'elle voulait y entrer, une force invincible la repoussait. Alors, pensant à l'état de sa conscience, elle se retira tout affligée dans un coin du parvis, où elle eut le bonheur de voir une image de la sainte Vierge ; aussitôt, la pauvre pécheresse eut la confiance de se recommander à Marie, en lui promettant de changer de conduite ; après quoi elle se sentit le courage de se présenter de nouveau à la porte de l'église, qui ne fut plus fermée pour elle. Etant donc entrée, elle se confessa et reçut la sainte communion ; puis, inspirée de Dieu, elle se retira dans le désert, où elle vécut quarante-sept ans, et parvint à la sainteté.*

(*) On peut voir le même fait plus détaillé au tome VII.

SERMON VIII.

TROISIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR LES REMORDS DU DAMNÉ.*

Filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores : ibi erit fletus et stridor dentium.[1]

Mais les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures, où il y aura des pleurs et des grincements de dents.

On lit dans l'Evangile de ce jour que, Jésus-Christ étant entré dans Capharnaüm, un centurion vint le trouver, et le pria de rendre la santé à un serviteur paralytique, qu'il avait chez lui. Le Seigneur lui dit qu'il irait le guérir : *Ego veniam, et sanabo eum.* Mais le centurion répondit : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison; il suffit que vous le voulicz, et mon serviteur sera guéri. » Alors, notre Sauveur, admirant sa foi, le consola aussitôt, en rendant la santé au malade; puis il dit à ses disciples : *Plusieurs de l'Orient et de l'Occident viendront et s'asseiront avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux; mais les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres de l'extérieur, où il y aura des pleurs et des grincements de dents.*[2]

(*) Voir au tome I.

(1) *Matth. 8. 12.*

(2) Multi ab Oriente et Occidente venient, et recumbent cum Abraham et Isaac et Jacob in regno cœlorum; filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores : ibi erit fletus et stridor dentium.

Par ces paroles, il a voulu nous donner à entendre que, bien des âmes nées parmi les infidèles se sauveront avec les saints, tandis que beaucoup d'autres, nées dans le giron de la sainte Eglise, iront en enfer, où les remords de la conscience les feront pleurer amèrement pendant toute l'éternité.

Considérons donc les remords que le chrétien damné souffrira dans l'enfer, savoir : — premièrement, le souvenir du peu qu'il avait à faire pour se sauver ; — secondement, le souvenir du peu pour lequel il s'est damné ; — et troisièmement, la pensée du grand bien qu'il a perdu par sa faute.

1. Du peu qu'il avait à faire pour se sauver.

Un damné apparut un jour à saint Humbert, et lui dit que deux remords étaient ses bourreaux les plus cruels dans l'enfer : c'était de penser au peu qu'il eût dû faire en cette vie pour se sauver, et de se souvenir pour quels futiles objets il s'était damné. Or, c'est précisément ce qu'enseigne saint Thomas : « Leur grand regret, dit-il, sera de s'être perdus pour un néant, alors qu'il leur était si facile d'arriver à la vie éternelle.[1] »

Appliquons-nous d'abord à considérer le premier remords du damné, savoir : le peu qu'il avait à faire pour se sauver. Le malheureux se dira : Si je m'étais abstenu de ce plaisir, si j'avais surmonté ce respect humain, si j'avais fui cette occasion, cette mauvaise compagnie, je ne me serais point damné. Si j'avais fréquenté la congrégation, si je m'étais confessé chaque semaine, si dans les tentations je m'étais recommandé à Dieu, je ne serais point retombé. Je me suis bien des fois proposé de le faire, et puis je ne l'ai pas fait;

(1) Principaliter dolebunt, quod pro nihilo damnati sunt, et facillime vitam poterant consequi sempiternam.

j'ai commencé à le faire, et puis je l'ai négligé ; voilà comment je me suis perdu !

Ce remords cuisant sera augmenté par le souvenir des bons exemples que le damné aura vus dans ceux qui, même en demeurant comme lui au milieu du monde, auront mené une vie chaste et pieuse. Son tourment sera encore aggravé par le souvenir de toutes les faveurs que le Seigneur lui aura prodiguées, pour l'aider à obtenir le salut éternel : dons de nature, comme la santé, la fortune, la naissance, les talents, que Dieu lui avait accordés, non pour vivre au milieu des plaisirs terrestres, ou pour s'élever au-dessus des autres, mais pour opérer le bien de son âme en se sanctifiant ; avec cela, tant de dons spirituels, comme les divines lumières, les saintes inspirations, les appels pleins de tendresse, et en outre tant d'années de vie concédées pour remédier au mal qu'il avait fait. Puis il entendra toujours la voix de l'ange du Seigneur, lui déclarant que, pour lui, le temps de se sauver est fini : *Et l'ange que je vis debout, jura par Celui qui vit dans les siècles des siècles qu'il n'y aurait plus de temps.*[1]

Pour le cœur du misérable damné, oh ! quels glaives cruels que tous ces bienfaits reçus, quand, enfermé dans la prison de l'enfer, il verra qu'il ne lui reste plus un instant pour remédier à son éternelle ruine ! Il dira donc en gémissant, avec ses malheureux compagnons de désespoir : *Il est passé le temps de moissonner* des fruits pour la vie éternelle ; *l'été est fini,* ces jours où nous pouvions nous sauver ; *mais nous ne nous sommes point sauvés,*[2] et l'hiver est venu, un hiver éternel, où nous devons vivre malheureux et désespérés pour toujours, tant que Dieu sera Dieu.

Hélas ! dira-t-il encore, insensé que j'ai été ! si j'avais souf-

(1) Et Angelus quem vidi stantem..., juravit per Viventem in sæcula sæculorum... : quia tempus non erit amplius. *Apoc. 10. 5.*

(2) Transiit messis, finita est æstas, et nos salvati non sumus. *Jer. 8. 20.*

fert pour l'amour de Dieu les peines que je me suis données pour satisfaire mes caprices; si j'avais fait pour me sauver les efforts que j'ai faits pour me damner, quelle joie j'en éprouverais aujourd'hui! Et maintenant, que m'en revient-il, sinon des remords et des douleurs qui me tourmentent et qui me tourmenteront durant toute l'éternité! Ainsi, dira-t-il enfin, moi qui pouvais être heureux pour toujours, voilà que je suis à jamais malheureux! — Ah! que cette pensée affligera le damné, bien plus que le feu et tous les autres tourments de l'enfer!

2. Du peu pour lequel il s'est damné.

Le roi Saül, dans une bataille, avait défendu à tous les siens, sous peine de la vie, de prendre aucune nourriture; or son fils Jonathas, se sentant pressé par la faim, mangea un peu de miel; le roi l'apprit et voulut que, conformément à l'ordre donné, son fils fût exécuté. Le pauvre jeune homme dit alors : Je n'ai fait que goûter un peu de miel, et me voilà condamné à mourir.[1] — Mais tout le peuple, ému de compassion, s'interposa entre le père et le fils, et parvint à délivrer Jonathas de la mort. Pour le malheureux damné, il n'y a et il n'y aura jamais personne qui en ait compassion, et intercède auprès de Dieu pour le délivrer de la mort éternelle de l'enfer; au contraire, tous applaudiront à son juste châtiment, puisque, pour un plaisir d'un instant, il a voulu perdre Dieu et le paradis.

Esaü avait échangé son droit d'aînesse contre le plaisir de manger un plat de lentilles; dans la suite, voyant quelle perte il avait faite, il en fut transporté de douleur et de regret, dit l'Ecriture, au point de pousser des hurlements.[2]

(1) Gustans gustavi... paululum mellis, et ecce ego morior. *I. Reg. 14. 43.*

(2) Irrugiit clamore magno, *Gen. 27. 34.*

Oh! quels seront les rugissements et les hurlements du damné, en pensant que, pour quelques satisfactions fugitives et empoisonnées, il a perdu le royaume éternel du paradis, et se voit condamné pour toujours à une mort continuelle!

Il sera sans cesse occupé, dans l'enfer, à considérer la cause malheureuse de sa damnation. A nous qui sommes encore sur la terre, la vie écoulée ne semble qu'un moment et un songe; hélas! que paraîtront donc au damné les cinquante ou soixante ans qu'il aura passés dans le monde, quand il se trouvera au fond de l'éternité, et qu'il verra, après y avoir souffert des millions de siècles, que cette éternité de douleurs n'est qu'à son commencement, et ne fera jamais que de commencer! Encore, les cinquante années de sa vie sur la terre n'auront-elles été qu'une série de plaisirs? Est-ce que le pécheur, vivant loin de Dieu, goûte toujours de douces jouissances dans ses désordres? Quelle est la durée de ces satisfactions que procure le péché? Elles sont momentanées; tout le reste du temps, pour qui vit dans la disgrâce de Dieu, est un temps de peines et de chagrins. Or, que seront ces courts moments de plaisir aux yeux du misérable damné, quand il se trouvera plongé dans l'abîme du feu éternel?

De quoi nous a servi notre orgueil, quel profit avons-nous retiré du vain étalage de nos richesses? Tout cela a passé comme une ombre![1] Malheureux que je suis! s'écriera-t-il : j'ai vécu sur la terre selon mon caprice, je m'y suis donné mes satisfactions; mais à quoi m'ont-elles servi? Elles n'ont duré que des instants, et elles ont rempli ma vie d'inquiétudes et d'amertumes; et maintenant, il faut que je brûle dans cette fournaise pour toujours, désespéré et abandonné de tout le monde!

(1) Quid nobis profuit superbia? aut divitiarum jactantia quid contulit nobis? Transierunt omnia illa tamquam umbra. *Sap. 5. 8.*

3. Du grand bien qu'il a perdu par sa faute.

La trop célèbre Elisabeth, reine d'Angleterre, aveuglée par la passion de régner, osa dire un jour : « Que Dieu m'accorde quarante années de règne, et je renonce à son paradis. » Elle les a eues, la malheureuse, ces quarante années de règne; mais aujourd'hui qu'elle est passée à l'autre monde, confinée dans l'enfer, il est certain qu'elle ne doit pas se trouver satisfaite d'une telle renonciation. Oh! à quel chagrin ne doit-elle pas être en proie, quand elle pense que, pour quarante années de règne terrestre, exercé au milieu d'inquiétudes, de traverses et de craintes continuelles, elle a perdu le royaume éternel du paradis! Le malheureux damné, dit saint Pierre Chrysologue, est plus tourmenté par la perte du ciel, perte qu'il aura faite volontairement, que par les supplices mêmes de l'enfer.[1]

La plus grande peine qu'on éprouve en enfer, c'est d'avoir perdu Dieu, ce souverain bien qui fait tout le paradis. Tous les tourments ensemble, dit saint Brunon, ne peuvent égaler cette peine. Les damnés consentiraient à ce que mille autres enfers fussent ajoutés à celui qu'ils endurent, pour n'être point privés de Dieu;[2] mais, ce qui fera leur enfer, ce sera de se voir privés de Dieu éternellement par leur propre faute. Selon la remarque de sainte Thérèse, si l'on perd par sa propre faute ne fût-ce qu'une bagatelle, une pièce de monnaie, un anneau de peu de valeur, la pensée d'avoir perdu cet objet par sa négligence, fait qu'on s'afflige beaucoup et qu'on ne trouve plus de repos; quelle sera donc la peine du réprouvé en pensant qu'il a perdu un bien infini, qui est Dieu, et en voyant qu'il l'a perdu par sa propre faute!

Il verra que Dieu voulait son salut, et qu'il lui avait donné

(1) Plus cœlo torquetur, quam gehenna.
(2) Addantur tormenta, ac Deo non priventur.

le pouvoir de choisir entre la vie et la mort éternelles, suivant ces paroles de l'Ecclésiastique : *Devant l'homme sont la vie et la mort, le bien et le mal ; ce qu'il aura préféré lui sera donné.*[1] Il verra donc qu'il a eu en main la faculté de se rendre, s'il le voulait, éternellement heureux, et que, par son libre choix, il a voulu se damner. Il verra, au jour du jugement, bon nombre de ses compagnons qui se seront sauvés, tandis que, lui, pour n'avoir pas voulu mettre fin à sa mauvaise vie, il aura dû la finir dans l'enfer. Il dira aux malheureux qui auront fait comme lui : *Ainsi donc nous avons fait fausse route!*[2] nous avons, par notre faute, perdu le ciel et Dieu ; et à notre erreur, il n'y a plus de remède. — Dans le tourment que lui causera cette pensée, il s'écriera : *Il n'est point de repos pour mes os au souvenir de mes péchés.*[3] Cette douleur pénétrera donc jusqu'aux os, et ne lui laissera plus jamais de repos, car il reconnaîtra qu'il a été lui-même la cause de sa ruine ; en sorte qu'il n'y aura point pour lui de plus grand objet d'horreur que lui-même, éprouvant ainsi le châtiment dont le Seigneur a menacé le pécheur obstiné.[4]

Mes chers frères, si, par le passé, vous avez aussi fait la folie de consentir à perdre Dieu pour une misérable satisfaction, gardez-vous de persister dans une telle folie ; hâtez-vous d'y remédier, maintenant que vous le pouvez. Si vous ne prenez en ce moment la résolution de changer de vie, tremblez : vous avez à craindre que Dieu ne vous abandonne, et que vous ne soyez perdus pour toujours. Quand le démon vous tente, souvenez-vous de l'enfer ; la pensée de l'enfer vous préservera de l'enfer. Souvenez-vous, dis-je, de l'enfer, et recourez à Jésus-Christ, recourez à la sainte Vierge Marie, et ils vous délivreront du péché, qui est la porte de l'enfer.

(1) Ante hominem vita et mors, bonum et malum : quod placuerit ei, dabitur illi. *Eccli. 15. 18.* (2) Ergo erravimus. *Sap. 5. 6.*

(3) Non est pax ossibus meis, a facie peccatorum meorum. *Ps. 37. 4.*

(4) Arguam te, et statuam contra faciem tuam. *Ps. 49. 21.*

SERMON IX.

QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR LES DANGERS DU SALUT ÉTERNEL.

Ascendente Jesu in naviculam, secuti sunt eum discipuli ejus; et ecce motus magnus factus est in mari.[1]

Jésus montant dans une barque, ses disciples le suivirent; et voilà qu'une grande tempête s'éleva sur la mer.

Dans l'Evangile de ce jour, nous voyons que, Jésus étant monté dans une barque avec ses disciples, il survint une grande tempête, au point que la barque, couverte par les flots, était en danger de se perdre. Pendant ce temps, le Sauveur dormait. Les disciples, effrayés par la tempête, allèrent l'éveiller en lui disant : *Seigneur, sauvez-nous; nous périssons.* Alors, Jésus leur adressa ces paroles : *Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi?* En même temps, *il ordonna aux vents et à la mer* de s'apaiser, *et il se fit un grand calme.*[2]

Considérons ce que signifie cette barque au milieu de la mer, ainsi que ces vents qui produisent la tempête. La barque au milieu de la mer représente l'homme vivant en ce monde : comme une barque sur mer est exposée à mille dangers, à cause des corsaires, des bancs et des tempêtes,

(1) *Matth. 8. 23.*

(2) Domine, salva nos; perimus. — Quid timidi estis, modicæ fidei? — Imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna.

ainsi l'homme en cette vie est environné de périls, provenant des tentations de l'enfer, des occasions de péché, des scandales ou des mauvais conseils des hommes, du respect humain et surtout des passions désordonnées figurées par les vents qui produisent la tempête, et mettent la barque en grand danger de périr.

Nous allons donc examiner, — d'abord, les principaux dangers auxquels notre salut est exposé, — et ensuite, les moyens à prendre pour nous sauver.

1. Des dangers auxquels notre salut est exposé.

Ainsi, comme le dit saint Léon, notre vie est pleine de périls, de pièges et d'ennemis.[1] Le premier ennemi du salut pour chacun, c'est lui-même, sa propre concupiscence, qui le porte au péché, dit saint Jacques.[2] Outre les appétits déréglés qui vivent au dedans de nous et nous excitent au mal, nous avons beaucoup d'ennemis extérieurs qui nous combattent.

Ces ennemis extérieurs sont, d'abord, les démons, qui nous font une guerre formidable, parce qu'ils sont plus forts que nous, dit Cassiodore.[3] C'est pourquoi saint Paul nous engage à nous munir des armes ou des secours de Dieu, ayant à combattre des ennemis si puissants : *Revêtez-vous de l'armure de Dieu, afin de pouvoir tenir tête aux embûches du diable; car nous n'avons pas à lutter avec des ennemis formés de chair et de sang, mais avec des principautés et des puissances, avec les princes de ce monde de*

(1) Plena omnia periculis, plena sunt laqueis : incitant cupiditates, insidiantur illecebræ, blandiuntur lucra. *De Quadr. s. 5.*

(2) Unusquisque vero tentatur a concupiscentia sua abstractus et illectus. *Jac. 1. 14.*

(3) Bellum grave, quia cum fortiore.

ténèbres, avec des esprits de malice.[1] Le démon, ajoute saint Pierre, ne cesse de rôder autour de nous, rugissant de rage et de faim, avide de dévorer nos âmes.[2] Saint Cyprien dit de plus, que cet ennemi assiège continuellement chacun de nous, cherchant partout un côté faible, par où il puisse pénétrer dans la place et s'en rendre maître.[3]

En outre, les hommes avec lesquels nous devons vivre, combattent aussi notre salut et le mettent en péril, soit en nous persécutant, soit en nous trahissant, soit en nous séduisant par leurs adulations et leurs mauvais conseils. Saint Augustin dit qu'au sein de l'Eglise même, dans toutes les professions, il y a des hommes dissimulés et trompeurs.[4]

Tels sont donc les ennemis que nous avons à combattre au dehors et au dedans de nous. Or, si une ville était, d'un côté, remplie de sujets rebelles, et de l'autre, entourée et assiégée par une armée ennemie, pourrait-on ne pas la tenir pour perdue? Eh bien! voilà l'état dans lequel chacun de nous se trouve en ce monde; qui peut le délivrer de si grands dangers? Dieu seul, répond le prophète : *Si le Seigneur ne garde la cité, en vain veille celui qui la garde.*[5]

(1) Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversus insidias diaboli; quoniam non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus principes et potestates, adversus mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritualia nequitiæ. *Ephes. 6. 11.*

(2) Tamquam leo rugiens circuit, quærens quem devoret. *I. Pet. 5. 8.*

(3) Circuit dæmon nos singulos, et, tamquam hostis clausos obsidens, muros explorat et tentat an sit pars aliqua minus stabilis, cujus aditu ad interiora penetretur. *De Zelo et Liv.*

(4) Omnis professio in Ecclesia habet fictas personas. *In Ps. 99.*

(5) Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat, qui custodit eam. *Ps. 126. 2.*

2. Des moyens à prendre pour nous sauver.

Quel est donc le grand moyen de surmonter tous les dangers qui menacent notre salut? C'est celui qu'ont trouvé les disciples, qui eurent recours à leur divin Maître, en lui disant : *Domine, salva nos ; perimus :* Seigneur, sauvez-nous, ou nous sommes perdus. — Quand la tempête est violente, le pilote ne détache point ses yeux de l'étoile qui le guide au port; de même, en cette vie, nous devons tenir constamment les yeux tournés vers Dieu, qui seul peut nous délivrer des périls auxquels nous sommes exposés. C'est ce que faisait David, quand il se voyait en danger de pécher : *J'ai levé les yeux vers les montagnes, d'où j'attends mon secours.*[1]

Le Seigneur veut que nous vivions ici-bas dans une tempête continuelle, et que nous soyons entourés d'ennemis, afin que nous ne cessions jamais de nous recommander à lui, qui peut seul nous sauver par sa grâce. Les tentations du démon, les persécutions des hommes, et toutes les adversités que nous souffrons en ce monde, ne sont pas un mal pour nous, mais un bien, si nous savons en profiter selon la volonté de Dieu, qui ne les envoie ou les permet que pour notre bien : elles nous détachent des affections aux biens terrestres, et nous dégoûtent de ce monde, où nous trouvons des amertumes et des épines même dans les honneurs, dans les richesses et jusque dans les voluptés et les plaisirs. Le Seigneur agit ainsi, afin de nous détourner de ces biens périssables, qui nous exposent à tant de périls pour notre salut, et de nous porter à nous unir à lui, qui seul peut nous rendre contents.

(1) Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi. *Ps. 120. 1.*

Notre erreur et notre illusion, c'est que, quand nous sommes affligés par les maladies, la pauvreté, les persécutions ou d'autres tribulations, au lieu de recourir à Dieu, nous avons recours aux hommes, et nous mettons en eux notre confiance, nous attirant ainsi la malédiction du Seigneur, qui a dit : *Maudit l'homme qui se confie en l'homme.*[1] Dieu ne nous défend pas, dans nos afflictions et nos dangers, d'avoir recours aux moyens humains; mais il maudit celui qui met dans ces moyens toute sa confiance : il veut qu'avant tout nous recourions à lui, en plaçant en lui seul nos espérances, afin que nous mettions aussi en lui tout notre amour.

Pendant notre vie en ce monde, il faut que nous travaillions à notre salut, comme l'Apôtre nous le recommande, en craignant et en tremblant au milieu de tant de périls auxquels nous sommes exposés.[2] Un jour, en pleine mer, un navire fut assailli d'une tempête si violente, que le capitaine se mit à trembler; en même temps, un animal qui se trouvait près de lui, mangeait tranquillement, comme si le plus grand calme eût régné. On demanda au capitaine pourquoi il avait une telle frayeur, et il répondit : « Si j'avais une âme semblable à celle de cette brute, comme elle, je serais en paix et sans crainte; mais, ayant une âme raisonnable et éternelle, je redoute la mort, après laquelle je dois comparaître au jugement de Dieu; voilà ce qui m'effraie. » Tremblons aussi, nous, mes bien-aimés : il s'agit de notre âme, il s'agit d'une éternité; celui qui ne tremble point comme saint Paul le veut, est en grand danger de se damner; car celui qui ne tremble point, a peu de soin de se recommander à Dieu, ainsi que de prendre les moyens nécessaires pour se sauver, et se perd facilement. Saint

(1) Maledictus homo qui confidit in homine. *Jer. 17. 5.*

(2) Cum metu et tremore vestram salutem operamini. *Phil. 2. 12.*

Cyprien nous avertit de ne pas oublier que nous sommes encore engagés dans le combat, et que nous combattons pour la vie éternelle.[1]

Le premier moyen à prendre pour nous sauver, c'est donc, comme nous avons dit, de nous recommander toujours à Dieu, afin qu'il nous protège et nous préserve de l'offenser. Mais, en outre, il faut que nous ayons soin de purger notre âme de tous les péchés commis; ce qui se fait par une bonne confession générale. La confession générale est un moyen très efficace pour arriver à un vrai changement de vie. Quand la tempête est violente, on s'empresse d'alléger la barque, en jetant à la mer toute la charge, pour sauver sa vie. O folie des pécheurs, qui, exposés en ce monde à tant de dangers de se perdre éternellement, au lieu d'alléger leur barque, c'est-à-dire, de décharger leur âme du poids de leurs péchés, ne font que l'augmenter; au lieu de fuir les dangers de pécher, ne craignent pas de continuer à se mettre volontairement dans les mauvaises occasions; et au lieu de recourir à la miséricorde de Dieu, pour en obtenir le pardon de leurs fautes, l'offensent encore davantage, et le forcent à les abandonner!

Le second moyen est de veiller avec tout le soin possible à ne pas nous laisser dominer par les passions déréglées. *Seigneur,* disait le Sage dans sa prière, *ne me livrez point à une âme aveuglée par quelque passion.*[2] Celui qui est aveugle, ne voyant plus ce qu'il fait, est capable de tout mal; c'est ainsi que tant de pécheurs se perdent en se laissant dominer par les passions. — Il en est qui se laissent dominer par la passion des richesses. Certain personnage, aujourd'hui dans l'autre monde, disait : « Hélas! je vois que l'attache à l'argent commence à me prendre. » Ce mal-

(1) Adhuc in acie constituti, de vita nostra dimicamus. *Ep. ad Rogatian.*

(2) Animæ irreverenti et infrunitæ ne tradas me. *Eccli. 23. 6.*

heureux parlait ainsi, mais sans chercher à se corriger ; il ne sut pas résister à sa passion dès le principe, ou plutôt, il ne fit que la fomenter jusqu'à la fin de sa vie ; et en mourant ainsi, il laissa peu d'espoir de son salut. — D'autres se laissent dominer par la passion des plaisirs sensuels, et, comme ils ne se contentent pas des seuls plaisirs non défendus, ils vont jusqu'à s'attacher aux plaisirs illicites. — D'autres se laissent dominer par la passion de la colère : comme ils n'ont pas soin d'éteindre le feu au commencement, quand il est faible, il augmente ensuite, et devient esprit de vengeance.

Si les penchants désordonnés ne sont point domptés dès le principe, ils deviennent nos plus redoutables ennemis. On a vu, dit saint Ambroise, bien des fidèles qui, après avoir triomphé des persécutions contre la foi, ayant ensuite négligé de résister à quelque passion naissante, ont fini par se perdre misérablement.[1] Origène en est un exemple déplorable : après une vie exemplaire, et après avoir combattu pour la foi, au point qu'il était prêt à verser son sang pour la défendre, il se laissa dominer par le respect humain, et alla jusqu'à renier cette même foi, comme le rapporte Noël Alexandre.[2] Un exemple encore plus malheureux est celui de Salomon, que Dieu avait comblé de ses dons, au point d'en faire la plume de l'Esprit-Saint : s'étant ensuite laissé dominer par sa passion envers des femmes païennes, il en vint à offrir de l'encens aux idoles. Ceux qui ont le malheur de se laisser dominer par leurs mauvaises passions, se font un sort semblable à celui des bœufs, qui, après avoir travaillé toute leur vie, finissent par être envoyés à la boucherie ; c'est ainsi que les mondains, après avoir passé toute

(1) Hi hostes cavendi, hi graviores tyranni. Multi, in persecutione publica coronati, occulta hac persecutione ceciderunt. *In Ps. 118. s. 20.*

(2) *Hist. Eccl. sæc. III. diss. 15. q. 2.* Il y a toute apparence que c'est une erreur. Voir Mgr Freppel, *Origène.* (H. S.)

leur vie dans les travaux et les peines, gémissant sous le poids de leurs fautes, finissent par tomber en enfer.

Concluons. Le pilote, quand les vents soufflent avec trop de force et d'impétuosité, baisse les voiles et jette l'ancre à la mer; de même, quand nous nous trouvons attaqués par quelque passion mauvaise, commençons par baisser les voiles, c'est-à-dire, par fuir toutes les occasions qui peuvent l'augmenter; après quoi nous devons nous attacher à l'ancre du salut, qui est notre Dieu, en le priant de nous donner la force de résister et de ne point l'offenser.

Mais, dira quelqu'un, que dois-je faire, moi qui me trouve au milieu du monde, où ces passions, contre ma volonté, viennent continuellement m'assaillir? — Origène répond[1] qu'on peut difficilement être fidèle à Dieu, quand on vit dans les ténèbres du siècle et au milieu des affaires mondaines. Si donc on veut assurer son salut éternel, on doit sortir du monde, et se retirer dans un des instituts religieux où règne l'observance, lesquels sont des ports sûrs au milieu des écueils de cette vie; et si l'on ne peut quitter le monde de corps, on doit le quitter au moins de cœur, en se détachant, autant que possible, des affections mondaines et de ses propres concupiscences, comme nous l'enseigne l'Esprit-Saint : *Garde-toi de suivre tes inclinations, renonce à ta volonté propre;*[2] quand tu vois qu'elle te porte au mal, il faut que tu lui résistes, et que tu évites de la satisfaire.

Le temps est court, écrit l'Apôtre; *c'est pourquoi il faut que ceux qui sont engagés dans le mariage, soient comme s'ils n'y étaient pas engagés; que ceux qui pleurent, soient comme*

(1) Donec quis in tenebris sæcularibus manet, et in negotiorum obscuritate versatur, non potest servire Domino. Exeundum est ergo de Ægypto, relinquendus est mundus, non loco, sed animo. *In Exod. hom. 3.*

(2) Post concupiscentias tuas non eas, et a voluntate tua avertere. *Eccli. 18. 30.*

s'ils ne pleuraient pas; et ceux qui se réjouissent, comme s'ils ne se réjouissaient pas... : car la figure de ce monde passe.[1] Oui, le temps de la vie présente est court; il faut que nous nous préparions à la mort, qui déjà s'approche; et pour nous préparer à la mort, pensons que toutes les choses de ce monde finissent. C'est pourquoi l'Apôtre dit que ceux qui souffrent ici-bas, soient comme ceux qui ne souffrent point : *Qui flent, tamquam non flentes;* car toutes les misères de cette vie doivent finir, et celui qui se sauve, sera éternellement heureux. Que ceux qui possèdent les biens terrestres, soient comme ceux qui ne possèdent rien : *Qui gaudent, tamquam non gaudentes;* car, un jour, il faut tout quitter, et celui qui se damne, sera éternellement malheureux.

(1) Tempus breve est; reliquum est ut, et qui habent uxores, tamquam non habentes sint; et qui flent, tamquam non flentes; et qui gaudent, tamquam non gaudentes... : præterit enim figura hujus mundi. *I. Cor.* 7. *29.*

SERMON X.

CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR LES PEINES DE L'ENFER.*

Colligite primum zizania, et alligate ea in fasciculos ad comburendum.[1] Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en bottes pour la brûler.

Telle est la fin des pécheurs qui abusent trop de la divine miséricorde : ils vont brûler éternellement dans le feu de l'enfer. Dieu nous menace de l'enfer, dit saint Jean Chrysostome, non pour nous y envoyer souffrir, mais bien pour nous en préserver, en nous faisant prendre la ferme résolution de l'éviter.[2] Soyez donc persuadés, mes chers auditeurs, que Dieu vous fait entendre aujourd'hui ce sermon sur l'enfer, pour vous en préserver : il vous le fait entendre, afin que vous quittiez le péché, qui seul peut vous conduire en enfer.

Il est certain, mes frères, il est de foi que l'enfer existe. Après le jugement, les justes iront jouir de la gloire éternelle du paradis, et les pécheurs iront souffrir le châtiment éternel qui leur est réservé dans l'enfer.[3] Et qu'est-ce que

(*) Voir au tome I.

(1) *Matth. 13. 30.*

(2) Minatur Deus gehennam, ut a gehenna liberet, et ut firmi ac stabiles evitemus minas. *De Pœnit. hom. 5.*

(3) Et ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam. *Matth. 25. 46.*

l'enfer? C'est le *lieu des tourments,* comme l'appela le mauvais riche de l'Evangile.[1] Lieu où tous les sens et toutes les puissances des damnés doivent avoir leur tourment propre; et plus le coupable aura offensé Dieu par les plaisirs défendus, plus grand sera son tourment, comme il est dit dans l'Apocalypse.[2]

En offensant Dieu, le pécheur fait doublement mal : il abandonne Dieu, le souverain bien, qui peut le rendre heureux, et il se tourne vers les créatures, qui ne peuvent lui donner aucune vraie satisfaction; le Seigneur se plaint amèrement de cette double injustice dont les hommes se rendent coupables à son égard : *Mon peuple a fait deux maux : il m'a abandonné, moi, la fontaine d'eau vive; et il s'est creusé des citernes, mais des citernes si mauvaises qu'elles ne peuvent retenir les eaux.*[3] Ainsi, pour avoir tourné le dos à Dieu, le pécheur sera tourmenté en enfer par la peine du DAM, qui est la douleur d'avoir perdu Dieu, et dont nous parlerons dans un autre sermon;[4] et pour s'être attaché aux créatures, au mépris de Dieu, il sera justement tourmenté en enfer par les créatures mêmes, en endurant la peine du SENS.

Ayant donc à traiter aujourd'hui de la peine du sens, nous parlerons, — en premier lieu, du feu, qui est le principal tourment des sens, — et en second lieu, des autres tourments qui affligent les sens du damné.

(1) Locum tormentorum. *Luc. 16. 28.*

(2) Quantum glorificavit se, et in deliciis fuit, tantum date illi tormentum. *Apoc. 18.* 7.

(3) Duo enim mala fecit populus meus : me dereliquerunt, fontem aquæ vivæ; et foderunt sibi cisternas, cisternas dissipatas, quæ continere non valent aquas. *Jer. 2. 13.*

(4) Serm. XLVIII.

1. Du feu de l'enfer.

C'est surtout par le feu et par le ver rongeur du remords, dit le Sage, que s'exercent les vengeances divines sur la chair de l'impie.[1] Aussi Jésus-Christ, en condamnant les réprouvés à l'enfer, dit spécialement qu'il les envoie brûler *dans le feu éternel*.[2] Ce feu sera donc un des bourreaux les plus cruels chargés de punir les damnés.

Même sur la terre, le supplice du feu est plus terrible que tous les autres; or, saint Augustin dit que le feu de ce monde, en comparaison du feu de l'enfer, semble n'être qu'un feu en peinture.[3] Saint Anselme dit également qu'autant notre feu matériel surpasse en ardeur le feu représenté par des couleurs, autant le feu de l'enfer surpasse le nôtre. Ainsi, le feu de l'enfer a une tout autre force que le feu de ce monde pour faire souffrir, et la raison en est claire : notre feu, Dieu l'a créé pour notre utilité, tandis que, le feu de l'enfer, il l'a créé exprès pour tourmenter les pécheurs, et il en a fait le ministre de sa justice, comme le remarque Tertullien : « Autre est le feu destiné aux usages de l'homme, dit-il, et autre est celui qui sert la justice de Dieu.[4] » C'est la colère de Dieu, dit Moïse, qui tient continuellement allumé ce feu vengeur.[5]

Le mauvais riche, après sa mort, *fut enseveli dans l'enfer*.[6] Le damné est enseveli dans le feu de l'enfer, en sorte qu'il a un abîme de feu sous lui, un abîme par-dessus, un abîme

(1) Vindicta carnis impii, ignis et vermis. *Eccli. 7. 19.*

(2) Discedite a me, maledicti, in ignem æternum. *Matth. 25. 41.*

(3) In cujus comparatione, noster hic ignis depictus est.

(4) Longe alius est ignis qui usui humano, alius qui Dei justitiæ deservit.

(5) Ignis succensus est in furore meo. *Deut. 32. 22.*

(6) Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno. *Luc. 16. 22.*

de tout côté : ce qu'il touche, c'est du feu; ce qu'il voit, c'est du feu; ce qu'il respire, c'est du feu. Comme le poisson dans la mer est entouré d'eau, ainsi le malheureux damné est entouré de feu de toute part. Figurez-vous combien doit être grande la peine du feu dans l'enfer, puisque le mauvais riche ne se plaint que de ce tourment : *Je souffre cruellement,* s'écrie-t-il, *dans cette flamme.*[1]

En outre, le prophète Isaïe dit que le Seigneur punira les souillures des pécheurs par l'esprit de feu.[2] L'esprit d'ardeur, c'est comme si l'on disait la quintessence du feu; or, tous les esprits, ou toutes les quintessences, même celles des simples herbes ou des fleurs, sont si pénétrantes, qu'elles parviennent jusqu'à la moelle des os; et tel est le feu de l'enfer : ce feu est si actif, qu'une seule étincelle suffirait pour liquéfier une montagne de bronze. Le Disciple rapporte qu'un damné, apparaissant à un religieux, mit la main dans un vase d'eau; le religieux y plongea ensuite un chandelier de cuivre qui se fondit sur-le-champ.

De plus, ce feu tourmentera le damné, non seulement à l'extérieur, mais encore à l'intérieur : il lui brûlera les intestins dans le ventre, le cœur dans la poitrine, le cerveau dans la tête, le sang dans les veines, et même la moelle dans les os. La peau du damné sera comme une chaudière sur le feu, dans laquelle brûleront ses entrailles, ses chairs et ses os. David dit que les corps des damnés deviendront comme autant de *fournaises ardentes.*[3]

Eh quoi! certains pécheurs ne peuvent marcher dans un chemin où donne le soleil, rester avec un brasier allumé dans une chambre fermée, souffrir une étincelle qui jaillit d'une torche, et ils ne craignent point le feu de l'enfer, qui, selon Isaïe, ne brûle pas seulement, mais dévore les malheu-

(1) Crucior in hac flamma. *Luc. 16. 24.*
(2) Si abluerit Dominus sordes... in spiritu ardoris. *Is. 4. 4.*
(3) Pones eos ut clibanum ignis. *Ps. 20. 10.*

reux réprouvés : *Qui de vous pourra habiter dans ce feu dévorant?*[1] Oui, comme un lion dévore un chevreau, ainsi le feu de l'enfer dévore le damné ; mais il le dévore sans jamais le faire mourir ; de sorte qu'il le tourmente par une mort continuelle. — Continue donc, insensé ! s'écrie saint Pierre Damien en s'adressant au voluptueux, continue à contenter ta chair ; il viendra un jour, ou plutôt, une nuit éternelle, où tes impuretés se changeront en poix, pour alimenter à jamais le feu qui dévorera tes entrailles.[2] Saint Cyprien[3] ajoute que les souillures des débauchés bouillonneront dans la graisse même qui sortira de leurs corps maudits.

On lit dans saint Jérôme, que les pécheurs, dans ce feu, auront à souffrir, non seulement la douleur du feu, mais encore toutes les douleurs qu'on souffre sur la terre.[4] Combien de douleurs affligent l'homme en cette vie : douleurs de côté, douleurs de tête, douleurs de reins, douleurs de sciatique, douleurs d'entrailles ! En enfer, le damné sera tourmenté en même temps par toutes ces douleurs.

2. Des autres tourments qui affligent les sens du damné.

Le feu même produira le supplice de l'obscurité ; car sa fumée formera cette tempête de ténèbres dont parle saint Jude, laquelle offusquera les yeux des damnés.[5] C'est pourquoi l'enfer est appelé une terre de ténèbres, couverte de l'ombre de la mort, un lieu plein d'horreur.[6] On est

(1) Quis poterit habitare de vobis cum igne devorante ! *Is. 33. 14.*

(2) Veniet dies, imo nox, quando libido tua vertetur in picem, qua se perpetuus ignis in visceribus tuis nutriat ! *Opus. 17. c. 3.*

(3) *Serm. de Ascens.*

(4) In uno igne omnia supplicia sentient in inferno peccatores.

(5) Quibus procella tenebrarum servata est in æternum. *Judæ. 13.*

(6) Terram tenebrosam et opertam mortis caligine..., ubi umbra mortis, et nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat. *Job. 10. 21.*

touché de compassion, quand on apprend qu'un criminel est tenu enfermé dans un cachot depuis dix ou vingt ans; l'enfer est un cachot fermé de tous côtés, où le malheureux damné ne verra jamais entrer un rayon de soleil ni la moindre lumière, assure le psalmiste.[1] En ce monde, le feu a de la clarté; mais en enfer, il sera tout obscur. Sur ce texte : *Vox Domini intercidentis flammam ignis;*[2] saint Basile dit que, dans l'enfer, le Seigneur sépare le feu qui brûle, de la flamme qui éclaire, en sorte que ce feu ne fait que brûler, sans éclairer; ce qu'Albert-le-Grand exprime plus brièvement, en disant que la lumière est séparée de la chaleur : *Dividit a calore splendorem.* Il n'y reste de lumière, ajoute saint Thomas, que ce qu'il faut pour tourmenter les réprouvés par la vue des démons et des autres damnés.[3] On lit dans saint Augutsin que la seule vue des monstres et des figures épouvantables de l'enfer suffirait pour tuer tous les damnés, s'ils pouvaient mourir.[4]

En outre, sur la terre, c'est une peine insupportable, d'éprouver une grande soif, et de n'avoir pas une goutte d'eau pour l'apaiser. Des voyageurs, après une longue marche à travers les champs, ne trouvant aucune source pour se désaltérer, sont tombés évanouis par la soif qu'ils souffraient. Dans l'enfer, la soif sera telle, que, si l'on offrait à un damné toute l'eau des fleuves et des mers, il s'écrierait : Qu'est-ce toute cette eau pour la soif qui me tourmente? — Mais, que dis-je? des fleuves, des mers! le malheureux damné n'aura pas même une goutte d'eau pour rafraîchir sa langue! Témoin le mauvais riche, qui suppliait Abraham de lui envoyer Lazare avec une goutte d'eau au

(1) Usque in æternum non videbit lumen. *Ps. 48. 20.*

(2) *Ps. 28.* 7.

(3) Quantum sufficit ad videndum illa quæ animam torquere possunt. *Suppl. q. 97. a. 4.*

(4) Videbunt monstra, quorum visio posset illos occidere.

bout du doigt, pour lui rafraîchir la langue au milieu du feu où il brûlait : cette goutte d'eau, le malheureux ne l'a pas obtenue, et il ne l'obtiendra jamais, tant que Dieu sera Dieu.[1]

De plus, le damné sera tourmenté par l'horrrible infection qui remplira l'enfer. Cette infection sera produite par les corps mêmes des damnés : *De leurs cadavres*, dit Isaïe, *sortira une odeur infecte*.[2] Ces corps sont appelés cadavres, non parce qu'ils seront morts, puisqu'ils seront toujours vivants pour souffrir, mais à cause de la puanteur qu'ils exhaleront. Que ne souffrirait-on pas, si l'on se trouvait renfermé dans une chambre avec un cadavre en putréfaction! Saint Bonaventure dit que, si le corps d'un damné était jeté sur la terre, l'infection qu'il y répandrait, serait capable de faire mourir tous les hommes. Que sera-ce donc, de se trouver renfermé dans l'abîme de l'enfer, au milieu de cette multitude immense de damnés? Il y a des mondains insensés qui osent dire : « Si je vais en enfer, je n'y serai pas seul! » Malheureux! ne voyez-vous pas que, dans l'enfer, plus vous serez nombreux, plus vous aurez à souffrir? Là, dit saint Thomas, la compagnie des misérables, loin de diminuer la misère, ne fera que l'augmenter.[3] En effet, chaque damné sera un supplice pour les autres, en sorte qu'ils se tourmenteront tous réciproquement. *Les peuples*, dit Isaïe, *seront comme la cendre d'un incendie, et comme des épines réunies et livrées aux flammes*.[4] Jetés au milieu de la fournaise de l'enfer, les damnés seront comme des grains réduits en cendre par cet abîme de feu, et en même temps

(1) Mitte Lazarum, ut intingat extremum digiti sui in aquam, ut refrigeret linguam meam ; quia crucior in hac flamma. *Luc. 16. 24.*

(2) De cadaveribus eorum ascendet fœtor. *Is. 34. 3.*

(3) Ibi miserorum societas miseriam non minuet, sed augebit.

(4) Et erunt populi quasi de incendio cinis, spinæ congregatæ igni comburentur. *Is. 33. 12.*

comme des épines qui, réunies ensemble, se piquent les unes les autres.

Les damnés se gênent réciproquement, comme nous avons dit, par l'infection; ils se gênent aussi par les plaintes et les cris. Quelle peine, quand on voudrait dormir, d'entendre un malade qui se plaint, un chien qui aboie, ou un enfant qui pleure toute la nuit! et quel sera donc le tourment des damnés, forcés d'entendre les lamentations et les hurlements de tous ces désespérés, non pendant une nuit ou mille nuits, mais pendant toute l'éternité, sans jamais avoir un moment de repos!

Ils seront encore tourmentés par la presse; car, quoique la prison de l'enfer ait beaucoup d'espace, elle se trouvera néanmoins trop étroite pour tant de millions de damnés, qui, comme des brebis, dit le psalmiste, devront y être entassés les uns sur les autres.[1] L'Ecriture dit, de plus, que ces misérables seront tellement serrés les uns contre les autres, qu'il se trouveront comme des raisins écrasés sous le pressoir, lequel sera pour eux la vengeance de Dieu irrité.[2] De là naîtra le supplice de l'immobilité.[3] Comme le damné tombera dans l'enfer au dernier jour, soit sur le côté, soit sur la face ou sur le dos, soit la tête en bas, c'est ainsi qu'il devra y rester toujours, sans pouvoir changer de position, sans pouvoir jamais plus remuer ni un pied, ni une main, ni un doigt, tant que Dieu sera Dieu. Enfin, saint Jean Chrysostome assure que toutes les peines de cette vie, si grandes qu'elles puissent être, ne sont que des jeux en comparaison des peines de l'enfer, ou plutôt, n'en sont pas même une ombre.[4]

(1) Sicut oves in inferno positi sunt. *Ps. 48. 15.*

(2) Torcular vini furoris iræ Dei. *Apoc. 19. 15.*

(3) Fiant immobiles quasi lapis. *Exod. 15. 16.*

(4) Hæc omnia ludicra sunt et risus ad illa supplicia. Pone ignem, pone ferrum; quid nisi umbra sunt ad illa tormenta? *Ad pop. Ant. hom. 49.*

Le damné sera donc tourmenté dans tous ses sens; il sera aussi tourmenté dans toutes les puissances de l'âme : — Dans la mémoire, par le souvenir des années qu'il aura eues de Dieu pour se sauver, et qu'il aura employées pour se perdre; par le souvenir de tant de grâces et de lumières divines dont il n'aura point su profiter. — Dans l'entendement, par la pensée des grands biens qu'il aura perdus, son âme, le paradis et Dieu, perte à jamais irréparable. — Dans la volonté, par la vue que tout ce qu'il voudra demander ou désirer, lui sera toujours refusé : *Le désir des pécheurs sera vain.*[1] Le malheureux n'aura jamais rien de ce qu'il voudrait, et il aura toujours à souffrir tout ce qui lui répugne. Il voudra sortir des tourments et trouver du repos; mais il sera toujours dans ces tourments et n'aura jamais de repos.

Si le damné avait au moins, de temps à autre, quelque soulagement ou quelque répit... Non, dit saint Cyprien : toujours souffrir, sans aucun espoir.[2] En cette vie, quel que soit le mal qu'on souffre, il y a toujours quelque adoucissement ou quelque trêve; mais le triste damné, dans cet abîme de feu, devra toujours pâtir, toujours gémir, sans avoir jamais un moment de relâche!

Si du moins, dans les tourments qu'il endure, il trouvait quelqu'un qui compatît à ses souffrances... Non encore : au milieu même de tant de peines qui l'affligent, les démons ne cessent de lui reprocher ses fautes, en lui disant : Souffre, brûle, sans espoir; tu as toi-même causé ta ruine, tu as ce que tu mérites. — Et les saints, et la tendre Marie, et Dieu, appelé le Père des miséricordes, n'ont-ils pas pitié de lui? Nullement. *Le soleil sera obscurci, la lune ne donnera*

(1) Desiderium peccatorum peribit. *Ps. 111. 10.*

(2) Nullum ibi refrigerium, nullum remedium; et omni tormento atrocius, desperatio. *Serm. de Ascens.*

plus sa lumière, et les étoiles tomberont du ciel.[1] Les étoiles, par lesquelles on entend ici les saints, loin de compatir aux peines des réprouvés, se réjouissent de voir venger les injures faites à leur Dieu ; la divine Mère ne peut pas non plus avoir compassion d'eux, parce qu'ils haïssent son Fils ; et Jésus-Christ, qui a donné sa vie pour eux, ne peut pas non plus en avoir pitié, puisqu'ils ont méprisé son amour, et qu'ils se sont perdus volontairement.

(1) Sol obscurabitur, et Luna non dabit lumen suum, et Stellæ cadent de cœlo. *Matth. 24. 29.*

SERMON XI.

SIXIÈME DIMANCHE APRÈS L'EPIPHANIE.

SUR LA MORT DES JUSTES.*

Simile est regnum cœlorum fermento, quod acceptum mulier abscondit in farinæ satis tribus, donec fermentatum est totum.[1]

Le royaume des cieux est semblable au levain qu'une femme prend et met dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit toute levée.

On lit dans l'Evangile de ce jour, que la femme, après avoir mis le levain dans la pâte, attend qu'elle ait entièrement fermenté, ou, comme on dit ordinairement, qu'elle soit assez levée. Par là, Notre-Seigneur nous fait entendre que le royaume des cieux, c'est-à-dire, l'acquisition du bonheur éternel, est semblable à ce levain : le levain représente la grâce de Dieu, qui donne à l'âme la force d'acquérir des mérites pour la vie éternelle; mais cette vie éternelle s'obtient alors que l'âme est arrivée au terme de la vie présente et à l'accomplissement de ses mérites : *Donec fermentatum est totum.* C'est pourquoi nous parlerons aujourd'hui de la mort des justes, mort qu'on doit, non pas redouter, mais désirer de tout son cœur, puisqu'elle nous délivre, selon la remarque de saint Bernard, de toute peine, de tout péché et de tout danger.[2]

(*) Voir au tome I.

(1) *Matth. 13. 33.*

(2) Triplex congratulatio est hominis, ab omni peccato et labore et periculo liberati. *In Trans. Mal. s. 1. n. 8.*

On trouve donc dans la mort, d'après saint Bernard, trois choses dont on doit se féliciter, et que nous allons expliquer, savoir : — premièrement, la mort nous délivre de toute peine, c'est-à-dire, des misères de cette vie et des attaques de nos ennemis ; — secondement, elle nous délivre des péchés actuels ; — et troisièmement, elle nous délivre du danger de tomber en enfer et elle nous ouvre le paradis.

1. La mort nous délivre des misères de cette vie et des attaques de nos ennemis.

Qu'est-ce que la mort ? Saint Eucher répond que c'est la fin des peines : *Terminus ærumnarum mors est.* Job a dit que notre vie est, non seulement courte, mais encore remplie de misères, d'infirmités, de traverses, de persécutions et de craintes : *L'homme né de la femme vit peu de temps, et ce temps est rempli de beaucoup de misères.*[1] Les hommes qui désirent continuer à vivre sur la terre, désirent-ils autre chose, demande saint Augustin, que de continuer à souffrir ?[2] Il en est ainsi, parce que, comme saint Ambroise nous le fait remarquer, la vie présente ne nous est pas donnée pour jouir du repos et des plaisirs, mais pour travailler et souffrir, et, par les travaux et les souffrances, mériter le paradis.[3] Le même saint Docteur ajoute que, si d'un côté la mort a été infligée à l'homme en punition du péché, il y a, d'autre part, tant de maux à souffrir dans cette vie, que la mort semble nous être donnée comme un remède, et non comme un châtiment.[4]

(1) Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis. *Job. 14. 1.*

(2) Quid est diu vivere, nisi diu torqueri ? *Serm. 84. E. B.*

(3) Hæc vita homini non ad quietem data est, sed ad laborem. *Serm. 42.*

(4) Ut mors remedium videatur esse, non pœna. *De Cain et Ab. l. 2. c. 10.*

Les peines les plus dures qu'ont à souffrir en cette vie ceux qui aiment Dieu, ce sont les assauts que leur livre l'enfer pour leur enlever la grâce ; aussi, dit saint Denis l'Aréopagite, ils vont gaiement au devant de la mort, la regardant comme le terme de leurs combats ; ils l'embrassent avec joie, persuadés qu'en faisant, comme ils l'espèrent, une bonne mort, ils sont délivrés de la crainte de tomber encore dans le péché.[1] Pour une âme qui aime Dieu, la grande consolation quand elle se trouve en présence de la mort, c'est de penser que par là elle va être délivrée de tant de tentations, de tant d'inquiétudes de conscience, et de tant de périls d'offenser Dieu. Ah! tant que nous vivons, dit saint Ambroise, nous marchons toujours parmi les pièges que nous dressent nos ennemis, pour nous ôter la vie de la grâce.[2] C'est ce péril qui faisait dire à saint Pierre d'Alcantara, lorsqu'il se mourait, et qu'un religieux, en l'assistant, le touchait : « Mon frère, retirez-vous ; car je suis encore en vie et en danger de me damner. » Ce même péril était cause que sainte Thérèse ressentait une douce consolation chaque fois qu'elle entendait sonner l'horloge : elle se réjouissait de voir passée une heure de combats : « A chaque instant de la vie, disait-elle, je puis pécher et perdre Dieu. » Ainsi, loin de s'affliger en présence de la mort, les saints se réjouissent dans la pensée qu'ils sont à la fin de leurs combats et des dangers de perdre la grâce de Dieu.

Quant au juste, fût-il surpris par une mort prématurée, il entrera dans une vie bienheureuse.[3] Ainsi parle l'Esprit-Saint. Celui qui est préparé à mourir, les périls et les craintes qui remplissent la vie présente, font qu'il accepte comme

(1) Divino gaudio ad mortis terminum, tamquam ad finem certaminum tendunt, non amplius metuentes perverti. *De Hier. Eccl. c. 7.*

(2) Inter laqueos ambulamus. *De Bono mort. c. 3.*

(3) Justus autem, si morte præoccupatus fuerit, in refrigerio erit. *Sap. 4. 7.*

un soulagement la mort, quelle qu'elle soit. Supposé, dit saint Cyprien,[1] que quelqu'un habite une maison dont les murs ne tiennent plus, et dont les planchers et les toits tremblent, au point que tout menace ruine; n'est-il pas vrai qu'il désirera en sortir le plus tôt possible? Sur la terre, tout menace notre pauvre âme; le monde, les démons, la chair, les passions, tout nous porte au péché et à la mort éternelle; c'est pourquoi saint Paul s'écriait : *Qui me délivrera de ce corps de mort*,[2] de ce corps dont la vie au sein de tant de luttes, est une mort perpétuelle? — Aussi l'Apôtre regardait-il comme un grand bien pour lui la mort qui devait le mettre en possession de Jésus-Christ, sa véritable vie.

Heureux donc, dit l'Esprit-Saint, *ceux qui meurent dans le Seigneur,* puisqu'ils sortent des peines et des fatigues, pour entrer dans le repos.[3] On lit dans les VIES DES ANCIENS PÈRES, qu'un d'entre eux, d'un âge avancé, étant sur le point de mourir, riait en voyant les autres pleurer. On lui en demanda la cause, et il répondit : Mais vous, pourquoi pleurez-vous, en voyant que je vais me reposer? *Ex labore ad requiem vado, et vos ploratis?* De même sainte Catherine de Sienne dit en mourant : « Réjouissez-vous avec moi de ce que je quitte cette terre de peines, pour aller au séjour de la paix. » La mort des justes est appelée par le psalmiste un sommeil, ou un repos, que Dieu accorde à ses bien-aimés en récompense de leurs fatigues.[4] Ainsi, toute âme qui aime Dieu, voit arriver la mort sans se plaindre et sans se troubler; elle embrasse alors le crucifix avec un ardent

(1) *De Mortal.*

(2) Quis me liberabit de corpore mortis hujus? *Rom. 7. 24.*

(3) Beati mortui qui in Domino moriuntur. Amodo jam, dicit Spiritus, ut requiescant a laboribus suis. *Apoc. 14. 13.*

(4) Cum dederit dilectis suis somnum, ecce hereditas Domini. *Ps. 126. 2.*

amour, et dit : *Je dormirai et reposerai dans la paix du Seigneur.*[1]

Ce *Proficiscere de hoc mundo*, « Pars de ce monde, » qui effraie tant les pécheurs, ne trouble aucunement les justes, dont les âmes sont dans la main de Dieu, dit le Sage, et n'ont rien à craindre de la mort.[2] Les saints ne s'affligent pas, comme les mondains, de devoir quitter les biens terrestres, dont ils se sont tenus constamment détachés; chacun d'eux a toujours protesté, durant sa vie, que Dieu était l'unique Maître de son cœur, et toute la richesse qu'il désirait.[3] Ils ne s'affligent pas de quitter les honneurs; car l'unique honneur qu'ils aient désiré, a été d'aimer Dieu et d'en être aimés; et tous les honneurs du monde, ils les ont tenus pour ce qu'ils sont en effet, fumée et vanité. Ils ne s'affligent pas de quitter leurs parents, parce qu'ils ne les ont aimés qu'en Dieu; en mourant, ils les recommandent à ce Père céleste, qui les aime plus qu'eux-mêmes : et comme ils ont une ferme confiance de se sauver, ils espèrent pouvoir mieux les aider du paradis que sur la terre. En somme, ce qu'ils ont souvent dit pendant leur vie : Mon Dieu et mon Tout : *Deus meus, et omnia !* ils le répètent avec encore plus d'affection au moment de la mort.

En outre, la paix de leur âme n'est point altérée par les douleurs que la mort porte avec elle; au contraire, se voyant à la fin de leur vie, après laquelle ils n'auront plus le temps de souffrir pour Dieu, ni de lui donner d'autres témoignages de leur amour, ils acceptent de bon cœur les souffrances présentes, comme les derniers restes de leur vie, qu'ils offrent à la divine Majesté, avec leur mort unie à celle de Jésus-Christ.

(1) In pace in idipsum dormiam et requiescam. *Ps. 4. 9.*

(2) Justorum autem animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis. *Sap. 3. 1.*

(3) Quid enim mihi est in cœlo? et a te quid volui super terram?... Deus cordis mei, et pars mea, Deus, in æternum. *Ps. 72. 25.*

A la vérité, ils sont affligés par le souvenir des fautes commises; mais ils n'en sont point troublés; car le repentir même qu'ils en éprouvent, les assure du pardon, le Seigneur ayant déclaré qu'il veut oublier les péchés des vrais pénitents.[1] Saint Basile demande comment un pécheur peut être assuré que Dieu lui a pardonné; et il répond : Il peut l'être s'il dit : *Je hais l'iniquité et je l'abhorre.*[2] Celui qui déteste ses fautes, et offre sa mort à Dieu pour les expier, peut être certain que Dieu lui a pardonné. — Selon saint Augustin, la mort, qui sous la loi de nature était un châtiment du péché, est devenue, sous la loi de grâce, un sacrifice de pénitence, par lequel le péché est pardonné.[3]

L'amour même que le juste porte à Dieu, l'assure de sa grâce, et *le délivre de la crainte*[4] d'être damné. Si, au moment de la mort, vous refusez de pardonner à votre ennemi, ou de restituer ce qui n'est pas à vous, ou de rompre une amitié déshonnête, craignez pour votre salut éternel; car, alors, vous avez bien sujet de craindre. Si, au contraire, vous voulez fuir le péché, si vous avez dans le cœur quelque marque d'amour envers Dieu, soyez sûrs que Dieu est avec vous; or, si Dieu est avec vous, qu'avez-vous à craindre? Et si vous voulez être assurés d'avoir en vous l'amour divin, embrassez en paix et offrez à Dieu du fond du cœur votre mort : offrir à Dieu sa mort, c'est faire un acte d'amour le plus parfait qu'il soit possible; car, en embrassant de bon cœur la mort pour plaire à Dieu, et

(1) Si autem impius egerit pœnitentiam..., omnium iniquitatum ejus... non recordabor. *Ezech. 18. 21.*

(2) Quomodo certo persuasus esse quis potest, quod Deus ei peccata dimiserit? — Nimirum si dicat : Iniquitatem odio habui et abominatus sum. *Reg. brev. interr. 12.*

(3) Mors, quæ in lege naturæ erat pœna peccati, in lege gratiæ est hostia pro peccato.

(4) Charitas foras mittit timorem. *I. Jo. 4. 18.*

quand et comme il plaît à Dieu, on se rend semblable aux saints martyrs, en qui tout le mérite du martyre consiste à souffrir et à mourir pour plaire à Dieu.

2. La mort nous délivre des péchés actuels.

En ce monde, on ne peut vivre sans commettre quelque faute, au moins légère : *Le juste tombe sept fois.*[1] Quand on cesse de vivre, on cesse d'offenser Dieu; c'est pourquoi la mort est appelée, par saint Ambroise, le tombeau des vices, lesquels, à la mort, sont ensevelis et ne reparaissent plus.[2] Le vénérable père Vincent Caraffa mourait tout consolé par cette pensée : « Maintenant que je cesse de vivre, disait-il, je cesse pour toujours d'offenser mon Dieu. » Celui qui meurt dans la grâce de Dieu, dit encore saint Ambroise, se met dans l'heureux état de l'aimer toujours, et de ne pouvoir plus l'offenser.[3] Comment donc pouvons-nous, se demande-t-il, tant désirer cette vie, puisque, plus elle devient longue, plus elle nous charge de péchés?[4]

De là vient que le Sage déclare les morts plus heureux que tout homme vivant.[5] En effet, aucun homme vivant en ce monde, si saint qu'il soit, n'est exempt de péché. Une personne spirituelle ordonna que, lorsqu'elle serait près de mourir, on le lui annonçât en ces termes : « Consolez-vous, voici le temps où vous n'offenserez plus le bon Dieu. »

Saint Ambroise ajoute encore : Dieu a voulu que la mort entrât dans le monde, afin que les hommes, en mourant,

(1) Septies enim cadet justus. *Prov. 24. 16.*

(2) Quid est mors, nisi sepultura vitiorum? *De Bono mort. c. 4.*

(3) Mortuus descivit peccare. *In Ps. 118. s. 18.*

(4) Quid vitam istam tantopere desideramus, in qua quanto diutius quis fuerit, tanto majore oneratur sarcina peccatorum? *De Bono mort. c. 2.*

(5) Laudavi magis mortuos, quam viventes. *Eccl. 4. 2.*

cessassent de pécher.[1] C'est donc une grande erreur de penser que, pour celui qui aime Dieu, la mort soit un châtiment; elle est une preuve de l'amour que Dieu lui porte : le Seigneur lui abrège la vie pour le tirer du milieu des péchés, dont il ne peut être affranchi, tant qu'il vit : *Son âme était chère à Dieu,* dit le Sage; *voilà pourquoi il s'est hâté de le retirer du milieu des iniquités.*[2]

3. La mort nous délivre du danger de tomber en enfer, et elle nous ouvre le paradis.

Précieuse est aux yeux du Seigneur la mort de ses saints.[3] — Considérée selon les sens, la mort épouvante et se fait redouter; mais considérée selon la foi, elle console et se fait désirer. Autant elle paraît terrible aux pécheurs, autant elle est aimable et précieuse aux yeux des saints; car, pour eux, dit saint Bernard, elle est le terme des travaux et des peines, l'achèvement de la victoire, la porte de la vie.[4] Grande fut la joie de l'échanson de Pharaon, quand Joseph lui prédit qu'il allait bientôt sortir de prison et se voir réintégré dans sa charge à la cour du roi; mais combien plus grande est la joie d'une âme qui aime Dieu, quand elle se trouve au moment d'être délivrée de son exil ici-bas, et d'aller jouir de son Seigneur dans la céleste patrie. L'Apôtre l'a remarqué : tant que nous sommes unis à notre corps en ce monde, nous ne faisons qu'errer sur une terre étrangère, hors de notre patrie et loin de la véritable vie, qui est la vue

(1) Passus est Dominus subintrare mortem, ut culpa cessaret. *De Bono mort. c. 4.*

(2) Placita enim erat Deo anima illius; propter hoc properavit educere illum de medio iniquitatum. *Sap. 4. 14.*

(3) Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. *Ps. 115. 15.*

(4) Pretiosa, tamquam finis laborum, victoriæ consummatio, vitæ janua. *In Trans. Mal. s. 1.*

de Dieu.[1] De là ce mot de saint Bruno, que notre mort ne doit pas s'appeler mort, mais commencement de la vie.[2] Ou bien, selon saint Athanase, la mort pour les justes, n'est qu'un passage des misères d'ici-bas aux délices éternelles du paradis.[3] O aimable mort, s'écriait saint Augustin; qui pourra donc ne te pas désirer, puisque tu es le terme des maux, la fin du travail et le commencement du repos éternel?[4]

Personne ne peut entrer dans le ciel pour voir Dieu, s'il ne passe par la porte de la mort : *Elle est la porte du Seigneur, par où entrent les justes.*[5] C'est pourquoi saint Jérôme adressait à la mort cette prière : O Mort, ma douce sœur! si tu ne m'ouvres la porte, je ne puis aller jouir de mon Dieu.[6] — Et saint Charles Borromée, ayant vu dans ses appartements un tableau représentant la mort sous la forme d'un squelette avec une faux à la main, manda le peintre, et lui ordonna de remplacer cette faux par une clef d'or, parce que c'est la mort qui nous ouvre le paradis. Si une reine se trouvait enfermée dans une obscure prison, quelle serait sa joie d'entendre qu'on ouvre les portes pour la conduire de cette prison au palais royal! Tel est le bonheur que désirait David, quand il priait Dieu de délivrer son âme de sa prison.[7] De même le saint vieillard Siméon, ayant dans ses bras l'Enfant Jésus, ne lui demanda d'autre grâce que de mourir, pour être délivré des chaînes de la vie présente : *Maintenant, Seigneur,* disait-il, *vous laisserez aller votre ser-*

(1) Dum sumus in corpore, peregrinamur a Domino. *II. Cor. 5. 6.*

(2) Mors dicenda non est, sed vitæ principium.

(3) Non est justis mors, sed translatio. *De Virginit.*

(4) O mors desiderabilis, malorum finis, laboris clausula, quietis principium! *De Visit. inf. l. 1. c. 6.*

(5) Hæc porta Domini, justi intrabunt in eam. *Ps. 117. 20.*

(6) Aperi mihi, dulcis soror. *In Ep. Eus. ad Dam.*

(7) Educ de custodia animam meam. *Ps. 141. 8.*

viteur.[1] Il demande sa délivrance, remarque saint Ambroise, comme s'il était retenu par force dans cette vie terrestre.[2]

Il a bien raison de redouter la mort, dit saint Cyprien, le pécheur qui, de la mort temporelle, doit passer à la seconde mort, la mort éternelle.[3] Mais il n'en est pas de même de celui qui, étant en état de grâce, a la confiance de passer de la mort à la vie éternelle, qui est la véritable vie. On rapporte qu'un homme riche donna une bonne somme à saint Jean l'Aumônier, pour en faire des aumônes, à l'intention d'obtenir de Dieu une longue vie à son fils unique; et, peu de temps après, ce jeune homme mourut. Le père se plaignant amèrement de la perte de son fils, Dieu lui envoya un ange, qui le consola par ces paroles : « Vous avez demandé une longue vie pour votre fils, et le Seigneur vous a exaucé; car votre fils est au ciel, où il jouit de la vie éternelle. » Telle est la grâce que nous devons à notre divin Rédempteur, conformément à la promesse qui nous a été faite par le prophète Osée : *O mort, je serai ta mort!*[4] Jésus-Christ, en mourant pour nous, a donné la mort à la mort, et a fait qu'elle est devenue pour nous la vie. C'est ainsi que le martyr saint Pione, à qui l'on demandait comment il pouvait aller si gaiement à la mort, répondit : Vous vous trompez; je ne vais point à la mort, mais à la vie.[5] Pareillement, lorsque le jeune saint Symphorien était sur le point de subir le martyre, sa mère l'encouragea par ces paroles : Mon fils, réjouis-toi; en voulant t'ôter la vie, on ne fait que la changer en une meilleure.[6]

(1) Nunc dimittis servum tuum, Domine. *Luc. 2. 29.*

(2) Quasi necessitate teneretur, dimitti petit. *De Bono mort. c. 2.*

(3) Mori timeat, qui ad secundam mortem de hac morte transibit. *De Mortal.*

(4) Ero mors tua, o mors! *Os. 13. 14.*

(5) Erratis; non ad mortem, sed ad vitam contendo.

(6) Nate, tibi vita non eripitur, sed mutatur in melius.

Pour celui qui aime Dieu et qui désire le voir, la vie est pénible et la mort agréable, dit saint Augustin.[1] Aussi, sainte Thérèse disait que, pour elle, la vie était une mort; ce qu'elle exprima dans son célèbre cantique par ces mots : « Je me meurs de ne point mourir. » Une grande servante de Dieu, Sancia Carilla, pénitente du vénérable Jean d'Avila, apprenant un jour par révélation qu'il ne lui restait plus qu'une année à vivre, s'écria : « Hélas! je dois encore passer une année loin de Dieu! Année bien triste, qui me paraîtra plus longue qu'un siècle! » Ainsi parlent les âmes qui aiment Dieu du fond du cœur; c'est un signe qu'on l'aime peu, quand on n'a pas le désir d'aller au plus tôt jouir de sa présence.

Quelqu'un dira peut-être : J'ai bien le désir d'aller voir Dieu; mais je crains la mort, je crains les combats que j'aurai alors avec l'enfer. On rapporte que les saints eux-mêmes ont tremblé devant la mort; combien plus n'ai-je pas à trembler, moi! — Je réponds : Il est vrai que l'enfer ne laisse pas d'attaquer même les saints à la mort; mais il est vrai aussi que Dieu ne manque point d'assister ses fidèles serviteurs en ce moment; et plus le danger devient grand, plus il augmente ses secours, dit saint Ambroise.[2] Grande fut la terreur du serviteur d'Elisée, quand il vit la ville entièrement investie par les ennemis; mais le Prophète releva son courage, en disant : *Ne crains point; il y en a plus avec nous qu'avec eux.*[3] Ensuite, il lui montra une multitude d'anges, envoyés de Dieu pour leur défense.

Sans doute, l'enfer redoublera d'efforts contre le moribond; mais alors viendra son ange gardien pour le fortifier; alors viendront ses saints patrons; alors viendra saint

(1) Patienter vivit, delectabiliter moritur. *In I. Jo. tr. 9.*

(2) Ibi plus auxilii, ubi plus periculi. *De Jos. patr. c. 5.*

(3) Noli timere; plures enim nobiscum sunt, quam cum illis. *IV. Reg. 6. 16.*

Michel, que Dieu a chargé de défendre ses fidèles serviteurs dans cette dernière lutte contre les démons; alors viendra la Mère de Dieu, pour assister l'âme qui lui est dévouée; alors enfin viendra Jésus-Christ lui-même, pour protéger contre les assauts de l'enfer sa brebis chérie, pour laquelle il est mort sur la croix : il lui donnera la confiance et la force de résister; et toute pleine de courage, elle s'écriera : Le Seigneur est avec moi; qu'ai-je à redouter?[1] — Origène a bien dit que Dieu attache plus de prix à notre salut, que le démon à notre perte: car Dieu nous aime beaucoup plus que le démon ne nous hait.[2]

Dieu est fidèle; il ne permettra jamais que nous soyons tentés au delà de nos forces.[3] Il est vrai que quelques saints ont éprouvé de grandes craintes à l'heure de la mort; mais ils sont en petit nombre : selon Vincent de Beauvais, le Seigneur a permis qu'ils souffrissent cette peine, afin de les purifier de certain défaut.[4] Du reste, communément parlant, on sait que les serviteurs de Dieu sont morts le sourire sur les lèvres. On demandait au père Joseph Scamacca, homme d'une vie sainte, s'il mourait avec confiance : « Eh quoi! répondit-il, ai-je donc servi Mahomet, pour avoir maintenant des doutes sur la bonté de mon Dieu et sur sa volonté de me sauver? »

Ah! le Seigneur sait bien consoler ses serviteurs à leur dernier moment. Au milieu même des douleurs de la mort, il leur fait éprouver de grandes douceurs, comme un avant-goût du paradis, où il veut les introduire bientôt.

(1) Dominus, illuminatio mea et salus mea; quem timebo? *Ps. 26. 1.*

(2) Major illi cura est ut nos ad salutem pertrahat, quam diabolo ut nos ad damnationem impellat. *In Num. hom. 20.*

(3) Fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis. *I. Cor. 10. 13.*

(4) Justi quandoque dure moriendo purgantur in hoc mundo. *Spec. mor. l. 2. p. 1. d. 3.*

Ceux qui meurent dans le péché, commencent sur leur lit même à sentir certains tourments de l'enfer, des frayeurs extraordinaires, des remords et des éclairs de désespoir; les justes, au contraire, par les actes fervents d'amour qu'ils produisent alors envers Dieu, par la confiance et le désir qu'ils éprouvent de le voir bientôt, commencent, déjà avant de mourir, à goûter cette paix dont ils jouiront pleinement dans le ciel.

Le père Suarez mourut dans une si grande paix, qu'il dit en expirant : « Je n'aurais jamais pu m'imaginer qu'il fût si doux de mourir. » — Le cardinal Baronius, à qui le médecin recommandait de ne pas tant penser à la mort, répondit : « Pourquoi donc? est-ce de peur que la crainte de la mort n'abrège ma vie? Mais, loin de craindre la mort, je l'aime et la désire. » — Au rapport de Saunders, le cardinal Fisher, allant mourir pour la foi, condamné par Henri VIII, se revêtit de ses meilleurs habits, en disant qu'il allait aux noces. Lorsqu'ensuite il aperçut l'instrument du supplice, il jeta son bâton, et s'écria : Allez, mes pieds, marchez vite; nous ne sommes plus loin du paradis : *Ite, pedes; parum a paradiso distamus.* Avant de mourir, il entonna le *Te Deum,* pour remercier Dieu de la grâce qu'il lui faisait de mourir pour la foi; et ainsi, tout plein de joie, il posa sa tête sous la hache. — Saint François d'Assise chantait en mourant; le frère Elie lui dit : « Mon père, à la mort, on doit pleurer, et non chanter. — Mais, moi, répondit le saint, je ne puis m'abstenir de chanter, en voyant que dans peu je vais jouir de Dieu. » — Une religieuse de sainte Thérèse, étant près de mourir, et voyant ses compagnes pleurer autour d'elle, leur dit : « Pourquoi donc pleurez-vous? Je vais trouver Jésus-Christ, l'objet de mon amour; réjouissez-vous avec moi, si vous m'aimez. » — Henri Gran rapporte qu'un chasseur trouva dans un bois un ermite qui, étendu par terre, se mourait, et chan-

tait. « Comment, lui dit-il, pouvez-vous chanter dans cet état? » L'ermite répondit : « Mon frère, entre Dieu et moi il n'y a plus que ce mur de mon corps : je le vois tomber en ruine, ma prison se démolit, et je vais jouir de la vue de Dieu ; voilà ce qui me console et me fait chanter. » — Cet ardent désir de voir Dieu faisait dire à saint Ignace martyr, que, si les bêtes féroces ne venaient pas le dévorer, il les provoquerait lui-même : *Ego vim faciam, ut devorer.* — Sainte Catherine de Gênes s'étonnait qu'on regardât la mort comme un malheur, et elle s'écriait : « O mort chérie ! que tu es mal appréciée ! pourquoi ne viens-tu pas à moi, qui t'appelle jour et nuit? »

Oh ! quelle heureuse mort font tout spécialement ceux qui sont dévots à la Mère de Dieu ! Le père Binet rapporte qu'un pieux serviteur de la sainte Vierge disait en mourant : « Si vous saviez quel contentement on sent en son âme, au moment de la mort, d'avoir essayé de bien servir la très sainte Mère de Dieu durant le cours de sa vie, vous en seriez étonné et consolé ; je ne saurais dire la joie que je ressens en mon cœur à l'heure où vous me voyez. » — Et quelle joie aussi pour celui qui aime Jésus-Christ, de le voir venir à lui en Viatique ! Heureux qui peut dire alors, comme saint Philippe de Neri : « Voici mon amour, voici mon amour ; donnez-moi mon amour ! » Mais, pour parler ainsi, il faut avoir aimé beaucoup Jésus-Christ pendant sa vie.

SERMON XII.

DIMANCHE DE LA SEPTUAGÉSIME.

SUR L'IMPORTANCE DU SALUT ÉTERNEL.*

Misit eos in vineam suam.[1]
Il les envoya travailler à sa vigne.

La vigne du Seigneur, c'est notre âme, qui nous a été donnée à cultiver par les bonnes œuvres, afin qu'un jour elle puisse être admise à la gloire éternelle. Mais, chose étonnante! dit Salvien, comment se fait-il que les chrétiens, croyant à l'avenir qui les attend, ne s'en soucient guère?[2] Ils croient à la mort, au jugement, à l'enfer, au paradis; et cependant ils vivent comme s'ils n'y croyaient pas, comme si ces vérités de foi étaient des fables inventées par de beaux esprits. Bien des gens vivent comme s'ils ne devaient jamais mourir, ou comme s'ils n'avaient pas à rendre à Dieu compte de leur vie, et comme s'il n'y avait ni enfer ni paradis; est-ce qu'ils ne croient pas à ces vérités? Ils y croient, mais ils n'y pensent pas, et ainsi ils se perdent. Ils donnent tout leur soin aux affaires de ce monde, et ils ne s'occupent point de leur âme.

C'est là ce qui m'engage à vous faire considérer aujour-

(*) Voir au tome I.

(1) *Matth. 20. 2.*

(2) Quid causæ est, ut christianus, si futura credit, futura non timeat! *Adv. Avar. l. 3.*

d'hui que l'affaire du salut de l'âme est la plus importante de toutes les affaires : — premièrement, parce que, l'âme perdue, tout est perdu ; — secondement, parce que, l'âme une fois perdue, elle est perdue pour toujours.

1. L'âme perdue, tout est perdu.

L'Apôtre nous exhorte à faire notre affaire.[1] La plupart des gens du monde appliquent toute leur attention aux choses de la terre : que ne fait-on pas pour gagner un procès, pour obtenir un emploi, pour arriver à un mariage, etc.; que de moyens, que de mesures ne prend-on pas ! on ne mange plus, on ne dort plus ! Et pour sauver son âme, que fait-on ? Chacun aurait honte de s'entendre dire qu'il néglige les intérêts de sa maison, et l'on en voit tant qui n'ont pas honte de négliger le salut de leur âme ! — Mes frères, dit saint Paul, ce que je demande de vous, c'est que vous vous appliquiez surtout à faire votre affaire, c'est-à-dire, votre salut éternel : *Ut vestrum negotium agatis.*

Saint Bernard dit : Les folies des enfants sont appelées folies, bagatelles, frivolités ;[2] les folies des grands se nomment affaires ; et pour ces frivolités, beaucoup perdent leur âme. Si l'on éprouve une perte dans une affaire, on peut la réparer dans une autre ; mais, si, en mourant dans la disgrâce de Dieu, on perd son âme, comment pourra-t-on jamais réparer une telle perte ? *Que peut-on donner pour racheter son âme ?*[3] Saint Eucher, s'adressant à un chrétien qui néglige son âme, lui dit : Si vous ne comprenez pas le prix de votre âme en en croyant Dieu, qui l'a créée à son

(1) Rogamus autem vos, fratres,... ut vestrum negotium agatis. *I. Thess. 4. 10.*

(2) Nugæ puerorum, nugæ vocantur ; nugæ majorum, negotia vocantur.

(3) Quam dabit homo commutationem pro anima sua ? *Matth. 16. 26.*

image, croyez-en Jésus-Christ, qui l'a rachetée par son propre sang :[1] *Ce n'est pas avec des choses corruptibles, avec de l'or ou de l'argent,* écrit saint Pierre, *que vous fûtes rachetés, mais avec le précieux sang de cet Agneau sans tache qui est Jésus-Christ.*[2]

Voilà jusqu'à quel point Dieu estime votre âme. Le démon aussi l'estime tant, que, pour s'en rendre maître, il ne dort point ; sans cesse il rôde autour d'elle, cherchant à s'en emparer ; c'est pourquoi saint Augustin s'écrie : *Vigilat hostis, dormis tu !* Ton ennemi veille toujours pour te surprendre, et tu dors ! — Un prince sollicitait, auprès de Benoît XII, une faveur que le Pape ne pouvait accorder sans blesser sa conscience ; il répondit à l'ambassadeur : « Dites à votre souverain que, si j'avais deux âmes, je pourrais en sacrifier une pour lui plaire ; mais que, n'en ayant qu'une seule, je ne puis la perdre. » Il refusa ainsi la grâce demandée.

Mes chers frères, faites-y bien attention, si vous sauvez votre âme, peu importe tout le reste en ce monde ; en vous sauvant, vous serez pleinement heureux pour toute l'éternité. Si, au contraire, vous perdez votre âme, à quoi vous servira d'avoir eu en cette vie des richesses, des honneurs, des plaisirs? En perdant votre âme, vous aurez tout perdu, quand vous auriez possédé le monde entier : *De quoi sert à l'homme,* demande le Seigneur, *de gagner l'univers, si avec cela il perd son âme?*[3] C'est par cette maxime que saint Ignace de Loyola sut attirer à Dieu bien des âmes, et spécialement celle de saint François Xavier, qui,

(1) Quam pretiosus sis, si Factorem non credis, interroga Redemptorem. *De Symb. hom.* 2.

(2) Non corruptibilibus auro vel argento redempti estis..., sed pretioso sanguine quasi Agni immaculati Christi. *I. Pet. 1. 18.*

(3) Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur? *Matth. 16. 26.*

étant à Paris, cherchait à se procurer des biens terrestres : « François, lui dit un jour le saint, qui servez-vous? Vous servez le monde, un traître, qui promet, et ne tient pas. Et quand même il vous satisferait, quelle durée peuvent avoir les biens qu'il vous promet? Peuvent-ils durer plus que votre vie? Et après la mort, à quoi vous serviront-ils, si vous n'êtes pas sauvé? » Et alors, saint Ignace lui rappela la sentence de l'Evangile : *Qui prodest*, etc. : Que sert à un homme de gagner tout l'univers, s'il perd son âme?

Une seule chose est nécessaire.[1] Il n'est point nécessaire qu'on devienne riche en ce monde, ou qu'on y acquière des honneurs et des dignités; mais il est nécessaire qu'on sauve son âme; car, si nous n'allons pas en paradis, nous serons condamnés à l'enfer. Il n'y a pas de milieu : ou sauvés, ou damnés. Dieu ne nous a point créés pour cette terre, et il ne nous conserve point la vie pour que nous l'employions à nous enrichir ou à nous divertir; il nous a créés, et il nous fait vivre, pour que nous acquérions la vie éternelle.[2]

Saint Philippe de Neri traitait de fou celui qui ne cherche pas avant toutes choses à sauver son âme. S'il y avait sur la terre deux espèces d'hommes, les uns n'ayant qu'une âme mortelle, et les autres doués d'une immortelle, et que les premiers vissent les seconds tout occupés à se procurer les biens de ce monde, ils leur diraient sans doute : Oh! insensés que vous êtes! vous qui pouvez acquérir les biens immenses et éternels du paradis, vous perdez votre temps à rechercher ces biens terrestres, qui ont peu de valeur, et qui finissent bientôt par la mort, et, pour cela, vous vous mettez en danger d'aller souffrir éternellement dans l'enfer!

(1) Unum est necessarium. *Luc. 10. 42.*
(2) Finem vero vitam æternam. *Rom. 6. 22.*

Laissez-nous rechercher les choses de la terre, nous seulement, malheureux pour qui, à la mort, tout doit finir ! — Mais il n'en est pas ainsi ; tous nous avons une âme immortelle, et chacun de nous doit être, dans l'autre vie, ou éternellement heureux, ou éternellement malheureux.

Le malheur du grand nombre, c'est qu'ils ne pensent qu'au présent, et nullement à l'avenir. *Que n'ont-ils assez de sagesse et d'intelligence,* dit l'Esprit-Saint, *pour prévoir l'avenir !*[1] Ah ! que n'ont-ils la sagesse de se détacher des biens présents, qui durent peu, et de prévoir ce qui doit leur arriver à la mort, et qui est d'être faits ou rois du ciel ou esclaves de l'enfer pour toute l'éternité ! Saint Philippe de Neri, s'entretenant un jour avec un jeune homme de talent, nommé François Zazzera, qui espérait faire fortune dans le monde, lui parla ainsi : « Bon courage, mon fils ; vous aurez un grand succès : vous serez bon avocat, ensuite prélat, puis peut-être encore cardinal, et, qui sait? peut-être même pape ; et puis?... et puis?... Allez, dit-il en finissant, pensez à ces deux dernières paroles. » Le jeune homme retourna chez lui ; et ayant réfléchi sur ces deux mots : « Et puis?... et puis?... » il abandonna les espérances terrestres, et se donnant tout à Dieu, il quitta le monde, et entra dans la congrégation de Saint-Philippe, où il mourut saintement.

La figure de ce monde passe.[2] Sur ces paroles, le père Cornelius dit que ce monde est comme un théâtre : *Mundus est instar scenæ.* La vie présente n'est qu'une scène qui passe et finit bientôt ; heureux celui qui remplit bien son rôle, en sauvant son âme. Autrement, si l'on veut recueillir des richesses et des honneurs mondains, on méritera d'être traité d'insensé, et de subir, à la mort, le reproche adressé

(1) Utinam saperent et intelligerent, ac novissima providerent ! *Deut. 32. 29.*

(2) Præterit enim figura hujus mundi. *I. Cor. 7. 31.*

dans l'Evangile à certain riche : *Insensé! cette nuit, on te redemande ton âme; et pour qui sera ce que tu as amassé?*[1] — Voici le commentaire d'un auteur sur les mots : *On te redemande ton âme :* Cette âme, le Seigneur te l'a confiée en dépôt, pour la garder contre les attaques des ennemis; ainsi, lorsque tu mourras, les anges viendront te la redemander, pour la présenter au tribunal de Jésus-Christ; mais, si tu l'as perdue, en t'appliquant seulement à l'acquisition des biens terrestres, ces biens alors ne seront plus à toi, mais passeront à d'autres; et ton âme, que deviendra-t-elle?

Pauvres mondains! de toutes les richesses acquises, de tous les honneurs obtenus sur la terre, que leur restera-t-il au moment de la mort? *Ils ont dormi leur sommeil, et ces hommes opulents n'ont rien trouvé dans leurs mains* à leur réveil.[2] Le réveil c'est la mort, qui met fin au songe de la vie présente, et alors ils se trouveront n'avoir rien acquis pour l'éternité. — Demandez à tant de grands de la terre, princes, empereurs, qui dans leur vie ont eu en abondance richesses, honneurs, délices, et qui sont maintenant en enfer; demandez ce qui leur reste de tant de biens possédés en ce monde. Ces malheureux répondront en gémissant : Hélas! que peut-il nous en rester? Rien, rien. — Demandez ce qu'ils retrouvent là de toutes les grandeurs, de tous les plaisirs, de toutes les pompes et de tous les triomphes, dont ils ont joui. Ils répondront avec des hurlements : Rien, rien, rien!

Saint François Xavier avait donc raison de dire que, dans le monde, il n'y a qu'un seul bien et un seul mal : le seul bien est de se sauver; le seul mal est de se damner. Aussi David disait : Il n'y a qu'une chose que j'ai toujours deman-

(1) Stulte, hac nocte animam tuam repetunt a te; quæ autem parasti, cujus erunt? *Luc. 12. 20.*

(2) Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis. *Ps. 75. 6.*

dée et que je demanderai toujours à Dieu : c'est qu'il me donne la grâce de sauver mon âme ;[1] car, l'âme sauvée, tout sera sauvé ; et l'âme perdue, tout sera perdu ; en outre, le comble du malheur, c'est que, l'âme une fois perdue, elle est perdue pour toujours. — C'est notre second point.

2. Une fois perdue, l'âme est perdue pour toujours.

L'important est qu'on ne meurt qu'une fois. Si l'on mourait deux fois, on pourrait, après avoir perdu son âme à la première, la recouvrer et la sauver à la seconde. Mais il n'en est pas ainsi : on ne meurt qu'une fois ; dès qu'on a fait une mauvaise mort, c'est pour toujours. C'est ce que sainte Thérèse répétait souvent à ses religieuses : « Mes filles, disait-elle, UNE AME, UNE ÉTERNITÉ ! » Cela signifie : UNE AME, si on la perd, tout est perdu ; UNE ÉTERNITÉ, l'âme une fois perdue, elle est perdue pour toujours : *Periisse semel, æternum est.*

Selon la remarque de saint Eucher, il n'y a pas de mal plus grand, que de négliger l'affaire du salut éternel.[2] C'est un mal au-dessus de tout autre, parce qu'il est irréparable. Les autres maux peuvent être réparés : si l'on perd un avantage par une voie, on peut le regagner par une autre ; si l'on perd une place, une dignité, on peut la recouvrer dans la suite ; quand même on perdrait la vie, si l'on se sauve, tout est réparé ; mais pour celui qui se damne, qui perd son âme, il n'y a pas de remède. Et c'est là ce qui fait gémir les malheureux damnés, c'est de penser que le temps d'opérer leur salut est fini pour eux, et qu'ainsi il ne leur reste plus aucun espoir de remède à leur ruine éternelle : *Il est passé le*

(1) Unam petii a Domino, hanc requiram : ut inhabitem in domo Domini. *Ps. 26. 4.*

(2) Sane supra omnem errorem est dissimulare negotium salutis tuæ. *De Cont. mundi.*

temps de la moisson, et nous ne sommes pas sauvés.[1] Cette pensée les fait pleurer, et ils pleureront éternellement, sans consolation, en disant : *Nous nous sommes écartés de la voie de la vérité, et la lumière de la justice n'a point lui pour nous !*[2] — Mais à quoi leur servira de reconnaître ainsi leur tort, quand il n'y a plus moyen de le réparer ?

La plus grande peine des damnés, c'est de penser qu'ils ont perdu leur âme, et qu'ils l'ont perdue par leur propre faute : *Ta perte, Israël, est ton ouvrage ;* quant à moi, je ne voulais *que ton bien.*[3] Voilà ce que Dieu dit au damné : Malheureux ! c'est toi-même qui, en péchant, as été la cause de ta damnation, tandis que j'étais prêt à te sauver, si tu avais voulu travailler à ton salut. — Sainte Thérèse remarque que si quelqu'un perd par sa négligence un habit, un anneau, une bagatelle, il ne mange plus, ne dort plus, ne trouve plus de repos, en pensant qu'il a fait cette perte par sa propre faute ; ô Ciel ! quelle sera donc la peine du damné, à son entrée dans l'enfer, de penser qu'il a perdu son âme, qu'il a tout perdu, et cela pour toujours, et par sa faute !

Il faut donc que dorénavant nous mettions tout notre soin à sauver notre âme. Il ne s'agit pas, dit saint Jean Chrysostome, de la perte de quelque bien terrestre, dont la mort, après tout, doit nous dépouiller un jour ; il s'agit de perdre le paradis, et d'aller souffrir pour toujours en enfer.[4] Il faut que nous ayons une grande crainte de nous damner ; ainsi nous pourrons arriver au salut éternel : *Travaillez à votre salut,* dit saint Paul, *avec crainte et tremblement.*[5] Car, si

(1) Finita est æstas, et nos salvati non sumus. *Jer. 8. 20.*

(2) Ergo erravimus a via veritatis, et justitiæ lumen non luxit nobis. *Sap. 5. 6.*

(3) Perditio tua, Israel ; tantummodo in me auxilium tuum. *Os. 13. 9.*

(4) De immortalibus suppliciis, de cœlestis regni amissione res agitur. *In Matth. hom. 25.*

(5) Cum metu et tremore vestram salutem operamini. *Phil. 2. 12.*

nous voulons nous sauver, nous devons nous faire violence, pour fuir les occasions, résister aux tentations, et fréquenter les sacrements. Le ciel ne s'acquiert pas sans peine : *Ce sont les violents qui s'en emparent.*[1] Les saints tremblent à la pensée de l'éternité. Saint André d'Avellin pleurait, en disant : « Qui sait si je serai sauvé ou damné? » Saint Louis Bertrand tremblait, en disant : « Qu'en sera-t-il de moi dans l'autre monde? » Et nous, ne tremblerons-nous pas?

Prions Jésus-Christ et sa très sainte Mère de nous aider à sauver notre âme; car c'est pour nous l'affaire la plus importante : si elle réussit, nous serons heureux pour toujours; si elle est manquée, nous serons pour toujours malheureux.

(1) Violenti rapiunt illud. *Matth. 11. 12.*

SERMON XIII.

DIMANCHE DE LA SEXAGÉSIME.

SUR LA VIE MALHEUREUSE DU PÉCHEUR ET LA VIE HEUREUSE DE CELUI QUI AIME DIEU.*

Quod autem in spinas cecidit, hi sunt qui audierunt, et a sollicitudinibus, et divitiis, et voluptatibus vitæ, euntes suffocantur, et non referunt fructum.[1]

Ce qui est tombé dans les épines, désigne ceux qui ont écouté la parole, mais en qui elle est ensuite étouffée par les sollicitudes, les richesses et les plaisirs de la vie; de sorte qu'ils ne produisent point de fruit.

Dans la parabole de l'Evangile de ce jour, il est dit que, le cultivateur étant allé ensemencer son champ, une partie de la semence tomba parmi les épines. Notre Sauveur explique ensuite que la semence représente la parole de Dieu, et que les épines désignent les attachements qu'ont les hommes pour les richesses et les plaisirs terrestres, épines qui leur font perdre le fruit de la parole de Dieu, non seulement dans la vie future, mais encore dans la vie présente. Oh! misère des pauvres pécheurs! Par leurs fautes, non seulement ils se condamnent à souffrir éternellement dans l'autre vie, mais encore ils mènent en ce monde une vie malheureuse; c'est ce que je veux vous montrer dans ce discours.

(*) Voir au tome I.

(1) *Luc. 8. 14.*

Nous parlerons, — d'abord de la vie malheureuse que mènent les pécheurs, — et ensuite, de la vie heureuse de ceux qui aiment Dieu.

1. Vie malheureuse que mènent les pécheurs.

Le démon trompe les hommes, en leur faisant croire que, s'ils satisfont leurs appétits sensuels, ils mèneront une vie contente, et ils trouveront la paix ; mais il n'y a point de paix pour ceux qui offensent Dieu.[1] Le Seigneur dit que tous ses ennemis ont eu une existence malheureuse, et n'ont pas même connu le chemin de la paix.[2]

Les animaux, qui sont créés pour cette terre, trouvent leur satisfaction dans les jouissances sensuelles : donnez à un chien un os à ronger, et le voilà pleinement satisfait ; donnez une botte d'herbe à une bête de somme, et elle trouve là son contentement, elle ne désire plus rien. Mais l'homme, qui est créé pour Dieu, pour aimer Dieu et être uni à Dieu, ne peut être contenté que par Dieu, et nullement par le monde, celui-ci le comblât-il de tous ses biens. A quoi se réduisent tous les biens d'ici-bas? Aux plaisirs sensuels, aux richesses et aux honneurs, répond saint Jean.[3]

Saint Bernard dit que l'homme peut être gorgé des biens du monde, mais sans jamais être rassasié et content : *Inflari potest, satiari non potest.* En effet, comment un homme pourrait-il se rassasier avec de la terre, du vent ou des immondices? Au sujet de ces paroles de saint Pierre : *Voici que nous avons quitté toutes choses,*[4] le même saint dit qu'il

(1) Non est pax impiis, dicit Dominus. *Is. 48. 22.*

(2) Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt. *Ps. 13. 3.*

(3) Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ. *I. Jo. 2. 16.*

(4) Ecce nos reliquimus omnia. *Matth. 19. 27.*

a observé dans le monde des fous qui souffraient tous d'une grande faim, et cherchaient à se rassasier de diverses manières : les uns mangeaient de la terre, ce sont les avares; d'autres aspiraient de l'air, ce sont les ambitieux, avides d'honneurs et de louanges; d'autres se tenaient près d'une fournaise, et recevaient dans la bouche les étincelles qui en jaillissaient, ce sont les colériques et les vindicatifs; d'autres enfin, au bord d'une mare infecte, s'abreuvaient d'eaux corrompues, et ce sont les impudiques. Ensuite, s'adressant à eux, il s'écrie : O insensés! ne voyez-vous pas que ces choses, loin d'apaiser votre faim, ne font que l'accroître?[1] Un bel exemple de cette vérité est celui d'Alexandre-le-Grand, qui, après avoir soumis à sa domination tant d'Etats, gémissait de ce qu'il ne se voyait pas encore maître de toute la terre.

Bien des gens espèrent trouver la paix dans l'accumulation des richesses; mais comment pourrait-on se rassasier avec de la terre? Selon saint Augustin, la grande quantité de l'argent ne ferme point le gosier de l'avarice, mais le dilate;[2] c'est-à-dire que l'avidité, loin de calmer la faim, ne fait que l'exciter. *Tu es descendue jusqu'à l'enfer,* dit le prophète, *tu t'es fatiguée dans la multitude de tes voies; tu n'as pas dit : Je me reposerai.*[3] Pauvres mondains! ils travaillent, se fatiguent sans cesse, pour acquérir plus d'argent, plus de biens; mais ils ne trouvent jamais de repos; plus ils amassent de richesses, plus ils sont inquiets et affligés.

Les riches se sont vus dans l'indigence, ont souffert la faim; mais ceux qui cherchent le Seigneur ne manquent

(1) Magis famem hæc provocant, quam exstingunt. *De Vita Cler. c. 25.*

(2) Major pecunia fauces avaritiæ non claudit, sed extendit. *Serm. 50. E. B.*

(3) Humiliata es usque ad inferos; in multitudine viæ tuæ laborasti; non dixisti : Quiescam. *Is. 57. 9.*

d'aucun bien.[1] Les riches du monde sont les plus misérables de tous les hommes; car, plus ils ont, plus ils désirent; et comme ils ne peuvent avoir tout ce qu'ils désirent, ils sont beaucoup plus pauvres que les hommes de bien qui ne cherchent que Dieu : ceux-ci sont les vrais riches, parce qu'ils vivent contents de leur état, trouvant en Dieu tous les biens : *Inquirentes Dominum non minuentur omni bono.* Parce qu'ils possèdent Dieu, rien ne leur manque; tandis qu'aux riches du monde qui sont privés de Dieu, tout manque, parce qu'ils n'ont point la paix. C'est donc à juste titre que l'Evangile taxe de folie ce riche qui, ayant fait une bonne récolte dans ses champs, disait à son âme que désormais elle pouvait se reposer et faire bonne chère : *Mon âme,* disait-il, *tu as beaucoup de biens amassés pour une longue suite d'années; repose-toi, mange, bois, livre-toi à la joie des festins.*[2] Il est traité d'insensé, *Stulte;* pourquoi? Parce que, ces biens lui permettant de vivre dans la bonne chère, il croyait trouver en cela le contentement et la paix. Aussi, saint Basile lui adresse ce reproche : *Numquid animam porcinam habes?* Crois-tu donc avoir l'âme d'un pourceau, que tu prétends la contenter par le manger et le boire?

Ceux qui ambitionnent les honneurs terrestres, s'ils les obtiennent, se trouvent-ils contents? On sait que tous les honneurs du monde ne sont que fumée et vent :[3] et comment la fumée et le vent peuvent-ils jamais rassasier? David dit : *Leur orgueil monte toujours plus haut.*[4] Les honneurs qu'obtiennent les ambitieux, ne les satisfont jamais; leur ambition et leur orgueil n'en font que grandir de plus en plus, et mul-

(1) Divites eguerunt et esurierunt; inquirentes autem Dominum non minuentur omni bono. *Ps. 33. 11.*

(2) Anima, habes multa bona posita in annos plurimos; requiesce, comede, bibe, epulare. *Luc. 12. 16.*

(3) Ephraim pascit ventum. *Os. 12. 1.*

(4) Superbia eorum... ascendit semper. *Ps. 73. 23.*

tiplier en eux les inquiétudes, les envies et les craintes.

Et ceux qui vivent plongés dans la fange du vice honteux, de quoi se nourrissent-ils, si ce n'est de fumier, comme parle Jérémie : *Ceux qui se plongeaient dans la volupté n'ont embrassé que des immondices.*[1] Comment le fumier pourrait-il rassasier et donner la paix à l'âme?

Ah! quelle paix, quelle paix les pécheurs peuvent-ils goûter, étant éloignés de Dieu? Ces biens, ces honneurs, ces plaisirs qu'ils cherchent, les malheureux, ils les auront peut-être; mais ils n'auront jamais de paix; car la parole de Dieu ne peut manquer de se vérifier, et il déclare qu'il n'y a point de paix pour ses ennemis.[2] Les misérables pécheurs, dit saint Jean Chrysostome, portent toujours avec eux le bourreau, ou leur mauvaise conscience, qui les tourmente.[3] Et saint Isidore assure qu'il n'y a point de peine plus cruelle que la mauvaise conscience; à quoi il ajoute que celui qui vit bien, n'est jamais triste.[4]

L'Esprit-Saint décrit l'état déplorable des pécheurs, en disant qu'ils sont comme une mer orageuse, qui n'a point de repos.[5] Une vague s'en va, et une vague arrive; mais ce sont autant de flots d'amertume et d'irritation, parce que tout obstacle, toute contrariété, les trouble et les met en tempête. Si l'on se trouvait à une fête quelconque, un bal, un concert, et qu'on y fût suspendu par les pieds, la tête en bas, pourrait-on prendre plaisir au divertissement? Tel est celui qui vit dans la disgrâce de Dieu; son âme est sens des-

(1) Qui vescebantur voluptuose..., amplexati sunt stercora. *Thren. 4. 5.*

(2) Non est pax impiis. *Is. 48. 22.*

(3) Peccator conscientiam quasi carnificem circumgestat. *In Gen. hom. 20.*

(4) Nulla pœna gravior pœna conscientiæ; si vis nunquam tristis esse, bene vive. *Synon. aut Solil. l. 2. c. 11.*

(5) Impii autem quasi mare fervens, quod quiescere non potest. *Is. 57. 20.*

sus dessous, tournée à l'envers : au lieu d'être unie à Dieu et détachée des créatures, elle est unie aux créatures et détachée de Dieu. Mais les créatures, dit saint Vincent Ferrier, restent en dehors; elles n'entrent point pour contenter notre cœur, que Dieu seul peut contenter : « Ce sont des eaux qui ne pénètrent pas là où est la soif.[1] » Le pécheur est semblable à un homme qui brûle de soif au milieu d'une fontaine; il est entouré d'eau, et il ne peut en avaler une goutte pour étancher sa soif; en sorte qu'il s'y trouve plus altéré qu'auparavant.

Le roi David, expliquant la vie malheureuse qu'il menait quand il était en état de péché, dit que ses larmes lui servaient de nourriture, tandis qu'il s'entendait toujours reprocher son éloignement de Dieu.[2] Il avait beau demander du soulagement aux maisons de plaisance, aux jardins, aux charmes de la musique et aux autres délices royales; ces créatures lui disaient : David, tu veux être soulagé par nous; mais tu es dans l'erreur. *Où est ton Dieu?* Va, cherche ton Dieu, que tu as perdu; lui seul peut te rendre la paix. — C'est pourquoi David confessait qu'au milieu des richesses de la royauté, il ne trouvait point de repos, et il pleurait jour et nuit.

Ecoutons maintenant son fils Salomon : il avouait n'avoir rien refusé à ses sens;[3] mais après cela, il s'écriait : *Tout n'est que vanité et affliction d'esprit.*[4] Remarquez-le bien : il ne dit pas seulement que toutes les choses de ce monde sont vaines, mais que, de plus, elles affligent l'esprit; et cela est bien prouvé par l'expérience; car le péché apporte

(1) Sunt aquæ, quæ non intrant illuc, ubi est sitis.

(2) Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte, dum dicitur mihi quotidie : Ubi est Deus tuus? *Ps. 41. 4.*

(3) Et omnia quæ desideraverunt oculi mei, non negavi eis. *Eccl. 2. 10.*

(4) Et ecce universa, vanitas et afflictio spiritus. *Eccl. 1. 14.*

avec soi la crainte de la vengeance divine. Celui qui a un ennemi puissant, ne peut jamais dormir tranquille ; et celui qui a Dieu pour ennemi, peut-il être en paix? *La peur est pour ceux qui font mal,*[1] dit l'apôtre. Aussitôt qu'on a commis un péché mortel, on se trouve saisi d'une grande frayeur ; la moindre feuille qui s'agite, épouvante le pécheur. *Des bruits effrayants retentissent toujours à son oreille.*[2] Il semble toujours chercher à fuir, bien que personne ne le poursuive.[3] Il n'est point poursuivi par les hommes, mais il l'est par son péché même, ainsi qu'il est arrivé à Caïn, qui, après avoir tué son frère Abel, disait, dans sa frayeur, que tout le monde cherchait à lui ôter la vie. Le Seigneur lui donna l'assurance qu'on ne lui ferait aucun mal. Malgré cela, toujours poursuivi par son péché, Caïn, comme l'atteste l'Ecriture, ne fit plus qu'errer en fugitif sur la terre.[4]

En outre, le péché fait naître le remords de la conscience, ce ver impitoyable qui ronge sans cesse et ne meurt point.[5] Le pécheur veut aller au spectacle, au bal, à un banquet ; mais, là même, sa conscience le poursuit sans cesse de ses reproches, en lui disant : Malheureux ! tu as perdu Dieu ; si tu meurs, où iras-tu ? — Le remords de la conscience, même dans la vie présente, est un tourment si insupportable, que plusieurs, pour s'en délivrer, se sont donné la mort ; c'est ce que fit Judas, qui se pendit de désespoir. Un homme, après avoir tué un enfant, en ressentit un tel remords, qu'il ne pouvait se calmer ; pour s'en délivrer, il se renferma dans un monastère ; mais, n'y trouvant pas encore la paix qu'il

(1) Pavor his qui operantur malum. *Prov. 10. 29.*

(2) Sonitus terroris semper in auribus illius. *Job. 15. 21.*

(3) Fugit impius, nemine persequente. *Prov. 28. 1.*

(4) Omnis igitur qui invenerit me, occidet me. — Dixitque ei Dominus : Nequaquam ita fiet. — Habitavit profugus in terra. *Gen. 4. 14.*

(5) Vermis eorum non moritur. *Is. 66. 24.*

cherchait, il alla se présenter au juge, confessa son crime, et se fit condamner à mort.

Dieu se plaint de l'injure que lui font les pécheurs en l'abandonnant, lui qui est la source de toutes les consolations, pour se jeter dans des citernes fétides et crevées, qui ne peuvent leur fournir une seule goutte d'eau salutaire.[1] Tu n'as point voulu, dit le Seigneur, me servir dans la paix et la joie, moi qui suis ton Dieu; eh bien, malheureux! tu serviras ton ennemi en souffrant la faim, la soif, la nudité et la disette de toutes choses.[2] » Voilà ce que souffrent les pécheurs. Que ne souffre pas le vindicatif, après s'être vengé par la mort de son ennemi! il erre çà et là, fuyant les parents de sa victime et les ministres de la justice, pauvre, affligé et abandonné de tout le monde. Que ne souffre pas l'impudique, pour arriver à l'accomplissement de son infâme désir! Que ne souffre pas l'avare, pour acquérir le bien d'autrui! Ah! s'ils souffraient pour Dieu ce qu'ils souffrent pour le péché, ils se feraient de grands mérites pour le paradis, et ils auraient une vie heureuse, tandis que, en restant dans le péché, ils mènent une vie malheureuse en ce monde, pour passer ensuite à une vie bien plus malheureuse encore dans l'éternité! Et c'est là ce qui fait gémir les damnés en enfer; ils disent dans cette prison de tourments : Misérables que nous sommes! nous avons marché dans un chemin semé d'épines, nous nous sommes fatigués,[3] nous avons sué du sang, en menant une vie malheureuse, pleine de fiel et de

(1) Duo enim mala fecit populus meus : me dereliquerunt, fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cisternas, cisternas dissipatas, quæ continere non valent aquas. *Jer. 2. 13.*

(2) Eo quod non servieris Domino Deo tuo in gaudio..., servies inimico tuo... in fame, et siti, et nuditate, et omni penuria. *Deut. 28. 47.*

(3) Lassati sumus in via iniquitatis et perditionis, et ambulavimus vias difficiles. *Sap. 5. 7.*

poison, pourquoi? pour venir ici, condamnés à subir une vie plus malheureuse dans cet abîme de feu durant toute l'éternité!

2. Vie heureuse de ceux qui aiment Dieu.

Dans toute âme où réside la justice, réside aussi la paix. David dit encore : *La justice et la paix se sont embrassées.*[1] *Mettez vos délices dans le Seigneur, et il vous donnera ce que demande votre cœur.*[2] — Pour bien entendre ces paroles, il faut se représenter l'homme mondain, qui prétend satisfaire les appétits de son cœur avec les biens du monde; mais, comme ces biens ne peuvent le contenter, son cœur fait toujours de nouvelles demandes; et quelque grande abondance qu'il en obtienne, il n'est jamais content. C'est pourquoi le prophète lui fait cette exhortation : *Mettez vos délices dans le Seigneur, et il vous donnera ce que votre cœur demande;* oui, laissez là les créatures, cherchez votre bonheur en Dieu, et Dieu contentera pleinement les désirs de votre cœur.

C'est là précisément ce qui est arrivé à saint Augustin : tant qu'il chercha son plaisir dans les créatures, il ne trouva jamais la paix qu'il désirait; mais, quand il s'en fut détaché, pour mettre en Dieu tout son amour, il s'écria : Toutes choses sont affligeantes, le repos n'est qu'en vous;[3] c'est-à-dire : Ah! Seigneur! je reconnais ma folie : je voulais trouver mon bonheur dans les plaisirs terrestres; mais je sais maintenant qu'ils ne sont que des vanités et une source de peines, et que vous seul êtes la paix et la joie de nos cœurs.

L'apôtre nous enseigne que la paix que le Seigneur fait goûter à ceux dont il est aimé, surpasse toutes les jouissances sensuelles de ce monde.[4] — Demandez-le à un saint François

(1) Justitia et pax osculatæ sunt. *Ps. 84. 11.*

(2) Delectare in Domino, et dabit tibi petitiones cordis tui. *Ps. 36. 4.*

(3) Dura sunt omnia, et tu solus requies. *Conf. l. 6. c. 16.*

(4) Pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum. *Phil. 4. 7.*

d'Assise, qui goûtait sur la terre un paradis anticipé, en disant : *Deus meus, et omnia :* Mon Dieu et mon Tout ! — Demandez-le à un saint François Xavier, qui, en travaillant pour Jésus-Christ dans les Indes, était si rempli de divines consolations, qu'il allait jusqu'à s'écrier : *Sat est, Domine, sat est :* Assez, Seigneur ! assez. — Or, s'est-il jamais trouvé parmi les mondains une personne qui, dans l'abondance des biens terrestres, ait dit : C'est assez, ô monde ! c'est assez ; je ne veux pas avoir plus de richesses, plus d'honneurs, plus de louanges, plus de plaisirs...? — Au contraire, les gens du siècle sont toujours occupés à chercher de nouveaux honneurs, de nouvelles richesses, de nouveaux plaisirs ; et plus ils en ont, plus ils en sont affamés et inquiets.

Enfin, il faut se pénétrer de cette vérité, que Dieu seul rend l'homme content. Les mondains ne veulent pas s'en laisser persuader, dans la crainte que, s'ils se donnent à Dieu, ils n'aient une vie trop désagréable, trop triste ; mais je leur dis avec le prophète : *Goûtez, et voyez combien le Seigneur est doux.*[1] Pourquoi méprisez-vous et appelez-vous malheureuse cette vie que vous ne connaissez pas encore ? Commencez par en faire l'expérience : entendez la messe tous les jours, faites la méditation, la visite au saint Sacrement, communiez au moins chaque semaine, fuyez les mauvaises conversations, soyez toujours bien avec Dieu, et, en vous conduisant ainsi, vous verrez que le Seigneur vous fera goûter les consolations et la paix que jusqu'ici le monde n'a pas su vous donner, malgré toutes les jouissances qu'il vous a prodiguées.

(1) Gustate, et videte quoniam suavis est Dominus. *Ps. 33. 9.*

SERMON XIV.

DIMANCHE DE LA QUINQUAGÉSIME.

SUR LES ILLUSIONS DU PÉCHEUR.*

Domine, ut videam.[1]
Seigneur, faites que je voie.

Le démon conduit les pécheurs en enfer, non avec les yeux ouverts, mais avec les yeux fermés : il commence par les aveugler, et puis il les emmène avec lui au supplice éternel. Il faut donc, si nous voulons nous sauver, prier Dieu continuellement, en répétant avec l'aveugle dont il est parlé dans l'Evangile de ce jour : *Domine, ut videam :* Seigneur, éclairez-moi ; faites-moi voir le chemin que je dois suivre pour me sauver, et ne me pas laisser tromper par l'ennemi de mon salut.

Je veux donc aujourd'hui, mes chers auditeurs, vous mettre sous les yeux les illusions par lesquelles le démon porte les hommes à pécher et à persister dans le péché, afin que vous sachiez vous en préserver dans les occasions.

1. Pour mieux comprendre ces illusions, figurons-nous le cas d'un jeune homme qui, dominé par quelque passion, vit dans le péché, esclave du démon, et ne pense plus à son salut éternel. — Mon fils, lui dis-je, quelle vie est la vôtre?

(*) Voir au tome I.
(1) *Luc. 18. 41.*

en continuant de vivre ainsi, comment pouvez-vous vous sauver? ne voyez-vous pas que vous allez à l'enfer? — Mais voici le démon qui lui dit de son côté : Pourquoi donc serais-tu damné? Satisfais-toi maintenant, après, tu t'en confesseras, et tout sera réparé. — Tel est le filet à l'aide duquel le démon entraîne bien des âmes en enfer : SATISFAIS-TOI; APRÈS, TU T'EN CONFESSERAS. — Mais en attendant, lui répondrai-je, vous perdez votre âme. Dites-moi : si vous aviez en main une pierre précieuse valant mille écus, la jetteriez-vous dans un fleuve avec l'espoir de la retrouver ensuite? Et si vous ne la retrouvez plus...? Eh bien! vous tenez en main cette pierre précieuse de votre âme, que Jésus-Christ a rachetée de son propre sang, et vous voulez la jeter dans l'enfer, puisque, selon la justice présente, pour tout péché mortel, vous êtes inscrit au nombre des damnés; puis, vous dites : J'espère la recouvrer plus tard, en faisant une bonne confession! — Mais, si vous n'arrivez pas à la recouvrer...? Pour faire une bonne confession, il faut un vrai repentir du péché, et ce repentir est un don de Dieu; si Dieu ne vous donne point ce repentir, ne serez-vous pas perdu pour toujours?

2. Vous répliquez : Mais JE SUIS JEUNE; Dieu a compassion de la jeunesse; plus tard, je me donnerai à Dieu. — C'est la seconde illusion. Vous êtes jeune! mais, ne savez-vous pas que Dieu compte, non les années, mais les péchés de chacun? Vous êtes jeune! mais combien de péchés avez-vous commis? Il y aura peut-être bien des vieillards qui n'auront pas fait le quart des péchés dont vous êtes coupable. Ignorez-vous que Dieu a fixé le nombre des péchés qu'il consent à pardonner à chacun? *Le Seigneur attend patiemment, pour punir au jour du jugement, quand la mesure des péchés sera pleine.*[1] Ce texte signifie que Dieu prend patience,

(1) Dominus patienter exspectat, ut..., cum judicii dies advenerit, in plenitudine peccatorum puniat. *II. Mach. 6. 14.*

et qu'il attend jusqu'à un certain point; mais, une fois remplie la mesure des péchés qu'il a résolu de pardonner, il ne pardonne plus et il punit le pécheur, soit en le faisant mourir subitement dans l'état malheureux où il se trouve, soit en l'abandonnant dans son péché, suivant la menace faite par le Prophète : *J'arracherai la haie de ma vigne, et elle sera livrée au pillage.*[1] Quelqu'un possède un terrain qu'il a cultivé pendant plusieurs années, après l'avoir entouré d'une haie pour le défendre et y avoir fait beaucoup de dépenses; si, malgré cela, il n'en obtient aucun fruit, que fait-il? Il enlève la haie, et laisse ce terrain à l'abandon, ouvert à qui veut y entrer, hommes et bêtes. Craignez que Dieu n'agisse ainsi avec vous : si vous ne quittez le péché, vous irez perdant de plus en plus le sentiment du remords et la crainte du châtiment divin; c'est la haie qui est enlevée, c'est l'abandon de Dieu, châtiment pire que la mort même.

3. Vous dites encore : MAINTENANT, JE NE SAURAIS RÉSISTER A CETTE PASSION. — Troisième illusion : le démon vous persuade qu'en ce moment vous n'avez pas la force de surmonter la tentation. Mais saint Paul nous assure que Dieu est fidèle, et qu'il ne permet jamais que nous soyons tentés au delà de nos forces.[2] Je vous demande : Si vous ne pouvez maintenant résister à la tentation, comment le pourrez-vous plus tard? Après votre chute, le démon sera devenu plus fort contre vous, et vous serez plus faible; si vous ne savez pas maintenant étouffer cette flamme de votre passion, comment saurez-vous le faire ensuite, quand elle sera devenue plus grande? Vous me répondez que Dieu vous donnera son secours. Mais, ce secours, Dieu est prêt à vous le donner à présent, si vous le lui demandez; pourquoi ne le demandez-vous pas? Espérez-vous que plus tard, sans que vous vous

(1) Auferam sepem ejus, et erit in direptionem. *Is. 5. 5.*

(2) Fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis, *I. Cor. 10. 13.*

donniez maintenant la peine de le prier, le Seigneur multipliera en votre faveur ses secours et ses grâces, quand vous aurez multiplié vos péchés? Doutez-vous peut-être de la fidélité de Dieu, qui a promis d'accorder tout ce qu'on lui demande : *Demandez et il vous sera donné.*[1] Dieu ne peut manquer à ses promesses : *Dieu n'est pas comme l'homme, il ne ment pas, ni comme les enfants des hommes, il ne change point. Il a donné sa parole : ne l'accomplira-t-il pas?*[2] Recourez à lui, et il vous donnera la force dont vous avez besoin pour résister. Dieu vous commande de résister, et vous dites que vous n'en avez pas la force; Dieu commande-t-il donc une chose impossible? Non, répond le concile de Trente : « Dieu ne commande pas des choses impossibles; mais en commandant il nous avertit de faire ce que nous pouvons, et de demander ce que nous ne pouvons pas; et il nous aide afin de nous le rendre possible.[3] » Quand vous ne vous voyez pas en force de résister à la tentation avec le secours ordinaire de Dieu, demandez-lui le secours plus grand dont vous avez besoin, et il vous le donnera; ainsi, vous pourrez vaincre toutes les tentations, pour grandes qu'elles soient.

4. Mais vous ne voulez point prier; vous dites que vous voulez faire ce péché, et qu'ensuite vous le confesserez. Et moi je vous réponds : Comment savez-vous qu'après ce péché, Dieu vous donnera le temps de vous confesser? IL NE SE PASSERA PAS UNE SEMAINE, dites-vous, QUE JE NE M'EN SOIS CONFESSÉ. Mais, qui vous promet cette semaine de temps? EH BIEN, ajoutez-vous, JE M'EN CONFESSERAI DEMAIN. Encore, qui vous promet ce jour de demain? Ecoutez cet avis de saint

(1) Petite, et dabitur vobis. *Matth.* 7. 7.

(2) Non est Deus quasi homo, ut mentiatur; nec ut filius hominis, ut mutetur. Dixit ergo, et non faciet? *Num.* 23. 19.

(3) Deus impossibilia non jubet; sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis; et adjuvat ut possis. *Sess.* 6. *cap.* 11.

Augustin : Ce jour de demain, Dieu ne vous l'a point promis; peut-être vous le donnera-t-il, et peut-être vous le refusera-t-il, comme il l'a refusé à tant d'autres.[1] Combien qui le soir se sont couchés pleins de vie, et qui le matin ont été trouvés morts subitement! Et combien que Dieu a frappés de mort dans l'acte même du péché, et qu'il a ainsi précipités en enfer! Si cela vous arrive à vous-même, quel remède trouverez-vous à votre ruine éternelle? FAIS CE PÉCHÉ; ENSUITE, TU T'EN CONFESSERAS. Au moyen de cette illusion, le démon a conduit bien des milliers de chrétiens en enfer : car on en trouve difficilement un si désespéré, qu'il veuille proprement se damner; quand ils pèchent, ils le font tous avec l'espoir de se confesser; c'est ce qui a été la cause de la damnation de tant de malheureux, qui aujourd'hui sont perdus sans retour.

5. MAIS DIEU EST PLEIN DE MISÉRICORDE. — Encore une illusion commune, par laquelle le démon encourage les pécheurs à persister dans leur mauvaise vie. Un auteur dit que la miséricorde de Dieu envoie plus d'âmes en enfer, que sa justice; cela vient de ce que ces aveugles, comptant sur la miséricorde, ne cessent de pécher, et vont ainsi à leur perte. Dieu est plein de miséricorde; qui le nie? Cependant, combien n'en est-il pas que, chaque jour, Dieu condamne à l'enfer! Il est miséricordieux, mais aussi il est juste, et c'est ce qui l'oblige à punir celui qui l'offense. Il use de miséricorde envers les pécheurs, mais seulement envers ceux qui, après l'avoir offensé, en sont affligés, et craignent de l'offenser de nouveau, comme la divine Mère le déclare dans son Cantique : *Sa miséricorde est pour ceux qui le craignent.*[2] Quant à ceux qui abusent de sa miséricorde pour l'outrager davantage, le Seigneur les traite selon sa justice. Il par-

(1) Crastinum Deus non promisit; fortasse dabit, et fortasse non dabit.

(2) Et misericordia ejus... timentibus eum. *Luc. 1. 50.*

donne les péchés, mais il ne peut pardonner la volonté de pécher. Saint Augustin dit que celui qui pèche avec le dessein de s'en repentir ensuite, n'est pas un pénitent, mais un homme qui veut se moquer de Dieu.[1] Or, l'Apôtre nous prévient que Dieu ne permet pas qu'on se joue de lui.[2] Ce serait se jouer de Dieu, que de prétendre l'offenser comme on veut et autant qu'on veut, et aller ensuite en paradis.

6. Vous dites encore : Comme Dieu m'a fait tant de fois miséricorde par le passé, J'ESPÈRE QU'IL ME TRAITERA DE MÊME A L'AVENIR. — Voilà une illusion de plus. Ainsi, parce que Dieu ne vous a point puni jusqu'à présent, vous pensez qu'il ne vous punira jamais? Détrompez-vous : plus il a usé de miséricorde envers vous, plus vous avez à craindre qu'il ne vous pardonne plus, et qu'il ne vous punisse, si vous l'offensez de nouveau. Voici comment l'Esprit-Saint vous en avertit : *Ne dixeris* : Ne dites pas : J'ai péché, et il ne m'est arrivé aucun mal ; — car Dieu supporte, mais il ne supporte pas toujours. Il attend jusqu'à un certain terme; mais, ce terme arrivé, il punit le coupable[3] pour tous les péchés qu'il a commis ; et plus il l'a attendu à la pénitence, plus il le punit avec sévérité, selon saint Grégoire.[4] Par conséquent, mon cher frère, sachant que vous avez offensé Dieu plusieurs fois en matière grave, sans qu'il vous ait envoyé en enfer, vous devez dire : *C'est grâce aux miséricordes du Seigneur que nous n'avons pas été consumés.*[5] Seigneur ! je vous remercie de ne m'avoir pas condamné à l'enfer, que j'ai tant de fois mérité. — Et puis, vous devez vous donner entièrement à Dieu, au moins par reconnaissance, en pensant

(1) Irrisor est, non pœnitens. *Ad Fratr. in er. s. 11.*

(2) Nolite errare, Deus non irridetur. *Gal. 6. 7.*

(3) Peccavi, et quid mihi accidit triste? — Altissimus enim est patiens redditor. *Eccli. 5. 4.*

(4) Quos diu tolerat, durius damnat. *In Evang. hom. 13.*

(5) Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti. *Thren. 3. 22.*

que bien d'autres, qui ont commis moins de péchés que vous, sont plongés dans cet abîme de feu, sans espérance d'en pouvoir jamais sortir. La patience avec laquelle Dieu vous a supporté, doit vous exciter, non pas à l'offenser encore, mais à le servir et à l'aimer avec plus de ferveur, et à réparer, par des pénitences et d'autres bonnes œuvres, les offenses que vous lui avez faites, puisque vous voyez qu'il a eu pour vous tant de miséricordes qu'il n'a pas eues pour les autres.[1] Et c'est là ce qui doit vous faire craindre justement que, si vous commettez encore un seul péché mortel, vous ne soyez abandonné de Dieu et damné.

7. Nous en sommes à la dernière illusion. Vous dites : Il est vrai que, par ce péché, je perds la grâce de Dieu ; mais IL PEUT ENCORE SE FAIRE QUE, MALGRÉ CE PÉCHÉ, JE ME SAUVE. — Oui, PEUT-ÊTRE que vous vous sauverez encore ; mais vous ne pouvez me nier que, après tant de péchés commis, et après tant de grâces reçues de Dieu, si vous l'offensez de nouveau, il ne soit bien facile que vous vous perdiez. Ecoutez les saintes Ecritures : *Le cœur obstiné se trouvera mal au moment de la mort.*[2] *Les méchants seront,* à la fin, *exterminés* par la Justice divine.[3] *Chacun récolte ce qu'il a semé.*[4] Celui qui sème des péchés, ne recueillera que des tourments éternels. *Je vous ai appelés,* dit le Seigneur, *et vous avez fermé l'oreille,* vous vous êtes moqué de moi; *à votre mort, moi aussi, je me moquerai de vous.*[5] *C'est à moi qu'appartient la vengeance des crimes, et je l'exercerai, quand le temps sera venu.*[6] *L'homme qui méprise obstinément celui qui le corrige,*

(1) Non fecit taliter omni nationi. *Ps. 147. 20.*

(2) Cor durum habebit male in novissimo. *Eccli. 3. 27.*

(3) Qui malignantur, exterminabuntur. *Ps. 36. 9.*

(4) Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet. *Gal. 6. 8.*

(5) Vocavi, et renuistis... ; ego quoque, in interitu vestro, ridebo et subsannabo. *Prov. 1. 24.*

(6) Mea est ultio, et ego retribuam in tempore. *Deut. 32. 35.*

sera puni par une mort imprévue, et il n'y aura pour lui aucun espoir de salut.[1]

Maintenant que vous avez entendu ces menaces de Dieu contre les pécheurs, que pensez-vous, mon cher frère? vous sera-t-il facile ou bien très difficile de vous sauver, si, après tant d'invitations et tant de miséricordes que le Seigneur vous a faites, vous continuez de l'offenser? Vous dites : PEUT-ÊTRE que, malgré tout cela, je me sauverai. — Mais je réponds : quelle folie de fonder son salut éternel sur un PEUT-ÊTRE si difficile! Il en est tant qui, avec ce PEUT-ÊTRE, se trouvent maintenant en enfer; est-ce que vous voulez devenir leur malheureux compagnon? Rentrez en vous-même, chrétien mon frère, et craignez que le sermon de ce jour ne soit la dernière miséricorde de Dieu à votre égard.

(1) Viro qui corripientem dura cervice contemnit, repentinus ei superveniet interitus, et eum sanitas non sequetur. *Prov. 29. 1.*

SERMON XV.

PREMIER DIMANCHE DU CARÊME.

SUR LE NOMBRE DES PÉCHÉS, AU DELA DUQUEL DIEU NE PARDONNE PLUS.*

Non tentabis Dominum Deum tuum.[1]
Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu.

Dans l'Evangile de ce jour, on lit que Jésus-Christ, étant allé dans le désert, permit que le démon vînt le tenter. Satan le transporta sur le sommet du temple, et là il lui dit : Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas : *Si Filius Dei es, mitte te deorsum.* Il ajouta que les anges le préserveraient de tout mal. Mais Jésus lui répondit qu'il est écrit dans les Livres saints : *Non tentabis Dominum Deum tuum :* Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu.

Celui qui se livre au péché, sans vouloir résister aux tentations, et sans vouloir au moins se recommander à Dieu pour obtenir la force de résister, espérant que le Seigneur le retirera un jour de ce précipice ; celui-là tente Dieu, en lui demandant des miracles, ou en attendant de lui une miséricorde extraordinaire, hors de l'ordre commun. Dieu veut le salut de tous les hommes, comme l'Apôtre nous l'assure.[2] Mais il veut que nous coopérions à notre salut,

(*) Voir au tome I.
(1) *Matth. 4. 7.*
(2) Omnes homines vult salvos fieri. *I. Tim. 2. 4.*

au moins en prenant les moyens nécessaires pour n'être pas vaincus par l'ennemi, et en obéissant à Dieu, quand il nous appelle à la pénitence. Les pécheurs, après avoir reçu les appels que Dieu leur adresse, les oublient, et continuent de l'offenser; mais Dieu ne les oublie point : il compte, d'un côté, les grâces qu'il nous dispense, et de l'autre, les péchés que nous commettons ; et lorsqu'arrive le temps qu'il a fixé, il nous prive de ses grâces, et met la main aux châtiments.

C'est là ce que je veux vous démontrer aujourd'hui, savoir : Quand les péchés arrivent à un certain nombre, Dieu punit, et ne pardonne plus. — Ecoutez-moi bien.

Beaucoup de saints Pères, saint Basile, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome, saint Augustin, et d'autres, enseignent que, comme Dieu a déterminé, pour chaque homme, le nombre des jours de vie, les degrés de santé ou de talent qu'il veut lui donner, selon ce qu'on lit dans l'Ecriture : *Vous avez tout disposé avec mesure, avec nombre et avec poids ;* [1] de même, il a fixé, pour chacun, le nombre des péchés qu'il veut lui pardonner : ce nombre rempli, il ne pardonne plus, selon saint Augustin, dont voici les paroles : « Nous devons penser que chaque homme est supporté par la patience divine aussi longtemps qu'il n'a pas rempli la mesure ; mais que celle-ci une fois pleine, il n'est plus de pardon pour lui.[2] » Eusèbe de Césarée dit la même chose : Dieu patiente jusqu'à un certain nombre de fois, puis il abandonne.[3] Ainsi parlent également les autres Pères nommés ci-dessus.

Le Seigneur *m'a envoyé,* dit Isaïe, *pour guérir ceux qui*

(1) Omnia in mensura, et numero, et pondere, disposuisti. *Sap. 11. 21.*

(2) Illud sentire nos convenit, tamdiu unumquemque a Dei patientia sustentari, quamdiu nondum finem repleverit ; quo consummato, nullam illi veniam reservari. *De Vita chr. c. 3.*

(3) Deus exspectat usque ad certum numerum, et postea deserit. *Dem. ev. l. 8. c. 2.*

ont le cœur contrit.[1] Dieu est prompt à rétablir dans sa grâce ceux qui ont une bonne volonté de changer de vie ; mais il ne peut avoir compassion des obstinés. Il pardonne les péchés ; mais il ne peut pardonner la volonté de pécher. Et nous ne pouvons lui demander pourquoi il pardonne à celui-ci jusqu'à cent péchés, tandis que, pour celui-là, après le troisième ou le quatrième péché, il lui envoie la mort et le condamne à l'enfer, selon ce qu'il a déclaré par son Prophète.[2] En cela, il faut adorer les jugements de Dieu, et s'écrier avec l'Apôtre : *O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu! Que ses jugements sont incompréhensibles! que ses voies sont impénétrables!*[3] Celui qui obtient le pardon, dit saint Augustin, ne le doit qu'à la miséricorde de Dieu ; celui qui est puni, est justement puni.[4]

Combien n'en est-il pas que Dieu a jetés dans l'enfer après leur premier péché! Saint Grégoire[5] rapporte qu'un enfant de cinq ans, qui avait déjà l'usage de la raison, ayant proféré un blasphème, fut pris par les démons et porté en enfer. La sainte Vierge a révélé à une servante de Dieu, Benoîte de Florence, qu'une petite fille de douze ans fut condamnée pour un premier péché. Le même malheur arriva à un enfant de huit ans, qui mourut et se damna au premier péché qu'il commit. — Vous dites : Mais je suis jeune ; il y en a tant qui ont plus péché que moi ! — Eh bien! que s'ensuit-il? est-ce que Dieu, si vous

(1) Misit me, ut mederer contritis corde. *Is. 61. 1.*

(2) Super tribus sceleribus Damasci, et super quatuor non convertam eum. *Amos. 1. 3.*

(3) O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei! Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus! *Rom. 11. 33.*

(4) Quibus datur misericordia, gratuita datur ; quibus non datur, justo Dei judicio non datur. *Ep. 217. c. 5. E. B.*

(5) *Dial. l. 4. c. 18.*

péchez, est obligé à vous attendre? On lit dans l'Evangile, que notre Sauveur, trouvant un figuier sans fruit, et c'était la première fois qu'il y en venait chercher, le maudit sur-le-champ en disant : *Que jamais plus il ne naisse de fruit de toi;*[1] et l'arbre sécha. Cela signifie qu'on doit toujours craindre de commettre un péché mortel, et bien davantage quand on en a déjà commis.

Ne sois pas sans crainte sur les péchés pardonnés, dit le Seigneur, *et garde-toi d'ajouter péché à péché.*[2] Ne dites donc pas : Comme Dieu m'a pardonné les autres péchés, il me pardonnera de même celui-ci, si je le commets. Ne dites pas cela; car, si à un péché pardonné vous en ajoutez un autre, vous avez à craindre que ce nouveau péché ne s'unisse au premier, et qu'ainsi, le nombre étant rempli, vous ne soyez abandonné de Dieu. Voici comment cette vérité est plus clairement exposée dans un autre passage de l'Ecriture : *Le Seigneur attend patiemment afin de punir au jour de son jugement, quand la mesure des péchés sera comble.*[3] Vous l'entendez : Dieu attend avec patience jusqu'à certain point; mais, la mesure des péchés une fois remplie, il n'attend plus, et il punit. — Et Job disait : Seigneur, *vous avez mis tous mes péchés comme dans un sac cacheté.*[4] Les pécheurs ne tiennent pas compte de leurs péchés; mais Dieu les compte bien, pour frapper, quand la moisson est mûre, c'est-à-dire, quand le nombre est complet.[5]

C'est de quoi l'on trouve beaucoup d'exemples dans les divines Ecritures. — Dans un endroit, parlant des Israé-

(1) Nunquam ex te fructus nascatur. *Matth. 21. 19.*

(2) De propitiato peccato noli esse sine metu; neque adjicias peccatum super peccatum. *Eccli. 5. 5.*

(3) Dominus patienter exspectat, ut..., cum judicii dies advenerit, in plenitudine peccatorum puniat. *II. Mach. 6. 14.*

(4) Signasti quasi in sacculo delicta mea. *Job. 14. 17.*

(5) Mittite falces, quoniam maturavit messis. *Joel. 3. 13.*

lites, le Seigneur dit : *Ils ont provoqué ma colère jusqu'à dix fois.* Voilà comment il compte les péchés. Puis, il ajoute : *Ils ne verront point la terre promise.*[1] Voilà comment, le nombre étant rempli, il punit. — Ailleurs, parlant des Amorrhéens, il dit qu'il diffère leur châtiment, parce que le nombre de leurs iniquités n'est pas encore rempli.[2] — Ailleurs encore, nous avons l'exemple de Saül, qui, ayant désobéi à Dieu pour la seconde fois, en fut abandonné; de sorte qu'il pria en vain Samuel d'intercéder pour lui. Samuel sachant que Dieu l'avait abandonné, répondit par un refus : « Tu as méprisé les ordres du Seigneur et le Seigneur t'a rejeté.[3] » — On a aussi l'exemple de Balthazar, qui, étant à table avec ses femmes, et profanant les vases du Temple, vit une main écrire sur le mur : *Mane, Thecel, Phares.* Daniel, mandé pour expliquer le sens de ces paroles, dit au roi que le mot *Thecel* signifiait : Vous avez été pesé dans la balance, et vous avez été trouvé trop léger. Il lui fit entendre par là que le poids des ses péchés avait fait pencher la balance de la justice divine; et en effet, cette nuit-là même, Balthazar fut tué.[4]

Hélas! combien n'en est-il pas à qui le même malheur arrive! ils continuent à offenser Dieu; quand leurs péchés sont parvenus à un cetain nombre, la mort les frappe et les envoie en enfer.[5] Vous avez donc bien à craindre, mon cher

(1) Tentaverunt me jam per decem vices. — Non videbunt terram. *Num. 14. 22.*

(2) Necdum enim completæ sunt iniquitates Amorrhæorum. *Gen. 15. 16.*

(3) Porta, quæso, peccatum meum, et revertere mecum, ut adorem Dominum. — Non revertar tecum, quia projecisti sermonem Domini, et projecit te Dominus. *I. Reg. 15. 25.*

(4) Appensus es in statera, et inventus es minus habens. — Eadem nocte interfectus est Baltassar, rex chaldæus. *Dan. 5. 27.*

(5) Ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad inferna descendunt. *Job. 21. 13.*

frère, que, si vous commettez encore un péché mortel, Dieu ne vous condamne à l'enfer.

Si Dieu punissait sur-le-champ celui qui l'offense, il ne se verrait certainement pas outragé comme il l'est actuellement; mais parce qu'il ne frappe pas aussitôt, et que, dans sa miséricorde, il attend et diffère le châtiment, les pécheurs s'enhardissent à continuer leur mauvaise vie, dit le Sage.[1] Cependant il faut se persuader que, si Dieu attend et supporte, il n'attend et ne supporte pas toujours. Samson, tout en continuant ses relations avec Dalila, espérait bien se délivrer des mains des Philistins, comme il avait fait auparavant.[2] Mais cette fois il demeura pris, et il perdit les yeux. Le Seigneur lui-même nous donne cet avertissement : Ne dites point : J'ai commis tant de péchés, et Dieu ne m'a jamais puni.[3] Dieu use de patience jusqu'à un certain terme, après lequel il punit les premiers péchés et les derniers. Un jour vient, dit le proverbe, et on paie tout. Et plus la patience de Dieu aura été grande, plus grande sera sa vengeance.

Aussi, d'après saint Jean Chrysostome, il y a plus à craindre, quand Dieu attend, que lorsqu'il punit sur-le-champ.[4] Et cela, pourquoi? Parce que, dit saint Grégoire, ceux que Dieu attend avec plus de miséricorde, et qui ne cessent pas de pécher, sont punis avec plus de rigueur.[5] Le même saint ajoute que souvent ces obstinés sont frappés de mort subite, sans avoir le temps de se convertir.[6] Et plus vive est la

(1) Quia non profertur cito contra malos sententia, absque timore ullo filii hominum perpetrant mala. *Eccl. 8. 11.*

(2) Egrediar sicut ante feci, et me excutiam. *Jud. 16. 20.*

(3) Ne dicas : Peccavi, et quid accidit mihi triste? — Altissimus enim est patiens redditor. *Eccli. 5. 4.*

(4) Plus timendum est, cum tolerat, quam cum festinanter punit.

(5) Quos diu tolerat, durius damnat. *In Evang. hom. 13.*

(6) Sæpe, qui diu tolerati sunt, subita morte rapiuntur, ut nec flere ante mortem liceat. *Mor. l. 15. c. 19.*

lumière que le pécheur reçoit de Dieu pour s'amender, plus profond sera son aveuglement, son obstination dans le péché. *Il vaudrait mieux pour eux,* dit saint Pierre, *avoir toujours ignoré la voie de la justice, que de retourner en arrière après l'avoir connue.*[1] Malheur à ceux qui, après avoir reçu la lumière d'en haut, retournent à leur vomissement; car saint Paul affirme qu'il est impossible, moralement parlant, que ceux-là se convertissent de nouveau.[2]

Ecoutez donc, pécheur, ce que Dieu vous dit : *Mon fils, as-tu péché? n'ajoute pas de nouvelles offenses à celles que tu m'a faites; mais aie soin de prier pour obtenir le pardon de tes fautes passées;*[3] car il peut arriver facilement qu'un péché grave de plus te ferme la porte des divines miséricordes et que tu restes perdu. — Ainsi, mon frère, quand l'ennemi vous tente de commettre encore un péché, dites en vous-même : Et si Dieu ne me pardonne plus, qu'en sera-t-il de moi pour toute l'éternité? — Puis, au démon qui vous dit : Ne craignez rien; Dieu est plein de miséricorde; — répondez : Mais quelle assurance ou quelle probabilité puis-je avoir, si je pèche de nouveau, que Dieu usera de miséricorde envers moi, et me pardonnera? — Voici la menace du Seigneur à l'adresse de ceux qui méprisent ses divines invitations : *Je vous ai appelé et vous avez refusé de vous rendre à ma voix; eh bien! à votre mort, moi aussi, je me rirai de vous.*[4] Cela signifie que, comme le pécheur se sera moqué de Dieu, en se confessant, en promettant et en

(1) Melius enim erat illis non cognoscere viam justitiæ, quam post agnitionem retrorsum converti. *II. Pet. 2. 21.*

(2) Impossibile est enim eos, qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœleste..., et prolapsi sunt, rursus renovari ad pœnitentiam. *Heb. 6. 4.*

(3) Fili, peccasti? non adjicias iterum; sed et de pristinis deprecare, ut tibi dimittantur. *Eccli. 21. 1.*

(4) Vocavi, et renuistis...; ego quoque, in interitu vestro, ridebo et subsannabo. *Prov. 1. 24.*

trahissant toujours, de même le Seigneur s'en moquera à son tour; car *il ne permet pas qu'on se joue de lui,* assure saint Paul.[1] Le Sage dit en outre : *Comme le chien qui retourne à son vomissement, ainsi l'imprudent qui retombe dans sa folie.*[2] Denis le Chartreux donne une excellente explication de ce texte; il dit que, comme on sent de l'horreur et du dégoût pour un chien qui reprend ce qu'il a vomi, ainsi se rend odieux à Dieu celui qui retourne aux péchés qu'il avait détestés en confession.[3]

Chose étonnante! si vous achetez une maison, vous ne négligez aucune précaution pour assurer votre affaire, et ne pas perdre votre argent; si vous prenez une médecine, vous voulez être bien sûr qu'elle ne peut vous nuire; si vous passez une rivière, vous tâchez d'éviter tout danger d'y tomber; — et puis, pour une misérable satisfaction, pour un acte de vengeance, pour un plaisir brutal qui ne fait que passer, vous voulez exposer votre salut éternel, en disant : Après, je m'en confesserai! — Mais je vous le demande : quand vous en confesserez-vous? Demain? Et qui vous promet ce jour de demain? Qui vous assure que vous aurez ce temps, et que Dieu ne vous fera pas mourir dans l'acte du péché, comme il est arrivé à tant d'autres? Vous ne pouvez pas compter sur une heure de vie, dit saint Augustin, et vous avez la confiance que vous vous confesserez demain?[4] Ecoutez ce que dit aussi saint Grégoire : Dieu a promis le pardon à celui qui se repent; mais il n'a point promis d'attendre jusqu'au lendemain celui qui

(1) Deus non irridetur. *Gal. 6. 7.*

(2) Sicut canis qui revertitur ad vomitum suum, sic imprudens qui iterat stultitiam suam. *Prov. 26. 11.*

(3) Sicut id, quod per vomitum est ejectum, resumere, est valde abominabile ac turpe, sic peccata pœnitendo deleta reiterare. *Enarr. in II. Pet. 2.*

(4) Diem tenes, qui horam non tenes?

l'offense.[1] Peut-être vous donnera-t-il le temps de vous repentir; mais s'il ne vous le donne pas, que deviendra votre âme? Du reste, pour un indigne plaisir, vous vous perdez, et vous risquez de demeurer perdu éternellement!

Feriez-vous, pour cette courte satisfaction, un enjeu de tout ce que vous possédez, argent, maison, terres, liberté et vie? Non, sans doute. Comment donc, pour ce vil plaisir, voulez-vous, en un instant, perdre tout, votre âme, le paradis et Dieu? Dites-moi : croyez-vous que le paradis, l'enfer, l'éternité, sont des vérités de foi? croyez-vous que, si la mort vous surprend en état de péché, vous serez perdu pour toujours? Quelle témérité, quelle folie, que de vous condamner vous-même à une éternité de peines, en disant : J'espère réparer cela plus tard! Saint Augustin dit : « Nul ne voudrait être malade avec l'espoir de guérir;[2] » non, il ne se trouve personne d'assez fou pour prendre du poison, en disant : Après, j'emploierai des remèdes, et je me guérirai; — et vous, vous voulez vous condamner à l'enfer, en disant : Après, je m'en délivrerai! — O folie, qui a emporté et qui emporte toujours tant d'âmes en enfer, selon la menace du Seigneur : *Tu as eu confiance en la malice;* tu as péché en comptant témérairement sur la divine miséricorde; *le châtiment viendra sur toi à l'improviste, sans que tu saches d'où il vient!*[3]

Eh bien! mes chers frères, que pensez-vous? que décidez-vous? Ceux qui, à ce sermon, ne prennent pas une ferme résolution de se donner à Dieu, je les plains, comme si déjà ils étaient damnés.

(1) Qui pœnitenti veniam spopondit, peccanti diem crastinum non promisit. *In Evang. hom. 12.*

(2) Nemo vult sub spe salutis ægrotare. *De Fid. ad Petr. c. 3.*

(3) Fiduciam habuisti in malitia tua... ; veniet super te malum, et nescies ortum ejus. *Is. 47. 10.*

SERMON XVI.

DEUXIÈME DIMANCHE DU CARÊME.

SUR LE PARADIS.*

Domine, bonum est nos hic esse.[1]
Seigneur, il nous est bon d'être ici.

Dans l'Evangile de ce jour, on lit que notre Sauveur, voulant donner à ses disciples une idée de la beauté du paradis, et les encourager à travailler pour la gloire de Dieu, se transfigura, et leur fit voir la beauté de son visage. Alors, saint Pierre, transporté par la douceur et la joie qu'il en éprouvait, s'écria : *Domine, bonum est nos hic esse :* Seigneur, fixons notre demeure en ce lieu, ne le quittons plus; car le seul bonheur de vous voir surpasse toutes les délices de la terre.

Mes chers frères, durant le temps qu'il nous reste à vivre, efforçons-nous de gagner le paradis. Le paradis est un bien si grand, que Jésus-Christ a voulu sacrifier sa vie sur la croix, pour nous le gagner. Sachez que la peine qui tourmente le plus en enfer les malheureux damnés, c'est le regret d'avoir perdu le paradis par leur faute. Les biens du paradis, ses délices, ses joies, ses douceurs, peuvent s'acquérir, mais ne peuvent être expliqués ni compris que par les

(*) Voir aux tomes I et II.
(1) *Matth. 17. 4.*

âmes qui ont le bonheur d'en jouir ; toutefois, exposons le peu que nous en pouvons dire ici-bas en prenant pour guide la sainte Ecriture.

L'Apôtre dit que les biens immenses préparés par la bonté de Dieu pour les âmes dont il est aimé, ne peuvent être compris par aucun homme vivant en ce monde : *L'œil n'a point vu, ni l'oreille ouï, ni le cœur de l'homme deviné les choses que Dieu a préparées à ceux qui l'aiment.*[1] Sur la terre, nous ne pouvons avoir d'idée que des biens temporels dont nous y jouissons par le moyen des sens. Nous penserons peut-être que la beauté du paradis ressemble à celle d'une campagne dans les jours du printemps, avec des arbres fleuris, et des oiseaux qui volent et chantent alentour, ou bien à celle d'un jardin rempli de fleurs et de fruits, avec des sources délicieuses qui l'entourent de leurs eaux. A la vue de ce beau site, on s'écrie : Oh ! quel paradis ! — Mais combien plus grandes sont les beautés du paradis ! Saint Bernard dit à ce sujet : O homme ! si tu veux te faire une idée de ce qu'il y a en paradis, sache que, dans cette heureuse patrie, il ne se trouve rien qui puisse te déplaire, et il se trouve tout ce que tu peux désirer.[2]

Ici-bas, s'il y a des choses qui plaisent à nos sens, combien n'en est-il pas qui nous affligent ! La lumière du jour nous réjouit ; mais l'obscurité de la nuit nous attriste. Nous avons la douce température du printemps et de l'automne ; mais nous souffrons du froid en hiver et de la chaleur en été. Ajoutons les douleurs de la maladie, les vexations des hommes, les incommodités de la pauvreté, puis encore les peines intérieures, les craintes, les tentations du démon, les scrupules de conscience, l'incertitude du salut éternel.

Mais, dès leur entrée en paradis, les bienheureux n'auront

(1) Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum. *I. Cor. 2. 9.*

(2) Nihil quod nolis sit, totum sit quod velis. *De Divers. s. 16.*

plus rien qui les afflige : Dieu essuiera les larmes que leurs yeux ont répandues sur la terre. En paradis, il n'y a plus ni mort ni crainte de mourir ; il n'y a plus ni douleur, ni maladie, ni pauvreté, ni incommodité, ni vicissitude de jours et de nuits, de froid et de chaud; c'est un jour perpétuel, toujours serein, un printemps perpétuel, toujours fleuri.[1] Là, plus de vexations, plus de jalousies ; car tous s'entr'aiment tendrement, et chacun est heureux du bonheur des autres comme du sien propre. Il n'y a plus de craintes pour le salut; car l'âme, confirmée dans la grâce, ne peut plus pécher ni perdre Dieu.

Totum sit quod velis : En paradis, on a tout ce qu'on peut désirer. *Ecce nova facio omnia :* Là, tout est nouveau : beautés nouvelles, délices nouvelles, joies nouvelles. Tous les désirs sont satisfaits. Les yeux sont ravis à la vue de cette cité parfaite. Qu'on serait émerveillé de voir une ville dont les rues seraient pavées de cristal, et dont les maisons seraient autant de palais d'argent, avec des fenêtres d'or, toutes ornées de fleurs charmantes! Mais combien plus belle encore est la cité céleste! En outre, sa beauté est rehaussée par celle de ses habitants, qui sont tous vêtus avec une pompe royale, puisque tous sont rois, comme le dit saint Augustin.[2] Et quel bonheur d'y voir la grande Reine, Marie, dont la beauté surpasse celle de tous les habitants du paradis! Quel bonheur d'y voir la beauté de Jésus-Christ! Sainte Thérèse vit un jour une des mains de Jésus-Christ ; elle fut comme ravie hors d'elle-même à l'aspect d'une telle beauté. L'odorat est charmé par des odeurs suaves, des odeurs de paradis. L'oreille

(1) Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum. — Et mors ultra non erit; neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra; quia prima abierunt. Et dixit, qui sedebat in throno : Ecce nova facio omnia. *Apoc. 21. 4.*

(2) Quot cives, tot reges.

écoute avec transport les harmonies célestes. Un ange fit un jour entendre à saint François un son de viole, et le saint pensa en mourir de plaisir. Que sera-ce d'entendre les saints et les anges chanter les louanges de Dieu![1] Que sera-ce d'entendre Marie célébrer les gloires du Très-Haut! La voix de Marie est dans le ciel, dit saint François de Sales, ce qu'est dans un bois celle du rossignol, dont le chant surpasse celui de tous les autres oiseaux. En un mot, le paradis est la réunion de toutes les jouissances qui puissent être désirées.

Mais ces ineffables délices, considérées jusqu'ici, ne sont que les moindres biens du paradis. Ce qui fait le paradis, c'est de voir Dieu face à face et de l'aimer. Saint Augustin dit : « Le bien que nous attendons peut s'exprimer en un seul mot : *Dieu!*[2] » La récompense que le Seigneur nous promet ne consiste pas seulement dans les beautés, les harmonies, et les autres charmes de la cité bienheureuse; la récompense principale, celle qui fait le paradis, c'est Dieu lui-même, qui se donne à voir aux élus, selon sa promesse faite à Abraham : *Je serai moi-même ta récompense, une récompense d'un prix infini.*[3] — Saint Augustin assure que, si Dieu faisait voir aux damnés la splendeur de sa face, l'enfer même deviendrait un paradis de délices. Et il ajoute que, si une âme, au sortir de cette vie, avait le choix, ou de voir Dieu en restant dans les peines de l'enfer, ou d'être à la fois délivrée de l'enfer et privée de la vue de Dieu, elle préférerait la première condition.[4]

Les jouissances de l'esprit surpassent immensément les

(1) In sæcula sæculorum laudabunt te. *Ps. 83. 5.*

(2) Totum quod exspectamus, duæ syllabæ sunt : Deus. *In I. Jo. tr. 4.*

(3) Ego... merces tua magna nimis. *Gen. 15. 1.*

(4) Continuo infernus in amænum converteretur paradisum. — Eligeret potius videre Dominum, et esse in illis pœnis. *De Tripl. Habit. c. 4.*

plaisirs des sens. Les attraits de l'amour divin sont tels, que, même sur la terre, il va parfois jusqu'à soulever, non pas seulement les âmes, mais aussi les corps des saints. Un jour, saint Pierre d'Alcantara eut une extase d'amour si forte, qu'il déracina et tira avec lui dans l'air un arbre qu'il avait saisi entre ses bras. Tel est le charme du divin amour, que les saints martyrs, en proie aux tortures, y paraissaient insensibles et se réjouissaient. Saint Augustin, parlant de saint Laurent étendu sur le gril, dit que l'ardeur de l'amour divin ne lui laissait pas sentir l'ardeur du feu.[1] Même les pécheurs, quand ils déplorent leurs fautes, Dieu les remplit d'une si douce consolation, qu'elle surpasse tous les plaisirs terrestres; ce qui fait dire à saint Bernard : S'il est si doux de pleurer pour l'amour de vous, ô mon Dieu! que sera-ce de jouir de vous?[2]

Et quelle suavité éprouve une âme à laquelle Dieu, par un rayon de lumière dans l'oraison, découvre sa bonté, les miséricordes qu'il lui a faites, et spécialement l'amour que Jésus-Christ lui a témoigné dans sa passion! Elle se sent alors tout embrasée d'amour, au point de tomber en défaillance. Cependant, ici-bas, nous ne voyons pas Dieu tel qu'il est; il ne se révèle que dans une certaine obscurité. *Nous le voyons maintenant par un miroir,* dit saint Paul, *et comme en énigme; mais alors, ce sera face à face.*[3] A présent, le Seigneur ne se montre point à nos regards, il se tient caché derrière le voile de la foi; que sera-ce, quand ce voile sera levé, et que nous verrons Dieu face à face? Nous verrons combien il est beau, combien il est grand, combien il est

(1) Hoc igne accensus, flammarum non sentit incendia. *Serm. 206. E. B. app.*

(2) Si adeo dulce est flere pro te, quam dulce erit gaudere de te! *Scal. claustr. c. 6.*

(3) Videmus nunc per speculum in ænigmate, tunc autem facie ad faciem. *I. Cor. 13. 12.*

parfait, combien il est aimable et combien il aime nos âmes!

Sur la terre, la plus grande peine dont souffrent les âmes qui aiment Dieu, c'est la crainte de ne pas l'aimer et de n'en être pas aimées; elles ne savent si elles méritent son amour ou sa haine,[1] comme dit le Sage. Mais en paradis, l'âme est assurée qu'elle aime Dieu, et qu'elle est aimée de Dieu : elle voit que le Seigneur la tient embrassée avec un grand amour, et que cette amoureuse union est à jamais indissoluble. Alors, son amour sera augmenté par les connaissances plus parfaites qu'elle acquerra. Elle comprendra mieux combien Jésus-Christ l'a aimée, en s'immolant pour elle sur la croix, et en se faisant sa nourriture dans le Sacrement de l'autel. Elle verra distinctement toutes les grâces que Dieu lui a faites, et tous les secours qu'il lui a donnés, pour la préserver de tomber dans le péché, et pour l'attirer à son amour. Elle verra que ses tribulations, pauvreté, maladies, persécutions, qu'elle regardait comme des disgrâces, n'ont été que dès traits d'amour et des moyens providentiels pour la conduire en paradis. Elle verra toutes les lumières, les tendres invitations et les miséricordes, que Dieu lui a prodiguées, après avoir été offensé par ses péchés. Elle verra, du haut de cette heureuse montagne du paradis, tant d'âmes condamnées à l'enfer pour moins de péchés qu'elle n'en a commis, tandis qu'elle se trouvera sauvée, avec l'assurance de ne pouvoir plus perdre Dieu.

Les biens de ce monde ne satisfont point nos désirs; si d'abord ils flattent les sens, dans la suite, avec le temps, l'habitude d'en user les rend insipides, et ils ne contentent plus. Mais les biens du ciel rassasient et contentent toujours le cœur : *Quand m'apparaîtra votre gloire*, chante le psalmiste, *alors je serai rassasié*.[2] Ils rassasient, et néanmoins

(1) Nescit homo, utrum amore an odio dignus sit. *Eccl. 9. 1.*
(2) Satiabor, cum apparuerit gloria tua. *Ps. 16. 15.*

ils paraissent toujours nouveaux : toujours on en jouit, et toujours on les désire; toujours on les désire, et toujours on les obtient. Saint Grégoire dit que le désir et la satiété vont ensemble.[1] Ainsi, le désir des bienheureux n'a rien de pénible, puisqu'il est toujours rassasié; et la satiété ne produit point le dégoût, puisqu'elle est toujours accompagnée du désir; en sorte que l'âme sera toujours rassasiée et toujours affamée, toujours affamée et toujours rassasiée. De là vient que, comme les réprouvés sont des vases pleins de colère et de peine, selon l'Apôtre;[2] ainsi les bienheureux sont des vases pleins de miséricorde et de joie, où il ne reste rien à désirer. *Ils seront enivrés de l'abondance de votre maison.*[3] Alors, il arrivera que l'âme, à la vue de la beauté de Dieu, sera tellement enflammée et enivrée d'amour, qu'elle restera heureusement perdue en Dieu; c'est-à-dire qu'elle s'oubliera complètement elle-même, et ne pensera plus désormais qu'à aimer et à louer cet immense bien qu'elle possède et possédera éternellement, sans crainte de pouvoir encore le perdre. Ici-bas, les âmes saintes aiment Dieu, mais elles ne peuvent l'aimer de toutes leurs forces, ni l'aimer toujours actuellement; saint Thomas dit que cet amour parfait n'est donné qu'aux habitants du ciel, lesquels aiment Dieu de tout leur cœur, et ne cessent jamais de l'aimer actuellement.[4]

Saint Augustin a donc raison de dire que, pour acquérir la gloire éternelle du paradis, on devrait se soumettre volontiers à un labeur éternel.[5] David a dit : *Pro nihilo*

(1) Desiderium satietas comitatur. *Mor. l. 18. c. 38.*

(2) Vasa iræ, apta in interitum. *Rom. 9. 22.*

(3) Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ. *Ps. 35. 9.*

(4) Ut totum cor hominis semper actualiter in Deum feratur, ista est perfectio patriæ. *2. 2. q. 44. a. 4.*

(5) Pro æterna requie, æternus labor subeundus esset. *In Ps. 36. s. 2.*

salvos facies illos.[1] Les saints ont fait peu de chose (*Pro nihilo*) pour gagner le paradis : c'est peu de chose, ce qu'ont fait tant de rois, en quittant leurs royaumes pour aller s'enfermer dans un cloître; c'est peu de chose, ce qu'ont fait tant d'anachorètes, en allant se cacher dans une grotte; c'est peu de chose, ce qu'ont fait tant de martyrs, en subissant de bon cœur les tourments, les ongles de fer, les lames ardentes. *Les peines de cette vie,* dit saint Paul, *n'ont nulle proportion avec la gloire future dont elles sont le prix.*[2] Souffrir toutes les peines de cette vie pour gagner le paradis, c'est toujours peu de chose.

Animons-nous donc, mes chers frères, à supporter avec patience ce que nous aurons à souffrir dans les jours qu'il nous reste à vivre; tout est peu de chose, et même rien, quand il s'agit d'obtenir le paradis. Courage! toutes ces peines, ces douleurs, ces persécutions finiront un jour, et deviendront pour nous, si nous nous sauvons, autant de sujets de joie et de contentement éternel : *Votre tristesse,* dit Jésus, *se changera en joie.*[3] Ainsi, quand les croix de cette vie nous affligent, levons les yeux vers le ciel, et fortifions-nous par l'espérance du paradis. L'abbé Zosime demanda à sainte Marie d'Egypte, qui était à la fin de sa vie, comment elle avait pu supporter quarante-sept années d'existence au milieu de ce désert où elle allait mourir; elle répondit : « Par l'espérance du paradis. » Suivons son exemple, et nous ne sentirons pas non plus les tribulations de ce monde. Allons, du courage! aimons Dieu, gagnons le paradis; là nous attendent les saints, là nous attend Marie, là nous attend Jésus-Christ, tenant en main la couronne qu'il nous destine dans ce royaume éternel.

(1) *Ps. 55. 8.*

(2) Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam. *Rom. 8. 18.*

(3) Tristitia vestra vertetur in gaudium. *Jo. 16. 20.*

SERMON XVII.

TROISIÈME DIMANCHE DU CARÊME.

SUR LE MAL QU'ON FAIT EN CACHANT SES PÉCHÉS DANS LA CONFESSION.*

Erat Jesus ejiciens dæmonium, et illud erat mutum.[1]
Jésus chassa un démon d'un possédé qui était muet.

Le démon ne mène pas les pécheurs à l'enfer en leur laissant les yeux ouverts; auparavant, il les aveugle par la malice de leurs propres vices.[2] C'est ainsi qu'il les conduit avec lui à la perdition éternelle. Notre ennemi, avant le péché, tâche de nous rendre aveugles, afin que nous ne voyions pas quel mal nous faisons, et quelle ruine nous attirons sur nous, en offensant Dieu ; puis, après le péché, il tâche de nous rendre muets, en nous inspirant la honte de confesser notre faute; et de cette manière, il nous prend dans une double chaîne pour l'enfer : il nous fait commettre, après le premier péché, un autre péché plus grave, tel qu'est le sacrilège.

Voilà ce dont je veux vous parler aujourd'hui, pour vous faire comprendre quel grand mal c'est que de taire ses péchés en confession.

David priait Dieu de mettre une porte à ses lèvres.[3] Saint

(*) Voir au tome XVI.

(1) *Luc. 11. 14.*

(2) Excæcavit enim illos malitia eorum. *Sap. 2. 21.*

(3) Pone, Domine,. . ostium circumstantiæ labiis meis. *Ps. 140. 3.*

Augustin, commentant ce texte, s'exprime ainsi : « Le prophète ne dit pas une barrière, mais une porte. Une porte peut s'ouvrir et se fermer : que celle de notre bouche s'ouvre pour la confession du péché, et qu'elle reste fermée pour l'excuse du péché. » On peut dire aussi que l'homme doit tenir la porte de sa bouche fermée aux paroles déshonnêtes, aux médisances, aux blasphèmes et aux autres choses semblables, et l'ouvrir pour confesser les péchés commis. Ensuite, le saint Docteur conclut : De cette façon la porte sera une sûreté et non une cause de ruine.[1] Se taire, quand on est excité à dire des paroles offensantes pour Dieu ou pour le prochain, c'est un acte de vertu; mais, taire en confession les péchés commis, c'est la ruine de l'âme. Or, ce que le démon cherche à obtenir de nous, après nous avoir fait commettre le mal, c'est que nous tenions la bouche fermée, et ne le confessions pas. Saint Antonin rapporte qu'un saint ermite vit un jour le démon dans une église, rôdant autour de quelques personnes qui voulaient se confesser. Il lui demanda ce qu'il faisait dans ce lieu, et l'esprit malin répondit : Je rends aux pénitents ce que je leur ai ôté : je leur ai ôté la honte afin qu'ils commissent le péché; maintenant, je la leur rends, afin qu'ils ne s'en confessent point.[2] — Mes iniquités, disait David, sont devenues comme des plaies gangrenées, par suite de ma folie de ne pas y porter remède à temps.[3] Quand les plaies se gangrènent, elles causent la mort; or, les péchés qu'on ne déclare pas en confession, sont des plaies de l'âme où se met la gangrène.

(1) Non dixit claustrum, sed ostium; ostium et aperitur et clauditur : aperiatur ad confessionem peccati, claudatur ad excusationem peccati. — Ita enim erit ostium continentiæ, non ruinæ. *In Ps. 140. n. 6.*

(2) Reddo pœnitentibus, quod antea eis abstuli : abstuli verecundiam, dum peccarent; reddo nunc, ut a confessione abhorreant.

(3) Putruerunt et corruptæ sunt cicatrices meæ, a facie insipientiæ meæ. *Ps. 37. 6.*

On lit dans saint Jean Chrysostome : Dieu a attaché la honte au péché et la confiance à la confession. Le diable a renversé cet ordre : il nous inspire la confiance de pécher et la honte de nous en confesser.[1] Le Seigneur attache la honte au péché, afin que nous nous en abstenions ; d'autre part, il nous donne la confiance de le confesser, en promettant le pardon à celui qui s'en accuse. Le démon fait tout le contraire : il nous donne la confiance de pécher, en nous faisant espérer le pardon : mais, après le péché, il nous en met devant les yeux la honte, afin que nous ne le confessions point.

Un disciple de Socrate sortait de la demeure d'une femme de mauvaise vie, quand il aperçut son maître qui passait ; il rentra aussitôt, pour ne pas se laisser voir ; mais Socrate, l'ayant vu, s'approcha de la porte, et dit : Mon fils, c'est une honte d'entrer dans ce lieu ; ce n'est pas une honte d'en sortir.[2] Je vous dis de même, pécheurs mes frères : C'est une honte, il est vrai, d'offenser un Dieu si grand et si bon ; mais ce n'est pas une honte de confesser le péché quand il est commis. Est-ce que ce fut une honte pour sainte Marie-Madeleine de se reconnaître publiquement comme pécheresse aux pieds de Jésus-Christ, quand elle se convertit ? Par cette confession, elle devint une sainte. Est-ce que ce fut une honte pour saint Augustin, non seulement de confesser ses péchés, mais encore de les écrire dans un livre, afin qu'à sa confusion ils fussent connus de tout le monde ? Est-ce que ce fut une honte de se confesser pour sainte Marie d'Egypte, qui avait mené pendant des années une vie déshonnête ? — Par ce moyen, ils se sont élevés à la sainteté, et ils sont maintenant honorés sur les autels.

(1) Pudorem dedit Deus peccato, confessioni fiduciam. Invertit rem diabolus : peccato fiduciam præbet, confessioni pudorem. *De Pœnit. hom. 3.*

(2) Non te pudeat, fili, egredi ex hoc loco ; intrasse pudeat.

Devant les tribunaux du monde, celui qui avoue, est condamné; au tribunal de Jésus-Christ, dans la sainte confession, celui qui avoue, obtient son pardon, et reçoit la couronne céleste, dit saint Jean Chrysostome.[1] Celui qui a une plaie, s'il veut en être guéri, doit la découvrir au médecin; autrement, elle deviendra maligne et causera la mort. Le concile de Trente dit que le médecin ne peut guérir un mal qu'il ignore.[2] Ainsi, mes chers frères, si quelque péché a blessé votre âme, ayez le courage de le déclarer au confesseur; sans quoi votre âme est perdue. Pour la sauver, *ne rougissez pas de dire la vérité;* tel est l'avis que nous donne l'Esprit-Saint. — Mais j'éprouve une grande honte à confesser ce péché. — Cette honte, vous devez la vaincre, si vous voulez vous sauver; car voici ce que l'Esprit-Saint ajoute :[3] Il y a deux sortes de honte : l'une porte les hommes au péché, et telle est celle qui vous fait taire en confession les fautes commises; l'autre est celle qu'on ressent en déclarant ses péchés; elle vous procurera la grâce de Dieu en cette vie, et la gloire du paradis dans l'éternité.

Saint Augustin observe que le loup, s'étant emparé d'une brebis, la tient serrée par la gorge, de peur que ses cris ne lui attirent du secours; de cette manière, il l'entraîne et la dévore en sûreté. C'est ainsi qu'agit le démon avec tant de brebis de Jésus-Christ : après les avoir fait tomber dans le péché, il leur serre la gorge, pour les empêcher de se confesser, et par ce moyen il les entraîne sûrement en enfer. Quand on a commis une faute grave, on n'a pas d'autre remède pour se sauver, que de confesser son péché. Quel

(1) Post confessionem, datur pœnitenti corona. *De Verbis Is. hom. 3.*

(2) Quod ignorat, medicina non curat. *Sess. 14. cap. 5.*

(3) Pro anima tua, non confundaris dicere verum. — Est enim confusio adducens peccatum, et est confusio adducens gloriam et gratiam. *Eccli. 4. 24.*

espoir de salut peut-il donc rester à celui qui va se confesser, et ne déclare pas son péché? Il se sert de la confession pour offenser Dieu plus grièvement, et pour se rendre doublement esclave du démon. Que diriez-vous de la vie d'un malade qui, au lieu du remède prescrit par le médecin, prendrait une dose de poison? Eh bien! que devient la confession pour un pécheur qui cache ses péchés, sinon une dose de poison, en ajoutant à sa mauvaise conscience la malice du sacrilège?

Quand le confesseur donne l'absolution au pénitent, il répand sur lui le sang de Jésus-Christ; car c'est par le mérite de ce précieux sang qu'il l'absout de ses péchés. Et celui qui cache son péché en confession, que fait-il? Il met sous ses pieds le sang de Jésus-Christ. Puis, pour celui qui reçoit la communion en état de péché, saint Jean Chrysostome dit qu'il fait la même chose, que s'il jetait l'hostie consacrée dans un cloaque.[1] Maudite honte! que de pauvres âmes elle conduit à l'enfer! Ces malheureuses sont plus occupées de leurs vaines répugnances que de leur salut, dit Tertullien.[2] Elles ne pensent qu'à la honte qu'elles ont d'avouer leurs fautes, et elles oublient que, en ne les avouant pas, elles se damnent certainement!

Mais, se demande quelqu'une de ces âmes trompées par le démon, que dira mon confesseur, quand il saura que j'ai fait cette chute? — Ce qu'il dira? Il dira que vous êtes misérable, comme sont toutes les personnes qui vivent sur la terre, où l'on tombe facilement; il ajoutera que, si vous avez fait une faute, vous avez fait ensuite une action glorieuse, en surmontant votre honte, et en déclarant sincèrement votre péché.

Mais, se dit une autre, si je me confesse de ce péché, je crains qu'il ne devienne public. — Je lui demande : A

(1) Non minus detestabile est in os pollutum, quam in sterquilinium, mittere Dei Filium.

(2) Pudoris magis memores, quam salutis. *De Pœnitent.*

combien de confesseurs devez-vous le faire connaître? Il suffit que vous le disiez à un seul prêtre, qui est habitué à entendre mille autres choses semblables de la bouche d'autres personnes. Il suffit que vous le confessiez une fois ; le confesseur vous donnera la pénitence à faire, puis l'absolution, et vous aurez la conscience en paix. — Mais j'ai trop de répugnance à dire cette faute à mon père spirituel. — Eh bien! dites-la à un autre confesseur, soit du même endroit, soit d'ailleurs. — Mais, si mon confesseur vient à le savoir, il en sera mécontent. — Que voulez-vous donc faire? Est-ce que, par crainte de déplaire à votre confesseur, vous voulez commettre un tel sacrilège et vous damner? Ce serait une trop grande folie.

Mais je crains que le confesseur ne découvre à d'autres le péché que je lui aurai déclaré. — Que dites-vous là? Quelle extravagance, de penser que votre confesseur soit assez scélérat pour vouloir violer le secret de la confession, en découvrant à d'autres votre péché! Sachez que le secret de la confession est tellement rigoureux, que le confesseur, hors de la confession, ne peut parler du moindre des péchés véniels qu'il a entendus, pas même à la personne qui s'en est accusée ; s'il le faisait, ce serait une faute très grave.

Mais je crains que le confesseur, en entendant que j'ai eu cette faiblesse, ne me fasse un vif reproche et ne me gronde fortement. — Eh quoi! ne voyez-vous pas que toutes ces craintes vous sont suggérées par le démon, pour vous entraîner sûrement en enfer? Au lieu de vous faire des reproches, des réprimandes, le confesseur vous donnera avec douceur les avis convenables. Du reste, sachez qu'un confesseur ne peut avoir de plus grande consolation, que d'absoudre une âme qui s'accuse de ses fautes avec contrition et sincérité. Si une reine avait reçu d'un esclave un coup mortel, et que vous eussiez un remède pour la guérir, quelle

serait votre joie de pouvoir la préserver de la mort et lui rendre la santé! Telle est la joie d'un confesseur qui absout une âme tombée dans le péché : par cet acte, il la délivre de la mort éternelle, et, en lui faisant recouvrer la grâce de Dieu, il la rétablit reine du paradis.

En outre, vous qui avez tant de craintes, comment n'avez-vous pas la crainte de vous damner, en commettant un si grand sacrilège, que de cacher votre péché en confession? Vous craignez le reproche du confesseur, et vous ne craignez pas le reproche que vous fera Jésus-Christ, quand il sera votre juge au moment de la mort? Vous craignez que votre péché ne soit connu des autres, chose impossible, quand vous le découvrez sous le secret de la confession, et vous ne craignez pas le jour du jugement, où, si vous taisez maintenant votre péché, il devra être connu de tous les hommes de la terre? Si vous aviez la certitude que, par cela même que vous ne confessez pas votre péché, il sera révélé à tous vos parents et à tous ceux qui vous connaissent, vous le confesseriez sans doute; eh bien! n'est-ce pas là ce que vous croyez, ou n'avez-vous pas de foi? Ne savez-vous pas, dit saint Bernard, que si vous omettez par honte d'avouer votre faute à un homme, qui est lui-même pécheur comme vous, cette faute, au jour du jugement, sera manifestée, non seulement à tous vos parents, mais encore à tous les hommes?[1] Dieu lui-même alors, si vous ne confessez pas maintenant votre faute, révélera pour votre confusion, non seulement ce péché, mais encore toutes les souillures de votre vie, en présence des anges et du monde entier.[2]

Ecoutez donc ce que vous conseille saint Ambroise : Le démon tient préparée la liste de tous vos péchés, pour vous

(1) Si pudor est tibi, uni homini, et peccatori, peccatum tuum exponere, quid facturus es in die judicii, ubi omnibus exposita tua conscientia patebit? *De Divers. s. 104.*

(2) Revelabo pudenda tua in facie tua. *Nahum. 3. 5.*

en accuser au tribunal de Dieu ; si vous voulez éviter cette accusation, prévenez votre accusateur, en vous accusant vous-même à un confesseur ; vous n'aurez alors aucun accusateur contre vous.[1] D'un autre côté, saint Augustin dit que celui qui s'excuse dans la confession, renferme le péché dans son âme et en exclut le pardon.[2]

Allons, prenez courage ! je m'adresse à celui d'entre vous, s'il en est un, qui aurait eu le malheur de taire quelque péché par honte : prenez courage, et déclarez tout à un confesseur.[3] *Rendez gloire à Dieu de bon cœur,* et confondez le démon. Une pénitente que le démon tentait, par la honte d'un péché commis, de ne pas s'en confesser, s'arma de résolution ; et pendant qu'elle allait trouver le confesseur pour tout lui avouer, le démon se présenta devant elle, et lui dit : « Où vas-tu donc ? » Elle répondit généreusement : « Je vais me confondre et te confondre toi-même. » Voilà ce que je vous conseille de faire pareillement, si jamais vous avez retenu quelque péché grave : exposez-le clairement au confesseur, et confondez le démon. Pensez bien que, plus grande est la violence que vous devez vous faire pour le confesser, plus grand sera l'amour avec lequel Jésus-Christ vous embrassera.

Allons, chassez cette vipère que vous portez dans votre âme, et qui vous mord continuellement, sans vous laisser de repos. Oh ! quel tourment souffre une personne qui tient dans son cœur un péché que, par honte, elle a omis de confesser ! elle souffre un enfer anticipé. Or, il suffit qu'elle dise au confesseur : Mon Père, j'ai un certain scrupule de ma vie passée ; mais j'ai honte de le dire. — Il suffit qu'elle

(1) Præveni accusatorem tuum ; si te ipse accusaveris, accusatorem nullum timebis. *De Pœnit. l. 2. c.* 7.

(2) Excusas te ; includis peccatum, excludis indulgentiam. *Serm. 253. E. B. app.*

(3) Bono animo gloriam redde Deo. *Eccli. 35. 10.*

parle ainsi : car, alors, ce sera au confesseur d'extraire ce ver rongeur de sa conscience.

Cependant, afin que vous ne vous fassiez pas de scrupule où il n'y a pas lieu, sachez que, si le péché que vous avez honte de déclarer, n'a pas été un péché mortel, ou si réellement vous ne l'avez pas tenu pour mortel, vous n'êtes pas obligé à le dire ; car ce sont les péchés mortels seulement que nous sommes obligés à confesser. En outre, si vous doutez d'avoir confessé quelque péché ancien, sachant toutefois que par le passé vous avez eu soin de faire votre examen de conscience, et que vous n'avez jamais omis par honte de dire vos péchés, dans ce cas, la faute eût-elle été grave, vous n'êtes pas tenu à vous en accuser, parce qu'on présume comme certain que vous l'avez confessée. Si, au contraire, sachant bien que cette faute était grave, vous savez que vous ne l'avez jamais confessée, il faut nécessairement de deux choses l'une, ou que vous la confessiez, ou que vous soyez damné.

Ah ! pauvre brebis perdue, hâtez-vous de revenir ; Jésus-Christ vous attend les bras ouverts, pour vous pardonner et vous embrasser, si vous avouez votre faute. Je vous assure que, dès que vous aurez tout déclaré, vous éprouverez une si grande consolation d'avoir déchargé votre conscience et recouvré la grâce de Dieu, que vous bénirez à jamais le moment où vous aurez fait cette bonne confession. Allez donc au plus tôt trouver le confesseur ; ne donnez pas au démon le temps de vous tenter encore de différer votre confession. Ne tardez pas ; car Jésus-Christ vous attend.

SERMON XVIII.

QUATRIÈME DIMANCHE DU CARÊME.

SUR LA TENDRE COMPASSION QU'A JÉSUS-CHRIST POUR LES PÉCHEURS.*

Facite homines discumbere.[1]
Faites asseoir ces hommes.

Nous lisons dans l'Evangile de ce jour, que notre Sauveur se trouvait sur une montagne avec ses disciples et une multitude d'environ cinq mille personnes, qui l'avaient suivi à la vue des miracles qu'il faisait sur les malades. Jésus dit alors à saint Philippe : « Où achèterons-nous assez de pains, pour donner à manger à ces pauvres gens? » Saint Philippe répond : « Seigneur, pour acheter tant de pains, ce n'est pas assez de deux cents deniers. » Alors, saint André dit : « Il y a ici un jeune homme qui a cinq pains d'orge et deux poissons; mais qu'est-ce que cela pour tant de monde? » Néanmoins, Jésus ordonna à ses disciples de faire asseoir tous les assistants, et de leur distribuer ces pains et ces poissons, qui suffirent à les rassasier tous; de plus, on recueillit ensuite les restes du pain, et l'on en remplit douze corbeilles.

Notre-Seigneur a fait ce grand miracle par compassion pour ceux qu'il voyait souffrir des besoins du corps; mais

(*) Voir au tome IV.
(1) *Jo. 6. 10.*

bien plus grande est sa compassion pour ceux qui souffrent des besoins de l'âme, comme les pécheurs, qui sont privés de la grâce de Dieu. Tel sera donc le sujet du présent sermon, savoir : la tendre compassion de Jésus-Christ pour les pécheurs.

Notre très aimant Rédempteur, poussé par les entrailles de sa miséricorde envers les hommes, qui gémissaient misérablement sous l'esclavage du péché et du démon, a voulu descendre du ciel sur la terre pour les racheter et les sauver de la mort éternelle par sa propre mort; c'est ce que saint Zacharie exprima dans son Cantique, lorsqu'il reçut la visite de la bienheureuse Vierge Marie, déjà Mère du Verbe incarné.[1]

Après cela, Jésus-Christ a déclaré lui-même qu'il était le bon Pasteur, venu sur la terre pour procurer le salut, ou la vie de la grâce, à nous ses brebis : *Je suis venu pour qu'elles aient la vie, et l'aient plus abondante.*[2] Remarquez le mot *plus abondante;* il signifie que notre Sauveur est venu, non seulement pour nous faire recouvrer la vie de la grâce, que nous avions perdue, mais encore pour nous donner une vie plus abondante et meilleure que celle que le péché nous avait fait perdre. En effet, dit saint Léon, Jésus-Christ nous a procuré plus de bien par sa mort, que le démon ne nous avait causé de dommage par le péché.[3] C'est ce que l'Apôtre aussi a bien fait entendre, quand il a dit que la grâce avait surpassé le péché.[4]

Mais, Seigneur mon Dieu! lorsque vous avez daigné prendre la nature humaine, une seule prière de votre part suffi-

(1) Per viscera misericordiæ Dei nostri, in quibus visitavit nos Oriens ex alto. *Luc. 1. 78.*

(2) Ego veni, ut vitam habeant, et abundantius habeant. *Jo. 10. 10.*

(3) Ampliora adepti sumus per Christi gratiam, quam per diaboli amiseramus invidiam.

(4) Ubi abundavit delictum, superabundavit et gratia. *Rom. 5. 20.*

sait pour racheter tous les hommes; pourquoi donc avez-vous encore voulu mener une vie si pauvre et si méprisée durant trente-trois années, et subir une mort si amère et si ignominieuse, en expirant de douleur sur un bois infâme, en répandant tout votre sang par la violence des tourments? — Oui, répond notre bon Sauveur, je sais bien qu'une seule goutte de mon sang, une simple prière de ma part, suffisait pour sauver le monde; mais cela ne suffisait pas pour montrer l'amour que je porte aux hommes. J'ai donc voulu tant souffrir, et mourir d'une mort si cruelle, pour être aimé des hommes, après qu'ils m'auraient vu mort ainsi pour leur amour. Tel doit être un bon pasteur. Et moi *je suis le bon Pasteur. Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis.*[1]

O hommes! quelle plus grande preuve d'affection pouvait nous donner le Fils de Dieu, que de sacrifier sa vie pour nous, ses brebis? *C'est ainsi,* dit saint Jean, *qu'il nous a fait connaître son amour.*[2] Personne ne peut, a dit notre Sauveur lui-même, témoigner un plus grand amour qu'en donnant sa vie pour ses amis.[3] Mais vous, Seigneur, vous êtes mort, non pas seulement pour des amis, mais pour nous, qui, par nos péchés, étions devenus vos ennemis,[4] comme le remarque l'Apôtre. O amour immense de notre Dieu! s'écrie saint Bernard; pour nous pardonner, à nous serviteurs rebelles, le Père n'a pas voulu pardonner à son Fils, et le Fils n'a pas voulu se pardonner à lui-même :[5] il a satisfait par sa mort

(1) Ego sum Pastor bonus. Bonus Pastor animam suam dat pro ovibus suis. *Jo. 10. 11.*

(2) In hoc cognovimus charitatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit. *I. Jo. 3. 16.*

(3) Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis. *Jo. 15. 13.*

(4) Cum inimici essemus, reconciliati sumus Deo per mortem Filii ejus. *Rom. 5. 10.*

(5) Ut servum redimeret, nec Pater Filio, nec sibi Filius ipse pepercit. *Serm. de Pass. D. n. 4.*

à la justice divine pour les péchés que nous avons commis!

Aux approches du temps de sa passion, Jésus-Christ voulut un jour s'arrêter dans un bourg des Samaritains; mais ils refusèrent de le recevoir. Alors, saint Jacques et saint Jean, indignés contre ces Samaritains pour un tel affront fait à leur divin Maître, se présentèrent à lui, en disant : Seigneur, voulez-vous que nous fassions descendre le feu du ciel, pour punir ces téméraires? Mais Jésus, qui était plein de douceur, même envers ceux qui le méprisaient, que répondit-il? Il les reprit fortement, en disant : Quel est donc l'esprit qui vous anime? Cet esprit n'est pas le mien : mon esprit est un esprit de patience et de compassion envers les pécheurs; car je suis venu, non pour perdre les âmes, mais pour les sauver; et vous parlez de feu, de punition et de vengeance?[1] — De même, dans une autre occasion, il dit à ses disciples : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.*[2] Je ne veux pas que vous appreniez de moi à punir, mais à être doux, à supporter et à pardonner les injures.

Ce bon Maître a bien fait voir la tendresse de son cœur envers les pécheurs, quand il a dit : « Si quelqu'un a cent brebis, et qu'il en perde une, il laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres, et va à la recherche de sa brebis perdue, jusqu'à ce qu'il la retrouve. » — Ensuite il ajoute : « Et quand il l'a retrouvée, pour ne plus la perdre, il la met sur ses épaules; puis, il invite ses amis et ses voisins à se réjouir avec lui de ce qu'il a retrouvé sa brebis perdue. — Mais, Seigneur, la joie ne doit pas être tant de votre côté, que de celui de la brebis, qui a le bonheur de vous avoir retrouvé, vous son Pasteur et son Dieu! — Il est vrai, répond Jésus,

(1) Domine, vis dicimus, ut ignis descendat de cœlo, et consumat illos? — Et conversus increpavit illos, dicens : Nescitis cujus spiritus estis. Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare. *Luc. 9. 54.*

(2) Discite a me, quia mitis sum et humilis corde. *Math. 11. 29.*

que la brebis est heureuse de me retrouver, moi son Pasteur ; mais plus grand est le contentement que j'éprouve en retrouvant ma brebis perdue. — Enfin il conclut ainsi : Il y a plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se convertit, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui conservent leur innocence.[1] — Quel sera donc le pécheur qui, entendant cela, et sachant avec quel amour Jésus-Christ l'attend pour l'embrasser et le prendre sur ses épaules, sera assez endurci pour ne vouloir pas aller aussitôt se jeter à ses pieds ?

Le Seigneur nous a pareillement dépeint sa tendresse envers les pécheurs repentants dans la parabole de l'enfant prodigue. Il y dit qu'un jeune homme, voulant s'affranchir de l'autorité paternelle, pour aller vivre à sa fantaisie, demanda la portion d'héritage qui devait lui revenir. Son père la lui donna avec regret, en déplorant sa perte. Ce jeune homme s'éloigna de la maison de son père, et peu de temps après, ayant dissipé tout son avoir, il tomba dans une telle misère, que, pour vivre, il fut réduit à garder les pourceaux. — Tout cela nous représente bien le pécheur, qui, en s'éloignant de Dieu et en perdant la grâce, perd tous les mérites acquis, et se réduit à mener une vie misérable sous l'esclavage du démon. — Ensuite, le jeune malheureux, se voyant tombé dans un si triste état, résolut de retourner auprès de son père ; et ce bon père, qui est la figure de Jésus-Christ, quand il vit son fils revenir à ses pieds, fut

(1) Quis ex vobis homo qui habet centum oves ; et si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta novem in deserto, et vadit ad illam quæ perierat, donec inveniat eam ? — Et cum invenerit eam, imponit in humeros suos gaudens ; et veniens domum, convocat amicos et vicinos, dicens illis : Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam quæ perierat. — Dico vobis quod ita gaudium erit in cœlo super uno peccatore pœnitentiam agente, quam super nonaginta novem justis, qui non indigent pœnitentia. *Luc. 15. 4.*

aussitôt ému de compasssion. Aussi fut-il bien loin de repousser cet ingrat comme il le méritait. Il courut à lui, les bras ouverts, se jeta à son cou avec tendresse, et le consola par ses baisers. Puis il dit à ses serviteurs : Apportez la robe la plus belle, et l'en revêtez. — Cette robe désigne la grâce sanctifiante, que Dieu restitue au pécheur pénitent avec le pardon qu'il lui accorde, en y ajoutant de nouveaux dons célestes, comme l'expliquent saint Jérôme et saint Augustin. — Mettez-lui un anneau au doigt. — C'est l'anneau de l'épouse; car l'âme, en recouvrant la grâce de Dieu, redevient l'épouse de Jésus-Christ. — Amenez le veau gras, et tuez-le; et mangeons, et livrons-nous à la joie du festin. — Le veau gras représente Jésus-Christ dans l'Eucharistie : il est mystiquement immolé sur l'autel, puis distribué à la sainte Table. — Mais, ô mon bon Père! pourquoi tant de réjouissances pour le retour d'un fils si ingrat? — C'est, répond-il, parce que ce fils était mort pour moi, et le voilà ressuscité; il était perdu pour moi, et le voilà retrouvé.[1]

Notre Sauveur donna une touchante preuve de cette tendresse, lorsqu'une femme pécheresse, que saint Grégoire croit avoir été sainte Marie-Madeleine, vint se jeter à ses pieds, et les arrosa de ses larmes. Il daigna la consoler aussitôt, en portant sur elle un regard plein de douceur, et en lui disant : Ma fille, vos péchés vous seront remis; la confiance que vous avez eue en moi, vous a sauvée; allez en paix.[2]

Il en donna une autre preuve à ce pauvre malade qui

(1) Vidit illum pater ipsius, et misericordia motus est. — Accurrens, cecidit super collum ejus, et osculatus est eum. — Cito proferte stolam primam, et induite illum. — Et date annulum in manum ejus. — Et adducite vitulum saginatum, et occidite; et manducemus, et epulemur. — Quia hic filius meus mortuus erat, et revixit; perierat, et inventus est.

(2) Remittuntur tibi peccata.... Fides tua te salvam fecit; vade in pace. *Luc.* 7. *48*.

souffrait depuis trente-huit ans, et qui joignait à l'infirmité du corps celle de l'âme : il le guérit de son mal et lui pardonna ses péchés; ensuite, il lui dit : *Voilà que vous êtes guéri; désormais, ne péchez plus, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pire.*[1]

Il en donna encore une autre à ce lépreux qui lui disait : *Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir.* Jésus lui répondit : *Je le veux, soyez guéri*;[2] car, semblait-il ajouter, je suis venu du ciel pour consoler tous les affligés; soyez guéri comme vous le désirez. A l'instant même, la lèpre disparut.

Il en donna aussi une preuve bien remarquable à la femme adultère que les scribes et les pharisiens avaient amenée devant lui, en lui disant : « Dans la loi, Moïse a ordonné que de telles femmes soient lapidées. Vous donc, que dites-vous?[3] » Ces hypocrites parlaient ainsi, dit saint Jean, pour le tenter, afin de pouvoir l'accuser de transgresser la loi, s'il répondait qu'on devait laisser cette malheureuse en liberté, ou afin de lui faire perdre sa réputation de douceur, s'il répondait qu'on la devait lapider; telle est l'explication de saint Augustin.[4] Mais que répondit Jésus? Il ne dit ni l'un ni l'autre; il se baissa, et se mit à écrire du doigt sur la terre. Ce qu'il traça ainsi sur la terre, ce fut vraisemblablement, selon les interprètes, quelque sentence de

(1) Ecce sanus factus es; jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat. *Jo. 5. 14.*

(2) Domine, si vis, potes me mundare. — Volo, mundare. — Et confestim mundata est lepra ejus. *Matth. 8. 2.*

(3) In lege autem, Moyses mandavit nobis hujusmodi lapidare. Tu ergo, quid dicis? — Jesus autem, inclinans se deorsum, digito scribebat in terra. — Qui sine peccato est vestrum, primus in illam lapidem mittat. — Nemo te condemnavit?... Nec ego te condemnabo; vade, et jam amplius noli peccare. *Jo. 8. 5.*

(4) Si dicat lapidandam, famam perdet mansuetudinis; sin dimittendam, transgressæ legis accusabitur.

l'Ecriture, rappelant aux accusateurs leurs propres péchés, qui étaient peut-être plus grands que celui de cette femme. Ensuite, il leur dit : « Que celui d'entre vous qui est sans péché, jette contre elle la première pierre. » Là-dessus, comme le rapporte l'Evangéliste, ils se retirèrent les uns après les autres, laissant la femme seule, à laquelle Jésus dit alors : Aucun d'eux ne vous a donc condamnée ; eh bien, ne pensez pas que je veuille vous condamner, moi qui ne suis pas venu sur la terre pour condamner les pécheurs, mais pour leur pardonner et les sauver ; allez en paix, et désormais ne commettez plus de péchés.

Oh ! non, Jésus-Christ n'est point venu pour condamner les pécheurs, mais pour les délivrer de l'enfer, dès qu'ils veulent se corriger. Et quand il les voit obstinés à leur perte, il leur dit comme en gémissant par la bouche d'Ezéchiel : *Pourquoi vouloir mourir, fils d'Israël,* pourquoi, mes enfants, vouloir aller en enfer, quand je suis venu du ciel pour vous délivrer de cet enfer par ma mort ? — Puis il ajoute : Vous êtes déjà morts à la grâce de Dieu ; mais je ne veux point votre mort ; revenez à moi, et je vous rendrai la vie que vous avez malheureusement perdue.[1] Quelque pécheur, dont la conscience se trouve trop chargée, dira peut-être : Mais, qui sait si Jésus-Christ ne me repoussera point ? — Non, répond notre Sauveur, aucun de ceux qui viennent à moi avec le repentir des péchés commis, ne sera repoussé par moi, quelque nombreuses et énormes que soient ses fautes.[2]

Voici comment, dans un autre endroit, notre doux Rédempteur nous encourage à venir à ses pieds avec l'espérance assurée d'être consolés par le pardon ; il nous dit : *Venez à moi, vous tous qui travaillez et êtes chargés, et je*

(1) Et quare moriemini, domus Israel ? — Quia nolo mortem morientis, dicit Dominus Deus ; revertimini, et vivite. *Ezech. 18. 31.*

(2) Eum qui venit ad me, non ejiciam foras. *Jo. 6. 37.*

vous soulagerai.[1] Venez tous à moi, pauvres pécheurs, qui vous fatiguez pour vous damner, et qui gémissez sous le poids de vos iniquités; venez, et je vous délivrerai de toutes vos peines. — Ailleurs encore, il ajoute : *Venez et mettez-moi à l'épreuve, dit le Seigneur : quand même vos péchés seraient comme l'écarlate, ils seront blanchis comme la neige.*[2] Venez repentants des offenses que vous m'avez faites, et, si je ne vous pardonne point, reprenez-moi ; (*Arguite me,* c'est comme s'il disait :) accusez-moi, taxez-moi d'infidélité, puisque je vous promets que, quand même vos péchés seraient d'un rouge foncé comme le cramoisi, (c'est-à-dire, quand même ils seraient énormes, horribles,) votre conscience, que je laverai de mon sang, deviendra blanche et belle comme la neige.

Hâtons-nous, pécheurs, mes frères, retournons à Jésus-Christ, si nous l'avons quitté; hâtons-nous, de peur que la mort ne nous surprenne en état de péché, et que nous ne soyons condamnés à l'enfer, où toutes ces miséricordes que le Seigneur nous prodigue, seront, si nous ne nous amendons, autant de glaives qui nous déchireront le cœur durant toute l'éternité.

(1) Venite ad me omnes, qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. *Matth. 11. 28.*

(2) Venite, et arguite me, dicit Dominus : si fuerint peccata vestra ut coccinum, quasi nix dealbabuntur. *Is. 1. 18.*

SERMON XIX.

DIMANCHE DE LA PASSION.

SUR LE DANGER QUE CAUSE A L'AME LA TIÉDEUR.*

Jesus autem abscondit se.[1]
Mais Jésus se cacha.

Jésus-Christ est la vraie lumière, qui éclaire tous les hommes.[2] Il les éclaire tous pour autant qu'il est en lui; mais il en est qui ferment volontairement les yeux à sa lumière : pour ceux-ci, le Sauveur se tient plutôt caché; et de la sorte, se trouvant au milieu des ténèbres et marchant dans l'obscurité, comment pourront-ils éviter tant de dangers de se perdre, qu'on rencontre dans la vie présente, laquelle nous est donnée comme un chemin pour arriver à la vie éternelle?

Je veux donc aujourd'hui vous faire comprendre le grand danger que cause à l'âme la tiédeur; car cette disposition de l'âme fait que le Seigneur lui cache sa divine lumière, et retient ses grâces et ses secours, sans lesquels il lui sera fort difficile d'achever le voyage de la vie sans se précipiter dans quelque abîme, c'est-à-dire, de vivre sans tomber dans quelque péché mortel. C'est ce que nous allons voir.

(*) Voir aux tomes II, VI, X, XI.
(1) *Jo. 8. 59.*
(2) Lux vera, quæ illuminat omnem hominem. *Jo. 1. 9.*

Par une âme tiède, on n'entend pas celle qui vit dans la disgrâce de Dieu; on n'entend pas non plus celle qui commet quelque péché véniel, mais par pure fragilité, sans une pleine volonté; car personne ne peut être exempt de telles fautes, à cause de notre nature corrompue par le péché originel : dans cet état, sans une grâce toute spéciale, qui n'a été donnée qu'à la Mère de Dieu, il nous est impossible d'éviter, durant la vie entière, toute faute légère; de là cette maxime de saint Jean : *Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous faisons illusion, et la vérité n'est pas en nous.*[1] Dieu permet ces taches même dans les saints, pour les maintenir dans l'humilité, et leur faire entendre que, comme ils tombent dans de pareilles fautes, malgré leurs bons propos et leurs promesses, de même ils tomberaient dans des fautes graves, si sa main paternelle ne les soutenait. Ainsi, quand il nous arrive de faire quelque chute, nous devons nous humilier, et, reconnaissant notre faiblesse, avoir soin de nous recommander continuellement à Dieu, afin que, par son secours, il nous délivre du mal présent, et ne permette pas que nous tombions dans des fautes plus graves.

Qu'est-ce donc qu'on entend par une âme tiède? On entend celle qui commet souvent des péchés véniels pleinement volontaires et délibérés, des mensonges délibérés, des actes d'impatience délibérés, des imprécations délibérées et autres semblables. Ces fautes peuvent bien être évitées, avec l'aide de Dieu, par les âmes vertueuses, résolues de souffrir plutôt la mort, que de commettre un péché véniel de propos délibéré. Sainte Thérèse était d'avis qu'un seul péché véniel nous fait plus de mal que tous les démons de l'enfer; aussi disait-elle à ses religieuses : « Mes filles, que

(1) Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus, et veritas in nobis non est. *I. Jo. 1. 8.*

le Seigneur vous préserve de tout péché délibéré, pour petit qu'il soit ![1] » Certaines personnes se plaignent que le Seigneur les laisse dans un état de sécheresse et d'aridité, sans leur faire éprouver aucune douceur spirituelle ; mais comment voulons-nous que Dieu soit libéral de ses faveurs envers nous, quand nous sommes si avares avec lui ? Nous savons bien que ce mensonge, cette imprécation, cette injure contre le prochain, cette médisance, quoique n'étant pas une faute grave, déplaît néanmoins à Dieu, et nous ne voulons pas nous en abstenir ; comment prétendons-nous, après cela, que le Seigneur nous donne ses divines consolations ?

Mais, dira quelqu'un, les péchés véniels, si nombreux qu'ils soient, ne me privent pas de la grâce de Dieu : ils ne m'empêcheront pas de me sauver ; or, il suffit que je me sauve. — Vous dites qu'il vous suffit de vous sauver. Mais, écoutez la réponse de saint Augustin : « Dès que vous dites : Il suffit ; — vous êtes perdu.[2] » — Pour bien comprendre cette parole de saint Augustin, et voir le danger inhérent à l'état de tiédeur, dans lequel se trouvent ceux qui commettent habituellement des péchés véniels délibérés, sans qu'ils s'en inquiètent, ni qu'ils songent à s'en corriger, il faut considérer que l'habitude des fautes légères conduit insensiblement l'âme à se laisser aller aux fautes graves ; par exemple : l'habitude de concevoir de petites aversions conduit à de grandes haines ; l'habitude de petits larcins conduit à des vols considérables ; l'habitude d'affections vénielles, envers une personne de sexe différent, conduit à des attachements mortels. Selon saint Grégoire, l'âme ne reste pas où elle tombe d'abord ;[3] elle continue à se précipiter de plus en plus jusqu'au fond. Les maladies mortelles, le plus souvent, ne proviennent pas de graves désordres, mais

(1) Chem. de la perf. ch. 42.

(2) Si dixeris : Sufficit ; — periisti. *Serm. 169. E. B.*

(3) Nunquam illic anima, quo ceciderit, jacet. *Mor. l. 31. c. 12.*

de plusieurs dérangements légers et continus; de même la chute de beaucoup d'âmes dans les péchés graves provient souvent des péchés véniels dont elles ont contracté l'habitude; car ces fautes habituelles rendent l'âme si faible, que, s'il lui survient ensuite quelque forte tentation, elle ne sait pas résister et elle succombe.

Bien des gens ne veulent pas se séparer de Dieu par le péché mortel; ils veulent le suivre, mais de loin, en ne tenant pas compte des péchés véniels. A ceux qui sont ainsi disposés, il arrivera facilement ce qui est arrivé à saint Pierre, qui, voyant Jésus-Christ arrêté par les soldats au jardin des Olives, ne voulut point l'abandonner, et se mit à le suivre de loin.[1] Mais, arrivé chez Caïphe, à peine fut-il accusé d'être un disciple de Jésus-Christ, que, saisi par la crainte, il le renia trois fois. L'Esprit-Saint nous avertit : « Que celui qui méprise les petites chutes, se trouvera facilement un jour tombé dans quelque précipice ;[2] » car, comme je l'ai dit, prenant l'habitude de donner souvent à Dieu de légers déplaisirs, il n'aura pas grande répugnance à lui donner ensuite quelque déplaisir grave.

Aussi, le Seigneur nous recommande de « prendre les petits renards, qui détruisent les vignes.[3] » Il ne nous dit pas de prendre les lions, les ours; car, comme les lions et les ours épouvantent, chacun cherche à se tenir éloigné d'eux, de peur d'en être dévoré; mais les petits renards ne sont pas redoutés, et cependant ils font périr la vigne, parce que, en se creusant des terriers, ils font sécher ses racines. De même, le péché mortel épouvante l'âme qui a la crainte de Dieu; mais, si elle s'abandonne à l'habitude des péchés véniels, commis sciemment, sans penser à s'en corriger, ces fautes sont les petits renards qui feront sécher en elle les

(1) Petrus autem sequebatur eum a longe. *Matth. 26. 58.*

(2) Qui spernit modica, paulatim decidet. *Eccli. 19. 1.*

(3) Capite nobis vulpes parvulas, quæ demoliuntur vineas. *Cant. 2. 15.*

racines de la vertu, c'est-à-dire les remords de la conscience, la crainte de déplaire à Dieu, les bons désirs d'avancer dans l'amour divin ; et alors, il ne sera pas difficile que cette âme, se trouvant refroidie et excitée par quelque passion, ait le malheur de perdre la grâce de Dieu.

Ajoutez que les péchés véniels volontaires et habituels ne nous ôtent pas seulement la force de résister aux tentations, mais nous privent encore des secours divins spéciaux, sans lesquels nous tomberons dans des fautes graves. Soyez attentifs ; car ce point est de grande importance. Il est certain que, de nous-mêmes, nous n'avons pas assez de forces pour résister aux tentations du démon, de la chair et du monde ; c'est Dieu qui empêche nos ennemis de nous attaquer par des tentations auxquelles nous succomberions, et c'est pour cela que Jésus-Christ nous a enseigné cette prière : *Et ne nos inducas in tentationem ; Ne nous laissez pas exposés à la tentation ;* prière par laquelle nous demandons que Dieu nous délivre de ces tentations, dans lesquelles nous perdrions sa grâce. Or, les péchés véniels, quand ils sont délibérés et habituels, nous privent des secours spéciaux, qui nous sont nécessaires pour persévérer dans la grâce de Dieu ; NÉCESSAIRES, dis-je, puisque le concile de Trente condamne celui qui dirait qu'on peut persévérer dans l'état de grâce sans un secours spécial de Dieu.[1] Ainsi, avec le seul secours ordinaire de Dieu, nous ne pouvons nous empêcher de tomber dans quelque péché grave ; il nous faut pour cela un secours spécial, et Dieu le refusera avec justice aux âmes négligentes, qui ne se font pas scrupule de commettre sciemment beaucoup de péchés véniels ; en sorte que ces malheureuses ne persévéreront point dans l'état de grâce.

(1) Si quis dixerit justificatum, vel sine speciali auxilio Dei in accepta justitia perseverare posse, vel cum eo non posse, anathema sit. *Sess. 6. can. 22.*

Celui qui est avare envers Dieu, mérite bien que Dieu le soit envers lui. *Qui sème peu, récoltera peu.*[1] Le Seigneur lui donnera le secours commun, qu'il donne à tous; mais il le jugera facilement indigne de recevoir le secours spécial, sans lequel, comme je viens de l'expliquer, on ne peut éviter de tomber dans quelque faute grave. Dieu lui-même a révélé au bienheureux Henri Suson cette vérité, qu'aux âmes tièdes, qui se contentent de vivre sans pécher mortellement, et ne laissent pas de commettre sciemment beaucoup de péchés véniels, il est fort difficile de se maintenir dans l'état de grâce. Le vénérable père Louis Du Pont disait : « J'ai commis beaucoup de fautes; mais je n'ai jamais fait de paix avec mes fautes. » Malheur à ceux qui font la paix avec leurs fautes! Selon saint Bernard, quand on commet des fautes et qu'on les déteste, il y a espoir qu'un jour on se corrigera et on se mettra dans la bonne voie; mais, quand on continue à les commettre, sans chercher à se corriger, on ira toujours de mal en pis, jusqu'à perdre la grâce de Dieu. Aussi, saint Augustin dit que les péchés véniels d'habitude, dont on n'a pas la volonté de se corriger, sont comme la lèpre, qui rend le corps hideux; c'est ainsi que ces péchés défigurent l'âme, et la rendent tellement hideuse aux yeux de l'Epoux divin, qu'elle reste privée de ses embrassements.[2] Alors, il arrive que cette âme, ne trouvant plus de nourriture ni de consolation dans ses exercices de piété, l'oraison, la communion, la visite au saint Sacrement, est facilement portée à les omettre; et négligeant ainsi les moyens d'obtenir son salut éternel, elle se perd facilement.

Ce danger sera plus grand pour les personnes qui commettent beaucoup de péchés véniels par l'effet de quelque

(1) Qui parce seminat, parce et metet. *II. Cor. 9. 6.*

(2) Sunt velut scabies, et nostrum decus ita exterminant, ut Sponsi amplexibus separent. *Serm. 351. E. B.*

passion, comme l'orgueil ou l'ambition, ou l'aversion contre une personne, ou certaine affection désordonnée envers elle. Saint François d'Assise disait que le démon, quand il veut gagner une personne qui craint de perdre la grâce de Dieu, ne cherche pas d'abord à l'enchaîner comme une esclave, en la portant à commettre un péché mortel; car elle en aurait horreur et s'en garderait bien; mais il commence par l'attacher par un cheveu, après quoi il pourra plus facilement la lier avec un fil, puis avec une ficelle, ensuite avec une corde, et finalement avec une chaîne d'enfer, telle qu'est le péché mortel, et il la rendra ainsi son esclave. — Posons un exemple : un homme nourrira quelque affection envers une femme, et cela d'abord par courtoisie, ou par reconnaissance, ou à cause de ses bonnes qualités; viendront ensuite les cadeaux réciproques, puis les paroles affectueuses; enfin, une nouvelle et plus forte impulsion du démon fera tomber le malheureux dans le péché mortel. Il en sera de lui comme de ces joueurs qui, après avoir perdu plusieurs sommes, entraînés par la passion, font leur va-tout, et finissent par perdre tout ce qu'ils possédaient.

Malheur à l'âme qui se laisse guider par quelque passion! Saint Jacques dit : *Voyez combien peu de feu il faut pour embraser une grande forêt.*[1] Une petite étincelle, quand on n'a pas soin de l'éteindre, suffit pour mettre en feu toute une forêt; c'est-à-dire qu'une passion non mortifiée conduit l'âme à sa perte. La passion nous aveugle; or, quand on est aveugle, on tombe facilement dans un précipice, au moment où l'on y pense le moins. D'après saint Ambroise, le démon cherche à connaître quelle passion règne en nous, ou quel plaisir a le plus d'attrait pour nous; puis, il nous offre ce plaisir, en excitant notre con-

(1) Ecce quantus ignis quam magnam silvam incendit! *Jac. 3. 5.*

cupiscence, et prépare la chaîne qui doit nous rendre ses esclaves.[1]

Saint Jean Chrysostome assure qu'il a lui-même connu plusieurs personnes qui étaient douées de beaucoup de vertu, mais qui ensuite, pour n'avoir pas fait compte des fautes légères, sont tombées dans un abîme d'iniquités. Quand le démon ne peut avoir tout de nous dès le principe, il se contente d'un peu à la fois ; car, avec ce peu, fréquemment réitéré, il obtiendra plus facilement le tout. Personne, dit saint Bernard, ne devient tout d'un coup méchant, de bon qu'il était.[2] Ceux qui se jettent dans de grands excès, ajoute-t-il, ont commencé par de petites fautes.[3] Il faut en outre considérer que, lorsqu'une âme, après avoir été favorisée de lumières et de grâces spéciales de Dieu, tombe dans le péché mortel, sa chute n'est pas une simple chute, dont elle puisse se relever facilement ; elle se trouve alors dans un précipice, d'où elle ne peut revenir à Dieu qu'avec beaucoup de difficulté.

Le Seigneur, parlant au tiède dans l'Apocalypse, lui dit : *Que n'es-tu froid ou chaud ! mais parce que tu es tiède, et que tu n'es ni froid ni chaud, je vais te vomir de ma bouche.*[4] *Que n'es-tu froid !* c'est-à-dire : Il vaudrait mieux pour toi que tu fusses privé de ma grâce ; car, alors, il y aurait pour toi plus d'espoir d'amendement ; mais l'état de tiédeur dans lequel tu vis, sans penser à te corriger, fait que je vais commencer à te vomir, *Incipiam te evomere,* c'est-à-dire, à t'abandonner ; car on a horreur de reprendre ce qu'on a vomi.

(1) Tunc maxime insidiatur adversarius, quando videt nobis passiones aliquas generari ; tunc fomites movet, laqueos parat. *De Offic. l. 1. c. 4.*

(2) Nemo repente fit turpissimus. *Declam. n. 15.*

(3) A minimis incipiunt, qui in maxima proruunt. *De Ord. Vit. c. 11.*

(4) Utinam frigidus esses aut calidus ! sed, quia tepidus es, et nec frigidus nec calidus, incipiam te evomere ex ore meo. *Apoc. 3. 15.*

De plus, un auteur compare la tiédeur à une fièvre étique, qui n'épouvante guère, parce qu'on la connait à peine, mais qui est si maligne, qu'on en guérit difficilement. Cette comparaison est très juste; car, la tiédeur rendant l'âme insensible aux remords de la conscience, il arrive que, après y être devenu insensible pour les péchés véniels, on le devient pareillement avec le temps pour les péchés mortels.

Venons maintenant aux remèdes. Il est sans doute difficile que les tièdes se corrigent; cependant il y a des moyens pour qui veut entreprendre de se corriger. Quels sont ces moyens?

1. Il faut que l'âme tiède désire se voir délivrée d'un état si misérable et si dangereux, comme nous l'avons vu; car, si elle n'en a pas un vrai désir, elle ne s'efforcera jamais à prendre les moyens nécessaires.

2. Il faut qu'elle soit résolue d'ôter les occasions de ses chutes; autrement, elle retombera toujours dans les mêmes fautes.

3. Il faut qu'elle prie instamment le Seigneur de la relever de cet état. Par ses propres forces, elle ne peut rien; mais elle pourra tout avec le secours de Dieu, qui a promis d'exaucer quiconque le prie.[1] Il faut prier, et prier continuellement : si l'on cesse de prier, on sera de nouveau vaincu; mais, si l'on continue de prier, on obtiendra la victoire.

(1) Petite, et dabitur vobis; quærite, et invenietis. *Luc. 11. 9.*

SERMON XX.

DIMANCHE DES RAMEAUX.

SUR LA MAUVAISE HABITUDE.*

Ite in castellum quod contra vos est, et statim invenietis asinam alligatam.[1]

Allez au village qui est devant vous, et vous y trouverez une ânesse attachée.

En ce jour, notre divin Sauveur voulant faire son entrée solennelle à Jérusalem, afin d'y être reconnu et confessé pour le vrai Messie, promis et envoyé de Dieu pour sauver le monde, ordonna à ses disciples d'aller dans un village voisin où ils trouveraient une ânesse attachée, de la délier et de la lui amener. Suivant l'explication de saint Bonaventure, cette ânesse ainsi liée est la figure du pécheur;[2] et cela d'après ce qu'a dit le Sage : « L'impie est tenu par les liens de ses péchés mêmes.[3] » — Or, comme Jésus-Christ ne pouvait monter sur l'ânesse avant qu'elle fût déliée, de même il ne peut habiter dans une âme liée par ses péchés. Si donc, mes chers auditeurs, il se trouve parmi vous une âme liée par quelque mauvaise habitude, qu'elle

(*) Voir au tome I.

(1) *Matth. 21. 2.*

(2) Asina alligata denotat peccatorem.

(3) Iniquitates suæ capiunt impium, et funibus peccatorum suorum constringitur. *Prov. 5. 22.*

entende aujourd'hui ces paroles que le Sauveur lui adresse : « Dégage-toi, ma fille, de cette chaîne de péchés, qui te rend esclave du démon ;[1] hâte-toi de t'en délivrer, avant que la mauvaise habitude prenne sur toi assez d'empire pour te mettre dans l'impossibilité morale de te corriger, et pour te conduire ainsi à ta perte éternelle.

C'est afin de vous prémunir contre un tel danger, que je veux aujourd'hui vous montrer, en trois points, les grands dommages que nous cause la mauvaise habitude, savoir : — premièrement, elle aveugle l'esprit ; — secondement, elle endurcit le cœur ; — et troisièmement, elle diminue les forces.

1. La mauvaise habitude aveugle l'esprit.

Selon saint Augustin, la mauvaise habitude ôte la vue aux pécheurs, en sorte qu'ils ne voient plus quel mal ils font, ni à quelle ruine ce mal les entraîne.[2] Ils vivent ainsi dans l'aveuglement, comme s'il n'y avait ni Dieu, ni paradis, ni enfer, ni éternité. Les péchés les plus énormes, ajoute le saint Docteur, quand ils sont devenus habituels, paraissent légers, ou même ne semblent plus être des péchés.[3] Comment donc pourra-t-on les éviter, si l'on n'en connaît plus la laideur, et si l'on n'en voit plus les suites funestes ?

Saint Jérôme dit que les pécheurs d'habitude vont jusqu'à perdre toute honte.[4] Une mauvaise action est naturellement accompagnée d'une certaine honte ; mais l'habitude la fait disparaître. Aussi saint Pierre compare ces misérables à

(1) Solve vincula colli tui, captiva filia Sion. *Is. 52. 2.*

(2) Ita ut ipsa consuetudo mali non eos sinat videre quia malum est. *Serm. 98. E. B.*

(3) Peccata, quamvis horrenda, cum in consuetudinem venerint, aut parva aut nulla esse videntur. *Enchir. c. 80.*

(4) Ne pudorem quidem habent in delictis.

l'animal qui ne fait que se vautrer dans le fumier.[1] La fange même de leurs désordres leur couvre les yeux et les aveugle, en sorte que, au lieu de s'attrister et de rougir à la vue de leurs souillures, ils s'en réjouissent et s'en vantent. *L'insensé commet le crime comme en se jouant,*[2] dit le Sage ; et encore : *Ils se réjouissent quand ils ont fait le mal.*[3] C'est pourquoi les saints demandent continuellement à Dieu la lumière de sa grâce, sachant que, sans cette lumière, tout homme peut devenir le plus coupable du monde. Et comment tant de chrétiens, assurés par la foi qu'il existe un enfer et un Dieu juste, qui ne peut manquer de punir le mal, continuent-ils à vivre dans le péché jusqu'à la mort et se damnent-ils? *Le péché leur a ôté la vue,*[4] et, ainsi aveuglés, ils se perdent!

Nous lisons dans Job que le pécheur d'habitude se remplit de vices.[5] Tout péché produit l'obscurité dans l'esprit; en sorte que, plus les péchés se multiplient par la mauvaise habitude, plus profond devient l'aveuglement. La lumière du soleil ne peut entrer dans un vase rempli de terre; de même, quand un cœur est rempli de vices, la lumière de Dieu ne peut y entrer, pour lui faire voir l'abîme où il va se précipiter. Le pécheur d'habitude, privé de cette lumière, va de péché en péché, sans penser à s'amender.[6] Plongé dans l'abîme ténébreux de la mauvaise habitude, le malheureux ne pense plus qu'à pécher, et ne parle plus que de péchés, et ne sait plus quel mal est le péché. Il devient, en un mot, comme un animal sans raison, ne cherchant et ne désirant que ce qui plaît aux sens. *Et l'homme tant honoré par Dieu, ne l'a pas compris; il est comparable aux brutes*

(1) Sus lota in volutabro luti. *II. Pet. 2. 22.*
(2) Quasi per risum stultus operatur scelus. *Prov. 10. 23.*
(3) Lætantur, cum malefecerint. *Prov. 2. 14.*
(4) Excæcavit enim illos malitia eorum. *Sap. 2. 21.*
(5) Ossa ejus implebuntur vitiis. *Job. 20. 11.*
(6) In circuitu impii ambulant. *Ps. 11. 9.*

stupides, et il leur ressemble.[1] Alors arrive ce qu'a dit le Sage : *Quand le pervers est descendu au plus profond des péchés, il méprise.*[2] Saint Jean Chrysostome applique justement ce texte au pécheur d'habitude, lequel, enfoncé dans cet abîme de ténèbres, méprise tout, sermons, invitations divines, corrections, censures, enfer et Dieu même; il devient semblable au vautour, qui se laisse tuer par les chasseurs sur la charogne dont il se repaît, plutôt que de s'en éloigner.

Mes frères, tremblons comme David, lorsqu'il priait Dieu en ces termes : *Que l'abîme ne m'engloutisse pas, et que la bouche du puits ne se referme pas sur moi.*[3] Tant que la bouche du puits reste ouverte, celui qui y est tombé peut espérer d'en sortir; mais, si elle vient à être fermée, il est tout à fait perdu; voilà ce qui arrive à celui qui tombe dans la mauvaise habitude : à mesure que croissent le nombre et la malice de ses péchés, la bouche du puits se resserre sur lui; et quand elle se trouve fermée, il demeure abandonné de Dieu. Si donc vous avez contracté l'habitude de quelque péché, hâtez-vous de sortir de ce puits d'enfer, avant que la bouche en soit fermée, je veux dire, avant que Dieu vous prive entièrement de sa lumière et vous abandonne; car, s'il vous abandonne en vous retirant sa lumière, ce sera fait de vous et vous serez damnés.

(1) Et homo, cum in honore esset, non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis. *Ps. 48. 13.*

(2) Impius, cum in profundum venerit peccatorum, contemnit. *Prov. 18. 3.*

(3) Neque absorbeat me profundum, neque urgeat super me puteus os suum. *Ps. 68. 16.*

2. La mauvaise habitude endurcit le cœur.

La mauvaise habitude n'aveugle pas seulement l'esprit, elle endurcit encore le cœur du pécheur.[1] Par l'effet de la mauvaise habitude, le cœur devient comme une pierre, et, au lieu d'être attendri par les divines inspirations, par les sermons, en entendant parler du jugement de Dieu, des peines des damnés, de la passion de Jésus-Christ, il s'endurcit davantage, comme l'enclume sous les coups de marteau. Le cœur endurci résiste à la pluie de la grâce, dit saint Augustin, et ne peut ainsi porter aucun fruit.[2] Les divines invitations, les remords de la conscience, les craintes de la justice de Dieu, sont une pluie de la grâce; mais quand le pécheur d'habitude, au lieu de profiter de ces bienfaits de la divine miséricorde pour pleurer ses iniquités et se corriger, persiste à pécher, son cœur devient encore plus dur; et c'est là un signe certain de damnation, comme dit saint Thomas de Villeneuve.[3] En effet, le pécheur, ayant l'esprit aveuglé et le cœur endurci, demeurera obstiné jusqu'à la mort, suivant cette terrible sentence de l'Esprit-Saint : *Le cœur dur aura une fin malheureuse.*[4]

A quoi servent les confessions, si bientôt après on retombe dans les mêmes fautes? Voici ce qu'en dit saint Augustin :[5] Se frapper la poitrine devant le confesseur et négliger ensuite de se corriger et d'ôter l'occasion, ce n'est pas effacer ses péchés, mais les rendre plus affermis et plus durables; c'est-à-dire qu'on devient plus obstiné. *Les impies marchent dans*

(1) Cor ejus indurabitur tamquam lapis, et stringetur quasi malleatoris incus. *Job. 41. 15.*

(2) Cor eorum fit durum adversus imbrem gratiæ, ne fructum ferat.

(3) Induratio, damnationis indicium. *Fer. 6. p. Dom. 1. Quadr.*

(4) Cor durum habebit male in novissimo. *Eccli. 3. 27.*

(5) Qui tundit pectus, et non corrigitur, solidat peccata, non tollit. *De Discipl. Chr. c. 10.*

un cercle.[1] Telle est la vie malheureuse des pécheurs d'habitude : ils vont toujours en tournant d'un péché à un autre ; et si parfois ils s'en abstiennent quelque peu, bientôt après, à la première occasion, ils y retournent. Saint Bernard tient pour certaine leur damnation : Malheur, dit-il, à l'homme qui tourne dans ce cercle ![2]

Il n'en sera pas ainsi de moi, dit ce jeune homme : je veux me corriger plus tard, et me donner sincèrement à Dieu. — Cependant si la mauvaise habitude prend empire sur vous, quand vous corrigerez-vous ? L'Esprit-Saint déclare que le jeune homme habitué au mal, ne quittera pas sa mauvaise vie dans la vieillesse.[3] On a vu des gens habitués à quelque vice, commettre en face de la mort les mêmes péchés qu'auparavant. Le père Recupito parle d'un condamné à mort qui, en allant à la potence, leva les yeux, vit une jeune fille, et consentit à une mauvaise pensée. Et au rapport du père Gisolfo, la même chose arriva à un blasphémateur pareillement condamné à la potence : quand le bourreau le repoussa de l'échelle, sentant sa gorge serrée par la corde, il proféra un blasphème, et mourut ainsi.

Dieu use de miséricorde jusqu'à un certain point, et ensuite il endurcit le cœur du pécheur, selon ce mot de l'Apôtre : *Il fait miséricorde à qui il veut, et endurcit qui il veut.*[4] Comment l'endurcit-il ? saint Augustin l'explique ainsi : « Cet endurcissement consiste à refuser sa miséricorde.[5] » Ce n'est pas que Dieu endurcisse proprement le pécheur d'habitude ; mais en punition de l'ingratitude dont il a payé ses bienfaits, le Seigneur lui retire ses grâces ; privé de ces

(1) In circuitu impii ambulant. *Ps. 11. 9.*

(2) Væ homini qui sequitur hunc circuitum ! *In Ps. 90. s. 12.*

(3) Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea. *Prov. 22. 6.*

(4) Cujus vult, miseretur, et quem vult, indurat. *Rom. 9. 18.*

(5) Obduratio Dei est nolle misereri. *De Div. Quæst. ad Simpl. n. 15.*

secours, le cœur du malheureux devient dur et insensible comme la pierre. Dieu n'endurcit pas le cœur en y versant la malice de l'obstination, mais en lui refusant sa miséricorde, c'est-à-dire, la grâce efficace dont il a besoin pour se convertir.[1] Ainsi le soleil, en s'éloignant de la terre, endurcit l'eau et la change en glace.

En outre, d'après saint Bernard, l'endurcissement du cœur, ou l'obstination, ne se produit pas tout d'un coup, mais peu à peu; le cœur devient ainsi tellement dur, qu'il résiste aux divines menaces, et que les châtiments le rendent encore plus obstiné.[2] Il arrive donc aux pécheurs d'habitude ce que dit David : *Par vos châtiments, Dieu de Jacob, ils se sont endormis.*[3] Les effets même de la colère de Dieu, comme les tremblements de terre, les coups de foudre, les morts imprévues, ne les effraient pas; au lieu de les réveiller et de leur ouvrir les yeux sur leur misérable état, tout cela semble les plonger plus profondément dans leur sommeil mortel, où ils restent perdus.

3. La mauvaise habitude diminue les forces.

On lit dans Job : *Il m'a déchiré, il m'a fait plaie sur plaie, il est venu fondre sur moi comme un géant.*[4] — Sur ce texte, saint Grégoire[5] fait la réflexion suivante : Si l'on est attaqué par un ennemi, après la première blessure, on est peut-être encore capable de se défendre; mais, si l'on en reçoit une seconde, puis une troisième, on perd tellement ses forces,

(1) Non obdurat Deus impertiendo malitiam, sed non impertiendo misericordiam. *Epist. 194. c. 3. E. B.*

(2) Paulatim in cordis duritiam itur; cor durum minis non cedit, flagellis duratur. *De Consid. l. 1. c. 2.*

(3) Ab increpatione tua, Deus Jacob, dormitaverunt. *Ps. 75. 7.*

(4) Concidit me vulnere super vulnus, irruit in me quasi gigas. *Job. 16. 15.*

(5) *Mor. l. 13. c. 10.*

qu'on finit par être tué. Voilà ce que fait le péché : après une chute ou deux, il reste encore au pécheur quelque force, toujours bien entendu, moyennant le secours de la grâce ; mais ensuite, s'il continue à faillir, le péché, par l'habitude, devient comme un géant : *Irruit quasi gigas ;* en sorte que l'âme, alors, n'a plus assez de force pour résister. — Selon saint Augustin, il est aussi difficile à un pécheur d'habitude de se relever, qu'à celui qui serait étendu sous une grande pierre, qu'il n'a pas la force de remuer.[1] C'est aussi ce que dit encore saint Grégoire.[2]

Saint Thomas de Villeneuve assure que l'âme privée de la grâce de Dieu ne peut rester longtemps sans commettre de nouveaux péchés.[3] Et saint Grégoire,[4] sur ce passage de David : *Rendez-les comme une roue et comme la paille livrée au vent :* [5] Voyez, dit-il, avec quelle facilité une paille est soulevée par le moindre vent ; c'est ainsi qu'un pécheur, qui d'abord résistait quelque temps, une fois la mauvaise habitude contractée, cède aussitôt à toute tentation, et fait chute sur chute. — Selon la remarque de saint Jean Chrysostome, les pécheurs d'habitude deviennent si faibles pour résister aux attaques du démon, que parfois ils sont contraints à pécher contre leur volonté, entraînés par la mauvaise habitude contractée.[6] Il en est ainsi, parce que, selon saint Augustin, la mauvaise habi-

(1) Difficile surgit, quem moles malæ consuetudinis premit. *In Jo. tr. 49.*

(2) Lapis superpositus, cum consuetudine mens in peccato demoratur, ut, etsi velit exsurgere, jam non possit, quia moles desuper premit.

(3) Anima a gratia destituta diu evadere ulteriora peccata non potest. *Conc. in Dom. 4. Quadr.*

(4) *Mor. l. 16. c. 30.*

(5) Pone illos ut rotam, et sicut stipulam ante faciem venti. *Ps. 82. 14.*

(6) Dura res, consuetudo, quæ nonnunquam nolentes committere cogit illicita. *Hom. ad baptiz.*

tude devient avec le temps une certaine nécessité de pécher.[1]

Saint Bernardin de Sienne ajoute que la mauvaise habitude se tourne en une seconde nature.[2] En sorte que, comme la respiration est nécessaire à l'homme, de même, pour les pécheurs d'habitude, le péché semble devenu nécessaire; ils sont ainsi rendus esclaves du péché. Je dis qu'ils sont ESCLAVES; car les serviteurs sont payés de leurs services, tandis que les esclaves servent par force, sans aucun salaire; c'est à cet état d'esclavage que les pécheurs d'habitude se trouvent réduits : ils pèchent quelquefois sans plaisir, et quelquefois même sans avoir occasion de pécher, étant devenus esclaves du démon, qui en dispose à son gré. Saint Bernardin les compare à des moulins à vent, qui continuent à faire tourner la meule alors même qu'il n'y a rien à moudre; c'est-à-dire que, sans occasion présente, ces malheureux continuent à pécher, au moins par de mauvaises pensées. Privés du secours de Dieu, dit saint Jean Chrysostome, ils ne font plus ce qu'ils veulent, mais ce que veut le démon.[3]

Ecoutez ce qui est arrivé dans une ville d'Italie, comme un auteur le raconte à ce sujet. Un jeune homme avait contracté une mauvaise habitude; en vain Dieu l'avait sollicité à changer de vie, en vain d'autres personnes l'avaient averti; il continuait de vivre dans son péché. Pour le ramener, le Seigneur frappa de mort subite en sa présence l'une de ses sœurs; alors, il trembla pendant quelque temps; mais à peine fut-elle ensevelie, qu'il cessa d'y penser, et il retourna à son vomissement. Deux mois après la mort de sa sœur, il fut retenu au lit par une fièvre lente; il fit alors appeler un prêtre, et il se confessa; mais, malgré cela, on l'entendit un

(1) Dum consuetudini non resistitur, facta est necessitas. *Conf. . 8. c. 5.*

(2) Usus vertitur in naturam. *T. III. s. 15.*

(3) Homo, perdito Dei auxilio, non quod vult, agit, sed quod vult diabolus.

jour s'écrier : « Hélas ! je connais bien tard la rigueur de la justice divine ! » Puis, il dit au médecin : « Cessez de me tourmenter avec vos remèdes ; car mon mal est incurable ; je sais avec certitude qu'il me conduit au tombeau. » Ensuite, s'adressant à ceux qui l'entouraient, il leur dit : « Sachez que, comme il n'y a plus de remède pour la vie de mon corps, de même il n'y en a plus pour la vie de ma pauvre âme ; je suis destiné à une mort éternelle. Dieu m'a abandonné ; je le vois à la dureté de mon cœur. » Des amis, des religieux vinrent pour l'encourager à se confier en la miséricorde de Dieu, et il ne faisait que répondre : « Dieu m'a abandonné. » Celui qui rapporte ce fait, ajoute que, se trouvant lui-même seul avec le malheureux jeune homme, il lui dit : « Prenez courage ; unissez-vous à Dieu, en recevant le Saint-Viatique. » Et voici quelle fut sa réponse : « Mon ami, vous parlez à une pierre ; la confession que j'ai faite, a été nulle, sans contrition. Je ne veux pas de confesseur, je ne veux pas de sacrements, et ne m'apportez pas le Viatique ; car je ferais des choses horribles. » Ayant entendu ces paroles, l'ami se retira tout affligé. Le lendemain, il revint encore pour visiter le malade ; mais les parents lui dirent qu'il avait expiré pendant la nuit, sans être assisté d'aucun prêtre ; et ils ajoutèrent que, au moment de sa mort, on avait entendu près de sa chambre des hurlements épouvantables.

Telle est la fin qui attend les pécheurs d'habitude. Mes chers frères, si vous avez le malheur de vous trouver dans les liens de quelque habitude coupable, hâtez-vous de faire une confession générale ; car les confessions que vous avez faites en cet état, ne peuvent guère avoir été bonnes. Sortez au plus tôt de l'esclavage du démon ; écoutez cet avis que vous donne l'Esprit-Saint : *Ne livrez pas vos années à un être cruel ;*[1] c'est-à-dire : Pourquoi voulez-vous servir un

(1) Ne des... annos tuos crudeli. *Prov. 5. 9.*

maître si cruel, tel qu'est le démon, votre ennemi, qui rend votre vie malheureuse sur la terre, pour vous faire subir ensuite une vie plus malheureuse dans l'enfer durant toute l'éternité? *Lazare, sortez de là!*[1] Vous qui êtes comme enfouis dans cette fosse du péché, hâtez-vous d'en sortir, pour vous donner à Dieu, qui vous appelle, prêt à vous embrasser, si vous revenez à ses pieds; et tremblez que cet appel ne soit le dernier pour vous, et que, si vous n'y répondez pas, vous ne soyez damnés.

(1) Lazare, veni foras. *Jo. 11. 43.*

SERMON XXI.

DIMANCHE DE PAQUES.

SUR LE MISÉRABLE ÉTAT DES RÉCIDIFS.

Nolite expavescere : Jesum quæritis Nazarenum crucifixum; surrexit, non est hic.[1]

Ne craignez point : vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié; il est ressuscité, il n'est point ici.

J'ai la confiance, chrétiens mes frères, qu'en ce saint jour de Pâques, où Jésus-Christ est ressuscité, vous êtes tous aussi ressuscités par une bonne confession. Mais remarquez ce que dit saint Jérôme : Il en est beaucoup qui commencent bien, et il en est peu qui persévèrent.[2] Or, Notre-Seigneur a déclaré que, pour être sauvé, il ne suffit pas de commencer à vivre bien, mais qu'il faut persévérer dans cette bonne vie jusqu'à la mort.[3] La couronne du paradis est promise à ceux qui commencent, dit saint Bernard; mais elle n'est donnée qu'à ceux qui persévèrent.[4]

Maintenant donc, mes chers frères, puisque vous êtes résolus à vous donner à Dieu, écoutez cet avis de l'Esprit-Saint : *Mon fils, puisque tu veux embrasser le service de*

(1) *Marc. 16. 6.*

(2) Incipere multorum est, perseverare paucorum. *Cont. Jovin. l. 1.*

(3) Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. *Matth. 24. 13.*

(4) Inchoantibus præmium promittitur, sed perseverantibus datur. *De Modo bene viv. s. 6.*

Dieu, sois constant dans la justice et la crainte du Seigneur, et prépare ton âme à la tentation.[1] Ne pensez pas que les tentations soient finies pour vous; au contraire, préparez-vous à les combattre, et gardez-vous de retomber dans les péchés dont vous vous êtes confessés; car, si vous perdez de nouveau la grâce de Dieu, il vous sera difficile de la recouvrer. C'est ce dont je veux vous convaincre aujourd'hui, en vous montrant l'état misérable des récidifs, c'est-à-dire de ceux qui, après la confession, ont le malheur de retomber dans les mêmes péchés qu'auparavant.

Maintenant que vous avez reçu l'absolution de vos fautes, chrétiens mes frères, Jésus-Christ dit à chacun de vous, comme au paralytique : *Vous voilà guéri; ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pire.*[2] — Par la confession que vous avez faite, votre âme est guérie, mais elle n'est pas encore sauvée; car, si vous retournez au péché, vous la perdrez de nouveau; or, la rechute est un mal beaucoup plus grand que les premières chutes, ainsi que l'observe saint Bernard.[3] Si, après avoir été guéri d'une maladie mortelle, on vient à y retomber, les forces naturelles se trouvent tellement épuisées, qu'il devient impossible de se rétablir. Il en est ainsi de ceux qui retombent dans le péché : retournant à leur vomissement, c'est-à-dire, reprenant les péchés qu'ils avaient comme vomis dans la confession, ils se trouvent réduits à une telle faiblesse, qu'ils deviennent le jouet du démon. Selon saint Anselme, cet ennemi acquiert sur les récidifs un tel empire, qu'il les fait tomber et retomber comme il veut; en sorte que ces malheureux ressemblent à des oiseaux qui servent de jouet aux enfants : ceux-ci, de

(1) Fili, accedens ad servitutem Dei, sta in justitia et timore, et præpara animam tuam ad tentationem. *Eccli. 2. 1.*

(2) Ecce sanus factus es; jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat. *J. 5. 14.*

(3) Audis recidere, quam incidere, esse deterius. *In Cant. s. 54.*

temps en temps, leur permettent de s'élever de terre; mais, les tenant liés, ils les font retomber quand ils veulent. Voilà, dit le saint, comment agit le démon avec les récidifs.[1]

Saint Paul nous avertit que nous n'avons pas à combattre contre des hommes de chair et de sang comme nous, mais contre les princes de l'enfer.[2] L'Apôtre veut ainsi nous prévenir que, de nous-mêmes, nous n'avons pas la force de résister aux puissances infernales; pour cela, le secours divin nous est absolument nécessaire; sans ce secours nous serons toujours vaincus; et si, au contraire, Dieu nous aide, nous vaincrons sûrement, et nous dirons avec le même Apôtre : *Je puis tout en Celui qui me fortifie.*[3] Mais ce secours, Dieu ne l'accorde qu'à ceux qui le demandent par la prière : *Demandez et l'on vous donnera, cherchez et vous trouverez.*[4] Celui qui ne le demande pas, ne l'obtient pas. Ne nous fions donc pas à nos résolutions; si nous y mettons notre confiance, nous nous perdrons : toute notre confiance, quand nous sommes tentés de retomber, nous devons la mettre dans le secours de Dieu, qui exauce certainement celui qui le prie.

Que celui qui se croit debout, prenne garde de tomber,[5] dit saint Paul; c'est-à-dire : que celui qui se trouve en état de grâce soit attentif à ne point tomber dans le péché; et cela surtout, si auparavant il était déjà tombé dans des péchés mortels; car la rechute d'un pécheur converti le met dans un état pire qu'après une première chute. *L'état de cet homme,* dit Jésus, *devient pire qu'auparavant.*[6]

(1) Ab hoste tenentur, volantes in eadem vitia dejiciuntur. *Eadm. Vit. Sancti. l. 2. c. 3.*

(2) Non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus principes et potestates. *Ephes. 6. 12.*

(3) Omnia possum in eo qui me confortat. *Phil. 4. 13.*

(4) Petite, et dabitur vobis; quærite, et invenietis. *Matth.* 7. 7.

(5) Qui se existimat stare, videat ne cadat. *I. Cor. 10. 12.*

(6) Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus. *Luc. 11. 26.*

On lit dans l'Ecriture que l'ennemi sacrifie tout à son filet, et qu'il a une proie de choix.[1] Saint Jérôme, expliquant ce passage, dit que le démon cherche à prendre tous les hommes dans ses filets, pour les sacrifier à la justice divine par leur damnation; et quant aux pécheurs, qui sont déjà dans ses filets, il tâche de les charger de nouvelles chaînes, en leur faisant commettre de nouveaux péchés; mais la proie de son choix, *le morceau le plus de son goût,* ce sont ceux qui se trouvent dans l'amitié de Dieu; à ceux-ci, il tend des pièges plus forts, pour les rendre ses esclaves et leur faire perdre tout le bien qu'ils ont acquis. — Denis le Chartreux fait cette remarque : Plus un fidèle s'unit à Dieu et s'efforce de le servir, plus l'ennemi s'arme de rage et cherche à rentrer dans son âme, d'où il a été chassé.[2] Du reste, c'est là ce que Notre-Seigneur nous enseigne lui-même : *Quand l'esprit impur est sorti d'un homme, il s'en va par des lieux sans eau, cherchant du repos; et n'en trouvant point, il dit : Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti.*[3] De plus, ajoute le divin Maître, quand l'esprit immonde parvient à rentrer ainsi dans une âme, il n'est pas seul; il a pris des auxiliaires, pour assurer sa conquête et s'y fortifier; ce qui rend la seconde ruine de cette malheureuse plus grande que la première. *Alors il s'en va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui-même; ils entrent dans cette âme et y font leur demeure. Et l'état de cet homme devient pire que le premier.*[4]

(1) Sacrificabit reti suo;... et cibus ejus electus. *Habac. 1. 16.*

(2) Quanto quis fortius nititur Deo servire, tanto acrius contra eum sævit adversarius.

(3) Cum immundus spiritus exierit de homine, ambulat per loca inaquosa, quærens requiem; et non inveniens, dicit : Revertar in domum meam, unde exivi. *Luc. 11. 24.*

(4) Tunc vadit et assumit septem alios spiritus secum, nequiores se; et ingressi, habitant ibi. Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.

D'un autre côté, Dieu voit avec un vif déplaisir la rechute d'un ingrat, qui, appelé par lui et pardonné avec tant d'amour, oublie les miséricordes dont il a été l'objet, lui tourne le dos de nouveau, et renonce à sa grâce. « Si j'avais été offensé par un ennemi, lui dit-il par la bouche du prophète, je l'aurais supporté avec moins de peine; mais, voir que tu te révoltes contre moi, après que je t'ai rendu mon amitié, et que je t'ai fait asseoir à ma table, pour t'y nourrir de ma propre chair, cela soulève mon indignation et me porte à te punir.[1] — Malheur à celui qui, d'ami de Dieu, comblé de ses grâces, se déclare son ennemi! qu'il tremble! car le glaive de la vengeance divine s'apprête à le frapper : *Celui,* dit le Sage, *qui renonce à la justice pour se livrer au péché, Dieu le réserve aux coups de son épée.*[2]

Mais, dira quelqu'un, si je retombe, je me relèverai promptement; car je veux m'en confesser aussitôt. — A qui parle ainsi, il arrivera ce qui est arrivé à Samson. Trompé par Dalila, il s'était endormi, la tête sur les genoux de cette perfide, qui lui fit couper les cheveux où résidait sa force; réveillé tout à coup, et voyant les Philistins, il se disait en lui-même : *Je me tirerai du péril, comme j'ai fait tant de fois, et j'échapperai à leurs pièges; mais il ne savait pas,* ajoute l'Ecriture, *que le Seigneur s'était retiré de lui.*[3] Samson comptait donc se délivrer comme par le passé, des mains de ses ennemis; mais, privé de sa force, il fut pris par eux; ils lui crevèrent les yeux, le chargèrent de chaînes et l'enfermèrent dans une prison. Le pécheur, après sa

(1) Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique... ; tu vero, homo unanimis, dux meus, et notus meus, qui simul mecum dulces capiebas cibos. *Ps. 54. 13.*

(2) Et qui transgreditur a justitia ad peccatum, Deus paravit eum ad rhomphæam. *Eccli. 26. 27.*

(3) Dixit in animo suo : Egrediar sicut ante feci, et me excutiam; — nesciens quod recessisset ab eo Dominus. *Judic. 16. 20.*

rechute, perd la force de résister aux tentations, parce que le Seigneur se retire de lui, en le privant de son secours efficace, nécessaire pour résister; et ainsi, le malheureux reste aveuglé, abandonné dans son péché.

Un homme, quel qu'il soit, qui met la main à la charrue et regarde en arrière, n'est point propre au royaume de Dieu.[1] — Voilà le portrait du pécheur qui retombe. Qu'on remarque cette expression, *quel qu'il soit :* Jésus-Christ veut dire : Aucun de ceux qui se mettent à mon service et puis retournent en arrière, n'est apte à entrer en paradis. — Ajouter un nouveau péché au péché commis, dit Origène, c'est ajouter à une blessure une nouvelle blessure.[2] Si l'un de nos membres vient à être blessé, il perd certainement de sa vigueur; mais si ensuite il reçoit une seconde blessure, il perdra toute force, tout mouvement, il ne restera plus d'espoir de le guérir. Tel est le grand mal que cause la rechute dans le péché : l'âme devient si faible, qu'elle ne peut plus guère résister aux tentations; car, dit saint Thomas, tout péché, bien que pardonné, laisse toujours la blessure faite par la faute commise;[3] et si ensuite, à la blessure ancienne, il s'en ajoute une nouvelle, celle-ci affaiblit l'âme à tel point, que, sans une grâce spéciale et extraordinaire, il lui est impossible de surmonter les tentations.

Craignons donc, mes chers frères, tremblons de retomber dans le péché, et ne nous prévalons pas de la miséricorde de Dieu pour continuer à l'offenser. Saint Augustin dit : Il est vrai que Dieu a promis le pardon à celui qui se repent de son péché;[4] mais il n'a promis à personne la grâce de se

(1) Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei. *Luc. 9. 62.*

(2) Cum peccatum peccato adjicitur, sicut vulnus vulneri.

(3) Remissa culpa, remanent dispositiones ex præcedentibus actibus causatæ. *P. 3. q. 86. a. 5.*

(4) Qui pœnitenti veniam promisit, nulli pœnitentiam promisit.

repentir du péché commis. La contrition est un pur don de Dieu; s'il vous la refuse, comment vous repentirez-vous? Et sans vous repentir, comment pouvez-vous obtenir le pardon de vos fautes? Ah! sachez que le Seigneur ne souffre pas qu'on se moque de lui.[1] Saint Isidore dit que, commettre de nouveau le péché qu'on a détesté, et vouloir être pénitent, c'est se moquer de Dieu.[2] En outre, Tertullien disait avec raison que là où l'on ne voit pas d'amendement, c'est un signe qu'il n'y a pas eu de vrai repentir.[3]

Saint Pierre exhortait ses auditeurs à faire pénitence, et à se convertir, pour que leurs péchés fussent effacés.[4] Plusieurs se repentent, mais ils ne se convertissent pas; ils ont un certain regret de leur vie déréglée, mais ils ne reviennent pas réellement à Dieu; ils se confessent, se frappent la poitrine, promettent de se corriger, mais ils ne prennent pas une ferme résolution de changer de vie. Celui qui se résout fermement à changer de vie, persévère, ou du moins, se maintient pendant longtemps dans la grâce de Dieu; ceux, au contraire, qui retombent peu de temps après la confession, font voir, selon ce que dit saint Pierre, qu'ils se sont repentis, mais non convertis, et ils finiront par faire une mauvaise mort. D'après saint Grégoire, comme les justes éprouvent souvent des mouvements vers le mal, sans toutefois tomber dans le péché, parce que leur volonté y résiste, de même les pécheurs ont des mouvements vers le bien, mais qui ne suffisent pas pour les porter à une vraie conversion.[5]

(1) Nolite errare : Deus non irridetur. *Gal. 6. 7.*

(2) Irrisor est, non pœnitens, qui adhuc agit, quod pœnitet. *Sentent. l. 2. c. 16.*

(3) Ubi emendatio nulla, pœnitentia vana. *De Pœnit. initio.*

(4) Pœnitemini, et convertimini, ut deleantur peccata vestra. *Act. 3. 19.*

(5) Ita plerumque mali inutiliter compunguntur ad justitiam, sicut plerumque boni innoxie tentantur ad culpam. *Past. p. 3. adm. 31.*

Le Sage nous avertit que, pour obtenir miséricorde auprès de Dieu, ce n'est pas assez de confesser ses péchés, mais qu'il faut les confesser et les quitter.[1] Ainsi, celui qui, après la confession, ne quitte point le péché, mais y retourne, n'obtiendra point miséricorde, mais mourra victime de la divine justice, comme il est arrivé à un jeune anglais. Ce malheureux avait l'habitude du vice impur; il se confessait, et toujours il retombait. Se trouvant à la fin de sa vie, il fit sa dernière confession, et parut mourir avec des signes de salut; mais, pendant qu'un saint prêtre célébrait ou allait célébrer la messe pour le repos de son âme, le défunt lui apparut et lui dit qu'il était damné; il ajouta qu'au moment de sa mort, tenté par une mauvaise pensée, il s'était senti presque forcé d'y donner son consentement, et que, l'ayant fait comme par le passé, il s'était ainsi perdu.

Pour ceux qui retombent, n'est-il donc plus de remède ni de salut? Je ne dis pas cela, mais je dis, en empruntant la maxime des médecins : *Aux grands maux, les grands remèdes.*[2] Les récidifs, pour se sauver, doivent se faire une grande violence, afin de se mettre dans la voie du salut; à eux spécialement s'applique le mot de l'Evangile : *Le royaume des cieux souffre violence, et les violents s'en emparent.*[3] Surtout au commencement de sa nouvelle vie, le récidif doit se faire violence, pour extirper les mauvaises habitudes qu'il a contractées, et pour en acquérir de bonnes; une fois la bonne habitude formée, l'observation des divins préceptes lui deviendra facile et même agréable. Parlant un jour à sainte Brigitte[4] des premières difficultés à vaincre pour réprimer la révolte des sens, pour fuir les mauvaises occasions ou

(1) Qui autem confessus fuerit (scelera sua), et reliquerit ea, misericordiam consequetur. *Prov. 28. 13.*

(2) In magnis morbis, a magnis initium medendi sumere oportet.

(3) Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud. *Matth. 11. 12.*

(4) *Rev. l. 1. c. 15.*

rompre des relations dangereuses, Notre-Seigneur lui disait que pour ceux qui ont le courage de supporter ces premières épines, elles finissent par se changer en roses.

Mais, pour mettre ce conseil à exécution et tenir une conduite bien réglée, il faut en prendre les moyens; autrement, on ne fera rien. Voici quels sont ces moyens :

1. Le matin, en se levant, faire les actes chrétiens de remerciement, d'amour envers Dieu, et d'offrande des œuvres de la journée; spécialement, renouveler sa résolution de ne pas offenser Dieu, en priant Jésus-Christ et sa sainte Mère, afin d'être préservé de tout péché durant ce jour. Faire ensuite la méditation, et puis entendre la messe.

2. Dans le courant de la journée, faire la lecture spirituelle et la visite au saint Sacrement.

3. Le soir, enfin, réciter le Rosaire et faire l'examen de conscience.

4. Aller à la sainte communion au moins chaque semaine, ou plus souvent, selon l'avis du directeur, que l'on ne doit pas changer.

5. C'est aussi une pratique très utile de faire chaque année les exercices spirituels dans une maison religieuse.

6. Honorer chaque jour la Mère de Dieu par quelque hommage particulier, et le samedi par le jeûne. Marie est appelée la Mère de la persévérance, qu'elle promet à ceux qui la servent.[1] C'est la persévérance qu'il faut surtout demander à Dieu et à la bienheureuse Vierge chaque matin, et spécialement dans les tentations, en invoquant alors les noms de Jésus et de Marie, tant que la tentation persiste. Heureux celui qui suivra constamment cette pratique, et que Jésus-Christ aura trouvé agissant ainsi, quand il viendra pour le juger![2]

(1) Qui operantur in me, non peccabunt. *Eccli. 24. 30.*

(2) Beatus ille servus, quem, cum venerit Dominus ejus, invenerit sic facientem. *Matth. 24. 46.*

SERMON XXII.

PREMIER DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR LA FUITE DES MAUVAISES OCCASIONS.

Cum... fores essent clausæ, ubi erant discipuli congregati..., venit Jesus, et stetit in medio.[1]

Les portes du lieu où les disciples se tenaient assemblés, étant fermées, Jésus vint et se plaça au milieu d'eux.

Nous voyons dans l'Evangile de ce jour, que, les Apôtres se trouvant réunis dans une maison, Jésus-Christ ressuscité y entra, quoique les portes fussent fermées, et se plaça au milieu d'eux : *Cum fores essent clausæ, venit Jesus, et stetit in medio.* Saint Thomas remarque sur ce fait, que, mystiquement parlant, le Seigneur a voulu par là nous faire entendre qu'il n'entre point dans nos âmes, si elles ne tiennent fermées les portes des sens.[2] Si donc nous voulons que Jésus-Christ habite en nous, il faut que nous tenions les portes de nos sens fermées aux mauvaises occasions ; autrement, le démon nous rendra ses esclaves.

A ce propos, je veux vous montrer aujourd'hui le grand danger où l'on se met de perdre Dieu, quand on ne fuit pas les mauvaises occasions.

Nous voyons dans les saintes Ecritures, que Jésus-Christ

(1) *Jo. 20. 19.*

(2) Mystice per hoc datur intelligi quod Christus nobis apparet, quando fores, id est, sensus sunt clausi. *In Jo. 20. lect. 4.*

ressuscita, et que Lazare ressuscita aussi; mais Jésus-Christ est ressuscité pour ne plus mourir, comme le remarque l'Apôtre : *Le Christ, ressuscité des morts, ne meurt plus.*[1] Lazare, au contraire, après sa résurrection, mourut de nouveau. L'abbé Gueric fait cette réflexion, que Jésus-Christ ressuscita libre de tout lien, tandis que Lazare ressuscita, ayant les pieds et les mains liés.[2] Malheureux, ajoute cet auteur, celui qui, en ressuscitant du péché, reste lié par quelque occasion dangereuse; car il mourra de nouveau, en perdant la grâce de Dieu. Ainsi, quiconque veut se sauver, doit quitter, non seulement le péché, mais encore l'occasion d'y tomber, comme telle correspondance, telle maison, telle compagnie, et autres choses semblables qui portent au péché.

Le péché originel a introduit en nous tous une funeste inclination à pécher, c'est-à-dire, à faire ce qui nous est défendu; c'est pourquoi saint Paul se plaignait de sentir en lui-même une loi contraire à la raison.[3] Quand l'occasion est présente, elle excite avec violence ce mauvais penchant, auquel alors il est fort difficile de résister; car Dieu refuse les secours efficaces à celui qui s'expose volontairement à l'occasion. *Qui aime le péril, y périra*;[4] — sentence de l'Esprit-Saint, que le Docteur angélique explique, en disant que celui qui ne fuit pas le danger, y reste abandonné de Dieu.[5] De là, saint Bernardin de Sienne assure que, le meilleur de tous les avis, lequel est même comme le fondement de la religion, c'est de fuir les occasions de péché.[6]

(1) Christus, resurgens ex mortuis, jam non moritur. *Rom. 6. 9.*

(2) Ligatus pedes et manus. *Jo. 11. 44.*

(3) Video autem aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ, et captivantem me in lege peccati. *Rom. 7. 23.*

(4) Qui amat periculum, in illo peribit. *Eccli. 3. 27.*

(5) Cum exponimus nos periculo, Deus nos derelinquit in illo.

(6) Inter consilia Christi, unum celeberrimum quasi religionis fundamentum est, fugere peccatorum occasiones. *T. 1. s. 21. a. 3. c. 3.*

Saint Pierre nous avertit que le démon tourne sans cesse autour de chaque âme, pour y entrer et en prendre possession.[1] C'est pour cela qu'il cherche toujours à mettre devant elle l'occasion du péché, qui est, comme dit saint Cyprien,[2] l'ouverture par laquelle il peut y pénétrer. Dès qu'une âme se laisse amener à affronter l'occasion, le démon entre facilement en elle et la dévore. Telle fut la cause de la ruine de nos premiers parents : ils n'ont pas fui l'occasion. Dieu leur avait défendu, non seulement de manger de certain fruit, mais même de le toucher, suivant la réponse faite par Eve au serpent, qui la tentait d'en manger : *Dieu,* dit-elle, *nous a ordonné de n'en point manger, de n'y pas même toucher.*[3] Mais, d'après le texte sacré, la malheureuse commença par *le regarder;* puis elle *le cueillit;* enfin elle *le mangea : Vidit..., tulit..., comedit.* Voilà ce qui arrive d'ordinaire à tous ceux qui se mettent volontairement dans l'occasion. Aussi, le démon, contraint un jour par les exorcismes de dire lequel de tous les sermons lui déplaisait le plus, avoua que c'était le sermon sur la fuite des occasions. En effet, notre ennemi se rit de toutes nos résolutions et de toutes les promesses que nous faisons à Dieu; son principal soin est de nous amener à ne pas fuir l'occasion : car l'occasion est comme un bandeau qui nous couvre les yeux, et ne nous laisse plus voir les lumières reçues, ni les vérités éternelles, ni les résolutions prises; en un mot, elle nous fait oublier tout, et nous force, pour ainsi dire, à pécher.

En venant au monde, on entre au milieu des pièges.[4] De là cet avertissement du Sage, que, pour être en sûreté contre

(1) Circuit, quærens quem devoret. *I. Pet. 5. 8.*

(2) Explorat an sit pars cujus aditu penetretur. *De Zelo et Liv.*

(3) Præcepit nobis Deus, ne comederemus, et ne tangeremus illud. *Gen. 3. 3.*

(4) In medio laqueorum ingredieris. *Eccli. 9. 20.*

ces pièges, il faut les éviter et s'en éloigner.[1] Mais, si, au lieu de s'en éloigner, on s'en approche, comment pourra-t-on y échapper? C'est pourquoi David, après avoir appris à son grand détriment le danger que l'on court en s'exposant aux mauvaises occasions, dit que, pour rester fidèle à Dieu, il s'était interdit l'approche de toute occasion qui aurait pu le conduire à une rechute. *J'ai détourné mes pieds de toute voie mauvaise afin de garder vos préceptes.*[2] Il déclare qu'il a voulu éviter, non pas seulement tout péché, mais encore toute voie mauvaise, qui conduit au péché.

Le démon ne manque pas de prétextes à nous offrir pour nous persuader que telle occasion, à laquelle nous nous exposons, n'est pas volontaire, mais nécessaire.* Quand l'occasion est vraiment nécessaire, le Seigneur ne nous prive pas du secours dont nous avons besoin pour ne pas tomber, si nous ne la fuyons pas; mais parfois nous nous faisons illusion, en nous représentant certaines nécessités comme suffisantes pour nous excuser. Il en est qui ne veulent pas éloigner l'occasion, en disant qu'ils ne craignent pas de tomber; saint Cyprien leur répond : Jamais on ne peut être sûr de conserver son trésor, si avec le trésor on tient enfermé chez soi le voleur, et l'agneau ne peut être sûr de sa vie, s'il veut habiter dans une caverne avec le loup;[3] de même nul ne peut être sûr de conserver le trésor de la grâce, s'il veut demeurer dans l'occasion du péché. — Saint Jacques dit que tout homme renferme en lui-même un grand ennemi, savoir, la mauvaise inclination qui le porte à pécher.[4] Si donc il ne

(1) Qui autem cavet laqueos, securus erit. *Prov. 11. 20.*

(2) Ab omni via mala prohibui pedes meos, ut custodiam verba tua. *Ps. 118. 101.*

(*) *Nécessaire*, c'est-à-dire qu'on ne saurait éviter. (H. S.)

(3) Nunquam securus cum thesauro latro tenetur inclusus, nec intra unam caveam habitans cum lupo tutus est agnus. *De Sing. cleric.*

(4) Unusquisque vero tentatur a concupiscentia sua abstractus et illectus. *Jac. 1. 14.*

fuit pas les occasions, qui le tentent du dehors, comment pourra-t-il résister et ne pas tomber? Mettons-nous devant les yeux cet avis général que Jésus-Christ nous a donné pour vaincre toutes les tentations et nous sauver. *Si* vous voyez que *votre œil droit est pour vous une cause de damnation, il faut que vous l'arrachiez et le jetiez loin de vous;*[1] c'est-à-dire que, quand l'âme est en danger de se perdre, il faut fuir toute occasion.

Saint François d'Assise disait, comme je l'ai rapporté dans un autre sermon,[2] que le démon, en attaquant certaines âmes qui ont la crainte de Dieu, ne cherche pas de prime abord à les lier avec la corde d'un péché mortel; car, à la vue d'un péché mortel, elles fuiraient épouvantées, et ne se laisseraient point prendre; mais le rusé commence par les attacher avec un cheveu, qui ne se fait guère redouter; après cela, il lui devient plus facile d'augmenter les liens, jusqu'à ce qu'il se soit rendu maître de ces âmes. C'est pourquoi, si l'on veut se délivrer d'un tel danger, on doit rompre dès le principe tous les cheveux, c'est-à-dire, toutes les occasions, comme ces salutations, ces billets, ces cadeaux, ces paroles affectueuses. Et s'il s'agit spécialement d'une personne qui a vécu dans l'habitude de l'impudicité, il ne lui suffira pas de fuir les occasions prochaines; si elle ne va pas jusqu'à fuir même les occasions éloignées, elle retombera facilement.

L'impudicité, dit saint Augustin, est un vice qui fait la guerre à tout le monde, et bien rares sont ceux qui en sortent victorieux.[3] Combien de malheureux ont voulu s'exposer à le combattre, et sont restés vaincus! — Oh! dit le démon

(1) Si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum, et projice abs te. *Matth. 5. 29.*

(2) Page 205.

(3) Quotidiana est pugna, et rara victoria. *Serm. 293. n. 2. E. B. app.*

à celui qu'il veut porter à ne pas fuir l'occasion, ne crains pas, tu ne te laisseras pas vaincre par la tentation. — Saint Jérôme lui répond :[1] Je ne veux pas me livrer au combat dans l'espoir de vaincre, car, si je m'y livre volontairement, il m'arrivera un jour de succomber, et je perdrai mon âme et Dieu. — Pour n'être pas vaincus dans ce combat, il faut un grand secours de Dieu; et de notre côté, pour nous rendre dignes de ce secours, il nous est nécessaire de fuir l'occasion et de nous recommander continuellement à Dieu; car, de nous-mêmes, nous n'avons pas la force de garder la continence; c'est Dieu qui doit nous la donner, selon ce que nous enseigne le Sage, et nous l'obtenons par la prière.[2] Si nous nous exposions à l'occasion, nous donnerions nous-mêmes, comme dit l'apôtre, des armes à notre chair rebelle, pour faire la guerre à notre âme.[3] Ce texte est ainsi expliqué par saint Cyrille d'Alexandrie.[4] Saint Philippe de Neri disait que, les vainqueurs dans la guerre du vice impur, ce sont les poltrons, c'est-à-dire, ceux qui fuient l'occasion. Au contraire, celui qui s'expose à l'occasion, arme sa chair, et la rend si puissante, qu'il se trouve moralement dans l'impossibilité de lui résister.

Dieu donna ordre à Isaïe de crier : *Toute chair n'est que de l'herbe sèche.*[5] S'il en est ainsi, prétendre se tenir pur, quand on se met volontairement dans l'occasion de pécher, c'est la même chose, dit saint Jean Chrysostome, que de vouloir mettre une torche dans le foin, sans que le foin

(1) Nolo pugnare spe victoriæ, ne perdam aliquando victoriam. *Regul. mon. de Laud. eremi.*

(2) Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det..., adii Dominum, et deprecatus sum illum. *Sap. 8. 21.*

(3) Sed neque exhibeatis membra vestra arma iniquitatis peccato. *Rom. 6. 13.*

(4) Tu das stimulum carni tuæ, tu illam adversus spiritum armas et potentem facis.

(5) Omnis caro, fenum. *Is. 40. 6.*

brûle.[1] Non, dit saint Cyprien, il n'est pas possible de se tenir au milieu des flammes, sans brûler.[2] L'Esprit-Saint a exprimé la même chose, en disant qu'il est impossible à l'homme de marcher sur des charbons ardents, sans se brûler les pieds.[3] Et saint Bernard assure que, se conserver chaste, en s'exposant à l'occasion prochaine, ce serait un plus grand miracle que de ressusciter un mort.[4]

Saint Augustin dit que, dans le danger, celui qui ne veut pas fuir, veut périr. Ailleurs, il avertit que celui qui veut vaincre, et non périr, doit fuir l'occasion.[5] Il en est qui se confient follement en leur propre force, ne voyant pas qu'elle ressemble, selon l'expression du prophète, à celle de l'étoupe mise sur la flamme.[6] D'autres se font illusion sur leur changement de conduite, sur leurs confessions, sur les promesses qu'ils ont faites à Dieu; ils disent : Maintenant, par la grâce de Dieu, je n'ai plus de mauvaise intention à l'égard de cette personne, je n'éprouve même plus de tentations. — Ecoutez, vous qui parlez ainsi. On dit qu'en Mauritanie il y a une espèce d'ours qui font la chasse aux singes. Or, ceux-ci, quand ils voient arriver l'ennemi, grimpent sur les arbres et leur échappent ainsi. Alors, que fait l'ours? il s'étend par terre et fait le mort, attendant que les singes descendent de l'arbre; et dès qu'il les voit descendus, il se lève, se jette sur eux, et les dévore. — Telle est la ruse du

(1) Lucernam in fenum pone, ac tum aude negare quod fenum uratur. *In Ps. 50. hom. 1.*

(2) Impossibile est flammis circumdari, et non ardere. *De Singul. cler.*

(3) Numquid potest homo... ambulare super prunas, ut non comburantur plantæ ejus? *Prov. 6. 27.*

(4) Plus est, quam mortuum suscitare. *In Cant. s. 65. n. 4.*

(5) In periculo, qui non vult fugere, vult perire. Contra libidinis impetum, apprehende fugam, si vis invenire victoriam. *Serm. 293. E. B. app.*

(6) Et erit fortitudo vestra ut favilla stuppæ. *Is. 1. 31.*

démon : il fait le mort, cessant de tenter; mais, quand on descend vers lui, en se mettant dans l'occasion, il réveille la tentation, et parvient à dévorer sa proie.

Oh! combien d'âmes même dévotes ont eu ce malheur! Elles pratiquaient l'oraison mentale, communiaient souvent et menaient une vie sainte, mais s'étant ensuite exposées à l'occasion, elles sont tombées dans l'esclavage du démon. L'Histoire de l'Eglise en rapporte un exemple terrible. Une sainte femme, adonnée au pieux office d'ensevelir les martyrs, en trouva un qui respirait encore; elle le retira dans sa maison, où, avec l'aide des médecins, elle parvint à le guérir. Mais, qu'arriva-t-il ensuite à ces deux personnes, qu'on pouvait appeler saintes, l'une ayant été si près de mourir pour la foi, et l'autre s'étant dévouée à un exercice de charité qui l'exposait aux poursuites des tyrans? D'abord, elles tombèrent dans le péché, et perdirent la grâce de Dieu; puis, rendues plus faibles par le péché, elles en vinrent à renier la foi. — Saint Macaire rapporte un fait semblable d'un vieillard qui avait été à moitié brûlé, pour n'avoir pas voulu renier la foi : remis en prison, il eut le malheur d'entrer en familiarité avec une femme pieuse, qui venait y servir les martyrs, et il tomba dans le péché.

L'Esprit-Saint nous avertit qu'il faut fuir le péché comme on fuit à l'aspect du serpent.[1] Ainsi, comme on fuit, non seulement la morsure du serpent, mais encore son contact, et même son approche, il faut également fuir, non seulement le péché, mais encore les occasions du péché, savoir, telle maison, tel entretien, telle personne. Celui qui veut se tenir près du serpent, dit saint Isidore, n'y sera pas longtemps sans recevoir quelque blessure.[2] C'est pourquoi, si quelque personne peut facilement être pour nous une cause de ruine,

(1) Quasi a facie colubri, fuge peccata. *Eccli. 21. 2.*
(2) Circa serpentem positus, non eris diu illæsus. *Solil. l. 2. c. 4.*

le Sage nous recommande de nous en tenir bien éloignés.[1] Il ne dit pas seulement : Gardez-vous d'approcher de sa maison, qui est pour vous la voie de l'enfer;[2] il dit : Ayez soin de vous en détourner et de passer loin de là : *Longe fac ab ea viam tuam.*

Mais, dira-t-on peut-être, si je quitte cette maison, mes intérêts en souffriront. — Il vaut mieux renoncer à vos intérêts, que de perdre votre âme et Dieu. Il faut se persuader que, pour conserver la pureté, on ne saurait prendre trop de précautions. Si nous voulons nous garantir du péché et de l'enfer, nous devons toujours nous tenir dans la crainte et le tremblement, comme saint Paul nous y exhorte.[3] Celui qui ne tremble pas, et qui ose s'exposer aux mauvaises occasions, se sauvera difficilement. C'est pourquoi, dans nos prières, nous devons répéter tous les jours et plusieurs fois chaque jour, celle-ci du *Pater noster : Et ne nous induisez pas en tentation.* Seigneur! ne permettez pas que je me trouve dans des tentations qui me feraient perdre votre grâce. — Nous ne pouvons mériter la grâce de la persévérance; mais Dieu l'accorde certainement, comme le dit saint Augustin, à celui qui la demande; car il a promis d'exaucer celui qui le prie, et il s'est ainsi, ajoute le même saint, rendu notre débiteur.[4]

(1) Longe fac ab ea viam tuam, et ne appropinques foribus domus ejus. *Prov. 5. 8.*

(2) Via inferi, domus ejus. *Prov. 7. 27.*

(3) Cum metu et tremore vestram salutem operamini. *Phil. 2. 12.*

(4) Promittendo, debitorem se Deus fecit. *Serm. 110. E. B.*

SERMON XXIII.

DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR LE SCANDALE.

Lupus rapit et dispergit oves.[1]
Le loup ravit et disperse les brebis.

Les loups qui ravissent et dispersent les brebis de Jésus-Christ, comme il est dit dans l'Evangile de ce jour, ce sont les scandaleux, lesquels, non contents de se perdre eux-mêmes, travaillent en outre à la perte des autres. Mais, malheur à eux! dit le Seigneur : *Malheur à celui qui donne du scandale,*[2] et devient cause que d'autres perdent la grâce de Dieu; car, dit Origène, en portant quelqu'un au péché, on se rend plus coupable que lui.[3] Mes chers auditeurs, si jamais quelqu'un d'entre vous a donné du scandale par le passé, je veux aujourd'hui lui apprendre quel grand mal il a fait, pour qu'il le regrette et s'en garde à l'avenir.

Dans ce dessein, je vais vous montrer, — premièrement, le grand déplaisir que cause à Dieu le péché de scandale, — et secondement, le grand châtiment dont Dieu menace les scandaleux.

(1) *Jo. 10. 12.*
(2) Væ homini illi per quem scandalum venit! *Matth. 18. 7.*
(3) Plus ille peccat qui ad peccandum impulit, quam qui peccat.

1. Le grand déplaisir que cause à Dieu le péché de scandale.

Il faut avant tout expliquer ce qu'est le scandale. Voici comment saint Thomas le définit : C'est une parole ou une action par laquelle on est pour le prochain une cause ou du moins une occasion de perdre son âme.[1] — Le scandale peut être direct ou indirect : il est DIRECT, quand on induit directement le prochain à commettre un péché; il est INDIRECT, quand on dit une parole ou qu'on fait une action mauvaise, en prévoyant qu'elle sera pour le prochain une occasion de chute. Or, en matière grave, le scandale, soit direct, soit indirect, est toujours un péché mortel.

Voyons maintenant quel amer déplaisir donne à Dieu celui qui lui fait perdre une âme. Pour s'en faire une idée, il faut considérer combien toute âme est chère à Dieu. D'abord, il l'a créée à son image : *Faisons,* a-t-il dit, *faisons l'homme à notre image et ressemblance.*[2] Aux autres créatures, Dieu a donné l'existence par un simple *Fiat,* par un signe de sa volonté ; mais l'âme, il l'a créée par son propre souffle.[3] Et cette âme, il l'a aimée de toute éternité.[4] Il l'a destinée à régner dans le paradis et à partager sa gloire, comme saint Pierre nous l'assure.[5] Il veut la faire participer à sa propre béatitude.[6] Et il promet de se donner lui-même à elle pour récompense.[7]

Mais, selon saint Eucher, rien n'est propre à montrer

(1) Est dictum vel factum præbens alteri occasionem ruinæ (spiritualis). *2. 2. q. 43. a. 1.*

(2) Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram. *Gen. 1. 26.*

(3) Et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ. *Gen. 2. 7.*

(4) In charitate perpetua dilexi te ; ideo attraxi te miserans. *Jer. 31. 3.*

(5) Ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ. *II. Pet. 1. 4.*

(6) Intra in gaudium Domini tui. *Matth. 25. 21.*

(7) Ego... merces tua magna nimis. *Gen. 15. 1.*

combien Dieu estime l'âme, comme ce qu'a fait le Verbe incarné pour la racheter, quand il la vit perdue par le péché. Voulez-vous savoir ce que vaut votre âme? demande ce saint; interrogez votre Créateur, et si vous ne l'en croyez pas, interrogez votre Rédempteur.[1] Et saint Ambroise, parlant précisément du soin que nous devons avoir du salut de nos frères, dit qu'on en connaît la valeur par la mort de Jésus-Christ.[2] On juge de la valeur d'une chose au prix qu'en donne un acheteur éclairé; or, Jésus-Christ a acheté les âmes à un grand prix, comme dit l'apôtre.[3] Ce prix est celui de son sang; on peut donc dire qu'une âme vaut autant que le sang d'un Dieu; et en effet, voici comment parle saint Augustin : La rédemption du monde a coûté un tel prix que l'homme semble valoir un Dieu.[4] Aussi notre Sauveur nous déclare que, le bien ou le mal que nous faisons au moindre de nos frères, c'est à lui-même que nous le faisons.[5]

Tout cela montre bien quel amer déplaisir on donne à Dieu, quand, par le scandale, on lui fait perdre une âme : il suffit de dire que c'est lui ravir et mettre à mort une fille pour le salut de laquelle il a sacrifié son sang et sa sa vie. Aussi, saint Léon traite le scandaleux d'homicide,[6] homicide plus coupable que les autres, puisqu'il donne la mort, non pas au corps, mais à l'âme de son frère, et qu'il fait perdre à Jésus-Christ le fruit de toutes ses larmes, de

(1) Quantum pretiosus sis, si Factorem non credis, interroga Redemptorem. *De Symb. hom. 2.*

(2) Quantum valeat salus fratris, ex morte Christi cognoscitur. *In Ep. ad Rom. c. 14*

(3) Empti enim estis pretio magno. *I. Cor. 6. 20.*

(4) Tam copioso munere humana redemptio agitur, ut homo Deum valere videatur. *De dilig. D. c. 6.*

(5) Quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis. *Matth. 25. 40.*

(6) Quisquis scandalizat, mortem infert animæ proximi.

toutes ses douleurs, de tout ce qu'il a fait et souffert pour gagner cette âme. De là cet avertissement de l'apôtre : *En péchant ainsi contre des frères et en blessant leur conscience faible, vous péchez contre Jésus-Christ.*[1] Celui qui scandalise un autre, semble prêcher proprement contre Jésus-Christ; car, dit saint Ambroise,[2] en causant la perte d'une âme, on fait perdre à Jésus-Christ une œuvre qui lui a coûté tant d'années de travaux et de peines. On raconte que le bienheureux Albert-le-Grand avait travaillé trente années à composer une tête, semblable à une tête humaine, qui faisait entendre certaines paroles ; on ajoute que saint Thomas, craignant que ce ne fût l'effet d'un artifice diabolique, prit la tête et la brisa ; ce dont le bienheureux se plaignit ensuite à lui-même, en disant qu'il lui avait fait perdre un travail de trente années : *Opus triginta annorum fregisti mihi.* Que cette histoire soit vraie, je ne le garantis pas ; mais ce qui est certain, c'est que Jésus-Christ, en voyant une âme perdue par le fait d'un scandaleux, a bien le droit de lui adresser ce reproche : Scélérat! qu'as-tu fait? Tu m'as fait perdre cette âme, pour laquelle j'ai employé trente-trois années de vie!

On lit dans l'Ecriture que les fils de Jacob, après avoir vendu leur frère Joseph à des marchands étrangers, voulurent faire croire à leur père qu'une bête féroce l'avait dévoré en chemin. A cet effet, ils prirent la robe de Joseph, la teignirent du sang d'un chevreau, et l'envoyèrent ainsi à Jacob, en lui faisant dire : *Voyez si c'est la robe de votre fils.* A cette vue, l'affligé père s'écria en pleurant : *C'est la robe de mon fils ; une bête féroce l'a dévoré!*[3] — D'après cet

(1) Sic autem peccantes in fratres, et percutientes conscientiam eorum infirmam, in Christum peccatis. *I. Cor. 8. 12.*

(2) *In Ep. ad Rom. c. 14.*

(3) Vide utrum tunica filii tui sit. — Tunica filii mei est; fera pessima comedit eum. *Gen.* 37. *32.*

exemple, nous pouvons nous figurer que, quand une âme tombe dans le péché par suite d'un scandale, les démons présentent à Dieu sa robe teinte du sang de l'Agneau sans tache, c'est-à-dire, la grâce perdue par cette âme scandalisée, que Jésus-Christ avait rachetée de son sang, et lui disent : Voyez si c'est la robe de votre fille. — Alors, si Dieu pouvait pleurer, il pleurerait encore plus amèrement que Jacob, en voyant cette âme perdue, cette pauvre fille mise à mort par le scandale, et il dirait : Oui, c'est la robe de ma fille chérie, une bête féroce l'a dévorée! — Après cela, le Seigneur ira à la recherche de cette bête féroce, en s'écriant : Où est, où est la bête cruelle qui a dévoré ma fille? — Et quand il l'aura trouvée, que fera-t-il?

Dieu a dit par l'organe du prophète Osée : *Je viendrai à eux, comme une ourse à qui l'on a ravi ses petits.*[1] — Quand l'ourse, de retour à sa tanière, n'y retrouve pas ses petits, elle se met à parcourir la forêt, cherchant le ravisseur; et quand elle le trouve, avec quelle rage elle se lance sur lui, pour le déchirer! Le Seigneur déclare que c'est ainsi qu'il agira contre le scandaleux, qui lui a ravi ses enfants. — Mais, dira le scandaleux, si mon prochain s'est damné, que puis-je y faire? — Puisqu'il s'est damné à cause de toi, répondra le Seigneur, c'est à toi de me le payer, *je te redemanderai son sang.*[2] Il est écrit dans le Deutéronome : *Pas de pitié pour le meurtrier : vie pour vie.*[3] Tu as fait perdre une âme; tu dois perdre la tienne. — Passons au second point.

(1) Occurram eis, quasi ursa raptis catulis. *Os. 13. 8.*
(2) Sanguinem vero ejus de manu tua requiram. *Ezech. 3. 20.*
(3) Non misereberis ejus, sed animam pro anima. *Deut. 19. 21.*

2. Le grand châtiment dont Dieu menace les scandaleux.

Malheur à l'homme par qui le scandale arrive![1] — Si grand est le déplaisir que donne à Dieu le scandaleux, grand aussi doit être le châtiment qui lui est réservé. Voici comment Jésus-Christ parle de ce châtiment : Celui qui donne du scandale, il convient qu'il soit jeté au fond de la mer avec une meule de moulin au cou.[2] — Le criminel exécuté sur la place publique émeut encore de compassion les spectateurs, qui, s'ils ne peuvent le délivrer, prient au moins Dieu pour lui ; mais celui qu'on jette au fond de la mer, est privé même de cette compassion. Un auteur observe que Jésus-Christ, en désignant cette espèce de supplice pour le scandaleux, le déclare odieux même aux anges et aux saints, en sorte qu'ils ne savent recommander à Dieu ce misérable qui lui a fait perdre une âme.[3]

D'après saint Jean Chrysostome, Dieu hait tellement le scandale, que, s'il dissimule parfois des péchés plus graves, il ne laisse point passer celui-là sans le châtiment mérité.[4] C'est ce que le Seigneur a déclaré lui-même par Ezéchiel, en disant que, si quelqu'un scandalise les autres par ses iniquités, il en fera un exemple éclatant.[5] Et en effet, le scandale est un des péchés que, dans les saintes Ecritures, nous trouvons punis de Dieu avec le plus de rigueur. Nous

(1) Væ homini illi per quem scandalum venit! *Matth. 18.* 7.

(2) Qui autem scandalizaverit unum de pusillis istis, qui in me credunt, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris. *Ibid. 6.*

(3) Declaratur indignus qui videatur, nedum adjuvetur. Mansi. *Tr. 27. disc. 8. n. 4.*

(4) Tam Deo horribile est scandalum, ut peccata graviora dissimulet, non autem peccata ubi frater scandalizatur.

(5) Faciam eum in exemplum, et in proverbium, et disperdam eum de medio populi mei. *Ezech. 14. 8.*

en avons un exemple dans la personne d'Héli, châtié pour n'avoir pas repris ses fils qui donnaient du scandale en dérobant les chairs des sacrifices. — Car les parents scandalisent non seulement en donnant positivement mauvais exemple, mais encore en ne corrigeant pas leurs enfants comme ils le doivent. — Le Seigneur lui fit annoncer qu'il allait lui infliger un châtiment qui remplirait tout le monde d'effroi.[1] Avant cela, parlant du scandale donné par les fils d'Héli, l'Ecriture dit que c'était un péché extrêmement grave.[2] Et quel était ce péché si grand? Saint Grégoire l'explique : C'est qu'ils entraînaient les autres dans le péché.[3] — De même, pourquoi Jéroboam fut-il si sévèrement puni? Parce qu'il fut scandaleux. *Il a péché, et il a fait pécher le peuple d'Israël.*[4] — Dans la famille d'Achab, toute ennemie de Dieu, la plus cruellement châtiée fut Jézabel, qui fut précipitée par une fenêtre, foulée aux pieds des chevaux, et puis dévorée par les chiens qui n'en laissèrent que le crâne, les pieds et l'extrémité des mains.[5] Pourquoi cet horrible supplice? Tostat répond : Parce qu'elle avait excité le roi Achab à toutes les iniquités.[6]

C'est pour le péché de scandale que l'enfer a été créé. *Dieu commença par créer le ciel et la terre.*[7] Et quand créa-t-il l'enfer? Ce fut lorsque Lucifer se mit à séduire les anges pour les exciter à se révolter contre Dieu : et il fut chassé du ciel aussitôt après son péché, afin qu'il ne tentât pas de séduire encore ceux qui étaient restés fidèles à Dieu. De là Jésus-Christ, parlant aux Pharisiens, dont le mauvais

(1) Quod quicumque audierit, tinnient ambæ aures ejus. *I. Reg. 3. 11.*
(2) Erat ergo peccatum puerorum grande nimis.
(3) Quia ad peccandum alios pertrahebant. *In I. Reg. l. 2. c. 2.*
(4) Qui peccavit, et peccare fecit Israel. *III. Reg. 14. 16.*
(5) *IV. Reg. 9. 35.*
(6) Ipsa incitavit Achab ad omnia mala.
(7) In principio creavit Deus cœlum et terram. *Gen. 1. 1.*

exemple scandalisait le peuple, leur dit qu'ils étaient les fils du démon, qui fut dès le commencement le meurtrier des âmes.[1] De même, quand saint Pierre lui donna du scandale, c'est-à-dire qu'il l'engagea à ne pas se laisser prendre et mettre à mort par les Juifs, voulant ainsi l'empêcher d'accomplir la rédemption des hommes, Jésus-Christ le traita de démon.[2] En effet, que fait le scandaleux, sinon de servir de ministre au démon? Certainement le démon ne gagnerait pas tant d'âmes, s'il n'y était aidé par ces ministres impies. Un compagnon scandaleux fait plus de mal que cent démons.

Sur ces paroles du roi Ezéchias : *Voici qu'en temps de paix mon amertume est très amère*,[3] saint Bernard met dans la bouche de la sainte Eglise la plainte suivante : « J'ai la paix du côté des païens, la paix du côté des hérétiques, mais je ne l'ai pas du côté de mes fils.[4] » Dans le temps actuel, il n'y a pas d'idolâtres ni d'hérétiques qui persécutent l'Eglise; mais elle est persécutée par ses propres enfants, tels que les chrétiens scandaleux. — Les chasseurs, pour prendre les oiseaux dans les filets, se servent d'appeaux, qui sont certains oiseaux aveuglés et liés ; c'est ainsi qu'agit le démon, dit saint Ephrem : Après avoir fait tomber quelqu'un dans le péché, il commence par l'aveugler et le lier comme son esclave, et puis il en fait un appeau, pour tromper les autres, et les attirer dans le filet du péché.[5] Saint Léon dit de même : Satan a un grand nombre de captifs dont il sert pour en tromper d'autres.[6]

Malheur aux scandaleux ! en enfer, ils ont à souffrir les

(1) Vos ex patre diabolo estis... : ille homicida erat ab initio. *Jo. 8. 44.*

(2) Vade post me, Satana ; scandalum es mihi. *Matth. 16. 23.*

(3) Ecce in pace amaritudo mea amarissima. *Is. 38. 17.*

(4) Pax a paganis, pax ab hæreticis, non a filiis. *In Cant. s. 33. n. 16.*

(5) Cum primum capta fuerit anima, ad alias decipiendas fit quasi laqueus. *De Recta viv. Rat. c. 22.*

(6) Habet multos quos obligavit, ad alios decipiendos. *In Nat. D. s. 7.*

peines dues à tous les péchés qu'ils ont fait commettre aux autres. Césaire rapporte que, certain pécheur scandaleux étant mort, un saint homme eut la vision de son jugement et de sa condamnation. Il vit ensuite que, à son entrée dans l'enfer, toutes les âmes qu'il avait scandalisées, arrivèrent autour de lui, et lui dirent : « Viens, maudit, viens expier tous les péchés que tu nous a fait commettre. » En même temps, elles se jetèrent sur lui, et se mirent, comme autant de bêtes féroces, à le déchirer. — D'après saint Bernard, quand l'Ecriture parle des autres pécheurs, elle exprime une espérance d'amendement et de pardon; mais quand il s'agit des scandaleux, elle en parle comme de réprouvés, qui sont déjà séparés de Dieu et sans espoir de salut.[1]

Que l'on considère ensuite dans quel état déplorable se trouvent ceux qui donnent du scandale par leur mauvais exemple, et ceux qui tiennent des propos déshonnêtes devant leurs compagnons, devant des jeunes filles, et même devant de pauvres enfants encore innocents, lesquels, après avoir entendu de telles paroles, en ont l'esprit occupé, et tombent dans une multitude de péchés; qu'on se figure combien doivent gémir les anges gardiens de ces malheureux enfants, en les voyant tombés dans le péché, et comment ils doivent demander à Dieu vengeance contre ces bouches sacrilèges qui les ont scandalisés. — Un grand châtiment est aussi réservé à ceux qui raillent ou tournent en dérision la bonne conduite des autres; car plusieurs, pour éviter ces moqueries, s'éloignent du bien, et se livrent à une vie désordonnée. — Et qu'en sera-t-il de ceux qui s'entremettent pour le succès de quelque commerce infâme? — Qu'en sera-t-il de ceux qui vont jusqu'à se vanter du mal qu'ils ont fait? O Ciel! loin de pleurer de repentir d'avoir offensé Dieu, ils s'en

(1) Loquitur tamquam a Deo separatis; unde hisce nulla spes vitæ esse poterit.

réjouissent et s'en glorifient! — Il y en a aussi qui conseillent le péché, qui portent les autres à pécher. Il y en a qui vont jusqu'à enseigner comment le péché se commet; chose que les démons eux-mêmes ne font pas. — Et que dirons-nous de ces pères et mères qui, le pouvant, n'empêchent pas les péchés de leurs enfants, permettent qu'ils fréquentent de mauvaises compagnies ou certaines maisons dangereuses, et que leurs filles conversent avec les jeunes gens? — Ah! au jour du jugement, comme ils seront flagellés, tous ces scandaleux!

Ainsi, dira peut-être quelqu'un d'entre vous, moi qui ai donné du scandale, je suis perdu, je n'ai plus aucun espoir de salut? — Oh! je ne veux pas dire que vous êtes désespéré; la miséricorde de Dieu est grande; il a promis le pardon à celui qui se repent. Mais si vous voulez vous sauver, vous êtes obligé de réparer les scandales que vous avez donnés. Saint Césaire dit : Celui qui s'est perdu en causant la ruine de plusieurs, doit se racheter en portant plusieurs autres au bien.[1] Vous vous êtes perdu, et vous avez causé la perte de beaucoup d'autres par vos scandales; il faut maintenant que vous réparicz cela : comme vous avez entraîné les autres au mal, vous êtes tenu désormais à les attirer vers le bien par vos bonnes paroles et vos bons exemples, en fuyant les mauvaises occasions, en fréquentant les sacrements, en vous montrant souvent à l'église, occupé à prier, à écouter la parole de Dieu, etc., et en évitant, plus que la mort même, le moindre geste, le moindre mot, qui puisse scandaliser le prochain. Que ceux qui tombent se contentent de leur chute, dit saint Cyprien.[2] De même saint Thomas de Villeneuve : Nos propres péchés doivent bien nous

(1) Justum est ut, qui cum multorum destructione se perdiderit, cum multorum ædificatione se redimat. *Hom. 8. in Bibl. Patr.*

(2) Sufficiat lapsis ruina una. *Ep. ad Pleb. de 5 Schism.*

suffire.[1] Quel mal vous a donc fait Jésus-Christ, pour que, non content de l'offenser vous-même, vous vouliez le faire offenser encore par les autres? C'est trop de cruauté!

Ainsi, mes chers frères, à l'avenir, gardez-vous de donner encore le moindre scandale; et si vous voulez vous sauver, éloignez-vous le plus que vous pouvez des scandaleux. Ces démons incarnés se damneront; mais, si vous ne les fuyez pas, vous vous damnerez aussi. Malheur au monde à cause des scandales! a dit le Seigneur.[2] Cela signifie que beaucoup se damnent, parce qu'ils n'ont pas soin de fuir les scandales. Vous direz peut-être qu'il s'agit d'un ami, d'une personne à qui vous avez des obligations, ou dont vous espérez beaucoup; mais le divin Maître ajoute : Quand même cette personne serait votre œil droit, il faudrait la quitter et renoncer à la revoir; car il vaut mieux perdre votre œil et sauver votre âme, que de le conserver et d'aller en enfer.[3]

(1) Sufficiunt nobis peccata nostra. *De D. Mich. Arch. conc. 2.*

(2) Væ mundo a scandalis! *Matth. 18. 7.*

(3) Si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum, et projice abs te : bonum tibi est cum uno oculo in vitam intrare, quam duos oculos habentem mitti in gehennam ignis.

SERMON XXIV.

TROISIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR LE PRIX DU TEMPS.

Modicum, et jam non videbitis me.[1]
Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus.

Rien n'est plus court que le temps, et cependant rien n'est plus précieux. Rien n'est plus court; car le temps passé n'existe plus, le futur est incertain, et le présent n'est qu'un moment. C'est là ce que Jésus-Christ a voulu faire entendre, quand, en parlant de sa mort imminente, il a dit que dans peu on ne le verrait plus : *Modicum, et jam non videbitis me.* Nous pouvons dire la même chose de notre vie; car, comme l'a écrit saint Jacques, elle n'est qu'une vapeur qui se dissipe et disparaît bientôt.[2] Mais, autant est court le temps de notre vie, autant il est précieux; car, si nous l'employons bien, nous pouvons à chaque moment gagner des trésors de mérites pour le paradis, mais aussi, si nous l'employons mal, nous pouvons à chaque moment commettre des péchés et mériter l'enfer.

Je veux donc aujourd'hui vous donner à considérer combien est précieux chaque moment du temps que Dieu nous

(1) *Jo. 16. 16.*

(2) Quæ est enim vita vestra? Vapor est ad modicum parens. *Jac. 4. 15.*

accorde, non pour le perdre, et encore moins pour pécher et nous damner, mais pour faire de bonnes œuvres et nous sauver.

Le Seigneur a dit par l'organe d'Isaïe : *Je vous exaucerai au temps favorable, et je vous secourrai au jour du salut.*[1] — Saint Paul expliqne ce texte, en disant que le temps FAVORABLE est celui où Dieu a résolu de nous faire du bien ; puis il ajoute : *Or, ce temps favorable, ce jour du salut, le voici, c'est maintenant.*[2] — L'Apôtre nous exhorte ainsi à ne pas laisser passer, sans en profiter, le temps présent, qu'il appelle le jour du salut ; car, ce jour une fois passé, il n'y aura peut-être plus de salut pour nous. Il nous avertit encore ailleurs de la brièveté de ce temps : « Si donc le temps que nous avons à passer sur la terre, est court, dit-il, ceux qui pleurent, ne doivent pas pleurer, car leurs souffrances dureront peu ; et ceux qui se réjouissent, ne doivent pas s'attacher à ces plaisirs,[3] » car ils finiront bientôt ; d'où il faut conclure que nous devons profiter du temps en ce monde, non pour y jouir des biens périssables, mais pour mériter le salut éternel.

L'Esprit-Saint nous dit : *Mon fils, sachez conserver le temps,*[4] qui est la chose la plus précieuse, le don le plus grand que Dieu puisse vous accorder. — Saint Bernardin de Sienne assure même que chaque moment vaut autant que Dieu, puisque ce moment bien employé nous fait acquérir Dieu. En effet, ajoute-t-il, à chaque instant, l'homme peut obtenir le pardon de ses péchés, la grâce de Dieu, et la

(1) In tempore placito exaudivi te, et in die salutis auxiliatus sum tui. *Is. 49. 8.*

(2) Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis. *II. Cor. 6. 2.*

(3) Tempus breve est ; reliquum est, ut... et qui flent, tamquam non flentes (sint) ; et qui gaudent, tamquam non gaudentes ;... et qui utuntur hoc mundo, tamquam non utantur. *I. Cor. 7. 29.*

(4) Fili, conserva tempus. *Eccli. 4. 23.*

gloire du paradis.[1] Aussi, selon saint Bonaventure, il n'y a pas de perte plus grave, que la perte du temps.[2]

De son côté, saint Bernard gémit de voir que rien n'est plus précieux que le temps, et que rien n'est plus vil aux yeux des hommes.[3] Vous verrez quelqu'un passer quatre ou cinq heures à jouer; si vous lui demandez pourquoi il perd ainsi son temps, il répond : Je m'amuse. Vous en verrez un autre se tenir une demi-journée dans une rue ou à une fenêtre; si vous lui demandez ce qu'il fait là, il répond : Je passe le temps. — Et pourquoi, dit le même saint, pourquoi perdre ce temps? Quand il ne s'agirait que d'une heure, pourquoi perdre cette heure, que la miséricorde de Dieu vous donne pour pleurer vos péchés et pour obtenir sa grâce?[4]

O temps précieux, que les hommes méprisent durant leur vie! combien tu seras désiré au moment de la mort, et encore plus dans l'autre vie! Le temps est un trésor qu'on ne trouve que dans la vie présente; on ne le trouve point dans l'autre, ni en enfer ni au ciel. — Dans l'enfer, tel est le cri continuel des damnés : Oh! si je pouvais avoir une heure de temps! *Si daretur hora!* Ils achèteraient à tout prix une heure, une minute de temps, qui leur permettrait de réparer leur ruine éternelle; mais, cette heure, cette minute, ils ne l'auront jamais! — Dans le ciel, il n'y a pas de regret; mais, si les bienheureux pouvaient regretter quelque chose, ce serait uniquement d'avoir perdu du temps en cette vie,

(1) Tantum valet tempus, quantum Deus; nam in tempore bene consumpto comparatur Deus. — Modico tempore potest homo lucrari gratiam et gloriam. *T. I. s. 13. a. 3. c. 4.*

(2) Nulla jactura gravior, quam jactura temporis.

(3) Nihil pretiosius tempore, sed nihil vilius æstimatur. *De Cont. mundi. c. 16.*

(4) Donec hora prætereat, quam tibi, ad agendam pœnitentiam, ad acquirendam gratiam, miseratio Conditoris indulget. *De Divers. s. 17. n. 3.*

temps qui pouvait leur valoir une gloire plus grande, et qui maintenant n'est plus pour eux.

Une religieuse bénédictine, après sa mort, apparut toute radieuse à une personne, et lui dit qu'elle était dans le ciel parfaitement contente; mais que, si elle eût jamais pu désirer quelque chose, c'eût été seulement de retourner sur la terre et d'y souffrir, pour mériter plus de gloire. Elle ajouta qu'elle eût été heureuse d'endurer de nouveau la douloureuse et longue maladie qui avait causé sa mort, et cela jusqu'au jour du jugement, pour acquérir la gloire qui correspond au mérite d'un seul *Ave Maria*. — C'est pour cela que saint François de Borgia s'appliquait à consacrer à Dieu tous les moments dont il pouvait disposer. Quand les autres parlaient de choses inutiles, il s'entretenait avec Dieu par de saintes affections; ce qui le rendait tellement abstrait, que, si on lui demandait son sentiment sur ce dont on parlait, il ne savait que répondre; et comme on voulait lui en faire un reproche, il dit : J'aime mieux passer pour lourd d'esprit, que de perdre le temps en des choses vaines.

Mais, dit-on, quel mal est-ce que je fais? — Quoi! n'est-ce pas un mal de perdre le temps en jeux, en causeries et en certaines occupations inutiles, et sans rapport avec le bien de l'âme? Est-ce que Dieu vous a donné ce temps pour le perdre? Non, l'Esprit-Saint vous dit le contraire : *Ne laissez pas échapper la moindre parcelle de ce don précieux*.[1] Les ouvriers dont il est parlé dans l'Evangile, ne faisaient pas de mal; seulement, ils perdaient leur temps, en demeurant oisifs sur la place publique; or ils en furent repris par le père de famille en ces termes : *Pourquoi restez-vous là toute la journée à ne rien faire?*[2] Au jour du jugement, Jésus-Christ nous demandera compte, non seulement de chaque

(1) Particula boni doni non te prætereat. *Eccli. 14. 14.*
(2) Quid hic statis tota die otiosi? *Matth. 20. 6.*

mois, de chaque jour perdu, mais encore, nous assure-t-il, de toute parole oiseuse.[1] Il exigera également qu'on lui rende compte de tout temps perdu. Or, tout temps qui n'est pas employé pour Dieu, dit saint Bernard, est un temps perdu.[2] De là cette exhortation que le Seigneur nous adresse : *Tout ce que peut faire votre main, faites-le vite, car il n'y a plus ni travail, ni comptes..., dans le tombeau, où vous courez.*[3] Ce que vous pouvez faire aujourd'hui, ne le remettez pas à demain; car demain peut-être vous serez mort et entré dans l'autre vie, où il n'y a plus moyen de travailler *(nec opus)*, où vous n'aurez plus le temps de faire le bien, où l'on ne tient plus compte de ce qui se fait *(nec ratio)*, là, il n'y a plus qu'à jouir de la récompense obtenue, ou à souffrir la peine du mal qu'on a fait. *Aujourd'hui* donc, *si vous entendez la voix du Seigneur, gardez-vous d'endurcir votre cœur.*[4] Aujourd'hui, Dieu vous engage à vous confesser, à restituer le bien d'autrui, à vous réconcilier avec votre ennemi : ne résistez pas, faites-le aujourd'hui; car demain peut-être vous n'en aurez plus le temps, ou Dieu ne vous parlera plus. Tout notre salut consiste à répondre fidèlement à l'appel de Dieu et dans le temps même où il nous parle.

Pour moi, dit quelqu'un, je suis jeune; plus tard, je me donnerai à Dieu. — Sachez, mon fils, que Jésus-Christ a maudit le figuier qu'il trouva sans fruit, quoique ce ne fût pas alors le temps des figues, comme le remarque l'Evangéliste.[5] Par là, notre Sauveur a voulu nous faire entendre

(1) Omne verbum otiosum..., reddent rationem de eo in die judicii. *Matth. 12. 36.*

(2) Omne tempus in quo de Deo non cogitas, hoc te computes perdidisse. *De Medit. c. 6.*

(3) Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare; quia nec opus, nec ratio..., erunt apud inferos, quo tu properas. *Eccl. 9. 10.*

(4) Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra. *Ps. 94. 8.*

(5) Non enim erat tempus ficorum. *Marc. 11. 13.*

que l'homme, en tout temps, même dans sa jeunesse, doit produire des fruits de bonnes œuvres ; autrement, il sera maudit, et il n'en produira plus à l'avenir, ainsi que le divin Maître l'a déclaré, en disant à cet arbre : *Que jamais plus personne ne mange de ton fruit !*[1]

On lit dans l'Ecclésiastique : *Convertissez-vous sans retard au Seigneur, ne différez pas de jour en jour ; car sa colère éclatera tout à coup.*[2] Si vous vous trouvez coupable de péché grave, ne tardez pas à vous repentir et à vous confesser, ne différez pas même jusqu'au lendemain ; car si vous n'obéissez pas à la voix de Dieu, qui vous appelle actuellement à la pénitence, il peut arriver que la mort vous surprenne aujourd'hui en état de péché, et que demain il n'y ait plus de salut pour vous. — Chose étonnante : le démon regarde comme peu de temps toute la durée de notre vie, aussi ne laisse-t-il passer aucun moment du jour ni de la nuit, sans nous tenter : *Le diable,* dit saint Jean, *est descendu vers vous, tout enflammé de colère, sachant qu'il n'y a qu'un peu de temps pour vous nuire.*[3] Quoi ! notre ennemi ne perd jamais le temps qu'il a pour nous entraîner en enfer ; et nous, nous perdrions le temps que Dieu nous donne pour nous sauver ?

Vous dites : Plus tard, je me donnerai à Dieu. — Mais saint Bernard vous répond : Malheureux, d'où vient cette présomption ? Dieu a-t-il mis le temps à votre disposition, pour que vous vous flattiez de pouvoir vous donner à lui quand vous le voulez ?[4] — Le juste tremble quand il pense

(1) Jam non amplius in æternum ex te fructum quisquam manducet.

(2) Ne tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem ; subito enim veniet ira illius. *Eccli. 5. 8.*

(3) Descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet. *Apoc. 12. 12.*

(4) Quid de futuro, miser, præsumis, tamquam Pater tempora in tua posuerit potestate ? *De Cont. mundi. c. 16.*

qu'il ne sait s'il lui reste encore un moment à vivre.[1] Et vous dites : Aujourd'hui, je ne veux pas me confesser; demain, on y pensera! — Quoi! s'écrie saint Augustin : *Diem tenes, qui horam non tenes?* Est-ce que vous pouvez vous promettre d'avoir encore un jour à vivre, quand vous ne savez même pas si vous vivrez encore une heure? — De là, sainte Thérèse conclut : « Si aujourd'hui vous n'êtes pas préparé à la mort, craignez de mourir mal. »

Saint Bernard déplore l'aveuglement de ces insouciants, qui laissent passer les jours qu'ils ont pour faire leur salut, sans songer que le temps ainsi perdu ne reviendra jamais plus pour eux.[2] A l'article de la mort, ils désireront encore un an, un mois, un jour de temps; mais ils ne l'auront point; ils s'entendront dire alors : *Il n'y aura plus de temps.*[3] Le temps est passé, et il ne reviendra plus. Que ne donnerait pas alors chacun d'eux, pour avoir encore une semaine, un jour, ou au moins une heure, afin de pouvoir régler les comptes qu'il doit rendre à Dieu! Pour obtenir seulement une heure de temps, dit saint Laurent Justinien, ce malheureux sacrifierait tous les biens, tous les honneurs, tous les plaisirs du monde.[4] Mais cette heure ne lui sera point accordée : Hâtez-vous, lui dira le prêtre qui l'assistera, hâtez-vous de partir de ce monde; il n'y a plus de temps pour vous : *Proficiscere, anima christiana, de hoc mundo.*

Quand il se trouvera avoir mené une vie toute désordonnée, à quoi lui servira-t-il de dire : Hélas! que ne me suis-je

(1) Nescio enim quamdiu subsistam, et si post modicum tollat me Factor meus. *Job. 32. 22.*

(2) Transeunt dies salutis, et nemo recogitat; nemo sibi non reditura momenta periisse causatur. *De Cont. mundi. c. 16.*

(3) Tempus non erit amplius. *Apoc. 10. 6.*

(4) Mundi substantiam, honores, voluptates, pro unius horæ spatio, commutaret. *De Vita solit. c. 10.*

appliqué à me sanctifier! que n'ai-je employé mes années à aimer Dieu! — Quelle désolation pour un voyageur de voir qu'il s'est trompé de chemin, quand déjà il fait nuit, et qu'il n'est plus temps de réparer son erreur! Telle sera, à la mort, la peine de celui qui aura vécu beaucoup d'années dans le monde, sans les employer au service de Dieu. Pour lui sera venue *la nuit, où personne ne peut plus rien faire.*[1] C'est pourquoi le Seigneur nous donne cet avertissement : *Marchez* dans la voie du salut, *maintenant que vous avez la lumière, et ne vous laissez point surprendre par les ténèbres* de la mort, au milieu desquelles on ne peut plus rien faire, si ce n'est de pleurer le temps perdu.[2]

Il a appelé le temps contre moi.[3] Au moment de la mort, notre conscience nous rappellera tout le temps que nous aurons eu pour nous sanctifier, et que nous aurons employé à augmenter nos dettes envers Dieu; elle nous remettra devant les yeux toutes les invitations, toutes les grâces, que le Seigneur nous aura faites pour nous porter à l'aimer, et dont nous n'aurons pas voulu profiter; et puis, nous nous verrons privés de tout moyen de faire aucun bien. Le malheureux moribond, au milieu de ces remords et de ces affreuses ténèbres de la mort, se dira : O insensé que j'ai été! ô vie perdue! ô années perdues, où je pouvais gagner des trésors de mérites et me sanctifier, si je l'eusse voulu! mais je ne l'ai pas fait, et maintenant il n'est plus temps de le faire! — Mais, je le répète, à quoi servent ces gémissements et ces réflexions, quand la scène du monde est à sa fin, que la lampe est près de s'éteindre, et que le mourant touche au moment redoutable d'où dépend l'éternité?

Soyez donc toujours prêts, car le Fils de l'homme viendra

(1) Venit nox, quando nemo potest operari. *Jo. 9. 4.*

(2) Ambulate, dum lucem habetis, ut non vos tenebræ comprehendant. *Jo. 12. 35.*

(3) Vocavit adversum me tempus. *Thren. 1. 15.*

à l'heure où vous n'y pensez pas.[1] — Le Seigneur ne dit pas : Préparez-vous, quand la mort viendra. — Il dit : *Estote parati :* Tenez-vous toujours prêts ; car, au moment où vous y pensez le moins, le divin Juge viendra vous demander compte de votre vie. — Dans la confusion où l'on se trouve en présence de la mort, il est bien difficile de régler ses comptes de manière à n'être pas jugé coupable au tribunal de Jésus-Christ. Cette mort peut arriver dans vingt ou trente ans ; mais elle peut aussi arriver plus tôt, dans un an, dans un mois. Or, si quelqu'un appréhendait de se voir prochainement sous le poids d'une accusation capitale, il n'attendrait certainement pas le moment de comparaître devant le juge ; il tâcherait d'avoir au plus tôt un bon avocat, afin d'être prêt à faire valoir ses moyens de défense. Et nous, que faisons-nous ? Nous sommes certains qu'un jour doit être traitée devant le souverain Juge l'affaire la plus importante que nous puissions avoir, non celle de notre vie temporelle, mais celle de notre vie éternelle ; nous savons que ce jour peut être déjà bien proche, et nous perdons le temps ? et au lieu de mettre nos comptes en bon ordre, nous allons accumulant toujours de nouveaux délits qui nous rendent dignes de la sentence de mort éternelle ?

Si donc par le passé nous avons eu le malheur d'employer notre temps à offenser Dieu, tâchons d'en faire pénitence durant le reste de notre vie, comme le roi Ezéchias, qui disait à Dieu : *Je repasserai devant vous toutes mes années, dans l'amertume de mon âme.*[2] — Le Seigneur nous laisse encore la vie, afin que nous réparions le temps mal employé ; *faisons* donc *le bien pendant qu'il en est temps encore.*[3] Cessons

(1) Et vos, estote parati ; quia, qua hora non putatis, Filius hominis veniet. *Luc. 12. 40.*

(2) Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ. *Is. 38. 15.*

(3) Dum tempus habemus, operemur bonum. *Gal. 6. 10.*

de provoquer Dieu à nous punir par une mauvaise mort; et si, dans les années passées, nous avons été insensés et coupables envers lui en agissant contre sa volonté, écoutons l'Apôtre, qui nous exhorte à être sages désormais, et à racheter le temps perdu : *Efforcez-vous, frères, de marcher avec précaution, non comme des insensés, mais comme des sages, rachetant le temps, parce que les jours sont mauvais..., comprenant quelle est la volonté de Dieu.*[1] Il dit que les jours sont mauvais; oui, dit saint Anselme, les jours de la vie présente sont mauvais, parce qu'on y est exposé à mille tentations et à mille dangers pour le salut éternel, en sorte que, pour ne pas se perdre, il faut se conduire avec la plus grande circonspection. Quant aux mots : *racheter le temps,* saint Augustin les explique par prendre sur nos affaires temporelles, quand il le faut, le temps de soigner nos affaires spirituelles.[2] Nous devons vivre uniquement pour accomplir la volonté de Dieu avec une entière fidélité; et quand cela est nécessaire, dit le saint Docteur, il vaut mieux souffrir quelque détriment dans les intérêts temporels, que de négliger les intérêts éternels.

Oh! comme saint Paul a bien su racheter le temps qu'il avait perdu dans sa vie! Saint Jérôme dit que, quoique le dernier des Apôtres, il devint le premier en mérites, par ses travaux après sa vocation.[3] N'eussions-nous pas d'autre motif, pensons qu'à chaque instant nous pouvons augmenter nos biens éternels. Si l'on vous cédait en propriété tout le

(1) Videte itaque, fratres, quomodo caute ambuletis : non quasi insipientes, sed ut sapientes, redimentes tempus, quoniam dies mali sunt,... intelligentes quæ sit voluntas Dei. *Ephes. 5. 15.*

(2) Quid est redimere tempus, nisi, cum opus est, etiam detrimento temporalium commodorum ad æterna quærenda, spatia temporis comparare? *Serm. 16. n. 2. E. B.*

(3) Paulus, novissimus in ordine, primus in meritis; quia plus omnibus laboravit. *Ep. ad Paulin.*

terrain dont vous pourriez faire le tour dans une journée, ou autant d'argent que vous en pourriez compter, dites-moi : perdriez-vous du temps, ou ne feriez-vous pas toute la diligence possible pour marcher sur ce terrain, ou pour compter cet argent? Eh bien! vous pouvez acquérir à chaque instant des trésors éternels dans l'autre vie, et vous perdez du temps? Ce que vous pouvez faire aujourd'hui, ne dites pas que vous pouvez le faire demain : car cet aujourd'hui sera perdu pour vous sans retour; et d'ailleurs, le jour présent, vous l'avez, et le jour de demain, vous ne l'aurez peut-être pas.

SERMON XXV.

QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR L'OBÉISSANCE AU CONFESSEUR.

Quo vadis?[1]
Où allez-vous?

Pour arriver au paradis, il faut suivre le chemin du paradis. Bien des chrétiens, chrétiens par la foi, et non par les mœurs, vivent dans le péché, tout adonnés aux plaisirs et aux intérêts du monde; supposé qu'on parle ainsi à quelqu'un d'entre eux : Mon frère, vous êtes chrétien ; vous croyez à la vie éternelle, au paradis et à l'enfer ; dites-moi : voulez-vous vous sauver? Je vous demanderai, en employant les paroles de l'Evangile du jour, où vous allez : *Quo vadis?* Est-ce en paradis ou en enfer? — Il répondra : Je ne le sais pas ; mais j'espère que Dieu me sauvera. — Vous avez raison de dire que vous ne le savez pas ; mais, comment espérez-vous que Dieu vous sauvera, si vous voulez vivre en réprouvé? comment prétendez-vous arriver en paradis, si vous suivez le chemin de l'enfer? Il faut donc changer de voie, et vous remettre aux mains d'un bon confesseur, qui vous guide dans le chemin du paradis, et auquel, de votre côté, vous obéissiez ponctuellement. Jésus-Christ a dit que ses brebis entendent sa voix.[2] Sur la terre, Jésus-Christ ne nous fait

(1) *Jo. 16. 5.*
(2) Oves meæ vocem meam audiunt. *Jo. 10. 27.*

pas entendre sa voix d'une manière sensible; mais, à sa place, il nous a laissé les prêtres, en nous déclarant que celui qui les écoute, l'écoute lui-même, et que celui qui les méprise, le méprise lui-même.[1] Heureux donc ceux qui sont obéissants à leurs pères spirituels, et malheur à ceux qui ne leur obéissent point; ce qui est un signe qu'ils ne sont point des brebis de Jésus-Christ.

Je veux par conséquent vous montrer aujourd'hui, — dans le premier point, combien est sûr de se sauver celui qui obéit au confesseur, — et dans le second, combien est en danger de se damner celui qui n'obéit point au confesseur.

1. Combien est sûr de se sauver celui qui obéit au confesseur.

C'est un grand bienfait de Dieu, que Jésus-Christ nous ait donné les pères spirituels, pour nous guider dans la voie du salut. Pour nous sauver, nous devons suivre la divine volonté en tout ce que Dieu exige de nous. En effet, je pose cette question : Quelle chose est nécessaire pour se sauver et se sanctifier? — Il en est qui croient que la sanctification consiste à faire beaucoup de pénitences. Mais, si une personne faible de santé voulait pratiquer des mortifications qui la mettraient dans un prochain danger de mort, se sanctifierait-elle? Non, et même elle pécherait. — D'autres pensent que la perfection consiste à s'adonner beaucoup à l'oraison. Mais, si un père de famille abandonnait l'éducation de ses enfants, et se retirait dans un désert pour faire oraison, il pécherait aussi; car, quoique l'oraison soit bonne, le père est néanmoins obligé à prendre soin de ses enfants; et cela d'autant plus qu'il peut bien remplir l'un et l'autre de ces devoirs ensemble, sans aller au désert. — D'autres pensent que la

(1) Qui vos audit, me audit; et qui vos spernit, me spernit. *Luc. 10. 16.*

sainteté consiste à fréquenter la sainte communion. Mais, si une femme mariée voulait communier tous les matins, et que son mari le lui défendît avec raison, à cause du dommage qui en résulterait pour la famille, cette femme pareillement agirait mal, et elle devrait en rendre compte à Dieu. — En quoi donc consiste la sanctification? Elle consiste à faire parfaitement la volonté de Dieu. Tous les péchés qui font tomber tant d'âmes en enfer, d'où naissent-ils? De la propre volonté. Ainsi, dit saint Bernard, cessons de faire notre volonté propre, suivons la volonté de Dieu, et il n'y aura point d'enfer pour nous.[1]

Mais, dira-t-on, comment pouvons-nous connaître ce que Dieu veut de nous? C'est là pour nous une chose pleine de doute et d'obscurité, *environnée de ténèbres,*[2] pour parler comme David. Il est vrai que bien des gens se trompent en ce point, la passion les portant souvent à s'imaginer qu'ils font la volonté de Dieu, tandis qu'en réalité ils font leur volonté propre. Mais ne cessons de rendre grâces à la bonté de Jésus-Christ, qui nous a enseigné le moyen de nous assurer, dans nos actions, que nous faisons sa divine volonté : il a déclaré qu'en obéissant à nos confesseurs, c'est à lui que nous obéissons : *Qui vous écoute, m'écoute,* leur a-t-il dit, *Qui vos audit, me audit.* De là cet avis de sainte Thérèse : « Que l'âme prenne son confesseur pour juge, avec la résolution de ne plus penser à sa cause, mais de se confier en ces paroles de Notre-Seigneur : Qui vous écoute, m'écoute.[3] » Elle ajoute que tel est le moyen certain de faire la volonté de Dieu. Aussi, elle avouait que c'était par ce moyen, le jugement du confesseur, qu'elle avait appris à connaître et à aimer Dieu. Et saint François de Sales, parlant également de l'obéissance au confesseur, s'exprime ainsi : « C'est ici

(1) Cesset propria voluntas, et infernus non erit.
(2) A negotio perambulante in tenebris. *Ps. 90. 6.*
(3) Fond. ch. 5.

l'avertissement des avertissements. Quoi que vous cherchiez, dit le dévot Avila, vous ne trouverez jamais si assurément la volonté de Dieu, que par le chemin de cette humble obéissance, tant recommandée et pratiquée par les anciens dévots.[1] »

Celui qui agit par obéissance au confesseur, plaît toujours à Dieu, soit quand il pratique l'oraison, la mortification, la communion, soit quand il omet ses pieux exercices; de même, il mérite toujours, soit qu'il se récrée, soit qu'il boive ou qu'il mange; car, en obéissant au confesseur, on fait toujours la volonté de Dieu. C'est pourquoi, d'après l'Ecriture, l'obéissance est plus agréable à Dieu, que tous les sacrifices de pénitences, d'aumônes, et autres semblables, que nous pouvons lui offrir. Celui qui sacrifie à Dieu ses biens en faisant des aumônes, son honneur en souffrant des injures, son corps en le mortifiant par des jeûnes et des pénitences, lui donne une partie de lui-même et de ce qu'il possède; mais, quand on lui sacrifie sa volonté, en la soumettant à l'obéissance, on lui donne tout ce qu'on a; et alors, on peut dire à Dieu : Seigneur, vous ayant donné ma volonté, je n'ai plus rien que je puisse vous donner.

Ainsi, l'obéissance à notre confesseur est la chose la plus agréable que nous puissions offrir à Dieu, et c'est le moyen le plus sûr d'accomplir sa sainte volonté. Selon le bienheureux Henri Suson, Dieu ne nous demandera pas compte de ce que nous aurons fait par obéissance. — Obéissez à vos pères spirituels, nous dit l'Apôtre, et ne craignez rien pour ce que vous faites par obéissance; car ce sont eux, et non vous, qui doivent rendre compte à Dieu de ce que vous faites.[2] Mais remarquons les paroles qui

(1) Introd. p. 1. ch. 4.

(2) Obedite præpositis vestris, et subjacete eis; ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri. — Ut cum gaudio hoc faciant, et non gementes. *Heb. 13. 17.*

suivent : *Afin qu'ils vous dirigent avec joie, et non en gémissant.* Pour ne pas affliger le confesseur, pour ne pas le faire gémir, il faut obéir sans réplique. Oh! comme les confesseurs gémissent quand les pénitents font difficulté d'obéir, en alléguant certains prétextes, ou des excuses, ou des plaintes injustes! Obéissons donc à nos pères spirituels sans répliquer, et puis soyons sans inquiétude sur tout ce que nous faisons. Saint Philippe de Neri disait : « Ceux qui désirent faire des progrès dans la voie de Dieu, doivent se soumettre à un confesseur instruit, et lui obéir comme à Dieu lui-même; tant qu'on agit ainsi, on est assuré de ne pas rendre compte à Dieu de ce qu'on fait. » Par conséquent, si vous pratiquez ainsi l'obéissance, supposé qu'au jour du jugement Jésus-Christ vous adresse ces questions : Pourquoi as-tu choisi cet état de vie? Pourquoi as-tu communié si souvent? Pourquoi as-tu laissé là ces pénitences? — vous pourrez lui répondre : Seigneur, ainsi l'a ordonné mon confesseur. — Alors, le divin Juge ne pourra qu'approuver tout ce que vous aurez fait.

Le père Marchese rapporte que, saint Dominique ayant un jour quelque scrupule d'obéir à son confesseur, Notre-Seigneur lui dit : Pourquoi crains-tu d'obéir à ton directeur? Tout ce qu'il dit, tournera à ton bien.[1] — Aussi, d'après saint Bernard, tout commandement d'un homme qui tient la place de Dieu, doit être reçu comme de la bouche de Dieu lui-même, à moins que ce ne soit évidemment un péché.[2] Et au rapport de Jean Gerson, comme un disciple du même saint Bernard avait scrupule de dire la messe, il lui ordonna d'aller célébrer sur sa foi; le disciple

(1) Quid dubitas obedire tuo directori? Omnia quæ dicit, proderunt tibi.

(2) Quidquid vice Dei præcipit homo, quod non sit tamen certum displicere Deo, haud secus omnino accipiendum est, quam si præcipiat Deus. *De Præc. et Disp. c. 12.*

obéit, et se trouva guéri de ses scrupules. — Mais, ajoute Gerson, quelqu'un dira peut-être : Plût à Dieu que j'eusse un saint Bernard pour directeur! Mon confesseur n'est pas un saint Bernard. — A quoi il répond : Vous ne dites pas bien; car vous vous êtes confié aux mains de cet homme, non parce qu'il est habile, mais parce que Dieu vous l'a donné pour guide; vous devez donc lui obéir, non comme à un homme, mais comme à Dieu.[1]

L'homme obéissant sera victorieux.[2] — Il est juste, remarque saint Grégoire, que ceux qui obéissent, comme le dit le Sage, triomphent de toutes les tentations de l'enfer; car, en soumettant aux autres leur volonté par l'obéissance, ils se rendent supérieurs aux démons, qui sont tombés par leur désobéissance.[3] Et Cassien ajoute : Celui qui mortifie sa propre volonté, détruit tous les vices; car tous les vices proviennent de la volonté propre.[4] En outre, quand on obéit au confesseur, on surmonte tous les artifices du démon, qui parfois, sous prétexte de quelque bien, nous porte à nous exposer aux occasions dangereuses, ou nous fait entreprendre certaines choses qui paraissent saintes, mais qui peuvent nous causer beaucoup de mal; par exemple : à des personnes qui s'étaient livrées à la dévotion, l'esprit malin fit entreprendre certaines pénitences immodérées; elles en perdirent la santé, puis elles abandonnèrent tout, et reprirent la voie large qu'elles suivaient auparavant. C'est là ce qui arrive, quand on agit de

(1) Quisquis ita dicis, erras; non enim te commisisti in manus hominis, quia litteratus, etc., sed quia tibi est præpositus; quamobrem obedias illi, non ut homini, sed ut Deo. *De Præp. ad M. cons. 3.*

(2) Vir obediens loquetur victoriam. *Prov. 21. 28.*

(3) Victores sunt, qui obediunt; quia, dum voluntatem suam aliis perfecte subjiciunt, ipsi lapsis per inobedientiam angelis dominantur. *In I. Reg. l. 4. c. 5.*

(4) Mortificatione voluntatis, marcescunt universa vitia. *De Cœnob. inst. l. 4. c. 43.*

son propre chef ; mais, quand on se laisse guider par le confesseur, on n'a pas à craindre de tomber dans de semblables illusions.

Le démon a aussi coutume d'arrêter les âmes scrupuleuses par un autre artifice : en leur inspirant la crainte de pécher, si elles font ce que dit le confesseur. Il faut encore avoir soin de surmonter ces vaines appréhensions ; dès que le confesseur a conseillé quelque chose, tous les docteurs et tous les maîtres de la vie spirituelle enseignent communément qu'il faut vaincre le scrupule et obéir. Tel est le sentiment que le père Noël Alexandre exprime dans sa Théologie ; et il cite l'autorité de saint Antonin, qui, avec Gerson, adresse cet avertissement aux scrupuleux qu'une vaine crainte empêche d'obéir en se mettant au-dessus de ses scrupules : Prenez garde qu'en voulant marcher avec trop d'assurance, vous ne tombiez dans le précipice de la présomption, piège que vous tend le démon, en vous détournant de l'obéissance au confesseur.[1]

C'est pour cela que tous les maîtres de la vie spirituelle conseillent d'obéir au confesseur en tout ce qui n'est pas un péché manifeste. Tel est l'avis que donne le bienheureux Humbert, dominicain.[2] De même Denis le Chartreux, qui s'exprime comme suit : Dans les cas douteux, il faut s'en tenir au commandement du supérieur, parce que, supposé même que sa décision fût contraire à la loi divine, le sujet, en vertu de son obéissance, serait exempt de péché.[3] A ce propos, Gerson observe qu'autre chose est d'agir contre la conscience for-

(1) Caveas ne, dum quæris securitatem, in gravem ruas præsumptionis foveam. *Theol. l. 3. c. 4. reg. 10.*

(2) Nisi aperte sit malum, quod præcipitur, accipiendum est, ac si a Deo præcipiatur. *De erud. rel. l. 5. c. 1.*

(3) In dubiis, standum est præcepto prælati ; quia, etsi contra Deum, attamen, propter obedientiæ bonum, non peccat subditus. *In 2. Sent. d. 39. q. 3.*

mée par la délibération, et autre chose d'agir contre la crainte de pécher dans un cas douteux ; il dit qu'on doit chasser cette crainte et obéir au confesseur.[1]

En somme, celui qui obéit au confesseur, marche toujours en sûreté. Saint François de Sales disait dans ses Maximes : « Jamais un vrai obéissant ne s'est perdu. » Et il ajoutait que, dans la voie de Dieu, « Il faut se contenter de savoir que l'on fait bien, par le père spirituel, sans en rechercher les connaissances. »

2. Combien est en danger de se damner celui qui n'obéit point au confesseur.

Jésus-Christ a dit que celui qui écoute les prêtres, l'écoute lui-même, et que celui qui les méprise, le méprise lui-même.[2] Dieu a déclaré la même chose à Samuel, lequel se voyait rejeté par le peuple, dont le gouvernement lui était confié ; le Seigneur lui dit : *Ce n'est point vous, mais c'est moi-même qu'ils rejettent.*[3] — Quand donc on méprise le confesseur, en refusant de lui obéir, on méprise Dieu lui-même, qui l'a établi en sa place.

Saint Paul nous fait cette recommandation : *Obéissez avec soumission à ceux qui sont chargés de vous conduire, afin qu'ils le fassent avec joie, et non en gémissant ; ce qui ne vous serait pas avantageux.*[4] — Il y a des pénitents qui se mettent à discuter avec le confesseur, pour l'attirer à leur avis, et voilà ce qui fait gémir le pauvre père spirituel. Mais l'Apôtre les avertit que cela ne leur profite pas : *Hoc*

(1) Iste timor, quantum fieri potest, abjiciendus. *Comp. theol. tr. de nat. et qual. consc.*

(2) Qui vos spernit, me spernit. *Luc. 10. 16.*

(3) Non enim te abjecerunt, sed me. *I. Reg. 8. 7.*

(4) Obedite præpositis vestris, et subjacete eis..., ut cum gaudio hoc faciant, et non gementes ; hoc enim non expedit vobis. *Heb. 13. 17.*

non expedit vobis; car, quand le confesseur voit que son pénitent ne se soumet pas à ce qu'il lui dit, et qu'il doit lutter péniblement pour le faire marcher dans la voie droite, il cesse de le guider. Malheur au navire que le pilote cesse de gouverner! Malheur au malade abandonné du médecin! Lorsqu'un malade ne veut pas obéir, ne veut pas prendre les remèdes ordonnés, veut manger ce qui lui plaît, que fait le médecin? Il l'abandonne à lui-même, et le laisse faire ce qu'il veut. Mais, alors, que devient la santé de ce malade? *Malheur,* dit le Sage, *à qui est seul, et qui n'a personne pour le soutenir!*[1] Malheur au pénitent qui veut marcher seul et se guider lui-même! n'ayant personne pour l'éclairer, le corriger, il ira tomber dans un précipice.

L'Esprit-Saint avertit quiconque vient en ce monde, qu'il y doit marcher au milieu des pièges.[2] Faibles mortels, nous marchons ici-bas à travers mille pièges, tels que les tentations du démon, les mauvaises occasions, les mauvaises compagnies, et plus encore nos propres passions, qui souvent nous égarent; qui se sauvera au milieu de tant de périls? Le Sage répond : *Celui-là* seul *se sauvera, qui évitera ces pièges.*[3] Or, comment peut-on les éviter? Si vous deviez traverser pendant la nuit un bois rempli de précipices, sans avoir un guide pour vous éclairer avec une lumière, et pour vous indiquer les passages dangereux dont il faut s'éloigner, vous seriez certainement fort exposé à y perdre la vie. Vous voulez vous guider par votre propre jugement; mais écoutez cet avertissement du divin Maître : *Prenez garde que la lumière que vous croyez avoir, ne soit que ténèbres,*[4] et ne cause votre perte, en vous conduisant au fond de quelque abîme.

(1) Væ soli; quia... non habet sublevantem se. *Eccl. 4. 10.*
(2) In medio laqueorum gradieris. *Eccli. 9. 20.*
(3) Qui autem cavet laqueos, securus erit. *Prov. 11. 15.*
(4) Vide ergo ne lumen, quod in te est, tenebræ sint. *Luc. 11. 35.*

Dieu veut que, dans la voie du salut, nous nous laissions tous guider par nos directeurs; ainsi ont fait les saints, même les plus savants; car le Seigneur veut que, dans l'ordre spirituel, nous ayons tous l'humilité de nous mettre sous la conduite d'un directeur. Saint Jean Climaque, cité par Gerson, dit que celui qui rejette la conduite de son directeur, pour vivre selon sa propre manière de voir, n'a pas besoin de démon pour le tenter : il devient un démon pour lui-même.[1] Et alors, Dieu, voyant qu'il refuse d'obéir à son ministre, l'abandonne à ses caprices : *Et je les ai livrés aux désirs de leurs cœurs,*[2] dit le psalmiste.

On lit dans l'Ecriture, que *c'est une espèce d'idolâtrie, de se refuser à l'obéissance.*[3] Saint Grégoire, expliquant ce texte, dit que le péché d'idolâtrie consiste à abandonner Dieu pour adorer une idole; or, c'est ce que fait le pénitent, quand il désobéit au confesseur pour agir selon son gré : il refuse de faire la volonté de Dieu, qui lui a parlé par son ministre, pour adorer l'idole de sa volonté propre, en faisant ce qui lui plaît. Et saint Jean de la Croix ajoute cette sentence : « Ne pas s'en tenir à ce que dit le confesseur, c'est orgueil et manque de foi. » En effet, celui qui agit de la sorte, montre qu'il ne croit pas à l'Evangile, où Jésus-Christ a dit : « Qui vous écoute, m'écoute. »

Si donc nous voulons nous sauver, ayons soin d'obéir exactement à nos confesseurs; et pour cela, tâchons de nous choisir un confesseur stable, sans aller tantôt à l'un et tantôt à l'autre. Il convient que ce soit un prêtre instruit, et que l'on commence par lui faire une confession générale,

(1) Qui sibi dux esse vult, spreto duce proprio, non jam indiget dæmone tentante, quia ipse factus est dæmon sibi. *De Lib. leg. a mon. cons. 6.*

(2) Et dimisi eos secundum desideria cordis eorum. *Ps. 80. 13.*

(3) Quasi peccatum ariolandi est, repugnare; et quasi scelus idololatriæ, nolle acquiescere. *I. Reg. 15. 23.*

qui, d'après l'expérience, est un grand moyen pour opérer un vrai changement de vie; et puis, qu'on ne le quitte pas; car, sans une raison manifeste, on ne doit pas changer de confesseur. Voici ce que sainte Thérèse nous apprend d'elle-même : « Chaque fois que je voulais quitter mon confesseur, j'entendais au-dedans de moi une réprimande qui m'était bien plus sensible que celles que mon confesseur me faisait.[1] »

(1) Vie, ch. 26.

SERMON XXVI.

CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR LES CONDITIONS DE LA PRIÈRE.

Petite, et accipietis.[1]
Demandez, et vous recevrez.

Dans un autre sermon,[2] je montrerai combien la prière nous est nécessaire, et combien elle est efficace, pour obtenir toutes les grâces qui peuvent nous aider à parvenir au salut éternel. La prière est toute-puissante, dit saint Cyprien : *Omnipotens est oratio.* Et l'Ecclésiastique nous assure que jamais personne n'a invoqué le secours de Dieu, sans être exaucé.[3] Non, cela ne peut arriver ; car le Seigneur a promis d'exaucer celui qui le prie : *Petite, et accipietis.* Mais cela s'entend, quand on le prie comme on doit le prier. Plusieurs prient, et n'obtiennent pas les grâces qu'ils demandent, et cela, dit saint Jacques, parce qu'ils prient mal.[4]

Je vais donc vous expliquer aujourd'hui que, pour prier comme on le doit, il faut le faire, — premièrement, avec humilité, — secondement, avec confiance, — et troisièmement, avec persévérance.

(1) *Jo. 16. 24.* (2) Serm. 39.
(3) Quis invocavit eum, et despexit illum? *Eccli. 2. 12.*
(4) Petitis, et non accipitis, eo quod male petatis. *Jac. 4. 3.*

1. On doit prier avec humilité.

Saint Jacques nous avertit que Dieu n'exauce pas les prières des orgueilleux, mais seulement celles des humbles.[1] Il ne peut souffrir les orgueilleux, il résiste à leurs prières, il ne les écoute point. Avis à ces esprits superbes qui se confient en leurs forces et s'estiment meilleurs que les autres : qu'ils sachent que leurs prières seront repoussées par le Seigneur.

Au contraire, le Seigneur ne manque jamais d'exaucer les prières des humbles : *La prière de celui qui s'humilie, pénètre les cieux,* dit le Sage, *et elle ne se retire point, jusqu'à ce que Dieu la regarde et l'exauce.*[2] *Le Seigneur,* ajoute le psalmiste, *tourne ses regards vers la prière des humbles, et il ne méprise point leur demande.*[3] — De là cet avis que donne saint Augustin : Quand vous vous élevez, en vous targuant de votre sagesse, de vos mérites, Dieu s'éloigne de vous, et vous abandonne à vous-même ; mais, dès que vous vous humiliez, il vient de lui-même vous embrasser.[4]

Il exauce même les pécheurs qui ont été les plus dissolus ; dès qu'ils se repentent sincèrement de leurs péchés, et qu'ils s'humilient devant Dieu, en se reconnaissant indignes de recevoir aucune grâce, le Seigneur ne sait les mépriser : *O Dieu,* s'écriait David, *vous ne mépriserez pas un cœur contrit et humilié.*[5]

(1) Deus superbis resistit ; humilibus autem dat gratiam. *Jac. 4. 6.*

(2) Oratio humiliantis se nubes penetrabit ;... et non discedet, donec Altissimus aspiciat. *Eccli. 35. 21.*

(3) Respexit in orationem humilium, et non sprevit precem eorum. *Ps. 101. 18.*

(4) Erigis te, Deus fugit a te ; humilias te, Deus descendit ad te. *Serm. 177. E. B. app.*

(5) Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies. *Ps. 50. 19.*

Passons maintenant aux deux autres points, sur lesquels il y a beaucoup de choses à dire.

2. On doit prier avec confiance.

Personne, ayant espéré dans le Seigneur, n'est resté confondu.[1] Oh ! combien ces divines paroles doivent encourager les pécheurs ! Eussent-ils commis les iniquités les plus énormes, qu'ils écoutent ce que leur dit l'Esprit-Saint : *Nullus speravit in Domino, et confusus est :* Jamais personne après avoir mis sa confiance dans le Seigneur, ne se vit abandonné. — Celui qui prie avec confiance, obtient tout ce qu'il demande : *Quelles que soient les choses que vous demandiez dans vos prières, croyez que vous les recevrez, et elles vous seront accordées.*[2] Ainsi parle le Sauveur. Quand les grâces que nous demandons, sont des grâces spirituelles, utiles à notre âme, croyons avec assurance que nous les obtiendrons, et nous les obtiendrons certainement. Notre Sauveur nous a enseigné que, en demandant à Dieu ses grâces, nous ne devons pas l'appeler autrement que notre Père, *Pater noster ;* c'est afin que nous recourions à lui avec la confiance d'un enfant envers un père dont il sait qu'il est aimé.

Or, après la promesse faite par Jésus-Christ d'exaucer nos prières, qui peut craindre, demande saint Augustin, de ne pas recevoir ce que lui promet la vérité même ?[3] Serait-ce peut-être, dit l'Ecriture, que Dieu ressemblerait aux hommes, qui promettent, et puis manquent à leur parole, soit qu'ils mentent en promettant, soit qu'ensuite ils changent de volonté ?[4] Notre Dieu ne peut mentir, parce

(1) Nullus speravit in Domino, et confusus est. *Eccli. 2. 11.*

(2) Omnia quæcumque orantes petitis, credite quia accipietis, et evenient vobis. *Marc. 11. 24.*

(3) Quis falli timeat, cum promittit Veritas? *Conf. l. 12. c. 1.*

(4) Non est Deus quasi homo, ut mentiatur, nec ut filius hominis, ut mutetur. Dixit ergo, et non faciet? *Num. 23. 19.*

qu'il est la Vérité même; et il ne peut changer, parce que toutes ses dispositions sont justes et saintes.

Et c'est parce qu'il désire beaucoup notre bien, qu'il nous exhorte avec tant d'instance à lui demander les grâces dont nous avons besoin. *Demandez,* nous répète-t-il, *et l'on vous donnera; cherchez, et vous trouverez; frappez à la porte, et l'on vous ouvrira.*[1] Pourquoi donc, dit encore saint Augustin, pourquoi le Seigneur nous exhorterait-il tant à lui demander ses grâces, s'il ne voulait pas nous les donner?[2] Il le veut d'autant plus que, par sa promesse il s'est fait une obligation d'exaucer nos prières et de nous accorder ce que nous lui demandons avec la confiance de l'obtenir. En promettant, ajoute le saint Docteur, Dieu s'est constitué notre débiteur.[3]

Mais, dira quelqu'un, j'ai peu de confiance en Dieu, parce que je suis un pécheur; j'ai été trop ingrat envers lui, et je sens que je ne mérite pas d'être exaucé. — A qui parle ainsi, saint Thomas répond que nos prières, pour obtenir les grâces, ne s'appuient pas sur nos mérites, mais sur la divine miséricorde.[4] Quand nous demandons des choses utiles à notre salut éternel, et que nous prions avec confiance, Dieu nous exauce toujours. Je dis : « Des choses utiles au salut; » car, si l'on demande des choses nuisibles à l'âme, le Seigneur n'exauce pas, et ne peut pas exaucer; par exemple : supposé qu'un homme veuille se venger d'une injure, ou venir à bout d'un dessein qui offense Dieu, et qu'il le prie de l'aider, le Seigneur ne l'écoutera point,

(1) Petite, et dabitur vobis; quærite, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis. *Matth.* 7. 7.

(2) Non nos tantum hortaretur ut peteremus, nisi dare vellet. *Serm. 105. E. B.*

(3) Promittendo, debitorem se Deus fecit. *Serm. 110. E. B.*

(4) Oratio, in impetrando, non innititur merito, sed divinæ misericordiæ. *2. 2. q. 178. a. 2.*

parce qu'alors, dit l'auteur de l'ouvrage imparfait, ce téméraire, dans sa prière même, offense Dieu; il ne le prie pas, mais en quelque sorte il se joue de lui.[1]

De même, si vous demandez à Dieu son secours, et si vous voulez qu'il vous aide, il faut que vous n'y mettiez point quelque empêchement qui vous rende indigne d'être exaucé; par exemple : vous demandez à Dieu la force de ne pas retomber dans tel péché, et cependant vous ne voulez pas ôter l'occasion de rechute, vous abstenir d'aller dans telle maison, vous éloigner de tel objet ou de telle compagnie; alors Dieu n'écoute pas votre prière; et pourquoi? Parce vous mettez entre lui et vous *un nuage qui empêche votre prière de passer*.[2] Si donc après cela vous retombez, ne vous plaignez pas de Dieu; ne dites pas : Je l'ai prié pour obtenir la force de ne pas tomber, mais il ne m'a point exaucé. Considérez ce nuage formé par la mauvaise occasion dans laquelle vous avez voulu rester, et qui a empêché votre prière d'arriver à l'oreille du Seigneur.

Autre remarque à faire. La promesse faite par Jésus-Christ d'exaucer ceux qui le prient, ne doit pas s'entendre de toutes les grâces temporelles que nous voudrions lui demander, le gain d'un procès, une bonne récolte, la délivrance d'une maladie ou d'une persécution. Ces sortes de grâces, Dieu les accorde aussi à la prière, mais seulement quand elles sont utiles au salut de l'âme; autrement, il nous les refuse, et cela parce qu'il nous aime, et qu'il sait que de telles grâces seraient pour nous des disgrâces, qui nuiraient à notre âme. Le médecin sait mieux que le malade ce qui lui convient, dit saint Augustin.[3] Et, ajoute-t-il, Dieu refuse à l'un par miséricorde ce qu'il donne à un autre par

(1) Qui orat et peccat, non rogat Deum, sed deludit. *Homil. 15.*

(2) Opposuisti nubem tibi, ne transeat oratio. *Thren. 3. 44.*

(3) Quid infirmo sit utile, magis novit medicus, quam ægrotus. *Apud S. Prosp. sent. 212.*

colère.[1] Aussi, selon saint Jean Damascène, quand nous n'obtenons pas les grâces demandées, nous recevons parfois mieux ; car, alors, il est mieux pour nous qu'elles nous soient refusées, plutôt qu'accordées.[2] Souvent nous demandons le poison qui doit nous tuer. Bien des personnes se seraient sauvées, si elles avaient fini leur vie dans l'état de maladie ou de pauvreté qu'elles avaient à souffrir, tandis que, revenues à la santé, ou se trouvant dans l'abondance des richesses et des dignités, elles se sont enorgueillies, ont oublié Dieu, et se sont damnées. C'est pourquoi saint Jean Chrysostome nous exhorte à ne demander, dans nos prières, que ce que notre Père céleste sait nous être avantageux.[3] Ainsi, pour les grâces temporelles, nous devons toujours les demander à Dieu sous condition qu'elles soient utiles à notre âme.

Au contraire, les grâces spirituelles, comme le pardon des péchés, la persévérance dans le bien, l'amour de Dieu, la lumière nécessaire pour connaître sa sainte volonté, nous devons les demander absolument, avec la ferme espérance de les obtenir. Jésus-Christ nous dit : Si, vous qui êtes si attachés à ce que vous possédez, vous ne pouvez refuser à vos enfants les biens que vous avez reçus de Dieu, à combien plus forte raison votre Père céleste, qui est infiniment riche par lui-même, et qui désire plus de vous faire du bien, que vous ne désirez d'en recevoir, donnera-t-il, à ceux qui le demandent, le bon esprit, c'est-à-dire, le repentir des fautes commises, l'amour divin, la résignation à la divine volonté ![4]

(1) Deus negat propitius, quæ concedit iratus. *Serm. 354. E. B.*

(2) Etiamsi non accipias, non accipiendo accepisti ; interdum enim non accipere satius est, quam accipere. *Parall. litt. E. tit. 7.*

(3) Orantes, in ejus potestate ponamus, ut nos illud petentes exaudiat, quod ipse nobis expedire cognoscit.

(4) Si ergo vos, cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris, quanto magis Pater vester de cœlo dabit spiritum bonum petentibus se. *Luc. 11. 13.*

— Ajoutons cette réflexion de saint Bernard : Comment Dieu pourrait-il refuser, à ceux qui les demandent, les grâces utiles au salut, quand il exhorte à les demander ceux-là mêmes qui ne les demandent pas?[1]

Et lorsque le Seigneur est prié, il ne considère pas si celui qui prie, est juste ou pécheur ; il a dit pour tous généralement : *Quiconque demande reçoit.*[2] « Quiconque, » c'est-à-dire, soit juste, soit pécheur ; ainsi l'explique l'auteur de l'ouvrage imparfait.[3] D'ailleurs, pour nous encourager à prier, et à demander avec une grande confiance ces grâces spirituelles, notre divin Sauveur nous a dit : *En vérité, en vérité, c'est moi qui vous le dis : si vous sollicitez quelque chose de mon Père en mon nom, il vous le donnera.*[4] Ce qui signifie : Pécheurs, si vous n'avez pas le mérite qu'il faut pour obtenir les grâces, je l'ai, moi, auprès de mon Père ; demandez donc en mon nom, c'est-à-dire, par mes mérites, et je vous le promets, vous obtiendrez tout ce que demanderez.

3. On doit prier avec persévérance.

Surtout, il faut prier avec persévérance jusqu'à la mort, sans jamais cesser de prier ; nous l'apprenons de ces textes de l'Ecriture : *Il faut toujours prier.*[5] *Veillez donc, priant en tout temps.*[6] *Priez sans interruption.*[7] Et l'Ecclésiastique nous avertit en ces termes : *Que rien ne vous empêche de*

(1) Quando Deus negabit petentibus, qui etiam non petentes hortatur ut petant? *De S. Andr. s. 2.*

(2) Omnis enim qui petit, accipit. *Luc. 11. 10.*

(3) Omnis, sive justus, sive peccator sit. *Homil. 18.*

(4) Amen, amen, dico vobis : si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. *Jo. 16. 23.*

(5) Oportet semper orare. *Luc. 18. 1.*

(6) Vigilate itaque, omni tempore orantes. *Luc. 21. 36.*

(7) Sine intermissione orate. *I. Thess. 5. 17.*

prier toujours.[1] Il veut dire que nous devons, non seulement prier toujours, mais encore avoir soin d'ôter les occasions qui nous empêchent de prier; car, en négligeant de prier, nous resterions privés des secours divins, et nous serions vaincus par les tentations.

La persévérance dans la grâce de Dieu est un don tout gratuit, que nous ne pouvons mériter; ainsi l'a déclaré le concile de Trente;[2] mais saint Augustin enseigne qu'on peut le mériter par la prière, ou l'obtenir en priant.[3] C'est pourquoi le cardinal Bellarmin dit, en parlant de la grâce de la persévérance : On doit la demander tous les jours, pour l'obtenir tous les jours;[4] autrement, le jour où l'on cessera de la demander, on tombera dans le péché.

Si donc nous voulons persévérer et nous sauver, puisque sans la persévérance, personne ne se sauve, il faut que nous priions continuellement. Notre persévérance jusqu'à la mort dépend, non d'un seul secours, mais de mille secours, que, durant toute notre vie, nous espérons obtenir de Dieu, pour nous conserver dans sa grâce; or, à cette chaîne de secours divins, il faut que corresponde une autre chaîne, celle de nos prières, sans lesquelles, ordinairement, le Seigneur ne donne pas ses grâces : si nous rompons cette chaîne de prières, en cessant de prier, la chaîne de secours divins se rompra aussi, et nous perdrons la persévérance. Jésus-Christ a dit à ses disciples : Si quelqu'un d'entre vous, ayant un ami, allait le trouver au milieu de la nuit, pour lui dire : Prêtez-moi trois pains; car il est arrivé chez moi une connaissance, et je n'ai rien à lui donner; — et supposé que cet ami réponde : Maintenant, je suis au lit, la porte est fermée, je ne peux me lever; — malgré cela, si le premier continue de frapper

(1) Non impediaris orare semper. *Eccli. 18. 22.*

(2) *Sess. 6. cap. 13. can. 22-23.*

(3) Hoc Dei donum suppliciter emereri potest. *De Dono pers. c. 6.*

(4) Quotidie petenda est, ut quotidie obtineatur.

à la porte, sans vouloir se retirer, l'autre, enfin, sinon par amitié pour lui, au moins à cause de son importunité, se lèvera, et lui donnera tout le pain dont il a besoin.[1] Or, dit saint Augustin, si un tel ami donne ses pains à cause de l'importunité qu'il souffre, à combien plus forte raison, si nous persévérons dans la prière, le Seigneur nous donnerat-il ses grâces, puisqu'il nous engage lui-même à les demander, et qu'il est offensé, quand nous ne les demandons pas ![2]

Les hommes s'ennuient de s'entendre demander une chose plusieurs fois d'une manière importune; mais Dieu nous exhorte à redoubler nos prières; loin d'en être ennuyé, il se complaît à nous voir répéter souvent nos demandes. Il veut même que nous soyons persévérants dans la prière, en lui demandant ses grâces jusqu'à l'importunité, dit le père Cornelius.[3] Et saint Jérôme avait déjà dit auparavant, que cette importunité auprès de Dieu est opportune : *Hæc importunitas apud Dominum est opportuna.* C'est ce que montre bien cette exhortation répétée avec une force croissante : *Demandez, et il vous sera donné; cherchez, et vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira.*[4] — Il suffisait d'avoir dit : *Petite :* Demandez; — mais Notre-Seigneur a voulu ajouter : *Quærite, Pulsate :* Cherchez, Frappez; — pour nous faire entendre que, durant toute notre vie, nous devons, en demandant les grâces de Dieu, agir comme les mendiants, qui demandent l'aumône avec importunité, au point que, même

(1) Et si non dabit illi surgens eo quod amicus ejus sit, propter improbitatem tamen ejus surget, et dabit illi quotquot habet necessarios. *Luc. 11. 5.*

(2) Quanto magis dabit (Deus) bonus, qui nos hortatur ut petamus, cui displicet, si non petamus! *Serm. 61. E. B.*

(3) Vult Deus nos in oratione esse perseverantes usque ad importunitatem. *In Luc. 11. 8.*

(4) Petite, et dabitur vobis; quærite, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis. *Luc. 11. 9.*

quand ils sont renvoyés, ils ne cessent de crier, de frapper à la porte, et d'insister dans leur demande, jusqu'à ce qu'ils reçoivent le secours dont ils ont besoin.

Si donc nous voulons obtenir de Dieu la sainte persévérance, il faut que nous soyons toujours importuns à la lui demander, quand nous nous levons le matin, quand nous faisons la méditation, quand nous entendons la messe, quand nous visitons le saint Sacrement, quand nous allons nous coucher le soir, et surtout quand le démon nous tente de commettre quelque péché; en sorte que nous devons avoir constamment la bouche ouverte pour prier, et dire : Seigneur! aidez-moi, assistez-moi, éclairez-moi, fortifiez-moi, protégez-moi, ne m'abandonnez pas. — Il faut que nous fassions continuellement violence à Dieu; cette violence que nous lui faisons par nos prières, loin de lui déplaire, lui est chère et agréable, dit Tertullien.[1] Oui, ajoute saint Jean Climaque, nos prières font au Seigneur une pieuse violence, qui lui plaît, et le contraint à nous accorder les grâces que nous lui demandons.[2] En outre, il aime beaucoup à nous voir honorer sa divine Mère; c'est pourquoi, comme le dit saint Bernard, il veut que toutes les grâces que nous recevons, passent par les mains de Marie. De là cette exhortation du saint Docteur : Cherchons la grâce, et cherchons-la par Marie; car ce qu'elle cherche elle le trouve, et ne peut être rebutée.[3] Quand, pour obtenir quelque grâce, nous nous recommandons à Marie, elle nous écoute avec bonté, et elle prie pour nous, et ses prières ne manquent jamais d'être exaucées.

(1) Hæc vis Deo grata est. *Apolog. c. 39.*

(2) Oratio pie Deo vim infert. *Scal. spir. gr. 28.*

(3) Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus; quia, quod quærit, invenit, et frustrari non potest. *De Aquæd.*

SERMON XXVII.

DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION.

SUR LE RESPECT HUMAIN.

Venit hora ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium se præstare Deo.[1]

L'heure vient où quiconque vous fera mourir, croira faire une chose agréable à Dieu.

Dans l'Evangile de ce jour, notre Sauveur, exhortant ses disciples à lui être fidèles dans les persécutions qui les attendaient, leur adressa ces paroles, où l'on voit qu'alors les ennemis de la foi pensaient faire un acte agréable à Dieu en mettant à mort les chrétiens. A présent, bien des chrétiens donnent la mort à leur âme et perdent la grâce de Dieu par respect humain, afin de plaire aux amis du monde. Oh! combien de malheureux n'a-t-il pas envoyés en enfer, ce grand ennemi de notre salut, le respect humain! C'est de ce vice que je veux vous entretenir aujourd'hui, âmes fidèles, afin que vous preniez soin de vous en préserver le plus que vous pourrez, si vous voulez servir Dieu et vous sauver.

A cet effet, je vous dirai, — d'abord, combien il importe de ne pas tenir compte du respect humain, — et ensuite, comment on peut vaincre le respect humain.

(1) *Jo. 16. 2.*

1. Combien il importe de ne pas tenir compte du respect humain.

Malheur au monde à cause des scandales![1] — Par ces paroles, Jésus-Christ nous avertit que les scandales donnés par les méchants sont cause que beaucoup d'âmes vont en enfer. Mais quel moyen de vivre au milieu du monde, sans y rencontrer aucun scandale? Cela n'est pas possible; pour cela, nous dit saint Paul, nous devrions sortir du monde.[2] Mais nous pouvons bien éviter de nous lier familièrement avec les scandaleux, comme l'Apôtre nous le recommande en ajoutant : *Mais ce que je vous ai écrit, c'est de n'avoir rien de commun avec de telles gens, de ne pas même prendre vos repas avec eux.* Nous devons donc nous garder de toute intimité avec ces scandaleux; car, si nous allions contracter avec eux une amitié particulière, nous aurions de la répugnance à nous opposer à leurs mauvaises mœurs et à leurs mauvais conseils; et ainsi, par respect humain, pour ne pas les contredire, nous imiterions leur conduite, et nous perdrions l'amitié de Dieu.

Ces partisans du monde ne se contentent pas de se glorifier de leurs iniquités, comme dit le Sage;[3] ils veulent encore, ce qui est pire, avoir des compagnons, et ils tournent en dérision tous ceux qui, désireux de vivre en vrais chrétiens, s'éloignent des dangers d'offenser Dieu. C'est là une conduite qui déplaît beaucoup à Dieu, et qu'il défend d'une manière particulière : *Ne méprisez point celui qui veut éviter le péché, et n'allez pas, par des reproches*[4] et des railleries, le porter

(1) Væ mundo a scandalis! *Matth. 18. 7.*

(2) Alioquin debueratis de hoc mundo exiisse. — Nunc autem scripsi vobis non commisceri... cum ejusmodi, nec cibum sumere. *I. Cor. 5. 10.*

(3) Exsultant in rebus pessimis. *Prov. 2. 14.*

(4) Ne despicias hominem avertentem se a peccato, neque improperes ei. *Eccli. 8. 6.*

à faire le contraire; car, dit le Seigneur, pour ceux qui tournent en dérision les hommes de bien, la justice a préparé les châtiments qu'ils méritent, les marteaux vengeurs qui doivent les frapper en cette vie et en l'autre.[1] Ils se moquent des serviteurs de Dieu, et Dieu se moquera d'eux éternellement dans l'enfer. Ils cherchent à couvrir de honte les saints aux yeux du monde, et Dieu les fera mourir honteusement, et les enverra ensuite parmi les damnés, où ils resteront plongés dans une ignominie éternelle.[2]

Et en vérité, c'est une énorme scélératesse que celle de ces esprits pervers, qui, non contents d'offenser Dieu, veulent le faire offenser aussi par les autres. Souvent ils parviennent à ce but exécrable, parce qu'il se trouve beaucoup d'âmes basses et faibles qui, pour éviter les railleries des gens du monde, quittent le bien, et se jettent dans le désordre. C'est ce dont gémissait saint Augustin après sa conversion : il confessait que, lorsqu'il vivait au milieu de ces ministres de Lucifer, il avait honte de ne point paraître aussi corrompu et effronté qu'eux.[3] Combien n'en est-il pas qui craignent de s'entendre dire : Le saint homme! Voyez le saint! Donne-moi un morceau de ton habit pour relique. Il vaudrait mieux te retirer dans quelque désert. Pourquoi ne vas-tu pas au couvent? Etc. — Combien, dis-je, n'en est-il pas qui, de peur de se voir ainsi traiter par d'indignes amis, se mettent à vivre comme eux? Combien encore qui, s'ils reçoivent un affront, veulent en tirer vengeance, non pas tant pour satisfaire leur colère, que par respect humain, de peur de passer pour des hommes sans cœur! Combien, dans la crainte de perdre l'estime des autres, se dispensent de se

(1) Parata sunt derisoribus judicia, et mallei percutientes stultorum corporibus. *Prov. 19. 29.*

(2) Illos autem Dominus irridebit; et erunt post hæc decidentes sine honore, et in contumelia inter mortuos in perpetuum. *Sap. 4. 18.*

(3) Pudebat me non esse impudentem. *Conf. l. 2. c. 9.*

dédire comme ils y seraient tenus, lorsqu'il leur est échappé de la bouche quelque maxime scandaleuse! Combien enfin qui, pour ne pas perdre la faveur d'un ami, vendent leur âme au démon, comme Pilate condamna Jésus-Christ à la mort, de peur de perdre les bonnes grâces de César!

Attention, mes chers frères : si nous voulons nous sauver, nous devons vaincre le respect humain, et supporter le peu de confusion que peuvent nous causer les dérisions des ennemis de la croix de Jésus-Christ. Si nous ne voulons pas souffrir patiemment cette confusion, elle nous conduira dans l'abîme du péché; mais, si nous la souffrons pour Dieu, elle nous attirera la bienveillance du Seigneur et une grande gloire en paradis. *Il est une confusion qui produit le péché,* dit le Sage, *et il est une confusion qui produit la gloire et l'amitié divine.*[1] Et selon la remarque de saint Grégoire, autant il est louable de rougir du mal, autant on mérite le blâme, quand on rougit du bien.[2]

Mais, dites-vous, je remplis mon devoir, je veux sauver mon âme; pourquoi faut-il que je sois persécuté? — A cela, il n'y a pas de remède; il est impossible que celui qui veut servir Dieu, ne soit pas persécuté. Ceux qui mènent une mauvaise vie, ne peuvent souffrir que d'autres vivent bien,[3] selon le Sage, parce que la vie de ceux-ci est un reproche continuel touchant leur mauvaise conduite; c'est pourquoi ils disent : *Dressons des pièges au juste, parce qu'il est en contradiction avec nos actions, et qu'il nous reproche nos violations de la loi.*[4] L'orgueilleux, qui cherche

(1) Est enim confusio adducens peccatum, et est confusio adducens gloriam et gratiam. *Eccli. 4. 25.*

(2) Sicut verecundia laudabilis est in malo, ita reprehensibilis est in bono. *In Ezech. hom. 10.*

(3) Abominantur impii eos qui in recta sunt via. *Prov. 29. 27.*

(4) Circumveniamus ergo justum, quoniam inutilis est nobis, et contrarius est operibus nostris, et improperat nobis peccata legis. *Sap. 2. 12.*

à tirer vengeance du moindre outrage qu'il reçoit, voudrait que tous se vengeassent des offenses qui leur sont faites. L'avare, qui fait des gains injustes, voudrait que tous fissent de même. Le buveur voudrait que tous s'enivrassent comme lui. L'impudique, qui se vante de ses turpitudes, et dont toutes les paroles sont infectées d'obscénité, voudrait que tous agissent et parlassent comme lui. Tels sont les mondains; et quiconque ne se conduit pas ainsi, ils le traitent de rustre, d'homme vil, insociable, sans honneur et sans civilité. Ils sont du monde, dit saint Jean, et ils ne savent parler aucun autre langage que celui du monde.[1] Pauvres aveugles! le péché les a aveuglés, et c'est ce qui les fait parler ainsi.[2]

Mais, je le répète, il n'y a pas de remède à cela; comme le dit saint Paul, ceux qui en ce monde veulent vivre unis à Jésus-Christ, doivent être persécutés par le monde.[3] Tous les saints ont été persécutés. — Vous dites : Mais je ne fais de mal à personne; pourquoi ne me laisse-t-on pas en paix? — Et les saints, spécialement les martyrs, à qui faisaient-ils du mal? Ils étaient pleins de charité, aimaient tous les hommes, et cherchaient à faire du bien à tous; or, voyez comment le monde les a traités : il les a torturés de toutes les manières, les déchirant avec des ongles de fer, les brûlant avec des lames ardentes, leur ôtant enfin la vie à force de tourments. Et Jésus-Christ, qui fut le Saint des saints, à qui faisait-il du mal? Il consolait, il guérissait tous ceux qui avaient à souffrir.[4] Et comment le monde l'a-t-il traité? Il l'a persécuté au point de le faire mourir sur le gibet infâme de la croix.

(1) Ipsi de mundo sunt; ideo de mundo loquuntur. *I. Jo. 4. 5.*

(2) Hæc cogitaverunt, et erraverunt; excæcavit enim illos malitia eorum. *Sap. 2. 21.*

(3) Omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur. *II. Tim 3. 12.*

(4) Virtus de illo exibat, et sanabat omnes. *Luc. 6. 19.*

Il en est ainsi, parce que les maximes du monde sont toutes contraires à celles de Jésus-Christ. Ce que le monde estime, Jésus-Christ le regarde comme une folie.[1] Et le monde, de son côté, traite de folie ce qui est estimé de Jésus-Christ, comme les croix, les infirmités, les mépris et les ignominies : *La parole de la croix est folie pour ceux qui périssent,*[2] dit saint Paul. Saint Cyprien demande comment on peut se tenir pour chrétien, quand on craint d'être tenu pour tel.[3] Si nous sommes chrétiens, montrons-nous chrétiens de nom et de fait; car, si nous rougissons de Jésus-Christ, il nous déclare qu'il rougira de nous en toute justice, et que, au jour du jugement universel, il ne pourra nous tenir à sa droite. *Celui qui aura rougi de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira de lui, quand il viendra dans sa majesté.*[4] Alors, il dira au réprouvé : Tu as rougi de moi sur la terre; maintenant, je rougirais de te voir avec moi en paradis; va, maudit, va en enfer rejoindre tes semblables. — Mais, dans le texte que je viens de citer, remarquons ces mots : *Celui qui aura rougi de moi et de mes paroles.* — Saint Augustin dit qu'il y en a qui auraient honte de renier Jésus-Christ, et qui n'ont pas honte de renier les maximes de Jésus-Christ.[5] — Mais, dira quelqu'un, si je tiens que telle chose ne peut se faire en conscience, comme le dit l'Evangile, je serai raillé par mes amis, et traité de bigot. — Ainsi, reprend saint Jean

(1) Sapientia enim hujus mundi, stultitia est apud Deum. *I. Cor. 3. 19.*

(2) Verbum enim crucis pereuntibus quidem stultitia est. *I. Cor. 1. 18.*

(3) Christianum se putat, qui christianus esse veretur? *De Lapsis.*

(4) Qui me erubuerit, et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet, cum venerit in majestate sua. *Luc. 9. 26.*

(5) Erubescunt negare Christum, et non erubescunt negare verba Christi.

Chrysostome, vous ne voulez pas être plaisanté par votre compagnon, et vous consentez à être haï de Dieu?[1]

L'Apôtre, qui se glorifiait d'être un disciple de Jésus-Christ, disait : *Le monde est crucifié pour moi, et moi je suis crucifié pour le monde;*[2] c'est-à-dire : Comme je suis aux yeux du monde un crucifié, objet digne de moqueries et de mauvais traitements, de même le monde est pour moi un objet de mépris et d'abomination. — Il faut nous bien convaincre de cette vérité, que nous devons mettre le monde sous nos pieds, ou que le monde mettra sous ses pieds nos âmes. Après tout, qu'est-ce que le monde avec tous ses biens? Ce n'est, répond saint Jean, que convoitise de la chair, convoitise des yeux et orgueil de la vie.[3] Voilà donc à quoi se réduisent tous les biens du monde : aux richesses, qui ne sont que fange; aux honneurs qui sont un peu de fumée, et aux plaisirs charnels qui ne sont que turpitude. Et de quoi nous serviront tous ces biens, si nous perdons notre âme, demande Jésus-Christ.[4]

Celui qui aime Dieu et veut se sauver, doit mépriser le monde et tout respect humain; et en cela, il faut qu'on se fasse violence. — Sainte Marie-Madeleine eut à se faire une grande violence pour vaincre le respect humain, les blâmes et les moqueries du monde, quand, au milieu d'un repas, en présence de tant de personnes réunies, elle vint se jeter aux pieds de Jésus-Christ, les lavant de ses larmes et les essuyant avec ses cheveux; mais ainsi elle se sanctifia, elle mérita outre son pardon, les louanges de Jésus-Christ

(1) Non vis a conservo derideri, sed odio haberi a Deo tuo? *In Act. Apost. hom. 41.*

(2) Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo. *Gal. 6. 14.*

(3) Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ. *I. Jo. 2. 16.*

(4) Quid enim prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur? *Matth. 16. 26.*

pour son ardent amour : *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé.*[1] — Saint François de Borgia portait un jour sous son manteau un pot de bouillon pour les prisonniers ; il rencontra en chemin son fils, qui se promenait pompeusement à cheval avec des compagnons. Le saint sentit d'abord quelque honte de laisser voir ce qu'il portait; mais, pour vaincre ce respect humain, que fit-il? Prenant le pot, il le mit sur sa tête, et se moqua ainsi des idées mondaines. — Jésus-Christ, notre Chef et notre Maître, suspendu à la croix, était moqué par ceux qui passaient devant lui : *Si tu es le Fils de Dieu*, lui disaient-ils, *descends de la croix;* moqué aussi par les prêtres, qui disaient : *Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même.*[2] Mais rien de tout cela ne put l'ébranler : il demeura sur la croix, voulut y finir sa vie, et il vainquit ainsi le monde.

Saint Jérôme remerciait Dieu de l'avoir rendu digne d'être haï du monde,[3] car Jésus-Christ a déclaré que ses disciples seraient bienheureux, quand ils seraient haïs des hommes.[4] Chrétiens mes frères, consolons-nous donc ; pendant que les gens du monde nous blâment et nous maudissent, Dieu nous loue et nous bénit.[5] N'est-ce pas assez pour nous, d'être loués de Dieu, de la Reine du ciel, de tous les anges, de tous les saints et de tous les hommes de bien? Laissons donc les mondains parler comme ils veulent, et continuons de faire ce qui est agréable à Dieu ; il nous récompensera d'autant plus dans l'autre vie, que nous

(1) Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum. *Luc. 7. 47.*

(2) Si Filius Dei es, descende de cruce. — Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere. *Matth. 27. 40-42.*

(3) Gratias ago Deo meo, quod dignus sim, quem mundus oderit. *Ep. ad Asellam.*

(4) Beati eritis, cum vos oderint homines. *Luc. 6. 22.*

(5) Maledicent illi, et tu benedices. *Ps. 108. 28.*

aurons dû nous faire plus de violence pour mépriser les contradictions des hommes. Chacun doit se figurer qu'il est seul dans le monde avec Dieu. Quand les gens déréglés nous raillent, recommandons à Dieu ces pauvres aveugles, qui ont le malheur de se perdre; et pour nous, rendons grâces au Seigneur, qui nous donne la lumière qu'il refuse à ces misérables, et suivons notre chemin. Il faut vaincre tout, pour obtenir le tout.

2. Comment on peut vaincre le respect humain.

Pour vaincre le respect humain, il est nécessaire d'arrêter dans notre cœur la sainte résolution de préférer la grâce de Dieu à tous les biens et à toutes les faveurs du monde; il faut qu'avec saint Paul nous disions : *Non, ni la mort ni la vie,... ni aucune créature, ne pourra jamais nous séparer de l'amour de Dieu.*[1] Jésus-Christ nous exhorte à ne pas craindre ceux qui peuvent nous ôter la vie du corps, mais seulement Celui qui peut nous condamner à l'enfer, où l'on perd le corps et l'âme.[2] Voulons-nous suivre Dieu ou le monde? Si nous voulons suivre Dieu, il nous faut laisser là le monde. *Jusqu'à quand*, disait Elie à son peuple, *boiterez-vous des deux côtés? si le Seigneur est Dieu, suivez-le; si Baal est Dieu, suivez-le.*[3] On ne peut servir à la fois l'un et l'autre de ces deux maîtres.[4] Celui qui veut plaire aux hommes, ne peut plaire à Dieu,[5] disait l'Apôtre.

(1) Neque mors, neque vita, neque angeli, neque principatus,... neque creatura alia poterit nos separare a charitate Dei. *Rom. 8. 38.*

(2) Nolite timere eos qui occidunt corpus..., sed potius timete eum qui potest et animam et corpus perdere in gehennam. *Matth. 10. 28.*

(3) Usquequo claudicatis in duas partes? Si Dominus est Deus, sequimini eum; si autem Baal, sequimin illum. *III. Reg. 18. 21.*

(4) *Matth. 6. 24.*

(5) Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem. *Gal. 1. 1*

Les vrais serviteurs de Jésus-Christ se réjouissent de se voir méprisés et maltraités pour l'amour de Jésus-Christ; ainsi les saints Apôtres *allaient se réjouissant... d'avoir été jugés dignes de souffrir des affronts pour le nom de Jésus.*[1] Moïse pouvait se soustraire à la persécution d'Egypte, en laissant courir le bruit répandu qu'il était fils de la fille de Pharaon; mais il refusa de passer pour tel, et il aima mieux être affligé avec les autres hébreux, jugeant, comme le dit saint Paul, que l'opprobre de Jésus-Christ est un plus grand bien que toutes les richesses du monde.[2]

Les mauvais amis viendront vous dire : Quelles extravagances! Pourquoi ne faites-vous pas comme les autres? — Répondez : Les autres ne font pas tous comme vous dites; il y en a qui vivent saintement. — Mais il en est peu. — Soit; et moi, je veux suivre ce petit nombre; car l'Evangile déclare que le petit nombre est celui des élus.[3] Or, dit Cassien, pour être sauvé avec le petit nombre, il faut vivre comme le petit nombre.[4] — Ils diront de plus : Ne voyez-vous donc pas que tout le monde parle de vous et blâme votre conduite? — Répondez : Il me suffit que Dieu ne la juge pas mauvaise. Dites-moi ce qui vaut mieux : obéir à Dieu ou aux hommes? Telle fut la réponse de saint Pierre et de saint Jean aux Juifs.[5] — Ils diront encore : Mais, cette injure si grave que vous avez reçue, comment la souffrez-vous? Ne voyez-vous pas que vous ne pouvez plus vous montrer? Et vous vous en tenez là? — Répondez : Je

(1) Ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati. *Act. 5. 41.*

(2) Magis eligens affligi cum populo Dei..., majores divitias æstimans, thesauro Ægyptiorum, improperium Christi. *Heb. 11. 25.*

(3) Multi enim sunt vocati, pauci vero electi. *Matth. 20. 16.*

(4) Vive ut pauci, ut cum paucis inveniri merearis in regno Dei. *De Inst. l. 4. c. 38.*

(5) Si justum est in conspectu Dei, vos potius audire, quam Deum, judicate. *Act. 4. 19.*

suis chrétien; il me suffit de paraître bien devant Dieu.

C'est ainsi qu'il faut répondre à ces satellites du démon; il faut mépriser toutes leurs maximes et tous leurs reproches. Et quand il est nécessaire de reprendre ceux qui ne tiennent pas compte des préceptes divins, il faut s'armer de courage, et les corriger même en public, comme le prescrit l'Apôtre.[1] Et s'il s'agit de l'honneur de Dieu, on ne doit pas être retenu par la qualité de celui qui pèche; qu'on lui dise ouvertement : Cela est un péché; on ne peut le faire. — Telle fut la conduite de saint Jean-Baptiste à l'égard du roi Hérode, qui vivait avec la femme de son frère; il lui dit avec fermeté que cela n'était point permis.[2] Il est vrai que les hommes nous traiteront d'insensés et nous tourneront en dérision; mais au jour du jugement, ils reconnaîtront que les fous, c'étaient eux-mêmes; quant à nous, nous aurons la gloire d'être comptés parmi les saints, parmi les enfants de Dieu : *Les voilà*, s'écrieront-ils, *ceux que nous avons pris pour but de nos traits railleurs.... Insensés que nous étions! nous regardions leur vie comme une folie, et leur mort comme une fin sans honneur*; *voyez comme ils sont mis au nombre des enfants de Dieu, et admis à l'héritage des saints!*[3]

(1) Peccantes coram omnibus argue. *I. Tim. 5. 20.*

(2) Non licet tibi habere eam. *Matth. 14. 4.*

(3) Hi sunt quos habuimus aliquando in derisum... Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam, et finem illorum sine honore; ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter Sanctos sors illorum est. *Sap. 5. 3.*

SERMON XXVIII.

DIMANCHE DE LA PENTECOTE.

SUR LA CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DE DIEU.

Sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio.[1]
Je fais ce que mon Père m'a ordonné.

Jésus-Christ nous a été donné de Dieu pour Sauveur, et aussi pour Maître; en sorte qu'il est principalement venu au monde pour nous enseigner, non seulement par sa parole, mais encore par l'exemple de sa vie, comment nous devons aimer Dieu, notre souverain bien. C'est pourquoi il a dit un jour à ses disciples, comme nous le lisons dans l'Évangile de cette fête : *Ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, et sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio* : « Pour faire connaître au monde l'amour que je porte à mon Père éternel, je veux accomplir tout ce qu'il me commande. » — Il avait déjà dit ailleurs : *Je suis descendu du ciel pour faire, non ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé.*[2]

Ames fidèles, si vous aimez Dieu, et si vous désirez vous sanctifier, vous devez rechercher la volonté de Dieu, et vouloir ce qu'il veut. *L'amour divin,* dit saint Paul, *est*

(1) *Jo. 14. 31.*

(2) Descendi de cœlo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me. *Jo. 6. 38.*

répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit.[1] Si donc nous voulons posséder le trésor de l'amour divin, nous devons prier sans cesse le Saint-Esprit de nous faire connaître et accomplir la volonté de Dieu : demandons-lui toujours la lumière nécessaire pour la connaître et la force nécessaire pour l'accomplir. Je dis cela, parce que plusieurs prétendent aimer Dieu, en suivant, non la volonté de Dieu, mais leur propre volonté.

C'est pourquoi je veux aujourd'hui vous montrer — d'abord, que toute notre sanctification consiste à nous conformer à la volonté de Dieu, — et ensuite, comment et en quelles choses nous devons, dans la pratique, nous conformer à la divine volonté.

1. Toute notre sanctification consiste à nous conformer à la volonté de Dieu.

Il est certain que notre salut consiste à aimer Dieu ; une âme qui n'aime pas Dieu, ne vit pas, mais elle est morte, assure saint Jean.[2] Et la perfection de cet amour consiste dans la conformité de notre volonté à celle de Dieu.[3] L'effet principal de l'amour, dit saint Denis l'Aréopagite, c'est d'unir la volonté de ceux qui s'aiment,[4] en sorte qu'ils n'aient plus qu'un seul cœur et une seule volonté. Ainsi, nos bonnes œuvres, communions, oraisons, pénitences, aumônes, ne plaisent à Dieu que pour autant qu'elles s'accordent avec sa sainte volonté ; car, si elles étaient faites contre la volonté de Dieu, loin d'être des actes de vertu, elles seraient des fautes dignes de châtiment.

(1) Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum, qui datus est nobis. *Rom. 5. 5.*

(2) Qui non diligit, manet in morte. *I. Jo. 3. 14.*

(3) Et vita in voluntate ejus. *Ps. 29. 6.*

(4) Charitatem habete, quod est in vinculum perfectionis. *Col. 3. 14.*

Un jour, pendant que Jésus-Christ prêchait au milieu d'une foule de peuple, on vint lui dire que sa Mère et ses frères l'attendaient; à quoi il répondit : *Quiconque fait la volonté de mon Père céleste, voilà qui est mon frère et ma sœur et ma mère.*[1] Par ces paroles, Notre-Seigneur nous donnait à entendre, qu'il ne reconnaît pour ses parents et ses amis ceux-là seuls qui font la volonté de Dieu.

Les saints dans le ciel aiment Dieu d'un amour parfait; or, je le demande, en quoi consiste la perfection de leur amour? elle consiste dans leur entière conformité à la volonté divine. C'est pourquoi Jésus-Christ nous a enseigné à demander la grâce de faire la volonté de Dieu sur la terre, comme les saints la font dans le ciel : *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, et in terra.* Aussi, sainte Thérèse disait : « Tout ce qu'il faut chercher dans l'exercice de l'oraison, c'est de conformer sa volonté à celle de Dieu. » Et elle ajoutait : « En cela consiste la plus haute perfection : celui qui excellera le plus dans cette pratique, recevra de Dieu les plus grands dons, et fera le plus de progrès dans la vie intérieure.[2] » L'unique fin que les saints ont euc en vue dans la pratique de toutes les vertus, ce fut l'accomplissement de la volonté de Dieu. Le bienheureux Henri Suson disait : « J'aime mieux être le plus misérable ver de terre par la volonté de Dieu, que d'être un séraphin par ma propre volonté. »

Un acte parfait de conformité à la volonté de Dieu suffit pour faire un saint. Voyez saint Paul. Pendant qu'il persécutait l'Eglise, Jésus-Christ lui apparut et le convertit; que fit alors le saint? Tout ce qu'il fit, ce fut d'offrir à Dieu sa volonté, afin que le Seigneur disposât de lui selon son bon plaisir : *Seigneur,* dit-il, *que voulez-vous que je fasse?*

(1) Quicumque enim fecerit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse meus frater et soror et mater est. *Matth. 12. 50*

(2) Chât. int. d. 2. ch. 1.

Et aussitôt, parlant à Ananie, Jésus-Christ le proclame Vase d'élection et Apôtre des nations.[1]

Celui qui donne à Dieu sa volonté, lui donne tout ce qu'il a. Quand on se mortifie pour Dieu par des jeûnes et des pénitences, ou qu'on fait des aumônes, on donne à Dieu une partie de soi ou de ses biens; mais, quand on lui donne sa volonté, on lui donne tout; en sorte qu'alors on peut dire à Dieu : Seigneur, vous ayant donné ma volonté, je n'ai plus rien à vous donner, puisque je vous ai donné tout. — C'est là en effet tout ce que Dieu demande de nous, notre cœur, c'est-à-dire, notre volonté.[2] Si donc Dieu agrée tant notre volonté, disait le saint abbé Nil,[3] nous devons, dans nos prières, tâcher d'obtenir de sa bonté, non pas qu'il fasse ce que nous voulons, mais qu'il nous accorde la grâce de faire tout ce qu'il veut de nous.

Cette vérité, que tout notre bien consiste à faire la volonté de Dieu, chacun la connaît; mais l'important est de la mettre en pratique; c'est pourquoi nous passons au second point, où il me reste à vous dire plusieurs choses nécessaires à cet effet.

2. Comment et en quelles choses nous devons, dans la pratique, nous conformer à la divine volonté.

Pous nous trouver disposés à exécuter en toute occasion la volonté de Dieu, nous devons par avance nous offrir constamment à lui, prêts à embrasser en paix toutes ses dispositions et ses volontés à notre égard. Ainsi faisait David, quand il disait : *Mon cœur est prêt, ô Dieu, mon cœur est prêt.*[4] Et il ne demandait autre chose au Sei-

(1) Domine, quid me vis facere? — Vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus. *Act. 9. 6-15.*

(2) Præbe, fili mi, cor tuum mihi. *Prov. 23. 26.*

(3) *De Orat. c. 29.*

(4) Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum. *Ps. 56. 8.* — *107. 2.*

gneur, que de lui enseigner à faire sa divine volonté.[1] Par là, il mérita que Dieu l'appelât un homme selon son cœur; pourquoi? Parce que ce saint roi était toujours prêt à exécuter tous ses ordres.[2]

Sainte Thérèse s'offrait à Dieu cinquante fois par jour, afin qu'il disposât d'elle à son gré, et se tenait prête à embrasser tout ce qu'il lui enverrait, prospérité ou adversité. Et voilà le point important, c'est de s'offrir à Dieu sans réserve. Tous sont prêts à se conformer à la volonté de Dieu dans les prospérités; mais la perfection consiste à s'y conformer aussi dans toutes les adversités. Le Seigneur veut et il a pour agréable que nous lui rendions grâces dans les choses qui nous plaisent; mais il est plus satisfait, quand nous acceptons avec résignation les coups de l'adversité. Le vénérable Jean d'Avila disait : « Un seul Béni soit Dieu ! dans les contrariétés, vaut plus que mille actions de grâces dans ce qui réussit à notre gré. »

Et nous devons nous conformer à la volonté divine, non seulement dans les adversités qui nous viennent directement de Dieu, comme les maladies, la perte des biens, des parents ou des amis, mais encore dans celles qui, étant aussi voulues de Dieu, puisque rien n'arrive en ce monde si ce n'est par la disposition de sa providence, ne nous viennent néanmoins de Dieu que d'une manière indirecte, je veux dire par le moyen des hommes; telles sont les injustices, les diffamations, les calomnies, les injures et toutes les autres sortes de persécutions. — Mais quoi! Dieu veut-il que les autres pèchent, en nous faisant tort dans nos biens ou notre honneur? — Non; comprenez bien : Dieu ne veut pas le péché qu'ils commettent, mais il veut que nous souffrions cette perte, cette humiliation, et

(1) Doce me facere voluntatem tuam. *Ps. 142. 10.*

(2) Inveni David, filium Jesse, virum secundum cor meum; qui faciet omnes voluntates meas. *Act. 13. 22.*

qu'en la supportant, nous nous conformions à sa volonté.

Tous les biens, comme sont les richesses et les honneurs, et tous les maux, comme sont les maladies et les persécutions, viennent de Dieu,[1] dit l'Ecriture. Elle dit : *les maux,* notez-le bien, parce que nous les appelons ainsi, faute de savoir nous conformer à la volonté de Dieu ; mais en réalité, si nous les acceptions comme nous le devrions, c'est-à-dire, avec résignation, parce qu'ils viennent de la main de Dieu, ils seraient pour nous, non des maux, mais des biens. Les pierres précieuses qui enrichissent le plus la couronne des saints dans le ciel, ce sont les tribulations qu'ils ont souffertes avec patience pour Dieu, en pensant que tout vient de sa main. Quelle fut la réponse du saint homme Job, à la nouvelle que les Sabéens avaient enlevé ses biens? Il ne dit pas : Le Seigneur m'a donné ces biens, et les Sabéens me les ont enlevés ; — mais : Le Seigneur me les a donnés, le Seigneur me les a ôtés. Aussi bénissait-il son saint Nom, en reconnaissant en tout l'effet de sa volonté.[2] Pendant qu'on tourmentait les saints martyrs Epictète et Astion, avec des crocs de fer et des torches ardentes, ils ne faisaient entendre que ces mots : « Seigneur, que votre volonté s'accomplisse en nous! » Et voici les dernières paroles qu'ils prononcèrent en expirant : « Soyez béni, ô Dieu éternel! de ce que vous nous donnez la grâce d'accomplir en nous votre bon plaisir.[3] »

Une âme qui aime Dieu, n'est jamais troublée, quoi qu'il lui arrive.[4] — On lit dans Césaire,[5] l'exemple d'un moine qui, sans mener une vie plus austère que les autres, opérait

(1) Bona et mala... a Deo sunt. *Eccli. 11. 14.*

(2) Dominus dedit, Dominus abstulit. — Sicut Domino placuit, ita factum est; sit nomen Domini benedictum! *Job. 1. 21.*

(3) Rosweide. *Vit. Patr. l. 1. c. 12.*

(4) Non contristabit justum, quidquid ei acciderit. *Prov. 12. 21.*

(5) *Dial. l. 10. c. 6.*

néanmoins beaucoup de miracles. L'abbé en était étonné, et il lui demanda un jour quelles dévotions il pratiquait. L'humble religieux répondit qu'il était le plus imparfait de tous, et qu'il s'appliquait uniquement à se conformer en tout à la volonté de Dieu. « Et ce dommage, reprit le supérieur, qu'une personne malveillante a causé dans nos terres, il y a quelques jours, ne vous a-t-il fait aucune peine? — Non, mon Père, dit-il ; j'en ai même remercié le Seigneur, attendu qu'il fait ou permet toutes choses pour notre bien. » Ces paroles convainquirent l'abbé de la sainteté de ce bon religieux. — Voilà comment, nous aussi, nous devons agir dans tout ce qui nous arrive de contraire ; disons toujours : *Seigneur ! tel a été votre bon plaisir,* ainsi soit-il.[1]

Par cette conduite, on jouit de la paix que les anges, à la naissance de Jésus-Christ, annoncèrent aux hommes de bonne volonté, c'est-à-dire, à ceux qui tiennent leur volonté unie à celle de Dieu. Ceux-ci goûtent cette paix qui, comme l'Apôtre le déclare, surpasse tous les plaisirs des sens.[2] C'est une paix grande et stable, qui n'est point sujette à changement. *L'homme saint demeure dans la sagesse comme le soleil, mais l'insensé change comme la lune.*[3] L'insensé, ou le pécheur, est inconstant comme la lune, qui tantôt croît, et tantôt décroît : on le voit aujourd'hui rire jusqu'à la folie, demain pleurer jusqu'au désespoir ; il est aujourd'hui tout humble et doux, demain superbe et furieux ; en un mot, le pécheur varie sans cesse, selon ce qui lui arrive de bon ou de mauvais. Le juste, au contraire, est comme le soleil, toujours semblable à lui-même, toujours tranquille, quoi qu'il advienne. Dans la partie inférieure, il ne pourra éviter de sentir quelque peine des contrariétés qui lui arri-

(1) Ita, Pater! quoniam sic fuit placitum ante te. *Matth. 11. 26.*

(2) Pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum. *Phil. 4. 7.*

(3) Homo sanctus in sapientia manet sicut sol; nam stultus sicut luna mutatur. *Eccli. 27. 12.*

vent ; mais, sa volonté restant unie à celle de Dieu, nul ne pourra le priver de cette joie spirituelle qui n'est point sujette aux vicissitudes de la vie présente : *Personne,* a dit Jésus, *ne vous ôtera votre joie.*[1]

Celui qui se repose dans la volonté divine, est comme un homme qui, placé au-dessus des nuages, aperçoit sous ses pieds les tempêtes en furie, voit les éclairs, entend le tonnerre, mais sans en être atteint ni troublé. Comment, en effet, pourrait-il être inquiet, s'il lui arrive toujours ce qu'il veut? Quand on ne veut que ce qui plaît à Dieu, on obtient toujours tout ce qu'on veut; car tout ce qui arrive, arrive par la volonté de Dieu. Salvien a dit de ces âmes résignées : Si elles sont de basse condition, elles veulent être ainsi; si elles tombent dans la pauvreté, elles veulent être pauvres; en un mot, parce qu'elles veulent tout ce que Dieu veut, elles sont toujours contentes.[2] Vienne le froid, le chaud, la pluie. le vent; celui qui est uni à la volonté de Dieu, dit toujours : Je veux cette froidure, cette chaleur, cette pluie, ce vent, parce que Dieu le veut ainsi. — Vienne telle perte, telle persécution, telle maladie, et même la mort; il dit également : Je veux cette perte, cette persécution, cette maladie, je veux même la mort, quand elle arrive, parce que Dieu le veut ainsi. — Et quel plus grand contentement peut avoir une âme qui cherche à plaire à Dieu, que d'embrasser en paix la croix que Dieu lui envoie, sachant bien que, en l'embrassant en paix, elle donne à Dieu la meilleure satisfaction qu'elle puisse lui donner? Sainte Marie-Madeleine de Pazzi, rien qu'à entendre prononcer les mots de « Volonté de Dieu, » éprouvait intérieurement une telle joie, qu'elle était ravie hors d'elle-même et entrait en extase.

(1) Gaudium vestrum nemo tollet a vobis. *Jo. 16. 22.*

(2) Humiles sunt, hoc volunt; pauperes sunt, pauperie delectantur; itaque beati dicendi sunt. *De Gub. D. l. 1. n. 2.*

Quelle est, au contraire, la folie de ceux qui osent résister à la volonté de Dieu, et qui, au lieu de recevoir les tribulations avec patience, s'irritent et s'emportent contre Dieu, jusqu'à le traiter d'injuste ou de cruel! Est-ce que, par leur résistance à la volonté divine, ils empêcheront d'arriver ce que Dieu veut? *Qui peut résister à la volonté divine?*[1] Les malheureux! par leur impatience, allégeront-ils la croix que Dieu leur envoie? Non, ils la rendront plus pesante, doublement pénible. *Qui, en lui résistant, a trouvé la paix?*[2] Ah! quelle folie!

Quant à nous, résignons-nous à la volonté divine; par là, nous rendrons notre croix plus légère, et nous acquerrons de grands mérites pour la vie éternelle. C'est là ce que Dieu veut, quand il nous afflige, c'est de nous rendre saints.[3] Il nous envoie des croix, non parce qu'il nous veut du mal, mais parce qu'il nous veut du bien; il voit qu'elles sont utiles à notre salut.[4] Les fléaux même ne nous viennent pas de Dieu pour notre ruine, mais pour notre bonheur, afin que nous nous corrigions de nos vices.[5] Le Seigneur nous aime tant, que, non seulement il désire notre bonheur, mais qu'il s'en occupe avec sollicitude, comme le disait David.[6]

Abandonnons-nous donc toujours entre les mains de ce Dieu, qui a un si grand désir et un si grand soin de notre salut éternel : *Jetez dans son sein tous vos soucis,* écrit saint Pierre, *car il s'intéresse à vous.*[7] Celui qui vit en s'aban-

(1) Voluntati enim ejus quis resistit? *Rom. 9. 19.*

(2) Quis restitit ei, et pacem habuit? *Job. 9. 4.*

(3) Hæc est enim voluntas Dei, sanctificatio vestra. *I. Thess. 4. 3.*

(4) Omnia cooperantur in bonum. *Rom. 8. 28.*

(5) Ad emendationem, non ad perditionem nostram, evenisse credamus. *Judith. 8. 27.*

(6) Dominus sollicitus est mei. *Ps. 39. 18.*

(7) Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi cura est de vobis. *I. Pet. 5. 7.*

donnant entre les mains de Dieu, passera une vie heureuse, et aura une mort sainte. Celui qui meurt entièrement résigné à la volonté divine, meurt saintement; mais, celui qui n'est pas uni à la volonté de Dieu pendant sa vie, ne le sera pas non plus au moment de la mort, et il ne se sauvera point. Ainsi, le but de toutes nos pensées durant le reste de notre vie, ce doit être d'accomplir la volonté de Dieu; nous devons rapporter à cette fin toutes nos dévotions, nos méditations, communions, visites au saint Sacrement, et toutes nos prières, en demandant sans cesse à Dieu qu'il nous fasse connaître et accomplir sa volonté.[1] En même temps, offrons-nous à lui tout prêts à accepter sans réserve tout ce qu'il veut de nous, en lui disant avec l'Apôtre : Seigneur, dites-moi ce que vous voulez de moi; je veux faire tout ce que vous voulez.[2] — Et en toute circonstance, soit agréable, soit pénible, ayons toujours à la bouche ces paroles du *Pater noster* : *Fiat voluntas tua,* Que votre volonté soit faite! Répétons-les souvent, plusieurs fois dans la journée, et cela du fond du cœur. Bienheureux serons-nous, si nous vivons, et si nous terminons notre vie, en disant à Dieu : *Fiat, fiat voluntas tua!*

(1) Doce me facere voluntatem tuam. *Ps. 142. 10.*
(2) Domine, quid me vis facere? *Act. 9. 6.*

SERMON XXIX.

FÊTE DE LA SAINTE TRINITÉ.*

SUR L'AMOUR DES TROIS PERSONNES DIVINES ENVERS L'HOMME.

Euntes ergo, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.[1]

Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Le pape saint Léon a dit que la nature de Dieu est la bonté par essence.[2] Or, la bonté est naturellement communicative : *Bonum est sui diffusivum.* Et en effet, on voit par l'expérience, même parmi les hommes, que les personnes de bon cœur sont pleines d'amour envers les autres, et désirent faire participer tout le monde aux biens dont elles jouissent. C'est pourquoi Dieu, qui est une bonté infinie, est tout amour envers nous, ses créatures ; aussi est-il appelé, par saint Jean, l'Amour même, la Charité même ;[3] et de là vient qu'il a un immense désir de nous rendre participants de ses biens. La foi nous enseigne combien les trois Personnes divines ont daigné aimer l'homme, et se sont appliquées à l'enrichir des dons célestes. Jésus-Christ a dit

(*) Ou premier dimanche après la Pentecôte. — Nous trouvons deux sermons pour ce jour ; voir le suivant.

(1) *Matth. 28. 19.*

(2) Deus, cujus natura, bonitas. *De Nat. D. s. 2.*

(3) Deus charitas est. *I. Jo. 4. 8.*

à ses Apôtres : *Enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.* En leur donnant cet ordre, il a voulu, non seulement qu'ils instruisissent les nations du mystère de la sainte Trinité, mais qu'ils leur fissent connaître aussi l'amour que la sainte Trinité porte à l'homme.

Voilà pourquoi je veux aujourd'hui, âmes chrétiennes, vous donner à considérer ces trois points : — premièrement, l'amour que Dieu le Père nous a porté en nous créant; — secondement, l'amour que Dieu le Fils nous a porté en nous rachetant; — et troisièmement, l'amour que Dieu le Saint-Esprit nous a porté en nous sanctifiant. Commençons.

1. L'amour que Dieu le Père nous a porté en nous créant.

Mon fils, dit le Seigneur, je t'ai aimé dès l'éternité; et par amour pour toi, j'ai voulu te faire la miséricorde de te tirer du néant.[1] — Ainsi, chrétiens mes frères, entre tous ceux qui vous ont aimés, Dieu a été le premier à vous aimer. Sur la terre, les premiers qui vous ont aimés, ce sont vos parents; mais ils ne vous ont aimés qu'après vous avoir connus. Or, avant votre existence, déjà Dieu vous aimait. Votre père et votre mère n'étaient pas encore au monde, que Dieu vous aimait déjà; avant même que le monde fût créé, Dieu vous aimait. Combien de temps avant la création du monde Dieu vous a-t-il aimés? est-ce mille ans ou mille siècles? Inutile de compter les années ou les siècles; Dieu vous a aimés de toute éternité : *In charitate perpetua dilexi te.* Depuis qu'il est Dieu, toujours il vous a aimés; dès qu'il s'est aimé lui-même, il vous a aimés aussi. Cette pensée animait la jeune vierge sainte Agnès, quand

(1) In charitate perpetua dilexi te; ideo attraxi te, miserans. *Jer. 31. 3.*

elle répondait aux créatures qui demandaient son amour : Un autre que vous m'a prévenue de son amour.[1] Non, créatures, je ne puis vous préférer à mon Dieu : c'est lui qui m'a aimée le premier; il est donc juste que, dans mon amour, je le préfère à tout autre.

Ainsi, mes frères, Dieu vous a aimés dès l'éternité; et c'est uniquement par amour pour vous, qu'il vous a choisis parmi tant d'autres hommes qu'il pouvait créer à votre place; les laissant dans leur néant, il vous a donné l'être, et vous a placés dans le monde. C'est encore par amour pour vous, qu'il a tiré du néant tant d'autres créatures admirables, destinées à vous servir, en vous rappelant l'amour qu'il vous a porté, et celui que vous lui devez par reconnaissance. — Saint Augustin disait à Dieu : Le ciel et la terre, tout me prêche que je dois vous aimer.[2] Quand il regardait le soleil, les étoiles, les montagnes, la mer, les fleuves, il se figurait que toutes ces créatures lui disaient : Augustin, aime ton Dieu, puisqu'il nous a créées pour toi, pour gagner ton amour. — L'abbé de Rancé, fondateur de la Trappe, à la vue des collines, des fontaines, des fleurs, disait que toutes ces beautés lui rappelaient l'amour que Dieu lui avait porté. — Sainte Thérèse se figurait aussi que les créatures lui reprochaient son ingratitude envers Dieu. — Lorsque sainte Marie-Madeleine de Pazzi avait en main une belle fleur ou quelque fruit, elle se sentait le cœur comme percé d'un trait d'amour pour Dieu, à cette réflexion : Mon Dieu a donc pensé dès l'éternité à créer cette fleur, ce fruit, pour se faire aimer de moi !

Bien plus, le Père éternel, voyant que, par nos fautes, nous étions condamnés à l'enfer, a daigné, par amour pour nous, envoyer son Fils sur la terre, y mourir en croix, afin

(1) Ab alio amatore præventa sum.

(2) Cœlum et terra et omnia mihi dicunt ut te amem. *Conf. l. 10. c. 6.*

de nous délivrer de l'enfer, et de nous conduire avec lui en paradis : *Dieu a tellement aimé le monde,* disait Jésus lui-même, *qu'il a donné son Fils unique.*[1] Amour que l'Apôtre appelle EXCESSIF : *A cause de l'excessive charité dont il nous a aimés, alors même que nous étions morts par nos péchés, il nous a rendu la vie par Jésus-Christ.*[2]

Considérez en outre l'amour particulier que Dieu vous a porté en vous faisant naître dans un pays chrétien et au sein de la véritable Eglise, qui est l'Eglise catholique. Combien n'en est-il pas qui viennent au monde parmi les idolâtres, les juifs, les mahométans, ou les hérétiques, lesquels se perdent tous! Considérez que, dans la multitude des hommes, il en est peu, pas même un dixième, qui ont le bonheur de naître où règne la vraie foi; et Dieu nous a choisis pour faire partie de ce petit nombre. Oh! l'inappréciable don, que le don de la foi! Que de millions d'âmes, parmi les incrédules, sont privées des sacrements, des instructions, des bons exemples, et de tous les autres moyens de salut, que nous trouvons dans notre sainte Eglise! et le Seigneur a bien voulu nous accorder tous ces grands avantages sans aucun mérite de notre part, ou plutôt, en prévoyant nos démérites; car, lorsqu'il pensait à nous créer et à nous faire ces grâces, il prévoyait déjà nos péchés et les injures que nous lui ferions.

2. L'amour que Dieu le Fils nous a porté en nous rachetant.

Adam, notre premier père, tombe dans le péché, il mange du fruit défendu, et le malheureux est condamné à la mort éternelle avec nous tous, ses descendants; mais Dieu, voyant

(1) Sic enim Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret. *Jo. 3. 16.*

(2) Propter nimiam charitatem suam, qua dilexit nos, et cum essemus mortui peccatis, convivificavit nos in Christo. *Ephes. 2. 4.*

tout le genre humain perdu, détermine d'envoyer un Rédempteur pour sauver les hommes. Qui sera ce Rédempteur? un ange, un séraphin? Non; le Fils même de Dieu, souverain Seigneur et vrai Dieu comme son Père, s'offre à venir sur la terre, pour y prendre la chair humaine et mourir pour le salut des hommes.

O merveille! ô prodige de l'amour divin! L'homme, dit saint Fulgence, méprise Dieu, se sépare de Dieu, et Dieu vient sur la terre pour rechercher l'homme rebelle, tant est grand l'amour qu'il lui porte.[1] Comme il ne nous était pas possible, ajoute saint Augustin, d'aller à notre Rédempteur, il a daigné venir à nous.[2] Et pourquoi Jésus-Christ a-t-il voulu venir à nous? Le même saint Docteur répond que c'est pour nous faire connaître le grand amour qu'il nous porte.[3]

Alors, dit l'Apôtre, le Seigneur fit éclater sa douceur et sa bonté, ou, selon le texte grec, son amour singulier envers les hommes.[4] — Avant que Dieu eût paru fait homme sur la terre, observe saint Bernard à ce sujet, les hommes ne pouvaient parvenir à connaître la grandeur de la divine bonté; le Verbe éternel a donc pris la nature humaine, afin que, le voyant fait homme au milieu d'eux, ils se fissent une juste idée de sa bonté.[5] Et comment le Fils de Dieu pouvait-il nous montrer plus d'amour et de bonté, qu'en se faisant homme, ver de terre comme nous, afin de ne pas nous voir perdus? Quelle merveille ne serait-ce pas de voir un prince

(1) Homo, Deum contemnens, a Deo discessit; Deus, hominem diligens, ad homines venit. *S. de Dupl. Nat. Chr.*

(2) Quia ad Medicum venire non poteramus, ipse ad nos venire dignatus est. *Serm. 88. E. B.*

(3) Propterea Christus advenit, ut cognosceret homo quantum eum diligat Deus. *De catech. rud. c. 4.*

(4) Benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei. *Tit. 3. 4.*

(1) Priusquam appareret humanitas, latebat benignitas; sed unde tanta agnosci poterat? Venit in carne, ut, apparente humanitate, benignitas agnosceretur. *In Epiph. s. 1.*

se réduire à la condition de vermisseau, pour sauver les vers de son royaume! Que dirons-nous donc, en voyant un Dieu fait homme comme nous, pour nous sauver de la mort éternelle? Un Dieu fait chair![1] Si la foi ne nous en assurait, qui jamais pourrait le croire? Voilà donc, dit saint Paul, un Dieu comme anéanti.[2] Le texte grec, au lieu de *Anéanti,* porte *Vidé.* L'Apôtre nous donne ainsi à entendre que Celui qui était plein de majesté et de puissance divine, a voulu s'en dépouiller et s'abaisser jusqu'à la condition humble et faible de la nature humaine, prenant la forme, c'est-à-dire, la nature de serviteur, et se rendant semblable aux hommes même par l'apparence extérieure, et pareil à tout homme vulgaire, bien que, remarque saint Jean Chrysostome, il ne fût pas seulement homme, mais homme et Dieu. Saint Pierre d'Alcantara, entendant un jour chanter à la Messe ces paroles : *Et Verbum caro factum est;*[3] « Le Verbe s'est fait chair, » poussa un grand cri, et, ravi en extase, fut transporté en l'air dans l'église jusqu'aux pieds du saint Sacrement.

Mais le Verbe incarné, ce Dieu plein de tendresse, ne s'est point contenté de se faire homme par amour pour les hommes; il a voulu, de plus, vivre parmi nous comme le dernier, comme le plus méprisé et le plus affligé des hommes, ainsi que le Prophète l'a vu et annoncé d'avance.[4] Il fut un Homme de douleurs : *Virum dolorum;* car il fut formé exprès pour être sans cesse en proie aux souffrances, et telle fut toute la vie de notre Rédempteur, depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

Et comme il était venu pour se faire aimer de l'homme,

(1) Verbum caro factum. *Jo. 1. 14.*

(2) Semetipsum exinanivit, formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo. *Phil. 2. 7.*

(3) *Jo. 1. 14.*

(4) Non est ei species, neque decor ; et vidimus eum... despectum, et novissimum virorum, virum dolorum. *Is. 53. 2.*

ainsi qu'il l'a déclaré,[1] il a voulu, à la fin de sa vie, nous donner les marques et les preuves les plus grandes de l'amour qu'il nous portait.[2] C'est pour cela que, non seulement il s'humilia jusqu'à mourir pour nous, mais il voulut se choisir une mort entre toutes la plus amère et la plus ignominieuse.[3] Parmi les Hébreux, celui qui mourait crucifié, était maudit et déshonoré aux yeux de tous.[4] C'est ainsi que notre divin Rédempteur a voulu finir sa vie, en subissant le supplice honteux de la croix, au milieu d'un déluge d'ignominies et de souffrances, comme il l'avait prédit par la bouche de David.[5]

Saint Jean dit que nous avons connu l'amour de Dieu envers nous, parce qu'il a donné sa vie pour nous.[6] Et en effet, comment Dieu pouvait-il mieux nous témoigner son amour, qu'en donnant sa vie pour nous? Et comment est-il possible que nous voyions un Dieu mort sur la croix pour notre amour, sans l'aimer? *L'amour de Jésus-Christ nous presse.* — Par ces paroles, saint Paul nous avertit que nous sommes obligés et forcés à aimer notre Sauveur, moins par ce qu'il a fait et souffert, que par l'amour qu'il nous a témoigné en souffrant et en mourant pour nous. *Il est mort pour nous tous,* ajoute l'Apôtre, *afin que chacun de nous ne vive plus pour lui-même, mais seulement pour Celui qui a donné sa vie pour notre amour.*[7]

(1) Ignem veni mittere in terram; et quid volo, nisi ut accendatur? *Luc. 12. 49.*

(2) Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos. *Jo. 13. 1.*

(3) Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. *Phil. 2. 8.*

(4) Maledictus omnis qui pendet in ligno. *Gal. 3. 13.*

(5) Veni in altitudinem maris, et tempestas demersit me. *Ps. 68. 3.*

(6) In hoc cognovimus charitatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit. *I. Jo. 3. 16.*

(7) Charitas enim Christi urget nos. — Pro nobis omnibus mortuus est Christus, ut et qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est. *II. Cor. 5. 14.*

Ce fut encore afin de captiver tout notre amour, que, non content de donner sa vie pour nous, il a voulu de plus se laisser lui-même à nous pour nourriture, quand il a dit : *Prenez et mangez, ceci est mon corps.*[1] Si la foi ne nous assurait de cet autre prodige de l'amour divin, qui pourrait jamais le croire? Nous en parlerons particulièrement dimanche prochain.* Maintenant, considérons brièvement le troisième point.

3. L'amour que Dieu le Saint-Esprit nous a porté en nous sanctifiant.

Non content de nous avoir donné Jésus-Christ, son divin Fils, afin qu'il nous sauvât par sa mort, le Père éternel a voulu nous donner aussi l'Esprit-Saint, afin qu'il habitât dans nos âmes, et les tînt continuellement embrasées du saint amour. Notre Sauveur lui-même, remonté au ciel, voulut bien oublier les ingratitudes des hommes et les mauvais traitements qu'il en avait reçus sur la terre, et il nous envoya de là le Saint-Esprit, pour nous enflammer du divin amour et nous sanctifier; c'est pourquoi l'Esprit-Saint, quand il descendit dans le Cénacle, voulut apparaître sous la forme de langues de feu.[2] De là ces prières de l'Eglise : « Nous vous en supplions, Seigneur, faites que le Saint-Esprit nous enflamme du feu que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre, et qu'il a désiré si ardemment d'y voir éclater.[3] » C'est ce feu qui a porté les saints à faire de grandes choses pour Dieu, à aimer leurs plus cruels ennemis, à désirer les opprobres, à se dépouiller des richesses et des

(1) Accipite et comedite; hoc est corpus meum. *Matth. 26. 26.*

(*) Deuxième dimanche après la Pentecôte.

(2) Et apparuerunt illis dispertitæ linguæ tamquam ignis. *Act. 2. 3.*

(3) Illo nos igne, quæsumus, Domine, Spiritus Sanctus inflammet, quem Dominus noster Jesus Christus misit in terram, et voluit vehementer accendi. *In Sabb. Pent.*

honneurs du monde, et jusqu'à embrasser avec joie les tourments et la mort.

Le Saint-Esprit est le lien divin qui unit le Père et le Fils, et c'est lui-même qui, par l'amour, unit nos âmes à Dieu ; car tel est l'effet de l'amour, d'après saint Augustin.[1] Les liens du monde sont des liens de mort ; mais les liens du Saint-Esprit sont des liens de vie éternelle, puisqu'ils nous unissent à Dieu, qui est notre vraie et unique vie.

Sachons en outre que toutes les lumières, les inspirations, les vocations divines, ainsi que tous les actes de vertus que nous avons faits dans notre vie, actes de repentir de nos péchés, de confiance en la divine miséricorde, d'amour, de résignation, ont été autant de dons de l'Esprit-Saint. L'Apôtre ajoute que c'est encore l'Esprit-Saint qui prie pour nous ; car, comme nous ne savons ce que nous devons demander à Dieu pour notre salut, l'Esprit-Saint nous l'enseigne, et nous fait prier comme il faut.[2]

En résumé, toute la sainte Trinité s'est appliquée à nous montrer l'amour que Dieu nous porte, afin que nous lui fassions le plaisir de l'aimer ; car c'est là tout ce qu'il veut obtenir de nous, dit saint Bernard.[3] Il est donc bien juste que nous aimions ce Dieu, qui nous a aimés le premier, et nous a obligés par tant de bienfaits à l'aimer.[4]

Oh ! quel grand trésor, que l'amour divin ! C'est un trésor infini, puisqu'il nous fait acquérir l'amitié de Dieu.[5] Mais, pour acquérir ce trésor, il est nécessaire que nous détachions

(1) Charitas est virtus conjungens nos Deo.

(2) Similiter autem et Spiritus adjuvat infirmitatem nostram : nam, quid oremus, sicut oportet, nescimus : sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. *Rom. 8. 26.*

(3) Cum amat Deus, non aliud vult, quam amari. *In Cant. s. 83.*

(4) Nos ergo diligamus Deum, quoniam Deus prior dilexit nos. *I. Jo. 4. 19.*

(5) Infinitus enim thesaurus est hominibus, quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiæ Dei. *Sap. 7. 14.*

notre cœur des objets terrestres, comme l'enseigne sainte Thérèse : « Détachez votre cœur de toutes choses, et cherchez Dieu ; vous le trouverez.[1] » Quand la terre remplit un cœur, l'amour divin n'y trouve point de place. Prions donc toujours le Seigneur, dans nos oraisons, nos communions, nos visites au saint Sacrement, de nous donner son saint amour ; car cet amour même nous fera perdre toute affection aux choses terrestres : « Quand le feu est dans la maison, disait saint François de Sales, on jette tous les meubles par les fenêtres.[2] » Cela signifie que, quand une âme est enflammée de l'amour divin, elle est portée d'elle-même à se détacher de toutes les choses créées. Et le père Paul Segneri le Jeune avait coutume de dire que l'amour divin est un voleur qui nous dépouille de toutes les affections terrestres, au point que nous nous écrions alors : Seigneur ! que désiré-je, sinon vous seul ?

L'amour est fort comme la mort.[3] C'est-à-dire : De même qu'il n'y a aucune force créée qui résiste à la mort, quand son heure est venue, de même, pour une âme qui aime Dieu, il n'y a pas de difficulté qui ne soit surmontée par son amour. Lorsqu'il s'agit de plaire à l'objet aimé, l'amour surmonte tout, pertes, douleurs, ignominies ; rien n'est assez dur pour tenir contre le feu de l'amour, dit saint Augustin.[4] Par l'effet de cet amour, les saints martyrs, au milieu des tourments, sur les chevalets, sur les grils ardents, se réjouissaient, et rendaient grâces à Dieu de ce qu'il leur donnait à souffrir pour son amour ; et les autres saints qui n'ont point trouvé de tyrans pour les tourmenter, sont devenus leurs propres bourreaux, par les jeûnes, les macérations et

(1) Avis 36.

(2) Espr. p. 3. ch. 27.

(3) Fortis est ut mors dilectio. *Cant. 8. 6.*

(4) Nihil tam durum, quod amoris igne non vincatur. *De Mor. Eccl. cath. c. 22.*

toutes les pénitences qu'ils se sont imposées, pour se rendre agréables à Dieu. Quand on fait ce qu'on aime, dit encore saint Augustin, on ne souffre point, ou, si l'on souffre, on aime sa souffrance.[1]

(1) In eo quod amatur, aut non laboratur, aut et labor amatur. *De Bono vid. c. 21.*

SERMON XXX.

PREMIER DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN.

Eadem quippe mensura, qua mensi fueritis, remetietur vobis.[1]
On se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis.

Dans l'Evangile de ce dimanche, nous lisons que Jésus-Christ disait un jour à ses disciples : *Estote misericordes, sicut et Pater vester misericors est :* Voyez comme votre Père céleste est miséricordieux envers vous ; c'est ainsi que vous devez être miséricordieux envers les autres. — Ensuite, il leur expliqua comment et en quoi ils devaient pratiquer la charité envers le prochain ; il leur dit : *Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés.*[2] Par ces paroles, il leur recommanda de se garder de juger témérairement le prochain. *Pardonnez et l'on vous pardonnera.*[3] Ici, il fit entendre que nous ne pouvons obtenir de Dieu le pardon des offenses que nous lui avons faites, si auparavant nous ne pardonnons à ceux qui nous ont offensés. *Donnez, et l'on vous donnera.*[4] Ceci est contre ceux qui voudraient que Dieu leur accordât tout ce qu'ils désirent, tandis qu'ils sont durs et avares à l'égard des pauvres. Enfin, il conclut en disant que la mesure de charité

(1) *Luc. 6. 38.*
(2) Nolite judicare, et non judicabimini.
(3) Dimittite, et dimittemini.
(4) Date, et dabitur vobis.

dont nous nous serons servis envers le prochain, sera celle dont Dieu se servira envers nous.

Voyons donc comment nous devons pratiquer la charité envers le prochain, — premièrement, dans les pensées, — secondement, dans les paroles, — et troisièmement, dans les actions.

1. Comment nous devons pratiquer la charité envers le prochain dans les pensées.

Saint Jean nous avertit que nous avons reçu de Dieu ce commandement : *Que celui qui aime Dieu, aime aussi son frère.*[1] On voit que le même commandement qui nous oblige à aimer Dieu, nous oblige en outre à aimer notre prochain. Sainte Catherine de Gênes disait un jour au Seigneur : « Mon Dieu, vous m'ordonnez d'aimer mon prochain, et je ne puis aimer que vous seul. » Mais le Seigneur lui répondit : « Ma fille, celui qui m'aime, aime toutes les choses qui sont aimées de moi. » Aussi, le même apôtre saint Jean déclare menteur quiconque dit qu'il aime Dieu, tandis qu'il hait son frère.[2] Et d'ailleurs, Jésus-Christ a dit que, le bien que nous faisons au moindre de ses frères, il le reçoit comme fait à lui-même.[3]

Il faut donc, premièrement, que nous pratiquions la charité envers le prochain dans les pensées, en ne jugeant mal de personne sans un fondement certain : *Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés.* Celui qui, sans une raison certaine, juge que son prochain a commis un péché mortel, se rend coupable d'une faute grave; et s'il ne faisait que l'en soupçonner témérairement, il commettrait au moins un péché

(1) Hoc mandatum habemus a Deo, ut, qui diligit Deum, diligat et fratrem suum. *I. Jo. 4. 21.*

(2) Si quis dixerit quoniam diligo Deum, et fratrem suum oderit, mendax est. *Ibid. 20.*

(3) *Matth. 25. 40.*

véniel. Quand il existe un fondement certain pour juger ou soupçonner, il n'y a pas de péché ; mais celui qui a la vraie charité, pense bien de tout le monde, et repousse les jugements et les soupçons. *La charité,* dit saint Paul, *ne pense mal de personne.*[1]

Néanmoins, les chefs de maison sont tenus de prévoir le mal que peuvent commettre les membres de la famille. Certains parents imprudents savent que leur fils fréquente de mauvaises compagnies ou va souvent dans quelque maison suspecte, ou bien, que leur fille s'entretient tête à tête avec un homme, et ils laissent aller ces choses, en disant : Je ne veux point penser mal. — O folie ! Dans ces cas, ils sont obligés à soupçonner le mal qui peut avoir lieu, et ils doivent, en conséquence, corriger leurs enfants, pour empêcher que le mal n'arrive. Du reste, quand on n'est pas chef de maison, on doit se garder d'épier les défauts et les actions des autres.

En outre, quand le prochain souffre d'une infirmité, d'une perte, ou de quelque autre peine, la charité veut qu'intérieurement nous en ayons du déplaisir, au moins dans la partie supérieure. Je dis : « Dans la partie supérieure ; » car, lorsque nous apprenons qu'un dommage est arrivé à une personne qui nous est contraire, il semble que nos sens rebelles en éprouvent du plaisir ; mais il n'y a pas de faute en cela, quand nous ne le voulons pas.

Remarquez cependant qu'il est quelquefois permis de désirer le mal temporel du prochain, ou de s'en réjouir ; c'est quand on espère que ce mal produira un bien spirituel pour lui-même ou pour les autres ; par exemple : s'il s'agit d'un pécheur obstiné ou scandaleux, on peut bien, selon saint Grégoire, se réjouir de la maladie ou d'un autre mal temporel qui lui arrive, et même on peut désirer qu'il

(1) Charitas... non cogitat malum. *I. Cor. 13. 5.*

tombe malade ou qu'il devienne pauvre, afin qu'il change de conduite, ou du moins, qu'il cesse de scandaliser les autres. Voici les paroles de saint Grégoire : Il est des cas où l'on se réjouit de la ruine d'un ennemi, sans violer la charité, et l'on s'attriste de sa gloire sans se rendre coupable d'envie : c'est quand on croit que sa chute tournera justement à la délivrance de plusieurs, ou que l'on craint qu'il n'abuse de sa prospérité pour les opprimer injustement.[1]

Du reste, hors de ces cas, il est contraire à la charité de se réjouir du mal du prochain. Il est aussi contraire à la charité de s'attrister du bien du prochain par la seule raison que c'est un bien pour le prochain ; c'est là proprement le péché d'envie. Les envieux, dit le Sage, sont du parti du démon, qui, pour ne pas voir les hommes dans le ciel, d'où il a été chassé, a tenté Adam de se révolter contre Dieu.[2]

Passons maintenant aux autres points, où il y a beaucoup à dire.

2. Comment nous devons pratiquer la charité envers le prochain dans les paroles.

Quant à la charité envers le prochain dans nos paroles, nous devons, premièrement et surtout, nous abstenir de toute médisance. *Le médisant,* dit le Sage, *souillera son âme et sera odieux à tous.*[3] Autant ceux qui disent du bien de tout le monde, sont généralement aimés, autant ceux qui sont sujets au vice de la médisance, sont haïs de Dieu et

(1) Evenire plerumque solet, ut, non amissa charitate, et inimici nos ruina lætificet, et rursum ejus gloria, sine invidiæ culpa, contristet : cum et, ruente eo, quosdam bene erigi credimus, et, proficiente illo, plerosque injuste opprimi formidamus. *Mor. l. 22. c. 11.*

(2) Invidia autem diaboli, mors introivit in orbem terrarum ; imitantur autem illum, qui sunt ex parte illius. *Sap. 2. 24.*

(3) Susurro coinquinabit animam suam, et in omnibus odietur. *Eccli. 21. 31.*

aussi de tous les hommes; car les hommes, bien qu'ils se plaisent à entendre médire, haïssent néanmoins le médisant, et s'en défient. Saint Bernard dit que la langue du médisant est une épée à trois tranchants.[1] C'est une épée à trois tranchants : par le premier, le médisant blesse la réputation du prochain; par le second, il blesse l'âme de celui qui l'écoute; par le troisième, il se blesse lui-même, et prive son âme de la grâce de Dieu. — Mais, répondra-t-il peut-être, j'ai dit cela en secret à mes amis, en les obligeant à ne pas le dire aux autres. — Est-ce là votre excuse? Vous êtes donc, dit le Seigneur, un serpent qui mord en silence.[2] Qu'importe que vous le disiez en secret? Vous mordez néanmoins et vous déchirez la réputation de votre prochain.

Ceux qui ont ce défaut de parler mal des autres, en sont punis, non seulement en l'autre vie, mais encore dès la vie présente; car les mauvaises langues sont cause de mille péchés, en jetant la discorde dans des familles et des populations entières. — Thomas de Cantimpré[3] rapporte qu'il a connu personnellement un détracteur qui expira dans un accès de fureur, en se déchirant la langue avec les dents. — Saint Bernard[4] parle d'un autre médisant, qui, ayant voulu dire du mal de saint Malachie, sentit à l'instant sa langue se gonfler et se remplir de vers; il en mourut misérablement, après sept jours de souffrances.

On est coupable de médisance, non seulement quand on ôte au prochain sa réputation, en lui imputant une faute qu'il n'a pas commise, ou en exagérant ce qui existe, mais encore quand on révèle aux autres ce qui était caché. Il y a des gens qui, dès qu'ils savent quelque mal sur le compte du

(1) Gladius equidem anceps, imo triceps, est lingua detractoris. *De Divers. s. 17.*

(2) Si mordeat serpens in silentio, nihil eo minus habet, qui occulte detrahit. *Eccl. 10. 11.*

(3) *De Apib. l. 2. c. 37.* (4) *Vit. S. Malach. c. 13.*

prochain, semblent près de crever, s'ils ne le font connaître aux autres. Or, quand le péché du prochain est secret et en matière grave, c'est un péché mortel de le dévoiler aux autres sans une juste cause. Je dis : « Sans une juste cause; » car, si l'on découvrait à un père de famille quelque vice de son enfant, afin qu'il le corrigeât, ou qu'il y portât remède, ce ne serait point une faute; ce serait plutôt une bonne action, puisque, comme l'enseigne saint Thomas,[1] découvrir les torts du prochain, c'est un péché, quand on le fait pour nuire à sa réputation, mais non, quand on le fait pour son bien ou pour celui des autres.

On aura aussi un grand compte à rendre à Dieu, quand, après avoir entendu quelqu'un dire du mal d'autrui, on va en informer la personne intéressée; ceux qui agissent de la sorte, sont appelés RAPPORTEURS. Oh! que de mal ne font-elles pas, ces langues rapporteuses, qui vont ainsi semant des discordes! Elles sont l'objet de la haine de Dieu, assure le Sage.[2] La personne qui médit, fait moins de mal; car on peut penser qu'elle aura été injustement offensée, en sorte que, si elle parle, elle est plus supportable; mais vous, pourquoi allez-vous rapporter ce que vous avez entendu? n'est-ce pas pour faire naître des dissentions et des haines, qui seront ensuite cause de mille péchés?

Si désormais vous entendez quelque parole contre le prochain, faites ce que dit l'Esprit-Saint : ne vous contentez pas de la tenir renfermée en vous; il faut que vous l'y fassiez mourir.[3] Quand on est enfermé dans un lieu, on peut encore s'échapper et se montrer; mais, quand on est mort, on ne peut plus sortir du tombeau. Cela signifie que, quand vous

(1) *2. 2. q. 73. a. 2.*

(2) Odit Dominus... eum qui seminat inter fratres discordias. *Prov. 6. 16-19.*

(3) Audisti verbum adversus proximum tuum; commoriatur in te. *Eccli. 19. 10.*

avez entendu dire quelque mal du prochain, vous devez être attentif à n'en donner aucun indice aux autres, soit par un demi-mot, soit par un mouvement de tête, ou autrement. Quelquefois, certains signes particuliers et certains mots couverts font plus de tort à la réputation d'une personne, que si l'on disait clairement la chose; car ils font croire le mal plus grand qu'il n'est en réalité.

En outre, dans les conversations, gardez-vous de piquer quelqu'un, soit présent, soit absent, en l'exposant à la risée. On dit qu'on le fait par plaisanterie; mais ces plaisanteries sont contraires à la charité. Jésus-Christ nous ordonne de traiter les autres comme nous voulons être traités par eux.[1] Vous serait-il agréable d'être moqué et mis en risée devant les autres? Non, sans doute; laissez donc cette manière d'agir envers votre prochain.

De plus, tâchez d'éviter les contestations inutiles. Quelquefois, pour des bagatelles, pour des riens, on voit s'élever certaines disputes, qui dégénèrent ensuite en querelles et en injures. Il y a des personnes qui ont l'esprit de contradiction : sans besoin, sans utilité aucune, mais uniquement par envie de disputer, elles se mettent à contredire les autres, et blessent ainsi la charité. L'Esprit-Saint nous dit de ne point disputer sur des choses qui nous sont indifférentes.[2]

Mais, dira quelqu'un, je défends la raison; je ne puis entendre des choses qui ne sont pas justes. — Le cardinal Bellarmin répond à ce défenseur de la raison : « Mieux vaut une once de charité, que cent charretées de raison. » Quand on s'entretient d'une question, spécialement si la chose est peu importante, dites votre sentiment, si vous voulez prendre part à la conversation, et puis restez en paix, sans vous obstiner à défendre ce que vous avez dit. Dans des cas sem-

(1) Omnia ergo quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis. *Matth.* 7. *12.*

(2) De ea re quæ te non molestat, ne certeris. *Eccli.* *11.* *9.*

blables, le mieux est de céder. Le bienheureux Gilles disait que, céder ainsi, c'est vaincre, parce qu'on est supérieur en vertu, et que, par ce moyen, on conserve la paix, avantage bien préférable à celui de l'avoir emporté dans le débat. De là cet avis de saint Joseph Calazance : « Celui qui veut la paix, ne contredit personne. »

Ainsi, mes chers auditeurs, si vous voulez être aimés de Dieu et des hommes, tâchez de dire toujours du bien de tout le monde. Et quand il vous arrive d'entendre une personne médire d'une autre, gardez-vous de l'exciter à parler, ou de montrer que vous prenez plaisir à l'entendre, car vous deviendriez complices de son péché; mais alors, ou reprenez-la, ou changez la conversation, ou allez-vous-en. Quand vous entendez quelqu'un médire, nous dit l'Esprit-Saint, *mettez à vos oreilles une haie d'épines,* afin d'empêcher la médisance d'y entrer.[1] Alors, vous devez au moins témoigner qu'un tel discours vous déplaît, soit en gardant le silence et en prenant un air triste, soit en baissant les yeux vers la terre ou en détournant le visage; en un mot, dit saint Jérôme, faites que le détracteur, en voyant que vous ne l'entendez pas volontiers, apprenne à ne plus se permettre facilement de médire.[2] Et quand vous le pouvez, la charité veut que vous preniez la défense des personnes dont on médit. L'Epoux divin exige que les lèvres de son épouse soient comme une bande d'écarlate.[3] Cela signifie, suivant l'explication de saint Grégoire de Nysse,[4] que ses paroles doivent être dictées par la charité (*Vitta coccinea*), afin qu'elles couvrent, autant que possible, le défaut du prochain, en excusant au moins l'intention, si l'on ne peut excuser

(1) Sepi aures tuas spinis, linguam nequam noli audire. *Eccli. 28. 28.*

(2) Discat detractor, dum te videt non libenter audire, non facile detrahere. *Ep. ad Nepotian.*

(3) Sicut vitta coccinea, labia tua. *Cant. 4. 3.*

(4) *In Cant. hom.* 7.

l'action ; c'est le conseil de saint Bernard.[1] Les religieuses du couvent de sainte Thérèse disaient proverbialement que, partout où se trouvait leur vertueuse Mère, elles croyaient leurs épaules en sûreté, sachant que la sainte prenait la défense de toutes celles dont elle entendait dire du mal.

La charité veut encore que nous soyons doux envers tout le monde, et spécialement envers les personnes qui nous sont contraires. Lorsque quelqu'un est irrité, et vous maltraite par des paroles vives, répondez-lui avec douceur, et vous le verrez bientôt apaisé.[2] Si, au contraire, vous vous fâchez, si vous parlez avec aigreur, vous augmenterez le feu, et, l'animosité croissant, vous vous mettrez en danger de perdre votre âme, en vous rendant coupables de quelque acte de haine ou de quelque injure grave. Quand vous vous sentez troublés, il vaut mieux vous efforcer de garder le silence plutôt que de répondre ; car, dit saint Bernard, l'œil offusqué par la colère ne voit plus ce qui est juste ou injuste.[3] Et s'il arrive que, dans un mouvement de colère, vous ayez injurié votre prochain, la charité exige que, par tous les moyens, vous tâchiez de l'apaiser, afin d'ôter de son cœur tout ressentiment envers vous. Or, il n'y a pas de meilleur moyen, pour réparer une telle faute contre la charité, que de vous humilier devant la personne que vous avez offensée. Mais, quant à la vertu de douceur, que nous devons pratiquer envers le prochain, nous en parlerons spécialement un autre jour.*

C'est aussi un acte de charité de reprendre celui qui pèche. — Inutile de dire : Je ne suis pas son supérieur. — Si vous étiez supérieur, vous y seriez obligé par devoir ; mais n'étant pas tel, vous y êtes obligé par charité, comme

(1) Excusa intentionem, si opus non potes. *In Cant. s. 40.*

(2) Responsio mollis frangit iram. *Prov. 15. 1.*

(3) Turbatus præ ira oculus... rectum non videt. *De Consid. l. 2. c. 11.*

(*) Sermon XXXIVe, cinquième dimanche après la Pentecôte.

chrétien. Dieu, ajoute le Sage, *a recommandé à chaque homme son prochain.*[1] De quelle cruauté ne serait-on pas coupable, si, en voyant un aveugle marcher vers un précipice, on négligeait de l'avertir pour le préserver de la mort temporelle! Bien plus grande, cependant, serait votre cruauté, si, pouvant préserver votre frère de la mort éternelle, vous omettiez de le faire, pour ne pas vouloir vous en occuper!

3. Comment nous devons pratiquer la charité envers le prochain dans les actions.

Il en est qui se vantent d'aimer tout le monde, et qui, cependant, ne veulent se gêner en rien pour secourir leur prochain dans le besoin. Saint Jean nous avertit que nous ne devons pas aimer *du bout des lèvres, et seulement en paroles, mais par des œuvres et en vérité.*[2] L'ange Raphaël a déclaré à Tobie que *l'aumône délivre l'homme de la mort, le purifie de ses péchés, et lui obtient la divine miséricorde et le salut éternel.*[3] Et Dieu nous secourra comme nous secourons notre prochain.[4] C'est pourquoi saint Jean Chrysostome a dit : « L'aumône est le plus lucratif de tous les arts ; » en d'autres termes : La pratique de la charité envers le prochain est l'art de gagner beaucoup auprès de Dieu.[5] Et sainte Marie-Madeleine de Pazzi se trouvait plus heureuse, assurait-elle, lorsqu'elle secourait le prochain, que lorsqu'elle était élevée en contemplation; voici la raison qu'elle en donnait :

(1) Mandavit illis unicuique de proximo suo. *Eccli. 17. 12.*

(2) Filioli mei, non diligamus verbo neque lingua, sed opere et veritate. *I. Jo. 3. 18.*

(3) Eleemosyna a morte liberat, et ipsa est quæ purgat peccata, et facit invenire misericordiam et vitam æternam. *Tob. 12. 9.*

(4) In qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis. *Matth. 7. 2.*

(5) Eleemosyna est ars omnium artium quæstuosissima. *Ad pop. Ant. hom. 33.*

« Quand je suis en contemplation, c'est Dieu qui m'aide; et quand je secours mon prochain, c'est moi qui aide Dieu. » En effet, toutes les charités faites au prochain, Dieu les reçoit comme faites à lui-même.[1] D'un autre côté, saint Jean demande comment peut se flatter d'aimer Dieu, celui qui ne secourt pas son frère en quelque nécessité, tandis qu'il en a le moyen.[2] Observons que, par aumône, il faut entendre, non seulement les dons en biens ou en argent, mais encore tout autre soulagement qu'on procure à autrui selon le besoin.

Si la charité veut que nous venions en aide à tous, elle exige principalement que nous secourions ceux qui se trouvent dans une plus grande nécessité, comme sont les âmes du purgatoire. Saint Thomas enseigne que la charité s'étend, non seulement aux vivants, mais encore aux morts; en sorte que, comme nous devons secourir notre prochain pendant sa vie, nous sommes aussi tenus d'assister les saintes prisonnières du purgatoire, qui ont tant à souffrir au milieu du feu, et qui ne peuvent se soulager elles-mêmes. C'est précisément ce qu'a déclaré un moine de Cîteaux au sacristain de son monastère, en lui apparaissant après sa mort : « Secourez-moi par vos prières, lui dit-il; car, de moi-même, je ne puis rien obtenir. » Ayons donc soin d'assister, autant que nous le pouvons, ces épouses chéries de Jésus-Christ, en les recommandant tous les jours à Dieu, et en faisant célébrer des messes pour elles; il n'y a rien qui puisse les aider aussi efficacement, que le sacrifice de l'autel. De leur côté, assurément, ces âmes saintes ne seront pas ingrates : à l'instant même, elles prieront beaucoup pour nous, et elles nous aideront bien plus encore, quand elles jouiront de la vue de Dieu.

(1) *Matth. 25. 40.*

(2) Qui habuerit substantiam hujus mundi, et viderit fratrem suum necessitatem habere, et clauserit viscera sua ab eo, quomodo charitas Dei manet in eo? *I. Jo. 3. 17.*

De même, il est agréable à Dieu que vous ayez une charité particulière pour les malades. Ils sont tourmentés par les souffrances, la tristesse, la crainte de la mort, et parfois ils se trouvent abandonnés des autres. Tâchez de les soulager par quelque aumône ou quelque présent ; servez-les comme vous le pouvez ; au moins, prenez soin de les consoler par vos paroles, en les exhortant à se résigner à la volonté de Dieu, et à lui offrir toutes leurs souffrances.

Surtout, soyez attentifs à pratiquer la charité envers les personnes qui vous sont contraires. — Quelqu'un dira : Moi, je suis reconnaissant envers celui qui se conduit bien à mon égard ; mais je ne puis exercer la charité envers celui qui me persécute. — Jésus-Christ lui répond que les infidèles eux-mêmes savent être reconnaissants envers leurs bienfaiteurs.[1] La charité chrétienne consiste à vouloir et à faire du bien à celui qui nous hait et qui nous fait du mal : *Mais moi*, dit Jésus, *je vous dis : aimez vos ennemis ; faites du bien à qui vous hait, et priez pour qui vous persécute et vous calomnie.*[2] Si donc quelqu'un vous veut du mal, vous devez l'aimer ; si quelqu'un vous a fait tort, vous devez lui faire du bien ; telle est la vengeance des saints ; la vengeance céleste, que saint Paulin nous exhorte à tirer de nos ennemis.[3] Et selon saint Jean Chrysostome, il n'y a rien qui nous rende plus semblables à Dieu.[4]

Ainsi ont agi les saints. — Sainte Catherine de Sienne avait été calomniée par une femme, elle s'en vengea en l'assistant comme une servante dévouée durant une longue

(1) Nonne et ethnici hoc faciunt? *Matth. 5. 47.*

(2) Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persequentibus et calumniantibus vos. *Ibid. 44.*

(3) Inimicum diligere, vindicta cœlestis est.

(4) Nihil facit homines ita Deo similes, ut inimicis parcere. *Ep. ad Sever.*

maladie. — Un sicaire avait attenté à la vie de saint Ambroise; le saint lui fit une pension qui lui permit de vivre commodément. — Vénustien, gouverneur de l'Ombrie et persécuteur de la foi, fit couper les deux mains à saint Sabin, évêque de Spolète; mais ensuite, tourmenté par une vive douleur aux yeux, il eut recours à lui pour obtenir sa guérison. Le saint pria pour son tyran, leva son bras encore tout sanglant pour le bénir, et lui obtint, avec la santé du corps, le salut de l'âme; car Vénustien se convertit. — Voici encore un trait rapporté par le père Segneri.[1] Le fils unique d'une dame de Bologne ayant été tué, le meurtrier, pour échapper aux poursuites de la justice, vint par hasard se réfugier dans la maison même de cette mère désolée; et que fit-elle? Non contente de l'avoir soustrait aux premières recherches, elle lui dit : « Maintenant que je n'ai plus de fils, c'est vous qui devez être mon fils et mon héritier; en attendant, prenez cette somme et sauvez-vous ailleurs, parce qu'ici vous n'êtes pas en sûreté. » — Voilà comment se vengent les saints.

Si vous refusez de pardonner à votre ennemi quelques offenses que vous en avez reçues, dit saint Cyrille de Jérusalem, de quel front direz-vous à Dieu : Seigneur, pardonnez-moi les nombreux outrages que je vous ai faits?[2] Si, au contraire, vous pardonnez à votre ennemi, vous êtes assurés d'obtenir de Dieu votre pardon, selon sa promesse : *Pardonnez, et l'on vous pardonnera.*[3] Et quand vous ne pouvez pas faire d'autre bien à votre ennemi, qui vous persécute et vous calomnie, au moins recommandez-le à Dieu.[4] C'est ce que nous enseigne Jésus-Christ lui-même, et il sait bien récompenser ceux qui traitent ainsi leurs ennemis.

(1) *Crist. istr. p. 1. rag. 20. n. 20.*

(2) Qua fronte dices Domino : Remitte mihi multa peccata mea; — si tu pauca conservo tuo non remiseris? *Catech. 1.*

(3) Dimittite, et dimittemini. *Luc. 6. 37.*

(4) Orate pro persequentibus et calumniantibus vos. *Matth. 5. 44.*

SERMON XXXI.

DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA SAINTE COMMUNION.

Homo quidam fecit cœnam magnam.[1]
Un homme prépara un grand festin.

On lit dans l'Evangile de ce jour, qu'un homme riche fit préparer un grand festin, puis ordonna à un de ses serviteur d'aller inviter tous ceux qu'il trouverait sur les chemins, fussent-ils pauvres, aveugles ou boiteux, et même, en cas de refus, de les forcer à y venir, afin que sa maison fût remplie. Ensuite, il déclara qu'aucun de ceux qui avaient été invités et qui n'étaient point venus, ne participerait désormais à son festin.[2]

Ce festin, c'est la sainte communion, festin bien grand, où tous les fidèles sont invités à se nourrir de la chair sacrée de Jésus-Christ dans le divin Sacrement de l'autel.[3] Prenez et mangez, nous dit le Seigneur, ceci est mon corps.

Occupons-nous donc aujourd'hui à considérer, — d'abord, le grand amour que Jésus-Christ nous a témoigné, en se donnant lui-même à nous dans le saint Sacrement, — et

(1) *Luc. 14. 16.*

(2) Exi in vias et sepes, et compelle intrare, ut impleatur domus mea. — Dico autem vobis, quod nemo virorum illorum, qui vocati sunt, gustabit cœnam meam.

(3) Accipite et comedite; hoc est corpus meum. *Matth. 26. 26.*

ensuite, ce que nous devons faire, en recevant la sainte communion, pour en retirer beaucoup de fruit.

1. Le grand amour que Jésus-Christ nous a témoigné, en se donnant lui-même à nous dans le saint Sacrement.

Jésus sachant que son heure était arrivée, l'heure de passer à son Père, c'est-à-dire l'heure de sa mort, *après avoir aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'à la fin.*[1] Avant de mourir, il voulut nous laisser la plus grande preuve qu'il pût nous donner de son amour, en se donnant lui-même à nous dans la sainte Eucharistie. C'est là le gage d'un amour extrême, comme saint Jean Chrysostome explique ces mots : *Il les aima jusqu'à la fin.*

Selon la remarque de saint Bernardin de Sienne, les témoignages d'affection donnés au moment de la mort restent plus fermement gravés dans la mémoire, et l'on y attache plus de prix.[2] Mais, tandis que les hommes laissent à leurs amis un anneau ou un autre bijou en mémoire de leur attachement, Jésus s'est donné lui-même tout entier à nous pour nourriture dans ce Sacrement d'amour.

Et en quel temps notre Sauveur a-t-il institué ce divin Sacrement? Ce fut précisément, comme le remarque l'Apôtre, dans la nuit qui précéda sa mort : *La nuit où il était livré, il prit du pain, et rendant grâces, il le rompit et dit : Prenez et mangez, ceci est mon corps.*[3] Ainsi, notre très aimant Rédempteur nous a fait ce précieux don dans le temps même

(1) Sciens Jesus quia venit hora ejus, ut transeat ex hoc mundo ad Patrem, cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos. *Jo. 13. 1.*

(2) Quæ in fine in signum amicitiæ celebrantur, firmius memoriæ imprimuntur, et cariora tenentur. *T. II. s. 54. a. 1. c. 1.*

(3) In qua nocte tradebatur, accepit panem, et gratias agens fregit, et dixit : Accipite et manducate; hoc est corpus meum. *I. Cor. 11. 23.*

où les hommes se préparaient à lui donner la mort. Jésus-Christ ne s'est donc pas contenté de donner pour nous sa vie sur une croix ; il a encore voulu, avant de mourir, se donner lui-même à nous pour nourriture dans la sainte communion, et répandre, comme parle le concile de Trente, toutes les richesses de son amour envers les hommes.[1] Si la foi ne nous en assurait, qui jamais pourrait croire qu'un Dieu a daigné se faire homme, et puis se faire nourriture, pour être ainsi mangé par ses créatures? Lorsque Jésus-Christ révéla ce sacrement qu'il voulait nous laisser, les Juifs se demandèrent comment cela pourrait se faire ; il y eut même de ses disciples qui ne purent le croire, et qui s'éloignèrent de lui en murmurant : *Ce discours est dur, et qui peut l'écouter?*[2] Mais, ce que les hommes ne pouvaient croire, le grand amour de Jésus-Christ l'a conçu et accompli. Ce bon Sauveur a dit à ses Apôtres avant d'aller mourir pour nous, et il nous dit de même à tous depuis sa mort : *Prenez et mangez ; ceci est mon corps.*

Combien ne s'estimerait-il pas honoré, observe saint François de Sales, celui à qui le roi enverrait un mets de sa table! Et que serait-ce, si ce mets était une partie de sa propre chair? Or, dans la communion, Jésus-Christ nous donne, non pas seulement une partie de sa chair, mais son corps tout entier. — Il vous a tout donné, et ne s'est rien réservé, nous dit saint Jean Chrysostome en nous reprochant notre ingratitude.[3] Et saint Thomas dit que Dieu, dans l'Eucharistie, nous a donné tout ce qu'il est et tout ce qu'il a.[4] C'est

(1) Divitias divini sui erga homines amoris velut effudit. *Sess. 13. cap. 2.*

(2) Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum? — Durus est hic sermo ; et quis potest eum audire? *Jo. 6. 53-61.*

(3) Totum tibi dedit, nihil sibi reliquit.

(4) Deus in Eucharistia totum quod ipse est et habet, in summo dedit. *De Beat. c. 3.*

donc avec raison qu'elle est appelée, par le même saint Docteur, Sacrement et Gage d'amour : *Sacramentum charitatis, Pignus charitatis :* Sacrement d'amour, parce que l'amour seul a porté Jésus-Christ à nous faire ce don ; Gage d'amour, parce que, s'il pouvait nous arriver de douter de son amour, il a voulu que nous en eussions, dans ce Sacrement, un gage assuré. De plus, l'Eucharistie est appelée, par saint Bernard, *Amor amorum* : Amour des amours ; car le Seigneur, par son incarnation, s'est donné à tous les hommes en général ; mais par ce sacrement, il s'est donné à chacun de nous en particulier, afin de nous faire comprendre l'amour particulier qu'il conserve pour chacun de nous.

Et avec quelle ardeur Jésus désire entrer dans nos âmes par la sainte communion ! Ce grand désir, il l'a déclaré précisément dans le temps où il institua ce Sacrement d'amour, en disant à ses Apôtres : *J'ai désiré bien ardemment de manger cette pâque avec vous !* [1] — Saint Laurent Justinien dit que cette parole est sortie du cœur brûlant de Jésus-Christ, pour nous montrer l'amour immense dont il nous aimait.[2] Pour nous engager à venir le recevoir souvent dans la sainte communion, il nous promet la vie éternelle, c'est-à-dire, le paradis : *Celui qui mange ce pain, vivra éternellement.*[3] Et au contraire, il nous menace de nous priver de sa grâce et du paradis, si nous n'avons pas soin de communier : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez point la vie en vous.*[4] Ces promesses et ces menaces naissent du vif désir que Notre-Seigneur a de venir à nous dans ce divin Sacrement.

Mais d'où vient à Jésus-Christ un si grand désir d'être

(1) Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum. *Luc. 22. 15.*

(2) Flagrantissimæ charitatis est vox hæc. *De Tr. Chr. Ag. c. 2.*

(3) Qui manducat hunc panem, vivet in æternum. *Jo. 6. 59.*

(4) Nisi manducaveritis carnem Filii hominis..., non habebitis vitam in vobis. *Jo. 6. 54.*

reçu par nous dans la sainte communion? C'est qu'il aime à être uni à chacun de nous. Dans la communion, Jésus s'unit réellement à l'âme et au corps de l'homme, et l'homme s'unit à Jésus, de sorte que Jésus demeure en chacun, et que chacun demeure en lui, selon sa propre expression : *Celui qui mange ma chair demeure en moi, et moi en lui.*[1] Ainsi, après la communion, dit saint Jean Chrysostome, nous sommes devenus un même corps et une même chair avec Jésus-Christ.[2] O mon Jésus ! s'écrie saint Laurent Justinien, quelle est cette charité qui vous porte à nous unir tellement à vous, que nous n'ayons plus avec vous, et pour toujours, qu'un cœur et qu'une âme! [3] Ainsi, à toute âme qui reçoit la communion, Notre-Seigneur dit ces paroles qu'il adressa un jour à sa chère servante Marguerite d'Ypres : « Vois, ma fille, la belle union qui existe entre moi et toi; aime-moi donc, restons toujours unis par l'amour, et ne nous séparons plus. »

Cette union qui s'opère entre Jésus-Christ et nous, dit saint Jean Chrysostome, est entièrement un effet de l'ardent amour que ce bon Sauveur a pour nous.[4] — Mais, Seigneur, une union si intime avec l'homme ne convient pas à une majesté divine comme la vôtre ! — Ah ! répond saint Pierre Chrysologue, l'amour ne se guide point par la raison; il va où il est attiré, et non où il doit aller.[5] Saint Bernardin de Sienne dit que Jésus-Christ, en se donnant à nous en nour-

(1) Qui manducat meam carnem..., in me manet, et ego in illo. *Ibid.* 57.

(2) Huic nos unimur, et facti sumus unum corpus et una caro. *Ad pop. Ant. hom.* 60.

(3) O quam mirabilis est dilectio tua, Domine Jesu, qui tuo corpori taliter nos incorporari voluisti, ut tecum unum cor et animam haberemus inseparabiliter colligatam ! *De Inc. div. am. c.* 5.

(4) Semetipsum nobis immiscuit, ut unum quid simus; ardenter enim amantium hoc est. *Ad pop. Ant. hom.* 61.

(5) Amor ratione caret, et vadit quo ducitur, non quo debeat. *Serm.* 147.

riture, a voulu arriver au dernier degré d'amour, qui était de s'unir totalement à nous, comme la nourriture s'unit à celui qui la mange.[1] Et saint François de Sales explique la même chose dans ces belles paroles : « Non, le Sauveur ne peut être considéré en une action ni plus amoureuse ni plus tendre que celle-ci, en laquelle il s'anéantit, par manière de dire, et se réduit en viande, afin de pénétrer nos âmes et de s'unir intimement au cœur et au corps de ses fidèles.[2] »

De là il résulte qu'il n'est rien dont nous puissions tirer autant de fruit, que de la communion. D'après saint Denis, elle surpasse tous les autres moyens spirituels, elle a une vertu souveraine pour sanctifier les âmes.[3] Et saint Vincent Ferrier dit que l'âme profite plus d'une seule communion, que d'une semaine de jeûne au pain et à l'eau. La communion, ainsi que l'enseigne le concile de Trente, est un puissant antidote, qui nous délivre des fautes vénielles et nous préserve des péchés mortels.[4] Jésus-Christ a déclaré lui-même que quiconque se nourrit de lui, qui est la source de la vie, recevra d'une manière stable la vie de la grâce : *Celui qui me mange, vivra par moi.*[5] Innocent III dit que notre Sauveur nous délivre, par sa passion, des péchés commis, et par l'Eucharistie, des péchés que nous pouvons commettre. L'Eucharistie est en outre, dit saint Jean Chrysostome, un brasier qui nous enflamme de l'amour divin, et nous rend terribles au démon.[6] Saint Grégoire de Nysse, expliquant les

(1) Ultimus gradus amoris est, cum se dedit nobis in cibum; quia dedit se nobis ad omnimodam unionem, sicut cibus et cibans invicem uniuntur. *T. II. s. 54. a. 1. c. 1.* (2) Introd. p. 2. ch. 21.

(3) Eucharistia maximam vim habet perficiendæ sanctitatis.

(4) Antidotum, quo liberemur a culpis quotidianis, et a peccatis mortalibus præservemur. *Sess. 13. cap. 2.*

(5) Qui manducat me, et ipse vivet propter me. *Jo. 6. 58.*

(6) Carbo est Eucharistia, quæ nos inflammat, ut tamquam leones gnem spirantes ab illa mensa recedamus, facti diabolo terribiles. *Ad pop. Ant. hom. 61.*

paroles de l'Epouse sacrée : *Il m'a introduite dans le cellier à vins ; il a réglé en moi la charité ;*[1] dit que c'est la communion qui est ce Cellier mystérieux, où l'âme se trouve tellement enivrée du divin amour, qu'elle oublie et perd de vue toutes les choses créées.

Quelqu'un dira : Moi, je ne communie pas souvent, parce que je me trouve trop froid dans l'amour divin. — Gerson[2] lui répond : C'est donc parce que vous vous sentez froid, que vous voulez vous éloigner du feu ? mais c'est plutôt à cause de cela même, que vous devez vous approcher plus souvent de la Table sainte. A ce sujet saint Bonaventure dit qu'on doit avoir confiance en la miséricorde de Dieu, et que, plus on est malade, plus on a besoin de médecin.[3] Et voici ce qu'enseigne saint François de Sales : « Deux sortes de gens doivent souvent communier, les parfaits et les imparfaits : les premiers, pour se maintenir dans la perfection ; et les seconds, pour y arriver.[4] »

Du reste, il n'y a pas de doute que celui qui veut communier, doit faire tous ses efforts pour communier bien. Nous arrivons ainsi au second point.

2. Ce que nous devons faire, en recevant la sainte communion, pour en retirer beaucoup de fruit.

Deux choses sont nécessaires pour tirer un grand fruit de la communion : la préparation avant de la recevoir, et l'action de grâces après l'avoir reçue.

(1) Introduxit me in cellam vinariam, ordinavit in me charitatem. *Cant. 2. 4.*

(2) *De Præp. ad M. cons. 4.*

(3) Licet tepide, tamen confidens de misericordia Dei accedat ; tanto magis æger necesse habet requirere medicum, quanto magis senserit se ægrotum. *De Prof. rel. l. 2. c. 77.*

(4) Introd. p. 2. ch. 21.

I. — Quant à la PRÉPARATION, il est certain que, si les saints retiraient beaucoup de fruit de leurs communions, c'est qu'ils avaient soin de s'y bien préparer. Et si tant de personnes, malgré toutes les communions qu'elles font, se voient toujours avec les mêmes imperfections, le défaut n'est pas dans la nourriture, dit le cardinal Bona, mais dans le peu de préparation qu'on y apporte.[1]

Il y a deux dispositions principales qu'on doit avoir, si l'on veut communier souvent :

La première est de se détacher des créatures en bannissant de son cœur tout ce qui n'est pas Dieu. Plus la terre tient de place dans un cœur, moins il en reste pour l'amour divin ; il faut donc purger son cœur des affections mondaines, afin que Dieu le possède entièrement. Voici l'avis donné par le Seigneur lui-même à sainte Gertrude, qui lui demandait quelle préparation il exigeait d'elle pour bien communier : « Point d'autre, répondit Jésus, sinon que tu viennes me recevoir vide de toi-même.[2] » Détachons-nous donc des créatures, et notre cœur sera ainsi tout au Créateur.

La seconde disposition pour commnnier avec beaucoup de fruit, c'est le désir de recevoir Jésus-Christ afin de l'aimer davantage. Saint François de Sales disait : « Vous devez recevoir pour l'amour ce que le seul amour vous fait donner.[3] » Ainsi, la fin principale de nos communions doit être de croître dans l'amour envers Jésus-Christ. Le Seigneur a dit lui-même à sainte Mechtilde : « Quand vous devez communier, souhaitez tout l'amour que jamais cœur ait eu pour moi ; j'agréerai votre amour, non tel qu'il sera réellement en vous, mais tel que vous l'aurez désiré.[4] »

(1) Defectus non in cibo est, sed in edentis dispositione. *De Sacr. M. c. 6. § 6.*

(2) *Insin. l. 4. c. 26.*

(3) Introd. p. 2. ch. 21.

(4) *Spir. Grat. l. 3. c. 22.*

II. — Il est nécessaire aussi de faire l'ACTION DE GRACES après la communion. L'oraison qui se fait après la communion, est la plus agréable à Dieu et la plus profitable pour nous. Nous devons alors nous entretenir avec Jésus-Christ par des affections et des prières.

Les affections doivent être des actes, non pas seulement de reconnaissance, mais encore d'humilité, d'amour et d'offrande de nous-mêmes. — Humilions-nous alors autant que nous le pouvons, en voyant un Dieu se faire notre nourriture, après que nous l'avons tant offensé! Un savant auteur dit que, le sentiment le plus propre à l'âme qui communie, ce doit être de se dire avec admiration : Un Dieu à moi! Un Dieu à moi! — Faisons alors aussi beaucoup d'actes d'amour envers Jésus-Christ. Il est venu en nous précisément pour être aimé; il lui est donc très agréable de s'entendre dire par celui qui l'a reçu : Mon Jésus! je vous aime, et je ne veux que vous. — De plus, offrons-nous à lui de bon cœur avec tout ce qui nous appartient, afin qu'il dispose de tout comme il lui plaît, en répétant plusieurs fois : Mon Jésus! vous vous êtes donné tout à moi; je me donne tout à vous.

Outre les affections, après la communion, nous devons faire des prières et les répéter avec une grande confiance; c'est un moment favorable, où nous pouvons gagner des trésors spirituels. Sainte Thérèse dit que Jésus est alors dans notre âme comme sur un trône de grâces, et qu'il lui adresse ces paroles : *Que veux-tu que je fasse pour toi?* [1] car, semble-t-il ajouter, *tu ne me possèdes pas toujours* [2] comme en ce moment. Maintenant donc que tu me tiens renfermé en toi, âme chérie, demande-moi des grâces; je suis venu du ciel exprès pour te les accorder. Demande-moi ce que tu veux,

(1) Quid tibi vis faciam? *Marc. 10. 51.*
(2) Me autem non semper habetis. *Jo. 12. 8.*

et tu seras satisfaite. — Oh ! quels trésors de grâces perdent ceux qui s'appliquent peu à prier Dieu après la communion !

Adressons-nous aussi au Père éternel, et, nous souvenant de la promesse que Jésus-Christ nous a faite : *En vérité, en vérité, je vous le dis : si vous demandez quelque chose au Père en mon nom, il vous le donnera ;*[1] disons-lui : Mon Dieu ! pour l'amour de votre Fils, que je tiens maintenant en moi, donnez-moi votre amour, faites que je sois tout à vous. — Si nous disons cela avec confiance, le Seigneur nous exaucera certainement. Une seule communion ainsi faite peut suffire pour nous sanctifier.

(1) Amen, amen, dico vobis : se quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. *Jo. 16. 23.*

SERMON XXXII.

TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA MISÉRICORDE DE DIEU ENVERS LES PÉCHEURS.

Gaudium erit in cœlo super uno peccatore pœnitentiam agente.
La joie sera dans le ciel pour un pécheur qui fait pénitence.

On lit dans l'Evangile de ce jour, que les Pharisiens murmuraient contre Jésus-Christ, parce qu'il recevait les pécheurs et mangeait avec eux. Entendant cela : Dites-moi, leur répondit Notre-Seigneur, si quelqu'un d'entre vous a cent brebis, et qu'il en perde une, ne laissera-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert, pour aller à la recherche de la brebis perdue? Il la cherchera jusqu'à ce qu'il l'ait retrouvée; et quand il la trouvera, il la rapportera sur ses épaules; puis, tout joyeux, il assemblera ses amis et ses voisins, et leur dira : *Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé ma brebis, qui était perdue.* — Ensuite, le Seigneur conclut par ces paroles : *Il y a plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se convertit, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes, qui sont en état de grâce.*[1]

Sur ce texte, nous parlerons aujourd'hui de la miséricorde

(1) Hic peccatores recipit, et manducat cum illis. — Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam, quæ perierat. — Dico vobis, quod ita gaudium erit in cœlo super uno peccatore pœnitentiam agente, quam super nonaginta novem justis, qui non indigent pœnitentia. *Luc. 15.* 7.

dont Dieu use envers les pécheurs, — premièrement, en les appelant à la pénitence, — secondement, en les attendant, afin qu'ils se convertissent, — et troisièmement, en les accueillant, quand ils reviennent repentants.

1. Dieu appelle les pécheurs à la pénitence.

Quand Adam eut fait la faute de manger du fruit défendu, et qu'ensuite, honteux de son péché, il fuyait la présence du Seigneur, quel fut l'étonnement des anges, de voir Dieu se mettre à la recherche de sa créature perdue, la poursuivre comme en pleurant et l'appeler en criant : *Adam*, mon cher Adam, *où es-tu?*[1] Ces paroles, dit le père Pereire, sont celles d'un père affligé qui cherche un enfant qu'il a perdu ![2]

Voilà, pécheur mon frère, ce que le Seigneur a fait pour vous. Vous avez fui loin de Dieu, et Dieu vous a appelé tant de fois à la pénitence par la voix des confesseurs et des prédicateurs. Qui est-ce qui vous parlait alors? C'était Dieu; car les prédicateurs sont les envoyés de Dieu, comme le dit saint Paul.[3] Et c'est pourquoi il ajoute : *Nous vous en conjurons au nom de Jésus-Christ, réconciliez-vous avec Dieu.*[4] Voici la belle réflexion de saint Jean Chrysostome sur ce passage : O pécheurs! dit-il, c'est donc Jésus-Christ lui-même qui vous prie; et de quoi vous prie-t-il? De faire la paix avec Dieu. Puis le saint Docteur ajoute : Ce n'est pas lui qui se conduit en ennemi, c'est vous;[5] — ce qui signifie

(1) Adam, ubi es? *Gen. 3. 9.*

(2) Sunt verba patris quærentis filium suum perditum.

(3) Pro Christo ergo legatione fungimur, tamquam Deo exhortante per nos.

(4) Obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo. *II. Cor. 5. 20.*

(5) Ipse Christus vos obsecrat. Quid autem obsecrat? « Reconciliamini Deo. » — Non enim ipse inimicitias gerit, sed vos.

que ce n'est pas Dieu qui refuse de faire la paix avec le pécheur, mais que c'est le pécheur qui répugne à se réconcilier avec Dieu.

Et malgré cela, le Seigneur continue, sans se lasser, de l'appeler par des voix intérieures : inspirations, remords de conscience, craintes du châtiment. C'est ainsi, chrétien mon frère, que Dieu a fait avec vous; et puis, voyant que vous restiez sourd à ses avertissements, il a pris les verges en mains : il vous a appelé par cette persécution, par cette perte de biens, par la mort de ce parent, par cette maladie grave qui vous menaçait de la mort; il vous a montré déjà tendu l'arc de votre damnation, non pour vous voir damné, mais pour vous voir délivré de l'enfer que vous méritiez, selon ce que dit David : *Vous avez donné un signe à ceux qui vous craignent, pour qu'ils fuient devant l'arc, afin que soient délivrés ceux que vous aimez.*[1] Ces peines, vous les appeliez des malheurs; mais, au contraire, c'étaient des miséricordes que Dieu vous faisait; c'était la voix de Dieu, qui vous exhortait à laisser le péché et à ne point vous perdre. Le Seigneur va jusqu'à vous dire : Mon enfant, j'ai presque perdu la voix à vous appeler.[2] *Je me suis fatigué à vous prier* de ne plus m'offenser.[3]

Par votre ingratitude, vous méritiez que Dieu cessât de vous appeler; mais il a continué. Et quel est donc celui qui vous appelait ainsi? Un Dieu d'une majesté infinie, qui doit vous juger un jour, et de qui dépend votre bonheur ou votre malheur éternel! Et vous, qu'est-ce que vous étiez, sinon un misérable ver de terre, digne de l'enfer? Et pourquoi vous appelait-il? Pour vous faire recouvrer la vie de la grâce, que vous aviez perdue; il vous disait : *Revenez à moi, et vous*

(1) Dedisti metuentibus te significationem, ut fugiant a facie arcus, ut liberentur dilecti tui. *Ps. 59. 6.*

(2) Laboravi clamans, raucæ factæ sunt fauces meæ. *Ps. 68. 4.*

(3) Laboravi rogans. *Ser. 15. 6.*

vivrez.[1] — Pour acquérir la grâce de Dieu, ce serait peu de passer cent années dans un désert au milieu des jeûnes et des pénitences; mais Dieu vous l'offrait pour un simple acte de contrition, et vous la refusiez; et malgré cela, il ne vous a pas abandonné; il vous a suivi, en vous avertissant; comme un tendre père court en pleurant après son fils, qui veut aller se jeter à la mer, Dieu est venu à vous, en vous disant, plein de compassion pour vous : Mon enfant, pourquoi voulez-vous vous damner?[2]

Comme une colombe qui, voulant entrer dans un colombier, et le voyant fermé de toute part, ne cesse de voler à l'entour, jusqu'à ce qu'elle trouve une ouverture pour y pénétrer; ainsi, raconte saint Augustin, la miséricorde divine agissait envers lui, quand il était dans la disgrâce de Dieu.[3] Le Seigneur en a usé de même avec vous, mon cher frère. Quand vous péchiez, chaque fois que vous péchiez, vous repoussiez Dieu loin de votre âme, comme parle Job : *Ils ont dit à Dieu : Retirez-vous loin de moi.*[4] Et Dieu, au lieu de vous abandonner, que faisait-il? Il se tenait à la porte de votre cœur ingrat, où il frappait, pour vous avertir qu'il était là et qu'il voulait entrer.[5] Il vous priait même de lui donner entrée comme par compassion. *Ouvre-moi,*[6] disait-il; je veux te sauver de ta ruine; je veux oublier tous les déplaisirs que tu m'as donnés, si tu quittes le péché. Peut-être maintenant ne veux-tu pas m'ouvrir, de peur de devenir pauvre, en restituant ce qui n'est pas à toi, ou en te séparant de cette personne qui te soutient; et moi, ne puis-je pas

(1) Revertimini, et vivite. *Ezech. 18. 32.*

(2) Et quare moriemini, domus Israel? *Ibid. 31.*

(3) Circumvolabat super me fidelis a longe misericordia tua. *Conf. l. 3. c. 3.*

(4) Dixerunt Deo : Recede a nobis. *Job. 21. 14.*

(5) Ecce sto ad ostium, et pulso. *Apoc. 3. 20.*

(6) Aperi mihi, soror mea. *Cant. 5. 2.*

pourvoir à tes besoins? Peut-être crains-tu de mener une vie triste, en renonçant à cette amitié qui te tient séparé de moi; et moi, ne puis-je pas te satisfaire, et te procurer une vie heureuse? Demande-le à ceux qui m'aiment de cœur, et vois comme ils sont contents de posséder ma grâce; ils ne voudraient pas changer leur état, si humble et si pauvre qu'il soit, contre toutes les délices et toutes les richesses des monarques.

2. Dieu attend les pécheurs, afin qu'ils se convertissent.

Nous avons considéré la miséricorde dont Dieu use envers les pécheurs en les appelant; considérons maintenant la patience avec laquelle il les attend à la pénitence.

Une grande servante de Dieu, Sancia Carillo, pénitente du vénérable Jean d'Avila, eût voulu, disait-elle, bâtir une église en l'honneur et sous le titre de la Patience de Dieu, tellement elle était touchée en considérant l'extrême patience dont Dieu use envers les pécheurs. Ah! pécheurs mes frères, qui jamais eût pu nous supporter comme Dieu nous a supportés? Si vous aviez fait à un homme les offenses que vous avez faites à Dieu, cet homme, eût-il été votre meilleur ami, eût-il été votre père, s'en serait vengé. Quand vous offensiez Dieu, il pouvait vous punir; vous l'avez offensé de nouveau, et Dieu, au lieu de vous punir, continuait de vous faire du bien, de vous conserver la vie, de pourvoir à tous vos besoins; il feignait presque de ne pas voir les injures que vous lui faisiez, afin de vous amener à rentrer en vous-mêmes et à vous corriger.[1]

Eh quoi! Seigneur, s'écrie le prophète, vous qui ne pouvez souffrir la vue d'un seul péché, vous en voyez tant, et vous vous taisez?[2] Vous voyez ce vindicatif, qui préfère son

(1) Dissimulas peccata hominum propter pœnitentiam. *Sap. 11. 24.*

(2) Respicere ad iniquitatem non poteris: quare respicis super iniqua agentes, et taces? *Habac. 1. 13.*

honneur au vôtre; ce voleur, qui, au lieu de restituer ce qu'il a pris, continue de voler; cet impudique, qui, au lieu de rougir de ses turpitudes, les étale et s'en vante; ce scandaleux, qui, non content des offenses qu'il vous fait, veut encore porter les autres à vous offenser; vous voyez tout cela, et vous ne dites rien, et vous ne punissez pas?

Toutes les créatures, la terre, le feu, l'air, l'eau sont poussées par une sorte d'instinct naturel à punir le pécheur et à venger les injures qu'il fait à leur Maître,[1] selon le Sage; mais Dieu les retient par sa miséricorde. — Quoi donc, Seigneur! vous attendez ces méchants, afin qu'ils se convertissent? Eh! ne voyez-vous pas qu'ils abusent de votre miséricorde pour vous outrager de plus en plus? Vous les avez attendus si longtemps, s'écrie le prophète Isaïe, vous avez retenu le châtiment; mais quelle gloire en avez-vous retirée?[2] ils ont fait pis qu'auparavant. Pourquoi tant de patience avec ces ingrats? Pourquoi les attendre encore, au lieu de les punir? — Le même Prophète répond : Dieu attend le pécheur, afin qu'un jour, le trouvant rentré en lui-même, il puisse lui pardonner et le sauver.[3] — Je ne veux pas, dit le Seigneur, que le pécheur se damne, mais qu'il se convertisse et qu'il se sauve.[4]

Saint Augustin va jusqu'à dire que, si Dieu n'était pas Dieu, il se rendrait injuste par son excessive patience envers les pécheurs : *Deus meus, pace tua dicam : nisi quia Deus es, injustus esses.* Attendre ainsi celui qui abuse de la patience divine pour pécher davantage, il semble que ce soit

(1) Creatura enim, tibi Factori deserviens, exardescit in tormentum adversus injustos. *Sap. 16. 24.*

(2) Indulsisti genti, Domine, indulsisti genti ; numquid glorificatus es? *Is. 26. 15.*

(3) Propterea exspectat Dominus, ut misereatur vestri. *Is. 30. 18.*

(4) Nolo mortem impii, sed ut convertatur impius a via sua, et vivat. *Ezech. 33. 11.*

manquer à l'honneur que Dieu se doit à lui-même. Le saint Docteur continue : *Nos peccavimus, inhæremus peccato :* Il en est qui vivent en paix avec le péché, qui dorment dans le péché des mois et des années. *Gaudemus de peccato :* Il en est qui vont jusqu'à se vanter de leurs crimes. *Et tu placatus es? Nos te provocamus ad iram, tu autem conducis nos ad misericordiam :*[1] Entre Dieu et nous il semble qu'il y ait une lutte à qui sera le plus constant, nous à provoquer sa vengeance, ou Dieu à nous inviter au pardon.

Seigneur, s'écriait Job, qu'est-ce que l'homme, pour que vous en fassiez tant de cas? pourquoi vous appliquez-vous tant à l'aimer?[2] Saint Denis l'Aréopagite dit que Dieu court après les pécheurs comme un amant méprisé, et qu'il les conjure de ne pas se perdre.[3] Ingrats! leur crie-t-il, pourquoi me fuyez-vous? je vous aime, et je ne veux que votre bien. — Ah! pécheurs, dit sainte Thérèse,[4] souvenez-vous que celui qui vous appelle en courant après vous, est le Seigneur qui doit un jour vous juger; et si vous vous damnez, sachez que toutes les miséricordes qu'il vous aura faites, seront pour vous les plus grandes peines à souffrir dans l'enfer.

3. Dieu accueille les pécheurs repentants.

Si un sujet se révolte contre un prince de la terre, et qu'il aille ensuite lui demander pardon, le prince le repousse de sa présence, et ne daigne pas même le regarder. Dieu n'agit pas ainsi avec nous, quand nous allons le prier humblement de nous pardonner; il ne sait point détourner sa face de celui

(1) *De Visit. inf. l. 1. c. 5.*

(2) Quid est homo, quia magnificas eum? aut quid apponis erga eum cor tuum? *Job.* 7. 17.

(3) Deus etiam a se aversos amatorie sequitur, et deprecatur ne pereant. *Ad Demoph.*

(4) Exclam. 10.

qui revient à ses pieds avec repentir.[1] Jésus a déclaré lui-même qu'il ne repoussera jamais une âme qui revient à lui.[2] En effet, comment pourrait-il la repousser, quand il l'invite lui-même à revenir, et qu'il lui promet de la recevoir dans ses bras? *Reviens à moi, dit le Seigneur, et je te recevrai.*[3] Il dit encore ailleurs : Pécheurs, j'ai dû vous tourner le dos, parce que vous me l'avez d'abord tourné vous-mêmes; mais retournez-vous vers moi, et je me retournerai vers vous.[4]

Oh! avec quelle tendresse Dieu embrasse un pécheur qui revient à lui! C'est ce que Jésus-Christ a voulu nous faire comprendre, quand il a dit, comme nous l'avons rapporté au commencement, qu'il est le bon Pasteur qui, heureux de retrouver sa brebis perdue, la prend avec joie et la met sur ses propres épaules.[5] Il nous montre la même chose dans la parabole de l'enfant prodigue, en nous faisant savoir qu'il est ce bon père qui, voyant revenir son fils perdu, court au-devant de lui, l'embrasse, le couvre de baisers, et va presque jusqu'à s'évanouir de tendresse, tant est vive la consolation qu'il éprouve.[6]

En outre, Dieu proteste qu'il oublie les torts du pécheur repentant, lequel est alors à ses yeux comme s'il ne l'eût jamais offensé.[7] Le Seigneur va même jusqu'à dire : Vos consciences, fussent-elles d'un rouge foncé comme le cra-

(1) Non avertet faciem suam a vobis, si reversi fueritis ad eum. *II. Par. 30. 9.*

(2) Eum qui venit ad me, non ejiciam foras. *Jo. 6. 37.*

(3) Revertere ad me, dicit Dominus, et ego suscipiam te. *Jer. 3. 1.*

(4) Convertimini ad me, ait Dominus exercituum, et convertar ad vos. *Zach. 1. 3.*

(5) Et cum invenerit eam, imponit in humeros suos gaudens. *Luc. 15. 5.*

(6) Accurrens cecidit super collum ejus, et osculatus est eum. *Luc. 15. 20.*

(7) Si autem impius egerit pœnitentiam..., vita vivet...; omnium iniquitatum ejus... non recordabor. *Ezech. 18. 21.*

moisi, deviendront blanches comme la neige.[1] — Mais, qu'on remarque surtout ces paroles : *Venite, et arguite me;* c'est comme si Dieu disait : Pécheurs, venez à moi, et, si je ne vous pardonne pas, si je ne vous reçois pas dans mes bras, reprenez-moi, en me reprochant d'avoir manqué à ma promesse. — Oh! non, Dieu ne sait pas mépriser un cœur qui s'humilie et se repent.[2]

Le Seigneur se fait une gloire d'user de miséricorde et de pardonner aux pécheurs.[3] La sainte Eglise dit que Dieu manifeste sa toute-puissance en pardonnant et en usant de miséricorde envers les pécheurs.[4] Ne pensez pas, pécheurs mes frères, que le Seigneur veuille vous faire attendre longtemps votre pardon; il est prêt à vous l'accorder aussitôt que vous le voulez. Voici ce qu'on lit encore dans l'Ecriture : Vous n'aurez pas à pleurer beaucoup; à votre première larme de repentir d'avoir péché, Dieu aura pitié de vous. Il n'agit point envers nous comme nous faisons envers lui; Dieu nous appelle, et nous fermons l'oreille; mais aussitôt que le Seigneur vous entendra demander pardon, il vous répondra en vous pardonnant :[5] *Statim ut audierit, respondebit tibi.*

(1) Venite, et arguite me... : si fuerint peccata vestra ut coccinum, quasi nix dealbabuntur. *Is. 1. 18.*

(2) Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies. *Ps. 50. 19.*

(3) Exaltabitur parcens vobis. *Is. 30. 18.*

(4) Deus, qui omnipotentiam tuam parcendo maxime et miserando manifestas. *Dom. 10. p. Pent.*

(5) Plorans nequaquam plorabis; miserans miserebitur tui. — Ad vocem clamoris tui, statim ut audierit, respondebit tibi. *Is. 30. 19.*

SERMON XXXIII.

QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CERTITUDE ET L'INCERTITUDE DE LA MORT.

Laxate retia vestra in capturam.[1]
Jetez vos filets pour pêcher.

Dans l'Evangile de ce dimanche, nous lisons que Jésus-Christ, étant un jour monté sur la barque de saint Pierre, lui dit d'avancer en pleine mer, et de jeter les filets pour pêcher : *Duc in altum, et laxate retia vestra in capturam.* Saint Pierre lui répondit qu'il avait travaillé toute la nuit avec ses compagnons sans rien prendre, mais que, néanmoins, il obéirait à sa parole. La barque étant donc poussée au milieu de la mer, on jeta les filets, et l'on prit une si grande quantité de poissons, que les filets se rompaient.

Chrétiens mes frères, Dieu nous a placés au milieu de la mer de la vie présente, et nous a ordonné d'y jeter nos filets, afin de prendre des poissons, c'est-à-dire, de faire de bonnes œuvres, et d'acquérir par là des mérites pour la vie éternelle. Bienheureux serons-nous si nous remplissons cette fin et nous sauvons! Mais, malheur à nous, si, au lieu d'acquérir des mérites pour le paradis, nous nous faisons, en péchant, des mérites pour l'enfer, et si nous nous dam-

(1) *Luc. 5. 4.*

nons! Notre bonheur ou notre malheur éternel doit être décidé au moment de notre mort, qui est tout à la fois certaine et incertaine. Le Seigneur nous fait savoir qu'elle est certaine, afin que nous ayons soin de nous y préparer; mais il veut qu'elle soit incertaine quant au temps où elle doit arriver, afin que nous y soyons toujours préparés.

De là deux points de la plus grande importance à considérer : — le premier : Il est certain que nous devons mourir; — le second : Incertain est le temps où nous devons mourir.

1. Il est certain que nous devons mourir.

Il est arrêté que les hommes mourront une fois.[1] La sentence de mort est écrite pour chacun de nous; nous devons tous mourir. Nous naissons tous avec la corde au cou, dit saint Cyprien; en sorte que, chaque pas que nous faisons, est un pas de plus vers le gibet. Ce gibet sera pour chacun de nous la dernière infirmité, qui doit nous ôter la vie. Ainsi, mes frères, de même qu'un jour vous avez été inscrits au livre des baptêmes, de même vous serez un jour inscrits au livre des décès. Comme vous dites aujourd'hui de vos devanciers : Feu mon père, feu mon oncle, feu mon frère; — de même vos survivants le diront de vous. Comme vous avez plusieurs fois entendu sonner à la mort des autres, de même d'autres entendront sonner à votre mort.

Toutes les choses futures, pour les hommes qui vivent, sont incertaines; mais la mort est certaine, dit saint Augustin.[2] Il est incertain si cet enfant sera pauvre ou riche, s'il aura une bonne ou une mauvaise santé, s'il mourra jeune ou vieux; mais il est certain qu'il doit mourir, fût-il noble, fût-il le fils d'un monarque. A la mort, quand son heure

(1) Statutum est hominibus semel mori. *Heb. 9. 27.*

(2) Cætera nostra, et bona et mala, incerta sunt; sola mors certa est. *Serm. 97. E. B.*

arrive, nul ne peut résister. On résiste aux incendies, aux inondations, au fer des ennemis, à la puissance des princes, dit encore saint Augustin; mais, qui peut résister à la mort?[1] Vincent de Beauvais rapporte qu'un roi de France, arrivé à la fin de sa vie, s'écria : « Voilà que, avec toute ma puissance, je ne puis même obtenir que la mort m'attende une heure de plus! » Non, quand le terme de la vie est arrivé, la mort n'attend pas même un instant.[2]

Il faut mourir. Cette vérité, non seulement nous la croyons, mais nous la voyons de nos yeux. Dans le cours de chaque siècle, les maisons, les places publiques, les villes entières, sont remplies de nouvelles générations, succédant à celles que la mort emporte dans la tombe; et comme les jours sont finis pour ceux qui ont vécu avant nous sur la terre, de même un temps viendra où il ne restera pas un seul de nous tous, qui vivons maintenant.[3] Si quelqu'un voulait se flatter de n'être point sujet à la mort,[4] non seulement il serait infidèle, puisqu'il est de foi que nous devons tous mourir, mais il serait insensé. Nous savons que tous les hommes, même les plus puissants, les princes, les empereurs, après quelque temps, ont fini par mourir. Et où sont-ils maintenant? demande saint Bernard. Il répond : De tous ces grands du monde, ensevelis sous des mausolées de marbre, il ne reste autre chose qu'un peu de poussière et quelques ossements décharnés.[5] Nous savons que tous nos devanciers ont cessé de vivre, comme nous le rappellent leurs portraits, les mémoires qu'ils ont écrits, les lits, les

(1) Resistitur ignibus, undis, ferro, resistitur regibus; venit una mors, quis ei resistit? *In Ps. 121.*

(2) Constituisti terminos ejus, qui præteriri non poterunt. *Job. 14. 5.*

(3) Dies formabuntur, et nemo in eis. *Ps. 138. 16.*

(4) Quis est homo, qui vivet, et non videbit mortem? *Ps. 88. 49.*

(5) Dic mihi, ubi sunt amatores mundi? — Nihil ex eis remansit, nisi cineres et vermes. *Medit. c. 3.*

vêtements, dont ils ont fait usage; pouvons-nous, après cela, espérer ou penser que nous ne devons pas mourir? De ceux qui vivaient en cet endroit il y a cent ans, en est-il un seul qui vive encore? Tous sont dans l'éternité, soit dans un éternel jour de délices, soit dans une éternelle nuit de tourments; et l'un ou l'autre de ces deux sorts nous est aussi réservé.

Oh! nous savons tous très bien que nous devons mourir; le mal est que nous nous représentons la mort comme si éloignée, qu'elle nous semble ne devoir jamais arriver, et qu'ainsi nous la perdons de vue. Mais, tôt ou tard, que nous y pensions ou n'y pensions pas, il est certain, il est de foi, que nous devons mourir, et que chaque jour nous avançons vers la mort. Car nous n'avons pas ici notre demeure définitive, nous dit l'Apôtre.[1] Nous ne sommes pas dans notre patrie, mais dans un lieu de passage.[2] Notre patrie, c'est le paradis, si nous savons le gagner avec la grâce de Dieu et par nos œuvres. Notre maison n'est pas celle où nous habitons maintenant; nous n'y sommes qu'en passant; notre maison est dans l'éternité, dit le Sage.[3] Cela posé, quelle folie serait celle d'un voyageur qui, passant dans un pays étranger, se mettrait à y acheter biens, maisons et terres, et, employant à ces acquisitions toute sa fortune, se réduirait à vivre misérablement dans sa patrie, tout le reste de son existence! N'est-il donc pas bien insensé, celui qui cherche à se rendre heureux dans ce monde, qu'il doit bientôt quitter, et s'expose, par ses péchés, à se rendre malheureux dans l'autre, où il doit vivre éternellement?

Voilà un condamné à mort déjà en marche vers le lieu de son supplice; supposé qu'au lieu de se préparer à sa mort

(1) Non enim habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus. *Heb. 13. 14.*

(2) Dum sumus in corpore, peregrinamur a Domino. *II. Cor. 5. 6.*

(3) Ibit homo in domum æternitatis suæ. *Eccl. 12. 5.*

si prochaine, il ne fasse que regarder les maisons qui bordent le chemin pour voir laquelle lui revient le mieux ; ne rêve que de festins, de comédies, ne profère que des paroles immodestes ou injurieuses au prochain, dites-moi, mes bien chers frères, que penseriez-vous de lui, sinon qu'il a perdu la tête, ou qu'il est abandonné de Dieu? Eh bien! vous-mêmes, dès à présent, ne marchez-vous pas à la mort? Pourquoi donc ne pensez-vous qu'à contenter vos sens? Et pourquoi ne pensez-vous pas à régler les comptes qu'un jour, bientôt peut-être, vous devez rendre au tribunal de Jésus-Christ? Ames qui avez de la foi, laissez les insensés du monde chercher à faire fortune sur la terre ; pour vous, cherchez à faire fortune dans l'autre vie, qui doit être éternelle, tandis que la vie présente doit finir, et cela bientôt.

Présentez-vous devant cette fosse, où sont ensevelis vos parents et vos amis, et regardez ces cadavres, dont chacun vous dit : *Hier à moi, aujourd'hui à toi.*[1] Ce qui m'est arrivé, doit t'arriver un jour pareillement ; tu deviendras poussière et cendre, comme je le suis ; et ton âme alors, où se trouvera-t-elle, si, avant la mort, tu n'as pas bien réglé tes comptes avec Dieu? — Ah! mes frères! si vous voulez vivre bien, et tenir vos comptes en bon état pour ce grand jour où doit être décidée votre cause, dont l'objet est la vie ou la mort éternelle, tâchez de passer le reste de votre vie comme si vous vous trouviez déjà en face de la mort. *O mort! ton jugement est bon,*[2] s'écrie le Sage. Oh! qu'on juge bien des choses, et qu'on dirige bien ses actions, quand on les juge, et qu'on les dirige, les yeux fixés sur la mort! Le souvenir de la mort nous détache de tous les biens terrestres, dit saint Laurent Justinien.[3] En effet, il méprise sans peine

(1) Mihi heri, et tibi hodie. *Eccli. 38. 23.*

(2) O mors! bonum est judicium tuum. *Eccli. 41. 3.*

(3) Consideretur vitæ terminus, et non erit in hoc mundo quod ametur. *Lign. vit. de Hum. c. 3.*

tous les biens de ce monde, richesses, honneurs, plaisirs, celui qui pense que dans peu il devra tout quitter, et être jeté dans une fosse, pour servir de pâture aux vers.

Il en est qui s'efforcent d'éloigner d'eux la pensée de la mort, comme si, en évitant de penser à la mort, ils pouvaient éviter de mourir. Mais la mort est inévitable; et celui qui repousse la pensée de la mort, se met en grand danger de faire une mauvaise mort. Les saints, à la vue de la mort, ont méprisé tous les biens de la terre. Saint Charles Borromée tenait sur sa table une tête de mort, afin d'avoir continuellement la mort devant les yeux. Le cardinal Baronius portait sur son anneau cette inscription : *Memento mori :* Souviens-toi qu'il faut mourir. — Le vénérable père Juvenal Ancina, évêque de Saluces, avait aussi une tête de mort sur laquelle étaient écrits ces mots : « J'ai été ce que tu es; tu seras ce que je suis. » En se retirant dans les déserts ou dans les grottes, les saints solitaires y portaient avec eux une tête de mort; pourquoi cela? pour mieux se préparer à la mort. De là cette réponse d'un ermite à qui l'on demandait pourquoi il mourait si joyeusement : « Je n'ai jamais perdu de vue la mort; et voilà comment, maintenant qu'elle est venue, elle ne m'effraie point. » Mais au contraire, pour celui qui n'y a guères pensé, oh! que la mort est épouvantable, quand elle se présente!

2. Incertain est le moment où nous devons mourir.

Rien n'est plus certain que la mort, dit le savant Idiot, et rien n'est plus incertain que l'heure de la mort.[1] Il est certain que nous devons mourir; Dieu a déjà fixé l'année, le mois, le jour, l'heure et le moment, où chacun de nous

(1) Nihil certius est morte, hora autem mortis nihil incertius. *De Cont. mort. c. 3.*

devra quitter la terre et entrer dans l'éternité; mais, ce moment, le Seigneur n'a pas voulu qu'il nous fût connu, et avec juste raison, dit saint Augustin; car, si Dieu faisait connaître à chacun le jour où il doit mourir, l'assurance de vivre jusqu'à ce jour serait pour plusieurs un motif de continuer à pécher.[1] Dieu a donc voulu, ajoute le saint Docteur, nous tenir caché le jour de la mort, afin que nous vivions bien tous les jours.[2] Nous devons ainsi tenir toujours prêts les comptes que nous avons à rendre au moment de la mort; c'est Jésus-Christ qui nous y exhorte : *Soyez prêts,* dit-il, *parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous n'y penserez point.*[3] Il nous prévient que la mort nous arrivera quand nous y penserons le moins, afin que nous soyons toujours préparés à la mort, comme dit saint Grégoire.[4] Saint Paul nous avertit également que le jour du Seigneur, c'est-à-dire, le jour où le Seigneur doit nous juger, viendra nous surprendre à la dérobée, comme le voleur vient de nuit.[5] Puis donc qu'en tout temps et en tout lieu, nous dit saint Bernard, la mort peut vous assaillir et vous ôter la vie, si vous voulez mourir en bon état et vous sauver, il faut qu'en tout temps et en tout lieu vous soyez dans l'attente de la mort.[6]

Le malheur de tant de chrétiens qui se perdent vient de ce que beaucoup d'entre eux, et même des vieillards qui sentent leur fin approcher, se flattent que la mort est encore loin d'eux, et que, quand elle viendra, elle leur

(1) Si statuisset viam omnibus, faceret abundare peccata de securitate.

(2) Latet ultimus dies, ut observentur omnes dies. *Serm. 39. E. B.*

(3) Estote parati, quia, qua hora non putatis, Filius hominis veniet. *Luc. 12. 40.*

(4) Ut, dum incerti sumus quando moriamur, semper ad mortem parati inveniamur. *Mor. l. 12. c. 20.*

(5) Dies Domini, sicut fur in nocte, ita veniet. *I. Thess. 5. 2.*

(6) Mors ubique te exspectat; tu, si sapiens eris, ubique eam exspectabis. *Medit. c. 3.*

donnera le temps de s'y préparer. C'est là, dit saint Grégoire, un effet de l'endurcissement d'esprit.[1] Et vous, mes chers auditeurs, avez-vous aussi de telles pensées? Comment pouvez-vous savoir si votre mort est éloignée ou prochaine, et si vous aurez le temps de vous y préparer? Combien n'en savons-nous pas qui sont morts subitement, celui-ci en marchant, celui-là sur sa chaise, un autre en dormant dans son lit! Qui d'entre eux s'attendait à mourir ainsi! Cependant, telle a été leur mort; et s'ils se trouvaient dans la disgrâce de Dieu, où sont allées aboutir leurs âmes malheureuses? On est bien à plaindre, quand on est pris par la mort à l'improviste! Or, je dis que tous ceux qui ont ordinairement la conscience embarrassée, meurent à l'improviste, eussent-ils sept ou huit jours de temps pour se disposer à bien mourir; car, en ces jours de confusion et de terreur, comme je le démontrerai dans un autre sermon,[2] il leur est difficile de bien régler leurs comptes et de recouvrer la grâce de Dieu par une vraie conversion. Mais, je le répète, il peut arriver que la mort vous surprenne de manière qu'elle ne vous donne pas même le temps de recevoir les sacrements. Qui sait, en effet, si, dans une heure, il sera vivant ou mort? Cette pensée fait trembler le juste même, selon ce qu'on lit au livre de Job : *Je ne sais jusqu'à quand je vivrai, ni si dans peu mon Créateur ne m'enlèvera pas de ce monde.*[3] C'est pourquoi saint Basile nous donne cet avis, que, en nous mettant au lit pour passer la nuit, nous ne devons pas avoir la confiance de voir le jour suivant.[4]

(1) Dura mente abesse mors longe creditur, etiam cum sentitur. *Mor. l. 8. c. 12.*

(2) Sermon XLIV.

(3) Nescio enim quamdiu subsistam, et si post modicum tollat me Factor meus. *Job. 32. 22.*

(4) Cum in lectulum ad quiescendum membra tua posueris, noli confidere de lucis adventu. *Inst. ad fil. spir.*

Ainsi, quand le démon vous excite au péché, en vous disant qu'ensuite vous vous en confesserez, répondez-lui : Que sais-je si ce n'est pas aujourd'hui le dernier jour de ma vie? Et si jamais la mort m'enlevait en ce moment, sans me laisser le temps de me confesser, qu'en serait-il de moi pour toute l'éternité? — Hélas! à combien de pauvres pécheurs n'est-il pas arrivé, dans le temps même où ils savouraient quelque mets empoisonné, d'être surpris par la mort, et précipités en enfer! *Comme les poissons se laissent prendre à l'hameçon,* nous dit le Sage, *de même les hommes sont pris dans le mauvais moment.*[1] Les poissons se trouvent pris quand ils avalent l'appât, dans lequel est l'hameçon, instrument de leur mort. *Le mauvais moment* est proprement celui où les pécheurs offensent Dieu. Ces malheureux pèchent sans s'inquiéter; ils se croient en sûreté, en pensant qu'ils pourront ensuite, par une bonne confession, échapper à la damnation; mais la mort, qui viendra les surprendre à l'improviste, leur en ôtera le temps : *Tandis qu'ils diront : Paix et sécurité, une mort soudaine fondra sur eux.*[2]

Chose étrange : si quelqu'un doit recevoir une somme d'un autre, il se hâte de prendre ses assurances au moyen d'une obligation écrite, en disant : Qui sait ce qui peut arriver? Une mort peut venir, et je perds mon argent. — Or, pourquoi tant de gens n'usent-ils pas de la même précaution en faveur de leur âme, qui importe plus que tous les intérêts du monde? Pourquoi ne disent-ils pas de même : Qui sait ce qui peut arriver? — Si l'on perd une somme, on ne perd pas tout; et si on la perd d'un côté, on peut la recouvrer d'un autre; mais celui qui perd son

(1) Sicut pisces capiuntur hamo..., sic capiuntur homines in tempore malo. *Eccl. 9. 12.*

(2) Cum enim dixerint pax et securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus. *I. Thess. 5. 3.*

âme à la mort, perd tout, et il n'a aucun espoir de la recouvrer par un autre moyen. Si l'on mourait deux fois, et qu'on perdît son âme à la première mort, on pourrait encore la sauver à la seconde; mais non : *Il est arrêté que les hommes mourront une fois.*[1] *Semel,* une fois, remarquez ce mot : ce cas de la mort n'arrive qu'une fois pour chacun; c'est une affaire qui, une fois manquée, est perdue pour toujours; ce qui fait que la damnation est appelée un mal sans remède : *Periisse semel æternum est.*

Lorsque le vénérable Jean d'Avila, cet homme si vertueux, cet apôtre de l'Espagne, touchait à sa fin, on vint le prévenir que sa mort était proche, qu'il lui restait peu de temps à vivre. Que répondit ce grand serviteur de Dieu, qui depuis son enfance avait toujours mené une vie sainte? Il répondit, tout tremblant de frayeur : « Oh! si j'avais encore un peu de temps pour me préparer à la mort! » Ainsi tremblait également l'abbé Agathon, bien qu'il mourût après tant d'années de pénitence : « Qu'en sera-t-il de moi? disait-il; qui connaît les jugements de Dieu? »

Et vous, chrétien mon frère, que direz-vous, quand on vous annoncera qu'il vous faut mourir, et que vous entendrez ces paroles du ministre de Dieu : *Proficiscere anima christiana, de hoc mundo?* Ame chrétienne, à l'instant, partez de ce monde. — Vous répondrez peut-être : Doucement, attendez, laissez-moi me préparer un peu mieux. — Non, partez à l'instant; la mort n'attend pas.

Il faut donc se préparer dès maintenant. Saint Paul nous avertit que, si nous voulons nous sauver, nous devons vivre avec crainte et tremblement, appréhendant toujours que la mort ne nous trouve en état de péché.[2] Soyez attentifs, mes chers frères; il s'agit de l'éternité. *Si l'arbre tombe au midi ou*

(1) Statutum est hominibus semel mori. *Heb. 9. 27.*

(2) Cum metu et tremore vestram salutem operamini. *Phil. 2. 12.*

au nord, en quelque lieu qu'il tombe, c'est là qu'il restera.[1] Quand l'arbre de votre vie s'abattra, s'il tombe du côté du midi, c'est-à-dire, du salut éternel, que vous serez heureux! Quelle joie pour vous de pouvoir dire alors : Me voilà sauvé; je n'ai plus rien à craindre; je ne peux plus perdre Dieu; je suis heureux pour toujours! — Mais, si l'arbre tombe du côté du nord, ou de la damnation éternelle, que direz-vous? Vous direz dans le désespoir : Hélas! je me suis trompé, et à mon erreur il n'y a plus de remède! — Allons! aujourd'hui même, après ce sermon, prenez une généreuse résolution de vous donner véritablement à Dieu. Cette résolution vous procurera une bonne mort, et vous rendra heureux pour toute l'éternité.

(1) Si ceciderit lignum ad austrum aut ad aquilonem, in quocumque loco ceciderit, ibi erit. *Eccl. 11. 3.*

SERMON XXXIV.

CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE VICE DE LA COLÈRE.

Omnis qui irascitur fratri suo, reus erit judicio.[1]
Quiconque se met en colère contre son frère, sera condamné par e jugement.

La colère est semblable au feu : le feu agit avec violence, et, quand il s'allume, il empêche la vue par la fumée qu'il produit; de même, la colère porte l'homme à mille excès, et ne lui laisse pas voir ce qu'il fait; elle le rend ainsi digne d'être condamné à la mort éternelle : *Omnis qui irascitur fratri suo, reus erit judicio.* La colère est si pernicieuse à l'homme, qu'elle le rend tout difforme même dans son extérieur : sous l'impression de la colère, la figure la plus belle et la plus gracieuse du monde, est comme celle d'un monstre, d'une bête féroce qui épouvante, dit saint Basile.[2] Or, si la colère nous défigure devant les hommes, à combien plus forte raison nous doit-elle rendre difformes aux yeux de Dieu!

C'est pourquoi je veux vous montrer dans ce discours, — premièrement, la ruine que cause à l'âme la colère non refrénée, — et secondement, comment nous devons refréner la colère dans les occasions qui se présentent.

(1) *Matth.* 5. 22.

(2) Iracundus humanam quasi figuram amittit, feræ speciem indu tus. *Hom. in aliquot Script. loc.*

1. La ruine que cause à l'âme la colère non refrénée.

La colère, dit saint Jérôme, est la porte par laquelle entrent dans l'âme tous les vices.[1] La colère précipite l'homme dans les vengeances, les blasphèmes, les injustices, les médisances, les scandales et d'autres iniquités; car cette passion obscurcit la raison, et fait agir l'homme en bête ou en fou. *Mon œil, troublé par la colère,* disait Job, *a perdu la vue.*[2] Et David a dit la même chose : *Mon œil est troublé par la colère.*[3] Aussi, saint Bonaventure observe que l'homme irrité agit en aveugle, et ne distingue plus ce qui est juste de ce qui est injuste.[4] En un mot, selon saint Jérôme, la colère fait perdre à l'homme la prudence et la raison.[5] De là cette sentence de saint Jacques : *Les actions d'un homme en colère ne peuvent être conformes à la justice divine,*[6] ni par conséquent exemptes de faute.

Quand l'homme est en proie à la colère, et ne cherche pas à la réprimer, il tombe facilement dans la haine contre celui qui a été cause de son irritation. La haine, dit saint Augustin, n'est pas autre chose qu'une colère invétérée.[7] Et selon saint Thomas, la colère éclate et passe vite, tandis que la haine est durable.[8] Si donc la colère persiste en quelqu'un, c'est un signe qu'en lui règne aussi la haine.

Mais on dira peut-être : Moi, je suis chef de famille; il

(1) Janua omnium vitiorum est iracundia. *In Prov. c. 29.*

(2) Caligavit ab indignatione oculus meus. *Job. 17. 7.*

(3) Conturbatus est in ira oculus meus. *Ps. 30. 10.*

(4) Non potest videre iratus quid justum est, vel injustum. *Diæt. sal. tit. 1. c. 5.*

(5) Ita ab omni consilio deturbat, ut, dum irascitur, insanire credatur. *Ep. 2. ad Demetr.*

(6) Ira enim viri justitiam Dei non operatur. *Jac. 1. 20.*

(7) Odium est ira inveterata. *Ad Fratr. in er. s. 9.*

(8) Ira subita est, odium vero diuturnum.

faut que je corrige mes enfants, mes serviteurs, et qu'au besoin j'élève la voix contre les désordres qui se présentent. — Je réponds : Autre chose est de s'irriter contre le prochain, et autre chose est de s'irriter contre le péché du prochain. S'irriter contre le péché, ce n'est pas proprement de la colère, mais du zèle; et cela est, non seulement licite, mais parfois même nécessaire, pourvu qu'on y mette la prudence convenable, en faisant voir qu'on s'irrite contre le péché, et non contre le pécheur; car, si la personne qu'on veut corriger, s'aperçoit qu'on parle par un mouvement de passion et de haine contre elle, la correction alors, loin d'être utile, sera plutôt nuisible. Telle est donc la colère contre le péché du prochain, et elle est bien licite, comme l'a remarqué saint Augustin.[1] C'est là proprement s'irriter sans tomber en faute, ainsi que David nous le recommande.[2] Mais il n'en est pas de même de la colère contre le prochain à cause du péché commis par lui : cela n'est jamais permis; car nous ne pouvons pas, dit encore saint Augustin, haïr les autres à cause de leurs vices.[3]

En outre, la haine produit facilement le désir de la vengeance, parce que, dit saint Thomas, la colère, bien entendu quand elle est pleinement volontaire, ne va pas sans ce désir.[4] — Mais, dit-on, si je me venge d'un tel, Dieu me le pardonnera; car je n'ai que trop sujet de le faire. — Je réponds : Qui donc trouve que vous avez bien raison de vous venger? C'est vous qui le dites, vous que la colère aveugle : je vous ai déjà dit que cette passion obscurcit l'esprit et fait perdre la raison. Quand vous êtes en colère, l'action de votre prochain vous apparaît comme une injure outrée, insupportable; mais, la colère une fois apaisée, vous voyez

(1) Non fratri irascitur, qui peccato fratris irascitur. *Retract. l. 1. c. 19.*
(2) Irascimini, et nollite peccare. *Ps. 4. 5.*
(3) Nec propter vitium oderit hominem. *De Civ. D. l. 14. c. 6.*
(4) Ira est appetitus vindictæ. *2. 2. q. 158. a. 1.*

que la chose n'était pas aussi grave que vous l'avez pensé. Au surplus, l'injure fût-elle grave, et même très grave, pouvez-vous dire que Dieu sera indulgent à votre égard, si vous vous vengez? Non, dit le Seigneur, la vengeance ne vous appartient pas. *La vengeance est à moi; et quand le temps sera venu, je saurai punir les péchés comme ils le méritent.*[1] — Si vous voulez vous venger de l'injure que vous a faite votre prochain, Dieu en toute justice voudra aussi se venger de tant d'injures que vous lui avez faites, et spécialement de celle-ci, puisqu'il vous ordonne de pardonner. Chose singulière, ajoute ici l'écrivain sacré : Un homme, qui n'est que chair, garde sa colère contre son frère dont il veut se venger, et il ose demander miséricorde à Dieu? Qui donc pourra prier pour les péchés de ce téméraire?[2] Eh! s'écrie saint Augustin, je ne sais de quel front il osera jamais attendre de Dieu le pardon de ses péchés, celui qui ne veut pas lui obéir, en pardonnant à son prochain.[3]

Prions le Seigneur qu'il nous préserve d'être pris de quelque forte passion, et spécialement de la colère.[4] Car, alors, il nous serait difficile de ne pas tomber dans quelque faute grave contre le prochain ou contre Dieu. Combien n'en voit-on pas qui, faute de réprimer en eux la colère, éclatent en horribles blasphèmes contre Dieu ou contre ses saints! Mais, dans le temps même où nous nous livrons à l'emportement, le Seigneur arme sa main de verges. Nous lisons dans Jéré-

(1) Mea est ultio, et ego retribuam in tempore. *Deut. 32. 35.*

(2) Qui vindicari vult, a Domino inveniet vindictam... Relinque proximo tuo nocenti te. — Homo homini reservat iram, et a Deo quærit medelam?... Ipse, cum caro sit, reservat iram, et propitiationem petit a Deo? Quis exorabit pro delictis illius? *Eccli. 28. 1.*

(3) Nescio qua fronte indulgentiam peccatorum obtinere poterit, qui Deo, præcipienti inimicis suis veniam dare, non acquiescit. *Serm. 273. E. B.*

(4) Animæ irreverenti et infrunitæ ne tradas me. *Eccli. 23. 6.*

mie, que Dieu lui demanda un jour ce qu'il voyait.[1] Le Prophète répondit : *Seigneur, je vois une verge qui veille pour châtier*. — Ensuite, Dieu lui fit de nouveau la même demande, et il répondit : Je vois une chaudière bouillante. — Cette chaudière représente une personne enflammée de colère, sur laquelle s'élève la verge, c'est-à-dire, la vengeance de Dieu.

Voici donc la ruine que cause à un homme la colère non refrénée : elle lui fait perdre d'abord la grâce de Dieu, et puis même la vie temporelle, selon ce qu'on lit dans l'Ecriture : *L'envie et la colère abrègent les jours.*[2] *La colère tue l'insensé qui s'y livre.*[3] Et durant les jours qu'ont à passer ceux qui se livrent à la colère, ils mènent une vie malheureuse, au milieu de tempêtes continuelles.

Mais nous arrivons au second point, où il me reste à dire plusieurs choses utiles, pour remédier à ce vice.

2. Comment nous devons refréner la colère dans les occasions qui se présentent.

Avant tout il faut savoir que, au milieu de tant de vicissitudes, il n'est pas possible à la faiblesse humaine de n'éprouver jamais aucun mouvement de colère; personne n'en peut être entièrement exempt, dit Sénèque.[4] Nous devons mettre tout notre soin à modérer la colère, quand elle a trouvé quelque entrée en nous. Et comment la modère-t-on? Par la douceur. Cette vertu est appelée la vertu de l'Agneau, c'est-à-dire, la vertu chérie de Jésus-Christ, qui souffrit sa passion et fut immolé sur la croix comme un agneau, sans

(1) Quid tu vides, Jeremia? — Virgam vigilantem ego video. — Ollam succensam ego video. *Jer. 1. 11.*

(2) Zelus et iracundia minuunt dies. *Eccli. 30. 26.*

(3) Vere stultum interficit iracundia. *Job. 5. 2.*

(4) Ira nullum hominum genus excipit. *De Ira, l. 3. c. 2.*

s'irriter et sans même se plaindre : *Comme une brebis il sera mené à la mort, et il sera muet comme l'agneau devant celui qui le tond, et il n'ouvrira pas la bouche.*[1] Aussi nous a-t-il laissé cette recommandation, d'apprendre de lui à être doux et humbles de cœur.[2]

Oh! qu'on plaît à Dieu, quand on est doux, souffrant en paix tout ce qui arrive de contraire, les disgrâces, les persécutions, les injures! Le paradis est promis à ceux qui sont doux.[3] Ils sont appelés les enfants de Dieu.[4] Certaines personnes se vantent d'être douces, mais faussement : elles sont douces envers ceux qui leur font du bien ou qui les louent; mais envers ceux qui les injurient ou leur font quelque tort, elles ne respirent que colère et vengeance. Telle n'est point la vertu de douceur; elle consiste à être doux et pacifique envers ceux qui nous maltraitent et nous haïssent.[5]

Il faut, comme dit saint Paul, se revêtir d'entrailles de miséricorde envers tout le monde, en se supportant les uns les autres.[6] Vous voulez que les autres supportent vos défauts; et si l'on a quelque sujet de plainte contre vous, vous voulez qu'on use d'indulgence à votre égard; c'est donc ainsi que vous devez agir vous-même envers les autres. Quand vous recevez quelque offense d'une personne irritée contre vous, faites entendre une parole douce, et vous l'apaiserez.[7] Certain religieux étant un jour entré par mégarde dans un champ ensemencé, le cultivateur courut à lui en

(1) Sicut ovis ad occisionem ducetur, et quasi agnus coram tondente se obmutescet, et non aperiet os suum. *Is. 53. 7.*

(2) Discite a me quia mitis sum et humilis corde. *Matth. 11. 29.*

(3) Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram. *Matth. 5. 4.*

(4) Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur. *Ibid. 9.*

(5) Cum his qui oderunt pacem, eram pacificus. *Ps. 119. 6.*

(6) Induite vos... viscera misericordiæ..., supportantes invicem, et donantes vobismetipsis, si quis adversus aliquem habet querelam. *Col. 3. 12.*

(7) Responsio mollis frangit iram. *Prov. 15. 1.*

l'accablant d'injures. Le religieux lui répondit humblement : « Mon frère, vous avez raison ; j'ai mal fait, pardonnez-moi. » Cette réponse fit un tel effet sur le cultivateur, que, non seulement il sentit se calmer toute sa colère, mais il résolut de suivre ce saint religieux, et d'embrasser le même état de vie. Pour les orgueilleux, les humiliations qu'ils reçoivent, leur servent à augmenter leur orgueil ; mais ceux qui sont humbles et doux, profitent des affronts qu'on leur fait, pour augmenter leur humilité, suivant cette pensée de saint Bernard : Celui-là est humble qui tourne l'humiliation en humilité.[1]

Selon saint Jean Chrysostome, celui qui est doux, est utile à lui-même et aux autres.[2] D'abord, il est utile à lui-même : le père Alvarez disait que le temps où l'on reçoit des mépris, est le temps des mérites ; c'est pourquoi Jésus-Christ a déclaré que ses disciples seraient bienheureux, quand ils se verraient maudits et persécutés.[3] Aussi, les saints ont toujours eu le désir d'être méprisés comme Jésus-Christ l'a été. — En second lieu, celui qui est doux, est encore utile aux autres : il n'est rien, dit le même saint Docteur, qui porte autant les autres à se donner à Dieu, que de voir un chrétien doux et joyeux au milieu des injures qu'il reçoit.[4] La raison en est que la vertu se fait connaître par l'épreuve ; et comme l'or est éprouvé par le feu, ainsi la douceur des hommes est éprouvée par les humiliations.[5] On

(1) Est humilis, qui humiliationem convertit in humilitatem. *In Cant. s. 34.*

(2) Mansuetus, utilis sibi et aliis. *In Act. hom. 6.*

(3) Beati estis, cum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint. *Matth. 5. 11.*

(4) Nihil ita conciliat domino familiares, ut quod illum vident mansuetudine jucundum. *S. de Mansuet.*

(5) In igne probatur aurum et argentum ; homines vero receptibiles in camino humiliationis. *Eccli. 2. 5.*

lit dans les cantiques : *Mon nard a exhalé son odeur.*[1] Le nard est une plante odoriférante, mais qui ne répand son odeur que lorsqu'elle est froissée ou broyée; cela signifie qu'on ne peut assurer d'un homme qu'il est doux, sinon quand on sait par expérience que, en recevant des injures ou de mauvais traitements, il fait sentir l'odeur de sa mansuétude en les supportant paisiblement, sans s'irriter.

Dieu veut que nous soyons doux aussi envers nous-mêmes. Quand on a commis une faute, le Seigneur veut sans doute qu'on s'humilie, qu'on s'en repente, et qu'on prenne la résolution de ne plus la commettre; mais il ne veut pas qu'on s'irrite contre soi-même ni qu'on se trouble; car, quand on est troublé, on n'est point capable de faire le bien.[2]

Ainsi, dès qu'on se sent offensé, on doit s'efforcer de refréner la colère, afin de répondre avec douceur, comme nous avons dit, ou du moins, afin de tenir la bouche fermée et de garder le silence. Tel est le moyen de remporter la victoire, d'après saint Isidore.[3] Autrement, par une réponse indignée, on serait nuisible à soi-même et aux autres. Le mal serait plus grand encore, si vous répondiez avec colère à celui qui vous corrige. Tel qui ne se fâche pas contre qui le blesse, dit saint Bernard, se fâche contre qui panse ses plaies.[4] Oui, il en est qui ne s'irritent pas quand ils auraient un juste motif de le faire, quand on blesse leur âme en les flattant; mais ils s'irritent, quand on les reprend pour remédier à leurs désordres. — Contre ceux qui abhorrent les corrections, est portée la sentence de perdition mentionnée par le Sage, à savoir, que *la prospérité de ces*

(1) Nardus mea dedit odorem suum. *Cant. 1. 11.*

(2) Cor meum conturbatum est, dereliquit me virtus mea. *Ps. 37. 11.*

(3) Quamvis quisque irritet, tu dissimula; tacendo, citius vinces. *Synonim. l. 2. c. 7.*

(4) Medicanti irascitur, qui non irascitur sagittanti. *In Cant. s. 42.*

insensés les perdra.[1] Les insensés regardent comme un bonheur de n'avoir personne qui les corrige, ou de pouvoir dédaigner les corrections qui leur sont faites; mais ce bonheur est la cause de leur perte.

Quand donc il se présente une occasion de s'irriter, il faut d'abord se mettre sur ses gardes, pour fermer l'entrée à la colère : *Ne soyez pas prompt à vous mettre en colère,*[2] dit l'Esprit-Saint. Il en est qui, à la moindre chose qui les pique, changent aussitôt de visage, et se mettent en colère; or, quand la colère s'est emparée de quelqu'un, Dieu sait où elle le conduira. Il est donc nécessaire que, dans nos oraisons, nous ayons soin de nous prémunir contre ces occasions; car, lorsqu'elles arrivent, si nous n'y sommes point préparés, il nous sera difficile de refréner la colère, comme il est difficile de brider un cheval déjà en course.

S'il arrive malheureusement que la colère ait déjà pénétré en nous, tâchons de la bannir sans délai. Jésus-Christ ordonne à quiconque se souvient que son frère a quelque sujet de plainte contre lui, de différer son offrande à l'autel jusqu'à ce qu'il se soit réconcilié avec son frère.[3] Et celui qui a été offensé, doit avoir soin d'ôter de son cœur, non seulement toute colère, mais encore toute aigreur envers l'auteur de l'offense, comme saint Paul nous le recommande.[4] Et tant qu'on se sent encore irrité, Sénèque conseille de ne rien faire ni rien dire qui soit dicté par la colère.[5] Dans le trouble, il faut qu'on garde le silence,

(1) Eo quod... detraxerint universæ correptioni meæ,... prosperitas stultorum perdet illos. *Prov. 1. 29.*

(2) Ne sis velox ad irascendum. *Eccl. 7. 10.*

(3) Vade prius reconciliari fratri tuo, et tunc veniens offeres munus tuum. *Matth. 5. 24.*

(4) Omnis amaritudo, et ira, et indignatio,... tollatur a vobis. *Ephes. 4. 31.*

(5) Cum iratus fueris, nihil agas, nihil dicas, quod ab ira imperetur.

comme faisait David. *J'ai été troublé et je n'ai point parlé.*[1] Combien de gens ne voit-on pas qui, après avoir parlé ou agi dans un mouvement de colère, s'en repentent, quand le feu est passé, et disent : Alors, j'étais en colère!

Ainsi, dans la colère, il faut s'abstenir de parler et d'agir : ne rien faire et ne rien résoudre; car tout ce qu'on fera dans cet état d'agitation et de trouble, blessera la justice, suivant la maxime de saint Jacques : *La colère de l'homme n'opère pas la justice de Dieu.*[2] Il faut encore éviter alors de recevoir les conseils d'une personne qui pourrait fomenter l'irritation.[3] Voici l'avis que donne l'Ecclésiastique à celui dont on demande le conseil : *Si vous soufflez sur une étincelle, elle deviendra un grand feu; mais si vous crachez dessus, elle s'éteindra.*[4] Si quelqu'un se trouve offensé par une injure reçue, vous pouvez, par un bon conseil de patience, éteindre le feu, tandis que, par un souffle de vengeance, vous pouvez allumer un grand incendie. — C'est pourquoi celui qui se sent un peu pris de colère, doit se défier de certains faux amis, qui, par une seule parole imprudente, pourraient causer sa perte.

Suivons ce conseil de l'Apôtre : *Ne vous laissez point vaincre par le mal, mais triomphez du mal par le bien.*[5] Ne vous laissez point vaincre par le mal, c'est-à-dire par le péché. Si vous vous vengez, ou si vous blasphémez, en cédant à la colère, vous êtes vaincu par le péché. — Mais, direz-vous peut-être, je suis d'un naturel fougueux. — Eh bien! avec la grâce de Dieu, en vous faisant violence, vous pouvez vaincre votre mauvais naturel. Soyez résolu à ne

(1) Turbatus sum, et non sum locutus. *Ps. 76. 5.*

(2) Ira enim viri, justitiam Dei non operatur. *Jac. 1. 20.*

(3) Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum. *Ps. 1. 1.*

(4) Si sufflaveris in scintillam, quasi ignis exardebit; et si exspueris super illam, exstinguetur. *Eccli. 28. 14.*

(5) Noli vinci a malo, sed vince in bono malum. *Rom. 12. 21.*

vous point mettre en colère, et vous subjuguerez votre naturel fougueux. — Je ne puis souffrir ce qui n'est pas juste. — A cela je réponds : D'abord, observez que la colère offusque la vue, et ne laisse pas voir les choses telles qu'elles sont.[1] Ensuite, si vous voulez rendre à votre ennemi mal pour mal, c'est vous qui serez vaincu et perdu, selon ce que disait David : Si je rends le mal pour le mal, je serai abattu par mes ennemis.[2]

Triomphez du mal par le bien : Rendez le bien pour le mal, comme Jésus-Christ nous l'ordonne.[3] Telle est la vengeance des saints, celle que saint Paulin appelle une vengeance céleste.[4] En agissant ainsi, vous resterez vainqueurs. Et si quelqu'un de ceux dont le Roi-Prophète dit qu'ils ont le venin des aspics sous leurs lèvres;[5] si, dis-je, un tel vous demande comment vous pouvez digérer cette injure, répondez : Ne dois-je pas boire le calice que mon Père me donne?[6] Et puis, vous adressant à Dieu, vous lui direz : Je n'ai point ouvert la bouche, pour me plaindre de ce qui m'arrive, parce c'est vous qui l'avez fait.[7] Car toutes les peines que nous essuyons, viennent de Dieu.[8] Et lorsqu'on vous prend votre bien, si vous pouvez le recouvrer, faites-le; sinon, dites comme Job : C'est le Seigneur qui me l'avait donné, c'est le Seigneur qui me l'a ôté; que toujours son saint nom soit béni.[9] — Un philosophe de l'antiquité, ayant perdu tous ses biens dans un naufrage, dit tranquillement :

(1) Supercecidit ignis, et non viderunt solem. *Ps. 57. 9.*

(2) Si reddidi retribuentibus mihi mala, decidam merito ab inimicis meis inanis. *Ps. 7. 5.*

(3) Benefacite his qui oderunt vos. *Matth. 5. 44.*

(4) Vindicta cœlestis. *Ep. ad Sever.*

(5) Venenum aspidum sub labiis eorum. *Ps. 139. 4.*

(6) Calicem, quem dedit mihi Pater, non bibam illum? *Jo. 18. 11.*

(7) Non aperui os meum, quoniam tu fecisti. *Ps. 38. 10.*

(8) Bona et mala... a Deo sunt. *Eccli. 11. 14.*

(9) Dominus dedit, Dominus abstulit. *Job. 1. 21.*

« Si j'ai perdu mes biens, je ne veux point perdre la paix. » Pour vous, en pareil cas, dites : Si j'ai perdu mes biens, je ne veux point perdre mon âme.

En somme, quand il nous arrive des adversités, des persécutions, des injures, jetons un regard vers Dieu, qui nous commande dans ces cas la patience, et nous éviterons ainsi de nous irriter : *Souvenez-vous de la crainte de Dieu, et ne vous mettez pas en colère contre votre prochain.*[1] Jetons un regard sur la volonté de Dieu, qui dispose ainsi les choses pour augmenter notre mérite, et notre colère s'apaisera. Jetons un regard sur Jésus crucifié, et nous n'aurons pas envie de nous plaindre. Saint Elzéar, à qui son épouse demandait un jour comment il pouvait recevoir tant d'injures sans s'irriter, lui répondit : « Je regarde Jésus crucifié, et je trouve ainsi le calme et la paix. » Jetons enfin un regard sur nos péchés, par lesquels nous avons mérité bien d'autres humiliations et de plus grands châtiments, et nous souffrirons tout avec résignation. Quoique parfois, dit saint Augustin, nous soyons innocents de la faute pour laquelle on nous persécute, nous sommes néanmoins coupables d'autres péchés, qui méritent un châtiment plus grand que celui qui nous afflige.[2]

(1) Memorare timorem Dei, et non irascaris proximo. *Eccli. 28. 8.*

(2) Etsi non habemus peccatum quod nobis objicit inimicus, habemus tamen alterum, quod digne in nobis flagelletur. *In Ps. 68. s. 1.*

SERMON XXXV.

SIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA VANITÉ DU MONDE.

Nec habent quod manducent.
Ils n'ont rien à manger.

Tel était le charme de la personne de notre divin Sauveur, et telle était la douceur avec laquelle il accueillait tout le monde, que le peuple était entraîné à sa suite par milliers. Un jour, se voyant entouré d'une grande multitude d'hommes, qui l'avaient ainsi suivi au point de se trouver sans nourriture, il fut touché de compassion, et dit à ses disciples : *J'ai pitié de ce pauvre peuple, qui me suit depuis trois jours, et n'a rien à manger.*[1] — Alors, il fit le miracle de multiplier sept pains et quelques petits poissons, qui étaient tout ce qu'on avait pu trouver, et tout le monde fut rassasié.

C'est là le sens littéral de l'Evangile du jour; mais le sens mystique est qu'en ce monde il n'y a pas d'aliment qui puisse rassasier nos âmes. Tous les biens de la terre, les richesses, les honneurs, les plaisirs, flattent les appétits corporels, mais ne peuvent rassasier l'âme, qui est créée pour Dieu, et que Dieu seul peut contenter. Je veux donc

(1) Misereor super turbam, quia ecce jam triduo sustinent me, nec habent quod manducent. *Marc. 8. 2.*

aujourd'hui vous parler de la vanité du monde et vous montrer dans quelle erreur vivent ceux qui aiment le monde, puisqu'ils mènent une vie malheureuse sur la terre, et qu'ils se mettent en grand danger d'avoir une vie bien plus malheureuse encore dans l'éternité.

Le Prophète-Roi s'écrie, en s'adressant aux mondains : O hommes insensés! jusqu'à quand aurez-vous le cœur attaché à la terre? pourquoi aimez-vous les vanités, les faux biens, comme sont tous les biens du monde?[1] Vous croyez trouver la paix dans la possession de tels biens; mais, comment voulez-vous trouver la paix, si vous quittez le chemin de la paix, pour marcher dans les voies de l'affliction et du malheur, selon ce que nous déclare le même Prophète?[2] Vous espérez obtenir du monde la paix que vous désirez; mais, comment le monde peut-il vous donner cette paix, puisque saint Jean dit : Le monde est plein d'iniquités, en sorte que les mondains vivent sous l'empire du malin, c'est-à-dire, du démon?[3] Le Seigneur lui-même a déclaré qu'il n'y a point de paix pour les impies, qui vivent privés de sa grâce.[4]

Les biens du monde ne sont des biens qu'en apparence; ils ne peuvent rassasier le cœur de l'homme : *Vous avez mangé sans pouvoir vous rassasier.*[5] Au lieu d'apaiser notre faim, dit saint Bernard, ils ne font que l'accroître.[6] Si les biens de ce monde contentaient l'homme, les puissants et les riches seraient pleinement heureux; mais l'expérience

(1) Filii hominum, usquequo gravi corde? ut quid diligitis vanitatem, et quæritis mendacium? *Ps. 4. 3.*

(2) Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt. *Ps. 13. 3.*

(3) Mundus totus in maligno positus est. *I. Jo. 5. 19.*

(4) Non est pax impiis. *Is. 48. 22.*

(5) Comedistis, et non estis satiati. *Agg. 1. 6.*

(6) Magis famem hæc provocant, quam exstinguunt. *De Vita Cler. c. 25.*

prouve tout le contraire, et fait voir qu'ils sont les plus malheureux, sans cesse tourmentés par les craintes, les jalousies ou les tristesses. Ecoutons le roi Salomon, qui a joui de ces biens en abondance; qu'en dit-il? Toutes les choses de ce monde ne sont que vanité, mensonge, illusion; et non seulement vanité, mais encore affliction, tourment de l'âme :[1] dans tous les biens terrestres, l'âme ne trouve rien qui la contente; tout l'afflige et lui apporte des amertumes. Juste châtiment de ceux qui, au lieu de servir leur Dieu avec joie, veulent servir leur ennemi, le monde, qui leur fait souffrir la pénurie de tout bien.[2] Il en est ainsi, parce que l'homme pense qu'avec ces biens terrestres il pourra contenter son cœur; mais, quelle qu'en soit l'abondance, ne se trouvant jamais satisfait, il en demande toujours davantage, et reste toujours plongé dans un triste vide.

Oh! bienheureux celui qui ne veut que Dieu; car le Seigneur, comme dit David, saura bien satisfaire tous les désirs de son cœur.[3] De là cet avis de saint Augustin : Cherchez Dieu seul, en qui vous trouverez tous les biens.[4] — Le même saint Docteur, ayant appris à ses dépens que les biens de ce monde ne contentent pas nos cœurs, mais plutôt les affligent, disait à Dieu : C'est vous seul qui êtes notre repos.[5] — Aussi, le séraphique saint François, bien que dépouillé de tout, se trouvait néanmoins plus riche et plus content que tous les mondains, et ne faisait que répéter avec joie : *Deus meus, et omnia :* Mon Dieu et mon tout! — En effet, la paix dont jouit celui qui ne veut que Dieu,

(1) Ecce universa, vanitas et afflictio spiritus. *Eccl. 1. 14.*

(2) Eo quod non servieris Domino Deo tuo in gaudio..., servies inimico tuo... in fame, et siti, et nuditate, et omni penuria. *Deut. 28. 47.*

(3) Delectare in Domino, et dabit tibi petitiones cordis tui. *Ps. 36. 4.*

(4) Cur per multa vagaris, homuncio, quærendo bona? — Ama unum bonum, in quo sunt omnia bona. *Manual. c. 34.*

(5) Dura sunt omnia, et tu solus requies. *Conf. l. 6. c. 16.*

surpasse tous les plaisirs que peuvent donner les créatures, lesquelles flattent les sens, mais ne sauraient contenter le cœur de l'homme.[1] Voici, dit saint Thomas, la différence qu'il y a entre le souverain bien, qui est Dieu, et les biens terrestres : plus on possède Dieu, plus on l'aime, parce qu'alors on connaît mieux sa grandeur infinie, ce qui fait qu'on dédaigne les autres choses; pour les biens temporels, au contraire, quand on les a obtenus, on les méprise, parce qu'alors on en connaît la petitesse, et l'on désire autre chose pour trouver à se contenter.[2]

Le prophète Osée nous avertit que le monde tient en main une balance trompeuse.[3] Il faut donc que nous pesions les biens dans la balance de Dieu, et non dans celle du monde, où les choses nous paraissent différentes de ce qu'elles sont. Que sont en effet les biens de la vie présente? Mes jours, disait Job, ont passé rapidement, comme des vaisseaux portant des fruits.[4] Les vaisseaux représentent la vie humaine, qui passe vite et court à la mort; et si les hommes n'ont cherché qu'à se pourvoir de biens terrestres, ces biens ne sont que des fruits qui se gâtent au moment de la mort, et dont on ne peut rien emporter dans l'autre monde. C'est à tort, dit saint Ambroise, que nous appelons nos biens ceux que nous ne pouvons emporter avec nous dans l'éternité, où nous devrons vivre toujours, et où la vertu seule nous accompagnera.[5] Et saint Augustin nous fait cette observation : Vous considérez seulement ce que

(1) Pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum. *Phil. 4.* 7.

(2) Summum bonum, quanto perfectius possidetur, tanto magis amatur, et alia contemnuntur; sed in appetitu temporalium bonorum, quando habentur, contemnuntur, et alia appetuntur. *1. 2. q. 2. a. 1.*

(3) In manu ejus statera dolosa. *Os. 12.* 7.

(4) Dies mei velociores fuerunt cursore...; pertransierunt quasi naves poma portantes. *Job. 9. 25.*

(5) Non nostra sunt, quæ non possumus auferre nobiscum; sola virtus comes est defunctorum. *In Luc. l.* 7.

possédait cet homme riche; mais, dites-moi : maintenant qu'il est à la mort, qu'emporte-t-il de tous ses trésors?[1] Les riches, à la mort, emportent à peine un misérable linceul, destiné à se consumer avec eux dans la tombe; et s'ils ont eu un grand nom pendant leur vie, bientôt après leur mort on en perdra le souvenir.[2]

Ah! que les hommes n'ont-ils toujours devant les yeux cette grande maxime de Jésus-Christ : *Que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme?*[3] Alors, certainement, ils cesseraient tous d'aimer le monde. Quelle utilité y a-t-il pour un homme, au moment de la mort, d'avoir acquis tous les biens du monde, si son âme doit aller souffrir en enfer durant toute l'éternité? Que de personnes cette vérité n'a-t-elle pas décidées à s'enfermer dans les cloîtres, à se retirer dans les déserts, et même à embrasser les tourments et la mort, comme ont fait les saints martyrs! Dans l'histoire d'Angleterre, on cite une trentaine de rois et de reines qui ont quitté le monde pour entrer en religion, afin de s'assurer une bonne mort. Ce fut aussi cette pensée de la vanité du monde, qui fit prendre à saint François de Borgia la résolution d'y renoncer : à la vue de l'impératrice Isabelle, morte dans la fleur de sa jeunesse, il se détermina à ne plus servir que Dieu seul, en disant : « Est-ce donc là qu'aboutissent les gloires et les couronnes de ce monde? Je veux désormais servir un maître qui ne puisse m'être enlevé par la mort. »

Le jour de la mort est appelé un jour de perte,[4] parce qu'en ce jour tous les biens du monde, richesses, honneurs, plaisirs, doivent être perdus et abandonnés. L'ombre de la

(1) Quid hic habebat, attendis; quid secum fert, attende.

(2) Periit memoria eorum cum sonitu. *Ps. 9. 7.*

(3) Quid enim prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur? *Matth. 16. 26.*

(4) Dies perditionis. *Deut. 32. 35.*

mort obscurcit tous les trésors et toutes les grandeurs terrestres, même la pourpre et les couronnes. La sœur Marguerite de sainte Anne, carmélite déchaussée, fille de l'empereur Rodolphe, disait : « A quoi servent les royaumes à l'heure de la mort? » L'heure funeste de la mort met fin à toutes les délices et à toutes les pompes de la terre.[1] — Ils sont faux, dit saint Grégoire, tous ces biens qui ne peuvent demeurer avec nous, ni nous délivrer de notre misère.[2] Voyez ce pécheur : il faisait envie aux autres par les richesses et les honneurs dont il jouissait; mais au milieu de ses pompes, la mort lui est survenue, et il n'est plus ce qu'il était.[3]

Les malheureux pécheurs, en se voyant condamnés à l'enfer, reconnaissent bien cette vérité, mais sans fruit; ils s'écrient alors en gémissant : Que nous revient-il de notre faste et de nos richesses, maintenant que tout cela est passé comme une ombre, et qu'il ne nous reste qu'un supplice et un désespoir éternels?[4] — Chrétiens mes frères, ouvrons les yeux, et tâchons de sauver notre âme, maintenant que nous le pouvons; car dans l'autre vie, si notre âme est perdue, nous ne pourrons plus la sauver. Un philosophe ancien, nommé Aristippe, voyageait un jour sur mer. Le vaisseau fit naufrage, et le philosophe perdit tous ses biens; mais il parvint heureusement au rivage. Comme il était fort renommé pour sa science, les habitants du pays lui firent bon accueil et le dédommagèrent de tout ce qu'il avait perdu. Charmé de cette aventure, il écrivit à ses amis dans

(1) Malitia horæ oblivionem facit luxuriæ magnæ. *Eccli. 11. 20.*

(2) Fallaces sunt, quæ nobiscum permanere non possunt; fallaces sunt, quæ mentis nostræ inopiam non expellunt.

(3) Vidi impium superexaltatum, et elevatum sicut cedros Libani; et transivi, et ecce non erat. *Ps. 36. 35.*

(4) Quid nobis profuit superbia? aut divitiarum jactantia quid contulit nobis? Transierunt omnia illa tamquam umbra. *Sap. 5. 8.*

sa patrie, pour les engager à profiter de son exemple, et à ne se pourvoir que des biens qui ne périssent point, même dans un naufrage. Voilà précisément ce que nous mandent de l'autre vie nos parents et nos amis qui sont dans l'éternité, c'est-à-dire, que nous nous attachions à nous procurer ici-bas les seuls biens qu'on ne perd pas, même à la mort.

Au moment de la mort, si nous n'avons cherché qu'à nous enrichir de biens terrestres, nous serons appelés insensés, comme certain riche dont il est parlé dans l'Evangile. Cet homme, après avoir retiré de ses champs une récolte abondante, se disait à lui-même que, muni de bonnes provisions pour longtemps, il n'avait plus qu'à se livrer au repos et aux jouissances de la vie; mais Dieu lui dit : Insensé, cette nuit même on va te redemander ton âme; et pour qui sera ce que tu as amassé? Le Seigneur lui rappelle qu'on va lui redemander son âme : *Repetunt*. Cela signifie que l'âme est donnée à chacun, non en propriété, de sorte qu'il puisse en disposer à son gré, mais en dépôt, afin qu'il la tienne fidèle à Dieu, et qu'il la rende dans le même état, quand elle devra être présentée au tribunal du Juge suprême. Et voici la conclusion que Notre-Seigneur ajoute : C'est là ce qui arrive à celui qui cherche à s'enrichir des biens terrestres et non de l'amour divin.[1] — Sur quoi saint Augustin fait cette réflexion : Si quelqu'un possède tous les trésors de la terre, sans posséder Dieu, il est le plus pauvre du monde; mais le pauvre qui possède Dieu, possède tout, n'eût-il rien des biens d'ici-bas.[2]

Chose étonnante, mais attestée par Jésus-Christ lui-même :

(1) Anima, habes multa bona posita in annos plurimos; requiesce, comede, bibe, epulare. — Stulte, hac nocte animam tuam repetunt a te; quæ autem parasti, cujus erunt? — Sic est, qui sibi thesaurizat, et non est in Deum dives. *Luc. 12. 19.*

(2) Dives, si charitatem non habet, quid habet? Pauper, si charitatem habet, quid non habet? *Serm. 112. E. B. app.*

Les enfants de ce siècle sont plus habiles dans la conduite de leurs affaires, que les enfants de la lumière![1] — Les mondains, vivant au milieu des ténèbres du siècle, ne négligent rien en ce qui regarde les choses de la terre. Que ne font-ils pas, dit saint Augustin, pour contenter leurs affections déréglées![2] Que de peines pour obtenir tel profit, tel poste! Que de soins pour conserver la santé du corps! On consulte le meilleur médecin, on emploie les meilleurs remèdes. Et cependant, les enfants de la lumière, les chrétiens, quand il s'agit du salut de leur âme, sont si négligents, et ne veulent rien souffrir!

Oh! à la lueur du cierge de la mort, à l'heure, au moment qui est appelé le moment de la vérité, les mondains savent reconnaître et avouer leur folie. Chacun d'eux dit alors : Ah! que n'ai-je cherché à me sanctifier! que n'ai-je quitté tout pour aimer Dieu seul! — Philippe II, roi d'Espagne, étant près de mourir, fit venir son fils; puis, ouvrant son vêtement royal, il lui montra sa poitrine rongée de vers, et lui dit : « Mon fils, vois comment on meurt, et où aboutissent les grandeurs du monde. » Ensuite, il se fit attacher au cou une croix de bois, et, ayant tout disposé pour sa mort, il ajouta : « J'ai voulu, mon fils, que vous fussiez présent à cet acte, afin que vous sachiez comment le monde, à la mort, traite les rois eux-mêmes. » Avant d'expirer, il dit encore : « Oh! que n'ai-je été simple frère lai de quelque ordre religieux, plutôt que d'être roi! » — C'est ainsi que parlent, au moment de la mort, même les grands de la terre, ceux que les hommes appellent les heureux du monde. Mais, à quoi servent alors ces regrets et ces soupirs? Ils ne font qu'augmenter les peines et les remords des mon-

(1) Filii hujus sæculi prudentiores filiis lucis in generatione sua sunt. *Luc. 16. 8.*

(2) Intueamur quanta homines dura sustineant pro rebus quas vitiose diligunt. *De Patient. c. 3.*

dains au dernier moment, quand la scène est à sa fin.

Et qu'est-ce, en effet, que notre vie présente, sinon une scène qui ne fait que passer? Elle peut même finir quand nous y pensons le moins, comme il arriva à Casimir, roi de Pologne, qui, un jour qu'il était à table avec les grands de sa cour, tomba mort au moment où il approchait les lèvres de sa coupe; ainsi finit la pièce pour lui. L'empereur Celse, sept jours après son élection, fut assassiné; ainsi finit la pièce pour Celse. Ladislas, roi de Bohême, âgé seulement de dix-huit ans, attendait une princesse, fille du roi de France, pour l'épouser, et on lui préparait de grandes fêtes; mais voilà qu'un matin, il meurt saisi d'un mal subit. On se hâta d'expédier des courriers à la princesse, afin qu'elle retournât en France; car, pour Ladislas, la pièce était finie.

C'est là ce que saint Paul a voulu nous faire entendre par ces mots : *Elle passe la scène de ce monde.*[1] Ce monde est comme une figure, une scène, une pièce de théâtre, qui ne fait que passer. En voici l'explication donnée par le père Cornelius : Le monde est comme un théâtre : une génération passe et une génération arrive. Celui qui joue le rôle de roi n'emporte pas sa pourpre avec lui. Dis-moi, château, maison, combien de maîtres as-tu déjà eus?[2] Dans chaque siècle, la terre change d'habitants; les villes et les royaumes se remplissent continuellement de générations nouvelles, succédant à celles qui passent à l'autre monde. A la fin de la scène, celui qui a fait le rôle de roi, n'est plus roi; le maître de cette campagne, de ce palais, n'en est plus le maître. C'est pourquoi l'Apôtre, en nous faisant considérer la brièveté de la vie, nous donne ce conseil : *Le temps est*

(1) Præterit enim figura hujus mundi. *I. Cor.* 7. *31.*

(2) Est mundus instar scenæ : « Generatio præterit, et generatio advenit. » Qui regem agit, non auferet secum purpuram. Dic mihi, o villa, o domus, quot dominos habuisti!

court; que ceux qui usent de ce monde soient comme s'ils n'en usaient pas.[1] Puisque notre demeure ici-bas est de courte durée, et que notre mort doit mettre fin à tout, n'usons de ce monde que pour le mépriser, comme s'il n'était point pour nous. — En outre, pratiquons ce que nous enseigne notre divin Maître, en nous efforçant d'acquérir les trésors éternels du paradis, où il n'y a point de vers qui les consument, ni de voleurs qui les dérobent.[2]

Sainte Thérèse disait : « On ne doit faire aucun cas de ce qui finit avec la vie; la véritable vie consiste à vivre de manière à ne craindre point la mort. » Celui-là ne craindra point la mort, qui vit détaché des vanités de ce monde, et ne cherche pas d'autres biens que ceux qui peuvent le suivre dans l'éternité et le rendre à jamais heureux.

(1) Tempus breve est... : qui utuntur hoc mundo, tamquam non utantur. *I. Cor.* 7. *29.*

(2) Thesaurizate vobis thesauros in cœlo, ubi neque ærugo neque tinea demolitur, et ubi fures non effodiunt nec furantur. *Matth.* 6. *20.*

SERMON XXXVI.

SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS.

Non potest arbor bona malos fructus facere, neque arbor mala bonos fructus facere.[1]

Un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, et un mauvais arbre n'en peut produire de bons.

Voilà ce qu'on lit dans l'Evangile de ce jour. Il faut entendre par là, mes chers auditeurs, que les bons parents produisent de bons enfants; mais, si les parents sont mauvais, comment leurs enfants pourraient-ils être bons? Avez-vous jamais vu, lit-on encore dans le même Evangile, cueillir des raisins sur les épines, ou des figues sur les ronces? *Numquid colligunt de spinis uvas, aut de tribulis ficus?* De même, il est impossible, ou pour mieux dire, il est bien rare de voir des enfants de bonnes mœurs, qui aient été élevés par des parents de mauvaises mœurs.

Ainsi, pères et mères, écoutez attentivement ce sermon, qui est d'une grande importance pour votre salut éternel et pour celui de vos enfants. Et vous aussi, jeunes gens, qui n'avez pas encore pris d'état, soyez bien attentifs : si vous voulez entrer dans le mariage, apprenez aujourd'hui les devoirs que vous allez vous imposer concernant l'éducation

(1) *Matth. 7. 18.*

des enfants; et sachez que, si vous ne remplissez pas ces devoirs, vous serez tous damnés, vous et vos enfants.

Je diviserai ce discours en deux points : je montrerai, — dans le premier, l'importance de la bonne éducation des enfants, — et dans le second, les soins que doivent prendre les parents pour bien élever leurs enfants.

1. Importance de la bonne éducation des enfants.

Il y a deux obligations de la part des parents envers leurs enfants : pourvoir à leur entretien, et leur donner une bonne éducation.

Quant au premier de ces devoirs, touchant la nourriture, je me borne à dire qu'il y a certains pères de famille plus cruels que les bêtes féroces : les animaux, quels qu'ils soient, ne manquent pas de nourrir leurs petits, tandis que ces hommes vont dépenser, à manger, à boire, à jouer, ce qu'ils ont, ou ce qu'ils gagnent par leur travail, et laissent chez eux leurs enfants mourir de faim.

Mais, parlons de l'éducation, qui est l'objet propre de mon sermon. Il dépend certainement de la bonne ou de la mauvaise éducation que les enfants deviennent bons ou mauvais. La nature même enseigne aux parents qu'ils doivent s'appliquer à bien élever leur enfant : ceux qui lui ont donné l'être, doivent encore lui procurer le bien-être. Quand Dieu accorde des enfants aux parents, c'est, non pas pour avantager leur maison, mais pour qu'ils les élèvent dans la crainte du Seigneur, et les dirigent dans la voie du salut éternel. Saint Jean Chrysostome a dit : Nous avons, dans les enfants, un dépôt sacré; gardons-le avec toutes sortes de soins.[1] Les enfants ne sont pas un don fait aux parents, de sorte qu'ils

(1) Magnum habemus depositum filios; ingenti illos servemus cura. *In I. Tim. hom. 9.*

puissent en disposer à leur gré; c'est un dépôt, dont ils devront rendre compte à Dieu, s'il vient à se perdre par leur négligence. — On lit dans l'Ecriture, que, quand le père vit comme il plaît à Dieu, il sera heureux lui-même et ses enfants après lui.[1] La bonne ou la mauvaise vie du père se fait connaître, même à ceux qui l'ignorent, par la vie que mènent ses enfants; car on connaît l'arbre par le fruit.[2] Et quand un père meurt, laissant un enfant, il semble ne point mourir; car l'enfant qui reste, représente la conduite de son père.[3] Si l'enfant blasphème, tient des propos déshonnêtes, rapporte chez lui des objets volés, c'est un signe que le père agissait de même : *Chaque homme se connaît par ses enfants.*[4]

C'est pourquoi Origène dit que les parents, au jour de leur jugement, ont à rendre compte de tous les péchés de leurs enfants : *Omnia quæcumque deliquerint filii, a parentibus requiruntur.* Ainsi, celui qui sait apprendre à son enfant à se conduire bien, aura une mort tranquille et heureuse.[5] Il se sauvera par le moyen de ses enfants, à cause de la bonne éducation qu'il leur aura donnée.[6] Au contraire, bien tourmentée et malheureuse sera la mort de ceux qui auront cherché à augmenter les richesses et les honneurs de leur maison, ou n'auront pensé qu'à mener joyeuse vie, en veillant peu aux bonnes mœurs de leurs enfants. Saint Paul déclare que les parents de cette sorte sont semblables aux

(1) Ut bene sit tibi, et filiis tuis post te, cum feceris quod placet in conspectu Domini. *Deut. 12. 25.*

(2) Ex fructu arbor agnoscitur. *Matth. 12. 33.*

(3) Mortuus est pater ejus, et quasi non est mortuus; similem enim reliquit sibi post se. *Eccli. 30. 4.*

(4) In filiis suis agnoscitur vir. *Eccli. 11. 30.*

(5) Qui docet filium suum,. . in obitu suo non est contristatus nec confusus. *Eccli. 30. 3.*

(6) Salvabitur autem per filiorum generationem. *I. Tim. 2. 15.*

infidèles, et même pires qu'eux.[1] Même un père ou une mère qui s'adonnerait à la vie dévote, s'appliquant constamment à l'oraison, communiant tous les jours, sans prendre soin de ses enfants, n'échapperait point à la damnation. Plût à Dieu que certains parents eussent autant de soins de leurs enfants, qu'ils en ont de leurs chevaux et de leurs ânes! Comme ils sont attentifs à ce qu'on leur donne à temps l'avoine et le foin, à ce qu'ils soient bien soignés! Et pour ce qui regarde leurs enfants, ils ne se soucient guère s'ils vont au catéchisme, s'ils entendent la messe, s'ils se confessent. C'est ce que déplore saint Jean Chrysostome : Nous avons, dit-il, plus de soin de nos ânes et de nos chevaux que de nos enfants.[2]

Si tous les parents veillaient, comme ils y sont obligés, à la bonne éducation de leurs enfants, la justice n'aurait point ou n'aurait guère de crimes à punir. Ce sont eux qui, en élevant mal leurs enfants, sont cause de leur chute dans de si grands vices, et qui les livrent par là aux mains des bourreaux, dit encore saint Jean Chrysostome.[3] C'est pour cette raison que les Lacédémoniens, quand il se commettait des crimes, punissaient moins les enfants que leurs parents, comme étant cause de tous leurs désordres.

C'est un grand malheur pour les enfants d'avoir de mauvais parents, qui ne savent pas les élever comme il faut, et qui, les voyant s'engager dans des amitiés perverses, dans des rixes dangereuses, et dans des désordres honteux, au lieu de les réprimander et de les punir, usent plutôt d'indulgence, en disant : « Que faire? Ils sont jeunes; il faut que la jeunesse se passe. » Oh! les belles maximes! la belle édu-

(1) Si quis autem suorum, et maxime domesticorum, curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior. *I. Tim. 5. 8.*

(2) Majorem asinorum et equorum, quam filiorum, curam habemus. *In Matth. hom. 60.*

(3) Majoribus illos malis involvimus, et carnificum manibus damus.

cation! Pauvres parents, espérez-vous que votre fils, quand il sera plus avancé en âge, voudra se sanctifier? Ecoutez ce que dit Salomon : Un jeune homme qui vit mal et s'habitue au péché, ne le quittera pas même dans la vieillesse.[1] — De plus, on lit dans le livre de Job : Si un jeune homme prend l'habitude d'une mauvaise vie, ses os seront tellement remplis des vices de sa jeunesse, qu'il les portera jusqu'à la mort ; ils dormiront avec lui dans la poussière.[2] Remarquez ces derniers mots; oui, les turpitudes, les blasphèmes, les haines, dont il a contracté l'habitude dans sa jeunesse, l'accompagneront jusqu'au tombeau, et y dormiront avec lui dans ses os déjà réduits en cendre et en poussière. — Autant il est facile aux enfants d'apprendre le bien dans leur tendre jeunesse, autant il leur est difficile, quand ils sont devenus grands, de se corriger du mal qu'ils ont appris.

Nous arrivons maintenant au second point, qui traite de la manière de bien élever les enfants, et je vous engage, pères et mères, à vous souvenir de ce que je vais vous dire ; car de là dépend le salut éternel de vos âmes et de celles de vos enfants.

2. Soins que doivent prendre les parents pour bien élever leurs enfants.

Saint Paul, en peu de mots, nous enseigne suffisamment en quoi consiste la bonne éducation des enfants ; il dit qu'elle consiste dans la discipline et la correction.[3]

I. — La discipline, qui est la même chose que le bon règlement des mœurs des enfants, exige qu'on ait soin de les former à une vie vertueuse, par la parole et par l'exemple.

(1) Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea. *Prov. 22. 6.*

(2) Ossa ejus implebuntur vitiis adolescentiæ ejus, et cum eo in pulvere dormient. *Job. 20. 11.*

(3) Educate illos in disciplina et correptione Domini. *Ephes. 6. 4.*

D'abord, un bon père doit souvent parler à ses enfants, pour leur inculquer la sainte crainte de Dieu. C'est ainsi qu'agissait Tobie envers son fils, auquel il apprit, dès son enfance, à craindre Dieu et à fuir le péché.[1] Le Sage dit qu'un enfant bien instruit fait la consolation et la joie de ses parents.[2] Mais, comme un enfant bien instruit réjouit ses parents, de même un enfant ignorant les afflige; car l'ignorance de ce qu'on doit savoir pour tenir une bonne conduite, a toujours pour conséquence une vie mauvaise. Thomas de Cantimpré[3] raconte qu'en 1248, dans un synode, certain sujet peu capable fut chargé de faire un discours. Comme il se trouvait embarrassé et fort agité, le démon lui apparut et lui dicta ces paroles : « Les princes de ténèbres saluent les princes de l'Eglise, ou les recteurs des paroisses, et les remercient de leur négligence à instruire les peuples; car l'ignorance produit la mauvaise vie et la damnation d'un grand nombre. » Cette leçon peut servir de même aux parents négligents.

En premier lieu, les parents doivent enseigner à leurs enfants les vérités de la foi, spécialement les quatre mystères principaux, savoir : 1. Il y a un seul Dieu, Créateur et Seigneur de toutes choses. 2. Ce Dieu est rémunérateur : dans l'autre vie, qui est éternelle, il récompense les bons en paradis, et punit les pécheurs en enfer. 3. Le mystère de la sainte Trinité : c'est-à-dire qu'en Dieu il y a trois personnes, lesquelles sont un seul Dieu, parce que leur essence est une. 4. Le mystère de l'Incarnation du Verbe divin, Fils de Dieu et vrai Dieu, lequel s'est fait homme dans le sein de Marie, et a voulu souffrir et mourir pour notre salut. — Et si des

(1) Quem ab infantia timere Deum docuit, et abstinere ab omni peccato. *Tob. 1. 10.*

(2) Erudi filium tuum, et refrigerabit te, et dabit delicias animæ tuæ. *Prov. 29. 17.*

(3) *De Apib. l. 1. c. 26.*

parents disaient qu'ils ignorent ces choses-là, pourraient-ils se prévaloir d'une pareille excuse, c'est-à-dire, d'un péché, pour excuser un autre péché? — Mais, leur répondrais-je, si vous ne les savez pas, sachez que vous êtes obligés de les savoir, et puis de les enseigner à vos enfants. Du moins, envoyez-les au catéchisme. Qu'il est triste de voir tant de pères et de mères qui ne savent pas apprendre à leurs enfants même les vérités les plus nécessaires de la foi, et qui, au lieu de les envoyer pour le moins le dimanche au catéchisme, les tiennent occupés à divers services de peu d'importance! Ces pauvres enfants se trouvent ainsi devenus grands, et ne savent pas ce que signifient les mots de péché mortel, d'enfer, d'éternité. Ils ne savent même pas le *Credo,* le *Pater noster,* l'*Ave Maria,* choses que tout chrétien est tenu de savoir sous peine de faute grave.

Les bons parents ne se contentent pas d'apprendre à leurs enfants ces choses principales; ils leur enseignent en outre les actes que chacun doit faire le matin en se levant, savoir : 1° remercier Dieu de lui avoir conservé la vie; 2° offrir à Dieu toutes les bonnes actions qu'il fera dans la journée, et toutes les peines qu'il souffrira; 3° prier Jésus-Christ et la sainte Vierge Marie de le préserver de tout péché durant ce jour. Ensuite, le soir, faire l'examen de conscience avec l'acte de contrition. De plus, dans la journée, faire les actes chrétiens, de foi, d'espérance et de charité; réciter le rosaire, et faire la visite au saint Sacrement. Il y a de bons pères de famille qui font faire encore chaque jour dans leur maison l'oraison mentale en commun pendant une demi-heure, en faisant lire quelque livre de méditations. C'est à cela qu'exhorte l'Esprit-Saint dans ces paroles : *Instruisez-les et les formez au bien dès leur enfance.*[1] Ayez soin que vos fils, dès leur enfance, prennent la bonne

(1) Erudi illos, et curva illos a pueritia illorum. *Eccli.* 7, 25.

habitude de faire ces choses; car par ce moyen, il leur deviendra facile de les pratiquer, quand ils seront grands. — Accoutumez-les aussi à se confesser et à communier tous les huit jours. Veillez à ce qu'ils se confessent dès l'âge de sept ans, et qu'ils communient à dix ans, comme y exhorte saint Charles Borromée; et lorsqu'ils ont l'usage de la raison, ne tardez pas à leur faire recevoir le sacrement de confirmation.

Il est encore très utile d'inculquer aux enfants les bonnes maximes. Oh! quel mal font à leurs enfants ces parents qui leur dictent des maximes mondaines, telles que celles-ci : « Il faut se faire estimer, et ne point se laisser devancer. Dieu est miséricordieux, il tolère certains péchés! » Malheur à ces jeunes gens qui pèchent par maxime! Les bons parents tiennent un autre langage. La reine Blanche, mère de saint Louis, roi de France, lui disait : « Mon cher fils, j'aimerais mieux vous voir tomber mort, que de vous voir commettre un péché mortel. » Vous aussi, tâchez d'inculquer à vos enfants certains principes de salut; par exemple : « Que sert de gagner le monde entier, si l'on perd son âme? Toute chose finit; l'éternité ne finit jamais. Perdre tout, et ne pas perdre Dieu. » Une de ces maximes, imprimée dans l'esprit d'un enfant, pourra le conserver toujours dans la grâce de Dieu.

Mais ce n'est pas seulement par la parole que les parents doivent instruire leurs enfants à vivre bien; c'est encore plus par l'exemple. Si vous donnez mauvais exemple à vos enfants, comment pouvez-vous espérer qu'ils tiendront une bonne conduite? De là il arrive que, quand on reprend un jeune homme dissolu, il ose répondre : Que voulez-vous que je fasse, si mon père faisait pis que moi? — C'est ainsi qu'un fils rejette sur son père son propre déshonneur.[1] En effet,

(1) De patre impio queruntur filii, quoniam propter illum sunt in opprobrio. *Eccli. 41. 10.*

comment est-il possible qu'un fils ait de bonnes mœurs, quand il a eu sous les yeux l'exemple d'un père qui blasphémait, proférait souvent des paroles obscènes, passait au cabaret des jours entiers à jouer et à s'enivrer, fréquentait certain lieu suspect, faisait tort au prochain? Vous qui êtes père, comment pouvez-vous prétendre que votre fils se confesse souvent, quand vous vous confessez à peine au temps pascal? Les enfants sont comme les singes; ils font ce qu'ils voient faire. On dit que l'écrevisse, voyant ses petits marcher à reculons, voulut les corriger en leur disant : « Pourquoi donc marchez-vous ainsi? » Mais les petits lui répondirent : « Mère, montrez-nous comment vous marchez vous-même. » Là-dessus, l'écrevisse se tut. C'est ce qui arrive aux parents qui donnent mauvais exemple : ils n'osent reprendre leurs enfants des fautes dont ils sont eux-mêmes coupables.

Et d'ailleurs, à quoi servirait-il de les reprendre par des paroles, quand on leur donne de mauvais exemples? Les yeux persuadent mieux que les oreilles, lit-on dans un concile. Saint Ambroise l'avait dit auparavant.[1] Et selon saint Thomas, les parents, par leur mauvais exemple, obligent en quelque sorte leurs enfants à se conduire mal.[2] Il faut les appeler, ajoute saint Bernard, non pas les parents, mais les meurtriers de leurs enfants.[3] Inutile de dire que vos enfants sont nés avec un mauvais naturel; car il n'en est pas ainsi, répondrait Sénèque; les vices ne naissent point avec les enfants; ils leur sont communiqués par l'exemple des parents.[4] — Si donc vous donnez bon exemple à vos enfants, ils ne seront point vicieux. Fréquentez les sacrements, écoutez les sermons, récitez tous les jours le rosaire, soyez

(1) Citius mihi persuadent oculi quod cernunt, quam auris potest insinuare quod præterit. *Serm. 76.*

(2) Eos ad peccatum, quantum in eis fuit, obligaverunt. *In Ps. 16.*

(3) Non parentes, sed peremptores. *Epist. 111.*

(4) Erras, si existimas nobiscum vitia nasci; ingesta sunt. *Epist. 94.*

modestes dans vos paroles, évitez les médisanees et les querelles, et vous verrez que vos enfants se confesseront souvent, écouteront les sermons, réciteront le rosaire, parleront avec modestie, et ne seront ni médisants ni querelleurs. Il est particulièrement nécessaire de former les enfants aux bonnes mœurs, quand ils sont jeunes, comme nous l'avons déjà dit : *Curva illos a pueritia;* car, lorsqu'ils sont devenus grands, et qu'ils ont contracté quelque mauvaise habitude, il est bien difficile de les en corriger.

Il appartient encore à la discipline, pour bien gouverner les enfants, de leur ôter les occasions de mal faire; c'est pourquoi :

1° On doit leur défendre de sortir le soir, d'aller dans quelque maison dangereuse, et surtout de fréquenter de mauvaises compagnies. Sara exigea d'Abraham qu'il fît sortir de sa maison Agar et son fils, de peur que leur fils Isaac ne contractât les mauvaises habitudes d'Ismaël.[1] Les parents ne doivent pas seulement ôter le mal qu'ils voient; ils sont encore tenus de surveiller avec soin la conduite de leurs enfants, et de s'informer, soit auprès des personnes de leur maison, soit même auprès des étrangers, où va leur fils quand il sort, à quoi il s'occupe, quels sont ceux qu'il fréquente.

2° On doit leur retirer cette mandoline ou cette guitare, qui leur est une occasion de sortir le soir. De même ce pistolet, ou quelque autre arme prohibée, qui leur est une occasion de se livrer à des rixes et divers excès; en outre, celui qui porte de telles armes, ne peut être excusé de péché mortel; car elles le tiennent toujours disposé à se venger de tout affront qu'il reçoit.

3° On doit éloigner de sa maison les serviteurs qui se conduisent mal, et aussi les jeunes servantes, quand on a des

(1) Ejice ancillam hanc et filium ejus. *Gen. 21. 10.*

fils qui commencent à grandir. Il y a des parents qui font à cela peu d'attention ; et puis, quand le mal arrive, ils s'en prennent à leurs enfants, comme si l'étoupe exposée au feu pouvait ne pas brûler.

4° On doit leur défendre d'apporter des objets dérobés, comme des oiseaux, des fruits, etc. — Tobie, entendant un jour chez lui la voix d'un chevreau, recommanda aussitôt de prendre garde qu'il n'eût été dérobé.[1] Certaines mères, au contraire, quand leur enfant dérobe quelque chose, lui disent : Apporte ici, mon enfant.

5° On doit pareillement leur interdire tous les jeux défendus, qui ruinent les maisons et perdent les âmes ; de même les mascarades, les bals, les comédies scandaleuses, et certains entretiens dangereux.

6° On doit éloigner de la maison les mauvais livres, où se trouvent des maximes pernicieuses, ou des obscénités, ou des amours profanes, comme sont les romans, qui pervertissent la jeunesse.

7° On doit ôter de la maison toutes les peintures scandaleuses, qui suggèrent de mauvaises pensées.

8° Les parents ne feront point coucher leurs enfants avec eux, ni coucher ensemble des garçons et des filles.

9° Ils ne permettront pas que leurs filles s'entretiennent tête-à-tête avec des hommes, soit jeunes, soit vieux. — Mais, dira-t-on, c'est lui qui leur enseigne à lire, et c'est un saint homme. — Quoi ! un saint homme ! Les saints sont en paradis ; ceux qui vivent ici-bas, sont des hommes de chair, et l'occasion peut en faire des démons.

10° S'ils ont des filles, ils doivent empêcher les jeunes gens d'entrer chez eux. Il y a des mères qui reçoivent les jeunes gens dans leur maison, afin de voir leurs filles se marier, sans s'inquiéter si elles tombent dans le péché ; ce

(1) Videte ne forte furtivus sit ; reddite eum dominis suis. *Tob.* 2. 21.

sont là des mères qui sacrifient leurs filles au démon, comme dit David.[1] Elles disent qu'il n'y a pas de mal; mais, hélas! que de mères, au jour du jugement, se verront damnées à cause de leurs filles! N'y eût-il pas d'autre mal, au moins les gens en parlent, et les parents ont à rendre compte de tout à Dieu. Ainsi, pères et mères, ayez soin de vous en confesser, avant qu'arrive pour vous le jour du jugement.

II. — L'autre devoir imposé aux parents, après la discipline, c'est de corriger leurs enfants quand ils sont en faute.[2] Il y a des parents qui voient et qui ne disent rien. Ainsi faisait une mère; un jour, son mari prit un bâton, et se mit à la frapper rudement. « Je ne fais rien, s'écria-t-elle; pourquoi me frappez-vous? » Le mari répondit : « C'est précisément parce que tu ne fais rien; tu vois, et tu ne corriges pas. »

Certains parents s'abstiennent de corriger, pour ne pas leur faire de la peine. Mais, si vous voyiez votre fils tombé dans un étang et près de se noyer, quelle cruauté n'y aurait-il pas à refuser de le saisir par les cheveux, pour l'arracher à la mort, et cela de peur de lui faire mal!

Epargner la verge, nous dit l'Esprit-Saint, c'est haïr son enfant.[3] Si donc vous aimez votre fils, reprenez-le et châtiez-le même avec le fouet au besoin, quand il commence à grandir. — « Avec le fouet, » dis-je, et non avec le bâton; car vous devez le châtier en père, et non en comite de galère. Mais, gardez-vous de le battre quand vous êtes en colère; car, alors, vous tomberiez facilement dans l'excès; en outre, vous le feriez sans fruit, parce que votre fils croirait que ce traitement est l'effet de votre irritation, et non de votre désir de le voir se corriger. — J'ai dit de plus : « Quand il commence à grandir; » car, lorsqu'il sera devenu

(1) Immolaverunt... filias suas dæmoniis. *Ps. 105. 37.*

(2) In disciplina et correptione. *Eph. 6. 4.*

(3) Qui parcit virgæ, odit filium suum. *Prov. 13, 24.*

grand, vos corrections auront peu d'effet. Abstenez-vous alors de le châtier avec la main ; car il ne ferait que se pervertir davantage, jusqu'à vous manquer de respect. — Je vous demande aussi : A quoi bon vouloir corriger votre enfant par des injures, des imprécations ? Otez-lui le manger, privez-le d'un habit qu'il désire, enfermez-le dans une chambre.

Cela doit vous suffire, mes chers auditeurs ; de ce que je vous ai dit, tirez cette conclusion, que, dans l'autre vie, bien grand sera le châtiment de ceux qui auront mal élevé leurs enfants, et bien grande sera la récompense de ceux qui les auront bien élevés.

SERMON XXXVII.

HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE JUGEMENT PARTICULIER.

Redde rationem villicationis tuæ.[1]
Rendez compte de votre gestion.

De tous les biens que nous avons reçus de Dieu, biens de la nature, de la fortune et de la grâce, chrétiens mes frères, aucun ne nous appartient : nous n'en sommes pas les maîtres, mais seulement les administrateurs ; nous ne pouvons donc en disposer à notre gré ; nous devons les employer selon la volonté de Dieu, qui est notre souverain Seigneur. C'est pourquoi, au moment de la mort, nous aurons à rendre un compte rigoureux de ces biens à Jésus-Christ, notre Juge : *Car nous devons tous paraître au tribunal de Dieu,* dit l'Apôtre, *pour recevoir le prix des actions bonnes ou mauvaises que chacun de nous aura faites pendant sa vie mortelle.*[2] C'est ce que signifient les paroles que nous lisons dans l'Evangile de ce jour : *Redde rationem villicationis tuæ ;* suivant l'explication qu'en donne saint Bonaventure : « Vous n'êtes pas maître, mais administrateur des choses qui vous ont

(1) *Luc. 16. 2.*

(2) Omnes enim nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum, sive malum. *II. Cor. 5. 10.*

été confiées ; et par conséquent vous en rendrez compte.[1] »

Je veux aujourd'hui vous mettre devant les yeux la rigueur de ce jugement que chacun de nous doit subir au dernier jour de sa vie ; considérons donc la terreur qu'éprouvera l'âme coupable : — d'abord, quand elle sera présentée au jugement ; — ensuite, quand elle sera examinée ; — et enfin, quand elle sera condamnée.

1. Terreur de l'âme, quand elle sera présentée au jugement.

Il est de foi que nous devons mourir, et qu'après notre mort, nous devons être jugés sur toutes les actions de notre vie.[2] Or, quelle frayeur saisira chacun de nous, quand, se voyant près de mourir, il pensera au jugement qu'il devra subir, dès qu'il aura expiré ! C'est alors que se décide la cause de notre vie ou de notre mort éternelle. Au moment où l'âme doit passer de cette vie à l'éternité, la vue des péchés commis, la rigueur du jugement de Dieu, l'incertitude du salut éternel font trembler même les saints. — Sainte Marie-Madeleine de Pazzi, étant malade, tremblait par crainte du jugement ; et elle répondit à son confesseur, qui l'encourageait : « Ah ! mon Père, c'est une grande chose de devoir comparaître au tribunal de Jésus-Christ ! » — L'abbé Agathon, après tant d'années de pénitence passées dans le désert, tremblait aussi devant la mort, en disant : « Qu'en sera-t-il de moi, quand je serai jugé ? » — Le vénérable père Louis Dupont, pensant aux comptes qu'il devait rendre à Dieu au moment de sa mort, tremblait tellement, qu'il faisait trembler avec lui sa cellule. — Cette même pensée du jugement de Dieu porta le vénérable père Juvénal Ancina, de

(1) Non es dominus, sed villicus, in rebus tibi commissis ; ideo de ipsis redditurus es rationem.

(2) Statutum est hominibus semel mori : post hoc autem, judicium. *Heb. 9. 27.*

l'Oratoire, et puis évêque de Saluces, à quitter le monde. Un jour qu'il entendait chanter le *Dies iræ,* considérant la terreur qui saisit l'âme, quand elle doit être présentée au tribunal de Jésus-Christ, il forma la résolution de se donner tout à Dieu, comme il le fit en effet.

C'est le sentiment des théologiens, que, à l'instant même et au lieu même où l'âme se sépare du corps, le divin tribunal est érigé, le procès est lu, et la sentence est prononcée par le souverain Juge, Jésus-Christ. Chacun de nous doit être présenté à ce grand tribunal, pour rendre compte de tout ce qu'il a pensé, de tout ce qu'il a dit et de tout ce qu'il a fait : *Il nous faut tous paraître au tribunal de Jésus-Christ, pour y recevoir le prix de ce que nous avons fait de bien ou de mal pendant notre vie mortelle.*[1] On a vu quelquefois des accusés saisis de crainte, au point de se couvrir d'une sueur froide, en comparaissant devant un juge terrestre. On raconte de Pison que, lorsqu'il dut comparaître devant le sénat en costume de criminel, sa confusion fut si grande, que, ne pouvant la supporter, il se tua de sa propre main. Quelle peine n'est-ce pas aussi pour un sujet ou pour un fils de devoir comparaître devant son prince ou son père irrité, qui l'a fait appeler pour rendre compte d'une mauvaise action qu'il a commise ! Oh ! quelle peine et quelle confusion bien plus grandes éprouve une âme en comparaissant devant Jésus-Christ, indigné des offenses qu'elle lui a faites durant sa vie ! *Alors ils verront le Fils de l'homme.*[2] On verra Jésus-Christ dans sa force humaine, portant ces mêmes plaies avec lesquelles il est monté au ciel. Grand sujet de joie pour les uns et de terreur pour les autres,[3] s'écrie l'abbé Rupert : Ces plaies consoleront les justes ; mais les pécheurs seront

(1) *II. Cor. 5. 10.*

(2) Tunc videbunt Filium hominis. *Luc. 21. 27.*

(3) Grande gaudium intuentium, grandis timor exspectantium ! *De Oper. Spir. S. l. 9. c. 8.*

glacés d'effroi, en y voyant quel a été l'amour du divin Rédempteur envers eux, et quelle a été leur ingratitude.

Personne ne peut tenir devant Dieu irrité.[1] Quelle sera donc la terreur d'une âme se trouvant en état de péché devant ce Juge indigné, la première fois qu'elle le verra! Saint Basile dit qu'alors elle sera plus tourmentée par sa honte que par le feu même de l'enfer.[2] Un des valets de Philippe II lui ayant dit un mensonge, le roi lui fit ce simple reproche : « C'est ainsi que tu me trompes? » Ce malheureux retourna chez lui et mourut de chagrin. Lorsque Joseph déclara à ses frères qui il était, ils ne purent dire un seul mot, tant ils étaient saisis de frayeur.[3] Que répondra donc le pécheur à Jésus-Christ, quand ce divin Maître lui dira : Je suis ton Rédempteur et ton Juge, celui que tu as tant méprisé! — Où fuira-t-il, ce malheureux, demande saint Augustin, quand il verra au-dessus de lui son Juge irrité, au-dessous l'enfer ouvert, d'un côté les péchés qui l'accuseront, de l'autre les démons prêts à l'entraîner au supplice, et qu'il se sentira brûlé au dedans de lui-même par les remords de sa conscience?[4] Peut-être alors qu'il demandera miséricorde? Mais, répond Eusèbe d'Emèse, comment osera-t-il demander miséricorde, quand avant tout il devra rendre compte du mépris qu'il a fait de la miséricorde dont Jésus-Christ a usé envers lui?[5]

Passons à la reddition des comptes.

(1) Ante faciem indignationis ejus, quis stabit? *Noh. 1. 6.*

(2) Horridior, quam ignis, erit pudor.

(3) Non poterant respondere fratres, nimio terrore perterriti. *Gen. 45. 3.*

(4) Superius erit Judex iratus, inferius horrendum chaos, a dextris peccata accusantia, a sinistris dæmonia ad supplicium trahentia, intus conscientia urens; quo fugiet peccator sic comprehensus? *Apud S. Bonav. Diæt. sal. t. 9.*

(5) Qua fronte misericordiam petes, primum de misericordiæ contemptu judicandus?

2. Terreur de l'âme, quand elle sera examinée.

Dès que l'âme sera présentée au tribunal de Jésus-Christ, le divin Juge lui dira : *Redde rationem villicationis tuæ* : Maintenant, rendez-moi compte de toute votre vie. — L'Apôtre dit que l'âme, pour être jugée digne du salut éternel, doit avoir conformé sa vie à celle de Jésus-Christ.[1] Et saint Pierre a écrit que, au jugement qu'exercera Jésus-Christ, le juste même se sauvera à peine, après avoir observé la loi de Dieu, pardonné à ses ennemis, respecté les saints, pratiqué la chasteté, la douceur, etc. Ensuite, il ajoute : *L'impie et le pécheur, que deviendront-ils?*[2] Où se réfugieront les vindicatifs, les blasphémateurs, les impudiques, les médisants? — Cela considéré, voici ce que je demande : Qu'en sera-t-il de ceux dont la vie aura été presque toujours contraire à la vie de Jésus-Christ?

Ce grand Juge, avant tout, voudra que le pécheur rende compte des bienfaits et des grâces qui lui auront été accordés pour se sauver, et dont il n'aura pas su profiter; compte des années qu'il aura eues pour servir Dieu, et qu'il aura employées à l'offenser. Ensuite, il lui demandera compte de ses péchés. Les pécheurs commettent les fautes, et puis ils les oublient; mais Jésus-Christ ne les oublie point : il tient bien comptées et comme renfermées, dit Job, dans un sac toutes nos iniquités.[3] En outre, il nous prévient que, au jour des comptes, il emploiera la lumière des lampes, pour scruter tous les actes de notre vie.[4] La lampe, observe

(1) Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui...; illos et glorificavit. *Rom. 8. 29.*

(2) Justus vix salvabitur. — Impius et peccator ubi parebunt? *Pet. 4. 18.*

(3) Signasti quasi in sacculo delicta mea. *Job. 14. 17.*

(4) Et erit in tempore illo : scrutabor Jerusalem in lucernis. *Soph. 1. 12.*

Mendozza, pénètre dans tous les coins de la maison : *Lucerna omnes angulos permeat*. C'est-à-dire que Dieu découvrira toutes les taches, grandes et petites, de la conscience; car, alors, dit saint Anselme, il sera demandé compte du moindre coup d'œil.[1] Et le divin Maître a déclaré lui-même qu'on rendra compte de toute parole inutile.[2]

Le prophète Malachie dit que, comme on fait fondre l'or pour en séparer les scories, de même, au jugement, toutes nos actions doivent être examinées, pour en ôter et punir tout ce qui s'y trouve d'impur.[3] Les justices même, c'est-à-dire, les bonnes œuvres, telles que les confessions, les communions, les oraisons, seront examinées, pour juger comment elles ont été faites.[4] Or, s'il en est ainsi des simples regards, des paroles inutiles, et même des bonnes œuvres, avec quelle rigueur seront jugés les propos déshonnêtes, les blasphèmes, les médisances graves, les vols, les sacrilèges! En ce jour-là, dit saint Jérôme, chaque âme verra d'elle-même, à sa confusion, tout le mal qu'elle a fait : *Videbit unusquisque quod fecit*.

Les jugements du Seigneur sont une juste balance.[5] Il n'y pèse point la noblesse, ni la richesse, ni la science, mais la vie et les œuvres : ainsi, le roturier, le pauvre et l'ignorant, seront récompensés, s'ils se trouvent innocents; le noble, le riche et le savant, seront punis, s'ils se trouvent coupables. De là cette parole de Daniel au roi Baltazar : Vous avez été pesé et trouvé trop léger.[6] Parole que le père Alvarez commente en ces termes : Ce qui vient dans la

(1) Exigetur usque ad ictum oculi. *Medit. 2.*

(2) Omne verbum otiosum, quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii. *Matth. 12. 36.*

(3) Et purgabit filios Levi, et colabit eos quasi aurum. *Malach. 3. 3.*

(4) Cum accepero tempus, ego justitias judicabo. *Ps. 74. 3.*

(5) Pondus et statera judicia Domini sunt. *Prov. 16. 11.*

(6) Appensus es in statera, et inventus es minus habens. *Dan. 5. 27.*

balance, ce n'est ni l'or ni la puissance du roi; c'est uniquement sa personne.[1]

Alors, le malheureux pécheur se verra accusé par le démon, dit saint Augustin. Cet ennemi représentera les promesses que nous avons faites à Dieu, et auxquelles nous avons manqué; il nous reprochera en face toutes nos fautes, en marquant le jour et le lieu où nous les avons commises.[2] — Il dira ensuite au Juge, d'après saint Cyprien : Moi, Seigneur, pour cet ingrat, je n'ai rien souffert; il vous a tourné le dos, à vous qui avez tant souffert pour le sauver, et il s'est fait mon esclave; il est donc à moi.[3] — Son ange gardien viendra aussi l'accuser, comme le dit Origène; il dira : J'ai travaillé tant d'années auprès de ce misérable, et il a méprisé tous mes avertissements.[4] — De sorte qu'alors les amis de l'âme coupable se tourneront aussi contre elle.[5] Et ses péchés eux-mêmes, ajoute saint Bernard, se feront ses accusateurs, en disant : Nous sommes tes œuvres, nous ne te quitterons point, nous serons tes compagnons en enfer durant toute l'éternité.[6]

Voyons maintenant quelles excuses pourra donner le pécheur. Il dira que sa mauvaise inclination naturelle l'a porté au mal; mais il lui sera répondu que, si les sens le portaient au mal, rien cependant ne le forçait à le commettre, et que, d'ailleurs, s'il avait eu recours à Dieu dans ses

(1) Non aurum, non opes, in stateram veniunt; solus rex appensus est.

(2) Præsto erit diabolus ante tribunal Christi, et recitabuntur verba professionis nostræ : objiciet nobis in faciem quidquid fecimus, in qua die peccavimus, in quo loco. *De Sal. Doc. c. 62.*

(3) Ego, pro istis, nec alapas accepi, nec flagella sustinui. *De Op. et Eleem.*

(4) Unusquisque Angelorum testimonium perhibet, quot annis circa eum laboreravit, sed ille monita sprevit.

(5) Omnes amici ejus spreverunt eam. *Thren. 1. 2.*

(6) Tu nos egisti, opera tua sumus, non te deseremus. *Medit. c. 2.*

tentations, le Seigneur lui aurait donné par sa grâce la force de résister. C'est à cette fin que Jésus-Christ nous a laissé les sacrements; mais, si nous ne voulons pas en profiter, de qui pouvons-nous nous plaindre, si ce n'est de nous-mêmes?[1] Le pécheur dira encore, pour excuse, que le démon l'a tenté; mais saint Augustin observe que cet ennemi, comme un chien à l'attache, peut bien aboyer, mais qu'il ne peut mordre, si ce n'est celui qui veut s'en approcher et se laisser prendre.[2] A quoi le saint Docteur ajoute qu'il faut être insensé pour se laisser mordre par un tel chien.[3] Il alléguera peut-être aussi pour excuse la mauvaise habitude contractée; mais ce moyen ne lui réussira pas non plus; car saint Augustin dit encore que bien qu'il soit difficile de résister à la mauvaise habitude, néanmoins, si l'on ne s'abandonne pas au péché, en ayant soin de se recommander à Dieu, avec l'aide de Dieu on vaincra.[4] Le Seigneur ne permet pas, dit saint Paul, que nous soyons tentés au delà de nos forces.[5]

Job se demandait en tremblant ce qu'il ferait au tribunal de Dieu, ce qu'il répondrait.[6] Que répondra donc à Jésus-Christ le malheureux pécheur? Et que pourra-t-il répondre, en se voyant ainsi convaincu? Rempli de confusion, il se

(1) Nunc autem excusationem non habent de peccato suo. *Jo. 15. 22.*

(2) Alligatus est diabolus tamquam canis innexus catenis, et neminem potest mordere, nisi eum qui se ad illum ultro mortifera securitate conjunxerit. *Serm. 37. E. B. app.*

(3) Jam videte quam stultus ille est, quem canis in catena positus mordet.

(4) Tamen, si se quisque non deserat, Deo adjuvante, superabit. *De serm. D. in monte. l. 1. c. 12.*

(5) Fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis. *I. Cor. 10. 13.*

(6) Quid faciam, cum surrexerit ad judicandum Deus? Et cum quæsierit, quid respondebo illi? *Job. 31. 14.*

taira, comme cet homme de l'Evangile, qui fut trouvé sans la robe nuptiale.[1] Le péché même lui fermera la bouche.[2] Alors, dit saint Thomas de Villeneuve, il n'y aura plus d'intercesseur à qui l'on puisse recourir.[3] Et qui, ô pécheur! pourrait alors te sauver? Dieu seul le pourrait; mais, demande saint Basile, comment te sauvera-t-il, ce Dieu que tu as méprisé?[4]

Ah! certes, l'âme coupable, sortant de cette vie en état de péché, se condamne d'elle-même sans attendre la sentence du Juge; mais, venons enfin à cette sentence.

3. Terreur de l'âme, quand elle sera condamnée.

Bien grande sera l'allégresse d'une âme juste, quand, au moment de la mort, elle se verra accueillie par Jésus-Christ, qui lui adressera ces paroles si douces : *Bien! serviteur bon et fidèle : puisque tu as été fidèle en de petites choses, je t'établirai sur de grandes; entre dans la joie de ton Seigneur.*[5] Non moins grande sera la douleur, le désespoir d'une âme coupable, quand elle se verra repoussée par le divin Juge, et qu'elle entendra ces paroles : Va-t'en, maudit, au feu éternel.[6] Oh! quel terrible coup de tonnerre sera pour elle une telle sentence! s'écrie Denis le Chartreux.[7] Eusèbe ajoute que l'épouvante des pécheurs, quand ils

(1) At ille obmutuit. *Matth. 22. 12.*

(2) Omnis iniquitas oppilabit os suum. *Ps. 106. 42.*

(3) Nullus ibi precandi locus; nullus intercessor assistet, non amicus, non pater. *Dom. 1. Adv. conc. 2.*

(4) Quis te eripiet? Deus ne ille, quem contempsisti? *Orat. de Pœnit.*

(5) Euge, serve bone et fidelis : quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam; intra in gaudium Domini tui. *Matth. 25. 21.*

(6) Discedite a me, maledicti, in ignem æternum. *Ibid. 41.*

(7) Oh! quam horribiliter personabit tonitruum illud! *De Quat. Nov. a. 26.*

entendront prononcer leur condamnation, sera telle, qu'ils en mourraient, s'ils pouvaient encore mourir.[1]

Mes chers auditeurs, avant de finir ce sermon, faisons ici quelque réflexion utile pour nous. Saint Thomas de Villeneuve observe qu'il y a des personnes qui, entendant parler du jugement et de la condamnation des pécheurs, s'en mettent peu en peine, comme si elles étaient assurées que ces choses ne les regardent point, ou comme si le jour du jugement ne devait jamais arriver pour elles.[2] Et quelle démence, ajoute-t-il, que de vivre sans souci au milieu d'un si grand danger ![3] Il en est, remarque aussi saint Augustin, qui vivent dans le péché, et ne peuvent se figurer que Dieu veuille les condamner à l'enfer.[4] Détrompez-vous, dit le saint Docteur ; bien des réprouvés ne croyaient pas non plus qu'ils seraient condamnés à l'enfer ; cependant la fin est venue, et ils ont été précipités dans l'abîme, suivant la menace faite par Ezéchiel : *La fin arrive, la fin arrive,.... ma fureur éclatera sur toi et je te jugerai.*[5]

Pauvres pécheurs, qui sait si, pour vous aussi, le châtiment n'est pas proche? Et en attendant, vous jouez, vous dormez dans le péché ! Qui peut, sans trembler, entendre ce que vous annonce saint Jean-Baptiste ?[6] Il déclare que

(1) Tantus terror invadet malos, cum viderint Judicem sententiam proferentem, ut, nisi essent immortales, iterum morerentur.

(2) Heu ! quam securi hæc dicimus et audimus, quasi nos non tangeret hæc sententia, aut quasi dies ille nunquam esset venturus ! *Dom. 1. Adv. conc. 1.*

(3) Quænam est stulta securitas in discrimine tanto ! *De S. Mart. conc. 1.*

(4) Numquid vere damnaturus est Deus? *In Ps. 73.*

(5) Finis venit, venit finis... : immittam furorem meum in te, et judicabo te. *Ezech. 7. 2.*

(6) Jam enim securis ad radicem arborum posita est : omnis ergo arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur. *Matth. 3. 10.*

tout arbre qui ne donne point de bon fruit, sera coupé et jeté au feu; et cela, après avoir dit que pour les arbres de cette espèce, lesquels désignent les pécheurs, la hache est déjà mise à la racine; ce qui signifie que le châtiment est près d'eux. — Suivons, mes chers frères, l'avis que nous donne l'Esprit-Saint : *Justifie-toi avant le jugement.*[1] Réglons nos comptes avant le jour des comptes. Cherchons Dieu maintenant que nous pouvons le trouver; sinon, il viendra un temps où nous voudrons le trouver, et nous ne le pourrons plus, nous dit-il lui-même.[2] Saint Augustin dit : « On peut apaiser le Juge avant le jugement; mais au jugement, on ne le pourra plus.[3] Maintenant, en changeant de vie, nous pouvons apaiser Jésus-Christ, et recouvrer sa grâce; mais, quand il viendra nous juger, s'il nous trouve en état de péché, il devra exercer la justice, et nous serons perdus.

(1) Ante judicium, para justitiam tibi. *Eccli. 18. 19.*
(2) Quæretis me, et non invenietis. *Jo. 7. 34.*
(3) Judex, ante judicium, placari potest; in judicio, non potest.

SERMON XXXVIII.

NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA MORT DU PÉCHEUR.

Circumdabunt te inimici tui.[1]
Tes ennemis t'environneront.

Voyant un jour de loin la ville de Jérusalem, où les Juifs devaient bientôt le faire mourir, Jésus-Christ pleura sur elle : *Videns civitatem, flevit super illam.* Notre tendre Rédempteur versa des larmes, en considérant le châtiment suspendu sur cette ville coupable, et il le lui prédit : *Circumdabunt te inimici tui :* Malheureuse cité, tu te verras un jour environnée de tes ennemis, qui te dévasteront, et ne laisseront pas en toi pierre sur pierre.

Mes chers frères, nous avons une image de cette ville malheureuse, dans l'âme pécheresse qui, à l'article de la mort, se trouvera de toute part entourée de ses ennemis. Ces ennemis redoutables, que nous allons considérer séparément, seront, — premièrement, les remords de la conscience, — secondement, les assauts du démon, — et troisièmement, les craintes de la mort éternelle.

(1) *Luc. 19. 43.*

1. Les remords de la conscience.

Les malheureux pécheurs qui se trouvent en état de péché, meurent *au milieu d'une grande tempête,*[1] comme l'assure Job, et comme Dieu les en a menacés par la bouche du prophète : *Une tempête se déchaînera sur la tête des impies.*[2] Au commencement de la maladie, le pécheur ne s'afflige et ne craint pas beaucoup, parce qu'alors, parents, amis, médecins, tous lui disent que ce n'est rien ; il se fait ainsi illusion, et il espère. Mais, quand le mal empire, et qu'on aperçoit des symptômes malins, précurseurs d'une mort prochaine, alors commence la tempête dont les méchants sont menacés : *Quand le malheur les saisira à l'improviste, et que la ruine se précipitera sur eux comme la tempête...*[3] Cette tempête se formera, tant des douleurs de la maladie, que du regret de devoir partir de ce monde et quitter tout, mais plus encore des remords de la conscience, qui remettra sous les yeux du malade tous les désordres de sa vie. Alors, dit l'Esprit-Saint, ses péchés se présenteront à son esprit, et la vue de ses iniquités le remplira de terreur ; car elles se dresseront contre lui pour l'accuser, et leur témoignage suffira pour le convaincre d'avoir mérité l'enfer.[4]

Ce malade voudra bien se confesser ; mais, dit saint Augustin, sa conversion se ressentira de sa faiblesse.[5] Et

(1) Morietur in tempestate anima eorum. *Job. 36. 14.*

(2) Tempestas erumpens super caput impiorum veniet. *Jer. 23. 19.*

(3) Cum irruerit repentina calamitas, et interitus quasi tempestas ingruerit. *Prov. 1. 27.*

(4) Venient in cogitatione peccatorum suorum timidi, et traducent illos ex adverso iniquitates ipsorum. *Sap. 4. 20.*

(5) Pœnitentia quæ ab infirmo petitur, infirma est. *Serm. 255. E. B. app.*

selon saint Jérôme, sur cent mille pécheurs qui persistent jusqu'à la mort à vivre dans le péché, à peine en est-il un seul qui se sauve à ce dernier moment.[1] Saint Vincent Ferrier ajoute qu'une heureuse fin, pour un pécheur de cette sorte, serait un plus grand miracle que la résurrection d'un mort.[2] Ces malheureux reconnaîtront le mal qu'ils ont fait; ils voudront le détester, mais ils ne le pourront. Antiochus reconnut bien la malice de ses péchés, et il en fit l'aveu : *Je me souviens,* disait-il, *des maux que j'ai faits dans Jérusalem.*[3] Mais il n'eut pas le bon esprit de les détester, et il mourut dans le désespoir, accablé par la tristesse, comme il le dit encore : *Et ecce pereo tristitia magna.* La même chose eut lieu pour Saül, suivant saint Fulgence : il reconnut ses péchés, il redouta le châtiment qu'il méritait pour les avoir commis, mais sans arriver à les détester : *Non odit quod fecerat, sed timuit quod nolebat.*

Oh! qu'il est difficile à un pécheur qui a dormi plusieurs années dans le péché, de faire une vraie conversion à l'heure de sa mort, quand il a l'esprit couvert de ténèbres et le cœur endurci! Dans sa vie, au lieu de s'attendrir aux grâces et aux invitations de Dieu, il s'est endurci de plus en plus, *comme l'enclume sous les coups du marteau.*[4] En punition de cette conduite, il se trouvera dur au moment de la mort.[5] Ayant aimé le péché jusqu'à la fin de sa vie, il a en même temps aimé le péril de se damner; c'est pourquoi la justice

(1) Vix de centum millibus, quorum mala semper fuit vita, meretur a Deo habere indulgentiam unus. *In Ep. Eus. ad Dam.*

(2) Majus miraculum esset, quod male viventes facerent bonum finem, quam suscitare mortuos. *De Nat. Virg. s. 1.*

(3) Nunc vero reminiscor malorum quæ feci in Jerusalem. *I. Mach. 6. 12.*

(4) Cor ejus indurabitur tamquam lapis, et stringetur quasi malleatoris incus. *Job. 41. 15.*

(5) Cor durum habebit male in novissimo; et qui amat periculum, in illo peribit. *Eccli. 3. 27.*

de Dieu permettra qu'il se perde dans ce péril, où il a voulu vivre jusqu'à sa mort.

Selon saint Augustin, celui qui est quitté par le péché avant qu'il le quitte lui-même, le déteste difficilement à la mort comme il le doit; car, alors, il le détestera, non par haine du péché, mais contraint par la nécessité.[1] Et comment pourrait-il haïr dans son cœur le péché qu'il a aimé jusqu'à sa mort? Il devrait aimer telle personne qu'il a haïe jusqu'alors; il devrait se détacher de telle autre personne que jusqu'alors il a aimée; oh! quelles montagnes à franchir! Il arrivera facilement à ce malheureux ce qui est arrivé aux habitants d'une ville, qui tenaient en réserve des bêtes féroces pour les lâcher contre leurs ennemis dès qu'ils approcheraient; quand ils les délièrent, au lieu de se lancer contre leurs ennemis, elles les dévorèrent eux-mêmes. Quand le pécheur en cet état voudra se délivrer de ses iniquités, elles achèveront de le perdre, soit par sa complaisance pour les objets qu'il aura aimés jusqu'alors, soit par son désespoir du pardon, à la vue de l'énormité et de la multitude de ses fautes.[2] Saint Bernard dit que le pécheur, à la mort, se verra obsédé par ses péchés mêmes, qui se presseront autour de lui, et lui crieront : Nous sommes tes œuvres, nous ne voulons point te quitter; nous t'accompagnerons au jugement, et nous serons ensuite tes compagnons en enfer durant toute l'éternité.[3]

2. Les assauts des démons.

Le diable est descendu vers vous avec une grande colère, sachant qu'il lui reste peu de temps.[4] Au moment de la mort,

(1) Qui prius a peccatis relinquitur, quam ipse relinquat, ea non libere, sed quasi necessitate condemnat. *De Vera Pœnit. c. 17.*

(2) Virum injustum mala capient in interitu. *Ps. 139. 12.*

(3) Opera tua sumus, non te deseremus. *Medit. c. 2.*

(4) Descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet. *Apoc. 12. 12.*

le démon met tout en œuvre pour ne pas laisser échapper de sa main l'âme qui est près de sortir de cette vie; il voit à l'état du malade qu'il lui reste peu de temps pour s'assurer de cette âme à jamais. — Le concile de Trente dit que Jésus-Christ nous a donné le sacrement de l'Extrême-Onction comme une solide défense contre les tentations du démon à l'heure de la mort. Il ajoute qu'en aucun temps cet ennemi ne combat avec plus de violence, pour nous perdre, et pour nous ôter la confiance en la divine miséricorde, qu'à la fin de notre vie.[1]

Ah! qu'elles sont terribles, les attaques et les embûches que le démon dresse contre les âmes des pauvres moribonds, même de ceux dont la vie a été sainte! C'est ce qu'a fait entendre saint Elzéar, au sortir d'une grave maladie : « Les tentations, a-t-il dit, que le démon fait subir aux mourants, ne peuvent être comprises que par celui qui les éprouve. » On lit dans la vie de saint André d'Avellin, que, pendant son agonie, il eut à soutenir contre l'enfer un combat si terrible, qu'il fit trembler tous les religieux qui l'assistaient. Ils virent que, par l'effet de son agitation, son visage s'enfla et devint noir; tous ses membres tremblaient, et ses yeux versaient un torrent de larmes. Tous pleuraient de compassion et étaient remplis de crainte, en voyant ainsi mourir un saint; mais ensuite, ils furent consolés, quand ils virent le saint, en présence d'une image de la bienheureuse Vierge Marie, reprendre toute sa sérénité, et puis rendre à Dieu son âme bénie au milieu d'une joie céleste.

Or, s'il en est ainsi des saints, qu'en sera-t-il des malheu-

(1) Extremæ Unctionis sacramento finem vitæ, tamquam firmissimo quodam præsidio munivit. — Nullum tempus est quo vehementius ille omnes suæ versutiæ nervos intendat, ad perdendos nos penitus, et a fiducia etiam, si possit, divinæ misericordiæ deturbandos, quam cum impendere nobis exitum vitæ perspicit. *Sess. 14. cap. 9. de sacr. Extr. Unct.*

reux qui ont vécu dans le péché jusqu'au dernier moment? Alors, le tentateur ne vient pas seul pour chercher par mille moyens à causer leur perte éternelle; mais il appelle des compagnons à son aide : La maison du mourant se remplit de démons, qui s'unissent contre lui.[1] Tous ses ennemis l'entoureront au milieu des angoisses de la mort.[2] Un d'entre eux lui dira : Ne crains rien; tu ne mourras point de cette maladie. — Un autre : Quoi! durant tant d'années, tu as été sourd à la voix de Dieu; et maintenant, Dieu voudra te sauver? — Un autre : Comment peux-tu, à cette heure, réparer ces dommages que tu as causés, ces réputations que tu as enlevées? — Un autre : Quel espoir y a-t-il pour toi? Ne vois-tu pas que toutes les confessions que tu as faites ont été nulles, sans vraie contrition et sans bon propos? comment peux-tu les refaire maintenant, avec ce cœur endurci que tu as? Ne vois-tu pas que tu es damné? — C'est au milieu de ces angoisses et de ces accès de désespoir que le pauvre moribond, troublé et confus, doit passer à l'éternité.[3]

3. Les craintes de la mort éternelle.

Bien à plaindre est le malade qui se met au lit en état de péché mortel! Celui qui vit dans le péché jusqu'à son dernier moment, mourra dans le péché.[4] Il est vrai que, à quelque heure que le pécheur se convertisse, Dieu a promis de lui pardonner; mais Dieu n'a promis à aucun pécheur la grâce de se convertir à l'heure de la mort. Isaïe recommande de chercher le Seigneur pendant qu'on peut le trouver.[5] Il

(1) Replebuntur domus eorum draconibus. *Is. 13. 21.*

(2) Omnes persecutores ejus apprehenderunt eam inter angustias. *Thren. 1. 3.*

(3) Turbabuntur populi, et pertransibunt. *Job. 34. 20.*

(4) In peccato vestro moriemini *Jo. 8. 21.*

(5) Quærite Dominum, dum inveniri potest. *Is. 55. 6.*

y aura donc, pour certains pécheurs, un temps où ils chercheront Dieu, et ne le trouveront point.[1] Ces malheureux, à l'article de la mort, se confesseront, promettront, pleureront, demanderont pardon à Dieu, mais sans savoir ce qu'ils font. Il en est d'eux comme d'un homme qui se trouve sous les pieds de son ennemi, armé d'un couteau qu'il lui tient sur la gorge : dans cet état, il pleure, il demande grâce, il promet tout; mais son ennemi le croira-t-il? Nullement; il pensera que ce sont là autant de paroles feintes, dans le but d'échapper de ses mains, et que, s'il faisait grâce à un tel suppliant, il en aurait plus à craindre qu'auparavant. De même, Dieu qui voit que toutes ces protestations de repentir et toutes ces promesses du moribond sont inspirées, non par un cœur converti, mais par la crainte de la mort et de la damnation éternelle, comment peut-il lui pardonner?

Le prêtre qui assiste le mourant, en faisant la recommandation de son âme, prie le Seigneur de reconnaître en lui sa créature : *Agnosce, Domine, creaturam tuam.* Mais Dieu répond : Je reconnais qu'il est ma créature : mais lui, il ne m'a point reconnu comme son Créateur, il m'a traité en ennemi. — Le prêtre continue, en suppliant le Seigneur de ne pas se souvenir des anciennes iniquités du mourant : *Ne memineris iniquitatum ejus antiquarum.* Et Dieu dit : Je lui pardonnerais ses anciennes fautes, commises dans le premier âge; mais il a continué à m'offenser jusqu'au moment de sa mort. — *Ils m'ont tourné le dos et non le visage; et dans le temps de leur affliction ils diront : Levez-vous et nous délivrez. Où sont les dieux que tu t'es faits? Qu'ils se lèvent et qu'ils te délivrent.*[2] Voilà ce que dit le Seigneur : Tu as tenu le dos tourné contre moi jusqu'à ta mort; et mainte-

(1) Quæretis me, et non invenietis. *Jo. 7. 34.*

(2) Verterunt ad me tergum, et non faciem; et in tempore afflictionis suæ, dicent : Surge, et libera nos. Ubi sunt dii tui, quos fecisti tibi? Surgant, et liberent te. *Jer. 2. 27.*

nant, tu veux que je t'exempte du châtiment? Invoque tes dieux, c'est-à-dire, ces créatures, ces richesses, ces amis, que tu as aimés plus que moi; dis-leur qu'ils viennent maintenant à ton secours, pour te délivrer de l'enfer qui t'attend. Quant à moi, la justice veut que je me venge des offenses que tu m'as faites. Tu as méprisé mes menaces contre les pécheurs obstinés. Maintenant, c'est le temps de ma vengeance; il est juste que je l'exécute.[1]

C'est précisément ce qui est arrivé à un gentilhomme de Madrid, comme le rapporte le père Charles Bovio.[2] Il menait une mauvaise vie; mais, après la mort malheureuse d'un compagnon de ses désordres, il se confessa, et prit en outre la résolution de se faire religieux; puis, ayant négligé d'accomplir cette résolution sur-le-champ, il retourna à son premier genre de vie. Réduit à un état misérable, il erra par le monde en vagabond, et parvint ainsi à Lima, où il tomba malade. Dans l'hôpital où il fut reçu, il se confessa, et promit de nouveau de se corriger et d'entrer en religion; mais, étant guéri, il reprit ses habitudes vicieuses. Alors, la vengeance de Dieu éclata sur lui. Un jour, le missionnaire qui avait entendu sa confession, passant par une montagne, entendit une voix humaine qui ressemblait au hurlement d'une bête féroce; il approcha, et vit par terre un moribond dont les membres tombaient en pourriture, et qui hurlait ainsi en désespéré. Il se mit à lui dire quelques bonnes paroles; mais le malheureux, ouvrant les yeux, le reconnut, et s'écria : « Et toi encore, pour surcroît de misère, tu es venu ici pour être témoin de la justice de Dieu! Sache que je suis ce malade que tu as confessé à l'hôpital de Lima. Je t'ai promis de changer de vie, mais je ne l'ai point fait; et maintenant, je meurs désespéré! » C'est au

(1) Mea est ultio, et ego retribuam in tempore. *Deut. 32. 35.*
(2) *Es. e Mir. p. 3. es. 9.*

milieu de ces actes de désespoir qu'il exhala son âme malheureuse.

Concluons. Dites-moi, mes chers auditeurs : si un homme en état de péché était subitement saisi d'un mal qui lui fit perdre l'usage de ses sens, quelle compassion n'auriez-vous pas de le voir mourir ainsi, sans recevoir les sacrements, et sans donner signe de pénitence ! N'est-il donc pas insensé, celui qui, ayant le temps de se réconcilier avec Dieu, continue de vivre dans le péché, ou y retombe, et se met ainsi en danger de mourir à l'improviste, et de mourir en état de péché ? Une mort imprévue peut arriver à chacun de nous comme à tant d'autres ; le Seigneur lui-même nous en avertit : *Le Fils de l'homme viendra à l'heure où vous ne l'attendez pas.*[1] Il faut savoir en outre que, pour les hommes de mauvaise vie, la mort est toujours une mort imprévue, même quand leur maladie a quelque durée ; car ces jours de maladie mortelle sont des jours de ténèbres, des jours de confusion, dans lesquels il est difficile et même moralement impossible de mettre en bon état une conscience souillée de péchés.

Dites-moi, mes chers frères : si vous vous trouviez maintenant près de mourir, abandonnés des médecins, déjà en agonie, combien ne désireriez-vous pas avoir encore un mois ou une semaine de temps, pour régler les comptes que vous avez à rendre à Dieu ! Eh bien, ce temps, Dieu vous le donne à présent, et il vous invite à en profiter, en vous faisant connaître le danger où vous êtes de vous damner. Donnez-vous donc à Dieu sans délai. Qu'attendez-vous ? attendez-vous que Dieu vous envoie définitivement en enfer ? *Marchez tandis que vous avez la lumière.*[2] Sachez profiter de la lumière et du temps que Dieu vous donne à présent, et remédiez au mal

(1) Qua hora non putatis, Filius hominis veniet. *Luc. 12. 40.*
(2) Ambulate, dum lucem habetis. *Jo. 12. 35.*

maintenant que vous le pouvez; car il viendra un temps où vous ne le pourrez plus.

Je prie mon cher lecteur de lire le sermon XLIVe, au XVe dimanche après la Pentecôte : « Sur la mort pratique, ou exposé de ce qui arrive ordinairement à la mort des mondains. » J'atteste par expérience que, dans les endroits où j'ai prêché ce sermon, bien qu'il soit dépourvu de citations latines, il a produit une grande sensation, et a laissé l'auditoire frappé de terreur. Les choses pratiques font beaucoup plus d'impression, que les choses spéculatives.

SERMON XXXIX.

DIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'EFFICACITÉ ET LA NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE.

Deus, propitius esto mihi peccatori.[1]
Mon Dieu, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur.

Nous voyons dans l'Evangile de ce jour, deux hommes, un pharisien et un publicain, se rendre au temple pour prier. Le pharisien, au lieu de s'humilier et de prier Dieu de l'aider par sa grâce, disait : Seigneur, je vous remercie de ce que je ne suis point comme les autres hommes, qui sont pécheurs : *Deus, gratias ago tibi, quia non sum sicut cæteri hominum.* Le publicain, au contraire, implorait la miséricorde de Dieu, en s'humiliant profondément : *Deus, propitius esto mihi peccatori.* Notre-Seigneur a déclaré que ce publicain s'en retourna chez lui en état de grâce, tandis que le pharisien demeura coupable et orgueilleux comme il était auparavant.

Vous comprenez par là, mes chers auditeurs, combien nos humbles prières sont agréables à Dieu, et combien elles nous sont nécessaires pour obtenir du Seigneur les grâces dont nous avons besoin pour nous sauver. C'est pourquoi je veux vous exposer aujourd'hui, — dans mon premier point, l'efficacité de la prière, — et dans le second, la nécessité de la prière.

(1) *Luc. 18. 13.*

1. Efficacité de la prière.

Pour connaître l'efficacité et la valeur de nos prières, il suffit de considérer les grandes promesses que Dieu a faites à quiconque prie. *Invoquez-moi, et je vous délivrerai* de tout péril.[1] *Il criera vers moi, et je l'exaucerai.*[2] *Recourez à moi, et je vous exaucerai.*[3] *Demandez tout ce que vous voulez; tout vous sera accordé.*[4] — On trouve une multitude de textes semblables dans l'ancien comme dans le nouveau Testament. Dieu est la bonté même par sa nature, comme le dit saint Léon : *Deus, cujus natura, bonitas.* C'est pourquoi il a un extrême désir de nous communiquer ses biens. Aussi, sainte Marie-Madeleine de Pazzi disait que, quand une âme prie Dieu pour obtenir quelque grâce, le Seigneur, en quelque sorte, lui en a de l'obligation et l'en remercie, attendu qu'elle lui fournit ainsi le moyen de contenter le désir qu'il a de nous dispenser ses grâces. De là vient que, dans les divines Ecritures, il semble que rien ne nous soit plus recommandé et inculqué par le Seigneur, que de demander et de prier. Pour preuve, il suffit de citer ces paroles : *Demandez, et il vous sera donné; cherchez, et vous trouverez; frappez, et il vous sera ouvert.*[5] Saint Augustin dit que, par de telles promesses, Dieu s'est obligé à nous accorder les grâces que nous lui demandons.[6] Et il ajoute que le Seigneur ne nous exhorterait pas tant à demander ses grâces, s'il ne voulait pas nous les accorder.[7] Voilà pourquoi les Psaumes de

(1) Invoca me...; eruam te. *Ps. 49. 15.*

(2) Clamabit ad me, et ego exaudiam eum. *Ps. 90. 15.*

(3) Clama ad me, et exaudiam te. *Jer. 33. 3.*

(4) Quodcumque volueritis, petetis, et fiet vobis. *Jo. 15.* 7.

(5) Petite, et dabitur vobis; quærite, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis. *Matth.* 7. 7.

(6) Promittendo, debitorem se Deus fecit. *Serm. 110. E. B.*

(7) Non nos tantum hortaretur ut peteremus, nisi dare vellet. *Serm. 105. E. B.*

David, ainsi que les livres de Salomon et des Prophètes, se trouvent remplis de prières.

Selon Théodoret, la prière est si efficace auprès de Dieu, que, même seule, elle peut obtenir toutes choses.[1] Saint Bernard ajoute que, quand nous prions, si Dieu ne nous donne pas la grâce demandée, c'est pour nous en donner une autre qu'il sait devoir nous être plus utile.[2] Et qui jamais a invoqué le secours de Dieu, sans que le Seigneur ait daigné l'écouter?[3] On lit dans l'Ecriture que, parmi les Gentils, il n'est aucune nation qui ait imaginé des dieux prêts à exaucer les prières des hommes, comme l'est notre vrai Dieu.[4]

Les princes de la terre, dit saint Jean Chrysostome, ne donnent audience qu'à peu de personnes; mais Dieu écoute quiconque veut lui parler.[5] Et selon ce que dit David, cette bonté qu'a le Seigneur d'exaucer en tout temps ceux qui le prient, nous fait connaître qu'il est notre vrai Dieu, un Dieu plein d'amour pour nous.[6] Il veut nous donner ses grâces, et il le désire beaucoup, comme nous avons dit; mais il veut être prié. Un jour, Jésus-Christ parla ainsi à ses disciples : *Jusqu'à cette heure vous n'avez rien demandé en mon nom; demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit pleine.*[7] C'est-à-dire : Vous vous plaignez de ce que je ne vous ai pas pleinement satisfaits; mais, plaignez-vous de vous-mêmes,

(1) Oratio, cum sit una, omnia potest. *Apud Rodr. p. 1. tr. 5. c. 14.* — *Sap. 7. 27.*

(2) Aut dabit quod petimus, aut quod nobis noverit esse utilius. *In Quadr. s. 5.*

(3) Quis invocavit eum, et despexit illum? *Eccli. 2. 12.*

(4) Nec est alia natio tam grandis, quæ habeat deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest cunctis obsecrationibus nostris. *Deut. 4. 7.*

(5) Aures principis paucis patent, Dei vero omnibus volentibus.

(6) In quacumque die invocavero te, ecce cognovi quoniam Deus meus es. *Ps. 55. 10.*

(7) Usque modo non petistis quidquam in nomine meo; petite, et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum. *Jo. 16. 24.*

qui ne m'avez pas demandé tout ce dont vous aviez besoin; demandez-le-moi dorénavant, et vous serez exaucés. — Il en est qui se plaignent, remarque saint Bernard, comme si le Seigneur leur manquait; mais le Seigneur a bien plus juste sujet de se plaindre de ce que beaucoup lui manquent, en négligeant de venir lui demander ses grâces.[1]

Les anciens Pères, conférant entre eux pour trouver l'exercice le plus utile au salut éternel, conclurent que le meilleur est de prier sans cesse, en disant : Mon Dieu, assistez-moi; Seigneur, aidez-moi promptement : *Deus, in adjutorium meum intende; Domine, ad adjuvandam me festina.* C'est pour cela que la sainte Eglise fait répéter tant de fois cette double prière, dans les Heures canoniales, par tout le clergé et par toutes les maisons religieuses, lesquelles prient, non pas seulement pour elles-mêmes, mais pour tout le monde chrétien.

Saint Jean Climaque dit que nos prières font à Dieu une pieuse violence, afin qu'il nous exauce.[2] En sorte que le Seigneur, quand nous le prions, nous répond aussitôt, assure le prophète, en nous accordant les grâces que nous lui demandons.[3] Pendant même qu'on demande, ajoute saint Ambroise, on reçoit déjà : *Qui petit a Deo, dum petit, accipit.* Et non seulement Dieu ne fait pas attendre, mais il accorde avec abondance, en donnant plus qu'on ne lui demande. Saint Paul nous assure que le Seigneur est riche, c'est-à-dire, libéral de ses grâces, envers tous ceux qui le prient.[4] Et saint Jacques ajoute : *Si l'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous abondam-*

(1) Omnes nobis causamur deesse gratiam; sed justius forsitan ipsa sibi queritur gratia deesse nonnullos. *De Divers. s. 17.*

(2) Oratio pie Deo vim infert. *Scal. spir. gr. 28.*

(3) Ad vocem clamoris tui, statim ut audierit, respondebit tibi. *Is. 30. 19.*

(4) Dives in omnes qui invocant illum. *Rom. 10. 12.*

ment, et sans faire de reproches.[1] Remarquons ce dernier mot : *Nec improperat :* Dieu ne fait point de reproches ; — c'est-à-dire que, quand nous le prions, il ne se met point à nous reprocher les offenses que nous lui avons faites ; alors, il semble oublier tous les déplaisirs que nous lui avons causés, et il se plaît à nous enrichir de ses grâces.

2. Nécessité de la prière.

Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, comme nous l'enseigne saint Paul.[2] Il ne veut pas qu'aucun d'eux se perde, selon ce qu'ajoute saint Pierre : *Il patiente à cause de vous, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous viennent à résipiscence.*[3] C'est pourquoi saint Léon dit que, comme Dieu veut que nous observions ses commandements, il nous envoie d'avance son secours, afin que nous puissions les observer.[4] Et saint Thomas, sur les paroles citées de l'Apôtre : *Il veut que tous les hommes soient sauvés,* dit pareillement que la grâce de Dieu, à cet effet, ne manque à personne.[5] Il dit encore ailleurs que la divine Providence fournit à chacun tout ce qui est nécessaire au salut, pourvu que l'homme, de son côté, n'y mette pas obstacle.[6]

Mais, ce secours de la grâce, Dieu ne l'accorde qu'à celui

(1) Si quis autem vestrum indiget sapientia, postulet a Deo, qui dat omnibus affluenter, nec improperat. *Jac. 1. 5.*

(2) Omnes homines vult salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire. *I. Tim. 2. 4.*

(3) Patienter agit propter vos, nolens aliquos perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti. *II. Pet. 3. 9.*

(4) Juste instat præcepto, qui præcurrit auxilio. *De Pass. s. 16.*

(5) Et ideo gratia nulli deest, sed omnibus, quantum in se est, se communicat. *In Heb. 12. lect. 3.*

(6) Hoc ad divinam Providentiam pertinet, ut cuilibet provideat de necessariis ab salutem, dummodo ex parte ejus (hominis) non impediatur. *De Ver. q. 14. a. 11.*

qui prie, ainsi que l'enseigne Gennade.[1] Et saint Augustin dit que, hormis les premières grâces de la vocation à la foi ou à la pénitence, toutes les autres, et spécialement la grâce de la persévérance finale, ne sont données qu'à ceux qui les demandent.[2]

De là le sentiment commun des théologiens, d'accord avec saint Basile, saint Jean Chrysostome, saint Augustin, Clément d'Alexandrie, et d'autres, que, pour les adultes, la prière est nécessaire de nécessité de moyen ; ce qui signifie que, sans prier, il est impossible de se sauver. Et c'est ce qu'expriment les Ecritures, en disant : *Oportet semper orare* :[3] Il faut toujours prier. *Petite, et accipietis* :[4] Demamdez, et vous recevrez. *Sine intermissione orate* :[5] Priez sans cesse. — Ces termes, *Oportet, Petite, Orate,* Il faut, Demandez, Priez, comme l'enseignent communément les docteurs avec saint Thomas,[6] ont la force d'un précepte qui oblige sous peine de péché grave, spécialement dans trois cas : 1. quand on est en état de péché ; 2. quand on est en grand danger de pécher ; 3. quand on est en danger de mort. Et pour les autres temps, les docteurs veulent que celui qui passe un mois, ou au plus deux, sans prier, n'est pas excusé de péché mortel. La raison en est que, sans la prière, nous ne pouvons obtenir les secours nécessaires pour observer la loi de Dieu. Selon saint Jean Chrysostome, comme l'eau est nécessaire aux arbres pour ne point se dessécher, de même la prière nous est nécessaire pour ne point nous perdre.[7]

(1) Nullum credimus... salutem suam, nisi Deo auxiliante, operari ; nullum, nisi orantem, auxilium promereri. *De Eccl. Dogm. c. 26.*

(2) Constat Deum alia dare etiam non orantibus, sicut initium fidei ; alia non nisi orantibus præparasse, sicut usque in finem perseverantiam. — Deus dare vult, sed non dat nisi petenti. *De Dono pers. c. 16. — In Ps. 102.* (3) *Luc. 18. 1.*

(4) *Jo. 16. 24.* (5) *I. Thess. 5. 17.* (6) *2. 2. q. 83. a. 3.*

(7) Non minus quam arbores aquis, precibus indigemus. *De orando D. & 1.*

Jansenius a donc eu bien tort de dire qu'il y a des commandements dont l'observation nous est impossible, et que nous manquons même de la grâce qui nous la rendrait possible; car le concile de Trente, adoptant les paroles de saint Augustin, a déclaré que, quoique l'homme ne soit pas capable d'observer tous les préceptes avec le seul secours de la grâce ordinaire, il peut néanmoins, par la prière, obtenir le secours plus puissant dont il a besoin pour les observer.[1] A cela se joint cette autre sentence célèbre de saint Augustin : « Nous avons l'assurance que Dieu, toujours juste et bon, n'a pu exiger de nous des choses impossibles; et nous sommes avertis par là que, en faisant les choses faciles, nous avons à demander ce qui nous manque pour accomplir les choses difficiles.[2] »

Mais pourquoi Dieu, qui connaît notre faiblesse, permet-il que nous soyons assaillis par des ennemis auxquels nous ne pouvons résister? On répond que Dieu le permet ainsi, afin que nous lui demandions son secours, et cela parce qu'il voit le grand bien qui résulte pour nous de la nécessité de prier. Conséquemment, celui qui est vaincu, ne peut s'excuser en disant qu'il n'a pas eu la force de résister; car il l'aurait eue, s'il l'avait demandée à Dieu. Ainsi, quand on est vaincu, on mérite d'être puni, puisque, si l'on avait prié, on aurait été vainqueur. Si le commandant d'une place, dit saint Bonaventure, venait à la perdre, faute d'avoir demandé à temps du secours à son roi, il serait regardé comme un traître.[3] De même, Dieu regarde comme un traître

(1) Deus impossibilia non jubet; sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis; et adjuvat ut possis. *Sess. 6. cap. 11.*

(2) Eo ipso quo firmissime creditur Deum justum et bonum impossibilia non potuisse præcipere, hinc admonemur, et in facilibus quid agamus, et in difficilibus quid petamus. *De Nat. et Gr. c. 69.*

(3) Reputaretur infidelis, nisi exspectaret a rege auxilium. *Dicta sal. tit. 2. c. 5.*

celui qui, se trouvant assailli par la tentation, néglige d'implorer son secours. Celui qui demande, obtient, comme le Seigneur l'a promis : *Petite, et accipietis*. Par conséquent, dit sainte Thérèse, celui qui ne demande pas, n'obtient pas, ainsi que saint Jacques le déclare.[1] Selon saint Jean Chrysostome, la prière est une arme puissante pour se défendre contre tous les ennemis.[2] Et selon saint Ephrem, celui qui se prémunit par la prière, empêche le péché d'entrer dans son âme.[3] C'est ce que David a dit avant tous : *J'invoquerai le Seigneur, et je serai délivré de mes ennemis.*[4]

Si donc nous voulons vivre bien et nous sauver, nous devons savoir bien prier, comme le dit saint Augustin.[5] Or, pour obtenir les grâces de Dieu par la prière, quelques conditions sont nécessaires :

Premièrement, il faut renoncer au péché ; car Dieu refuse d'exaucer les pécheurs obstinés. Si quelqu'un, par exemple, conservait de la haine contre une personne, en voulant se venger, il aurait beau prier, Dieu ne l'exaucerait point, ainsi qu'il l'a déclaré lui-même : *Quand vous ajouterez prière à prière, je ne vous exaucerai point ; car vos mains sont souillées de sang.*[6] On lit dans l'Ouvrage imparfait, que celui qui prie, en nourrissant le dessein de faire le mal, loin de prier, ne fait que se jouer de Dieu.[7] Mais, s'il priait Dieu de lui ôter la haine du cœur, alors le Seigneur l'exaucerait bien.

Secondement, il faut prier Dieu avec attention. Il en est

(1) Non habetis, propter quod non postulatis. *Jac. 4. 2.*

(2) Magna sane armatura est oratio. *Ad pop. Ant. hom. 41.*

(3) Si orationem operi præmiseris, aditus in animam peccato non patebit. *De Orat.*

(4) Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero. *Ps. 17. 4.*

(5) Novit recte vivere, qui recte novit orare. *Serm. 55. E. B. app.*

(6) Cum multiplicaveritis orationem, non exaudiam ; manus enim vestræ sanguine plenæ sunt. *Is. 1. 15.*

(7) Qui orat, et peccat, non rogat Deum, sed deludit. *Hom. 15.*

qui croient prier, en récitant des prières vocales avec distraction, au point qu'ils ne savent pas ce qu'ils disent; ceux-là prononcent des mots, mais ils ne prient point. C'est d'eux que parle le Seigneur, quand il dit qu'on l'honore ainsi du bout des lèvres, en ayant le cœur loin de lui.[1]

Troisièmement, il faut éloigner les occasions qui nous empêchent de prier, comme l'Esprit-Saint nous y exhorte : *Que rien ne vous empêche de prier toujours.*[2] Celui qui se livre à des affaires et à des occupations inutiles au bien de son âme, fait, selon ce que dit Jérémie, qu'un nuage s'oppose à sa prière, et l'empêche d'arriver à Dieu.[3]

Enfin, je ne veux pas omettre ce que nous recommande saint Bernard, de demander les grâces à Dieu par l'intercession de sa très sainte Mère, qui ne peut manquer d'être exaucée.[4] Et saint Anselme ajoute : Il y a bien des choses qu'on demande à Dieu, sans les obtenir; et si on les demande à Marie, on les obtient; comment cela se fait-il? Ce n'est pas que Marie soit plus puissante que Dieu, mais c'est que Dieu a voulu honorer ainsi sa Mère, afin que les hommes sachent que par elle on peut tout obtenir de Dieu.[5] *

(1) Populus iste ore suo et labiis suis glorificat me, cor autem ejus longe est a me. *Is. 29. 13.*

(2) Ne impediaris orare semper. *Eccli. 18. 22.*

(3) Opposuisti nubem tibi, ne transeat oratio. *Thren. 3. 44.*

(4) Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus; quia, quod quærit, invenit, et frustrari non potest. *De Aquæd.*

(5) Multa petuntur a Deo, nec obtinentur; quæ petuntur a Maria, obtinentur; non quia potentior sit, sed quia Deus decrevit eam sic honorare, ut sciant homines omnia per ipsam obtineri posse a Deo.

(*) Pour les conditions de la prière, voir en outre le sermon XXVI, page 258.

SERMON XL.

ONZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE VICE DES PAROLES DÉSHONNÊTES.

Tetigit linguam ejus..., et solutum est vinculum.[1]
Il lui toucha la langue, et elle fut déliée.

Dans l'Evangile de ce jour, saint Marc rapporte le miracle que fit notre Sauveur, lorsqu'il guérit un muet en lui touchant simplement la langue : *Tetigit linguam ejus..., et solutum est vinculum.* Cependant, de ces derniers mots, « Sa langue fut déliée, » on infère que cet homme n'était pas tout à fait muet, mais qu'il avait la langue embarrassée, ou qu'il ne pouvait pas bien prononcer; c'est pourquoi saint Marc ajoute que, après le miracle, il se mit à parler distinctement : *Loquebatur recte.*

Venons à ce qui nous regarde : il a donc fallu un miracle pour délier la langue de cet homme; mais il y a bien des gens à qui Dieu ferait une grande grâce, s'il leur liait la langue, pour mettre fin à leurs paroles déshonnêtes; car celui qui s'adonne à ce vice, — premièrement, fait beaucoup de mal aux autres, — et secondement, se fait beaucoup de mal à lui-même. Tels seront les deux points du présent sermon.

(1) *Marc. 7. 33.*

1. Par les paroles déshonnêtes, on fait beaucoup de mal à ceux qui les entendent.

Ceux qui tiennent de pareils discours, sont appelés, par saint Augustin, les intermédiaires de Satan :[1] car, où le démon ne peut arriver par ses suggestions, ils arrivent, eux, par leurs propos obscènes. Saint Jacques dit de ces langues détestables, que c'est un feu allumé par l'enfer.[2] Celui qui profère des paroles obscènes, se brûle lui-même et brûle les autres. Telle est, peut-on dire, la TROISIÈME LANGUE dont parle l'Ecclésiastique.[3] La langue spirituelle est celle qui parle de Dieu; la langue civile est celle qui parle des affaires du monde. Il y en a une troisième, la langue infernale, qui parle des turpitudes de la chair ; elle cause la perversion et la ruine d'un grand nombre d'âmes.

Le Prophète-Roi dit, en parlant de la vie des hommes sur la terre : L'homme marche au milieu des ténèbres et sur un chemin glissant ;[4] ce qui le met en danger de tomber à chaque pas, s'il n'use d'une extrême précaution, pour examiner où il pose les pieds, et pour éviter les écueils, qui sont les occasions de péché. Que, sur ce chemin, quelqu'un vienne à le heurter pour le faire tomber, ce sera un miracle, s'il échappe au précipice. Or, c'est précisément ce que font les suppôts du démon, en proférant des paroles obscènes : ils poussent les autres à pécher; et ceux-ci, vivant sur la terre, au milieu des ténèbres, et avec un corps de chair, tombent facilement dans le vice impur. La bouche de ceux qui ne savent parler que d'obscénités, est justement comparée à un sépulcre ouvert, où gisent des cadavres en putréfaction.[5] Il

(1) Satanæ mediatores. *Ad Fr. in er. s. 29.*
(2) Et lingua ignis est..., inflammata a gehenna. *Jac. 3. 6.*
(3) Lingua tertia multos commovit, et dispersit illos. *Eccli. 28. 16.*
(4) Via illorum, tenebræ et lubricum. *Ps. 34. 6.*
(5) Sepulcrum patens est guttur eorum. *Ps. 5. 11.*

en est ainsi, en effet, dit saint Jean Chrysostome : *Talia sunt ora hominum qui turpia loquuntur*. Les miasmes qui s'exhalent des corps en pourriture dans une fosse, infectent tous ceux qu'ils atteignent.

L'Ecclésiastique dit : *Les coups de fouet meurtrissent la chair ; mais les plaies que font les langues* déshonnêtes, *pénètrent jusqu'aux os* de ceux qui les écoutent.[1] — Saint Bernardin de Sienne[2] rapporte qu'une jeune fille d'une conduite jusqu'alors exemplaire, ayant entendu une parole obscène, tomba dans de mauvaises pensées, et puis s'abandonna tellement au vice impur, que, dit le saint, si le démon avait pris chair humaine, il n'aurait pu faire plus de péchés, que n'en fit cette malheureuse.

Le pis est que ces bouches infernales, qui disent souvent des paroles déshonnêtes, les regardent comme des choses sans importance, et qu'il en est peu qui s'en confessent. S'il arrive que le confesseur les reprenne, elles répondent : Je dis cela par plaisanterie, sans malice. — Par plaisanterie ! Vous êtes bien à plaindre ; car cette plaisanterie fait rire le démon, et elle vous fera pleurer durant toute l'éternité dans l'enfer ! D'abord, inutile de dire que vous parlez ainsi sans malice ; car, alors, il est bien difficile que vous ne tombiez pas dans des actes de ce même vice, comme l'assure saint Jérôme : *Non longe est a facto, qui delectatur in verbo*. En outre, quand on se permet de tels propos devant des personnes de sexe différent, il s'y joint toujours quelque mauvaise complaisance. Et puis, le scandale que vous donnez aux autres, n'est-il pas un péché ? Vous proférez une seule parole déshonnête, et par là vous faites tomber dans le péché tous ceux qui vous écoutent ! C'est ce que dit saint Bernard.[3] Péché

(1) Flagelli plaga livorem facit ; plaga autem linguæ comminuet ossa. *Eccli. 28. 24.* (2) *T. III. Serm. extr. 13.*

(3) Unus est qui loquitur, et unum tantum verbum profert, et tamen multitudinis audientium animas interficit. *In Cant. s. 24.*

plus funeste que si, par la décharge d'une arme à feu, vous donniez la mort à plusieurs personnes ; car ce serait faire mourir les corps, tandis qu'une parole obscène tue les âmes : *Animas interficit.*

En un mot, les langues déshonnêtes sont la ruine du monde : une seule fait plus de mal que cent démons, puisqu'elle cause la perte de beaucoup d'âmes. Ce n'est pas moi, c'est l'Esprit-Saint qui le dit.[1] Or, quand est-ce que s'opèrent ces ruines? Quel est le temps où l'on fait à Dieu le plus d'offenses de ce genre? C'est celui où Dieu nous fait le plus de bien. Et quand est-ce que Dieu nous fait le plus de bien? Pour ce qui regarde les biens temporels, c'est dans la saison d'été, c'est alors que le Seigneur nous pourvoit de grain, de vin, d'huile, de légumes et d'autres fruits, pour toute l'année. Et quand est-ce qu'il se commet le plus de péchés dans les campagnes? Quand on moissonne, quand on bat le blé, quand on vendange, quand on dépouille le maïs, quand on cueille les châtaignes, les olives, et autres choses semblables : alors, par les paroles obscènes qui se disent ordinairement, on commet plus de péchés, qu'il n'y a de grains de blé et de raisin. Quelle ingratitude! Comment Dieu peut-il nous supporter? Et qui est la cause de ces péchés? Ceux qui tiennent des propos impurs ; c'est pourquoi ils ont à rendre compte à Dieu, et ils seront punis de tous les péchés que font ceux qui les entendent.[2]

Passons au second point.

2. Par les paroles déshonnêtes, on se fait beaucoup de mal à soi-même.

Ce jeune homme dit : Je parle sans malice. — A cette excuse, j'ai déjà répondu, dans le premier point, qu'il est

(1) Os lubricum operatur ruinas. *Prov. 26. 28.*

(2) Sanguinem autem ejus de manu tua requiram. *Ezech. 3. 18.*

fort difficile de dire des paroles impures, sans qu'on y prenne plaisir; surtout quand on parle en présence de jeunes filles ou de jeunes femmes, il se mêle toujours une secrète complaisance en ce qu'on dit. De plus, en parlant ainsi, on s'expose au danger prochain de pécher par action, comme le dit saint Jérôme, que j'ai déjà cité : *Non longe est a facto, qui delectatur in verbo.* Tous les hommes sont enclins au mal.[1] Ils sont surtout attirés au vice impur, auquel les porte la nature même ; ce qui a fait dire à saint Augustin que, dans cette sorte de combat, au moins pour ceux qui n'usent pas de toutes les précautions nécessaires, la victoire est rare.[2] Or, celui qui dit librement des paroles obscènes, a toujours présentes à l'esprit les impuretés dont il parle ; elles émeuvent sa complaisance, et le font tomber d'abord dans de mauvais désirs, auxquels il s'arrête avec plaisir ; de là, il passe facilement aux actions. Voilà ce qui arrive à celui qui tient des discours déshonnêtes, et puis il dit : Je parle sans malice !

L'Esprit-Saint nous donne cet avis : Prenez garde de faire de votre langue une chaîne qui vous entraîne dans l'enfer.[3] — C'est ce que saint Jacques nous explique, quand il dit : La langue est un des membres de notre corps ; mais, quand elle parle mal, elle infecte le corps tout entier ; elle enflamme et corrompt toute notre vie, depuis la naissance jusqu'à la vieillesse.[4] — Aussi voit-on que ceux qui ont contracté l'habitude des propos obscènes, ne savent pas s'en abstenir, même quand ils sont devenus vieux. Surius[5] rapporte que

(1) Sensus enim et cogitatio humani cordis in malum prona sunt. *Gen. 8. 21.*

(2) Quotidiana est pugna, et rara victoria. *Serm. 293. E. B. app.*

(3) Lingua tua ne capiaris. *Eccli. 5. 16.*

(4) Lingua constituitur in membris nostris, quæ maculat totum corpus, et inflammat rotam nativitatis nostræ. *Jac. 3. 6.*

(5) *1 apr. Vita S. Valerici.*

saint Valéri, étant en route un jour d'hiver, voulut s'arrêter dans une maison de connaissance, pour se réchauffer. Lorsqu'il y fut entré, il entendit que le maître du logis et le juge du lieu s'entretenaient de choses obscènes, bien qu'ils fussent avancés en âge. Le saint les en reprit fortement; mais il ne tinrent pas compte de ses remontrances. Alors, Dieu les punit l'un et l'autre : le premier devint aveugle, et le second fut frappé d'une plaie honteuse qui le conduisit à la mort. — De plus, on lit dans le recueil d'exemples publié par Henri Gran, qu'un misérable parleur de ce genre mourut subitement dans l'impénitence, et qu'ensuite on le vit en enfer se déchirant la langue ; et sa langue se renouvelant toujours, il la déchirait sans cesse.

Comment Dieu serait-il miséricordieux envers celui qui n'a pas de compassion pour l'âme de son prochain ?[1] Quelle pitié n'est-ce pas de voir parfois ensemble des jeunes gens, des femmes mariées, des jeunes filles, et au milieu d'eux quelqu'un de ces parleurs déhontés ! Plus sont nombreux ceux qui l'entendent, plus il se livre sans retenue aux propos licencieux. Souvent même il se trouve là des enfants de l'un ou de l'autre sexe, et il n'a pas horreur de les scandaliser ! — Thomas de Cantimpré[2] raconte que le jeune fils d'une noble maison de Bourgogne, élevé chez les religieux de Cluni, était un ange de pureté. Or, ayant un jour eu le malheur d'entrer dans la maison d'un forgeron, où il entendit des paroles obscènes proférées par la femme de cet artisan, il tomba dans le péché, et perdit la grâce de Dieu. — On lit dans l'ouvrage du père Sabatino, *Luce Evangelica,* qu'un enfant de quinze ans ayant entendu une parole déshonnête, la nuit suivante, ce qu'il avait entendu lui revenant à l'esprit, il consentit à une mauvaise pensée, et il mourut subitement cette nuit-là même. Son confesseur, instruit de sa mort, voulait

(1) Judicium enim sine misericordia illi qui non fecit misericordiam. *Jac. 2. 13.*

(2) *De Apib. l. 2. c. 36.*

dire la messe pour lui; mais l'âme du malheureux enfant lui apparut, et le pria de ne point célébrer pour elle, parce qu'elle était damnée par suite du mauvais propos entendu, et que le saint Sacrifice offert pour elle ne servirait qu'à lui faire de la peine. — O Ciel! comme ils pleureraient, s'ils pouvaient pleurer, les anges de ces pauvres enfants scandalisés et perdus par quelque langue ordurière! Et comme ils en demanderont vengeance devant Dieu! C'est précisément ce que nous font entendre ces paroles de Jésus-Christ : *Gardez-vous bien de scandaliser un de ces petits; car je vous déclare que leurs anges sont toujours dans le ciel devant mon Père.*[1]

Soyez donc attentifs, mes chers frères, à éviter plus que la mort toute parole déshonnête. Ecoutez ce que vous recommande l'Esprit-Saint : Faites une balance pour vos paroles, et un juste frein pour votre bouche; gardez-vous de tomber en faute par la langue, et de faire une chute qui serait mortelle.[2] Cela signifie qu'il faut peser vos paroles avant de les dire; et quand il vous vient envie de proférer quelque mot déshonnête, il faut l'empêcher de sortir, en tenant la bouche fermée; car, si vous le laissez échapper, il fera une telle plaie à votre âme et à celle des autres, que la mort s'ensuivra. — Dieu nous a donné la langue, non pour l'offenser, mais pour le louer et le bénir. Saint Paul veut qu'on n'entende jamais parler parmi nous de quelque impureté que ce soit.[3] C'est-à-dire que nous devons nous abstenir, non seulement des paroles obscènes, et de toute expression équivoque employée par plaisanterie, mais encore

(1) Videte ne contemnatis unum ex his pusillis : dico enim vobis, quia Angeli eorum in cœlis semper vident faciem Patris mei. *Matth. 18. 10.*

(2) Verbis tuis facito stateram, et frenos ori tuo rectos; et attende ne forte labaris in lingua..., et sit casus tuus insanabilis in mortem. *Eccli. 28. 29.*

(3) Omnis immunditia... nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos. *Ephes. 5. 3.*

de toute parole immodeste, qui ne convient pas aux saints, ou, comme l'entend l'Apôtre, aux chrétiens; et il faut observer que les expressions équivoques en matière déshonnête font souvent plus de mal que les mots à découvert, parce qu'elles s'impriment mieux dans l'esprit, à cause du piquant qu'elles renferment.

Considérez, dit saint Augustin, que vos bouches sont des bouches chrétiennes, dans lesquelles Jésus-Christ est tant de fois entré par la sainte communion; vous devez donc avoir horreur de proférer le moindre mot luxurieux, ce qui est un poison diabolique.[1] Saint Paul dit que le langage d'un chrétien doit toujours être assaisonné de sel.[2] Ce sel consiste en quelque mot qu'on dit de Dieu, afin de porter les autres à l'aimer et à éviter tout ce qui peut lui déplaire. Oh! s'écrie saint Bernard, heureuse la langue qui ne sait parler que de Dieu.[3]

Et ne vous contentez pas, mes très chers frères, de vous abstenir de toute parole immodeste; ayez encore soin de fuir comme la peste ceux qui parlent de la sorte. Quand vous entendez commencer quelque discours semblable, voici l'avis que vous donne l'Esprit-Saint : *Bouchez-vous les oreilles avec des épines*,[4] c'est-à-dire, témoignez votre mécontentement, en reprenant avec chaleur celui qui parle ainsi : au moins, détournez votre visage, et faites voir que ce discours vous déplaît. — Ne rougissons point de paraître de vrais disciples de Jésus-Christ, si nous ne voulons pas que Jésus-Christ ait à rougir de nous admettre avec lui en paradis.

(1) Videte, fratres, si justum est ut ex ore christianorum, ubi corpus Christi ingreditur, luxuriosum canticum, quasi venenum diaboli, proferatur. *Serm. 265. E. B. app.*

(2) Sermo vester semper in gratia sale sit conditus. *Col. 4. 6.*

(3) Felix lingua quæ non novit nisi de divinis texere sermonem!

(4) Sepi aures tuas spinis, linguam nequam noli audire. *Eccli. 28. 28.*

SERMON XLI.

DOUZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ABUS DE LA DIVINE MISÉRICORDE.*

Curam illius habe.[1]
Ayez soin de lui.

Dans l'Evangile de ce jour, on lit qu'un homme tomba entre les mains des voleurs, qui, après l'avoir dépouillé, le couvrirent de plaies, et le laissèrent à demi mort. Un samaritain, passant par là, le vit et en eut compassion. D'abord, il banda ses plaies; puis il le conduisit dans une hôtellerie, et recommanda fortement à l'hôte d'en avoir soin : *Curam illius habe.*

Mes chers auditeurs, si jamais il se trouve parmi vous quelque malheureux dont l'âme soit couverte de plaies, effets de ses péchés, et qui, au lieu de s'appliquer à la guérir, aggrave de plus en plus son triste état par de nouveaux péchés, abusant ainsi de la miséricorde de Dieu, assez bon pour le maintenir encore en vie, afin qu'il se corrige, et qu'il ne finisse point par se perdre, je lui adresse aujourd'hui les paroles de l'Evangile que vous venez d'entendre; je lui dis : Mon cher frère, ayez soin de votre âme, qui est bien malade : *Curam illius habe.* Oui, *ayez com-*

(*) Voir au tome I, page 172 ou 178.
(1) *Luc. 10. 35.*

passion de votre âme.[1] Elle est malade, et, ce qui est pire, elle est près de mourir de la mort éternelle de l'enfer; car celui qui abuse trop de la miséricorde de Dieu, est bien près d'en être abandonné. — Cette dernière proposition formera l'unique point du présent discours.

Saint Augustin dit que le démon séduit les hommes par deux moyens, le désespoir et la confiance.[2] Après le péché, cet ennemi porte l'homme à désespérer de la miséricorde de Dieu, en lui mettant devant les yeux la rigueur de la divine justice; mais avant le péché, il le porte à ne pas craindre le châtiment dû au pécheur, en lui mettant devant les yeux la divine miséricorde. C'est pourquoi le saint Docteur nous donne cet avis : Après avoir péché, si vous désespérez d'obtenir de Dieu votre pardon, vous l'offensez par un nouveau et plus grand péché; recourez à sa miséricorde, et il vous pardonnera. Avant le péché, au contraire, craignez la justice de Dieu, et ne comptez pas sur sa miséricorde; car celui qui abuse de la miséricorde de Dieu pour l'offenser, ne mérite pas que Dieu lui fasse miséricorde.[3] « Celui qui blesse la justice, dit Alphonse Tostat, peut recourir à la miséricorde; mais celui qui blesse et irrite la miséricorde même, à qui recourra-t-il? »

Dites-moi : quand vous voulez pécher, qui est-ce qui vous promet la miséricorde de Dieu? Ce n'est certainement pas Dieu, mais c'est le démon qui vous la promet, afin de vous faire perdre Dieu et votre âme. Ah! s'écrie saint Jean Climaque, prenez garde de vous y laisser prendre.[4] Celui qui a eu le malheur d'offenser Dieu, doit espérer ou trem-

(1) Miserere animæ tuæ. *Eccli. 30. 24.*

(2) Desperando, et sperando. *In Jo. tr. 33.*

(3) Post peccatum, spera misericordiam ; ante peccatum, pertimesce justitiam.

(4) Cave ne unquam canem illum suscipias, qui misericordiam Dei pollicetur. *Scala spir. gr. 6.*

bler : s'il veut quitter le péché, et s'il le déteste, il doit espérer, puisque le Seigneur promet le pardon à qui se repent du mal qu'il a fait; mais, s'il veut persister dans sa mauvaise conduite, il doit trembler que le Seigneur ne l'attende plus, et qu'il ne le condamne à l'enfer. Pourquoi Dieu attend-il le pécheur? est-ce pour que le pécheur continue à l'injurier? Non, certes : il l'attend pour qu'il renonce au péché, dit le prophète, en sorte que le Seigneur puisse avoir pitié de lui et lui pardonner.[1] Mais, quand le pécheur, au lieu de profiter du temps qui lui est donné pour pleurer ses fautes commises, s'en sert pour les multiplier, le Seigneur en vient au châtiment, arrête l'obstiné, et le fait mourir en état de péché, comme il se trouve, afin qu'au moins, en mourant, il cesse de l'offenser. Alors, ce temps même, qui lui avait été donné pour faire pénitence, est appelé en jugement contre lui;[2] et, dit saint Grégoire, le temps vient pour le faire condamner : *Ipsum tempus ad judicandum venit.*

O funeste illusion, qui cause la perte de tant de malheureux chrétiens! Il ne se peut guère trouver un pécheur désespéré au point de dire : Je veux me damner! — Les chrétiens pèchent, et ils veulent se sauver, en disant : Dieu est plein de miséricorde; je ferai ce péché, et puis je m'en confesserai. — Telle est l'illusion, ou pour mieux dire, tel est le filet avec lequel le démon entraîne bien des âmes en enfer : Péchez, leur dit-il, et puis vous vous en confesserez. — Mais écoutez cet avertissement de l'Esprit-Saint : *Ne dites pas : Grande est la miséricorde du Seigneur, il me pardonnera la multitude de mes péchés.* Ne vous faites pas illusion, en disant que la miséricorde du Seigneur est grande; pourquoi cela? Ecoutez ce qui suit : *Car sa misé-*

(1) Propterea exspectat Dominus, ut misereatur vestri. *Is. 30. 18.*
(2) Vocavit adversum me tempus. *Thren. 1. 15.*

ricorde et sa colère se suivent de près, et sa colère a l'œil fixé sur les pécheurs.[1] La miséricorde de Dieu diffère des actes de cette miséricorde : la miséricorde de Dieu est infinie, mais les actes de cette miséricorde ont une fin; Dieu est miséricordieux, mais aussi il est juste, et sa juste indignation est prompte à éclater sur les pécheurs qui abusent de sa miséricorde. — Saint Basile observe que les pécheurs ne veulent considérer Dieu qu'à moitié : ils regardent seulement sa miséricorde, qui pardonne, et non sa justice, qui punit; ce dont le Seigneur lui-même se plaignit un jour à sainte Brigitte.[2] Cela est conforme à la réflexion de saint Basile : « Le Seigneur est bon, mais il est juste aussi; ne considérons pas Dieu d'un côté seulement.[3] » Dieu est juste, et par conséquent il doit punir les ingrats. Le vénérable Jean d'Avila disait que, supporter ceux qui abusent de la miséricorde de Dieu pour l'offenser davantage, ce ne serait pas miséricorde, mais manque de justice. La miséricorde est promise à ceux qui craignent Dieu, et non à ceux qui le méprisent, comme l'exprime la divine Mère dans son cantique : *Et misericordia ejus... timentibus eum.*

Mais Dieu, dit un téméraire, m'a fait tant de fois miséricorde par le passé; ne dois-je pas espérer qu'il en sera encore de même à l'avenir? — Je lui réponds : Dieu vous fera encore miséricorde, si vous voulez changer de vie; mais, si vous voulez continuer à l'offenser, il déclare qu'il devra se venger de votre conduite, en vous précipitant en enfer : *A moi est la vengeance, et je l'exercerai en son temps.*[4]

(1) Ne dicas : Miseratio Domini magna est, multitudinis peccatorum meorum miserebitur. — Misericordia enim et ira ab illo cito proximant, et in peccatores respicit ira illius. *Eccli. 5. 6.*

(2) Ego sum justus et misericors; peccatores tantum misericordem me existimant. *Rev. l. 1. c. 5.*

(3) Bonus est Dominus, sed etiam justus; nolimus Deum ex dimidia parte cogitare. *Orat. de Pœnit.*

(4) Mea est ultio, et ego retribuam in tempore. *Deut. 32. 35.*

Et David nous avertit en ces termes : « Le Seigneur tient son arc tendu, et il attend que vous vous convertissiez; si vous ne voulez pas vous convertir, il finira par lancer sur vous le trait de sa vengeance, et vous serez damné.[1] » — Hélas! il en est qui ne veulent croire à l'enfer, que lorsqu'ils s'y trouvent précipités! Mais, quand ces malheureux en sont là, il n'y a plus de miséricorde pour eux. Pauvres pécheurs, est-ce que vous pourrez vous plaindre de la miséricorde de Dieu, après que Dieu a eu l'extrême miséricorde de vous attendre si longtemps? Vous devriez être sans cesse prosternés la face contre terre, en action de grâces, et vous écrier : Bénie soit à jamais la divine miséricorde, à laquelle nous devons d'être encore en vie et en état de nous sauver![2] — Si vous aviez fait à un de vos frères les offenses que vous avez faites à Dieu, il ne vous aurait point supportés. Dieu vous a supportés avec tant de patience, et maintenant il vous appelle encore; si après cela il vous condamne à l'enfer, aurez-vous à vous plaindre? Ingrats, vous dira-t-il, que devais-je faire de plus pour vous, que je n'ai fait?[3]

Saint Bernard dit que l'espérance qu'ont les pécheurs, quand ils pèchent en comptant sur la bonté de Dieu, ne leur attire point la bénédiction, mais seulement la malédiction du Seigneur.[4] O fausse espérance de tant de chrétiens! Malheur, s'écrie saint Augustin, à qui espère pour pécher![5] Ceux qui sont ainsi disposés, n'espèrent pas que Dieu leur pardonnera les péchés dont ils se repentent; mais ils espè-

(1) Nisi conversi fueritis, gladium suum vibrabit; arcum suum tetendit, et paravit illum. *Ps. 7. 13.*

(2) Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti. *Thren. 3. 22.*

(3) Quid est quod debui ultra facere vineæ meæ, et non feci ei? *Is. 5. 4.*

(4) Est infidelis fiducia solius utique maledictionis capax, cum videlicet in spe peccamus. *In Annunt. s. 3.*

(5) Sperat ut peccet; væ a perversa spe! *In Ps. 144.*

rent que, s'ils continuent à pécher, Dieu leur fera miséricorde; en sorte que la miséricorde de Dieu leur sert de motif pour continuer à pécher! O espérance maudite, qui est une abomination aux yeux de Dieu![1] Cette espérance fera que Dieu les punira plus tôt, comme un maître ne différerait pas de punir un serviteur qui oserait l'offenser parce qu'il est bon. C'est précisément ainsi, dit saint Augustin, qu'agit et parle celui qui pèche en s'appuyant sur la bonté de Dieu.[2] Dieu est infiniment bon, se dit-il; je veux faire ce qui me plaît. — Oh! qu'ils sont nombreux, ceux qu'a ainsi trompés cette vaine espérance! c'est ce qu'ajoute le même saint.[3] Selon saint Bernard, Lucifer fut si promptement puni de Dieu, parce qu'il se révolta avec l'espoir de n'être point puni. Amon, fils du roi Manassé, voyant que son père avait reçu de Dieu le pardon de ses péchés, se livra aussi à une mauvaise vie en comptant sur la même grâce; mais pour Amon, il n'y eut pas de miséricorde. Saint Jean Chrysostome dit que telle fut également la cause de la perte de Judas : il se confia en la clémence de Jésus-Christ, pour le trahir.[4]

Celui qui pèche avec l'espoir du pardon, en se promettant de s'en repentir après, ne fait que se jouer de Dieu, dit encore saint Augustin.[5] Or, saint Paul nous prévient que Dieu ne souffre pas qu'on se joue de lui.[6] Ce serait se jouer de Dieu, que de vouloir l'offenser quand cela nous plaît, et en recevoir toujours le pardon. Mais l'Apôtre ajoute : *Quæ seminaverit homo, hæc et metet :* Celui qui sème des péchés,

(1) Et spes illorum, abominatio. *Job. 11. 20.*

(2) Bonus est Deus, faciam quod mihi placet. *In Jo. tr. 33.*

(3) Dinumerari non possunt, quantos hæc inanis spei umbra deceperit. *Serm. 154. E. B. app.*

(4) Fidit in lenitate Magistri. *In Matth. hom. 83.*

(5) Irrisor est, non pœnitens. *Ad Fr. in er. s. 11.*

(6) Deus non irridetur. *Gal. 6. 7.*

ne peut attendre que la haine de Dieu et l'enfer. — Ailleurs, saint Paul avertit ainsi le pécheur : *Est-ce que tu méprises les richesses de la bonté, de la patience et de la tolérance du Seigneur envers toi?* — L'Apôtre dit : Richesses : *Divitias;* c'est parce que ces miséricordes que Dieu nous fait, en suspendant le châtiment après le péché, sont plus précieuses pour nous que tous les trésors. Et il ajoute : *Ne sais-tu pas que le Seigneur daigne* ainsi t'attendre et *être si bon envers toi,* non pour que tu continues à pécher, mais *afin que tu pleures les offenses que tu lui as faites? Autrement, par ton obstination et ton impénitence, tu amasses sur ta tête un trésor de colère pour le jour de la colère, qui sera le jour du jugement de Dieu sur toi.*[1]

L'endurcissement du pécheur sera suivi de l'abandon de Dieu, qui dira, pour cette âme livrée au péché, ce qu'il a dit pour Babylone : Nous avons voulu la sauver, mais elle résiste à tous les moyens de salut; qu'elle reste abandonnée.[2] — Et comment Dieu abandonne-t-il le pécheur? Ou il lui envoie une mort imprévue, et le fait mourir dans l'état de péché, ou bien il le prive des grâces dont il aurait besoin pour se convertir sincèrement; il le laisse avec la grâce suffisante, avec laquelle il pourrait se sauver, mais il ne se sauvera point : les ténèbres de l'esprit, l'endurcissement du cœur, la mauvaise habitude contractée, rendront sa conversion moralement impossible; il restera ainsi, non pas absolument, mais moralement abandonné. *J'arracherai la haie qui la protège, et elle sera livrée au pillage.*[3] Quand le

(1) An divitias bonitatis ejus, et patientiæ, et longanimitatis, contemnis? — Ignoras quoniam benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit? — Secundum autem duritiam tuam et impœnitens cor, thesaurizas tibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei. *Rom. 2. 4.*

(2) Curavimus Babylonem, et non est sanata; derelinquamus eam. *Jer. 51. 9.*

(3) Auferam sepem ejus, et erit in direptionem. *Is. 5. 5.*

maître de la vigne en arrache la haie, et y laisse entrer qui veut, qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie qu'il l'abandonne. C'est ainsi que Dieu fait, quand il abandonne une âme : il lui ôte la haie de la crainte, le remords de la conscience, et la laisse dans les ténèbres; alors y entreront tous les vices : *Vous avez envoyé les ténèbres, et la nuit s'est faite, pendant laquelle rôdent toutes les bêtes de la forêt.*[1] Le pécheur abandonné, dans cet abîme de péchés, méprisera tout, avertissements, excommunications, grâce de Dieu, châtiments, enfer; il se moquera de sa damnation même. *Quand l'impie est arrivé au fond de l'abîme des péchés, il méprise.*[2]

Jérémie demande pourquoi les méchants prospèrent en ce monde, et il répond qu'ils sont comme un troupeau destiné à la boucherie.[3] Malheur au pécheur qui prospère en cette vie! c'est un signe que Dieu veut lui payer temporellement quelque action moralement bonne, mais qu'il le tient en réserve comme une victime de sa justice pour l'enfer, où il sera jeté comme une ivraie maudite, pour y brûler durant toute l'éternité, selon ce que Jésus-Christ a déclaré. *Au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Ramassez d'abord l'ivraie, et la liez en gerbes pour la jeter au feu.*[4]

De sorte que, si un pécheur n'est point puni en cette vie, c'est pour lui le plus grand des châtiments, celui dont Dieu menace les obstinés, en disant : *Faisons grâce à l'impie, et il ne se convertira point.*[5] Ah! s'écrie saint Bernard sur ce texte, que le Seigneur me préserve d'une semblable indul-

(1) Posuisti tenebras, et facta est nox; in ipsa pertransibunt omnes bestiæ silvæ. *Ps. 103. 20.*

(2) Impius, cum in profundum venerit peccatorum, contemnit. *Prov. 18. 3.*

(3) Quare via impiorum prosperatur? — Congrega eos quasi gregem ad victimam. *Jer. 12. 1-3.*

(4) In tempore messis, dicam messoribus : Colligite primum zizania, et alligate ea in fasciculos ad comburendum. *Matth. 13. 30.*

(5) Misereamur impio, et non discet justitiam. *Is. 26. 10.*

gence! j'aime mieux les coups de sa colère.[1] En effet, quel plus grand châtiment y a-t-il, que d'être abandonné sous la domination du péché, en sorte que, Dieu permettant qu'on tombe de péché en péché, on finira par aller souffrir autant d'enfers qu'on aura commis de péchés, selon ce que dit David.[2] Le péché même devient ainsi la peine du péché, remarque Bellarmin sur ce texte; rien de plus funeste.[3] Il eût été préférable, pour un tel pécheur, de mourir après son premier péché; car, en mourant ainsi chargé d'iniquités accumulées, il a autant d'enfers à subir, qu'il a commis de péchés.

Tel fut le malheur d'un comédien de Palerme, nommé César. Se promenant un jour avec un de ses amis, il lui raconta que le père La Nusa, missionnaire, lui avait prédit que Dieu lui donnait encore douze ans à vivre, après lesquels, s'il n'avait pas changé de conduite, il ferait une mauvaise mort. « Or, ajouta-t-il, j'ai voyagé dans bien des pays, j'ai eu diverses maladies, dont une spécialement m'a réduit à l'extrémité; c'est dans ce mois-ci que s'accomplissent les douze années prédites, et je me sens mieux que je n'ai été dans tout le cours de ma vie. » Après ce discours, il invita son ami à venir, le samedi suivant, entendre une nouvelle comédie de sa composition. Mais, qu'arriva-t-il? Ce jour-là, le 24 novembre 1668, comme César allait entrer en scène, il fut frappé d'apoplexie et mourut subitement, entre les bras d'une femme de la même profession que lui. Ainsi finit pour ce malheureux la scène de ce monde.

Faisons maintenant un retour sur nous-mêmes, et concluons le discours. Mes chers frères, je vous engage à jeter

(1) Misericordiam hanc ego nolo; super omnem iram miseratio ista. *In Cant. s. 42.*

(2) Appone iniquitatem super iniquitatem.,.. Deleantur de libro viventium. *Ps. 68. 28.*

(3) Nulla pœna major, quam cum peccatum est pœna peccati.

un coup d'œil sur toutes les années de votre vie : voyez combien d'offenses graves vous avez faites à Dieu, et voyez combien il a été miséricordieux envers vous, combien de lumières il vous a données, combien de fois il vous a appelés à changer de conduite. Aujourd'hui encore, par ce sermon, il vous appelle de nouveau ; il semble vous dire : *Que devais-je faire de plus pour ma vigne,* c'est-à-dire pour vous, *que je n'ai fait?*[1] — Eh bien! mes frères, que dites-vous? que répondez-vous? Voulez-vous vous donner à Dieu, ou voulez-vous continuer à l'offenser? Ecoutez cet avertissement de saint Augustin : « Prends garde, arbre stérile, le coup de hache n'est que différé, sors de ta fausse sécurité, ou tu seras abattu.[2] Parce que le châtiment est suspendu, n'allez pas vous promettre l'impunité; si vous abusez encore de la divine miséricorde, bientôt vous serez frappés. Qu'attendez-vous? attendez-vous que Dieu vous envoie effectivement en enfer? Le Seigneur s'est tu jusqu'à présent, mais il ne se taira pas toujours; quand le temps de la vengeance sera venu, il vous dira : *Voilà ce que vous avez fait, et je me suis tu. Vous avez cru, pervers, que je serais semblable à vous ; je vais vous confondre et vous mettre devant les yeux* les grâces que je vous ai faites et que vous avez méprisées; ce seront elles qui vous jugeront et vous condamneront.[3]

Allons, pauvres pécheurs, ne résistez plus à Dieu qui vous appelle; craignez qu'il ne vous appelle aujourd'hui pour la dernière fois. Ne tardez plus, confessez-vous, et prenez une ferme résolution de changer de vie; sans quoi il serait inutile de vous confesser. — Mais, direz-vous peut-

(1) Quid est quod debui ultra facere vineæ meæ, et non feci ei? *Is. 5. 4.*

(2) Eia, arbor infructuosa, dilata est securis; noli esse secura, amputaberis. *Serm. 110. E. B.*

(3) Hæc fecisti, et tacui. Existimasti, inique, quod ero tui similis; arguam te, et statuam contra faciem tuam. *Ps. 49. 21.*

être, je n'ai pas la force de résister à la tentation. — Ecoutez ce que nous déclare l'Apôtre : *Dieu est fidèle; il ne permettra jamais que vous soyez tentés au-dessus de vos forces.*[1] — Et si de vous-mêmes vous n'avez pas les forces nécessaires pour résister au démon, demandez-les à Dieu, et Dieu vous les donnera.[2] *J'invoquerai le Seigneur,* disait David, *et je serai délivré de mes ennemis.*[3] Et saint Paul disait : De moi-même, je ne puis rien; mais avec l'aide de Dieu, je puis tout.[4] — Suivez donc ces exemples, mes très chers frères : recommandez-vous à Dieu dans les tentations; le Seigneur vous donnera la force de résister, et vous ne succomberez point.

(1) Fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis. *I. Cor. 10. 13.*

(2) Petite, et accipietis. *Jo. 16. 24.*

(3) Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero. *Ps. 17. 4.*

(4) Omnia possum in eo qui me confortat. *Phil. 4. 13.*

SERMON XLII.

TREIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA FUITE DES MAUVAISES COMPAGNIES.

Occurerunt ei decem viri leprosi... Dum irent, mundati sunt.[1]
Dix lépreux vinrent à lui... Pendant qu'ils s'en allaient, ils furen guéris.

On lit dans l'Evangile de ce jour qu'à l'entrée d'un village, dix lépreux vinrent supplier Jésus-Christ de les guérir. Notre-Seigneur leur dit d'aller se présenter aux prêtres du temple ; mais en chemin, avant d'être arrivés devant les prêtres, ils se trouvèrent guéris. Or, on demande pourquoi notre Sauveur, pouvant les guérir à l'instant même, a voulu d'abord les faire sortir du lieu où ils étaient, et puis les a guéris pendant qu'ils s'en allaient. Selon un auteur, Marc de Lisbonne, Jésus-Christ prévoyait que, s'il les avait guéris à l'instant, ces hommes auraient continué de vivre là au milieu des autres lépreux, dont ils avaient contracté la maladie, et qu'ainsi ils y seraient facilement retombés, c'est pourquoi il voulut qu'avant tout ils s'éloignassent de ce lieu ; après quoi il les guérit.

Quoi qu'il en soit de cette explication, venons au sens moral que nous en pouvons déduire. Le péché est semblable à la lèpre : la lèpre est un mal qui se communique, et les

(1) *Luc. 17. 12.*

vices des méchants infectent ceux qui les fréquentent; c'est pourquoi ceux qui veulent se guérir du mal qu'ils ont contracté, n'y parviendront jamais, s'ils ne se séparent des compagnies dangereuses, selon le proverbe connu : « Celui qui hante les galeux, devient galeux. » — Tel est donc le sujet du présent sermon : Pour vivre bien, il faut fuir les mauvaises compagnies.

L'ami des insensés, nous dit l'Esprit-Saint, *leur deviendra semblable.*[1] Les chrétiens qui vivent dans la disgrâce de Dieu, sont tous des insensés, qui mériteraient, comme le disait le vénérable Jean d'Avila, d'être enfermés dans la maison des fous. Y a-t-il en effet une plus grande folie, que de croire à l'enfer, et de vivre dans le péché? Or, celui qui se lie d'amitié avec ces insensés, deviendra bientôt semblable à eux. Quand même il entendrait tous les discours des orateurs sacrés, il sera toujours vicieux, suivant cette célèbre maxime : Les exemples font plus d'effet sur nous, que les paroles : *Magis movent exempla, quam verba.* Selon saint Augustin, la familiarité avec les personnes vicieuses est comme un crochet qui nous tient et nous fait tomber dans les mêmes vices : Fuyons donc les mauvais amis, disait-il, afin que nous ne soyons pas entraînés avec eux dans le mal.[2] Saint Thomas conclut de là que c'est pour nous un grand moyen de salut, de savoir qui nous devons fuir.[3]

Tout homme, en cette vie, marche dans les ténèbres et par un chemin glissant; si en outre un mauvais ange, c'est-à-dire, un compagnon pervers, qui est pire que tout démon, le poursuit et le pousse vers les précipices, comment pourra-t-il éviter la mort?[4] — Vous serez tel que ceux que vous

(1) Amicus stultorum similis efficietur. *Prov. 13. 20.*

(2) Ne a consortio ad vitii communionem trahamur.

(3) Firma tutela salutis est, scire quem fugiamus.

(4) Fiat via illorum tenebræ et lubricum, et angelus Domini persequens eos. *Ps. 34. 6.*

fréquentez, disait Platon : *Talis eris, qualis conversatio quam sequeris.* Et selon saint Jean Chrysostome, pour connaître quelles sont les mœurs d'un homme, il suffit d'observer quels sont ses amis; car les amis se trouvent ou se rendent semblables les uns aux autres.[1] Il en est ainsi pour deux raisons : la première, c'est que, pour plaire à un ami, on cherche à l'imiter; et la seconde, c'est que, comme dit Sénèque, la nature incline à faire ce qu'elle voit faire. Cela s'accorde, d'ailleurs, avec ce qu'on lit dans l'Ecriture même : Les Israélites, *en se mêlant parmi les Gentils, apprirent à vivre comme eux.*[2] — De même qu'on est infecté par l'air qui sort des lieux pestilentiels, dit saint Basile, de même, en conversant avec de mauvais compagnons, on contracte leurs vices.[3] Saint Bernard observe que ce fut en se trouvant avec les ennemis de Jésus-Christ, que saint Pierre renia son divin Maître.[4]

En effet, demande saint Ambroise, comment les mauvais compagnons peuvent-ils vous donner le goût de la chasteté, quand ils exhalent l'odeur du vice impur? comment peuvent-ils vous inspirer la dévotion aux choses saintes, quand ils la fuient? comment peuvent-ils vous communiquer la retenue dans ce qui déplaît à Dieu, quand ils la rejettent?[5] Saint Augustin écrit de lui-même dans ses Confessions que, quand

(1) Vis nosse hominem; attende quorum familiaritate assuescat; amicitia aut pares invenit aut pares facit.

(2) Commisti sunt inter Gentes, et didicerunt opera eorum. *Ps. 105. 35.*

(3) Quemadmodum in pestilentibus locis sensim attractus aer latentem corporibus morbum injicit, sic item, in prava conversatione, maxima a nobis mala hauriuntur, etiamsi statim incommodum non sentiatur. *Hom. Quod Deus non est auct. mal.*

(4) Existens cum passionis Dominicæ ministris, Dominum negavit.

(5) Quid tibi demonstrant? castitatem, quam non habent? doctrinam, quam non sequuntur? verecundiam, quam projiciunt a se? *Ad Virg. devot. c. 1.*

il se trouvait avec ses mauvais compagnons, qui se vantaient de leur perversité, il se sentait porté à pécher sans honte; et ensuite, il se glorifiait du mal qu'il faisait, pour ne point paraître le céder aux autres. — De là cet avertissement d'Isaïe : *Ne touchez point ce qui est souillé ;*[1] car vous resteriez souillés vous-mêmes. — Et l'Ecclésiastique ajoute : *Celui qui touche la poix, ne peut éviter d'en être taché; et celui qui communique avec les orgueilleux, sera revêtu d'orgueil.*[2] — Il en est de même des autres vices.

Qu'avons-nous donc à faire? Le Sage répond que nous devons, non seulement éviter les vices des gens dépravés, mais encore nous garder de mettre le pied dans les sentiers où ils marchent.[3] C'est-à-dire que nous devons fuir leur compagnie, leurs entretiens, leurs festins, et toutes leurs faveurs, leurs présents, par lesquels ils chercheraient à nous attirer, afin de nous prendre dans leurs filets, suivant l'avis que donne Salomon dans le même endroit : *Mon fils, si les pécheurs vous attirent à eux, ne consentez pas à les suivre.*[4] — L'oiseau ne tombe pas dans le piège, sans y être attiré par un appeau.[5] Le démon se sert des mauvais amis comme d'appeaux, pour prendre les âmes dans les filets du péché, selon ces mots de Jérémie : *Mes ennemis m'ont pris sans motif, comme le chasseur prend un oiseau.*[6] Si l'on demande à un de ces corrupteurs pourquoi il a fait tomber dans le péché ce pauvre jeune homme, il répondra : Pour rien : *Gratis*. Je voulais le voir faire comme moi. — Tel est l'arti-

(1) Pollutum nolite tangere. *Is. 52. 11.*

(2) Qui tetigerit picem, inquinabitur ab ea; et qui communicaverit superbo, induet superbiam. *Eccli. 13. 1.*

(3) Prohibe pedem tuum a semitis eorum. *Prov. 1. 15.*

(4) Fili mi, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas eis. *Prov. 1. 10.*

(5) Numquid cadet avis in laqueum terræ absque aucupe? *Amos. 3. 5.*

(6) Venatione ceperunt me quasi avem inimici mei gratis. *Tren. 3. 52.*

fice du démon, dit saint Ephrem : quand il a pris une âme dans ses filets, il en fait un piège ou un appeau pour en prendre d'autres.[1]

Il faut donc fuir comme la peste la familiarité avec ces scorpions d'enfer. J'ai dit : « Fuir la familiarité ; » c'est-à-dire qu'on ne doit pas fraterniser avec les hommes vicieux, en mangeant ou en s'entretenant souvent avec eux ; car, n'avoir avec eux aucun rapport, c'est chose impossible : il faudrait pour cela sortir de ce monde, comme parle l'Apôtre.[2] Mais il est bien possible d'éviter leur familiarité, selon ce qu'il ajoute : *Je vous ai écrit de ne pas vous lier ;... de ne pas même manger avec eux.* J'ai dit encore : « Avec ces scorpions ; » c'est ainsi que les appelle Ezéchiel : *Il y a des perfides avec toi et tu habites au milieu des scorpions.*[3] Vous n'oseriez habiter parmi les scorpions ; vous auriez soin de vous en éloigner ; de même, il faut que vous fuyiez les amis scandaleux, dont les mauvais exemples et les mauvais discours sont un poison pour votre âme. Les amis corrompus deviennent d'autant plus pernicieux qu'ils sont plus familiers et plus intimement unis.[4] On lit dans l'Ecclésiastique : *Qui jamais aura compassion de celui qui veut s'approcher d'un serpent ou d'autres animaux dangereux, s'il en reçoit quelque blessure? Il en est ainsi de celui qui fréquente un homme vicieux :*[5] si, par suite du scandale auquel il s'expose, il vient à se corrompre et à se perdre, personne, ni Dieu ni

(1) Cum primum capta fuerit anima, ad alias decipiendas fit quasi laqueus. *De recta viv. Rat. c. 22.*

(2) Alioquin debueratis de hoc mundo exiisse. — Nunc autem scripsi vobis non commisceri ;... cum ejusmodi nec cibum sumere. *I. Cor. 5. 10.*

(3) Subversores sunt tecum, et cum scorpionibus habitas. *Ezech. 2. 6.*

(4) Inimici hominis, domestici ejus. *Matth. 10. 36.*

(5) Quis miserebitur incantatori a serpente percusso, et omnibus qui appropiant bestiis? Et sic qui comitatur cum viro iniquo. *Eccli. 12. 13.*

les hommes, n'en aura compassion; car il était averti de s'en garder.

Dans une société d'amis, un seul scandaleux suffit pour corrompre tous les autres. Il ne faut qu'un peu de levain, dit saint Paul, pour aigrir toute la pâte.[1] Texte ainsi expliqué par saint Thomas : *Uno peccato scandali tota societas inquinatur :* Un scandaleux, par une maxime perverse, peut infecter tous ses compagnons. — Ce sont là les faux prophètes dont Jésus-Christ nous avertit de nous garder.[2] Les faux prophètes nuisent, non seulement par les fausses prophéties, mais encore par les maximes ou les doctrines fausses, lesquelles sont plus pernicieuses; car, comme le dit Sénèque,[3] elles laissent dans l'esprit certains germes qui produisent le mal. Il n'est que trop vrai, comme l'expérience le prouve, et comme l'a écrit saint Paul, que *les paroles scandaleuses corrompent les mœurs* de ceux qui les entendent.[4] Un jeune homme, par crainte de Dieu, refuse de commettre un péché; mais vient un démon incarné, un mauvais compagnon, qui lui dit, comme le serpent à Eve : *Vous ne mourrez point.*[5] Que craignez-vous? il en est tant qui le font! Vous êtes jeune; Dieu est indulgent pour la jeunesse. — Puis, on l'entend ajouter : Venez avec nous, amusons-nous, livrons-nous à la joie.[6] — O maudite amitié! s'écrie saint Augustin : ceux qui entendent ainsi parler ce séducteur, se font honte de ne pas le suivre, et de n'être pas éhontés comme lui.[7]

(1) Nescitis quia modicum fermentum totam massam corrumpit? *I. Cor. 5. 6.*

(2) Attendite a falsis prophetis. *Matth. 7. 15.*

(3) *Epist. 123.*

(4) Corrumpunt mores bonos colloquia mala. *I. Cor. 15. 33.*

(5) Nequaquam morte moriemini. *Gen. 3. 4.*

(6) Venite ergo, et fruamur bonis...; ubique relinquamus signa lætitiæ. *Sap. 2. 6-9.*

(7) O nimis inimica amicitia! Cum dicitur : Eamus, faciamus; pude non esse impudentem. *Conf. l. 2. c. 9.*

Il faut spécialement que nous soyons attentifs, quand une passion s'est allumée en nous, à voir qui nous voulons consulter. Alors, nous sommes portés à consulter celui qui vraisemblablement nous donnera le conseil le plus favorable à notre passion; mais de ces mauvais conseillers, qui ne parlent pas selon Dieu, nous devons nous garder avec plus de soin que de tous nos ennemis ; car la passion unie au mauvais conseil peut nous faire tomber dans d'horribles excès ; et quand ensuite notre passion sera calmée, nous connaîtrons la faute commise et l'erreur que nous aura inspirée notre faux ami, mais nous ne pourrons plus remédier au mal. Si, au contraire, nous consultons un ami qui parle selon la vérité et la mansuétude chrétienne, son bon conseil nous fera éviter tout désordre et nous remettra dans le calme.

Voici en conséquence les avis que le Seigneur nous donne. Fuyez, séparez-vous des mauvais compagnons, et vous cesserez de commettre des péchés.[1] Fuyez même les chemins que parcourent ces amis dangereux, afin que vous évitiez de vous rencontrer avec eux.[2] Ne quittez point votre ami ancien, lequel est Dieu, lui qui vous a aimés avant que vous fussiez au monde :[3] *In charitate perpetua dilexi te*. Les amis nouveaux ne vous aiment point, mais vous haïssent plus qu'aucun ennemi; car ils ne cherchent point votre bien, comme le cherche Dieu; mais ils cherchent leurs iniques plaisirs, entre autres la satisfaction d'avoir des compagnons dans le mal, et de vous voir perdus, comme ils le sont eux-mêmes. — Mais quelqu'un dira peut-être : J'ai de la répugnance à me séparer d'un tel ami, qui m'a voulu du bien ; il me semble que ce serait une ingratitude. — Quoi ! du bien ! une ingratitude ! C'est Dieu seul qui vous veut du bien,

(1) Discede ab iniquo, et deficient mala abs te. *Eccli. 7. 2.*

(2) Nec tibi placeat malorum via ; fuge ab ea. *Prov. 4. 14.*

(3) Ne derelinquas amicum antiquum ; novus enim non erit similis illi. *Eccli. 9. 14.*

parce qu'il veut votre salut éternel. Cet ami, au contraire, veut votre ruine éternelle : il veut que vous le suiviez, sans s'inquiéter aucunement de votre damnation. Il n'y a pas d'ingratitude à quitter l'ami qui vous conduit à votre perte ; mais il y a ingratitude à quitter Dieu, qui vous a créé, qui est mort pour vous sur la croix, et qui veut votre salut.

Fuyez donc la société de ces mauvais amis. Evitez de les entendre parler; car leurs discours même peuvent vous perdre; et si vous les entendez parler d'une manière qui ne convient pas, armez-vous d'épines,[1] en les reprenant de telle sorte, que, non seulement ils se trouvent réprimandés, mais encore ils se corrigent, suivant l'avis de saint Augustin : *Ut non solum repellantur, sed etiam compungantur*. Ecoutez un exemple terrible, qui montre le mal que font les mauvais amis. Le père Sabatino, dans son livre intitulé *Luce Evangelica,* rapporte que, deux amis de cette espèce se trouvant un jour ensemble, l'un d'eux commit un péché pour complaire à l'autre; mais ensuite, lorsqu'il fut séparé de lui, il mourut subitement. L'autre, ignorant cette mort, pendant qu'il dormait, vit en songe son ami, et, comme d'habitude, voulut l'embrasser; mais celui-ci parut alors tout entouré de flammes, et se mit à le maudire, en lui reprochant d'être cause de sa damnation. Là-dessus, le vivant se réveilla, rentra en lui-même, et changea de conduite ; ce qui n'empêcha pas l'autre d'être damné, malheur auquel il n'y a et il n'y aura jamais plus de remède durant toute l'éternité.

(1) Sepi aures tuas spinis, linguam nequam noli audire. *Eccli. 28. 28.*

SERMON XLIII.

QUATORZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

TOUT FINIT, ET FINIT BIENTOT.

Fenum agri, quod hodie est, et cras in clibanum mittitur.[1]
L'herbe des champs, qui est aujourd'hui, et qui demain sera jetée dans le four.

Tels sont tous les biens d'ici-bas : ils ressemblent à l'herbe qu'on voit croître dans un champ dès le matin, et qui ensuite, ornée de sa fleur, présente un bel aspect; mais le soir, elle se dessèche, sa fleur tombe; et le lendemain, elle est jetée au feu. Cela s'accorde avec ce que Dieu ordonnait à Isaïe de prêcher, savoir, que *toute chair n'est que de l'herbe, et que toute sa gloire est comme la fleur des champs.*[2] Aussi, saint Jacques compare le riche de ce monde à la fleur de l'herbe, et dit que, comme elle, à la fin de sa carrière, il se flétrit et tombe avec toutes ses richesses et toutes ses pompes.[3] Il se flétrit, il meurt, et puis il est jeté au feu : *In clibanum mittitur.* C'est ce qui est arrivé au mauvais riche : après avoir joui avec éclat des biens terrestres, il fut plongé dans l'enfer.[4]

Ainsi, chrétiens mes frères, appliquons-nous à sauver

(1) *Matth. 6. 30.*

(2) Omnis caro fenum, et omnis gloria ejus quasi flos agri. *Is. 40. 6.*

(3) Dives... sicut flos feni transibit..., in itineribus suis marcescet. *Jac. 1. 10.*

(4) Sepultus est in inferno. *Luc. 16. 22.*

notre âme et à nous rendre riches dans l'éternité, qui ne finit jamais, tandis qu'en ce monde, — premièrement, tout finit, — et secondement, tout finit bientôt.

1. Tout finit.

Voyez ce grand de la terre; au moment même où il se trouvera dans la pleine jouissance des richesses et des honneurs qu'il s'est acquis, la mort viendra, et il s'entendra dire : *Mettez ordre à vos affaires; car vous allez mourir.*[1] — Oh! quelle nouvelle affligeante! Le malheureux devra dire alors : Adieu, monde; adieu, belles campagnes; adieu, maisons de plaisance; adieu, parents; adieu, amis; adieu, plaisirs de la chasse; adieu, bals; adieu, spectacles; adieu, festins; adieu, honneurs : tout est fini pour moi! — En effet, c'est un mal sans remède; qu'il le veuille ou ne le veuille pas, il doit tout quitter : *En mourant il n'emportera rien,* chante le psalmiste; *sa gloire ne le suivra pas dans l'autre vie.*[2] La mort, dit saint Bernard, opère une terrible séparation entre l'âme et le corps et toutes les choses d'ici-bas.[3]

Pour ces grands de la terre, que les mondains appellent les heureux du monde, le nom seul de la mort a tant d'amertume, qu'ils ne veulent pas même en entendre parler, attendu qu'ils ne pensent qu'à jouir de la paix au milieu de leurs biens terrestres, comme dit l'Ecclésiastique : *O mort, combien est amer ton souvenir à l'homme qui met sa paix et sa joie dans ses richesses!*[4] Combien donc devra

(1) Dispone domui tuæ, quia morieris tu, et non vives. *Is. 38. 1.*

(2) Cum interierit, non sumet omnia; neque descendet cum eo gloria ejus. *Ps. 48. 18.*

(3) Opus mortis, horrendum divortium. *In Cant. s. 26.*

(4) O Mors! quam amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis! *Eccli. 41. 1.*

leur être amère la mort elle-même, quand elle leur arrivera! qu'il est à plaindre, celui qui est attaché aux biens de ce monde! Tout coup d'épée cause de la douleur; quand donc le cœur sent le glaive de la mort qui le sépare de ces biens dans lesquels il avait mis tout son amour, il doit en ressentir une grande douleur. C'est ce qui fit que le roi Agag, sachant qu'il allait mourir, s'écria : *Faut-il qu'une mort amère me sépare ainsi de tout?*[1] — Et c'est là le malheur de tant de mondains qui, étant sur le point d'être appelés au jugement de Dieu, au lieu de s'appliquer à régler les comptes de leur âme, ne pensent qu'aux choses de la terre. Mais, dit saint Augustin, tel est le châtiment réservé au pécheur, qui, pour avoir oublié Dieu durant sa vie, s'oublie lui-même en présence de la mort.[2]

Quelque attaché qu'on soit aux choses de ce monde, il faut, à la mort, abandonner tout; on est entré nu en ce monde, il faut en sortir nu, comme disait Job.[3] En un mot, ceux qui ont employé toute leur vie à accumuler des richesses, aux dépens de leur repos, de leur santé et de leur âme, *n'emporteront rien au moment de la mort*, ces malheureux *ouvriront alors les yeux, et ils ne trouveront rien* de ce qu'ils ont acquis; en sorte que, *dans cette nuit* de confusion, ils *seront accablés par une tempête* de peines et de tristesses.[4]

Saint Antonin rapporte que Saladin, roi des Sarrasins, ordonna qu'à sa mort, quand on le conduirait au tombeau, on portât devant lui le linceul dans lequel il devait être enseveli, et qu'en même temps un crieur fît entendre ces

(1) Siccine separat amara mors? *I. Reg. 15. 32.*

(2) Percutitur hac animadversione peccator, ut moriens obliviscatur sui, qui vivens oblitus est Dei. *Serm. 257. E. B. app.*

(3) Nudus egressus sum de utero matris meæ, et nudus revertar illuc. *Job. 1. 21.*

(4) Dives, cum dormierit, nihil secum auferet: aperiet oculos suos et nihil inveniet...; nocte opprimet eum tempestas. *Job. 27. 19.*

paroles : Voilà tout ce que Saladin emportera de ses richesses.[1] — Le même saint ajoute qu'un philosophe, parlant d'Alexandre-le-Grand après sa mort, disait : Voilà celui qui faisait trembler la terre ; (c'est précisément ce qu'on lit dans l'Ecriture) ;[2] maintenant la terre le recouvre. Hier, c'était peu pour lui de posséder le monde entier ; aujourd'hui, quelques pieds de terrain lui suffisent.[3] De plus, saint Augustin, ou un autre auteur ancien, rapporte que, se trouvant un jour devant le tombeau de César, il s'écria : Tout le monde t'honorait et te craignait ; qu'est devenue ta grandeur ?[4] — Et voici ce que dit David : J'ai vu l'impie au comble de la puissance et des honneurs ; j'ai passé, et déjà il n'était plus ![5] — Oh ! combien d'événements semblables ne voit-on pas arriver tous les jours dans le monde ! Ce pécheur, d'abord pauvre et méprisé, est devenu riche, et s'est acquis des honneurs et des dignités, au point que chacun lui portait envie ; mais la mort le frappe, et on dit de lui : Cet homme a fait fortune dans le monde ; maintenant il est mort ; tout est fini pour lui.

Comment l'homme, qui n'est que terre et cendre, conçoit-il de l'orgueil ?[6] Voilà ce que le Seigneur fait entendre à celui qui s'enorgueillit des honneurs et des richesses d'ici-bas : Misérable créature, lui dit-il, d'où te vient cet orgueil ? Si tu possèdes des biens et des honneurs, souviens-toi que *tu es poussière et que tu retourneras en poussière.*[7] Tu dois

(1) Tantum hoc deportabit Saladinus de omnibus rebus suis. *P. 4. tit. 14. c. 8.* § 7.

(2) Siluit terra in conspectu ejus. *I. Mach. 1. 3.*

(3) Qui terram heri conculcabat, hodie ab ea conculcatur ; heri non sufficiebat ei mundus, nunc sufficiunt ei quatuor ulnæ terræ.

(4) Te verebantur principes, te colebant urbes, te timebant omnes ; quo abiit tua magnificentia ? *Ad Fr. in er. s. 48.*

(5) Vidi impium superexaltatum, et elevatum sicut cedros Libani ; et transivi, et ecce non erat. *Ps. 36. 35.*

(6) Quid superbit terra et cinis ? *Eccli. 10. 9.*

(7) Quia pulvis es, et in pulverem reverteris. *Gen. 3. 19.*

mourir; et après la mort, à quoi te serviront ces honneurs et ces richesses dont s'enfle ta vanité? Va, dit saint Ambroise, va visiter les cimetières, où sont ensevelis des riches et des pauvres, et vois si tu peux y discerner le riche du pauvre.[1] Tous sont nus; ils n'ont plus que quelques os décharnés. — Oh! que le souvenir de la mort serait utile à tout homme qui vit au milieu du monde![2] A la vue de ces cadavres, il se souviendrait qu'il doit aussi mourir, et qu'un jour il sera semblable à eux; cette pensée le ferait sortir du sommeil mortel dans lequel peut-être il vit comme perdu. Mais le mal est que les mondains ne veulent penser à la mort que lorsqu'elle se présente à eux, au moment même où ils doivent quitter la terre pour entrer dans l'éternité; c'est ce qui fait qu'ils vivent attachés au monde comme s'ils ne devaient jamais en sortir. Cependant notre vie ici-bas n'a qu'une courte durée; en sorte que tout y doit avoir une fin qui ne peut tarder.

2. Tout finit bientôt.

Les hommes savent bien et sont bien persuadés qu'ils doivent mourir; mais ils se figurent la mort si éloignée d'eux, qu'ils vivent comme s'ils ne devaient jamais mourir. Cependant, observe Job, *la vie de l'homme est de courte durée; c'est comme une fleur qui, à peine éclose, est foulée aux pieds.*[3] A présent, la santé des hommes est tellement affaiblie, que le plus grand nombre meurent, comme l'expérience le montre, avant l'âge de soixante ans. Et qu'est-ce, en effet, que notre vie, dit saint Jacques, sinon une vapeur,

(1) Respice in sepulcra; dic mihi, quis ibi dives, quis pauper sit. *Hexam. l. 6. c. 8.*

(2) Ipse ad sepulcra ducetur, et in congerie mortuorum vigilabit. *Job. 21. 32.*

(3) Homo..., brevi vivens tempore..., quasi flos egreditur, et conteritur. *Job. 14. 1.*

qu'un peu de vent, une fièvre, une blessure, ou quelque autre mal, fait disparaître?[1] La femme envoyée de Thécua par Joab parlait ainsi à David : *Nous mourons tous, et nous nous écoulons sur la terre comme des eaux qui ne reviennent plus.*[2] — Cette femme disait la vérité : comme les eaux de tous les fleuves, de tous les ruisseaux, coulent vers la mer, sans jamais retourner en arrière, de même nos jours passent, et ne font que nous avancer vers la mort.

Oui, nos jours passent, et ils passent vite. La mort vient au-devant de nous, et elle court plus vite qu'un courrier, disait Job,[3] en sorte qu'à chaque pas que nous faisons, à chaque respiration, nous sommes plus près de la mort. Saint Jérôme réfléchissait que le temps qu'il employait à écrire était pris sur sa vie, et le rapprochait de la mort.[4] Disons donc avec Job : Les années passent, et avec elles les plaisirs, les honneurs, les pompes et toutes les choses de ce monde; il ne reste que le tombeau.[5] En un mot, toutes les peines que nous nous serons données en ce monde, pour y acquérir une bonne position, la renommée d'homme de valeur, de lettres, de génie, où cela nous mènera-t-il? Nous finirons par être jetés dans une fosse et livrés à la pourriture. Ainsi, se dira le malheureux mondain à la mort, ma belle maison, mon jardin, ces meubles de bon goût, ces peintures, ces vêtements si riches, dans peu ne seront plus à moi! il ne me restera que le tombeau : *Et solum mihi superest sepulcrum.*

Mais, quelque distrait et embarrassé que soit un homme

(1) Quid est enim vita vestra? Vapor est ad modicum parens. *Jac. 4. 15.*

(2) Omnes morimur, et quasi aquæ dilabimur in terram, quæ non revertuntur. *II. Reg. 14. 14.*

(3) Dies mei velociores fuerunt cursore. *Job. 9. 25.*

(4) Quod scribo, de mea vita tollitur. *Ad Hel. de morte Nep.*

(5) Et solum mihi superest sepulcrum. *Job. 17. 1.*

dans les affaires du monde et ses plaisirs, quand la crainte de la mort, dit saint Jean Chrysostome, crainte qui met le feu à toutes les choses de la vie présente, commence à pénétrer dans son âme, elle le contraint à réfléchir, et à se mettre en peine de ce qu'il en sera de lui après sa mort, dans l'éternité.[1] Ah! sans doute, au moment de la mort, les yeux des aveugles s'ouvriront, comme parle Isaïe; oui, ils s'ouvriront les yeux de ces aveugles qui ont employé toute leur vie à l'acquisition des biens terrestres, et se sont peu appliqués aux intérêts de leur âme.[2] Il leur arrive à tous ce dont le Seigneur nous a prévenus, en disant qu'il viendra nous prendre à l'heure où nous y penserons le moins.[3] La mort est donc pour eux toujours imprévue : car, à ces hommes qui aiment le monde, on n'ose ordinairement parler de leur fin que lorsqu'ils sont près de mourir; en sorte que, dans leurs derniers jours ou leurs derniers moments, ils ont à régler les comptes de leur âme pour cinquante ou soixante ans qu'ils ont vécu sur la terre. Ils désireront alors avoir encore un mois ou une semaine, pour mieux régler les comptes qu'ils ont à rendre, afin de mettre en paix leur conscience; mais ce temps leur sera refusé.[4] Le prêtre qui assiste les mourants, lit l'ordre que Dieu donne à l'âme de partir de ce monde : *Proficiscere, anima christiana, de hoc mundo :* « Partez de ce monde, âme chrétienne. » Ah! qu'ils font une entrée périlleuse dans l'éternité, les mondains, qui meurent au milieu de tant de ténèbres et de confusions, pour n'avoir pas bien réglé les comptes de leur conscience!

(1) Cum pulsare animam incipit metus mortis (ignis instar præsentis vitæ omnia succendens), philosophari eam cogit, et futura sollicita mente versare. *In II. Tim. hom. 5.*

(2) Tunc aperientur oculi cæcorum. *Is. 35. 5.*

(3) Qua hora non putatis, Filius hominis veniet. *Luc. 12. 40.*

(4) Requirent pacem, et non erit. *Ezech. 7. 25.*

Les jugements du Seigneur sont une juste balance,[1] où la noblesse, les dignités et les richesses n'ont aucun poids; deux choses seulement y sont pesées : les péchés de l'homme, et les grâces qu'il a reçues de Dieu. Ceux qui auront correspondu fidèlement aux lumières et aux inspirations reçues, seront récompensés; et ceux qui seront trouvés en défaut, seront condamnés. Nous ne tenons pas compte des grâces divines, mais le Seigneur en tient compte et les mesure; et quand il les voit méprisées jusqu'à un certain point déterminé, il laisse le pécheur dans son péché, et le fait mourir en cet état. On recueille ce qu'on a semé.[2] Des efforts faits pour acquérir des dignités, des biens, des applaudissements dans le monde, il ne reste rien à la mort, tout est perdu; il n'y a que les œuvres faites et les tribulations endurées pour Dieu, qui nous donnent du fruit à recueillir pour la vie éternelle.

Aussi, saint Paul nous exhorte à prendre soin d'achever notre affaire, et même il nous en prie.[3] Je demande de quelle affaire parle ici l'Apôtre; est-ce de gagner de l'argent, d'acquérir un grand nom dans le monde? Non; il parle de l'affaire de notre âme, dont parlait Jésus-Christ, quand il disait : *Travaillez à votre affaire jusqu'à ce que je vienne.*[4] — L'affaire pour laquelle le Seigneur nous a placés et nous tient dans le monde, c'est de sauver notre âme, en évitant le péché, et d'acquérir par les bonnes œuvres la vie éternelle, qui est l'unique fin pour laquelle Dieu nous a créés.[5] Cette affaire du salut de l'âme est pour nous, non seulement la plus importante, la principale, mais encore l'unique

(1) Pondus et statera judicia Domini sunt. *Prov. 16. 11.*

(2) Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet. *Gal. 6. 8.*

(3) Rogamus autem vos, fratres,... ut vestrum negotium agatis. *1. Thess. 4. 10.*

(4) Negotiamini, dum venio. *Luc. 19. 13.*

(5) Finem vero vitam æternam. *Rom. 6. 22.*

affaire que nous ayons ici-bas; car, l'âme sauvée, tout est sauvé, et, au contraire, l'âme perdue, tout est perdu. Nous devons donc, comme l'Ecriture nous l'enseigne, faire tous nos efforts pour sauver notre âme, en combattant jusqu'à la mort pour la justice, c'est-à-dire, pour l'observation de la loi de Dieu.[1] Telle est l'affaire à laquelle notre Sauveur nous recommande de travailler sans cesse, en ayant toujours devant les yeux le moment où il doit venir, pour nous demander compte de toute notre vie : *Negotiamini, dum venio.*

Toutes les choses de ce monde, acquisitions, applaudissements, grandeurs, comme nous avons dit, doivent finir, et finir bientôt. *La scène de ce monde passe;*[2] heureux celui qui, dans cette scène, exécute bien sa partie et sauve son âme, en préférant aux intérêts temporels du corps, les intérêts éternels de l'âme; c'est ce que signifient ces paroles de notre divin Maître : *Celui qui hait sa vie en ce monde, la garde pour l'éternité.*[3] — C'est une folie des mondains, de dire : Heureux celui qui a de l'argent, qui se fait estimer, qui se procure des plaisirs en ce monde! — Heureux, doit-on dire, celui qui aime Dieu et sauve son âme. Le roi David ne demandait à Dieu qu'une seule chose, le salut éternel.[4] Et saint Paul disait qu'il méprisait comme du fumier tous les biens terrestres, pour gagner Jésus-Christ et la vie éternelle.[5]

Mais, dit un père de famille, je ne travaille pas tant pour

(1) Agonizare pro anima tua, et usque ad mortem certa pro justitia. *Eccli. 4. 33.*

(2) Præterit enim figura hujus mundi. *I. Cor. 7. 31.*

(3) Qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam. *Jo. 12. 25.*

(4) Unam petii a Domino, hanc requiram. *Ps. 26. 4.*

(5) Omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam. *Phil. 3. 8.*

moi que pour mes enfants, afin de les laisser dans l'aisance. — Je lui réponds : Si vous laissiez vos enfants dans la pauvreté, en dissipant les biens que vous possédez, vous feriez mal, vous pécheriez; mais, pour procurer de l'aisance à vos enfants, voudriez-vous perdre votre âme? et si vous alliez en enfer, vos enfants viendraient-ils vous en retirer? Gardez-vous donc d'une telle folie. Ecoutez ce que dit David : *Je n'ai jamais vu le juste abandonné, ni sa famille mendiant du pain.*[1] — Ainsi, attachez-vous au service de Dieu, conduisez-vous selon la justice, et le Seigneur ne permettra pas que le nécessaire manque à vos enfants; en même temps, vous vous sauverez, et vous acquerrez ce trésor éternel de félicité, qui ne pourra plus vous être ravi, tandis que la mort, comme un larron, vous dépouillera de tous les biens que vous possédez sur la terre. Telle est la conduite que notre divin Maître nous exhorte à tenir : *Amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille, ni les vers ne peuvent les ronger, ni les voleurs les déterrer et les enlever.*[2]

Pour conclusion, voici le bel avis que nous donne saint Grégoire, afin de vivre bien et d'acquérir le salut éternel : Le but de toutes nos actions en cette vie doit être l'acquisition des biens éternels, et les biens temporels ne doivent nous servir qu'à soutenir notre existence durant le peu de temps que nous avons à passer ici-bas. Mais, ajoute le saint Docteur : Comme il y a une distance infinie entre l'éternité et la durée de notre vie présente, de même il doit y avoir une distance infinie, à notre point de vue, entre le soin que nous devons aux biens de l'éternité, dont nous aurons à

(1) Non vidi justum derelictum, nec semen ejus quærens panem. *Ps. 36. 25.*

(2) Thesaurizate autem vobis thesauros in cœlo, ubi neque ærugo neque tinea demolitur, et ubi fures non effodiunt nec furantur. *Matth. 6. 20.*

jouir pour toujours, et celui que nous devons aux biens de cette vie, dont nous serons bientôt dépouillés par la mort.[1]

(1) Nobis in intentione æternitas, in usu vero temporalitas esse debet. — Sicut nulla est proportio inter æternitatem et vitæ nostræ tempus, ita nulla debet esse proportio inter æternitatis et hujus vitæ curas. *Mor. l. 15. c. 20.*

SERMON XLIV.

QUINZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA MORT PRATIQUE, OU EXPOSÉ DE CE QUI ARRIVE ORDINAIREMENT A LA MORT DES MONDAINS.*

Ecce defunctus efferebatur, filius unicus matris suæ.[1]
Il arriva qu'on emportait un mort, fils unique de sa mère.

On lit dans l'Evangile de ce jour, que Jésus-Christ, allant à Naïm, rencontra un jeune homme mort, qu'on portait à la sépulture hors des portes de la ville : *Ecce defunctus efferebatur*. Arrêtons-nous, mes chers auditeurs, à ces premières paroles, et souvenons-nous de la mort. C'est ce que la sainte Eglise veut que chaque année, le jour des Cendres, les prêtres rappellent aux chrétiens, en disant à chacun : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris :* Souviens-toi que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière. — Oh! plût à Dieu que les hommes eussent toujours la mort devant les yeux! ils ne mèneraient pas la vie déréglée qu'ils mènent.

Pour vous, mes très chers frères, afin que le souvenir de la mort vous reste imprimé dans l'esprit, je veux aujourd'hui vous mettre devant les yeux la mort pratique, ou l'exposé de ce qui arrive ordinairement à la mort des

(*) Voir la note à la fin du sermon XXXVIIIe, page 398.
(1) *Luc.* 7. *12.*

hommes du monde, avec toutes les circonstances qui s'y rencontrent le plus souvent. Nous allons donc considérer en détail, — premièrement, ce qui arrive durant la maladie, — secondement, ce qui arrive quand on reçoit les sacrements, — et troisièmement, ce qui arrive au moment de la mort.

1. Ce qui arrive durant la maladie.

Je n'ai pas en vue, dans ce discours, de parler d'un pécheur d'habitude, qui a toujours vécu dans le péché, mais d'un homme mondain, qui a négligé son âme, vivant toujours engagé dans les affaires du siècle, querelles, inimitiés, galanteries, jeux, etc. — Il est souvent tombé dans des péchés mortels, et ce n'est que rarement, et longtemps après, qu'il s'en est confessé. En somme, sa vie a été pleine de chutes et de rechutes, et la plupart du temps il a vécu dans la disgrâce de Dieu, ou du moins avec la conscience chargée de doutes graves. Considérons quelle pourra être sa mort, selon ce qui arrive ordinairement à la mort des hommes de ce genre.

Nous commençons au moment où se déclare sa dernière maladie. Il se lève le matin, et sort de chez lui pour ses affaires; mais, au milieu de son occupation, il est pris d'un grand mal de tête, ses jambes chancellent, il sent un frisson qui lui parcourt les membres, des nausées, et une grande faiblesse qui l'accable. Dans cet état il se retire chez lui, et se jette sur son lit. A l'instant accourent ses parents, sa femme, ses sœurs. « Pourquoi, lui dit-on, êtes-vous rentré sitôt? qu'avez-vous? — Ah! répond-il, je me sens mal; je ne tiens plus sur mes pieds; je souffre beaucoup de la tête. — Avez-vous la fièvre? — Je ne sais; mais, quoi que ce soit, envoyez chercher le médecin. »

On se hâte de faire appeler le médecin. En attendant, le malade se couche dans son lit, où il éprouve un froid vio-

lent, qui le fait trembler de la tête aux pieds. On le couvre avec soin; mais le froid ne cesse qu'après une heure ou deux, et il est suivi d'une vive chaleur. Le médecin arrive, interroge le malade, lui tâte le pouls, et lui trouve une forte fièvre; mais pour ne pas l'effrayer, il lui dit : « Vous avez de la fièvre; mais c'est peu de chose. N'y avez-vous pas donné lieu? » Le malade répond : « Etant sorti le soir, un de ces jours, je fus pris de froid; j'assistai au repas d'un ami, et j'y mangeai plus que de coutume. — Allons, ce n'est rien : une gêne d'estomac, ou quelqu'une des fluxions qui courent par ces changements de temps. Vous ferez diète ce matin, et encore ce soir; prenez une tasse de thé, et soyez sans crainte; persuadez-vous que ce n'est rien; demain, nous verrons. » Ah! que ne se trouvera-t-il là un ange parlant ainsi de la part de Dieu : Quoi! docteur, vous dites que ce n'est rien! Il est cependant vrai que la trompette de la justice divine, par le commencement de cette maladie, a déjà donné le signal de la mort de cet homme; déjà pour lui est arrivé le temps de la vengeance de Dieu!

La nuit vient, et le pauvre malade n'a point de repos : la respiration est plus difficile, les douleurs de tête augmentent; il est impatient de revoir le jour, qui lui semble tarder un siècle; à peine aperçoit-il quelque clarté à la fenêtre, qu'il appelle les gens de la maison. Les parents arrivent, et lui demandent s'il a bien reposé cette nuit. « Que parlez-vous de repos? s'écrie-t-il; je n'ai pu fermer les yeux durant toute la nuit. Oh! quel accablement j'éprouve! quel mal de tête! j'ai comme deux clous qui me percent les tempes. Envoyez vite prier le médecin de venir sans tarder. » Le médecin vient, et trouve la fièvre avancée; mais il n'en continue pas moins à dire : « Soyez tranquille, ce n'est rien; la fluxion doit avoir son cours; avec cette fièvre, elle disparaît plus vite. » Le troisième jour, le malade se trouve encore plus mal; le quatrième, apparaissent déjà les symptômes de

la fièvre maligne, la bouche amère, la langue noire, une agitation dans toute la personne, et un commencement de délire. Le médecin ordonne alors des purgatifs, des saignées, de l'eau glacée ; car la fièvre est devenue aiguë. Puis, il dit aux parents : « La maladie est très grave ; je ne veux pas être seul, il faudrait appeler d'autres médecins pour une consultation. » Mais il dit cela en secret aux parents, sans en parler au malade, de peur de l'effrayer ; il continue à lui dire : « Ayez bon courage, car ce ne sera rien. »

On parle donc de remèdes, de plusieurs médecins, de consultation ; mais pour la confession et les sacrements, on n'en dit mot. Quant à moi, je ne sais comment de tels médecins peuvent se sauver : ils jurent expressément, quand ils sont reçus docteurs, suivant la Bulle de saint Pie V,[1] de ne plus visiter le malade après le troisième jour de sa maladie, s'il ne s'est pas confessé ; mais, le plus souvent, ce serment n'est pas observé par les médecins. Il résulte de là que beaucoup de pauvres âmes se perdent ; car, lorsque le malade n'a plus sa tête, ou que son esprit se trouble, à quoi lui sert la confession ? — Mes chers frères, quand vous vous sentez malades, n'attendez pas que le médecin vous dise de vous confesser, faites-le de vous-mêmes ; car les médecins, de peur d'indisposer les malades, ne les avertissent du danger où ils se trouvent, que lorsqu'ils sont désespérés ou à peu près. Faites donc appeler d'abord le confesseur, le médecin de l'âme, et ensuite celui du corps. Il s'agit de sauver votre âme pour l'éternité ; si vous ne la sauvez pas en ce moment, elle est perdue à jamais, sans aucun espoir de remède.

Ainsi, le médecin cache le péril au malade, et les parents font encore pis : ils le flattent par des mensonges, en lui disant qu'il est mieux, et que les médecins donnent tout

(1) *Magn. Bull. b. 3. Supra gregem Dom.*

espoir. O parents traîtres et barbares, les plus grands de tous les ennemis! au lieu d'avertir le malade de son état dangereux, comme ils y sont obligés, surtout le père et la mère, les enfants, les frères et les sœurs, afin qu'il prenne soin de son âme en recevant les sacrements, ces malheureux parents le flattent, le trompent, et le font mourir dans l'état de damnation! Cependant, quoique le médecin et les parents lui cachent la vérité, le pauvre malade, en proie à tant d'incommodités et de souffrances, remarquant le silence des amis qui viennent le visiter, et voyant les larmes qui s'échappent de quelques yeux, finit par comprendre que sa maladie est mortelle; et il se dit alors : Hélas! déjà l'heure de la mort est arrivée pour moi, et ceux qui m'entourent, craignant de me causer de la peine, ne m'avertissent de rien!

Non, les parents ne disent rien de la mort qui approche; mais, comme ils pensent à leurs intérêts, auxquels ils tiennent plus qu'à toute autre chose, chacun d'eux espérant que le malade lui laissera une bonne portion de ses biens, ils font venir le notaire. En le voyant arriver, le malade demande qui c'est. Les parents lui répondent : « C'est le notaire; il vient voir si, pour votre tranquillité, vous voudriez faire votre testament. — Je suis donc bien mal, près de mourir? — Oh! non, mon père, mon frère...; nous savons que cela n'est pas nécessaire maintenant; mais, comme vous devrez un jour faire votre testament, il serait mieux de le faire aujourd'hui que vous avez la tête saine, et d'assurer ainsi vos dispositions. — Eh bien, puisque le notaire est venu, et que vous désirez que je fasse mon testament, faisons-le. Ecrivez donc, monsieur le notaire. » D'abord, le notaire lui demande dans quelle église il veut être inhumé, s'il meurt. Oh! quelle parole douloureuse! Cependant le malade se résigne, il choisit le lieu de sa sépulture; puis il dicte : « Je laisse ce terrain à mes enfants, cette

maison à mon frère; je laisse cette pièce d'argenterie à tel ami, ce meuble à tel autre. »

Voilà ce qui arrive : on s'est donné tant de peines, on a même chargé sa conscience pour acquérir ces biens, et maintenant on les distribue à l'un et à l'autre. Cela est inévitable : quand la mort vient, il faut tout quitter. Mais ce dépouillement forcé coûte beaucoup au malade qui a le cœur attaché à ce qu'il possède, à sa maison, à son jardin, à son argent, à ses plaisirs : la mort vient et d'un coup de son glaive elle sépare ce cœur de tous ces objets tant aimés; il en doit ressentir une bien grande douleur! Sachons profiter d'un tel exemple, mes chers auditeurs : détachons notre cœur des choses de ce monde, avant que la mort vienne nous en séparer, en nous causant tant de peines, et en mettant en grand péril le salut de notre âme.

2. Ce qui arrive, quand on reçoit les sacrements.

Le malade a donc fait son testament. Enfin, après huit ou dix jours qu'a déjà duré sa maladie, les parents, voyant qu'il ne fait qu'empirer et qu'il approche de la mort, se consultent entre eux : « Quand le ferons-nous confesser? se disent-ils. Il a été homme du monde; nous savons qu'il n'a pas été un saint. » Bien, tous conviennent qu'il faut le faire confesser; mais aucun d'eux ne veut se charger de lui communiquer cet avis trop pénible. On se décide donc à appeler le curé ou quelque autre confesseur, afin qu'il avertisse lui-même le malade; mais quand l'appelle-t-on? quand le malade a perdu toute ou presque toute sa présence d'esprit.

Le confesseur vient; il parle d'abord aux personnes de la maison, pour s'informer de l'état de la maladie et puis de la vie du malade; il apprend que cette pauvre âme a pris peu de soin de sa conscience, et les circonstances qu'il découvre, le font craindre pour son salut. Sachant qu'elle est à l'extré-

mité, il commence par ordonner aux parents de se retirer de sa chambre, et de ne plus s'en approcher; ensuite, il s'approche du moribond et le salue. « Qui êtes-vous? — Je suis le curé, ou le père N. — Et que demandez-vous de moi? — J'ai appris que votre maladie est grave, et je suis venu voir si vous désirez vous réconcilier avec Dieu. — Mon Père, je vous remercie; mais à présent, laissez-moi reposer; car il y a plusieurs nuits que je ne puis dormir, et je n'ai pas la force de parler. Recommandez-moi à Dieu, et portez-vous bien. »

Alors, le confesseur, qui connaît le mauvais état de l'âme et du corps de ce malade, lui dit : « Monsieur N., nous espérons que, par le secours de Dieu et de la sainte Vierge, vous serez délivré de ce mal; mais on doit mourir un jour; comme votre maladie est grave, vous ferez bien de vous confesser, et de mettre en règle les affaires de votre âme, si vous avez quelque scrupule; c'est pour cela que je suis venu. — Mon père, j'ai à faire une longue confession, parce que j'ai des embarras de conscience; mais en ce moment, je ne saurais : ma tête vacille, le mal m'empêche même de respirer. Demain, mon Père, nous verrons; aujourd'hui, je me sens incapable. — Mais, mon cher monsieur, qui sait ce qui peut arriver? Il peut vous survenir une nouvelle attaque, une défaillance, qui ne vous laisse plus le temps de vous confesser. — Mon père, ne me tourmentez pas davantage; je vous ai dit mon état, je ne puis. »

Mais le confesseur, qui sait que l'état du malade laisse peu d'espoir, juge nécessaire de parler plus clairement; il dit donc alors : « Monsieur N., sachez que votre vie est à sa fin; je vous engage à vous confesser aujourd'hui; car, demain, vous ne serez peut-être plus. — Et pourquoi? — Parce que les médecins l'ont ainsi déclaré. » A ces mots, le pauvre malade s'indigne contre les médecins et contre ses parents. « Ah! s'écrie-t-il, les traîtres, ils m'ont trompé :

ils savaient cela, et ils ne m'en ont rien dit! Malheureux que je suis! » Le confesseur reprend : « Monsieur N., ne vous mettez pas en peine pour la confession; il suffit que vous disiez les choses les plus graves dont vous avez mémoire; je vous aiderai à faire l'examen, ne craignez rien. Ainsi, commencez. » Le malade fait des efforts pour se confesser; mais il se confond, il ne sait comment s'y prendre; il se met à dire quelque chose, mais sans pouvoir s'expliquer; il entend peu et il comprend encore moins ce que dit le confesseur. O Ciel! c'est donc en ce moment que de tels hommes se réduisent à traiter de l'affaire la plus importante qu'ils aient, celle de leur salut éternel! Le confesseur entend beaucoup de choses confuses, mauvaises habitudes, restitutions de bien, de réputation, confessions faites avec peu de repentir et de bon propos; il aide de son mieux le pauvre pénitent, et, après beaucoup de soins charitables, il finit par dire : « Allons, c'est assez, faisons l'acte de contrition. » Mais Dieu veuille qu'il n'arrive pas à ce moribond ce qui est arrivé à un autre, lequel, au moment où le cardinal Bellarmin lui suggérait l'acte de contrition, l'interrompit en disant : « Mon Père, il est inutile de vous donner tant de peines; car, ces choses si élevées, je ne peux les comprendre. » A la fin, le confesseur donne l'absolution; mais, qui sait si Dieu la ratifie?

Ensuite, le confesseur dit : « Maintenant, préparez-vous à recevoir Jésus-Christ en viatique. — Mais la nuit est déjà bien avancée; je communierai demain. — Non, demain peut-être il ne sera plus temps; il faut que vous receviez aujourd'hui tous les sacrements, le saint Viatique et l'Extrême-Onction. — Ah! que je suis malheureux! me voilà donc déjà mort! » C'est avec raison que le malade dit ces derniers mots; car l'usage des médecins est de ne faire donner le Viatique aux malades, que lorsqu'ils sont près d'expirer, et qu'ils ont perdu ou presque perdu connaissance; et cette

erreur est commune. Le Viatique doit être donné dès qu'il y a danger de mort, comme disent communément les docteurs. Il est bon de rappeler ici ce qu'a déclaré Benoît XIV, que les malades peuvent toujours être administrés, quand leur maladie est grave : *Qui gravi morbo laborant.*[1] Ainsi, quand un malade peut recevoir le Viatique, il peut recevoir aussi l'Extrême-Onction, sans attendre qu'il soit près d'entrer en agonie et de perdre l'usage des sens, comme le font à tort les médecins.

Voici qu'on apporte le saint Viatique. Oh! comme le son de la clochette qui l'annonce, fait trembler le malade! Sa crainte augmente encore, quand il voit le prêtre entrer dans sa chambre avec l'auguste sacrement, et qu'il aperçoit autour de son lit les personnes qui l'ont accompagné en procession avec des flambeaux allumés. Le prêtre prononce les paroles du Rituel : *Accipe, frater, Viaticum Corporis Domini nostri Jesu Christi, qui te custodiat ab hoste maligno, et perducat in vitam æternam. Amen* : Recevez, mon frère, le Viatique du Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin qu'il vous défende contre l'ennemi du salut, et vous conduise à la vie éternelle. Ainsi soit-il. — En même temps, il communie le malade, en lui mettant sur la langue l'Hostie consacrée; ensuite, il lui présente un peu d'eau, à cause de la sécheresse de son gosier, afin qu'il puisse avaler les saintes espèces.

Après le Viatique, il lui donne l'Extrême-Onction. Il commence par oindre les yeux, en disant : *Per istam sanctam Unctionem et suam piissimam misericordiam, indulgeat tibi Dominus quidquid per visum deliquisti :* Par cette sainte Onction et sa très douce miséricorde, que le Seigneur vous pardonne tout le mal que vous avez commis par la vue. — Il oint de même les oreilles, les narines, la bouche, les mains, les pieds et les reins, en répétant la formule appli-

(1) *Bulla 53.* § *46.*

quée à chacun des sens : ... *per auditum ; ... per odoratum ; ... per gustum et locutionem ; ... per tactum ; ... per gressum ; ... per lumborum delectationem :* ... par l'ouïe ; ... par l'odorat ; ... par le goût et la parole ; ... par le toucher ; ... par la marche ; ... par la délectation charnelle. — Le démon, de son côté, cherche à profiter de ce moment, en rappelant au malade tous les péchés qu'il a commis par chacun de ses sens, et en lui disant : « Eh bien ! avec tant de péchés, comment peux-tu te sauver ? » Oh ! quelle épouvante on éprouve alors au souvenir de chacun de ces péchés mortels qu'on appelle aujourd'hui des actes de fragilité humaine, en se persuadant que Dieu ne les punit point. A présent, on n'en tient pas compte ; mais alors, le souvenir de tout péché mortel sera un glaive de terreur qui transpercera l'âme. — Mais venons-en à la mort.

3. Ce qui arrive au moment de la mort.

Après avoir donné les sacrements au malade, le prêtre se retire, et le laisse seul. Ainsi administré, il reste plus effrayé qu'auparavant ; car il voit qu'il a tout fait au milieu d'une grande confusion et avec la conscience inquiète. Cependant déjà se montrent les signes voisins de la mort : le malade est couvert d'une sueur froide ; sa vue s'obscurcit, il ne reconnaît plus ceux qui sont près de lui ; il ne peut plus parler, la respiration lui manque. Alors, au milieu de ces ténèbres mortelles, il se dit : « Ah ! si j'avais le temps ! si j'avais au moins encore un jour avec la tête saine, pour faire une bonne confession ! » Le malheureux est inquiet, parce qu'il doute beaucoup de la confession qu'il a faite, n'ayant pu disposer son esprit à former un véritable acte de contrition. Mais le temps est passé pour lui, il ne reviendra plus.[1] Déjà le prê-

(1) Tempus non erit amplius. *Apoc. 10. 6.*

tre tient en main le Rituel, prêt à lui intimer l'ordre de partir de ce monde : *Proficiscere, anima christiana, de hoc mundo*. Le malade continue à se dire en lui-même : « O années de ma vie, années perdues ! O insensé que j'ai été ! » Mais, hélas ! quand dit-il cela ? C'est quand déjà pour lui la scène de ce monde est à sa fin, quand l'huile de sa lampe est épuisée, et qu'il touche à ce grand moment, duquel dépend son bonheur ou son malheur éternel !

Voici que déjà ses yeux deviennent immobiles, son corps gît sur le dos dans la situation d'un cadavre, les extrémités, les pieds et les mains se refroidissent ; l'agonie commence ; le prêtre se met à réciter la recommandation de l'âme ; après l'avoir terminée, il veut tâter le pouls du moribond, et, remarquant qu'il ne se fait plus sentir, il dit : « Vite, allumez le cierge bénit. » O cierge ! éclaire-nous maintenant que nous sommes en vie ; car, alors, ta lumière ne servira qu'à augmenter notre terreur. — La respiration de l'agonisant devient plus difficile et manque même, signe que sa mort est proche ; alors, le prêtre, élevant la voix, lui dit, pour le cas où il peut encore entendre : « Répétez après moi cette prière : Mon Dieu ! secourez-moi, ayez pitié de moi. Mon Jésus crucifié ! sauvez-moi par votre passion. Mère de Dieu ! aidez-moi. Saint Joseph, saint Michel archange, mon saint ange gardien ! assistez-moi. Tous les saints du paradis ! priez Dieu pour moi. Jésus, Jésus, Jésus et Marie ! je vous donne mon cœur et mon âme. »

Mais voici les derniers symptômes qui annoncent la mort : un catarrhe arrêté dans le gosier, un faible gémissement, des larmes qui coulent des yeux. Enfin, le mourant tord la bouche, ses yeux se retournent, sa respiration est plusieurs fois interrompue, et puis, sa bouche restant ouverte, il expire. Le prêtre, alors, lui met le cierge devant la bouche, pour voir s'il y reste encore un souffle ; il voit que la flamme ne se meut pas, et, reconnaissant ainsi que la vie a cessé,

il dit : *Requiescat in pace.* Ensuite, il dit aux assistants : « Il est mort ; il est allé en paradis. »

Oui, le voilà mort ! Et comment est-il mort ? On ignore s'il est sauvé ou damné ; mais on sait qu'il est mort au milieu d'une grande tempête, ainsi qu'il arrive ordinairement à ces malheureux qui, pendant leur vie, se sont peu occupés de Dieu.[1] On a coutume de dire de celui qui meurt : « Il est allé en paradis. » Oui, il est allé en paradis, s'il l'a mérité ; mais, s'il a mérité l'enfer, où est-il ? Il est allé en enfer. Tous vont-ils en paradis ? Oh ! qu'il en est peu qui y vont !

Après la mort, on se hâte de revêtir le cadavre, avant que les membres soient devenus trop raides, et l'on choisit pour cela le vêtement le plus usé, puisqu'il est destiné à pourrir bientôt avec lui. On met deux chandelles allumées dans la chambre, on ferme le rideau du lit où est le mort, et l'on se retire. Ensuite, on avertit le curé, pour qu'il ne tarde pas à faire emporter le corps. Les prêtres arrivent le lendemain matin, et le convoi, qui suit le défunt, se met en marche ; c'est la dernière sortie qu'il fait sur la terre. On chante le *De profundis.* Ceux qui voient passer le convoi, parlent du mort. Quelqu'un dit : C'était un orgueilleux. — Un autre : Que n'est-il mort dix ans plus tôt ! — Un autre encore : Il a eu de la fortune ; il s'est fait des revenus, une belle maison, une belle position ; mais maintenant, il n'emporte rien. — Et pendant qu'on s'entretient ainsi du défunt, il brûle peut-être dans l'enfer !

On arrive à l'église, et on dépose le corps au milieu entre six cierges. Il en est qui s'approchent pour le voir ; mais ils en détournent aussitôt leurs yeux, parce que la vue de ce cadavre leur fait horreur. On chante la messe, et après la messe le *Libera ;* la cérémonie se termine par ces mots :

(1) Morietur in tempestate anima eorum. *Job. 36. 14.*

Requiescat in pace : Qu'il repose en paix ! — Il reposera en paix, s'il est mort en paix avec Dieu ; mais, s'il est mort dans la disgrâce de Dieu, quelle paix peut-il avoir ? Il n'aura jamais de paix, tant que Dieu sera Dieu. Immédiatement après, on ouvre la tombe, on y descend le corps, et on remet la pierre qui couvre la fosse, où il se dissout en devenant la pâture des rats et des vers. Ainsi finit pour chacun la scène de ce monde. Les parents s'habillent de deuil ; mais ils ont soin avant tout de partager les biens qui leur sont laissés ; ils versent quelques larmes pendant deux ou trois jours, et puis ils n'y pensent plus. Et le mort, que deviendra-t-il ? S'il est sauvé, il sera heureux pour toujours ; s'il est damné, il sera pour toujours malheureux !

SERMON XLV.

SEIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'IMPUDICITÉ.

Homo quidam hydropicus erat ante illum.[1]
Un homme hydropique était devant lui.

L'impudique ressemble à l'hydropique : l'hydropique souffre tellement de la soif, que plus il boit, plus il reste altéré ; de même, celui que domine le maudit vice de l'impureté, n'est jamais rassasié. C'est ce que dit saint Thomas de Villeneuve : *Sicut hydropicus, quanto magis abundat humore, tanto amplius sitit ; sic fluctus carnalium voluptatum.*

L'Evangile de ce jour nous donne ainsi occasion de parler du vice déshonnête ; je veux en profiter pour vous faire entendre, — premièrement, l'erreur de ceux qui disent que le péché impur n'est pas un grand mal, — et secondement, l'erreur de ceux qui disent que Dieu tolère ce péché, et ne le punit point.

1. Erreur de ceux qui disent que le péché impur n'est pas un grand mal.

L'impudique se persuade que son péché est un mal léger ; voici d'où cela vient : tous les autres sentent l'infection de

(1) *Luc. 14. 2.*

ses turpitudes et en ont horreur, tandis que lui, il ne la sent pas et n'éprouve pas de répugnance ; devenu semblable au pourceau, comme dit saint Pierre, il se vautre dans ses ordures, au point qu'elles ne lui laissent plus voir le mal qu'il fait.[1] Vous qui osez prétendre que le péché déshonnête n'est pas un grand mal, dites-moi : pouvez-vous nier que ce soit un péché mortel? Si vous le niez, vous êtes hérétique, puisque saint Paul déclare que ceux qui le commettent, seront exclus du royaume de Dieu.[2] Or, si c'est un péché mortel, et s'il n'est pas de peu d'importance, puisqu'il est plus grave que le vol, la médisance, la violation du jeûne, et d'autres péchés mortels, comment pouvez-vous dire que c'est un mal léger? Est-ce qu'un péché mortel vous paraît être un mal léger? Est-ce un mal léger de mépriser la grâce de Dieu, de lui tourner le dos, et de perdre son amitié, pour un plaisir court et brutal?

Saint Thomas enseigne que le péché mortel, étant un mépris qui se fait d'un Dieu infini, renferme une certaine infinité de malice.[3] Un péché mortel est-il un mal léger? C'est un mal tellement grand, que, si tous les anges et tous les saints, les apôtres, les martyrs et la Mère de Dieu elle-même, offraient tous leurs mérites en satisfaction d'un seul péché mortel, tant de mérites ne pourraient suffire, parce que cette satisfaction est finie, et que la dette est infinie, à cause de l'offense faite à la majesté infinie de Dieu. Que l'on considère en outre combien Dieu hait le péché d'impureté. Si une personne délicate trouve un cheveu sur son assiette, elle en ressent des nausées qui l'empêchent de manger ce jour-là. Or, Dieu est la pureté même ; avec quelle

(1) Sus lota in volutabro luti. *II. Pet. 2. 22.*

(2) Nolite errare : neque fornicarii,... neque adulteri, neque molles,... regnum Dei possidebunt. *I. Cor. 6. 9.*

(3) Peccatum contra Deum commissum quamdam infinitatem habet ex infinitate divinæ majestatis. *P. 3. q. 1. a. 2.*

indignation ne verra-t-il pas cette vile action commise contre sa loi! Il aime infiniment sa pureté, et par conséquent il déteste immensément cette sensualité, que les hommes appellent un mal léger. Parmi les démons eux-mêmes, ceux qui auparavant dans le ciel se voyaient élevés en dignité au-dessus des autres anges, dédaignent de tenter les hommes pour les porter aux péchés charnels. Saint Thomas dit que Lucifer, que l'on croit être le démon qui tenta Jésus-Christ dans le désert, le sollicita à d'autres péchés, mais qu'il dédaigna de vouloir le porter à offenser la chasteté.

On appelle ce péché un mal léger; est-ce donc un mal léger pour un homme, qui possède une âme raisonnable et enrichie de tant de grâces par la bonté divine, de se rendre, par ce péché, semblable aux bêtes? car tel est l'effet du vice impur, selon saint Jérôme.[1] Et c'est plus particulièrement dans l'impudique que se vérifie cette sentence de David : *L'homme, élevé à une si haute dignité, est devenu semblable aux animaux sans raison*.[2] — Il n'y a rien de plus vil, de plus bas, disait encore saint Jérôme, que de se laisser vaincre par la chair : *Nihil vilius, quam vinci a carne*. Est-ce un mal léger que d'oublier Dieu, de le bannir de son âme, pour donner à son corps une vile satisfaction dont ensuite on doit rougir? C'est ce que le Seigneur reproche aux impudiques.[3] Saint Thomas dit que tous les vices éloignent l'homme de Dieu, mais principalement l'impureté.[4]

Ajoutez que ce péché, qui se multiplie facilement, devient.

(1) Fornicatio et voluptas pervertit sensum, et de homine bruum efficit animal. *In Oseam. c. 4.*

(2) Homo, cum in honore esset..., comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis. *Ps. 48. 13.*

(3) Dicit Dominus Deus : Quia oblita es mei, et projecisti me post corpus tuum. *Ezech. 23. 35.*

(4) Per peccatum luxuriæ, homo videtur maxime a Deo recedere. *In Job. 31. lect. 1.*

par le nombre des fautes, un mal immense. Un blasphémateur ne blasphème pas toujours, mais seulement quand il s'enivre, ou qu'il a occasion de se mettre en colère; un voleur ne vole pas tous les jours, mais seulement quand il le peut; un assassin, qui fait métier de tuer les autres, commettra au plus huit ou dix homicides; mais l'impudique forme un continuel torrent de péchés divers, de pensées, de paroles, de regards, de complaisances, d'attouchements, au point qu'ensuite, s'il va se confesser, il lui est impossible d'en dire le nombre; même quand il dort, le démon lui représente des objets obscènes, afin qu'en s'éveillant il y donne son consentement, et, devenu l'esclave de son ennemi, il obéit et consent. La raison en est que l'on contracte facilement l'habitude de ce péché; on y est naturellement enclin, tandis qu'on n'est pas enclin de même aux autres vices, tels que le blasphème, la détraction, l'homicide. Aussi, saint Thomas de Villeneuve observe qu'il ne se trouve pas de pécheur aussi prompt à mépriser Dieu, que l'est un impudique dans toutes les occasions qui se présentent.[1] Ajoutons que, le plus souvent, le péché déshonnête entraîne à sa suite d'autres péchés, des diffamations, des vols, des haines; on va jusqu'à se vanter de ses turpitudes mêmes. De plus, ordinairement, il cause du scandale : les autres péchés, comme le blasphème, l'homicide, le parjure, inspirent de l'horreur; mais le péché d'impureté excite et porte les autres, qui ont la même chair, à le commettre, ou du moins, à le commettre avec moins de répugnance.

Saint Cyprien dit, en parlant du démon : Par le vice impur, il triomphe de tout l'homme, du corps et de l'âme.[2] Il triomphe de sa mémoire, en lui rappelant les plaisirs des sens, afin qu'il s'y complaise; de son entendement, en lui

(1) Nullus ad Dei contemptum promptior. *De S. Ildeph. conc. 2.*

(2) Totum hominem sub triumphum libidinis mittit. *De Discipl. et Bono pud.*

faisant voir les occasions de péché, afin qu'il les désire; de sa volonté, en lui faisant aimer les impuretés comme sa dernière fin, et comme si Dieu n'existait plus. Job craignait de regarder une jeune fille, parce que, disait-il, s'il lui était arrivé de tomber en quelque mauvaise pensée, Dieu se serait retiré de lui.[1] L'impudicité, dit saint Grégoire, produit l'aveuglement, la ruine, la haine de Dieu et le désespoir de la vie éternelle.[2] Et si l'impudique avance en âge, ajoute saint Augustin, le vice en lui ne sait pas vieillir. Aussi, saint Thomas enseigne qu'aucun péché ne réjouit autant le démon, que le péché impur, parce qu'il n'en est point auquel la nature adhère autant qu'à celui-là, tellement que l'appétit sensuel devient insatiable.[3] Dites donc, après cela, que le péché déshonnête est un mal léger. Au moment de votre mort, vous ne parlerez pas ainsi : alors, tout péché de cette nature vous semblera un monstre d'enfer; et bien moins encore oserez-vous parler ainsi devant le tribunal de Jésus-Christ, qui vous dira ce qu'a écrit son Apôtre, qu'aucun impudique ne peut avoir part à l'héritage céleste.[4] On n'est pas digne de régner avec les anges, quand on a voulu vivre ici-bas comme les bêtes.

Mes très chers frères, prions Dieu sans cesse de nous délivrer de ce vice; autrement, nos âmes seront perdues. Le vice déshonnête porte avec soi l'aveuglement et l'obstination. Tous les vices jettent l'homme dans les ténèbres,

(1) Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine; quam enim partem haberet in me Deus desuper? *Job. 31. 1.*

(2) De luxuria cæcitas mentis, præcipitatio, odium Dei, desperatio futuri sæculi, generantur. *Mor. l. 31. c. 31.*

(3) Diabolus dicitur maxime gaudere de peccato luxuriæ, quia est maximæ adhærentiæ, et difficile ab eo homo potest eripi: insatiabilis est enim delectabilis appetitus. *1. 2. q. 73. a. 5.*

(4) Omnis fornicator, aut immundus.... non habet hereditatem in regno Christi. *Ephes. 5. 5.*

mais principalement le vice de l'impudicité.[1] Le vin ou l'ivresse, trouble l'esprit et fait perdre la raison ; ce vice produit le même effet. Aussi, saint Thomas dit que l'impudique ne vit pas selon la raison : *In nullo procedit secundum judicium rationis.* Or, s'il perd la lumière de la raison, et ne voit plus le mal qu'il fait, comment peut-il en concevoir de l'horreur et se corriger? Le prophète Osée dit que les impudiques croupissant dans la fange qui les aveugle, n'ont pas même la pensée de revenir à Dieu, parce que leur vice fait qu'ils ne connaissent plus Dieu.[2] C'est pourquoi saint Laurent Justinien enseigne que ce péché nous fait oublier Dieu.[3] Et saint Jean Damascène, qu'il nous empêche de voir la lumière de la vérité.[4] Ainsi, l'impudique ne sait plus ce qu'on entend par grâce de Dieu, jugement, enfer, éternité ; le feu qui le dévore, le rend complètement aveugle.[5]

Parmi ces aveugles, il en est qui vont jusqu'à prétendre que la fornication entre deux personnes libres n'est pas en soi un péché, puisque, disent-ils, ce n'était pas un péché sous l'ancienne Loi ; et ils citent le prophète Osée, à qui Dieu ordonna de prendre pour sa femme une prostituée.[6] Mais on répond que, par ces paroles, Dieu n'a point permis à Osée la fornication ; seulement, il lui ordonna de se marier avec une femme qui auparavant avait été une prostituée, en sorte que les enfants qui devaient naître de cette union, seraient appelés les enfants d'une prostituée : *Et fac tibi*

(1) Fornicatio et vinum et ebrietas auferunt cor. *Os. 4. 11.*

(2) Non dabunt cogitationes suas ut revertantur ad Deum suum ; quia spiritus fornicationum in medio eorum, et Dominum non cognoverunt. *Os. 5. 4.*

(3) Voluptates (carnis) animæ oblivionem Dei inducunt. *Lign. Vit. de Cont. c. 4.*

(4) Carnalis homo veritatis lumen prospicere nequit. *Parallela.*

(5) Supercecidit ignis, et non viderunt solem. *Ps. 57. 9.*

(6) Vade, sume tibi uxorem fornicationum, et fac tibi filios fornicationum. *Os. 1. 2.*

filios fornicationum. Tel est le sens de ce texte, comme l'explique saint Jérôme.[1] Du reste, sous l'ancienne Loi comme sous la nouvelle, la fornication a toujours été un péché mortel, ainsi que saint Paul le déclare : *Tout fornicateur ou impudique, n'a nulle part au royaume de Jésus-Christ.*[2] Voilà jusqu'où va l'aveuglement de ces misérables ; et de là vient qu'ensuite, s'ils se confessent, leurs confessions sont nulles, parce qu'il y manque le vrai repentir : comment, en effet, peuvent-ils avoir ce vrai repentir, s'ils ne savent pas reconnaître et détester leurs péchés ?

En outre, ce vice porte avec soi l'obstination. Pour n'être pas vaincu par les tentations, surtout de ce genre, il faut nécessairement une prière continuelle, comme le Seigneur nous en avertit : *Veillez et priez pour ne point entrer en tentation.*[3] Or, comment l'impudique priera-t-il Dieu de le délivrer de la tentation, si lui-même cherche à être tenté ? Il s'abstient même parfois de prier, craignant d'être exaucé et guéri de son mal, dont il veut la continuation, ainsi que saint Augustin le confessait de lui-même.[4] Saint Pierre appelle ce vice un péché qui ne cesse pas ;[5] c'est-à-dire qu'il conduit à l'obstination.

Quelqu'un dira peut-être : Pour moi, je m'en confesse toujours. — C'est le pire ; car, si vous retombez toujours, ces confessions ne vous servent que pour continuer à commettre le péché, en disant : Après, je m'en confesse. — Si vous étiez assuré que ce péché vous conduit à l'enfer, vous

(1) Idcirco fornicationis appellandi sunt filii, quod sint de meretrice generati.

(2) Omnis fornicator, aut immundus..., non habet hereditatem in regno Christi. *Ephes. 5. 5.*

(3) Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem. *Marc. 14. 38.*

(4) Timebam ne me cito exaudires, et cito sanares a morbo concupiscentiæ, quem malebam expleri, quam exstingui. *Conf. l. 8. c. 7.*

(5) Oculos habentes plenos adulterii et incessabilis delicti. *II. Pet. 2. 14.*

iriez difficilement jusqu'à dire : Je ne veux pas le quitter, n'importe que je me damne. — Mais le démon vous séduit par cette fausse idée : Fais-le sans crainte, puisqu'après tu t'en confesses. — Pour que la confession soit bonne, il faut un repentir sincère et un bon propos; or, comment avez-vous ce repentir et ce bon propos, quand vous retournez toujours au péché? Si vous les aviez eus, et que vous eussiez reçu la grâce du sacrement dans vos confessions, vous ne seriez pas retombé, ou du moins, vous vous seriez maintenu un temps considérable; mais, au bout de huit ou dix jours, et peut-être même plus tôt, vous êtes toujours retombé; qu'est-ce que cela signifie? C'est un signe que vous avez toujours été dans la disgrâce de Dieu. Quand un malade vomit aussitôt les remèdes qu'il prend, c'est un signe que le mal est incurable.

Saint Jérôme dit que le vice impur, quand il est devenu une habitude, ne finit que lorsque le malheureux pécheur se trouve plongé dans le feu de l'enfer.[1] Les impudiques se rendent semblables aux vautours, lesquels aiment mieux se laisser tuer par les chasseurs, que d'abandonner les cadavres dont ils se nourrissent. C'est là précisément, comme le rapporte le père Segneri,[2] ce qui est arrivé à une jeune fille, qui avait entretenu un commerce honteux avec un jeune homme. Etant tombée malade, elle paraissait convertie; mais, avant de mourir, elle demanda au confesseur la permission de faire appeler ce jeune homme, pour l'exhorter à prendre la résolution de changer de vie à la vue de sa mort. Le confesseur, trop confiant, lui donna cette permission, et lui enseigna ce qu'elle devait dire au complice de ses désordres. Mais, écoutez ce qui arriva. Quand la malheureuse se retrouva dans l'occasion prochaine, elle

(1) O ignis infernalis, luxuria : cujus materia, gula; cujus scintillæ, prava colloquia; cujus finis, gehenna!

(2) *Crist. istr. p. 1. rag. 24.*

oublia sa promesse faite au confesseur et l'exhortation qu'elle devait faire au jeune homme; et que fit-elle? S'étant soulevée et assise sur son lit, elle tendit les bras vers son amant, et lui dit : « Mon cher, je t'ai toujours aimé, et maintenant, à la fin de ma vie, je t'aime encore; je vois bien que je vais aller en enfer à cause de toi, mais je ne m'inquiète pas, si je suis damnée pour l'amour que je te porte. » Après avoir ainsi parlé, elle retomba sur son lit et rendit l'âme. — Ah! pour quiconque vit dans l'habitude de ce vice, qu'il est difficile de s'amender, en revenant sincèrement à Dieu, et de ne pas aller en finir dans le feu de l'enfer, comme cette malheureuse.

2. Erreur de ceux qui disent que Dieu tolère ce péché.

Ainsi parlent les impudiques; mais saint Thomas de Villeneuve observe que, selon ce qu'on lit dans les saintes Ecritures, il n'est aucun péché qui soit aussi sévèrement puni de Dieu, que le péché impur.[1] Nous y lisons, en effet, qu'un jour, à cause de ce péché, un déluge de feu descendit du ciel sur quatre villes, et les consuma en un moment avec tous leurs habitants.[2] Saint Pierre Damien fait mention d'un homme et d'une femme qui, ayant péché ensemble, furent trouvés l'un et l'autre brûlés par le feu et noirs comme le charbon.

En outre, Salien[3] dit que le déluge universel fut envoyé sur la terre principalement pour punir l'impudicité. Après

(1) Luxuriæ facinus præ aliis punitum legimus. *Fer. 4. post Dom. 1. Quadr.*

(2) Igitur Dominus pluit super Sodomam et Gomorrham sulphur et ignem a Domino de cœlo, et subvertit civitates has, et omnem circa regionem, universos habitatores urbium, et cuncta terræ virentia. *Gen. 19. 24.*

(3) *Annal. 1557. n. 7.*

une pluie de quarante jours et quarante nuits, les eaux s'élevèrent de quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes, et Dieu a voulu que huit personnes seulement fussent sauvées dans l'arche de Noé; tous les autres habitants de la terre, dont le nombre dépassait celui d'aujourd'hui, périrent submergés en punition du vice impur. Remarquez les expressions dont Dieu se sert pour motiver ce grand châtiment : *Je ne permettrai pas que l'homme vive toujours ainsi; car il est devenu tout de chair,*[1] — c'est-à-dire, suivant le commentaire de Lyranus, il est trop adonné aux péchés charnels : *Id est, nimis implicatus peccatis carnalibus.* Ensuite, le Seigneur va jusqu'à dire qu'il se repent d'avoir fait l'homme sur la terre : *Pœnitet enim me fecisse eos.* La colère de Dieu n'est pas comme la nôtre, qui trouble l'esprit et porte à des excès; c'est un jugement tout à fait juste et tranquille, qui remédie par la peine au désordre de la faute. Mais le Seigneur, pour nous faire entendre combien il déteste l'impudicité, parla comme se repentant d'avoir créé l'homme, qui l'offensait tant par ce vice.

Ce même péché se voit encore aujourd'hui châtié temporellement sur la terre, plus que tout autre péché. Entrez dans un hôpital public, écoutez les cris et les plaintes de tant de malheureux : les uns subissent des incisions, d'autres des cautérisations douloureuses; pourquoi? En punition du péché impur. S'ils n'en meurent pas, ils se trouvent au moins dépourvus de forces et sont tourmentés durant toute leur vie, suivant la menace qui leur est faite dans l'Ecriture : *Tu m'as rejeté derrière ton corps ; eh bien! toi aussi porte la peine de ton crime et de tes abominations.*[2]

Saint Remi assure que, les enfants étant exceptés, et à ne

(1) Non permanebit spiritus meus in homine in æternum, quia caro est. *Gen. 6. 3.*

(2) Projecisti me post corpus tuum ; tu quoque porta scelus tuum et fornicationes tuas. *Ezech. 23. 35.*

parler que des adultes, il est peu d'hommes qui se sauvent à cause du vice charnel.[1] Et cela est d'accord avec une révélation faite à une âme sainte, à savoir que, comme l'orgueil a rempli l'enfer de démons, ainsi l'impudicité le remplit d'hommes.[2] La raison en a été donnée par saint Isidore : c'est qu'aucun autre péché ne rend les hommes esclaves du démon autant que l'impudicité.[3] Aussi, saint Augustin a dit que, contre cette passion, le combat est quotidien, mais la victoire est rare.[4] De là vient que le péché impur précipite tant d'âmes en enfer.

Mes chers auditeurs, s'il se trouve parmi vous quelque pécheur entaché de ce vice, qu'il sache que, tout ce que je viens de dire, je l'ai dit pour le voir, non pas désespéré, mais guéri. Venons donc aux remèdes à employer ; il en est deux principaux : la prière et la fuite des occasions.

1. Quant à la PRIÈRE, saint Grégoire de Nysse l'appelle la sauvegarde de la chasteté.[5] Et c'est ce que Salomon avait déjà fait entendre, en parlant de lui-même : *Sachant que je ne pouvais posséder* cette sagesse *si Dieu ne me la donnait... je m'adressai au Seigneur et je lui fis cette prière.*[6] On ne peut donc résister au vice impur, sans le secours de Dieu ; ainsi, quand la tentation se présente, le moyen d'y résister est de recourir aussitôt à Dieu, en invoquant et en répétant plusieurs fois les très saints noms de Jésus et de Marie, qui ont une force spéciale pour éloigner les mauvaises pensées. J'ai dit : « Aussitôt, » sans prêter l'oreille à la tentation,

(1) Demptis parvulis, ex adultis, propter carnis vitium, pauci salvantur. S. Thom. de Vill. *De S. Ildeph. conc. 2.*

(2) Segneri. *Crist. istr. p. 1. rag. 24.*

(3) Magis per luxuriam humanum genus subditur diabolo, quam per cætera vitia. *Sent. l. 2. c. 39.*

(4) Quotidiana est pugna, et rara victoria. *Serm. 293. E. B. app.*

(5) Oratio pudicitiæ præsidium et tutamen est. *De Orat. Dom. or. 1.*

(6) Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det..., adii Dominum, et deprecatus sum illum. *Sap. 8. 21.*

et sans se mettre à raisonner avec elle. Dès qu'une mauvaise pensée se présente à l'esprit, il faut la rejeter à l'instant, comme on secoue au plus vite les étincelles qui jaillissent du feu, et appeler aussitôt à son aide Jésus et Marie.

2. Quant à la FUITE DES OCCASIONS, saint Philippe de Neri disait que, dans cette guerre, la victoire est aux poltrons, c'est-à-dire, à ceux qui fuient les occasions. C'est pourquoi il faut avant tout refréner les yeux, afin de ne pas regarder les personnes jeunes ; autrement, dit saint Thomas, il est bien difficile d'éviter les atteintes de ce vice.[1] Aussi, Job disait qu'il avait fait, à cet effet, un pacte avec ses yeux.[2] Il craignait de regarder même les jeunes personnes, parce qu'on passe facilement des regards aux désirs, et des désirs aux œuvres. Et saint François de Sales remarque à ce sujet, que, ce qui nuit surtout, ce sont les regards réitérés : alors, si le démon n'a pu vaincre au premier, il vaincra au second. Or, s'il faut éviter la vue des personnes de l'autre sexe, il faut à plus forte raison éviter leur conversation.[3] Nous devons être persuadés que, dans la garde des sens on ne saurait prendre trop de précautions ; il faut donc toujours craindre et toujours fuir. L'homme sage craint et fuit ; l'homme insensé prend confiance et tombe.[4]

(1) Luxuria vitari vix potest, nisi vitetur aspectus mulieris pulchræ.

(2) Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine. *Job. 31. 1.*

(3) In medio mulierum noli commorari. *Eccli. 42. 12.*

(4) Sapiens timet, et declinat a malo ; stultus... confidit. *Prov. 14. 16.*

SERMON XLVI.

DIX-SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'AMOUR ENVERS DIEU.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.[1]
Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur.

Une seule chose est nécessaire.[2] Quel est cet unique nécessaire? Il n'est pas nécessaire d'acquérir des richesses, ni d'obtenir des dignités, ni d'avoir un grand nom ; ce qui est uniquement nécessaire, c'est d'aimer Dieu. Tout ce qui n'est pas fait pour l'amour de Dieu, est autant de perdu. C'est là le plus grand et le premier commandement de la loi divine : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo...; hoc est maximum et primum mandatum.* Telle fut la réponse de Jésus-Christ à la question que lui faisait un pharisien. Mais ce commandement, qui est le plus grand, est le plus méprisé des hommes; il en est peu qui l'observent : la plupart aiment leurs parents, leurs amis, même les animaux, et n'aiment pas Dieu. Saint Jean dit, en parlant d'eux, qu'ils n'ont point la vie, et qu'ils demeurent dans la mort.[3] Ils sont comme s'ils n'existaient pas; car, selon saint Bernard, la valeur d'une âme s'apprécie à la mesure de l'amour qu'elle a pour Dieu.[4]

(1) *Matth. 22. 37.* (2) Unum est necessarium. *Luc. 10. 42.*
(3) Qui non diligit, manet in morte. *I. Jo. 3. 14.*
(4) Quantitas animæ æstimetur de mensura charitatis quam habet. *In Cant. s. 27.*

Considérons donc aujourd'hui, — premièrement, combien nous doit être cher le commandement d'aimer Dieu de tout notre cœur, — et secondement, ce que nous devons faire pour aimer Dieu de tout notre cœur.

1. Combien nous doit être cher le commandement d'aimer Dieu de tout notre cœur.

Quel objet plus noble, plus grand, plus puissant, plus riche, plus beau, plus bienfaisant, plus miséricordieux, plus reconnaissant, plus aimable, plus aimant, Dieu eût-il jamais pu nous donner à aimer, que lui-même?

Qui est plus NOBLE que Dieu? Il y a des personnes qui vantent la noblesse de leur famille, laquelle date de cinq cents, de mille ans; mais la noblesse de Dieu est une noblesse éternelle.

Qui est plus GRAND? Il est le Seigneur de tout l'univers; tous les anges du ciel et tous les plus grands personnages de la terre, que sont-ils devant Dieu, sinon une goutte d'eau ou un peu de poussière?[1]

Qui est plus PUISSANT? Dieu peut tout ce qu'il veut. Par un signe de sa volonté, il a créé le monde; par un autre signe, il peut le détruire, quand il veut.

Qui est plus RICHE? Il possède toutes les richesses du ciel et de la terre.

Qui est plus BEAU? Toutes les beautés des créatures disparaissent en présence de la beauté de Dieu.

Qui est plus BIENFAISANT? Saint Augustin[2] dit que Dieu désire plus de nous faire du bien, que nous d'en recevoir.

Qui est plus MISÉRICORDIEUX? Dès qu'un pécheur, si coupable qu'il soit, s'humilie devant Dieu et se repent de ses

(1) Ecce gentes quasi stilla situlæ..., quasi pulvis exiguus. *Is. 40. 15.*
(2) *Serm. 105. E. B.*

fautes, le Seigneur lui pardonne aussitôt et l'embrasse.

Qui est plus RECONNAISSANT? Dieu ne laisse jamais sans récompense la moindre chose que nous faisons pour son amour.

Qui est plus AIMABLE? Dieu est si aimable, que les saints, seulement à le voir et à l'aimer dans le ciel, sont remplis d'une telle joie, qu'elle les rend parfaitement heureux et contents durant toute l'éternité. La plus grande peine des damnés, c'est de savoir que Dieu est si aimable, et de ne pouvoir l'aimer.

Enfin, qui est plus AIMANT que Dieu? Sous l'ancienne loi, l'homme pouvait douter si Dieu l'aimait d'un amour tendre; mais après que nous l'avons vu mourir pour nous sur une croix, comment pouvons-nous encore douter s'il nous aime avec toute la tendresse et toute l'affection de son cœur? Levons les yeux, regardons Jésus-Christ, vrai Fils de Dieu, suspendu par des clous à ce cruel gibet, et considérons jusqu'où a été l'amour qu'il nous porte. Cette croix, ces plaies, dit saint Bernard, parlent bien haut, et nous font savoir qu'il nous aime véritablement.[1] Et que pouvait-il faire de plus pour nous montrer son grand amour, que de vivre dans les peines durant trente-trois ans, et puis de mourir de douleur sur un gibet infâme, pour nous laver de nos péchés dans son sang? *Il nous a aimés,* dit saint Paul, *et s'est livré lui-même pour nous.*[2] *Il nous a aimés,* dit saint Jean, *et nous a lavés de nos péchés dans son sang.*[3]

Saint Philippe de Neri disait : « Comment est-il possible que celui qui croit en Dieu, aime autre chose que Dieu? » Et sainte Marie-Madeleine de Pazzi, considérant l'amour que Dieu porte aux hommes, se mit un jour à sonner la

(1) Clamat crux, clamat vulnus, quod ipse vere dilexit.

(2) Dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis. *Ephes. 5. 2.*

(3) Dilexit nos, et lavit nos a peccatis nostris in sanguine suo. *Apoc. 1. 5.*

cloche, en disant qu'elle voulait inviter toutes les nations de la terre à aimer ce Dieu si aimant. Mais saint François de Sales[1] disait, en gémissant, qu'il nous faudrait un amour infini pour aimer notre Dieu, et que, celui que nous avons, nous le donnons à des choses vaines et méprisables!

Oh! qu'il est précieux l'amour, puisqu'il nous enrichit de la possession de Dieu même! l'amour est ce trésor infini qui nous fait acquérir l'amitié de Dieu.[2] Nous n'avons, dit saint Grégoire de Nysse, qu'une seule chose à craindre, c'est d'être privés de l'amitié de Dieu; et nous n'avons qu'une seule chose à désirer, c'est d'obtenir l'amitié de Dieu.[3] Or, c'est l'amour qui nous obtient l'amitié de Dieu. De là cette sentence de saint Laurent Justinien : Avec l'amour, le pauvre devient riche; sans l'amour, le riche est pauvre.[4]

Un homme est heureux de se savoir aimé de quelque grand seigneur; mais combien plus ne doit-on pas se réjouir de se savoir aimé de Dieu! Or, Dieu aime ceux dont il est aimé.[5] Toute la sainte Trinité vient habiter dans une âme qui aime Dieu : *Si quelqu'un m'aime,* dit Jésus, *il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons notre demeure en lui.*[6] Parmi toutes les vertus, remarque saint Augustin, c'est la charité qui nous unit

(1) Introd. p. 3. ch. 18.

(2) Infinitus enim thesaurus est hominibus : quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiæ Dei. *Sap. 7. 14.*

(3) Unum terribile arbitreris, ab amicitia Dei repelli; unum solum expetibile, amicitia Dei. *De Vita Moysis.*

(4) Nullæ majores divitiæ, quam charitatem habere : in charitate, pauper dives est; et sine charitate, dives est pauper. *Lign. Vit. de Char. c. 4.*

(5) Ego diligentes me diligo. *Prov. 8. 17.*

(6) Si quis diligit me, sermonem meum servabit; et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus. *Jo. 14. 23.*

à Dieu : *Charitas est virtus conjungens nos Deo.* « L'amour, disait sainte Catherine de Bologne, est une chaîne d'or qui attache les âmes à Dieu. » C'est ce qu'a dit avant elle saint Augustin : *Amor est junctura copulans amantem cum amato.* Ainsi, où pourrait-on trouver Dieu, si son immensité ne le rendait présent en tout lieu? On n'aurait qu'à chercher une âme dont il est aimé ; on le trouverait certainement en elle, comme saint Jean nous en donne l'assurance : *Celui qui demeure en la charité demeure en Dieu, et Dieu en lui.*[1] Qu'on aime les richesses, on ne les possède pas pour cela ; qu'on aime la dignité royale, cela ne suffit pas pour l'obtenir; mais celui qui aime Dieu, possède Dieu : *In Deo manet, et Deus in eo.*

En outre, saint Thomas[2] nous enseigne que l'amour a pour cortège toutes les autres vertus, et qu'il les fait servir toutes à nous unir plus parfaitement à Dieu. Aussi, saint Laurent Justinien appelait la charité la mère des vertus, parce que c'est d'elle que naissent toutes les vertus.[3] C'est pourquoi saint Augustin disait : *Ama, et fac quod vis :* Aimez Dieu, et faites ce que vous voulez. Celui qui aime Dieu, ne peut faire que le bien; s'il fait le mal, c'est un signe qu'il a cessé d'aimer Dieu. Sans cet amour, rien ne profite, comme l'Apôtre l'a déclaré : Si, dit-il, je donne aux pauvres tout ce que je possède, et si même je livre mon corps au feu, sans avoir la charité, tout cela ne me sert de rien.[4]

De plus, l'amour divin fait qu'on ne sent point les peines de cette vie. Saint Bonaventure[5] le compare au miel, qui

(1) Qui manet in charitate, in Deo manet, et Deus in eo. *I. Jo. 1. 16.*

(2) *De Virt. q. 2. a. 3.*

(3) Omnium virtutum mater est. *Lign. vit. de Char. c. 3.*

(4) Et si distribuero in cibos pauperum omnes facultates meas, et si tradidero corpus meum, ita ut ardeam, charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest. *I. Cor. 13. 3.*

(5) *Diæt. sal. tit. 5.*

rend douces les choses les plus amères. En effet, qu'y a-t-il de plus doux, pour une âme qui aime Dieu, que de souffrir pour Dieu? Elle sait que, en embrassant de bon cœur les souffrances, nous faisons plaisir à Dieu, et qu'elles deviendront ensuite les plus beaux ornements de notre couronne en paradis. Et qui donc ne consentirait volontiers à souffrir et à mourir, en voyant Jésus-Christ, qui va en avant avec sa croix se sacrifier pour l'amour de lui, et qui l'invite à porter aussi sa croix et à le suivre?[1] C'est à cette fin que notre divin Sauveur a voulu s'humilier jusqu'à mourir pour l'amour de nous, et jusqu'à mourir d'une mort ignominieuse sur la croix.[2]

2. Ce que nous devons faire pour aimer Dieu de tout notre cœur.

C'est une bien grande faveur que Dieu fait à une âme, disait sainte Thérèse, quand il l'appelle à son amour. Ainsi, mes très chers frères, puisque Dieu nous appelle à l'aimer, remercions-le et aimons-le de tout notre cœur. Il veut être beaucoup aimé de nous, parce qu'il nous aime beaucoup, selon cette parole de saint Bernard : Quand Dieu aime, il ne veut autre chose que se faire aimer, car il n'a d'autre vue en aimant que d'obtenir notre amour.[3] Le Verbe éternel est descendu sur la terre, pour nous enflammer de son saint amour, comme il l'a déclaré lui-même, en ajoutant qu'il ne désirait autre chose, que de voir s'allumer en nous ce feu divin.[4]

(1) Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me. *Matth. 16. 24.*

(2) Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. *Phil. 2. 8.*

(3) Cum amat Deus, non aliud vult, quam amari; quippe non ad aliud amat, nisi ut ametur. *In Cant. s. 83.*

(4) Ignem veni mittere in terram; et quid volo, nisi ut accendatur! *Luc. 12. 49.*

Voyons maintenant ce que nous devons faire et quels moyens nous devons prendre pour aimer Dieu.

En premier lieu, nous devons nous garder de tout péché, non seulement grave, mais si léger qu'il soit. Notre-Seigneur a dit que, si quelqu'un l'aime, il observe ses commandements.[1] La première marque de l'amour, c'est d'avoir soin de ne causer aucun déplaisir à celui qu'on aime. Comment peut-il dire qu'il aime Dieu de tout son cœur, celui qui ne craint pas de donner à Dieu, de propos délibéré, certains déplaisirs, bien que légers? Sainte Thérèse disait : « Que le Seigneur nous préserve de tout péché délibéré, quelque léger qu'il soit![2] » — On dit : Mais le péché véniel est un mal peu important. — Quoi! est-ce un mal peu important de faire une chose désagréable à un Dieu si bon et si plein d'amour pour nous?

En second lieu, pour aimer Dieu de tout son cœur, il faut avoir un grand désir de l'aimer. Les saints désirs sont les ailes qui nous font voler vers Dieu; car, comme le dit saint Laurent Justinien, le bon désir donne des forces, et allège la peine : *Vires subministrat, pœnam exhibet leviorem.* Il nous donne la force d'aller en avant, et nous rend plus légère la peine de marcher dans la voie de Dieu, dans laquelle, ainsi que l'enseignent tous les maîtres de la vie spirituelle, celui qui n'avance pas, va en arrière. D'un autre côté, Dieu se donne volontiers à toute âme qui le cherche.[3] Il remplit de ses biens ceux qui le désirent par amour pour lui.[4]

En troisième lieu, il est nécessaire de prendre la résolution d'arriver au parfait amour de Dieu. Quelqu'un désire être à Dieu, mais sans se résoudre à en prendre les moyens;

(1) Si quis diligit me, sermonem meum servabit. *Jo. 14. 23.*
(2) Chem. de la p. ch. 42.
(3) Bonus est Dominus... animæ quærenti illum. *Thren. 3. 25.*
(4) Esurientes implevit bonis. *Luc. 1. 53.*

c'est de lui que parle le Sage, quand il dit que les désirs tuent le paresseux.[1] On dit bien qu'on voudrait se sanctifier, quitter tout pour Dieu ; mais, en attendant, on ne fait jamais un pas en avant. Sainte Thérèse disait : « Le démon ne craint point les âmes irrésolues.[2] » Car, tant qu'on ne se résout pas véritablement à se donner tout à Dieu, on reste toujours dans le même état d'imperfection. D'autre part, la sainte disait que « Dieu ne demande de nous qu'une bonne résolution de nous sanctifier, pour faire ensuite tout par lui-même.[3] » Si donc nous voulons aimer Dieu de tout notre cœur, il faut que nous soyons résolus de faire, sans réserve, ce qui est le plus agréable à Dieu, et que nous commencions sur-le-champ à mettre la main à l'œuvre, suivant l'avis de l'Esprit-Saint : Ce que vous pouvez faire aujourd'hui, ne le remettez pas à demain ; faites-le le plus tôt que vous pouvez.[4] — Une religieuse nommée sœur Bonaventure du couvent de *Torre degli Specchi,* à Rome, menait une vie tiède ; mais un jour, en faisant les exercices spirituels, elle fut appelée de Dieu à son parfait amour, et elle résolut de répondre immédiatement à sa voix. Elle dit donc à son directeur avec une vraie résolution : « Mon Père, je veux me sanctifier, et sans délai. » C'est ce qu'elle fit en effet : désormais, elle vécut dans la ferveur, et elle mourut saintement. — Nous devons donc former la résolution de nous sanctifier et en prendre à l'instant les moyens.

Le premier moyen doit être de se détacher de toutes les créatures, en bannissant de son cœur toute affection qui n'est pas pour Dieu. Les anciens Pères du désert demandaient avant tout, à celui qui se présentait pour être agrégé

(1) Desideria occidunt pigrum. *Prov. 21. 25.*

(2) Chem. de la p. ch. 24.

(3) Fond. ch. 28.

(4) Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare. *Eccl. 9, 10.*

à leur compagnie, s'il apportait un cœur vide : *Affersne cor vacuum, ut possit Spiritus Sanctus illud implere?* Si l'on n'ôte pas de son cœur les objets terrestres, Dieu ne peut y entrer. Aussi, sainte Thérèse disait : « Détachez votre cœur de toutes choses, et cherchez Dieu ; vous le trouverez.[1] » Et saint Augustin[2] rapporte que les Romains adoraient trente mille dieux, mais que le sénat refusa d'admettre Jésus-Christ au nombre de ses divinités, disant que c'était un Dieu superbe, qui exigeait qu'on l'adorât seul. Cette raison était fondée ; car notre Dieu veut posséder tout notre cœur, en sorte qu'il en est jaloux, comme dit saint Jérôme.[3] Il veut être aimé de nous sans rival. C'est pour cela que, dans les cantiques, le Seigneur appelle son Epouse un jardin fermé.[4] Ainsi, l'âme qui veut être toute à Dieu, doit se tenir fermée à tout amour qui n'a pas Dieu pour objet.

C'est encore pour cela que l'Epoux divin se dit blessé au cœur par un des yeux de son Epouse.[5] Cet œil unique signifie l'unique fin que se propose l'âme aimante, dans toutes ses actions et toutes ses pensées, de ne plaire qu'à Dieu seul. Les mondains, même dans les exercices de piété, ont parfois en vue diverses fins, comme de servir leur propre intérêt, ou de plaire aux hommes, ou de se satisfaire eux-mêmes ; mais les saints ne cherchent qu'à plaire à Dieu, qu'ils appellent le souverain Maître de leur cœur et leur unique bien sur la terre et dans le ciel pour toute l'éternité.[6] C'est ainsi que nous devons agir nous-mêmes, si nous voulons nous sanctifier. Si nous avons le bonheur de faire quel-

(1) Avis 36. (2) *De Cons. Evang. l. 1. c. 12.*

(3) Zelotypus est Jesus. *Ep. ad Eustoch.*

(4) Hortus conclusus, soror mea Sponsa. *Cant. 4. 12.*

(5) Vulnerasti cor meum, soror mea Sponsa.... in uno oculorum tuorum. *Cant. 4. 9.*

(6) Quid enim mihi est in cœlo? et a te quid volui super terram?... Deus cordis mei, et pars mea, Deus, in æternum. *Ps. 72. 25.*

que chose qui plaît à Dieu, dit saint Jean Chrysostome, qu'avons-nous à désirer de plus?[1] Quelle plus grande récompense une créature peut-elle obtenir, que de plaire à son Créateur? Nous devons donc, en tout ce que nous faisons ou désirons, ne chercher autre chose que Dieu. Un saint anachorète, marchant un jour tout absorbé en Dieu dans le désert, fut rencontré par un prince qui était à la chasse et qui lui demanda ce qu'il faisait en ce lieu; il répondit : « Vous y venez chercher des animaux; moi, je n'y cherche que Dieu. » Saint François de Sales disait : « Le pur amour de Dieu consume tout ce qui n'est pas Dieu.[2] »

En outre, pour aimer Dieu de tout son cœur, on doit l'aimer sans réserve. Il faut donc l'aimer d'un amour de PRÉFÉRENCE, en le préférant à tout autre bien, avec la résolution de perdre plutôt mille fois la vie, que la grâce de Dieu, et en disant avec saint Paul que rien ne pourra jamais nous séparer de son amour.[3] De plus, il faut l'aimer d'un amour de BIENVEILLANCE, en désirant qu'il soit aimé de tous. Ainsi, celui qui aime Dieu, doit tâcher, autant qu'il le peut, de porter aussi les autres à l'aimer; au moins, il doit prier le Seigneur pour la conversion de tous ceux qui ne l'aiment point. De plus, il faut l'aimer d'un amour DOULOUREUX, en s'affligeant plus de tout déplaisir donné à Dieu, que de tout mal qu'on aurait pu souffrir. De plus, il faut l'aimer d'un amour de CONFORMITÉ à sa sainte volonté : le principal effet de l'amour, c'est d'unir les volontés de ceux qui s'aiment; il nous fait dire à Dieu : *Seigneur, dites-moi ce que vous voulez de moi,*[4] je veux le faire entièrement; je ne veux rien de

(1) Si dignus fueris agere aliquid quod Deo placet, aliam præter id mercedem requiris? *De Compunct. l. 2.*

(2) Lettre 531.

(3) Neque mors, neque vita, neque Angeli,... neque creatura alia poterit nos separare a charitate Dei. *Rom. 8. 38.*

(4) Domine, quid me vis facere? *Act. 9. 6.*

moi-même, je ne veux que ce que vous voulez. — En conséquence, offrons-nous souvent à Dieu sans réserve, afin qu'il fasse de nous et de ce qui nous appartient, tout ce qu'il lui plaît. De plus, il faut l'aimer d'un amour de SOUFFRANCE; c'est cet amour qui fait connaître les vrais amis de Dieu, amour *fort comme la mort*.[1] Rien n'est assez dur pour résister au feu de l'amour, dit saint Augustin.[2] Car, ajoute-t-il, celui qui aime, ne souffre point ou, s'il souffre, il aime sa souffrance.[3] Saint Vincent de Paul disait que l'amour divin se mesure sur le désir qu'on a de souffrir et d'être humilié pour plaire à Dieu.

Plaire à Dieu, et mourir. Perdre tout, et ne jamais déplaire à Dieu. Il faut quitter tout, pour acquérir tout, dit Thomas A-Kempis : *Totum pro toto*.[4] Voilà pourquoi nous ne parvenons pas à nous sanctifier, selon ce que disait sainte Thérèse : « C'est parce que nous n'arrivons pas à donner à Dieu tout notre cœur, que Dieu ne nous donne pas non plus tout son amour.[5] » Il faut donc dire avec l'Epouse sacrée : Mon Bien-Aimé s'est donné tout à moi; il est juste que je me donne tout à lui.[6] « Quand on est parvenu à se donner tout à Dieu, dit saint Jean Chrysostome, on ne fait plus cas des ignominies ni des souffrances, et on perd le goût de toutes choses. Ne trouvant de repos en aucun objet d'ici-bas, on va sans cesse à la recherche de Celui qu'on aime, et l'on n'a d'autre souci que de le trouver. »

Il faut ajouter que, pour obtenir et conserver en nous

(1) Fortis est ut mors dilectio. *Cant. 8. 6.*

(2) Nihil tam durum, quod amoris igne non vincatur. *De Mor. Eccl. cath. c. 22.*

(3) In eo quod amatur, aut non laboratur, aut et labor amatur. *De Bono vid. c. 21.*

(4) *Imit. Chr. l. 3. c. 37.*

(5) Vie, ch. 11.

(6) Dilectus meus mihi, et ego illi. *Cant. 2. 16.*

l'amour divin, trois choses sont encore nécessaires : la méditation, la communion et la prière.

1. D'abord, la MÉDITATION ; car celui qui pense peu à Dieu, l'aime peu. La méditation est cette heureuse fournaise où s'allume et croît l'amour divin,[1] surtout quand elle a pour objet la passion de Jésus-Christ. Les âmes introduites dans ce cellier céleste,[2] en portant un seul regard sur Jésus crucifié, qui meurt pour l'amour de nous, se trouvent pénétrées et enivrées du saint amour ; car saint Paul dit que Jésus-Christ a voulu mourir pour nous tous, afin que chacun de nous ne vive que pour aimer Jésus-Christ.[3]

2. La COMMUNION est une autre heureuse fournaise, où nous sommes embrasés de l'amour divin au point d'être redoutables au démon, dit saint Jean Chrysostome.[4]

3. Ce qui est surtout nécessaire, c'est la PRIÈRE, au moyen de laquelle Dieu nous dispense tous ses dons, et spécialement ce don suprême de son amour ; mais, pour bien demander à Dieu son saint amour, nous avons besoin de la méditation, sans laquelle nous la demanderons peu ou nous ne penserons même pas à le demander. Il faut donc que tous les jours, et plusieurs fois le jour, nous demandions à Dieu la grâce de l'aimer de tout notre cœur. Saint Grégoire dit que Dieu, pour nous accorder ses grâces, veut y être contraint par l'importunité de nos prières.[5] Ne cessons donc jamais de demander à Jésus-Christ son saint amour. Demandons-le

(1) In meditatione mea exardescet ignis. *Ps. 38. 4.*

(2) Introduxit me in cellam vinariam, ordinavit in me charitatem. *Cant. 2. 4.*

(3) Pro omnibus mortuus est Christus, ut et qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est. *II. Cor. 5. 15.*

(4) Carbo est Eucharistia, quæ nos inflammat, ut tamquam leones ignem spirantes ab illa mensa recedamus, facti diabolo terribiles. *Ad pop. Ant. hom. 61.*

(5) Vult Deus rogari, vult cogi, vult quadam importunitate vinci. *In Ps. 6. Pœnit.*

aussi à sa divine Mère, Marie; car elle est la Trésorière de toutes les grâces,[1] ainsi que l'appelle le pieux Idiot; et elle en est la Dispensatrice, comme le dit saint Bernardin de Sienne;[2] c'est donc par ses mains que nous devons recevoir le souverain don de l'amour divin.

(1) Thesauraria gratiarum. *Cont. de V. M. c. 1.*

(2) Omnia dona et gratiæ per ipsius manus dispensantur. *Serm. de Nat. M. V. c. 8.*

SERMON XLVII.

DIX-HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LES MAUVAISES PENSÉES.

Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris?[1]
Pourquoi pensez-vous mal dans vos cœurs?

Dans l'Evangile de ce jour, on lit qu'un paralytique fut présenté à Jésus-Christ, pour qu'il le guérît. Notre-Seigneur lui accorda la grâce demandée; mais, avant de guérir son corps, il voulut guérir aussi son âme en lui pardonnant ses péchés; c'est pourquoi il lui dit que ses péchés lui étaient remis : *Confide, fili, remittuntur tibi peccata tua.* Des scribes qui étaient présents, ayant entendu cela, dirent en leur cœur : Cet homme blasphème : *Hic blasphemat.* Mais le divin Sauveur leur fit aussitôt connaître qu'il voyait leurs mauvaises pensées, en leur disant : *Pourquoi pensez-vous mal dans vos cœurs?* Dieu voit donc nos pensées les plus secrètes; il les voit, et il les punit.[2] Les juges humains ne défendent et ne punissent que les délits extérieurs, parce que les hommes voient seulement ce qui paraît au dehors; mais Dieu, qui voit jusqu'au fond de nos cœurs, défend et punit même les mauvaises pensées.

(1) *Matth. 9. 4.*

(2) Homo enim videt ea quæ parent; Dominus autem intuetur cor, *I. Reg. 16. 7.*

Par conséquent, dans ce sermon, nous examinerons : — premièrement, quand la mauvaise pensée est un péché ; — secondement, combien les mauvaises pensées sont dangereuses ; — et troisièmement, quels sont les remèdes contre les mauvaises pensées.

I. Quand la mauvaise pensée est un péché.

Les hommes se trompent de deux manières sur les mauvaises pensées.

I. — Des personnes qui ont la crainte de Dieu, mais qui ont peu d'entendement et sont scrupuleuses, se figurent que toute mauvaise pensée qui leur vient à l'esprit, est un péché. C'est une erreur ; ce n'est pas la mauvaise pensée qui est un péché, mais le consentement coupable qu'on y donne. Toute la malice du péché mortel consiste dans la mauvaise volonté, en ce qu'on veut acquiescer au péché avec une pleine connaissance de sa malice et avec un parfait consentement. C'est pourquoi saint Augustin enseigne que, où il n'y a pas de consentement de la volonté, il ne peut y avoir de péché.[1] Ainsi, quelque tourmenté qu'on soit par la tentation, la révolte des sens, ou les mouvements désordonnés de la partie inférieure, quand il n'y a pas de consentement, il n'y a pas de péché, selon ce que dit également saint Bernard.[2]

Les saints eux-mêmes sont tourmentés par les tentations : le démon se donne beaucoup plus de peines pour amener la chute d'une personne vertueuse, que pour faire tomber un pécheur ; car, alors, il compte obtenir une proie plus importante. Le prophète Habacuc dit que les âmes saintes sont la nourriture choisie de notre ennemi. Et il ajoute que cet esprit malin leur tend des pièges à toutes, sans en épargner

(1) Nullo modo sit peccatum, si non sit voluntarium. *De Vera Rel. c. 14.*

(2) Non nocet sensus, ubi non est consensus. *De Inter. Domo. c. 8.*

aucune, afin de leur ôter la vie de la grâce.[1] C'est ainsi que saint Paul, dont le Seigneur s'était fait un vase d'élection, gémissait de se voir affligé par des tentations impures, comme il le dit lui-même. En sorte que trois fois il pria Dieu de l'en délivrer; mais le Seigneur lui répondit : Ma grâce vous suffit.[2] Dieu permet que ses fidèles serviteurs subissent des tentations, soit pour les éprouver, soit pour les purger de leurs imperfections.

A ce propos, pour la consolation des âmes timorées ou scrupuleuses, voici une bonne règle de conduite que les théologiens enseignent communément : lorsqu'une âme qui craint Dieu et abhorre le péché, est dans le doute si elle a consenti ou non à une mauvaise pensée, n'étant pas certaine du consentement, elle n'est pas obligée à s'en confesser; alors, il est moralement certain qu'elle n'y a pas consenti; car, si elle était vraiment tombée dans un péché grave, elle ne douterait point, le péché mortel étant un monstre si horrible aux yeux d'une âme qui a la crainte de Dieu, qu'il ne lui est pas possible de le laisser entrer dans son cœur sans le savoir.

II. — D'autres, qui ne sont pas scrupuleux, mais larges de conscience et ignorants, s'imaginent que la mauvaise pensée, même avec consentement, n'est pas un péché grave, quand on n'en vient pas à l'action consommée; erreur beaucoup pire que la première. Ce qu'on ne peut faire, on ne peut non plus le désirer; c'est pourquoi la mauvaise pensée à laquelle on consent, a la même malice que la mauvaise

(1) In ipsis incrassata est pars ejus, et cibus ejus electus. — Propter hoc ergo expandit sagenam suam, et semper interficere gentes non parcet. *Hab. 1. 16.*

(2) Datus est mihi stimulus carnis meæ, angelus Satanæ, qui me colaphizet. — Propter quod ter Dominum rogavi ut discederet a me; et dixit mihi : Sufficit tibi gratia mea; nam virtus in infirmitate perficitur. *II. Cor. 12.* 7.

action ; comme les mauvaises actions séparent de Dieu, il en est de même des mauvaises pensées.[1] Et comme Dieu voit à découvert toutes les mauvaises actions, de même son regard pénètre toutes les mauvaises pensées, pour les condamner et les punir.[2]

Cependant les mauvaises pensées ne sont pas toujours coupables, et celles qui sont coupables, ne le sont pas toutes au même degré. Trois causes peuvent concourir à former un péché de pensée, savoir : la Suggestion, la Délectation et le Consentement, que nous allons expliquer.

1. La SUGGESTION est la première idée du mal qui se présente à l'esprit. Ce n'est pas un péché; c'est plutôt une occasion de mérite : Chaque résistance à la tentation, dit saint Bernard, nous vaut une couronne de plus.[3]

2. La DÉLECTATION a lieu ensuite, quand on s'arrête à regarder cette mauvaise pensée dont l'image séduisante plaît. Tant que la volonté n'y consent pas, on ne pèche pas mortellement, mais on pèche déjà véniellement, et, en ne résistant pas à cette délectation, on se met en danger d'y consentir; cependant, quand ce danger n'est pas prochain, le péché n'est pas mortel. Mais il faut noter ici que, quand la pensée qui délecte, est en matière d'impureté, les docteurs enseignent communément qu'on est tenu, sous peine de faute grave, de résister positivement à la délectation ; car, alors, si l'on ne résiste pas, la délectation attire facilement le consentement de la volonté, comme le dit saint Anselme.[4] Ainsi, quand même on ne consentirait pas au péché, dès qu'on prend plaisir à la pensée obscène, sans avoir soin d'y résis-

(1) Perversæ enim cogitationes separant a Deo. *Sap. 1. 3.*

(2) Deus scientiarum Dominus est, et ipsi præparantur cogitationes. *I. Reg. 2. 3.*

(3) Quoties restiteris, toties coronaberis. *In Quadr. s. 5.*

(4) Nisi quis repulerit delectationem, delectatio in consensum transit, et animam occidit. *De Similit. c. 40.*

ter, on pèche mortellement, à cause du danger prochain où l'on se met d'y consentir. Pourquoi, demande Jérémie, pourquoi retenir en vous cette pensée pernicieuse, au lieu de vous efforcer de la bannir de votre cœur?[1] Dieu veut que nous gardions notre cœur avec le plus grand soin, parce que c'est du cœur, ou de la volonté, que dépend notre vie.[2]

3. Le CONSENTEMENT, enfin, qui fait le péché mortel, existe, quand la personne, connaissant clairement que telle chose est une faute grave, l'embrasse par une entière adhésion de sa volonté.

Ensuite, on pèche grièvement en pensée de deux manières : par le désir et par la complaisance.

1. On pèche par le DÉSIR, quand on veut faire le mal qu'on désire, ou quand on voudrait le faire, si l'on en avait l'occasion ; et alors, le désir est grièvement ou légèrement coupable, selon l'acte désiré. Cependant il est vrai que le péché extérieurement consommé accroît toujours en pratique la malice de la volonté, à cause de la plus grande complaisance qui intervient ordinairement avec l'acte extérieur consommé, ou du moins à cause de la plus longue durée de cette complaisance; en sorte qu'on doit toujours déclarer, en confession, si l'acte a suivi le désir.

2. On pèche par la COMPLAISANCE, quand, sans vouloir commettre actuellement le péché, on s'y complaît comme si on le commettait actuellement. C'est ce qu'on appelle la DÉLECTATION MOROSE, laquelle est dite « Morose, » non en raison du temps que dure la complaisance dans l'acte impudique, mais en raison de la volonté qui s'arrête avec plaisir à cette pensée, de sorte que ce péché de complaisance peut se commettre en un instant; ainsi l'enseigne saint Thomas.[3] Le

(1) Usquequo morabuutur in te cogitationes noxiæ? *Jer. 4. 14.*

(2) Omni custodia serva cor tuum, quia ex ipso vita procedit. *Prov. 4. 23.*

(3) Dicitur morosa, non ex mora temporis, sed ex eo quod ratio

mot *Libenter*, « avec plaisir, » doit ôter le scrupule aux personnes timorées, qui ont parfois à souffrir certains mouvements, certaines délectations charnelles, quelque violence qu'elles se fassent pour les repousser. Ainsi, quoique la partie inférieure y trouve un certain plaisir, tant que la volonté n'y consent pas, il n'y a pas de péché, au moins de péché grave; je le répète avec saint Augustin.[1] Dans ce cas, les maîtres de la vie spirituelle conseillent, au lieu de chercher à raisonner contre la mauvaise pensée, d'en détourner plutôt son esprit, en l'appliquant à un autre objet, soit spirituel, soit au moins indifférent. Pour les autres mauvaises pensées, il est bon de les combattre en face, mais non pour les pensées d'impureté.

2. Combien les mauvaises pensées sont dangereuses.

Du reste, il faut se garder, avec tout le soin possible, des mauvaises pensées, qui sont appelées l'abomination de Dieu.[2] Elles sont appelées « l'abomination de Dieu, » parce que, comme le dit le saint concile de Trente, les mauvaises pensées, surtout celles qui sont contre le neuvième et le dixième commandement, font parfois plus de mal à notre âme par leurs blessures, et sont plus dangereuses que les actes extérieurs.[3] Elles sont plus dangereuses pour plusieurs raisons :

D'abord, c'est parce que les péchés de pensée sont plus faciles à commettre, que les péchés d'action : pour ceux-ci, souvent l'occasion manque; mais les mauvaises pensées ne

deliberans circa eam immoratur, volvens libenter quæ statim respui debuerunt. *1. 2. q. 74. a. 6.*

(1) Nullo modo sit peccatum, si non sit voluntarium. (Ci-dessus, p. 485.)

(2) Abominatio Domini, cogitationes malæ. *Prov. 15. 26.*

(3) Nonnunquam animum gravius saueiant, et periculosiora sunt iis quæ in manifesto admittuntur. *Sess. 14. cap. 5.*

dépendent pas de l'occasion; quand le cœur s'est détourné de Dieu, il est continuellement occupé à vouloir le mal qui le flatte, et il commet ainsi des péchés sans nombre.[1]

En second lieu, au moment de la mort, on ne peut plus faire des péchés d'action, mais on peut encore commettre des péchés de pensée, et l'on y tombe facilement, quand on a vécu dans l'habitude de ces péchés; le danger est alors d'autant plus grand, que les tentations du démon sont plus violentes; car cet ennemi, voyant qu'il lui reste peu de temps pour conquérir l'âme arrivée au bout de sa carrière, la tente avec plus de force.[2] — Saint Elzéar, comme le rapporte Surius,[3] se trouvant en danger de mort, fut tellement tenté de mauvaises pensées, qu'il dit après sa guérison : « Oh! que la puissance du démon est grande au moment de la mort! » Le saint triompha des efforts du démon, parce qu'il s'était habitué à chasser de son esprit les mauvaises pensées; mais malheur à ceux qui ont l'habitude d'y consentir! — Le père Segneri raconte la fin d'un pécheur qui, pendant sa vie, consentait souvent à de mauvaises pensées. Sur le point de mourir, il se confessa avec une si grande douleur de ses péchés, qu'on croyait son salut assuré; mais il apparut après sa mort, et annonça qu'il était damné, en expliquant ainsi la cause de son malheur : sa confession avait été bonne, et Dieu lui avait pardonné; mais, peu de temps avant sa mort, le démon lui représenta que, s'il guérissait, ce serait de sa part une ingratitude d'abandonner la femme dont il était tant aimé; il repoussa cette première tentation, et même une seconde, à laquelle il s'arrêta un peu; mais à la troisième, il consentit, et il mourut ensuite dans son péché.

(1) Cuncta cogitatio cordis intenta esset ad malum omni tempore. *Gen. 6. 5.*

(2) Descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet. *Apoc. 12. 12.* (3) *Vit. c. 33.*

3. Quels sont les remèdes contre les mauvaises pensées.

Le prophète Isaïe dit que, pour nous délivrer des mauvaises pensées, nous devons ôter le mal des pensées.[1] Qu'est-ce qu'ôter le mal des pensées? Cela signifie : OTER LES OCCASIONS des mauvaises pensées, fuir les conversations dangereuses, s'éloigner des mauvaises compagnies. J'ai connu un jeune homme qui était un ange de pureté; ayant un jour entendu certaine parole dite par un mauvais compagnon, il eut une pensée impure, et il y consentit; mais ce fut le seul péché grave qu'il commit dans sa vie; car il embrassa l'état religieux, et, quelques années après, il fit une sainte mort. — Il faut aussi s'abstenir de lire des livres obscènes, ou infectés d'autres erreurs. — De plus, il faut éviter les bals et les spectacles profanes, au moins les bals et les spectacles qui ne sont pas entièrement honnêtes.

Je suppose ici qu'on me fait cette question : Mon Père, est-ce un péché de courtiser? — Je réponds : En soi, je ne puis affirmer d'une manière absolue que c'est un péché mortel. Du reste, ceux qui courtisent, se trouvent facilement dans l'occasion prochaine de pécher mortellement; et l'expérience fait voir que ceux d'entre eux qui se trouvent sans fautes graves, sont rares. Inutile de dire qu'on n'y a pas de mauvais dessein, ni même de mauvaises pensées; voici comment le démon séduit les imprudents : au commencement, il ne leur suggère pas de mauvaises pensées; mais ensuite, quand les fréquentes entrevues et les entretiens amoureux ont développé et fortifié l'affection, elle ne leur laisse plus voir ce qu'ils font, et ils en viennent, sans presque savoir comment, à perdre leur âme et Dieu par de nombreux péchés d'impureté et de scandale. Oh! que de

(1) Auferte malum cogitationum vestrarum. *Is. 1. 16.*

malheureux jeunes gens et de malheureuses jeunes filles le démon attire à lui par ce moyen ! Et tous ces péchés, tous ces scandales, ce sont spécialement les pères et les mères qui ont à en rendre compte, eux qui devraient empêcher des entretiens si dangereux, et qui négligent de le faire ; de là vient qu'ils sont cause de tous ces maux, et qu'ils en doivent être sévèrement punis de Dieu.

Surtout, si l'on veut éviter les mauvaises pensées, il faut que les hommes s'abstiennent de regarder les femmes, et les femmes de regarder les hommes. Je répète ici les paroles de Job, que j'ai déjà citées plusieurs fois : il disait qu'il avait fait un pacte avec ses yeux, pour ne point penser aux femmes.[1] Or, qu'y a-t-il de commun entre les yeux et la pensée? Les yeux ne pensent point ; c'est l'esprit seul qui pense. Cependant le saint homme Job avait raison de parler ainsi ; car, dit saint Bernard, c'est par les yeux que les traits de l'amour impudique pénètrent dans l'esprit, et y font naître les mauvaises pensées qui donnent la mort à l'âme.[2] Aussi, l'Esprit-Saint nous avertit de détourner nos yeux d'une femme parée.[3] Il est toujours dangereux de regarder une jeune personne élégante ; et la regarder à dessein, sans une juste cause, ne peut être excusé au moins de péché véniel.

Ensuite, quand viennent les mauvaises pensées, qui souvent viennent même sans être excitées par une occasion présente, si c'est en matière obscène, il faut, comme je l'ai dit, les repousser aussitôt, sans se mettre à raisonner avec la tentation. Dès qu'on aperçoit la face noire que porte une telle pensée, on doit la rejeter sans lui donner audience,

(1) Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine. *Job. 31. 1.*

(2) Per oculos intrat in mentem sagitta impuri amoris. *De Modo bene viv. c. 23.*

(3) Averte faciem tuam a muliere compta. *Eccli. 9. 8.*

et sans chercher à savoir ce qu'elle dit ou représente. — On lit dans les sentences des Pères[1] que saint Pacôme entendit un jour un démon se vanter d'avoir souvent fait tomber un religieux dans le péché, parce qu'il donnait audience à la tentation et négligeait de recourir à Dieu. Le saint entendit ensuite un autre démon qui, au contraire, se plaignait de ne pouvoir rien contre le religieux qu'il tentait, parce que celui-ci recourait aussitôt à Dieu, et restait ainsi toujours vainqueur. — De là ce conseil que donnait saint Jérôme : Dès qu'une idée impure fait impression sur les sens, il faut s'écrier à l'instant : Seigneur ! secourez-moi.[2]

Et quand la tentation persiste, il est très utile de la découvrir au confesseur ; saint Philippe de Neri disait : « Une tentation découverte est à moitié vaincue. » Plusieurs saints, dans les assauts de l'impureté, ont voulu s'imposer des mortifications très dures : saint Benoît se roula nu parmi les épines, et saint Pierre d'Alcantara se jeta dans un étang glacé. Mais le meilleur moyen pour vaincre les tentations, je pense que c'est le recours à Dieu, qui nous fera sûrement obtenir la victoire, selon ce que disait David : *Je louerai et invoquerai le Seigneur, et je serai délivré de mes ennemis.*[3] Et si, même en recourant à Dieu, on ne parvient pas à faire cesser immédiatement la tentation, il faut alors, non pas abandonner la prière, mais prier avec plus d'ardeur, soupirer et gémir aux pieds du saint Sacrement dans l'église, ou aux pieds du Crucifix dans sa demeure, ou devant une image de la bienheureuse Vierge Marie, qui est la Mère de la pureté. Il est vrai que tous nos soins et toutes nos industries sont inutiles, si Dieu ne nous soutient de sa main ;

(1) *Vit. Patr. l. 3. n. 35.*

(2) Statim ut libido titillaverit sensum, erumpamus in vocem : Dominus auxiliator meus ! *Epist. ad Eustoch.*

(3) Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero. *Ps. 17. 4.*

mais parfois il veut ces efforts de notre part, pour venir à notre aide et nous procurer la victoire. Il est bon, dans ces combats, de commencer par renouveler le bon propos de ne pas offenser Dieu, et de perdre plutôt la vie que sa grâce; ensuite, il faut incontinent répéter les prières : Seigneur! donnez-moi la force de résister; ne permettez pas qu'il m'arrive de me séparer de vous. Faites que je meure plutôt que de vous perdre.

SERMON XLVIII.

DIX-NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA PEINE DU DAM QU'ON SOUFFRE EN ENFER.

Mittite eum in tenebras exteriores : ibi erit fletus.[1]
Jetez-le dans les ténèbres extérieures : là, il y aura des pleurs.

Selon toutes les lois, divines et humaines, la peine doit être proportionnée à la gravité du délit.[2] Or, la principale injure que le pécheur fait à Dieu en commettant un péché mortel, c'est de tourner le dos à son Créateur et à son souverain Bien, ainsi que saint Thomas définit le péché mortel.[3] Et c'est là précisément l'injure dont le Seigneur se plaint, en la reprochant au pécheur.[4] Puisque le plus grand tort du pécheur est de vouloir spontanément perdre Dieu, il est juste que, dans l'enfer, sa plus grande peine soit la perte de Dieu : *Ibi erit fletus :* Dans l'enfer, on pleure toujours ; et quel est le sujet le plus amer des pleurs des malheureux damnés ? C'est de penser que, par leur faute, ils ont perdu Dieu. Ce sujet sera l'unique matière du présent sermon. Soyez attentifs.

Non, chrétiens mes frères, Dieu ne nous a pas mis en ce

(1) *Matth. 22. 13.*
(2) Pro mensura peccati erit et plagarum modus. *Deut. 25. 2.*
(3) Aversio ab incommutabili bono. *1. 2. q. 87. a. 4.*
(4) Tu reliquisti me, dicit Dominus, retrorsum abiisti. *Jer. 15. 6.*

monde pour y jouir des biens terrestres; la fin pour laquelle il nous a créés, c'est de nous faire acquérir la vie éternelle.[1] Or, la vie éternelle consiste à aimer Dieu et à le posséder éternellement; celui qui obtient cette fin, pour laquelle il est créé, sera toujours heureux; celui qui par sa faute ne l'obtient pas, perd Dieu, et il sera pour toujours malheureux, pleurant sans cesse et s'écriant : J'ai manqué ma fin; tout est perdu pour moi![2]

La douleur que cause la perte d'un objet, correspond à la valeur de la chose perdue : si, par exemple, on perd une pierre précieuse valant cent écus, on en ressent une grande peine; si elle valait deux cents écus, la peine serait double, et ainsi de suite. Or je demande : Quel est le bien qu'a perdu le damné? Il a perdu Dieu, un bien infini ; la peine qu'il ressent d'une telle perte, est donc, comme l'assure saint Thomas, une peine infinie.[3] Avant lui, saint Bernard a dit pareillement que la grandeur de cette perte se mesure à l'infinité du souverain bien, qui est Dieu. Ainsi, le supplice de l'enfer ne consiste pas dans le feu qui dévore, ni dans la puanteur qui empeste, ni dans les cris et les hurlements continuels des damnés, ni dans l'aspect effroyable des démons, ni dans la gêne de ce gouffre horrible où l'on est entassé les uns sur les autres; ce qui fait l'enfer, c'est la douleur d'avoir perdu Dieu; toutes les autres peines sont peu de chose auprès de ce tourment. La récompense des serviteurs fidèles en paradis, c'est Dieu même, selon ce qu'il a dit à Abraham : *Je serai ta récompense immensément grande.*[4] Comme la possession de Dieu est la récompense du bienheureux, ainsi la perte de Dieu est le châtiment du damné.

(1) Finem vero, vitam æternam. *Rom. 6. 22.*

(2) Periit finis meus. *Tren 3. 18.*

(3) Pœna damnati est infinita, quia est amissio boni infiniti. *1. 2. q. 87. a. 4.*

(4) Ego... merces tua magna nimis. *Gen. 15. 1.*

Saint Brunon a donc eu raison de dire que, quelques tourments qu'on ajoutât à ceux que souffrent les damnés, tous ces tourments ensemble n'égaleraient jamais leur grande peine d'être privés de Dieu.[1] C'est ce qu'a dit aussi saint Jean Chrysostome : Mille enfers n'égaleraient pas cette douleur.[2] Dieu a tant de belles qualités pour être aimé, qu'il mérite un amour infini. Par son amabilité, il tient dans le ciel les bienheureux tellement remplis de joie et absorbés dans son amour, qu'ils n'ont d'autre désir ni d'autre pensée que de l'aimer de toutes leurs forces. Sur la terre, les pécheurs, par attachement à leurs indignes plaisirs, ferment les yeux, pour ne pas connaître Dieu et l'amour qu'il mérite; mais dans l'enfer, pour leur châtiment, Dieu se fera connaître à eux tel qu'il est, un bien infiniment aimable.[3] Sur la terre, dominé par l'amour des plaisirs sensuels, le pécheur connaît à peine Dieu, il ne le connaît que d'une manière obscure; c'est pourquoi il compte pour peu de le perdre; mais dans l'enfer, il le connaîtra bien, il pensera sans cesse à lui, et cette seule pensée, d'avoir perdu volontairement le souverain Bien, fera son tourment durant toute l'éternité. Un docteur en théologie de Paris apparut après sa mort à son évêque, et lui révéla qu'il était damné. L'évêque lui demanda si, dans l'enfer, il se souvenait des sciences qu'il possédait avec distinction durant sa vie; il répondit qu'en enfer on ne pense à autre chose qu'au malheur d'avoir perdu Dieu.

Le divin Juge dira aux réprouvés : Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel.[4] L'enfer est dans cette parole : « Retirez-vous de moi; » c'est-à-dire : Soyez séparés de

(1) Addantur tormenta tormentis, at Deo non priventur.

(2) Si mille dixeris gehennas, nihil par dices illius dolori. *Ad pop. Ant. hom. 48.*

(3) Cognoscetur Dominus judicia faciens. *Ps. 9. 17.*

(4) Discedite a me, maledicti, in ignem æternum. *Matth. 25. 41.*

moi; vous ne serez plus à moi, et je ne serai plus à vous.[1] Sur la terre, remarque saint Augustin, il n'y a que les amis de Dieu qui appréhendent ce malheur.[2] C'est de tous les tourments de l'enfer celui que redoutent le plus les âmes qui aiment Dieu. Cette peine n'effraie point les pécheurs, qui veulent vivre plongés dans les ténèbres du péché; mais à la mort, pour leur plus grand châtiment, ils comprendront quel est le prix inestimable du bien dont ils se sont privés par leur faute.

Il faut entendre que l'homme est créé pour Dieu, et qu'il est naturellement porté à l'aimer. En cette vie, les ténèbres du péché et les affections terrestres qui règnent en lui, tiennent assoupies sa tendance et son inclination naturelles à s'unir à Dieu comme à son souverain bien, en sorte que la peine d'en être séparé ne l'afflige pas beaucoup; mais, quand l'âme quitte le corps, et qu'elle se trouve délivrée des sens, qui l'enveloppaient de ténèbres, elle voit clairement qu'elle est créée pour Dieu, et que Dieu seul est le bien qui peut la rendre contente, comme le dit saint Antonin.[3] Aussi, quand elle est dégagée des liens du corps, elle s'élance aussitôt pour aller s'unir à son souverain Bien; mais, si elle est en état de péché, Dieu la repousse comme une ennemie. Néanmoins, quoique ainsi repoussée et bannie de la présence de Dieu, elle ne perd pas la suprême inclination qui la porte à s'unir à lui; ce qui fait et fera éternellement son enfer : se sentir toujours attirée vers Dieu, et toujours rejetée loin de Dieu.

Quand un lévrier, tenu en laisse, aperçoit le gibier, quels efforts ne fait-il pas pour rompre son lien et courir sur la

(1) Vos non populus meus, et ego non ero vester. *Os. 1. 9.*

(2) Hæc amantibus pœna est, non contemnentibus. *In Ps. 49.*

(3) Separata autem anima a corporis gravamine, intelligit Deum summum bonum, et quia ad illum adipiscendum est creata. *P. 4. tit. 14. c. 5. § 10.*

proie! Telle est l'âme au sortir du corps : d'un côté, elle est attirée vers Dieu; mais de l'autre, le péché la sépare de Dieu et l'entraîne en enfer. Le péché, dit le prophète, est comme un mur immense élevé entre l'âme et Dieu.[1] Alors, la malheureuse, se voyant tenue dans cette prison, à jamais éloignée de Dieu, se mettra à pleurer : *Ibi erit fletus;* elle dira : Ainsi, mon Dieu, je ne serai plus à vous, et vous ne serez plus à moi! je ne vous aimerai plus, et vous ne m'aimerez plus !

L'idée de cette séparation de Dieu épouvantait David : Quel malheur pour moi, s'écriait-il, si Dieu venait à me rejeter pour toujours, et s'il ne devait plus jamais s'apaiser à mon égard![2] — Or, ce malheur, tout réprouvé le souffre déjà, et il le souffrira éternellement! David, en état de péché, entendait les reproches de sa conscience, qui lui disait : *Ubi est Deus tuus?* O David! où est ton Dieu, dont tu étais tant aimé? Maintenant, tu l'as perdu, et il n'est plus à toi. — Et David avoue que, tourmenté par cette douleur, il ne faisait que pleurer jour et nuit.[3] C'est ainsi que le damné entendra les démons lui dire : Malheureux, où est désormais ton Dieu? — Cependant David, par ses larmes, put apaiser son Dieu, et le recouvrer; mais le damné répandra un immense océan de larmes, et il ne pourra jamais apaiser son Dieu, jamais le recouvrer.

Saint Augustin dit que, si les damnés voyaient la beauté de Dieu, ils ne souffriraient plus, et l'enfer se changerait à l'instant pour eux en un paradis.[4] Mais le damné ne peut

(1) Iniquitates vestræ diviserunt inter vos et Deum vestrum. *Is. 59. 2.*

(2) Numquid in æternum projiciet Deus? aut non apponet, ut complacitior sit adhuc? *Ps. 76. 8.*

(3) Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte, dum dicitur mihi quotidie : Ubi est Deus tuus? *Ps. 41. 4.*

(4) Nullam pœnam sentirent, et continuo infernus in amænum converteretur paradisum. *De Tripl. Habit. c. 4.*

plus voir Dieu. Quand David condamna son fils Absalon à ne plus paraître devant lui, la douleur d'Absalon fut telle, qu'il pria Joab de dire à son père que, s'il ne lui permettait plus de voir sa face, il le fît plutôt mourir.[1] Philippe II, roi d'Espagne, ayant vu un grand de sa cour se comporter avec peu de respect dans l'église, lui dit d'un ton sévère : « Je vous défends de paraître à l'avenir devant moi. » Le courtisan se retira chez lui si consterné, qu'il en mourut de chagrin. Que sera-ce donc, quand le Seigneur, à la mort du réprouvé, lui dira, selon la menace qu'il en a faite : Va-t'en ; je ne veux plus te voir, et tu ne verras plus ma face.[2] Quel sujet de compassion d'entendre un fils, qui était toujours uni à son père, mangeant et dormant avec lui, s'écrier à la mort de ce père si chéri, en pleurant, sans trouver de consolation : O mon père! je vous ai perdu, je ne pourrai plus vous voir! — Ah! si maintenant, en présence d'une âme damnée qui pleure amèrement, nous lui demandions pourquoi elle pleure ainsi, cette malheureuse répondrait : Je pleure, parce que j'ai perdu Dieu, et que je ne le verrai plus!

Ce qui augmentera la peine du réprouvé, ce sera la connaissance qu'il aura de la gloire du paradis, dont jouissent les bienheureux, et dont il se voit et se verra pour toujours exclu. Quelle ne serait pas la douleur de quelqu'un, si, après avoir été invité à une fête donnée par le prince dans son palais, il s'en trouvait exclu pour quelque manquement, et qu'il entendît du dehors les cris de joie et les applaudissements de ceux qui ont été admis! Maintenant, les pécheurs méprisent le paradis, ils consentent à le perdre pour des riens, après que Jésus-Christ a sacrifié tout son sang pour

(1) Obsecro ergo ut videam faciem regis; quod si memor est iniquitatis meæ, interficiat me. *II. Reg. 14. 32.*

(2) Abscondam faciem meam ab eo, et... invenient eum omnia mala. *Deut. 31. 17.*

nous rendre dignes d'y entrer; mais, quand ces malheureux seront jetés dans l'enfer, la connaissance du paradis sera pour eux une peine plus grande que toutes les autres peines. Saint Jean Chrysostome assure que les damnés en se voyant bannis de cette heureuse patrie, sentiront une douleur mille fois plus grande que celle de l'enfer où ils se trouveront engloutis.[1] — Si j'avais au moins l'espoir, dira le damné, que, après mille siècles et même un million de siècles passés dans ces tourments, je pourrai recouvrer la grâce de Dieu, et me rendre digne d'aller le voir dans le ciel! — Mais il s'entendra répondre qu'il ne lui reste aucune espérance.[2] Tant qu'il était en vie, il pouvait se sauver, mais il est mort dans le péché, sa perte est irréparable; c'est pourquoi le malheureux ne cessera de pleurer et de s'écrier en désespéré : *Je ne verrai jamais mon Dieu dans la terre des vivants!*[3]

Ce qui augmentera encore la peine des réprouvés, ce sera de penser qu'ils ont perdu Dieu et le paradis uniquement par leur faute. Chacun de ces misérables se dira : Je pouvais, en aimant Dieu, avoir une vie heureuse sur la terre, et je me serais acquis un bonheur immense dans l'éternité; mais, pour avoir aimé mes vices, je devrai demeurer dans ce lieu de tourments, tant que Dieu sera Dieu! — Il ajoutera, en s'appliquant les paroles de Job : Ah! que ne puis-je retourner au temps de ma vie où Dieu veillait sur moi,[4] pour me préserver de tomber dans ce feu! Je n'étais point parmi les barbares, les Indiens, les Chinois, où j'aurais été privé des sacrements, de sermons et de maîtres pour m'instruire; je

(1) Si mille quis ponat gehennas, nihil tale dicit, quale est a beata gloria excidere. *Ad pop. Ant. hom. 47.*

(2) Mortuo homine impio, nulla erit ultra spes. *Prov. 11. 7.*

(3) Non videbo Dominum Deum in terra viventium. *Is. 38. 11.*

(4) Quis mihi tribuat ut sim juxta menses pristinos, secundum dies quibus Deus custodiebat me? *Job. 29. 2.*

suis né dans le sein de la vraie Eglise, j'ai été instruit et averti par les prédicateurs et les confesseurs. Ce ne sont point les démons qui m'ont entraîné dans cette prison, j'y suis venu volontairement; ces chaînes qui me lient et me tiennent éloigné de Dieu, je me les suis forgées moi-même par ma mauvaise volonté. Que de fois Dieu m'a parlé au cœur, et m'a dit : « Change de conduite, et reviens à moi; prends garde que n'arrive le temps où tu ne pourras plus remédier à ta perte! » Hélas! ce temps est arrivé, ma sentence est prononcée : je suis damné, et, à ma damnation, il n'y a et il n'y aura plus de remède durant toute l'éternité!

Mais, si ce malheureux a perdu Dieu, en sorte qu'il ne peut plus le voir, ne pourrait-il pas au moins l'aimer! Non, parce que la grâce l'a abandonné, et qu'ainsi, devenu esclave de son péché, il est contraint de haïr Dieu. Ce qui fait le désespoir du réprouvé, c'est de se voir rendu contraire à Dieu, pour l'avoir méprisé pendant sa vie; il s'en plaint, et il y trouve son supplice.[1] Se voyant devenu contraire à Dieu et son ennemi, tout en le reconnaissant digne d'un amour infini, il ne trouve aucun objet plus horrible à ses yeux, que lui-même. Tel sera donc le châtiment que Dieu fera subir au damné : il verra combien Dieu est aimable, et combien lui-même est abominable, se trouvant ennemi de ce Dieu.[2]

Ce qui mettra le comble à la peine du damné, ce sera la vue de tout ce que Dieu a fait pour le sauver.[3] Il verra toutes les faveurs, toutes les lumières, toutes les invitations, qu'il a reçues du Seigneur; il verra la patience avec laquelle Dieu l'a supporté; il verra surtout combien Jésus-

(1) Quare posuisti me contrarium tibi, et factus sum mihimetipsi gravis? *Job. 7. 20.*

(2) Arguam te, et statuam contra faciem tuam. *Ps. 49. 21.*

(3) Peccator videbit, et irascetur. *Ps. 111. 10.*

Christ l'a aimé, combien il a souffert pour son amour; et puis il verra qu'il est, par sa faute, non plus aimé, mais haï de Jésus-Christ; peine qui surpasse les tourments de mille enfers, dit saint Jean Chrysostome : Mille enfers n'égalent pas la peine de se voir haï de Jésus-Christ.[1] Ainsi, dira le damné, mon divin Rédempteur, qui, par compassion pour moi, a sué du sang, a souffert l'agonie, et a voulu mourir privé de toute consolation, maintenant n'a plus pitié de moi! Je pleure, je crie, et il ne m'écoute plus, il ne me regarde plus, il m'a entièrement oublié! Auparavant il m'aimait, et maintenant il me hait; il me hait, et c'est avec raison, puisque j'ai eu l'ingratitude de ne pas vouloir l'aimer! — David dit que les damnés sont jetés dans le puits de la mort.[2] Et là, explique saint Augustin, au fond de cet abîme fermé sur eux, ne seront plus connus de Dieu ceux qui n'auront pas voulu le connaître.[3]

Le damné voit donc que Dieu mérite un amour infini, et qu'il ne peut l'aimer. Sainte Catherine de Gênes, obsédée un jour par un démon, lui demanda qui il était; l'esprit infernal répondit avec douleur : *Ego sum ille nequam privatus amore Dei :* Je suis ce malheureux qui ne peut plus aimer Dieu. — Non seulement le damné ne peut aimer Dieu, mais, abandonné dans son péché, il est contraint de le haïr; et c'est là ce qui fait son enfer : haïr son Dieu, tout en reconnaissant qu'il est infiniment aimable. Il l'aime ardemment comme son souverain bien, et il le hait comme le vengeur de son péché; rien ne peut être plus malheureux, dit un savant auteur : *Res miserrima, amare vehementer, et amatum simul*

(1) Si mille quis ponat gehennas, nihil tale dicturus est, quale exosum esse Christo. *In Matth. hom. 24.*

(2) Deduces eos in puteum interitus. *Ps. 54. 24.*

(3) Puteus claudetur sursum, aperietur deorsum, ac dilatabitur in profundum. Ultra nescientur a Deo, qui Deum scire noluerunt. *Serm. 251. E. B. app.*

odisse. L'amour naturel le tire continuellement vers Dieu, mais la haine l'en éloigne avec violence; ces deux passions contraires sont comme deux bêtes féroces qui déchirent sans cesse le cœur du réprouvé, en sorte qu'elles le font et le feront vivre dans une mort continuelle durant toute l'éternité.

Ainsi, le réprouvé haïra et maudira toujours Dieu, et, haïssant Dieu, il haïra et maudira tous les bienfaits qu'il a reçus de Dieu, la création, la rédemption, les sacrements, entre autres spécialement : d'abord, le sacrement de baptême, en vertu duquel il est devenu plus coupable devant Dieu par ses péchés; puis, le sacrement de pénitence, par lequel il pouvait se sauver facilement, s'il l'eût voulu; et surtout, le très saint Sacrement de l'autel, dans lequel Dieu s'était donné tout entier à lui. Il haïra conséquemment tous les autres moyens qui lui ont été donnés pour l'aider à se sauver : il haïra donc et maudira tous les anges et tous les saints, spécialement son ange gardien, ses saints patrons, et surtout la Mère de Dieu, Marie; mais il maudira principalement les trois Personnes divines, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, entre lesquelles il maudira d'une manière particulière Jésus-Christ, le Verbe incarné, qui un jour a tant souffert, jusqu'à mourir, pour son salut; il maudira les plaies de Jésus-Christ, le sang de Jésus-Christ, et la mort de Jésus-Christ! Voilà à quelle extrémité le maudit péché conduit les âmes rachetées par notre Sauveur à un si haut prix!

SERMON XLIX.

VINGTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA PASSION DOMINANTE.

Incipiebat enim mori.... Domine, descende priusquam moriatur filius meus.[1]
Il était près de mourir.... Seigneur, venez avant que mon fils meure.

Les passions, par elles-mêmes, ne sont pas mauvaises ni nuisibles; quand elles sont réglées selon la raison et la prudence, loin de nuire, elles profitent à l'âme. Quand, au contraire, elles sont désordonnées, elles causent des dommages irréparables à celui qui les suit; car, lorsque la passion s'empare du cœur, elle obscurcit la vérité, et ne laisse plus voir ce qui est bien ni ce qui est mal. C'est pourquoi l'Ecclésiastique priait Dieu de le préserver de tout esprit passionné.[2] Gardons-nous donc de nous laisser dominer par quelque mauvaise passion.

On lit dans l'Evangile de ce jour, qu'un officier, à Capharnaüm, avait un fils près de mourir : *Incipiebat enim mori.* Ayant appris que Jésus-Christ arrivait en Galilée, il alla au devant de lui, et le pria de venir guérir son fils : *Descende priusquam moriatur filius meus.* On peut dire la même chose de celui qui commence à se laisser dominer par quelque

(1) *Jo. 4. 47.*
(2) Animæ irreverenti et infrunitæ ne tradas me. *Eccli. 23. 6.*

passion. *Incipit mori :* Il est près de mourir de la mort de l'âme, qui est bien plus à craindre que celle du corps; en sorte que, s'il veut rester en vie, il doit prier le Seigneur de le délivrer au plus tôt de cette passion : *Domine, descende priusquam moriatur anima mea.* Sinon, il périra misérablement.

Voilà ce que je veux vous montrer aujourd'hui, savoir : le grand danger où l'on est de se perdre, quand on se laisse dominer par une mauvaise passion.

Salomon a dit : *Dieu a créé l'homme droit,* c'est-à-dire, juste quant à l'âme; mais l'homme, en prêtant l'oreille au serpent, *s'est exposé aux combats,*[1] et a été vaincu par lui; et après qu'il se fut révolté contre Dieu, ses passions se révoltèrent contre lui-même. — C'est de ces passions rebelles que parle saint Paul, quand il dit qu'une guerre continuelle règne entre la chair et l'esprit.[2] Cependant l'homme, aidé de la grâce de Dieu, peut bien résister à ses passions, et ne pas se laisser dominer par elles; il peut même s'en rendre maître, et les soumettre à la raison, comme le Seigneur l'a dit à Caïn.[3] Quels que soient les assauts de la chair et du démon pour nous faire dévier de la voie de Dieu, Jésus-Christ a déclaré que le royaume de Dieu est au dedans de nous.[4] Dans ce royaume, la volonté est la reine : elle doit dominer sur tous les sens et sur toutes les passions. Or, quel plus précieux avantage et quel plus grand honneur peut avoir un homme, que d'être maître de ses passions?

C'est là proprement la mortification intérieure, tant

(1) Solummodo hoc inveni, quod fecerit Deus hominem rectum, et ipse se infinitis miscuerit quæstionibus. *Eccl. 7. 30.*

(2) Caro enim concupiscit adversus spiritum, spiritus autem adversus carnem. *Gal. 5. 17.*

(3) Sed sub te erit appetitus ejus, et tu dominaberis illius. *Gen. 4. 7.*

(4) Ecce enim regnum Dei intra vos est. *Luc. 17. 21.*

recommandée par les maîtres de la vie spirituelle : elle consiste à bien régler les mouvements de l'esprit : *Regere motus animi;* et c'est ce qui constitue la santé de l'âme. La santé du corps dépend du maintien des humeurs dans un rapport convenable; quand il en est une qui excède l'ordre, elle cause la mort. La santé de l'âme dépend du bon gouvernement des passions par la raison; quand une passion domine la raison, elle s'empare de l'âme, la rend son esclave, et finit par la tuer.

Plusieurs mettent toute leur étude à composer leur extérieur de manière à paraître modestes et respectueux; mais ils conservent dans le cœur de mauvais sentiments contre la justice, la charité, l'humilité ou la chasteté. Notre Sauveur leur réserve le châtiment dont il a menacé les scribes et les pharisiens, qui étaient attentifs à tenir bien pur ce qui paraissait au dehors, et qui au dedans nourrissaient des pensées injustes et immondes : *Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat; mais à l'intérieur vous êtes pleins de rapine et d'impureté.*[1] Le Prophète-Roi dit que toute la gloire d'une âme qui est une vraie fille de Dieu, vient du dedans, de la bonne volonté.[2] A quoi sert donc, demande saint Jérôme, de s'abstenir de nourriture, et de tenir son cœur rempli d'orgueil? A quoi bon se priver de vin, et s'enivrer de colère?[3] Ceux qui agissent ainsi, au lieu de se défaire de leurs vices, les recouvrent du manteau de la dévotion.

Il faut donc que l'homme se dépouille de toutes les passions mauvaises; autrement, loin de gouverner ses affections,

(1) Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, quia mundatis quod deforis est calicis et paropsidis, intus autem pleni estis rapina et immunditia. *Matth. 23. 25.*

(2) Omnis gloria ejus filiæ Regis ab intus. *Ps. 44. 14.*

(3) Quid prodest tenuari abstinentia corpus, si animus intumescat superbia? Quid vinum non bibere, et odio inebriari? *Ep. ad Celant.*

il sera leur esclave, et en lui règnera le péché, contrairement à ce que l'Apôtre nous recommande : *Que le péché,* dit-il, *ne règne point dans votre corps mortel, en sorte que vous obéissiez à ses convoitises.*[1] — Selon saint Thomas, l'homme n'est maître de lui-même que lorsqu'il gouverne par la raison son corps et ses affections charnelles.[2] Quand il se laisse dominer par ses vices, dit saint Jérôme, il perd l'honneur de régner : *Perdit honorem regni, quando anima vitiis servit.* Et suivant la parole du divin Maître, il devient esclave de son péché.[3]

Saint Jacques nous avertit que nous devons nous servir de notre corps et de ses appétits, comme nous nous servons des chevaux; or, pour les chevaux, en leur mettant le mors à la bouche, nous les conduisons où nous voulons.[4] Ainsi, quand nous sentons en nous quelque passion qui nous presse de la satisfaire, il est nécessaire de la soumettre au frein de la raison; car, si nous voulons faire ce qu'elle demande, elle nous rendra semblables aux bêtes, qui ne vont pas où la raison les guide, mais où les pousse leur brutal appétit.[5] Etre assimilé aux brutes, dit saint Jean Chrysostome, c'est quelque chose de pire que d'être né brute; car on peut supporter d'être privé de raison par sa propre nature.[6] Mais être né homme, doué de raison, et puis vivre en brute, en suivant les appétits de la chair, sans tenir compte de la raison, cela

(1) Non ergo regnet peccatum in vestro mortali corpore, ut obediatis concupiscentiis ejus. *Rom. 6. 12.*

(2) Rex est ipsa ratio, quia totum corpus hominis per eam regitur, et affectus hominis ab ea dirigitur et informatur. *In Jo. 4. lect. 7.*

(3) Qui facit peccatum, servus est peccati. *Jo. 8. 34.*

(4) Equis frena in ora mittimus ad consentiendum nobis, et omne corpus illorum circumferimus. *Jac. 3. 3.*

(5) Homo, cum in honore esset, non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis. *Ps. 48. 13.*

(6) Pejus est comparari jumentis, quam nasci jumentum; nam naturaliter non habere rationem, tolerabile est.

est intolérable; c'est se rendre pire qu'une bête qui agit en bête. Que diriez-vous d'un homme qui par goût habiterait dans les écuries avec les chevaux, se nourrissant comme eux d'avoine et de foin, et dormant sur la litière? On fait encore plus mal devant Dieu, quand on se laisse entraîner par la passion.

C'est ainsi que vivaient les païens, qui, tenant leur esprit dans les ténèbres, sans distinguer le bien du mal, allaient où leurs sens les portaient; saint Paul nous exhorte à éviter une telle conduite. Il ajoute que ces malheureux, renonçant à l'espoir du salut, s'étaient rendus esclaves de leurs vices, surtout de l'impudicité et de l'avarice, obéissant aveuglément à tout ce que la passion exigeait d'eux.[1] Voilà l'état misérable où se réduisent aussi les chrétiens qui, méprisant la raison et Dieu, font ce que leur dicte la passion qui les domine; alors, en punition de leur péché, Dieu les abandonne à leurs mauvais désirs, comme il abandonna les païens.[2] C'est le plus grand de tous les châtiments.

Saint Augustin dit qu'il y a deux cités qui peuvent être établies en nous, l'une par l'amour de Dieu, l'autre par l'amour-propre; en sorte que, si l'amour de Dieu règne en nous, nous nous méprisérons nous-mêmes; et si c'est l'amour-propre qui règne, nous méprisérons Dieu.[3] Mais ce n'est que par la victoire sur nous-mêmes, que nous obtiendrons la couronne de la gloire éternelle; aussi, telle était la grande maxime que saint François Xavier ne cessait

(1) Non ambuletis sicut et Gentes ambulant, in vanitate sensus sui, tenebris obscuratum habentes intellectum. — Qui, desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitiæ, in operationem immunditiæ omnis, in avaritiam. *Ephes. 4. 17.*

(2) Propter quod tradidit illos Deus in desideria cordis eorum. *Rom. 1. 24.*

(3) Fecerunt civitates duas amores duo : terrenam, amor sui usque ad contemptum Dei; cœlestem, amor Dei usque ad contemptum sui. *De Civ. D. l. 14. c. 28.*

d'inculquer à ses disciples : *Vince teipsum :* Il faut se vaincre soi-même. — Tous les sens et toutes les pensées de l'homme, a dit le Seigneur, inclinent au mal dès sa jeunesse.[1] Il faut donc que, dans toute notre vie, nous tâchions de combattre et de vaincre les mauvaises inclinations, qui naissent continuellement en nous comme les mauvaises herbes dans les jardins. — Mais, dira quelqu'un, comment puis-je me délivrer des mauvaises passions, et les empêcher de naître en moi? — Saint Grégoire répond : Autre chose est de voir hors de nous ces bêtes-là — c'est ainsi que le saint appelle les mauvaises passions, — et autre chose de les recevoir dans notre cœur.[2] Tant qu'elles sont hors de nous, elles ne peuvent nous nuire; mais, quand nous leur donnons entrée dans notre cœur, elles nous dévorent.

Toutes les mauvaises passions naissent de l'amour-propre; il est notre principal ennemi, et nous devons le vaincre en renonçant à nous-mêmes, comme Jésus-Christ l'enseigne à ceux qui veulent le suivre.[3] On lit dans Thomas A-Kempis : *Non intrat in te amor Dei, nisi exulet amor tui :* Si nous ne bannissons de notre cœur l'amour-propre, l'amour de Dieu ne peut y entrer. La bienheureuse Angèle de Foligno disait qu'elle craignait plus l'amour-propre que le démon, parce que l'amour-propre a plus de force que le démon pour nous faire tomber. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi disait pareillement : « Le traître que nous avons le plus à craindre, c'est l'amour-propre, qui, comme Judas, nous trahit par un baiser. Celui qui en triomphe, triomphe de tout. » Elle ajoutait : « Si on ne peut le tuer d'un coup, qu'on l'empoisonne. » Par ces derniers mots, la sainte nous

(1) Sensus enim et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentia sua. *Gen. 8. 21.*

(2) Aliud est has bestias in campo aspicere, aliud intra cordis caveam tenere. *Mor. l. 6. c. 22.*

(3) Si quis vult post me venire, abneget semetipsum. *Matth. 16. 24.*

fait entendre que, ne pouvant détruire entièrement en nous l'amour-propre, puisque ce maudit ennemi, comme dit saint François de Sales, ne meurt qu'après notre mort, nous devons au moins tâcher de l'affaiblir autant que nous le pouvons; car, lorsqu'il est fort, il nous tue. La récompense que donne l'amour-propre à quiconque le suit, dit saint Basile, c'est la mort.[1] L'amour-propre ne cherche point ce qui est juste et honnête, mais seulement ce qui plaît aux sens; c'est pourquoi Jésus-Christ a dit : *Celui qui s'aime lui-même*, en suivant son inclination naturelle ou sa propre volonté, *se perdra*.[2] Ainsi, celui qui s'aime lui-même véritablement, et veut se sauver, doit refuser à ses sens tout ce que Dieu a défendu; autrement, il perdra Dieu, et se perdra lui-même.

Il y a deux passions principales qui règnent le plus en nous : la concupiscible et l'irascible, c'est-à-dire, l'amour et la haine. J'ai dit que ce sont les deux passions PRINCIPALES, parce que chacune d'elles, quand elle est vicieuse, entraîne à sa suite d'autres passions vicieuses : la CONCUPISCIBLE amène avec elle la témérité, l'ambition, la gourmandise, l'avarice, la jalousie, le scandale; l'IRASCIBLE amène la vengeance, l'injustice, la détraction, l'envie. — Saint Augustin enseigne que, dans le combat contre les passions, nous ne devons pas entreprendre de les abattre toutes ensemble, dans un seul conflit; il dit : Il faut fouler aux pieds la passion que nous avons terrassée, jusqu'à ce qu'elle n'ait plus la force de nous combattre; après cela, nous devons tâcher d'abattre la seconde qui résiste.[3]

Mais nous devons surtout examiner quelle est la passion qui domine en nous. Celui qui parvient à vaincre sa passion dominante, surmonte tout; celui qui se laisse vaincre par

(1) Stipendium amoris proprii mors est, initium omnis mali.

(2) Qui amat animam suam, perdet eam. *Jo. 12. 25.*

(3) Calca jacentem, conflige cum resistente. *Serm. 156. E. B.*

elle, se perdra. Dieu avait ordonné à Saül de détruire tous les Amalécites, avec tous leurs animaux et tous leurs biens; mais Saül, après avoir détruit ce qu'il y avait de plus vil, fit grâce de la vie au roi Agag, et conserva les objets précieux.[1] Saül fut depuis imité en cela par les scribes et les pharisiens, auxquels Notre-Seigneur a dit que, tout en ayant soin de payer la dîme des moindres choses, ils négligeaient les points les plus importants de la loi, comme la justice, la charité envers le prochain, et la foi en Dieu.[2] C'est ainsi que plusieurs se conduisent : tout en s'abstenant de certaines fautes de moindre importance, ils se laissent dominer par la passion qui prévaut en eux; mais, s'ils ne donnent pas la mort à cette passion, ils n'obtiendront jamais la victoire qui doit les sauver. Le roi de Syrie, dans un combat, donna ordre à ses officiers de ne chercher à tuer que le roi d'Israël, sans s'occuper des autres.[3] Le roi Achab fut tué, et les Syriens remportèrent la victoire. C'est là ce qui se passe en nous; si nous ne tuons pas le roi, c'est-à-dire le vice dominant, nous ne pourrons jamais obtenir le salut.

Quand la passion domine l'homme, elle commence par l'aveugler, et l'empêche de voir le danger où il se trouve. Or, comment un aveugle peut-il éviter de tomber dans quelque précipice, s'il se laisse guider par un autre aveugle, tel que la passion qui, au lieu d'obéir à la raison, ne suit que l'attrait des sens et du plaisir? *Si un aveugle conduit un*

(1) Pepercit Saul, et populus, Agag... et universis quæ pulchra erant...; quidquid vero vile fuit et reprobum, hoc demoliti sunt. *I. Reg. 15. 9.*

(2) Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, qui decimatis mentham, et anethum, et cyminum, et reliquistis quæ graviora sunt legis, judicium, et misericordiam, et fidem! *Matth. 23. 23.*

(3) Ne pugnetis contra minimum aut contra maximum, nisi contra solum regem Israel. *II. Par. 18. 30.*

autre aveugle, tous deux tombent dans la fosse.[1] Saint Grégoire[2] dit que la ruse du démon est d'enflammer de plus en plus la passion qui prédomine en nous et qu'il porte ainsi beaucoup d'âmes à d'horribles excès. Hérode, poussé par la passion de régner, alla jusqu'à faire massacrer une multitude d'enfants innocents. Henri VIII, par affection envers une femme, se jeta dans un abîme de maux spirituels; il ôta la vie à des personnes du caractère le plus digne, et finit par perdre la foi. Mais, qu'y a-t-il d'étonnant, si celui qui est dominé par la passion, ne voit plus? C'est pour cela qu'il ne tient plus compte de rien, ni des réprimandes, ni des excommunications, ni même de sa damnation; il ne songe qu'à satisfaire sa passion, sans s'inquiéter des suites; et comme une vertu éminente est accompagnée d'autres vertus, de même un vice éminent est suivi d'autres vices, qui forment une chaîne d'iniquité, dit saint Laurent Justinien.[3]

Il est donc nécessaire, lorsque nous voyons qu'une passion commence à régner en nous, de l'abattre au plus tôt, avant qu'elle se fortifie, suivant l'avis de saint Augustin.[4] Saint Ephrem a dit de même : Quand on néglige de fermer une plaie, elle devient bientôt un ulcère incurable.[5] — Voici un exemple qui prouve cette vérité. Un ancien moine, comme le rapporte saint Dorothée,[6] ordonna à un de ses disciples d'arracher de terre un jeune cyprès, et le disciple le fit aussitôt ; il lui dit ensuite d'en arracher un plus grand.

(1) Cæcus autem si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt. *Matth. 15. 14.*

(2) *Mor. l. 29. c. 14.*

(3) In una malignitatis catena fœderata sunt vitia. *De Vita solit. c. 4.*

(4) Cupiditas nequaquam robur accipiat; cum parvula est, elide illam. *In Ps. 136.*

(5) Nisi citius passiones sustuleris, ulcus efficiunt. *De Perf. mon.*

(6) *Doctr. 11.*

lequel lui coûta plus de peine; enfin, il lui ordonna d'en arracher un qui avait de profondes racines, et cette fois le disciple ne put en venir à bout. Alors, le moine lui dit : « Il en est ainsi de nos passions : quand elles ont pris racine dans le cœur, on ne sait plus les extirper. » — Mes chers auditeurs, ayez toujours devant les yeux cette maxime : Il faut que l'âme subjugue la chair, ou la chair subjuguera l'âme.

Cassien[1] donne sur cette matière une excellente règle : Faisons en sorte, dit-il, que nos passions changent d'objet, et ainsi, de vicieuses, elles deviendront saintes. Quelqu'un est enclin à s'irriter contre tous ceux qui lui manquent de respect; qu'il change d'objet, en tournant son indignation contre le péché, qui peut lui faire plus de mal que tous les démons de l'enfer. Un autre est enclin à aimer les personnes douées de quelque belle qualité; qu'il tourne son amour vers Dieu, qui a toutes les belles qualités pour se faire aimer.

Mais le meilleur remède contre les passions, c'est la prière, c'est de nous recommander à Dieu, afin qu'il nous en délivre; et quand la passion nous moleste davantage, nous devons redoubler nos prières. Alors, il sert peu de faire des raisonnements et des réflexions, parce que la passion obscurcit tout; et même, plus on réfléchit, plus l'objet de la passion semble séduisant. Il n'y a donc pas d'autre moyen que de recourir à Jésus et à Marie, en les suppliant avec des larmes et des soupirs : *Domine, salva nos, perimus :* Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. *Ne permittas me separari a te :* Ne permettez pas que je me sépare de vous. *Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei Genitrix !* Nous nous réfugions sous votre protection, ô sainte Mère de Dieu!

Courage donc, âmes créées pour aimer Dieu! élevons-

(1) *Collat. 12. c. 5.*

nous au-dessus de la terre, détachons nos pensées et nos affections des choses méprisables de ce monde, cessons d'aimer la fange, la fumée et la pourriture, et employons toutes nos forces à aimer le souverain Bien, notre Dieu infiniment aimable, qui nous a créés pour lui-même, et qui nous attend dans le ciel, pour nous rendre heureux et nous faire jouir de sa propre gloire durant toute l'éternité.

SERMON L.

VINGT ET UNIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ÉTERNITÉ DE L'ENFER.

Tradidit eum tortoribus, quoadusque redderet universum debitum.[1]
Il le livra aux bourreaux, jusqu'à ce qu'il rendit tout ce qu'il devait.

On lit dans l'Evangile de ce jour, qu'un serviteur, ayant mal administré les biens de son maître, se trouva, en rendant ses comptes, débiteur de dix mille talents, c'est-à-dire, d'une somme énorme; et le maître voulant être payé, ce serviteur le supplia de prendre patience et lui promit de rendre tout : *Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi.* Alors le maître, touché de compassion, lui remit toute sa dette. Or, ce même serviteur était créancier d'un de ses compagnons pour la petite somme de cent deniers; celui-ci, n'ayant pas de quoi payer pour le moment, le pria d'attendre; mais il refusa sans pitié, et le fit mettre en prison. Quand le maître fut instruit de cette conduite, il le fit venir en sa présence, et lui dit : Méchant serviteur, je t'ai remis dix mille talents, et toi, pour cent deniers, tu n'as pas eu pitié de ton compagnon! — Après ce reproche, il livra le coupable aux agents de la justice, pour en être tourmenté jusqu'à ce qu'il eût payé toute sa dette : *Tradidit eum tortoribus, quoadusque redderet universum debitum.*

(1) *Matth. 18. 34.*

Dans ces dernières paroles, mes chers auditeurs, vous voyez la condamnation des pécheurs à la mort éternelle qui les attend. En mourant dans l'état de péché, ils meurent débiteurs envers Dieu de toutes leurs iniquités; et comme, dans l'autre vie, ils ne peuvent plus satisfaire Dieu pour les fautes commises, ils en resteront éternellement redevables à sa justice, et ils devront souffrir éternellement les peines de l'enfer. C'est de cette éternité malheureuse que je veux vous parler aujourd'hui ; écoutez-moi avec attention

« La grande pensée! » c'est ainsi que saint Augustin appelait la pensée de l'éternité : *Magna cogitatio*. Il dit que Dieu nous a faits chrétiens, et nous a instruits des vérités de la foi, afin que nous pensions toujours à l'éternité.[1] Cette pensée a fait quitter le monde à tant de grands de la terre, qui, se dépouillant de leurs richesses, sont allés s'enfermer dans un cloître, pour y vivre pauvres et pénitents. Cette pensée a porté tant de jeunes gens à se retirer dans les grottes, au fond des déserts, et tant de martyrs à se livrer aux tourments et à la mort, afin de sauver leur âme dans l'éternité ; car nous n'avons point ici une cité permanente, dit saint Paul.[2] Non, chrétiens mes frères, ce n'est pas la terre qui est notre patrie; elle n'est pour nous qu'un lieu de passage, par lequel nous devons arriver sous peu à la demeure de l'éternité.[3] Mais, dans cette éternité, la demeure des justes est bien différente de celle des pécheurs : la première est un palais de délices, la seconde une prison de tourments. C'est dans une de ces deux demeures que chacun de nous doit aller nécessairement, dit saint Ambroise.[4]

(1) Ideo christiani facti sumus, ut semper de futuro sæculo cogitemus. *Serm. 266. E. B. app.*

(2) Non enim habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus. *Heb. 13. 14.*

(3) Ibit homo in domum æternitatis suæ. *Eccl. 12. 5.*

(4) In hanc vel in illam æternitatem cadam, necesse est.

Et où chacun entrera, il y demeurera à jamais; l'arbre reste où il est une fois tombé.[1] Or, quand on abat un arbre, où tombe-t-il? Il tombe où il penche. Et vous, mon cher frère, où tomberez-vous, quand l'arbre de votre vie sera déraciné par la mort? Vous tomberez où vous pencherez : si vous penchez vers le midi, c'est-à-dire, si vous êtes dans la grâce de Dieu, vous serez toujours heureux; mais si vous tombez vers le nord, vous serez à jamais malheureux. Il n'y a pas de milieu : ou toujours heureux dans le ciel, ou toujours désespéré dans l'enfer. Il est donc nécessaire de mourir, dit saint Bernard ou un autre auteur; mais, après la mort, nous ne savons laquelle de ces deux éternités nous reviendra : *Necesse mori; post hoc autem, dubia æternitas.*

Cette incertitude des deux éternités était la pensée continuelle de David, pensée qui éloignait le sommeil de ses yeux, et le tenait toujours atterré.[2] Saint Cyprien demande ce qui inspirait à tant de saints de se livrer à un genre de vie qui était un martyre de tous les instants, à cause des continuelles rigueurs qu'ils exerçaient sur eux-mêmes; il répond que c'était la pensée de l'éternité. Un moine s'enferma dans une fosse, où il ne faisait que s'écrier : « O éternité! O éternité! » La fameuse pécheresse convertie par l'abbé Paphnuce avait toujours l'éternité devant les yeux, et elle disait : « Qui m'assure que j'arriverai à l'éternité bienheureuse, et non à la malheureuse éternité? » La même crainte occupa jusqu'à la mort saint André d'Avellin; il tremblait et gémissait continuellement, demandant à chaque personne qu'il rencontrait : « Qu'en dites-vous : serai-je sauvé ou damné dans l'éternité? »

(1) Si ceciderit lignum ad austrum aut ad aquilonem, in quocumque loco ceciderit, ibi erit. *Eccl. 11. 3.*

(2) Anticipaverunt vigilias oculi mei; turbatus sum, et non sum locutus : cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui. *Ps. 76. 5.*

Ah! plût au Ciel que, nous aussi, nous eussions toujours devant les yeux l'éternité! certainement, nous ne serions pas si attachés aux choses de ce monde! Voici une belle réflexion de saint Grégoire : Celui qui fixe sa pensée sur l'éternité, ne s'enfle point dans la prospérité, et ne s'attriste point dans l'adversité; car, n'ayant rien à désirer en ce monde, il n'a rien à craindre : il ne désire que l'éternité bienheureuse, et il ne craint que l'éternité malheureuse.[1] — Une dame était fort attachée aux vanités du monde; elle alla un jour se confesser au vénérable Jean d'Avila, qui lui imposa de retourner chez elle, et d'y considérer ces deux mots : « Toujours! Jamais! » Ayant obéi, elle se détacha du monde, pour s'attacher à Dieu seul. — D'après saint Augustin, celui qui pense à l'éternité, et ne se convertit pas à Dieu, n'a pas la foi, ou a perdu le bon sens.[2] Saint Jean Chrysostome confirme cette vérité, quand il rapporte que les païens accusaient les chrétiens d'être ou des menteurs ou des insensés : menteurs, s'ils disaient qu'ils croyaient ce qu'ils ne croyaient pas; insensés, s'ils croyaient à l'éternité, et commettaient des péchés.[3]

Malheur aux pécheurs! s'écrie saint Césaire d'Arles ; ils entrent dans l'éternité, sans l'avoir connue! et deux fois malheur : quand ils y seront entrés, ils n'en pourront plus sortir![4] La porte de l'enfer s'ouvre pour y entrer; mais elle ne s'ouvre point pour en sortir. C'est Dieu lui-même qui

(1) Quisquis in solo æternitatis desiderio figitur, nec prosperitate attollitur, nec adversitate quassatur; dum nil habet in mundo quod appetat, nihil est quod de mundo pertimescat. *Mor. l. 10. c. 22.*

(2) O æternitas! qui te cogitat, nec pœnitet, aut certo fidem non habet, aut, si habet, cor non habet.

(3) Exprobrabant gentiles, aut mendaces aut stultos esse christianos : mendaces, si non crederent, quod credere dicebant; stultos, si credebant, et peccabant.

(4) Væ peccatoribus : incognitam ingrediuntur æternitatem! sed, væ duplex : ingrediuntur, et non egrediuntur!

tient les clefs de l'enfer;[1] cela nous fait entendre que celui qui a le malheur d'y entrer, est privé de tout espoir d'en sortir. Saint Jean Chrysostome dit que la sentence des réprouvés est gravée sur la colonne de l'éternité, en sorte qu'il n'arrivera jamais qu'elle soit révoquée.

Dans l'enfer, il n'y a plus de calendrier; on n'y compte plus même les années. Si un damné, dit saint Antonin, recevait la nouvelle qu'il doit un jour sortir de l'enfer, mais seulement après y avoir passé autant de millions d'années qu'ils y a de gouttes d'eau dans la mer et de grains de sable sur la terre, il éprouverait une plus grande joie qu'un condamné à la potence, auquel on annoncerait qu'il est délivré de son supplice et proclamé souverain du monde entier. Mais, hélas! tous ces millions d'années, aussi nombreux que les gouttes d'eau de la mer et les grains de sable de la terre, s'écouleront en effet, et l'enfer du damné ne sera pas plus avancé qu'au commencement! Tous ces millions d'années se multiplieront à l'infini, et l'enfer ne fera jamais que de commencer! Mais, dit saint Hilaire, à quoi bon vouloir compter des années dans l'éternité? c'est un commencement sans fin : *Ubi putas finem invenire, ibi incipit.* Il ne peut y avoir de comparaison, ajoute saint Augustin, entre l'éternité et ce qui finit.[2] Tout damné consentirait volontiers à faire ce pacte avec Dieu : Seigneur, augmentez mes peines autant qu'il vous plaît, et fixez-en le terme aussi loin que vous le voulez; pourvu que vous y mettiez un terme, je suis content. — Mais non, ce terme n'arrivera jamais; il n'y en a plus pour moi, dit le malheureux damné.[3] Non : la trompette de la divine Justice, qui retentit sans cesse dans les abîmes de l'enfer, rappelle continuellement aux damnés que

(1) Et habeo claves mortis et inferni. *Apoc. 1. 13.*

(2) Quæ finem habent, cum æternitate comparari non possunt. *In Ps. 36. s. 2.*

(3) Periit finis meus. *Thren. 3. 18.*

leur supplice doit toujours durer, toujours, et ne jamais finir, jamais!

Si l'enfer n'était pas éternel, il ne serait pas ce terrible châtiment qu'il est. Toute peine qui finit, dit Thomas A-Kempis, n'est pas un grand mal : *Modicum est et breve, omne quod transit cum tempore*. Qu'à un malade on perce un abcès, on brûle un ulcère; la douleur est grande, mais elle est supportable, parce qu'elle finit bientôt après. Mais, quand la souffrance dure longtemps, comme si un mal de dents se fait sentir durant trois mois continus, cela devient insupportable. Et même, si l'on devait rester dans un bon lit, mais toujours couché sur un côté pendant six mois, ou qu'on dût entendre nuit et jour la même musique, la même comédie, pendant une année entière, on en serait désespéré. Pauvres pécheurs! quel est leur aveuglement! quand on les menace de l'enfer, ils répondent : Si j'y vais, patience! — Mais ils ne parleront pas ainsi, quand ils seront en enfer, où la souffrance ne consiste pas à entendre toujours une musique, une comédie, ni à rester dans un lit toujours sur un côté, ni à sentir un mal de dents, mais à subir tous les tourments et tous les maux;[1] et toutes ces peines ne doivent jamais finir!

Non, ces peines ne doivent jamais finir, ni jamais diminuer en quoi que ce soit; le réprouvé doit toujours souffrir le même feu, la même privation de Dieu, la même tristesse, le même désespoir; car dans l'éternité, dit saint Cyprien,[2] il n'y a point de changement, le décret étant immuable. Et cette pensée augmentera immensément sa peine, en lui faisant sentir par anticipation et à chaque instant tout ce qu'il doit endurer à jamais. Le prophète Daniel, décrivant le bonheur des élus et la misère des réprouvés, dit que ceux-ci

(1) Congregabo super eos mala. *Deut. 32. 23.*
(2) *De Ascens. Chr.*

verront toujours leur éternité malheureuse.[1] De sorte que l'éternité afflige le damné, non seulement par le poids de sa peine présente, mais encore par tout le poids de sa peine future, qui est éternelle.

Ce ne sont pas là des opinions controversées entre les docteurs; ce sont des vérités de foi, clairement exprimées dans les saintes Ecritures. — Mais, objecte un hérétique, on lit dans l'Ecriture que le damné est envoyé au feu éternel;[2] c'est donc le feu qui est éternel, et non la peine du damné. — Ainsi parle l'incrédule, mais trop inconsidérément. A quelle fin Dieu aurait-il créé ce feu éternel, s'il ne devait servir au châtiment éternel des réprouvés? Du reste, pour ôter toute ombre de doute, plusieurs autres passages de l'Ecriture déclarent que ce n'est pas seulement le feu qui est éternel, mais aussi la peine du damné. On y lit que son supplice est éternel.[3] Ailleurs, que le ver qui le ronge, ne meurt point.[4] Ailleurs encore, que ses tourments dureront toujours.[5] Et enfin, en propres termes, que ses peines seront éternelles.[6]

Mais, dit un autre incrédule, comment Dieu peut-il punir justement d'une peine éternelle un péché qui ne dure qu'un moment? — On répond que la gravité d'une faute ne se mesure pas à la durée du temps, mais à la grandeur de la malice; or, la malice du péché mortel étant infinie, ainsi que l'enseigne saint Thomas,[7] le coupable mériterait une peine infinie; mais, ajoute le même Docteur,[8] comme la

(1) Evigilabunt, alii in vitam æternam, et alii in opprobrium, ut videant semper. *Dan. 12. 2.*

(2) Discedite a me, maledicti, in ignem æternum. *Matth. 25. 41.*

(3) Ibunt hi in supplicium æternum. *Ibid. 46.*

(4) Vermis eorum non moritur, et ignis non exstinguitur. *Marc. 9. 43.*

(5) Fumus tormentorum eorum ascendet in sæcula sæculorum. *Apoc. 14. 11.*

(6) Pœnas dabunt in-interitu æternas. *II. Thess. 1. 9.*

(7) *P. 3. q. 1. a. 2. ad 2.* (8) *Comp. Theol. p. 1. c. 183.*

créature n'est pas capable d'une peine infinie en intensité, Dieu rend sa peine infinie en durée, ou éternelle. En outre, tant que le pécheur persiste dans son péché, il est juste que la peine qu'il mérite, ne cesse point; de là, comme dans le ciel la vertu des bienheureux, parce qu'elle dure toujours, est toujours récompensée; de même dans l'enfer le péché des damnés, parce qu'il dure toujours, est toujours puni. Eusèbe d'Emèse dit que, la cause, ou la volonté perverse, ne cessant pas d'exister, le châtiment n'aura jamais de fin.[1] Le damné est tellement obstiné dans son péché, que, si Dieu lui en offrait le pardon, il le refuserait, à cause de la haine qu'il garde envers Dieu. Ces paroles de Jérémie s'appliquent bien au réprouvé : *Quare factus est dolor meus perpetuus, et plaga mea desperabilis renuit curari?*[2] Il dit : Ma plaie est incurable, parce que je ne veux pas être guéri. — Or, comment Dieu peut-il guérir la plaie de sa mauvaise volonté, quand il est disposé à refuser même le remède qui lui serait offert? Voilà pourquoi le châtiment des réprouvés est appelé un glaive, une vengeance, qui est irrévocable.[3]

Il arrive de là que la mort, si redoutée sur la terre, est désirée des damnés en enfer, mais sans qu'ils puissent jamais la trouver. *En ces jours-là les hommes chercheront la mort, et ils ne la trouveront point ; et ils désireront mourir, et la mort fuira loin d'eux.*[4] Ils voudraient, pour sortir de leur malheur éternel, être exterminés et anéantis; mais ils ne peuvent y parvenir.[5] Si un condamné à la potence est déjà

(1) Quia non recipit causa remedium, carebit fine supplicium. *Ad Monach. hom. 1.*

(2) *Jer. 15. 18.*

(3) Ego Dominus eduxi gladium meum de vagina sua irrevocabilem. *Ezech. 21. 5.*

(4) In diebus illis, quærent homines mortem, et non invenient eam ; et desiderabunt mori, et fugiet mors ab eis. *Apoc. 9. 6.*

(5) Non est in illis medicamentum exterminii. *Sap. 1. 14.*

précipité de l'échelle, et que le bourreau ne se hâte pas de le faire mourir, il excite la compassion du peuple. Les malheureux damnés vivent en mourant continuellement au milieu de leurs tortures ; mais ils n'ont de la mort que le tourment, elle ne leur ôte point la vie. La première mort, dit saint Augustin, arrache l'âme du corps du pécheur qui voudrait ne point mourir ; mais la seconde mort, ou la mort éternelle, retient dans le corps l'âme qui voudrait mourir.[1] David dit que les damnés sont jetés dans l'enfer comme des brebis, pour y être la pâture de la mort.[2] La brebis, en paissant l'herbe, arrache les feuilles, et laisse la racine, qui fait que l'herbe ne meurt point et repousse toujours ; c'est ainsi que la mort agit sur les damnés : elle les tourmente par la peine, mais ne leur ôte point la vie, qui est comme la racine de la peine.

Mais, puisqu'il n'y a plus, pour ces malheureux, aucun espoir de sortir de l'enfer, ne pourraient-ils pas au moins se tromper eux-mêmes, et se faire illusion, en se disant : Qui sait? un jour peut-être, Dieu aura pitié de nous, et nous délivrera de ces peines? — Hélas ! non : dans l'enfer, il n'y a pas d'illusion, il n'y a pas de Qui sait? Le damné est certain, comme il est certain de l'existence de Dieu, que son enfer ne doit jamais finir. Il aura toujours devant les yeux ses péchés et la sentence de sa damnation éternelle.[3]

Concluons. Ainsi, mes très chers frères, l'affaire de notre salut éternel est la seule qui doive nous préoccuper, selon ce que dit saint Eucher : Le but de nos efforts, c'est l'éternitié.[4] Il s'agit d'une éternité heureuse ou malheureuse : si nous nous sauvons, nous serons toujours heureux dans une

(1) Prima mors animam nolentem pellit e corpore ; secunda mors animam nolentem tenet in corpore. *De Civ. D. l. 21. c. 3.*

(2) Sicut oves in inferno positi sunt ; mors depascet eos. *Ps. 48. 15.*

(3) Arguam te, et statuam contra faciem tuam. *Ps. 49. 21.*

(4) Negotium pro quo contendimus, æternitas est.

cité de délices; si nous nous damnons, nous serons toujours malheureux dans un abîme de tourments. Ce n'est pas là une affaire de peu d'importance; elle embrasse tous nos intérêts pour toute l'éternité. Lorsque Thomas Morus fut condamné à mort par Henri VIII, Louise, sa femme, vint l'engager à consentir aux volontés du tyran; mais il lui fit cette question : « Dites-moi, Louise : vu mon âge avancé, combien d'années pourrais-je vivre encore? » Sa femme lui répondit : « Vous pourriez bien vivre encore vingt ans. » « Pauvre marchande! s'écria Thomas; quoi! pour vingt années de plus à passer sur cette terre, vous voulez que je perde une éternité de bonheur, et que je me condamne à une éternité de peines? »

O Ciel! on croit à l'enfer, et on pèche! Mes chers auditeurs, gardons-nous d'être un jour du nombre de tant d'insensés qui pleurent maintenant dans l'enfer. Les malheureux! que leur reste-t-il des plaisirs qu'ils se sont donnés sur la terre? Saint Jean Chrysostome, considérant le sort du mauvais riche et celui du pauvre Lazare, s'écrie : O malheureux bonheur de ce monde, qui a conduit le riche au malheur éternel! O heureux malheur qui a conduit le pauvre au bonheur sans fin![1] Les saints se sont ensevelis vivants dans la vie présente, pour ne pas se trouver, après la mort, ensevelis dans l'enfer pour toute l'éternité. Si l'éternité était une chose douteuse, encore devrions-nous faire tous nos efforts pour éviter une éternité de peines; mais elle n'est point douteuse : c'est une vérité de foi, que chacun de nous, après cette vie, doit entrer dans l'éternité, pour y être à jamais heureux ou malheureux. Sainte Thérèse dit que c'est par manque de foi, que tant de chrétiens se damnent; ranimons donc en nous la foi, quand nous

(1) O infelix felicitas, quæ divitem ad æternam infelicitatem traxit! O felix infelicitas, quæ pauperem ad æternitatis felicitatem perduxit!

disons ces paroles du Symbole : Je crois la vie éternelle : *Credo vitam æternam.* Souvenons-nous qu'après cette vie il y a une autre vie qui ne finira jamais, et prenons tous les moyens pour assurer notre salut éternel ; faisons tout, renonçons à tout ; s'il faut quitter le monde, quittons-le ; car on ne saurait prendre trop d'assurances, dit saint Bernard, quand il s'agit de l'éternité : *Nulla nimia securitas, ubi periclitatur æternitas.*

SERMON LI.

VINGT-DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LES ANGOISSES DES MORIBONDS QUI ONT NÉGLIGÉ LEUR CONSCIENCE.

Reddite ergo, quæ sunt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei, Deo.[1]
Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

Un jour, les pharisiens, dans l'intention perfide de surprendre Jésus-Christ dans ses discours, afin de pouvoir l'accuser ensuite, lui envoyèrent demander s'il était permis de payer le tribut à César. Notre-Seigneur, leur faisant regarder la pièce de monnaie qui servait au paiement, les interrogea en ces termes : « De qui est cette image et cette inscription ? » Ils répondirent : « De César. » Alors, le divin Maître leur dit : *Reddite ergo, quæ sunt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei, Deo :* Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. — Par ces paroles, il a voulu nous enseigner que nous devons donner aux hommes ce qui leur est dû ; mais, quant à l'amour de notre cœur, il le veut tout pour lui-même ; car c'est à cette fin qu'il nous a créés, et c'est ce qu'il nous a ordonné par un précepte formel : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur.*[2] —

(1) *Matth. 22. 21.*
(2) Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.

Malheur à celui qui, au moment de la mort, verra qu'il a aimé les créatures, qu'il a aimé ses goûts, et qu'il n'a point aimé Dieu! Alors, il cherchera la paix, et il ne pourra la trouver, parce que beaucoup d'angoisses fondront sur lui.[1]

Quelles seront ces angoisses? Les voici : le malheureux se dira dans sa détresse : — 1. Hélas! je pouvais me sanctifier, et je ne l'ai point fait! — 2. Si j'avais encore le temps de remédier au mal qui est fait! mais le temps est à sa fin! — 3. Que ne puis-je au moins profiter du peu de temps qui me reste! mais ce temps n'est pas propre à réparer mon malheur!

1. Hélas! je pouvais me sanctifier, et je ne l'ai point fait!

Les justes, n'ayant pensé dans toute leur vie qu'à plaire à Dieu et à se sanctifier, vont avec une grande confiance au devant de la mort, qui les délivre des misères et des dangers de la vie présente, et les unit parfaitement à Dieu. Mais celui qui n'a songé qu'à se satisfaire lui-même, vivant à son aise, sans se recommander à Dieu, et sans s'occuper des comptes qu'il devra lui rendre un jour, comment pourra-t-il voir arriver la mort avec confiance? Les malheureux pécheurs éloignent le souvenir de la mort, quand il se présente à leur esprit, et ils ne pensent qu'à vivre agréablement, comme s'ils ne devaient jamais mourir; mais il est certain qu'un jour la fin doit venir pour chacun de nous,[2] et quand cette fin arrivera, *chacun devra recueillir ce qu'il aura semé*.[3] Si l'on a semé des œuvres saintes, on recueillera des récompenses et une vie éternelle; mais, si l'on a semé

(1) Angustia superveniente, requirent pacem, et non erit. *Ezech.* 7. 25.

(2) Finis venit, venit finis. *Ezech.* 7. 2.

(3) Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet. *Gal.* 6. 8.

des œuvres mauvaises, on recueillera des châtiments et une mort éternelle.

Le premier objet qui se présentera aux yeux du moribond, quand il saura qu'il va mourir, ce sera le tableau de sa vie passée ; et alors, les choses lui paraîtront bien différentes de ce qu'elles lui semblaient auparavant : ces vengeances qu'il regardait comme licites, ces scandales dont il faisait peu de compte, cette liberté de parler en matière obscène ou contre la réputation du prochain, ces plaisirs qui passaient pour innocents, ces injustices qu'il prétendait lui être permises, tous ces actes lui paraîtront alors tels qu'ils étaient en vérité, savoir, des péchés, des offenses graves envers Dieu, dont chacune méritait l'enfer. Ah! ces aveugles volontaires qui, pendant leur vie, ferment les yeux à la lumière verront à leur confusion, au moment de la mort, tout le mal qu'ils ont fait : *Alors s'ouvriront les yeux des aveugles.*[1] A la lueur du flambeau de la mort, *le pécheur verra* et comprendra ses torts *avec douleur.*[2]

Videbit : Il verra tous les désordres de sa vie : Sacrements, confessions sans vrai repentir et sans bon propos, contrats faits avec remords de conscience, dommages causés au prochain dans ses biens ou sa réputation, railleries offensantes, rancunes conservées, pensées de vengeance.

Videbit : Il verra les bons exemples donnés par ceux qui ont la crainte de Dieu, et qu'il a tournés en dérision, en les traitant de bigots, de faux dévots, et en taxant d'hypocrisie leurs actes de vertu et de piété.

Videbit : Il verra les lumières et les invitations réitérées qu'il a reçues de Dieu, les nombreux avis des pères spirituels, ainsi que les résolutions prises et les promesses faites bien des fois, mais toujours négligées.

(1) Tunc aperientur oculi cæcorum. *Is. 35. 5.*
(2) Peccator videbit, et irascetur. *Ps. 111. 10.*

Videbit : Il verra spécialement les mauvaises maximes qu'il a tenues dans sa vie : « Il faut se faire estimer, et conserver son honneur. » Mais, est-ce en foulant aux pieds l'honneur de Dieu? « Il faut prendre le plaisir, quand il vient. » Mais, est-ce même en offensant Dieu? « Que fait au monde celui qui est pauvre, et n'a point d'argent? » Mais, voulez-vous gagner de l'argent, et perdre votre âme? — Un tel répond : « N'importe. Que faire? nous sommes dans le monde; peut-on y paraître autrement? » — Ainsi parlent les mondains dans le cours de la vie; mais à la mort, ils changent de langage, et reconnaissent la vérité de cette maxime de Jésus-Christ : *Que sert-il à l'homme de gagner tout l'univers, s'il perd son âme?*[1] Malheureux que je suis, se dit alors le malade, j'ai eu tant de temps pour mettre ma conscience en ordre, et voici que j'arrive à la mort dans un état si misérable! Que m'en coûtait-il de me détacher de telle affection, de me confesser chaque semaine, de fuir telle occasion? Et eût-il dû m'en coûter beaucoup, je devais faire tout pour sauver mon âme; ce qui importe par-dessus tout. — Mais, hélas! les sentiments de ces moribonds, qui ont négligé leur conscience, ressemblent à ceux des damnés, qui, dans l'enfer, regrettent leurs péchés comme la cause de leur perte, mais sans fruit!

Au moment de la mort, on ne retire aucune consolation des divertissements dont on a joui, des pompes déployées, des succès obtenus, des vengeances exercées; toutes ces choses, alors, deviennent autant de glaives qui percent le cœur.[2] Les amis du monde, perdant leur vie, aiment à faire des banquets, à danser, à jouer, à rire et à se réjouir; mais à l'heure de la mort, ces ris et ces joies se changeront en

(1) Quid enim prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur? *Matth. 16. 26.*

2) Virum injustum mala capient in interitu. *Ps. 139. 12.*

pleurs et en tristesse, selon ce que dit saint Jacques.[1] C'est ce qu'on voit souvent arriver. Ce jeune homme folâtre, qui entretenait la conversation par ses mots piquants, ses facéties impudiques, est atteint d'une maladie grave; ses amis vont le visiter, et le trouvent tout affligé, tout triste : il ne badine plus, il ne rit plus, il ne parle plus; et s'il profère quelque mot, il ne fait qu'exprimer la terreur et le désespoir. On lui dit : Qu'est-ce que cela signifie? D'où vient cette grande tristesse? Soyez tranquille, ce ne sera rien. — « Soyez tranquille! » cela est facile à dire; mais, comment peut-il être tranquille, ce pauvre malade dont la conscience se trouve chargée de beaucoup de péchés, quand il voit que dans peu il devra comparaître au tribunal de Jésus-Christ pour rendre compte de tout, et qu'il a bien raison de craindre la sentence de mort éternelle? Il dit alors : O insensé que j'ai été! si j'avais aimé Dieu, je ne me trouverais pas maintenant dans ces angoisses! — Il dit encore : Ah! si j'avais le temps de remédier aux désordres de ma conscience! — C'est le sujet du second point.

2. Si j'avais encore le temps de remédier au mal qui est fait! mais le temps est à sa fin.

Ah! dira le malheureux moribond, si j'avais encore le temps! — Mais, quand dira-t-il cela? Lorsque déjà l'huile de sa lampe sera à la fin, et qu'il sera près d'entrer dans l'éternité. Une des plus grandes angoisses qu'on éprouve à l'heure de la mort, c'est de voir les mauvais usages qu'on a fait du temps, dans lequel, au lieu d'acquérir des mérites pour le ciel, on s'est accumulé des mérites pour l'enfer. — Ah! si j'avais encore le temps! — Quoi! vous demandez du temps? Vous avez perdu tant de nuits à jouer, tant d'années à satis-

(1) Risus vester in luctum convertatur, et gaudium in mœrorem. *Jac. 4. 9.*

faire vos désirs, sans penser à votre âme, et maintenant vous demandez du temps? Mais il n'en reste plus.[1] Les prédicateurs ne vous ont-ils pas averti de vous tenir prêt pour la mort, parce que, suivant la parole du Seigneur, elle vous arriverait quand vous y penseriez le moins.[2] Vous avez méprisé ces avertissements, vous avez voulu perdre le temps que la bonté de Dieu vous accordait, sans que vous l'eussiez mérité, et maintenant le temps est fini pour vous. Ecoutez la voix du prêtre qui vous assiste; il vous ordonne de quitter ce monde : *Proficiscere, anima christiana, de hoc mundo.* Et où faut-il aller? Dans l'éternité, dans l'éternité! La mort n'épargne personne, ni les pauvres ni les monarques; et quand son heure est venue, elle n'attend pas un instant : *Vous lui avez marqué des limites qu'il ne pourra dépasser.*[3]

Oh! quelle sera la terreur du moribond, quand il entendra parler de sa fin prochaine, et qu'il dira en lui-même : Ce matin, je suis encore en vie; ce soir, je serai mort! Aujourd'hui, je suis dans cette maison; demain, je serai dans une fosse! Et mon âme, où sera-t-elle? — Son épouvante augmentera, quand il verra préparer le cierge pour sa mort, et qu'il entendra le confesseur ordonner aux parents de sortir de la chambre, et de ne plus y entrer. Elle augmentera encore, quand le confesseur lui mettra entre les mains le Crucifix, en disant : « Embrassez Jésus-Christ, et ne pensez plus au monde. » Il prend le Crucifix, et il le baise; mais, en le baisant, il tremble au souvenir de tant d'injures qu'il lui a faites! Il voudrait alors avoir un vrai repentir de ses fautes; mais il voit que son repentir est forcé par la nécessité de la mort imminente, selon ce qu'enseigne saint Augustin : Celui qui est abandonné par ses péchés avant d'y

(1) Tempus non erit amplius. *Apoc. 10. 6.*

(2) Estote parati; quia, qua hora non putatis, Filius hominis veniet. *Luc. 12. 40.*

(3) Constituisti terminos ejus, qui præteriri non poterunt. *Job. 14. 5.*

renoncer, ce n'est pas librement, mais comme de force qu'il les désavoue.[1]

L'erreur commune des mondains pendant leur vie, c'est que les choses de la terre leur semblent grandes, tandis que celles du ciel leur semblent petites et incertaines, comme des choses qu'on voit de loin; les tribulations leur paraissent insupportables; les péchés graves sont à leurs yeux comme des choses qui n'ont pas beaucoup d'importance. Ces malheureux se trouvent comme enfermés dans un lieu rempli de fumée, où ils ne peuvent discerner les objets. Mais à l'heure de la mort, ces ténèbres se dissipent, et l'âme voit les choses comme elles sont : tout ce qui est temporel, se laisse voir tel qu'il est, vanité, mensonge, illusion; et ce qui est éternel se montre grand, comme il est en effet. Ah! que le jugement, l'enfer, l'éternité, dont on fait peu de compte dans la vie, paraîtront de grandes choses au moment de la mort! Et à mesure que ces choses se découvriront telles qu'elles sont, les terreurs du moribond ne feront qu'augmenter, dit saint Grégoire. Plus la sentence du Juge approche, plus se fait sentir la crainte de la condamnation.[2] — Aussi le malade s'écrie-t-il alors en soupirant : Oh! comme je meurs désolé! que je suis misérable! Oh! si j'avais su que m'attendait une mort si malheureuse! — Eh quoi! ne l'avez-vous pas su? Mais vous deviez le prévoir; car vous saviez qu'une mauvaise vie ne peut se terminer par une bonne mort. — Il continue : Mais, puisque dans peu je dois mourir, que ne puis-je au moins en ce moment tranquilliser ma conscience! — Nous arrivons ici au troisième point.

(1) Qui prius a peccatis relinquitur, quam ipse relinquat, ea non libere, sed quasi necessitate condemnat. *De Vera Pœn. c. 17.*

(2) In morte fit tanto timor acrior, quanto et retributio æterna vicinior; et quanto magis districtum judicium quasi tangitur, tanto vehementius formidatur. *Mor. l. 24. c. 17.*

3. Que ne puis-je au moins profiter du peu de temps qui me reste! mais ce temps n'est pas propre à réparer mon malheur!

Les derniers moments des moribonds qui ont négligé le soin de leur âme, ne sont pas propres à remédier aux désordres de leur conscience, et cela pour deux raisons : la première, c'est que le temps qui reste, est fort court; car, lorsque la maladie devient grave, on ne s'occupe que des médecins, des remèdes, du testament à faire; d'ailleurs, alors, les parents, les amis, et même les médecins ne font que tenir le malade dans l'illusion, en lui donnant l'espoir qu'il ne mourra pas de cette maladie; en sorte que, trompé par la confiance qu'on lui inspire, il sera loin de se persuader que sa fin approche. Quand donc commencera-t-il à s'en persuader? Lorsqu'il sera près de mourir; et c'est la seconde des raisons pour lesquelles ce temps n'est pas propre à remédier aux maux de l'âme. Alors, comme le corps est malade, l'esprit l'est aussi : les oppressions de poitrine, les douleurs de tête, les évanouissements, les délires, accablent tellement le malade, qu'il se trouve incapable de s'appliquer à concevoir une vraie détestation de ses péchés, et à réparer les désordres de sa vie passée, en sorte qu'il ait la conscience tranquille. La seule nouvelle qu'on lui donne de sa mort prochaine, le trouble au point qu'il ne vit plus qu'à demi.

Lorsqu'on souffre d'une forte migraine, tellement qu'on a dû passer deux ou trois nuits sans dormir, on ne saurait même dicter une simple lettre de cérémonie; comment donc, au moment de la mort, réparer une conscience en désordre depuis trente ou quarante années, quand, dans les douleurs de la maladie, on entend peu, on comprend peu, et on ne voit qu'un amas confus de choses qui toutes épouvantent et troublent l'esprit? Alors se vérifie ce qu'on lit dans l'Evan-

gile, touchant la nuit, où l'on ne peut plus agir.[1] Alors, on entend intérieurement cette voix qui dit : Maintenant, il n'est plus temps de travailler; ce qui est fait, est fait.[2] Dans ce triste état, les angoisses ne font que se multiplier.[3]

On entend dire souvent : Cet homme a mené une mauvaise vie, mais il a fait une belle mort, au milieu des regrets, des gémissements. — Ecoutons saint Augustin : Ce qui fait pleurer ces pécheurs, dit-il, c'est la crainte de la mort imminente, et non le repentir de leurs péchés.[4] Ils ont horreur, non du péché, mais du feu, ajoute-t-il ailleurs.[5] Jusqu'ici, le moribond a aimé certains objets coupables, et maintenant, les détestera-t-il? Peut-être même les aimera-t-il encore plus; car les objets aimés, quand on craint de les perdre, en deviennent plus chers. On connaît l'histoire de ce docteur de Paris, maître de saint Bruno : il mourut avec des signes de pénitence; mais ensuite, son corps étant sur la bière, il déclara qu'il était damné.[6] Si, au moment de la mort, même les personnes saintes se plaignent d'avoir la tête si faible, qu'elles ne peuvent guère penser à Dieu et appliquer leur esprit à produire de bons actes, comment celui qui n'en a pas eu l'habitude de le faire durant sa vie, le fera-t-il à sa mort? Cependant, dira-t-on, les paroles du moribond semblaient exprimer un vrai repentir de sa mauvaise vie; mais le point est de savoir s'il a réellement eu un vrai repentir : alors, le démon trompe, en faisant prendre pour un vrai repentir la velléité d'avoir le repentir. — Le pécheur dit : Je me repens,

(1) Venit nox, quando nemo potest operari. *Jo. 9. 4.*

(2) Jam enim non poteris villicare. *Luc. 16. 2.*

(3) Angustia superveniente..., conturbatio super conturbationem veniet. *Ezech. 7. 25.*

(4) Morientes, non delicti pœnitentia, sed mortis urgentis admonitio compellit.

(5) Non peccare metuit, sed ardere. *Epist. 145. E. B.*

(6) *Bolland. 6. oct.*

je regrette de tout mon cœur, etc. — Mais ces paroles sortent d'un cœur de pierre.[1] — On allègue qu'il s'est confessé plusieurs fois, qu'il a reçu tous les sacrements. — Mais, demanderai-je, est-il sauvé? Dieu sait comment il a fait ces confessions, comment il a reçu les sacrements. — On ajoute qu'il est mort tout résigné. — « Résigné? » Le condamné qu'on mène à l'échafaud, semble aussi se résigner; mais pourquoi? Parce qu'il ne peut s'échapper des mains des exécuteurs, qui le tiennent enchaîné.

O momentum, a quo pendet æternitas! O moment d'où dépend une éternité! L'approche du dernier moment faisait trembler les saints; ils s'écriaient : « Mon Dieu! dans peu d'heures, où serai-je? » Saint Grégoire observe que la crainte de la vengeance divine va parfois jusqu'à troubler même l'âme du juste.[2] Que sera-ce donc de celui qui s'est peu occupé de Dieu, quand il verra se dresser l'échafaud où il doit être supplicié? Il verra de ses yeux la mort qui va frapper son âme, et il commencera dès lors à éprouver la colère de Dieu.[3] Le Viatique qu'il doit recevoir, l'Extrême-Onction qui lui est donnée, le Crucifix qu'on lui met en main, la recommandation de l'âme que récite le prêtre, le cierge bénit qui est allumé, formeront l'échafaud de la divine justice. Le malade s'aperçoit que déjà il se couvre d'une sueur froide, qu'il ne peut plus se mouvoir, qu'il ne peut plus parler, que déjà la respiration lui manque, en un mot, que le moment de sa mort est proche; il voit son âme souillée de péchés, le Juge qui l'attend, l'enfer qui brûle sous ses pieds; et c'est au milieu de cette confusion de ténèbres et de craintes qu'il entrera dans l'éternité!

(1) De medio petrarum dabunt voces. *Ps. 103. 12.*

(2) Nonnunquam terrore vindictæ etiam justi anima turbatur. *Mor. l. 24. c. 18.*

(3) Videbunt oculi ejus interfectionem suam, et de furore Omnipotentis bibet. *Job. 21. 20.*

Puissent les hommes avoir la sagesse de comprendre et de prévoir ce qui doit leur arriver à la fin![1] — Voilà, mes chers auditeurs, comment l'Esprit-Saint nous avertit de prévenir dès maintenant ces terribles angoisses qui nous attendent à l'heure de la mort. Tâchons donc au plus tôt de mettre en ordre les comptes que nous devons rendre à Dieu, car, alors, il nous sera impossible de le faire de manière que notre âme soit sauvée.

Mon Jésus crucifié! je ne veux pas attendre la mort pour m'unir à vous; je vous embrasse dès à présent. Je vous aime par-dessus toutes choses, et, parce que je vous aime, je me repens de tout mon cœur de vous avoir offensé et méprisé, vous qui êtes une bonté infinie. Je suis résolu et j'espère, avec votre grâce, de vous aimer toujours désormais et de ne plus vous offenser; aidez-moi par les mérites de votre passion.

(1) Utinam saperent, et intelligerent, ac novissima providerent! *Deut. 32. 29.*

SERMON LII.

VINGT-TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'IMPÉNITENCE.

Domine, filia mea modo defuncta est.[1]
Seigneur, ma fille vient de mourir.

Que Dieu est bon! Pour obtenir d'un homme le pardon d'un déplaisir que nous lui avons causé, combien de peines ne devons-nous pas nous donner! Il n'en est pas de même de Dieu : quand un pécheur s'humilie et tombe à ses pieds, se repentant de l'avoir offensé, aussitôt il lui pardonne et il l'embrasse. Pécheurs, dit le Seigneur, je me suis détourné de vous, parce que vous vous étiez détournés de moi; *retournez-vous vers moi, et je me retournerai vers vous,*[2] et je vous embrasserai. — En effet, lorsque David fut repris de son péché par le prophète Nathan, il rentra en lui-même et dit : J'ai péché, j'ai offensé Dieu : *Peccavi Domino*. Et au même instant, le Prophète lui déclara que Dieu lui avait pardonné.[3]

Venons à l'Evangile du jour, où il est dit qu'un chef de synagogue, dont la fille était morte, recourut aussitôt à Jésus-Christ, afin qu'il vînt lui rendre la vie, en posant sa

(1) *Matth. 9. 18.*

(2) Convertimini ad me, ait Dominus exercituum, et convertar ad vos. *Zach. 1. 3.*

(3) Dominus quoque transtulit peccatum tuum. *II. Reg. 12. 13.*

main sur elle.[1] Saint Bonaventure, au sujet de ce texte, s'adresse au pécheur, et lui dit : Mon frère, cette fille, c'est votre âme : le péché lui a donné la mort; hâtez-vous de vous convertir à Dieu.[2] Faites-le bien vite; car, si vous tardez, si vous différez de jour en jour, la colère de Dieu viendra vous surprendre, et vous jettera dans l'enfer, comme l'Esprit-Saint vous en avertit.[3]

Ce sera là le sujet de ce sermon, où je vous ferai voir, — dans le premier point, le danger que court celui qui se trouve en état de péché, et qui diffère sa conversion, — et dans le second, le remède à employer par celui qui se trouve en état de péché, et qui veut se sauver.

1. Le danger de celui qui se trouve en état de péché, et qui diffère sa conversion.

Saint Augustin considère trois sortes de chrétiens : les premiers sont ceux qui, après le baptême, ont toujours conservé l'innocence; les seconds, ceux qui, après avoir péché, se sont convertis, et ont ensuite persévéré dans la grâce de Dieu; les troisièmes, ceux qui toujours sont tombés et retombés, et que la mort a trouvés dans ce malheureux état. Quant aux premiers et aux seconds, le saint Docteur les donne pour assurés de leur salut; mais quant aux troisièmes, il ne dit pas qu'ils se sauvent, il ne le présume pas, il ne le promet pas;[4] paroles qui dénotent son sentiment :

(1) Domine, filia mea modo defuncta est; sed veni, impone manum tuam super eam, et vivet.

(2) Filia tua est anima : per culpam modo defuncta est; festina conversionem.

(3) Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem; subito enim veniet ira illius, et in tempore vindictæ disperdet te. *Eccli. 5. 8.*

(4) Non dico, non præsumo, non promitto. *Serm. 293. E. B.*

c'est-à-dire qu'il est fort difficile que de tels pécheurs se sauvent. Saint Thomas[1] enseigne que celui qui est en état de péché mortel, ne peut y rester sans commettre un nouveau péché. C'est ce qu'a dit avant lui saint Grégoire : Le péché qui n'est pas expié par la pénitence, entraîne par son propre poids l'âme à un autre péché ; de sorte que le péché est cause d'un autre péché.[2] Un péché est cause d'un autre péché ; cela vient de ce que la raison dans le pécheur, étant désordonnée, le porte au mal, en sorte qu'il ne peut résister longtemps à la tentation, comme l'explique saint Anselme.[3] C'est pourquoi, selon saint Antonin, quoique le pécheur connaisse le bien, qui est d'être dans la grâce de Dieu, se trouvant néanmoins privé de la grâce, quelque effort qu'il fasse pour éviter de tomber, il retombe toujours.[4] C'est qu'en effet, suivant la parole de Notre-Seigneur, une branche séparée de la vigne ne peut porter de fruit.[5]

Mais moi, dit un jeune homme, plus tard, je me donnerai à Dieu. — Telle est la fausse espérance qui porte les pécheurs à demeurer dans le péché jusqu'à la mort, et à passer de la mort à l'enfer. Comment pouvez-vous dire que vous vous donnerez à Dieu plus tard ? Qui vous promet que vous en aurez le temps, et qu'une mort imprévue ne viendra pas vous enlever du monde, avant que vous vous soyez donné à Dieu ? Ecoutez cet avis de saint Grégoire : Le Seigneur a promis le pardon à celui qui se repent de ses fautes ; mais

(1) *1. 2. q. 75. a. 4.*

(2) Peccatum quod pœnitentia non diluit, ipso suo pondere mox ad aliud trahit ; unde fit ut non solum peccatum sit, sed et cauaa peccati. *Mor. l. 25. c. 12.*

(3) Quando quis manet in peccato, ratio jam est deordinata ; et ideo, veniente tentatione, faciet id quod est facilius agere.

(4) Per peccatum non potest prosequi bonum quod cognoscit ; conatur, et labitur.

(5) Sicut palmes non potest ferre fructum a semetipso, nisi manserit in vite ; sic nec vos, nisi in me manseritis. *Jo. 15. 4.*

il n'a pas promis de donner, à celui qui veut persister dans le péché, le temps de se convertir.[1] — Vous dites : « Plus tard. » Mais Jésus-Christ déclare que le temps n'est pas en notre pouvoir, que Dieu se l'est réservé.[2] Il nous donne en outre l'exemple d'un figuier qui était resté trois années sans porter de fruit; le maître, le trouvant inutile, ordonna de l'abattre.[3] — Vous qui dites : « Plus tard, je me donnerai à Dieu ; » écoutez cette question : Pourquoi le Seigneur vous conserve-t-il la vie? est-ce afin que vous continuiez à pécher? Non, certes : il vous donne la vie, afin que vous quittiez le péché, et que vous vous corrigiez : *Ne savez-vous pas,* demande saint Paul, *que la bonté de Dieu vous veut amener à la pénitence?*[4] Si, au lieu d'avoir la volonté de vous corriger, vous dites : « Plus tard, on en parlera; » alors, Dieu dira : *Succide ergo illam : ut quid etiam terram occupat?* Pourquoi cet indigne pécheur reste-t-il sur la terre? pour continuer à m'offenser? Vite, qu'on abatte cet arbre qui ne donne pas de fruit, et qu'on le jette au feu.[5]

Mais, supposons que plus tard le Seigneur vous donne le temps de vous convertir; si vous ne vous convertissez pas maintenant, vous convertirez-vous plus tard? Les péchés sont comme autant de chaînes qui lient le pécheur.[6] Mon frère, si vous ne savez pas rompre les chaînes qui vous lient

(1) Qui pœnitenti veniam spopondit, peccanti diem crastinum non promisit. *In Evang. hom. 12.*

(2) Non est vestrum nosse tempora vel momenta, quæ Pater posuit in sua potestate. *Act. 1.* 7.

(3) Ecce anni tres sunt, ex quo venio quærens fructum in ficulnea hac, et non invenio; succide ergo illam : ut quid etiam terram occupat? *Luc. 13.* 7.

(4) Ignoras quoniam benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit? *Rom. 2. 4.*

(5) Omnis ergo arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur. *Matth. 3. 10.*

(6) Funibus peccatorum suorum constringitur. *Prov. 5. 22.*

maintenant, comment pourrez-vous les rompre plus tard, quand elles seront redoublées par les nouveaux péchés que vous aurez commis? C'est ce que le Seigneur a daigné montrer un jour à saint Arsène, comme Rosweide le rapporte dans les Vies des Pères : pour lui donner à entendre jusqu'où va la folie des pécheurs impénitents, il lui fit voir un Ethiopien qui, trouvant un fagot trop pesant, ne faisait qu'y ajouter d'autres morceaux de bois, et se rendait ainsi de plus en plus impuissant à l'emporter; ensuite, il lui dit : « Voilà ce que font les pécheurs; ils voudraient se décharger des péchés qu'ils ont commis, et ils en commettent de nouveaux. » En outre, ces nouveaux péchés les entraînent à d'autres excès plus nombreux et plus coupables. Ainsi Caïn, après avoir péché par envie contre son frère, en vint à le haïr, puis à le tuer, et finit par désespérer de la miséricorde de Dieu, en disant que son iniquité était trop grande, pour qu'il pût en obtenir le pardon.[1] De même Judas, ayant d'abord péché par avarice, trahit Jésus-Christ, et puis se donna la mort. On le voit, les péchés entraînent le pécheur, et le rendent tellement leur esclave, que le malheureux connaît sa ruine, et qu'il la veut.[2]

De plus, les péchés pèsent tellement sur la tête du pécheur, qu'ils ne lui laissent plus voir le ciel ni le salut éternel, ainsi que David le confessait de lui-même en gémissant : *Mes iniquités se sont élevées jusqu'au-dessus de ma tête, et comme un fardeau accablant elles se sont appesanties sur moi.*[3] En sorte que le malheureux perd la raison, ne regarde plus que les biens terrestres, et oublie les jugements de Dieu.[4] Il va jusqu'à haïr la lumière, craignant qu'elle ne

(1) Major est iniquitas mea, quam ut veniam merear. *Gen. 4. 13.*

(2) Iniquitates suæ capiunt impium. *Prov. 5. 22.*

(3) Iniquitates meæ supergressæ sunt caput meum, et sicut onus grave, gravatæ sunt super me. *Ps. 37. 5.*

(4) Et everterunt sensum suum, et declinaverunt oculos suos, ut

le trouble dans ses indignes plaisirs : *Celui qui fait mal, hait la lumière,*[1] dit Jésus. Ainsi plongé dans l'aveuglement, il ne fait que tourner au milieu du mal, allant d'un péché à un autre.[2] Et il méprise tout, avertissements, inspirations divines, enfer, paradis et Dieu : *Quand l'impie est arrivé au fond de l'abîme des péchés, il méprise tout.*[3]

Job disait : *Il m'a brisé, en me faisant plaie sur plaie, il est venu fondre sur moi comme un géant.*[4] Quand on surmonte une tentation, on acquiert plus de force pour vaincre les autres à l'avenir, et la force du démon diminue; quand, au contraire, on cède à la tentation, le démon devient un géant, et l'on se trouve si faible, qu'on n'a presque plus la force de lui résister. Si quelqu'un reçoit une blessure de son ennemi, il perd de ses forces; et si, après cela, il reçoit encore d'autres blessures, il sera tellement affaibli, qu'il ne pourra plus se défendre. C'est ce qui arrive à ces insensés qui disent : « Plus tard, je me donnerai à Dieu; » comme s'ils pouvaient résister au démon, quand ils ont perdu leurs forces, et que leurs plaies se sont gangrénées.[5] Les plaies peuvent se guérir facilement, quand on se hâte d'y remédier; mais quand elles sont gangrénées, la guérison devient très difficile; il faut alors y appliquer le feu, et bien souvent, malgré le feu, on ne parvient pas à les guérir.

Mais on objectera : Saint Paul assure que Dieu veut le

non viderent cœlum, neque recordarentur judiciorum justorum. *Dan. 13. 9.*

(1) Qui male agit, odit lucem. *Jo. 3. 20.*

(2) In circuitu impii ambulant. *Ps. 11. 9.*

(3) Impius, cum in profundum venerit peccatorum, contemnit. *Prov. 18. 3.*

(4) Concidit me vulnere super vulnus, irruit in me quasi gigas. *Job. 16. 15.*

(5) Putruerunt et corruptæ sunt cicatrices meæ, a facie insipientiæ meæ. *Ps. 37. 6.*

salut de tous les hommes.[1] Et Jésus-Christ est venu sur la terre pour sauver les pécheurs.[2] — Je réponds : Dieu veut le salut de tous les hommes, sans aucun doute; mais cela s'entend de ceux qui veulent se sauver, non de ceux qui veulent se perdre, Jésus-Christ est venu pour sauver les pécheurs, mais non les obstinés. Pour nous sauver, deux choses sont nécessaires : premièrement, la grâce de Dieu, et secondement, notre coopération. C'est pourquoi le Seigneur nous avertit qu'il frappe sans cesse à la porte de notre cœur, prêt à y entrer, si nous voulons le recevoir.[3] Ainsi, pour que Dieu entre en nous par sa grâce, il est nécessaire que nous prêtions l'oreille à sa voix, et que nous lui ouvrions notre cœur. De même, l'Apôtre nous engage à opérer notre salut avec crainte et tremblement.[4] Il dit : Opérez : *Operamini;* nous devons donc, de notre côté, y coopérer par les bonnes œuvres; sans quoi, le Seigneur nous donnera seulement la grâce suffisante, avec laquelle, tant qu'elle reste suffisante, et ne devient pas efficace, comme l'expliquent les théologiens, nous pourrons nous sauver, mais certainement nous ne nous sauverons pas. En voici la raison : celui qui est en état de péché, et qui continue à pécher s'attache à la chair et s'éloigne de Dieu de plus en plus; or, comment Dieu peut-il se rapprocher de nous par sa grâce, quand nous ne faisons que nous éloigner de lui de plus en plus? Alors aussi, il se retire, et sa main cesse de répandre sur nous ses faveurs : *Je délaisserai* (cette vigne stérile), *et je défendrai aux nuages d'y laisser*

(1) Omnes homines vult salvos fieri. *I. Tim. 2. 4.*

(2) Christus Jesus venit in hunc mundum peccatores salvos facere. *I. Tim. 1. 15.*

(3) Ecce sto ad ostium, et pulso; si quis audierit vocem meam, et aperuerit mihi januam, intrabo ad illum. *Apoc. 3. 20.*

(4) Cum metu et tremore vestram salutem operamini. *Phil. 2. 12.*

tomber la pluie.[1] Quand une âme continue à offenser Dieu, le Seigneur l'abandonne et la prive de ses secours : alors, elle ne sentira plus le remords de la conscience, elle ne verra plus la lumière qui doit la diriger, et ainsi s'augmenteront en elle l'aveuglement de l'esprit et l'endurcissement du cœur ; en sorte qu'elle restera insensible aux avertissements divins, aux maximes de la foi et aux funestes exemples des autres âmes rebelles, qui sont allées finir leurs désordres dans l'enfer.

Mais, qui sait? dit un obstiné ; Dieu aura peut-être pitié de moi, comme il a eu pitié de certains grands pécheurs. — Saint Jean Chrysostome lui répond : Vous dites : « Dieu me donnera peut-être la grâce du salut ; » pourquoi dites-vous : « Peut-être? » Parce que ce cas est quelquefois arrivé ; mais, pensez qu'il s'agit de votre âme, qui, une fois perdue, est perdue pour toujours.[2] — Telle est la réponse du saint Docteur ; je reprends et j'ajoute : Oui, il est vrai que Dieu, par certaines grâces extraordinaires, a sauvé quelques pécheurs énormément coupables ; mais ce sont là des cas très rares, ce sont des prodiges, des miracles de la grâce, par lesquels Dieu a voulu montrer jusqu'où va sa miséricorde. Ordinairement, pour les pécheurs qui ne veulent pas en finir, Dieu met fin à leur conduite en les condamnant à l'enfer, suivant ses menaces si multipliées dans les saintes Ecritures. Il dit aux pécheurs impénitents : *Vous avez méprisé tous mes conseils, vous n'avez tenu aucun compte de mes remontrances ; eh bien, moi à mon tour, quand je vous verrai périr, je me moquerai de vous et vous tournerai en dérision.*[3] — Il ajoute : *Alors, ils m'invoqueront,*

(1) Et ponam eam desertam... ; et nubibus mandabo, ne pluant super eam imbrem. *Is. 5. 6.*

(2) « Fortasse dabit, » inquis ; cur dicis : « Fortasse? » Contigit aliquando ; sed cogita quod de anima deliberas. *In II. Cor. hom. 22.*

(3) Despexistis omne consilium meum, et increpationes meas

et je ne les écouterai point.[1] Je les ai appelés plusieurs fois et ils n'ont point voulu m'entendre;[2] maintenant qu'ils m'appellent, il est juste que je ne les entende point. — Dieu supporte, mais il ne supporte pas toujours; quand arrive le temps du châtiment, il punit les fautes passées et les fautes présentes.[3] Et plus il a mis de patience à attendre le pécheur, dit saint Augustin, plus il mettra de sévérité à le punir de sa négligence.[4] Celui qui promet de se convertir, et néglige de le faire, se rend indigne de la grâce d'une vraie conversion.

Mais, dira-t-on, Dieu est plein de miséricorde. — Il est plein de miséricorde, mais il n'agit point sans raison : user de miséricorde envers celui qui veut continuer à l'offenser, ce ne serait pas bonté, mais stupidité. Est-ce parce que je suis bon, dit le Seigneur, que vous voulez être méchant?[5] Dieu est bon, mais aussi il est juste; c'est pourquoi il nous engage à observer sa loi, si nous voulons nous sauver.[6] Si Dieu était miséricordieux envers les méchants comme envers les bons, et donnait à tous la grâce de se convertir avant la mort, ce serait, même pour les bons, une grande tentation de pécher; mais non : quand le terme de ses miséricordes est arrivé, il punit, et ne pardonne plus.[7] Aussi, il nous donne cet avis : *Priez, afin que votre fuite n'ait pas lieu en*

neglexistis; ego quoque in interitu vestro ridebo et subsannabo. *Prov. 1. 25.*

(1) Tunc invocabunt me, et non exaudiam. *Ibid. 28.*

(2) Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam; sed induraverunt cervicem suam, ne audirent me. *Jer. 17. 23.*

(3) Altissimus enim est patiens redditor. *Eccli. 5. 4.*

(4) Quanto diutius exspectat ut emendetis, tanto gravius vindicabit, si neglexeritis. *De Rectit. cath. conv. n. 21.*

(5) An oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum? *Matth. 20. 15.*

(6) Si autem vis ad vitam ingredi, serva mandata. *Matth. 19. 17.*

(7) Et non parcet oculus meus super te, et non miserebor. *Ezech. 7. 4.*

hiver ni le jour du sabbat.[1] On ne peut travailler en hiver à cause du froid, ni le jour du sabbat à cause de la loi ; cela signifie que, pour les pécheurs impénitents, un temps viendra où ils voudront se donner à Dieu, et s'en verront empêchés par leurs mauvaises habitudes. Les exemples d'un tel malheur sont innombrables ; nous citons les deux suivants.

Cataneo, dans ses sermons sur la bonne mort, rapporte qu'un jeune débauché, exhorté à changer de conduite, répondait : « J'ai une sainte qui est toute-puissante ; c'est la miséricorde de Dieu. » Voyant venir la mort, ce misérable demanda un confesseur ; et comme il voulait se préparer à la confession, le démon lui mit devant les yeux le tableau de tous ses péchés. A cette vue, rempli de terreur, il s'écria : « Hélas ! quelle longue liste de péchés ! » Et il expira ainsi, avant d'avoir pu se confesser.

De plus, Campadelli, dans sa Dominicale, rapporte qu'un jeune noble, plongé dans des péchés sensuels, fut averti par Dieu même et par les hommes de se corriger, et qu'il méprisa tout. Etant ensuite tombé dangereusement malade, il se confessa, et promit de changer de vie ; mais, dès qu'il fut guéri, il retourna au vice. Voici le châtiment que Dieu lui infligea : se trouvant un jour dans un champ où se faisait la vendange, il fut pris de la fièvre, rentra chez lui, et envoya aussitôt chercher un religieux qui était dans le voisinage, parce que le mal empirait ; le religieux arrive, entre dans la chambre, et salue le malade ; mais il le voit avec une figure horrible, les yeux ouverts et la bouche béante, et le corps noir comme le charbon ; il veut lui parler, et il le trouve mort.

Mes chers auditeurs, ne soyez pas vous-mêmes de malheureux exemples de la justice de Dieu ; quittez le péché, et

(1) Orate autem, ut non fiat fuga vestra in hieme vel sabbato. *Matth. 24. 20.*

quittez-le sur-le-champ; car, si vous tardez, le même châtiment qu'ont subi tant d'autres, tombera aussi sur vous. — Venons au remède.

2. Le remède à employer par celui qui se trouve en état de péché, et qui veut se sauver.

On demanda un jour à Jésus-Christ s'il y en a peu qui se sauvent.[1] Il répondit : *Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite; car, je vous le dis, plusieurs chercheront à entrer, et ne le pourront pas.*[2] Le Seigneur dit que plusieurs cherchent à entrer dans le ciel, mais sans y parvenir ; pourquoi ? Parce qu'ils veulent y entrer, mais sans se gêner, sans se faire violence pour s'abstenir des plaisirs illicites. La porte du ciel est étroite ; il faut se donner de la peine, faire des efforts, pour y entrer : *Contendite intrare per angustam portam.* Et nous devons être persuadés que, ce que nous pouvons faire aujourd'hui, nous ne pourrons pas toujours le faire plus tard : illusion qui cause la perte de bien des âmes; car, plus tard, comme nous l'avons expliqué dans le premier point, l'âme se trouvera plus faible, plus obscurcie, plus endurcie, et les secours divins lui manqueront; elle restera ainsi jusqu'à la mort dans son péché. — Vous dites : « Plus tard, je le ferai ; » vous reconnaissez donc que, pour vous sauver, vous devez quitter le péché; et puisqu'il faut quitter le péché, pourquoi ne le faites-vous pas maintenant que Dieu vous y invite? C'est ce que disait saint Augustin : Si vous voulez le faire un jour, pourquoi pas aujourd'hui?[3] Le temps favorable que vous avez à présent, plus tard, vous ne l'aurez plus; et la miséricorde dont Dieu

(1) Domine, si pauci sunt, qui salvantur? *Luc. 13. 23.*

(2) Contendite intrare per augustam portam, quia multi, dico vobis, quærent intrare, et non poterunt.

(3) Si aliquando, quare non modo? *Possid. c. 27.*

use maintenant envers vous, plus tard, il n'en usera plus; si donc vous voulez vous sauver, ce que vous avez à faire pour cela, faites-le promptement : confessez-vous le plus tôt possible, et craignez que le moindre retard ne cause la ruine éternelle de votre âme.

On ne doit pas, dit saint Fulgence, rester plus longtemps en état de péché dans l'espoir d'obtenir miséricorde, alors qu'on ne voudrait pas rester plus longtemps malade dans l'espoir de guérir.[1] Si vous étiez malade, et que le médecin vous offrît un remède sûr pour vous guérir, diriez-vous : Je ne veux pas me guérir maintenant, parce que j'espère me guérir plus tard? — Et quand il s'agit du salut de votre âme, vous voulez rester dans le péché, en disant : J'espère que plus tard Dieu me fera encore miséricorde? — Et si le Seigneur, selon ses justes jugements, ne veut pas vous faire miséricorde, qu'en sera-t-il de vous? ne serez-vous pas damné? *Faisons donc le bien*, dit l'apôtre, *maintenant que nous avons le temps de le faire*,[2] car, plus tard, ce temps nous manquera peut-être. Aussi, le Seigneur nous recommande de veiller à la garde de notre âme, parce que nous ignorons quand il doit venir pour nous demander compte de notre vie.[3]

Mon âme, dit le Psalmiste, *est toujours entre mes mains.*[4] Celui qui porte au doigt un anneau avec un diamant de grande valeur, le regarde sans cesse pour voir si le diamant s'y trouve; c'est ainsi que nous devons veiller sur notre âme; et si malheureusement nous la voyons perdue par quelque péché, nous devons aussitôt employer tous les moyens pour

(1) Nullus hominum debet sub spe misericordiæ Dei in suis diutius remanere peccatis, cum in corpore nemo velit sub spe salutis diutius ægrotare. *De Fide, ad Petr. c. 3.*

(2) Ergo, dum tempns habemus, operemur bonum. *Gal. 6. 10.*

(3) Vigilate itaque, quia nescitis diem neque horam. *Matth. 25. 13.*

(4) Anima mea in manibus meis semper. *Ps. 118. 109.*

la recouvrer, en recourant à Jésus-Christ, notre Sauveur : telle fut la conduite de Marie-Madeleine, qui, sans perdre un moment, *Ut cognovit,*[1] courut se jeter aux pieds de Jésus-Christ, et, par ses larmes, obtint son pardon. *Déjà la hache est à la racine des arbres,*[2] disait saint Jean-Baptiste : la hache de la justice divine est proche de celui qui se trouve en état de péché, pour lui ôter la vie, quand arrive le temps de la vengeance. — Courage donc, âme chrétienne; si vous vous trouvez sous le joug de quelque mauvaise habitude, hâtez-vous de rompre vos liens, cessez d'être esclave du démon. *Débarrasse ton cou de ses chaînes, pauvre captive, fille de Sion.*[3] Ecoutez saint Ambroise : Vous avez posé le pied sur le bord du gouffre, en vous livrant au péché, qui est comme la gueule de l'enfer; retirez-le, revenez en arrière; autrement, vous tomberez dans le précipice, et votre perte sera irréparable.[4]

Mais moi, dira peut-être quelqu'un, je suis retenu par la mauvaise habitude. — Eh bien! si vous voulez renoncer au mal, rien ne vous force de pécher. Avec la grâce de Dieu, on surmonte toutes les mauvaises habitudes et toutes les tentations; recommandez-vous de bon cœur à Jésus-Christ, et il vous donnera la force de vaincre. Mais, si vous vous trouvez dans quelque occasion prochaine de péché, il faut que vous la retranchiez à l'instant; sinon, vous retomberez. Voici l'avis de saint Jérôme : Ne vous arrêtez pas à dénouer ce lien peu à peu, coupez-le aussitôt d'un seul coup;[5] le démon cherche à gagner du temps. Allez trouver un bon confesseur; il vous dira ce que vous avez à faire; et si à

(1) *Luc.* 7. 37.

(2) Jam enim securis ad radicem arborum posita est. *Luc.* 3. 9.

(3) Solve vincula colli tui, captiva filia Sion. *Is.* 52. 2.

(4) Posuisti vestigium supra voraginem culpæ; cito aufer pedem. *In Ps.* 1.

(5) Magis præscinde, quam solve. *Ad Paulin.*

l'avenir vous avez le malheur de tomber dans quelque péché mortel, allez vous en confesser au plus tôt, le même jour, si vous le pouvez, la même nuit.

Ecoutez, mes chers frères, ce que je vous dis maintenant pour finir : Dieu est prêt à vous secourir ; il dépend de vous de vous sauver, si vous le voulez. Tremblez que ces paroles que je viens de vous adresser, si vous n'en tenez pas compte, ne soient autant de glaives qui vous déchireront le cœur dans l'enfer durant toute l'éternité.

SERMON LIII.

DERNIER DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE BLASPHÈME.

Cum videritis abominationem desolationis.[1]
Quand vous verrez l'abomination de la désolation.

Dieu déteste tous les péchés; mais le péché de blasphème doit être appelé d'une manière plus spéciale l'abomination de Dieu ; car, quoique tous les péchés déshonorent Dieu, néanmoins, par le blasphème, on le déshonore directement, en maudissant son très saint nom, tandis que, par les autres péchés, on ne le déshonore qu'indirectement, en transgressant sa loi, comme parle l'Apôtre.[2] Aussi, saint Jean Chrysostome affirme que rien n'irrite autant le Seigneur, que d'entendre son nom blasphémé par les hommes.[3]

Permettez donc, chrétiens mes frères, que je vous fasse voir aujourd'hui deux choses : — la première, combien est grave le péché de blasphème ; — la seconde, avec quelle rigueur Dieu punit ce péché.

(1) *Matth. 24. 15.*

(2) Per prævaricationem legis, Deum inhonoras. *Rom. 2. 23.*

(3) Nihil ita exacerbat Deum, sicut quando nomen ejus blasphematur. *S. contra Concub.*

1. Combien est grave le péché de blasphème.

Qu'est-ce que le blasphème? C'est une parole injurieuse à Dieu; ainsi le définissent les docteurs : *Est contumeliosa in Deum locutio*. Eh quoi! à qui s'attaque l'homme, quand il blasphème? Il s'attaque directement à Dieu.[1] O blasphémateur! s'écrie saint Ephrem, comment ne crains-tu pas que le feu du ciel descende sur toi pour te dévorer, ou que la terre s'ouvre sous tes pieds pour t'engloutir?[2] Les démons tremblent au nom de Jésus-Christ, dit saint Grégoire de Nazianze, et nous ne craignons pas de l'injurier?[3]

Celui qui veut se venger, s'attaque à un homme comme lui; mais celui qui blasphème, semble vouloir se venger de Dieu même, qui fait ou permet quelque chose contre son gré. Il y a une grande différence entre l'offense faite au roi dans son portrait et celle qui lui est faite dans sa personne : l'homme est l'image de Dieu; mais le blasphémateur offense Dieu lui-même, dit saint Athanase.[4] Celui qui offense la loi du roi, commet un délit; mais celui qui offense la personne même du roi, se rend coupable du crime de lèse-majesté; aussi, il n'y a pas de grâce pour lui, il doit subir des châtiments horribles. Que faut-il donc dire de celui qui, en blasphémant, outrage la majesté de Dieu? Si quelqu'un pèche contre un homme, disait le grand-prêtre Héli, Dieu peut être apaisé à son égard; mais, s'il pèche contre le Sei-

(1) Contra omnipotentem roboratus est. *Job. 15. 25.*

(2) Non metuis ne forte ignis de cælo descendat et devoret te, qui sic os adversus Omnipotentem aperis? neque vereris ne terra te absorbeat? *Paran. 43.*

(3) Dæmones ad Christi nomen exhorrescunt; nos vero nomen adeo venerandum contumelia afficere non veremur? *Apologet.*

(4) Qui blasphemat, contra ipsam Deitatem agit.

gneur lui-même, qui priera pour lui?[1] Le péché de blasphème est donc si énorme, que les saints eux-mêmes semblent peu disposés à prier pour un blasphémateur.

Des bouches sacrilèges vont jusqu'à blasphémer Celui qui les soutient! Eh quoi! s'écrie saint Jean Chrysostome, vous avez un pied dans l'enfer; si Dieu, par sa miséricorde, ne vous maintenait en vie, vous seriez damné pour toujours; et vous, au lieu de lui rendre grâces, dans le temps même où il vous fait du bien, vous le blasphémez?[2] — Ecoutez cette plainte du Seigneur lui-même : *Si mon ennemi m'eût maudit, je l'aurais supporté;*[3] si vous m'adressiez des injures pendant que je vous châtie, je le souffrirais mieux; mais vous me maudissez pendant que je vous fais du bien! — O langue diabolique! ô homme pervers! s'écrie aussi saint Bernardin de Sienne; qu'est-ce qui peut te porter à blasphémer ton Dieu, qui t'a créé, et t'a racheté au prix de son sang?[4]

Quelques-uns en viennent à blasphémer expressément contre Jésus-Christ, ce Dieu qui est mort sur la croix pour leur amour! Ah! si nous n'avions pas à subir la mort, nous devrions souhaiter de mourir pour Jésus-Christ, afin de donner une légère marque de reconnaissance à un Dieu qui a sacrifié sa vie pour nous. Je dis : « Une légère marque de reconnaissance; » car il n'y a point de comparaison entre la mort d'une misérable créature et celle d'un Dieu. Mais, au lieu de l'aimer et de le bénir, on le maudit! Il a

(1) Si peccaverit vir in virum, placari ei potest Deus; si autem in Dominum peccaverit vir, quis orabit pro eo? *I. Reg. 2. 25.*

(2) Tu Deo benefacienti tibi, et tui curam agenti, maledicis? *De Lazaro, conc. 3.*

(3) Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique. *Ps. 54. 13.*

(4) O lingua diabolica! quid potest te inducere ad blasphemandum Deum tuum, qui te plasmavit, qui te pretioso sanguine redemit? *Seraph. quadr. s. 33.*

été flagellé par les fouets des Juifs, dit saint Augustin, et il est flagellé par les blasphèmes des faux chrétiens.[1]

Il en est même qui ont blasphémé ou injurié la sainte Vierge Marie, cette bonne Mère, qui nous aime tant, et qui prie sans cesse pour nous! Mais ces scélérats ont reçu de Dieu d'horribles châtiments. — Surius, au 7 août, rapporte qu'un impie osa blasphémer la bienheureuse Vierge, et puis frapper avec un poignard son image vénérée dans une église; mais, à sa sortie, il fut atteint de la foudre et réduit en cendre. — L'infâme Nestorius, qui avait aussi blasphémé et induit les autres à blasphémer contre Marie, en disant qu'elle n'était pas véritablement Mère de Dieu, mourut dans le désespoir, avec la langue rongée par les vers.

Et qui est-ce qui blasphème?[2] Un chrétien, qui a reçu le sacrement de baptême, dans lequel sa langue a été en quelque sorte consacrée. Un savant auteur observe qu'on met du sel bénit sur la langue de celui qui doit être baptisé, afin que la langue du chrétien devienne comme sacrée, et qu'elle s'habitue à bénir Dieu.[3] Et puis, cette langue deviendra un glaive qui perce le cœur de Dieu, comme parle saint Bernardin de Sienne.[4] C'est pourquoi le même saint ajoute qu'aucun péché ne renferme autant de malice, que le blasphème.[5] Saint Jean Chrysostome l'a dit avant lui.[6] Saint Jérôme a exprimé le même sentiment, en disant que tous

(1) Flagellatus est flagellis Judæorum; flagellatur blasphemiis falsorum christianorum. *In Jo. tr. 10.*

(2) Quis... loquitur blasphemias? *Luc. 5. 21.*

(3) Ut lingua christiani quasi sacra efficiatur, et Deum benedicere consuescat.

(4) Lingua blasphemantis efficitur quasi gladius cor Dei penetrans. *T. I. s. 41. a. 1. c. 4.*

(5) Nullum est peccatum quod habeat in se tantam iniquitatem, sicut blasphemia. *Seraph. quadr. s. 33. p. 2.*

(6) Nullum hoc peccato deterius; nam in eo accessio est omnium malorum et omne supplicium. *De Provid. s. 2.*

les autres péchés sont moins horribles que le blasphème.[1]

Il faut remarquer ici que les blasphèmes contre les saints, ou contre les choses saintes et les jours saints, comme les sacrements, la messe, la fête de Pâques, celle de Noël, le Samedi-Saint, sont de la même espèce que les blasphèmes contre Dieu ; car, ainsi que l'enseigne saint Thomas, comme l'honneur qu'on rend aux saints, aux choses saintes et aux jours saints, se rapporte à Dieu, de même l'injure qu'on fait aux saints, rejaillit contre Dieu, qui est la source de la sainteté.[2] Et c'est un des péchés les plus grands contre la religion.[3]

Ainsi, d'après le texte cité de saint Jérôme, le blasphème est un péché plus grave que le vol, que l'adultère, que l'homicide. Tous les autres péchés, dit encore saint Bernardin, proviennent de la fragilité ou de l'ignorance; mais le péché de blasphème provient de la malice qui lui est propre.[4] Car il procède d'une volonté perverse et d'une certaine haine conçue contre Dieu; en sorte que le blasphémateur se rend semblable aux damnés, qui, comme le dit saint Thomas, ne blasphèment pas maintenant avec la bouche, puisqu'ils n'ont point de corps, mais blasphèment avec le cœur, en maudissant la divine justice qui les punit. Et il est à croire, ajoute-t-il, qu'après la résurrection, comme les saints dans le ciel se serviront de la voix pour louer Dieu, de même les réprouvés dans l'enfer le blasphémeront aussi avec la voix.[5]

(1) Nihil horribilius blasphemia; omne quippe peccatum, comparatum blasphemiæ, levius est. *In Is. c. 18.*

(2) Sicut Deus in Sanctis suis laudatur, ita et blasphemia quæ fit in Sanctos, in Deum redundat. *2. 2. q. 13. a. 1.*

(3) *Ibid. a. 3.*

(4) Omnia alia peccata videntur procedere partim ex fragilitate, partim ex ignorantia; sed peccatum blasphemiæ procedit ex propria malitia. *Seraph. quadr. s. 33. p. 2.*

(5) Detestatio divinæ justitiæ est in eis interior cordis blasphemia. — Et credibile est quod, post resurrectionem, erit in eis etiam vocalis blasphemia, sicut in Sanctis vocalis laus Dei. *2. 2. q. 13. a. 4.*

Un auteur a donc raison d'appeler le blasphème un langage infernal, en disant que le démon parle par la bouche des blasphémateurs, comme Dieu parle par la bouche des saints.[1] Lorsque saint Pierre, dans le palais de Caïphe, renia Jésus-Christ, en jurant qu'il ne le connaissait pas, les Juifs lui dirent que sa manière de parler le faisait reconnaître pour un de ses disciples, puisqu'il avait le même langage que son Maître.[2] On peut dire de même à tout blasphémateur : Tu appartiens aux régions infernales, tu es un vrai disciple de Lucifer, puisque tu parles le langage des damnés. — Selon saint Antonin, les damnés, dans l'enfer, ne sont occupés qu'à blasphémer Dieu et à le maudire.[3] Il cite à ce sujet le texte de l'Apocalypse concernant les pervers qui, dans l'excès de la douleur, dévorent leurs langues, et blasphèment le Dieu du ciel.[4] Après quoi le saint ajoute que celui qui a le vice du blasphème, montre qu'il appartient déjà à la classe des damnés, puisqu'il fait ce qu'ils font.[5]

A la malice du blasphème se joint ordinairement la malice du scandale; car, le plus souvent, ce péché se commet extérieurement et en présence des autres. Saint Paul reprochait aux Juifs d'être cause, par leurs péchés, que les Gentils blasphémaient notre Dieu et tournaient sa loi en dérision.[6] Or, combien plus coupables sont les chrétiens qui, par leurs

(1) Blasphemia est peccatum diabolicum, loquela infernalis: sicut enim Spiritus Sanctus loquitur per bonos, ita diabolus per blasphemos. Mansi. *Tr. 11. disc. 7.*

(2) Vere et tu ex illis es:: nam et loquela tua manifestum te facit. *Matth. 26. 73.*

(3) Non aliud opus ibi exercent, nisi blasphemare Deum et maledicere. *P. 2. tit. 7. c. 5.* § *2.*

(4) Et commanducaverunt linguas suas præ dolore, et blasphemaverunt Deum cœli. *Apoc. 16. 10.*

(5) Qui ergo hoc vitio detinetur, ostendit se pertinere ad statum damnatorum, ex quo exercet artem eorum.

(6) Nomen enim Dei per vos blasphematur inter Gentes. *Rom. 2. 24.*

blasphèmes, induisent les autres chrétiens à les imiter! Je fais ici une question : Comment se fait-il que, dans certaines provinces, on n'entend personne qui blasphème, ou, du moins ce péché y est rare, tandis que, dans d'autres provinces, le blasphème règne à tel point, qu'on peut y appliquer ce que Dieu disait par l'organe d'Isaïe : *Mon nom ne cesse d'être blasphémé.*[1] — Sur les places, dans les maisons, au milieu des villes et des campagnes, on n'entend que blasphèmes; d'où cela vient-il? Cela vient de ce que les uns apprennent des autres à blasphémer : les enfants l'apprennent de leurs parents, les ouvriers de leurs maîtres, les petits des grands. Surtout dans certaines familles, il semble que le blasphème se transmet en héritage : le père est blasphémateur, et puis le blasphème passe aux enfants, aux petits-enfants, et aux autres descendants qui se succèdent dans ce bel héritage! — Ah! père maudit du ciel! au lieu d'apprendre à vos enfants à bénir Dieu, vous leur apprenez à blasphémer Dieu ou ses saints! — Mais, dites-vous, je les reprends, quand je les entends blasphémer. — Eh bien! à quoi cela sert-il, quand votre bouche leur donne le mauvais exemple?

De grâce, vous surtout qui êtes pères de famille, ne blasphémez jamais, et gardez-vous spécialement de blasphémer devant vos enfants; car c'est un péché tellement grave, que je ne sais comment Dieu pourrait encore vous supporter. Et si vous entendez votre fils blasphémer, reprenez-le sévèrement; frappez-le même, brisez-lui la bouche, comme parle saint Jean Chrysostome, votre main en sera sanctifiée.[2] Certains parents, si leur fils ne fait pas sa besogne à temps, l'accablent de coups de bâton; mais, s'ils l'entendent blasphémer les saints, ils en rient, ou du moins, ne disent rien.

(1) Jugiter tota die nomen meum blasphematur. *Is. 52. 5.*

(2) Contere os ipsius, manum tuam percussione sanctifica. *Ad pop. Ant. hom. 1.*

Saint Grégoire[1] rapporte qu'un enfant de cinq ans, d'une famille noble de Rome, avait pris l'habitude de blasphémer le nom de Dieu, et son père n'avait pas soin de le corriger. Un jour, après avoir ainsi blasphémé plusieurs fois, il s'écria tout à coup que des hommes noirs voulaient le prendre, et courut dans les bras de son père; mais ces hommes noirs, qui étaient des démons, le firent expirer entre les bras du père, et emportèrent son âme en enfer.

2. Avec quelle rigueur Dieu punit le péché de blasphème.

Malheur, et malheur éternel, aux blasphémateurs! dit Isaïe,[2] car comme l'ajoute Job, tous ceux qui blasphèment, seront condamnés.[3] Dieu dira à chacun d'eux : *Ce n'est pas moi qui te condamne* à l'enfer; *c'est ta propre bouche,*[4] par laquelle tu as osé me maudire, moi-même ou mes saints. — Que les blasphémateurs sont à plaindre! ces malheureux continueront à blasphémer dans l'enfer, et ils ne feront par là qu'augmenter leur supplice; car ces blasphèmes leur rappelleront sans cesse que ce détestable péché-là même les a perdus pour toute l'éternité.

Mais ce n'est pas seulement dans l'enfer que les blasphémateurs sont punis; ils le sont aussi sur la terre. L'ancienne loi ordonnait qu'ils fussent lapidés par tout le peuple.[5] Sous la loi nouvelle, l'empereur Justinien les condamnait aussi à la mort. Saint Louis, roi de France, leur faisait percer la langue et marquer le front avec un fer rouge; et si quelqu'un,

(1) *Dial. l. 4. c. 18.*

(2) Væ genti peccatrici...! blasphemaverunt Sanctum Israel. *Is. 1. 4.*

(3) Condemnati erunt omnes qui blasphemaverint te. *Tob. 13. 16.*

(4) Imitaris linguam blasphemantium. Condemnabit te os tuum, et non ego. *Job. 15. 5.*

(5) Qui blasphemaverit nomen Domini, morte moriatur : lapidibus opprimet eum omnis multitudo. *Levit. 24. 16.*

après cela, blasphémait de nouveau, il était irrémissiblement condamné à mourir. D'après un auteur, il y a des lois qui excluent les blasphémateurs, comme infâmes, du droit de témoigner en justice; et selon ce qu'on lit dans la Constitution de Grégoire XIV, ils étaient auparavant exclus aussi de la sépulture ecclésiastique. Dans une Authentique de Justinien, *Ut non luxurientur*, il est dit que les disettes, les tremblements de terre et les pestes nous viennent à cause des blasphèmes.[1] Et vous vous plaignez, ô blasphémateur! vous dites : Je ne sais ce qu'il y a : j'ai beau travailler, faire des efforts; je me trouve toujours dans la misère! quelque malédiction semble peser sur ma maison! — Une malédiction, dites-vous, et vous ne savez laquelle? C'est le maudit blasphème que vous avez toujours à la bouche; c'est là ce qui fait que vous êtes toujours maudit de Dieu et misérable.

Et puis, combien d'exemples funestes ne pourrais-je pas vous citer de blasphémateurs qui ont fait une mauvaise mort! — Le père Segneri[2] rapporte que, dans la Gascogne, deux hommes qui avaient blasphémé le sang de Jésus-Christ, furent peu de temps après tués dans une rixe, et que les chiens les déchirèrent en petits morceaux. — Il est dit aussi qu'au Mexique un blasphémateur, ayant été repris, répondit : « Je veux faire encore pis qu'auparavant. » Mais, la nuit suivante, on lui trouva la langue attachée au palais, et il mourut dans cet état sans donner aucun signe de pénitence. — Drexelius parle d'un homme qui, en blasphémant, perdit la vue, et demeura complètement aveugle. Un autre blasphémant contre saint Antoine, une flamme sortit de l'image du saint, et le brûla vif. — On lit dant le livre du père Sarnelli contre le blasphème, qu'un habitant de Constantinople, après avoir blasphémé, se mit à se déchirer les chairs comme un

(1) Propter blasphemias, et fames et terræ motus et pestilentiæ fiunt. *Const. 78. § 1.*

(2) *Il Crist. istr. p. 1. ray. 8.*

chien enragé, et mourut dans cet affreux tourment. — Voici ce que Thomas de Cantimpré[1] raconte d'un Tournaisien, nommé Simon : comme il blasphémait, tout à coup ses yeux se retournèrent convulsivement, il tomba par terre, et on l'entendit mugir comme un bœuf jusqu'à ce qu'il expira. — On lit dans le Mercure français, qu'un condamné à la potence, nommé Michel, sentant la corde lui serrer le cou, proféra un blasphème, et mourut immédiatement après. Mais, qu'arriva-t-il de plus? Quand il eut expiré, la tête lui tomba du tronc, et la langue lui resta, pendant hors du cou, toute noire comme un charbon. — De peur de vous fatiguer, j'omets d'autres cas terribles qu'on peut voir dans le livre cité du père Sarnelli.

Pour conclure, dites-moi, blasphémateur, supposé qu'il s'en trouve quelqu'un ici, dites-moi : que retirez-vous de ce maudit blasphème? Vous n'en retirez point de plaisir, dit Bellarmin; c'est un péché sans plaisir. Vous n'en retirez point de profit; car, comme je l'ai dit, le blasphème fait qu'on reste toujours dans la misère. Vous n'en retirez point d'honneur; les autres blasphémateurs eux-mêmes, quand ils vous entendent blasphémer, en ont horreur, et vous traitent de « bouche de damné. » Pourquoi donc blasphémez-vous? — Mon Père, répondrez-vous peut-être, c'est une habitude prise. — Mais, que vous en semble? l'habitude prise peut-elle être une excuse devant Dieu? Si un fils venait à charger son père de coups de bâton, et qu'ensuite il lui dît : « Mon père, excusez-moi; car j'en ai pris l'habitude; » le père admettrait-il cette excuse?

Ou bien, vous direz que vous blasphémez, parce que vos enfants, votre femme, votre maître, vous mettent en colère. — Mais comment? votre femme, votre maître, vous mettent en colère, et vous vous en prenez aux saints? Quel mal les

(1) *Apum. l. 2. c. 48.*

saints vous ont-ils fait? Ils prient Dieu pour vous, et vous voulez les maudire? — C'est qu'alors, répliquerez-vous, le démon me tente. — Si le démon vous tente, faites ce que fit un jeune homme dans de semblables tentations : il alla consulter saint Pémen, qui lui dit que, quand le démon le tentait de blasphémer, il n'avait qu'à répondre : « Pourquoi donc voudrais-je blasphémer ce Dieu, qui m'a créé et m'a fait tant de bien? Je veux toujours le louer et le bénir. » Il suivit ce conseil, et le démon cessa de le tenter. — Quand vous éprouvez un mouvement de colère, n'avez-vous rien à dire, sans blasphémer? Dites alors : Maudit soit le péché! Seigneur, aidez-moi. Très sainte Vierge, donnez-moi de la patience. — Et si par le passé vous avez eu la mauvaise habitude de blasphémer, désormais, chaque matin en vous levant, renouvelez le bon propos de vous faire violence, pour éviter le blasphème durant ce jour, et puis récitez trois *Ave Maria* à la sainte Vierge, afin qu'elle vous obtienne la grâce de résister aux tentations que vous aurez.

Il ne manquera pas de gens qui me reprocheront d'avoir écrit ces sermons d'une manière peu élevée. A cela je réponds que mon désir est que tous les orateurs sacrés prêchent d'une manière simple, et mettent les enseignements divins à la portée des gens peu intruits, qui se trouvent ordinairement en grand nombre dans les auditoires, parce qu'on gagne ainsi plus d'âmes à Dieu, comme je l'ai démontré dans ma LETTRE SUR LA MANIÈRE DE PRÊCHER. Voilà pourquoi j'ai préféré ce style simple et sans ornements, d'autant plus que j'ai eu l'intention d'écrire ces sermons principalement pour les curés et les autres prêtres qui prêchent dans les campagnes, ou bien dans les lieux où se présentent les gens du peuple et les pauvres ignorants. Du reste, je pense avoir donné dans chaque sermon une matière abondante pour le sujet que j'y ai proposé; les prédicateurs qui aiment le style élevé et fleuri, pourront revêtir d'une forme plus ornée et plus brillante les choses que j'ai écrites si simplement. Quant à savoir si un style de ce genre sera plus ou moins utile aux autres et à eux-mêmes, *ipsi viderint*.

LOUÉ SOIT LE NOM DE JÉSUS, NOTRE AMOUR,
AINSI QUE LE NOM DE MARIE, NOTRE ESPÉRANCE !

Une MÉTHODE pour l'usage de ces sermons dans les missions et les exercices spirituels se trouve au tome précédent.

Voir au commencement du tome suivant un SERMON SUR LE ROSAIRE, pour le premier dimanche d'octobre.

*

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES TRAITS REMARQUABLES.

A

AFFLICTIONS, ou Tribulations, leur utilité, page 26 : conduite à tenir dans ces épreuves, 34, 282.
AMOUR que nous devons à Dieu, 51, 53, 279, 471 ; bonheur de l'aimer, 165, 284.

B

BIENS temporels, leur vanité, 355, 435.
BLASPHÈME, gravité et punition de ce péché, 552.

C

CHARITÉ envers le prochain, comment on doit la pratiquer, 300.
COLÈRE non refrénée, ruine qu'elle cause à l'âme, 344 ; comment on doit la refréner, 347.
COMMUNION : amour que Jésus-Christ nous a témoigné en l'instituant, 314 ; ce qu'on doit faire pour en retirer beaucoup de fruit, 319.
COMPAGNIES dangereuses, il faut les éviter, 428, 491.
CONFESSION : mal qu'on fait en taisant ses péchés, 169 ; sur l'obéissance au confesseur, 247.
CONFIANCE en Dieu, moyen nécessaire au salut, 42, spécialement dans la prière, 260. Confiance en la Mère de Dieu, 75.
CONFORMITÉ à la volonté de Dieu, 279.

D

DAMNÉ, ses remords, 85. Voyez ENFER.
DÉFIANCE de soi-même, moyen nécessaire au salut, 39.
DÉMON : ses attaques au moment de la mort, 392.
DIEU : son amour pour nous, 46, 290, 314; sa compassion et sa miséricorde pour les pécheurs, 178, 323; il nous envoie les tribulations pour notre bien, 26, 95; injure et peine que lui fait le péché mortel, 66, le scandale, 225.

E

ENFANTS : importance de leur bonne éducation, et soins que doivent prendre les parents pour les bien élever, 365.
ENFER : peine du sens, 103; peine du dam, 495, éternité, 516.
ESPRIT-SAINT : son amour pour nous, 296.

H

HABITUDE mauvaise, danger qui en résulte, 197.
HUMILITÉ dans la prière, 259.

I

ILLUSIONS que le démon suggère au pécheur, 144, 416, 538.
IMPURETÉ : ce péché est un grand mal, 459. Paroles déshonnêtes, 408. Pensées, 484. Danger de courtiser, 491.

J

JÉSUS-CHRIST : son amour pour nous, 46, 292, 314; sa compassion et sa miséricorde pour les pécheurs, 178, 323; sa justice au jugement particulier, 379, et au jugement universel, 17. Il est notre modèle, 279.
JUGEMENT universel, 17, particulier, 379.
JUSTES : leur sagesse, 62, 125; leur vie heureuse, 142, 284; leur consolation à la mort, 112; leur joie au jugement, 18.

M

MARIE, Mère de Dieu : sa puissance auprès de Dieu, 75 ; sa bonté envers nous, 78 ; confiance en sa protection, 71. Pratiques de dévotion envers elle, 82.
MISÉRICORDE de Dieu envers les pécheurs, 178, 323 ; malheur de ceux qui en abusent, 148, 152, 416.
MONDE, sa vanité, 355, 435.
MORT certaine et incertaine, 332. Mort des justes, 111, des pécheurs, 389, 446, 527. La pensée de la mort effraie les mondains, 436.

O

OCCASIONS de péché, nécessité de les fuir, 216, 427, 491.

P

PARADIS, ses biens, 161.
PARENTS, leur devoir dans l'éducation des enfants, 365.
PAROLES déshonnêtes, mal qu'elles font, 408.
PASSIONS mauvaises : il faut les combattre, 97, surtout la passion dominante, 505 ; illusions, 144.
PÉCHÉ : malice du péché mortel, 65, et du péché véniel, 188. Le nombre des péchés est fixé pour le pardon, 152. Voyez HABITUDE, OCCASIONS, PAROLES, PENSÉES, SCANDALE.
PÉCHEURS : injure et peine qu'ils font à Dieu, 66, 102, 323 ; leur folie, 56, 125 ; leur vie malheureuse, 135 ; leur mort, 417, 446 ; leur jugement, 18, 379. Voyez ILLUSIONS, MISÉRICORDE, RÉCIDIFS.
PENSÉES mauvaises, 484.
PERFECTION, en quoi elle consiste, 280.
PERSÉCUTIONS : leur utilité, 26 ; leur nécessité, 272 ; elles viennent de Dieu, 282 ; conduite à tenir dans ces épreuves, 34, 276.
PERSÉVÉRANCE dans la prière, 264.
PRÉDICATION : avis aux prédicateurs, 2, 3, 563.
PRIÈRE : grand moyen de salut, 97 ; efficacité et nécessité, 399 ; conditions, 258, 406.

R

RÉCIDIFS, leur misérable état, 207.
REMORDS du pécheur à la mort, 390, du damné, 85. Voyez ENFER.
RESPECT humain, 268.
RÉSURRECTION générale, 18.

S

SAGESSE, la vraie, 55, 125, 280.
SALUT : son importance, 125; dangers auxquels il est exposé, 93, 254; moyens pour se sauver, 39, 97, 248.
SCANDALE : déplaisir qu'il cause à Dieu, 225; châtiment, 230; conduite à tenir envers ceux qui scandalisent, 269.
SCRUPULE, sur les mauvaises pensées, 485, 488.

T

TEMPS : son prix, 236; regret tardif de l'avoir perdu, 531.
TENTATIONS : il faut y résister, moyens, 39, 44. Voyez OCCASIONS.
TIÉDEUR, état dangereux, 187; remède, 195.
TRIBULATIONS, voyez AFFLICTIONS et PERSÉCUTIONS.

TABLE ORDINALE.

Préface du Traducteur v
Approbation VII
Dessein de l'ouvrage. 2
Avis aux Prédicateurs 3

SERMONS.*

I.	Avent. Dim.	I. Jugement universel	17
II.	—	II. Utilité des tribulations . . .	26
III.	—	III. Moyens nécessaires au salut .	39
IV.	—	IV. Amour que Jésus-Christ nous porte, et obligation que nous avons de l'aimer	46
V.	Oct. de Noël.	Vraie sagesse	55
VI.	Après l'Epiph.	I. Malice du péché mortel. . .	65
VII.	—	II. Confiance que nous devons avoir en la Mère de Dieu, quand nous recourons à elle . . .	74
VIII.	—	III. Remords du damné	85
IX.	—	IV. Dangers du salut éternel . .	92
X.	—	V. Peines de l'enfer	101
XI.	—	VI. Mort des justes	111
XII.	Septuagésime.	Importance du salut éternel .	125
XIII.	Sexagésime.	Vie malheureuse du pécheur, et	

(*) On peut voir, à la fin de la Préface du Traducteur, une indication sommaire et méthodique des sujets traités dans les Sermons.

			vie heureuse de celui qui aime Dieu	134
XIV.	Quinquagésime.		Illusions du pécheur	144
XV.	Carême.	I.	Nombre des péchés, au delà duquel Dieu ne pardonne plus	152
XVI.	—	II.	Paradis	161
XVII.	—	III.	Mal qu'on fait en taisant ses péchés dans la confession	169
XVIII.	—	IV.	Compassion qu'a Jésus-Christ pour les pécheurs	178
XIX.	Passion.		Danger que cause à l'âme la tiédeur	187
XX.	Rameaux.		Mauvaise habitude	196
XXI.	Paques.		Misérable état des récidifs	207
XXII.	Après Paq.	I.	Fuite des mauvaises occasions	216
XXIII.	—	II.	Scandale	225
XXIV.	—	III.	Prix du temps	236
XXV.	—	IV.	Obéissance au confesseur	247
XXVI.	—	V.	Conditions de la prière	258
XXVII.	Oct. de l'Asc.		Respect humain	268
XXVIII.	Pentecote.		Conformité à la volonté de Dieu	279
XXIX.	Trinité.		Amour des trois Personnes divines envers l'homme	289
XXX.	Après la P.	I.	Charité envers le prochain	300
XXXI.	—	II.	Sainte Communion	313
XXXII.	—	III.	Miséricorde de Dieu	323
XXXIII.	—	IV.	Certitude et incertitude de la mort	332
XXXIV.	—	V.	Vice de la colère	343
XXXV.	—	VI.	Vanité du monde	355
XXXVI.	—	VII.	Education des enfants	365
XXXVII.	—	VIII.	Jugement particulier	378
XXXVIII.	—	IX.	Mort du pécheur	389
XXXIX.	—	X.	Efficacité et nécessité de la prière	399

XL.	Après la P.	XI.	Vice des paroles déshonnêtes	408
XLI.	—	XII.	Abus de la divine miséricorde.	416
XLII.	—	XIII.	Fuite des mauvaises compagnies	427
XLIII.	—	XIV.	Tout finit, et finit bientôt.	435
XLIV.	—	XV.	Mort pratique des mondains	446
XLV.	—	XVI.	Impudicité	459
XLVI.	—	XVII.	Amour envers Dieu . .	471
XLVII.	—	XVIII.	Mauvaises pensées. . .	484
XLVIII.	—	XIX.	Peine du dam	495
XLIX.	—	XX.	Passion dominante. . .	505
L.	—	XXI.	Eternité de l'enfer. . .	516
LI.	—	XXII.	Angoisses des moribonds qui ont négligé leur conscience.	527
LII.	—	XXIII.	Impénitence	538
LIII.	Dernier Dim.		Blasphème	552

Tournai, typ. Casterman. 600

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

a39003 010556776b

BQT 2991 .L5S 1876
LIGUORI, ALFONSO-MARIA
SERMONS ABREGES POUR T

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 03 04 13 04 2